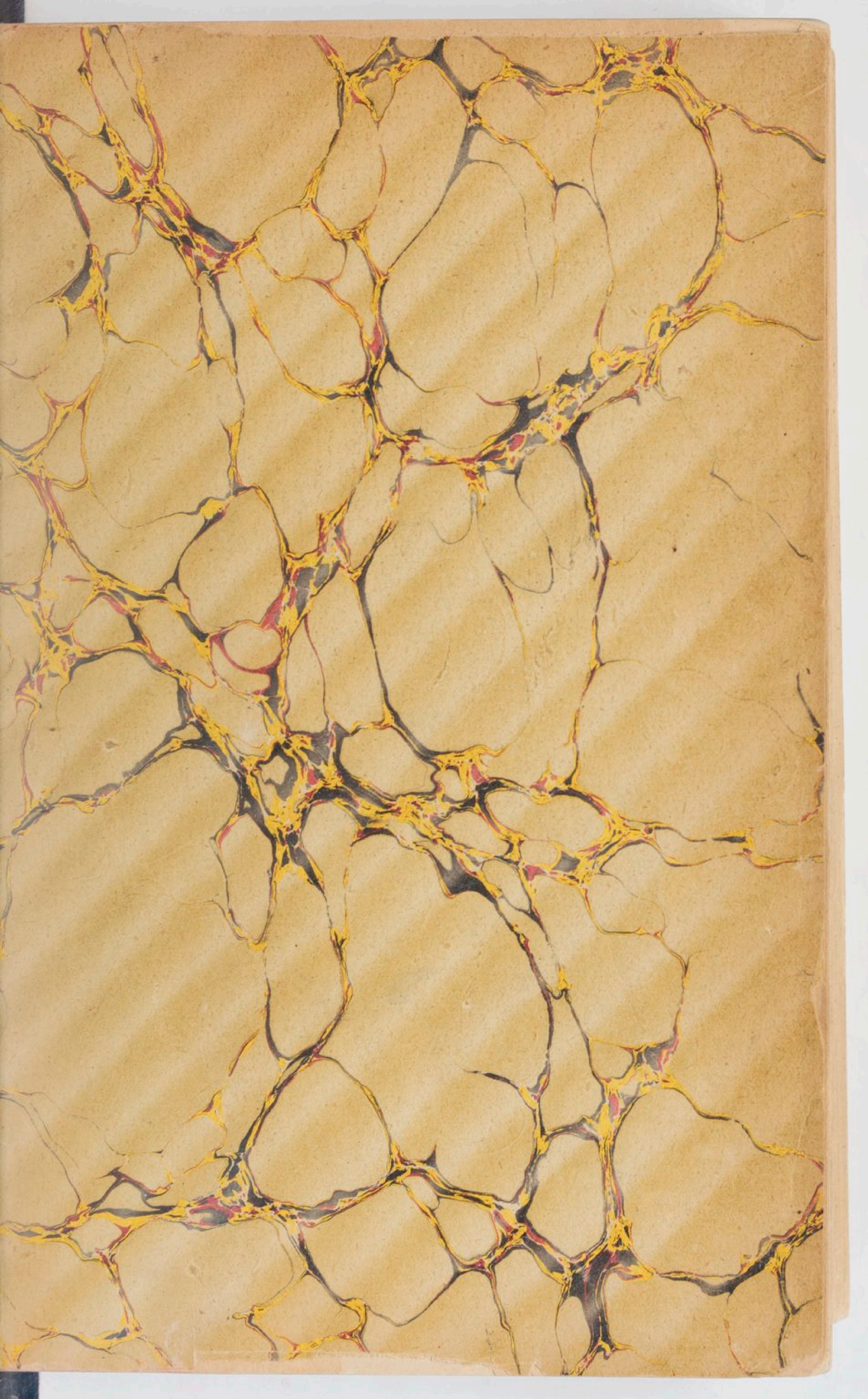
Bibliothèque sulpicienne, ou Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice

Bushings is largely due to





HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE



Tiré à 300 exemplaires.

BIBLIOTHEQUE SULPICIENNE

OU

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

PAR

L. BERTRAND

BIBLIOTHÉCAIRE AU GRAND SÉMINAIRE DE BORDEAUX



TOME PREMIER

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, rue Bonaparte, 82

MCM



SOCIETATI

PRESBYTERORVM A S^TO SVLPITIO

NVNCVPATORVM

HANC

SVLPITIANAM BIBLIOTHECAM

OPVS

AMPLIANDI NOMINIS EIVS CAVSA

SVSCEPTVM

OBSEQVII SVI TESTIMONIVM

DEVOTIONIS ARGVMENTVM

PIETATIS MONIMENTVM

D. D. D.

AVCTOR

PRÉFACE



Histoire littéraire d'une Compagnie peu lettrée par un homme qui ne l'est pas du tout : voilà, dira sans doute plus d'un lecteur en ouvrant ce volume, voilà le titre que l'auteur aurait dû donner à son ouvrage. Quoique malicieux, et peut-être méchant, le trait n'en renferme pas moins une bonne part de vérité. Laissons de côté l'auteur, qui n'est guère ici qu'un faiseur de catalogue, ou le biographe, dans un style forcément uniforme, de vies uniformément semblables : parlons seulement de la Compagnie de Saint-Sulpice. Oui, elle ne fut et ne sera jamais, espérons-le, une société de savants et de littérateurs. « Si le goût de l'esprit et de la science éclatante s'introduisoit insensiblement à Saint-Sulpice, écrivait Fénelon à M. Leschassier, l'ouvrage de M. Olier et de M. Tronson ne subsisteroit plus » (1). Car, ce qu'ils ont voulu avant tout, ç'a été de fonder une société destinée à former les jeunes gens dans les Séminaires à la piété et aux mœurs ecclésiastiques. Quant à l'enseignement, qui fait aussi partie de sa vocation, il exige et tend à faire des hommes d'un savoir plus solide que brillant, plus profond que vaste et étendu. D'une part, en effet, la forme de cet enseignement, pour être utile, doit nécessairement être élémentaire, c'est-à-dire à la portée des intelligences communes qui, en province du moins, composent la majeure partie des élèves; d'autre part, l'objet de cet enseignement prête peu à la littérature proprement dite : l'Écriture-Sainte, la Liturgie, la Théologie sous ses diverses formes, le Droit canonique, l'Histoire ecclésiastique, tel est le champ, à peu près exclusif, dans

(1) *Œuvres de Fénelon; Correspondance*, édition de Versailles, t. V, p. 224.

lequel est appelée à se mouvoir l'activité intellectuelle de nos *rares* écrivains.

Cette rareté, d'ailleurs, tient à plus d'une cause. La Compagnie de Saint-Sulpice — est-ce de sa part prédilection pour l'*ama nesciri,* ou peur exagérée de la science « éclatante » que Fénelon redoutait pour elle? — la Compagnie, disons-nous, semble avoir eu toujours pour principe de tolérer, mais de n'encourager jamais positivement la composition d'ouvrages destinés au public, même lorsque, grâce à une modestie longtemps traditionnelle, il ne devait lui en revenir aucune gloire; car, durant les 150 premières années, et souvent encore au XIXe siècle, nos auteurs se sont presque tous cachés sous le voile de l'anonyme, ou sous la dénomination vague et générique de *Prêtre du Clergé,* de *Directeur de Séminaire;* ce qui, pour le dire en passant, rend fort difficile la découverte de nos écrivains, surtout aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Si, à ce défaut de stimulant extérieur, on ajoute le petit nombre de sujets que la Compagnie a toujours comptés dans son sein — en 1790, le chiffre total, depuis sa fondation, s'élevait au plus à 720 (1) — on sera peut-être surpris, non plus

(1) Voici quelle était la « *Situation de la Compagnie de Saint-Sulpice* » en 1791 : elle était alors chargée des établissements suivants :

« EN FRANCE ; — A *Paris :* le Grand Séminaire de Saint-Sulpice avec ses trois annexes, le Petit Séminaire, la Maison des Robertins et celle des Philosophes; et de plus, la Communauté de Laon, la Communauté des Prêtres de la Paroisse, et la Solitude à Issy. — A *Toulouse :* le Séminaire de Saint-Charles, le Séminaire diocésain et la Maison de Philosophie. — A *Nantes :* le Grand Séminaire, la Philosophie et la Communauté de Saint-Clément. — A *Lyon, Avignon, Orléans, Angers, Clermont, Bourges, Autun* et *Viviers,* le Grand Séminaire et la Philosophie. — Enfin, le Grand Séminaire seulement au *Puy,* à *Limoges,* à *Tulle* et à *Reims.*

» EN AMÉRIQUE : — Au *Canada :* la Communauté des Prêtres de la paroisse de Montréal, le collège de la même ville, et la mission des Sauvages. — Aux *États-Unis :* le Grand Séminaire de Baltimore.

» Le nombre des prêtres qui dirigeaient *alors* toutes ces maisons s'élevait à environ cent cinquante » (*Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 451, 452).

Comme, dans le cours de notre ouvrage, il sera souvent fait mention

de la rareté, mais du nombre relativement considérable de nos écrivains.

Leurs écrits, d'ailleurs, sont aussi humbles que leurs personnes : généralement, ils sont de fort petite dimension. Le collectionneur qui voudrait en composer une bibliothèque pourrait supprimer à peu près en entier le rayon des in-folios (1); un rayon assez court suffirait aux in-quartos; le

des trois « annexes » du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, il est à propos de dire ici quelques mots de ces Communautés « qui en dépendaient et communiquaient avec lui par le jardin. La première, qui fut appelée *Petite Communauté*, était pour ceux qui, manquant de santé, ne pouvaient suivre le règlement du Séminaire dans tous ses points. Établie vers 1672 dans une maison située rue Pot-de-Fer, elle subsista jusqu'en 1690. La seconde Communauté était destinée à ceux qui ne pouvaient pas payer la pension accoutumée. De là son nom de *Petit Séminaire*. M. Brenier, qni en fit l'établissement par ordre de M. Tronson, la dirigea longtemps et y fit régner un excellent esprit. Ce fut encore M. Brenier qui forma, en 1687, la Communauté des *philosophes* destinée à alimenter le grand et le petit Séminaire. Il la placa en 1690 dans la maison de la rue Pot-de-Fer occupée jusque-là par la *Petite Communauté*. Enfin, en 1708, M. Boucher, docteur de Sorbonne, étant mort, la Communauté de clercs qu'il avait fondée au collège Montaigu fut unie au Séminaire de Saint-Sulpice, et transférée dans son voisinage. Elle était appelée d'abord la *Communauté des pauvres écoliers*, ou la *Petite Communauté;* plus tard, on la nomma *des Robertins*, du nom de M. Robert, l'un de ses supérieurs, qui lui fit des libéralités considérables » (*Vie de M. Olier*, par M. Faillon; quatrième édition; Paris, 1873, t. III, p. 100). — *L'Ami de la Religion*, t. XXXIV, p. 241. *Mémoires de l'abbé Baston*, Chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original; publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par M. l'abbé Julien Loth et M. Ch. Verger; Paris, Picard, 1897, t. I, p. 38-42, 48-59.

En 1738, la Compagnie accepta la direction de la *Communauté* ou *Collège de Lisieux*, ainsi appelé parce qu'il avait été originairement fondé par un évêque de Lisieux : on l'appela plus tard *Communauté de Laon*, lorsque, en 1764, « les bâtiments ayant été démolis pour former la place Sainte-Geneviève, la Communauté fut transférée dans ceux de l'ancien *Collège de Laon*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Cette Communauté fut dès lors sur le même pied que les trois annexes du grand Séminaire. Les études y étaient aussi fortes qu'aux Robertins » (*Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 85).

(1) Nous ne connaissons que trois ouvrages, émanés d'auteurs sul-

reste, c'est-à-dire toute la bibliothèque, serait garni d'in-octavos, le plus souvent de modestes in-douze, ou d'in-trente-deux plus modestes encore.

Ces humbles apparences, néanmoins, cachent quelquefois des mérites réels que nous ne voulons pas plus méconnaître qu'exagérer; l'un et l'autre étant également contraires à la vérité et à la justice. Sans parler de nos auteurs actuellement vivants dont les livres réunissent les suffrages des meilleurs critiques, la science biblique, croyons-nous, n'a pas eu trop à rougir de M. Le Hir; ni la science théologique de MM. Legrand, Montaigne, Regnier et Carrière; ni la science ascétique de MM. Olier et Tronson; ni la science catéchétique de MM. de Lantages et de La Chetardye; ni la science historique de MM. Laurent-Josse Le Clerc et Faillon; ni les sciences mathématiques et physiques de M. Pinault, l'un des meilleurs élèves du savant Ampère; ni la chaire, ou même la littérature française, des Discours et des écrits de M. Hamon : l'Académie française, sur un rapport de M. Villemain, a jugé digne d'un prix Monthyon la *Vie du cardinal de Cheverus;* et dans la *Vie de S. François de Sales* par « M. le Curé de Saint-Sulpice », il est telle appréciation de l'*Introduction à la vie dévote,* que signerait, sans trop déroger, croyons-nous, plus d'un maître dans l'art, aujourd'hui si perfectionné, de la critique littéraire.

Mais ce qui vaut infiniment mieux que les lauriers académiques et bien d'autres gloires, c'est le rare privilège accordé par la divine Providence à nos auteurs de n'avoir jamais vu leurs ouvrages flétris par la Sacrée Congrégation de l'Index. « Si Port-Royal est plus grand (!), a dit Victor Cousin, si l'Oratoire est plus instruit, Saint-Sulpice est plus

piciens, imprimés dans ce format : le *Dictionnaire économique* de M. Chomel, publié après qu'il eut quitté la Compagnie; les *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle,* et la *Bibliothèque des auteurs du Richelet* de M. Laurent-Josse Le Clerc; placés, le premier à la fin, le second au commencement des *Dictionnaires* de Bayle et de Richelet, tous deux imprimés in-folio.

sage » (1). — Sagesse due à sa médiocrité, direz-vous. — Soit; la médiocrité a donc ses avantages, et le mérite d'être sage n'est pas sans valeur : parmi les sept dons de l'Esprit-Saint, le premier rang, sous le rapport de la dignité, est assigné à la *Sagesse* par l'Ange de l'École : « Sapientia et intellectus omnibus præferuntur, dit-il ; ità tamen quòd *sapientia præfertur intellectui* » (1. 2. Q. 68, art. 7).

Notre ouvrage, de même que ceux dont il contient le catalogue, n'apportera donc pas une grande contribution à l'histoire de l'esprit humain, ni à la Compagnie de Saint-Sulpice un *éclat* de nature à offenser sa modestie. Intéressant peut-être, comme tout livre de famille, pour les enfants de M. Olier, il ne le sera guère, hors de là, que pour les bibliothécaires et les rares curieux de bibliographie. En plus d'un point, cependant, il pourra servir de supplément au *Dictionnaire des anonymes,* et en tout cas, il complétera, pour sa part, la série des bibliographies d'ordres religieux et de Communautés ecclésiastiques.

Les auteurs de ces sortes d'ouvrages ont suivi deux méthodes, deux plans différents. Les uns, comme le P. Cosme de Villiers dans sa *Bibliotheca Carmelitana,* les PP. De Backer et Sommervogel dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* M. Hauréau dans l'*Histoire littéraire du Maine,* ont adopté l'ordre alphabétique des noms d'auteurs : ce système, commode pour les recherches, surtout dans des ouvrages très étendus, tels que ceux dont nous venons de parler, a l'inconvénient de ballotter, et quelquefois de rejeter à deux ou trois siècles de distance, le lecteur qui voudrait faire du livre une étude suivie et continue. Les autres, tels que les PP. Quétif et Échard, auteurs des *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti,* D. Tassin, auteur de l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur,* s'en tiennent à l'ordre chronologique, qui vérifie mieux le titre d'*Histoire,* et ils terminent leur ouvrage par une table

(1) *Des Pensées de Pascal;* Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage, par M. V. Cousin ; Paris, 1843, in-8°; Avant-propos, p. XXXIII.

alphabétique des noms. C'est ce dernier plan que nous avons adopté, d'après les conseils d'un homme fort compétent, le très érudit et très regretté D. Piolin, bénédictin de Solesmes, qui préparait une suite à l'*Histoire littéraire* composée par D. Tassin.

Les titres placés au frontispice de notre ouvrage sont donc vrais tous les deux; néanmoins, le second est plus précis et plus exact que le premier. Ce travail est sans doute une *Bibliothèque,* c'est-à-dire un catalogue d'écrits et de leurs différentes éditions; mais c'est aussi une *Histoire,* soit parce qu'il rapporte les faits historiques qui les concernent; soit parce que la partie *biographique* de chaque article y a ordinairement plus d'étendue que dans les *Bibliothèques;* soit surtout parce qu'on n'y suit pas l'ordre alphabétique des auteurs comme dans les catalogues, mais l'ordre chronologique basé sur la date du décès de l'écrivain.

Dans cette *Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice,* — comme dans l'ouvrage de D. Tassin qui lui a servi de modèle et dont il pourrait s'approprier le titre presque entier, si la mode était encore de faire des titres longs, — on trouvera donc *la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits, depuis son origine jusqu'à présent, avec les titres, l'énumération, les différentes éditions des livres qu'ils ont donnés au public, et le jugement que les savants en ont porté; ensemble la notice de beaucoup d'ouvrages manuscrits composés par les membres du même corps.* Voici toutefois, sur ces divers points, quelques remarques.

Chez les auteurs de *Bibliothèques,* la notice *biographique* est fort succincte : elle est généralement plus longue chez les auteurs d'*Histoire littéraire.* Ordinairement, nous prenons modèle sur ces derniers; mais nous sommes plus brefs lorsqu'il existe de l'auteur dont nous écrivons l'article une *Notice* ou une *Vie* imprimée, surtout si celle-ci est étendue. Nous y renvoyons alors notre lecteur. Nous ne manquons pas non plus de le faire toutes les fois que l'occasion s'en présente; en sorte que cet ouvrage sera en même temps une

Bibliographie historique presque complète de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Les matériaux inédits de cette première partie de nos articles nous ont été fournis : 1° pour le XIXe siècle, par les circulaires nécrologiques que les supérieurs généraux envoient dans chaque maison après la mort des confrères ; 2° pour les XVIIe et XVIIIe siècles, par les notices si abondantes et si exactes composées par MM. Gosselin et Gamon : sans eux, nous le disons hautement, cet ouvrage ne serait pas ce qu'il est, ou plutôt il ne serait pas du tout (1). I. C.

Au reste, nos *biographies* ne sont généralement que l'exposé pur et simple de la *vie*, ou, comme on dit aujourd'hui, du *curriculum vitæ* de l'auteur. La date et le lieu de sa naissance, celui où il fit ses études littéraires et théologiques, l'époque de son entrée dans la Compagnie ou à la Solitude, les maisons où il fut envoyé et les diverses fonctions qu'il y exerça, enfin, le lieu et le jour de sa mort, telles sont les indications peu variées auxquelles nous avons dû nous borner. Si, en dehors de là, une action mérite plus particulièrement d'être signalée, elle l'est généralement par quelques mots. Quant aux vertus, nous les passons à peu près toujours entièrement sous silence. Faire le contraire eût été nous engager dans une longue série de fastidieuses répétitions, le même genre de vie et de fonctions supposant chez ceux qui les remplissent bien la pratique des mêmes vertus. La *pieuse*

(1) C'est ici le lieu de remercier tous ceux qui ont bien voulu me fournir quelque renseignement ou quelque indication. Mais je dois de particulières actions de grâces aux deux confrères qui se sont gracieusement fait mes collaborateurs : l'un, pour Montréal et le Canada : c'est M. Pierre Rousseau, professeur d'histoire à l'Université de Laval ; l'autre, pour Baltimore et l'Amérique : c'est M. Viger, professeur au Séminaire de Saint-Charles, à Ellicott City. Parmi les articles canadiens ou américains de cet ouvrage, il n'en est peut-être pas un auquel ils n'aient apporté quelque contribution ; plusieurs même, ainsi qu'on le verra, sont exclusivement leur œuvre propre. Je voudrais pouvoir citer tous leurs écrits ; mais ceux du premier surtout sont tellement nombreux, que leur énumération dépasserait les limites d'une simple note.

Compagnie de Saint-Sulpice : tel est, à défaut d'épithètes plus sonores, le qualificatif que amis et ennemis s'accordent généralement à lui donner : nos lecteurs voudront bien faire bénéficier de cette bonne renommée tous ceux dont nous ne détaillons pas les vertus chrétiennes et ecclésiastiques.

De la *bibliographie* proprement dite, ou description des ouvrages et de leurs différentes éditions, nous n'avons à peu près rien à dire, sinon que cette partie, qui a exigé de nous le plus de temps et le plus de recherches, est aussi celle où l'on rencontrera le plus d'imperfections et de lacunes. C'est bien à propos de bibliographie qu'il faut répéter le mot d'Horace : *Optimus ille est qui minimis (vitiis) urgetur* (1). Mais cela est surtout vrai du bibliographe que ses devoirs professionnels obligent d'habiter la province, et auquel des exigences de plusieurs sortes ne laissent pas, même durant les vacances, le loisir nécessaire pour fouiller minutieusement, et à son aise, dans les bibliothèques et les archives de Paris et d'Issy, les recueils et les cartons où sont contenus des imprimés et des manuscrits qui souvent remplissent à peine quelques pages. Aussi, est-ce avec une vive reconnaissance que nous avons accueilli les *Additions* qui nous ont été fournies par M. Levesque, bibliothécaire du Séminaire Saint-Sulpice, si bien placé et si bien préparé par ses connaissances antérieures pour ces sortes de recherches. Si nos autres confrères voulaient bien imiter son exemple, peut-être pourrions-nous bientôt publier un *Supplément* à cette *Bibliothèque,* laquelle deviendrait ainsi et véritablement l'œuvre de la Compagnie.

(1) « Il est impossible, disait Beuchot, de faire un ouvrage bibliographique qui soit sans faute ; malgré la plus sévère attention, il en échappe toujours. On ne connaît pas assez les difficultés que présentent l'histoire littéraire et la bibliographie à ceux qui les cultivent. Les travaux de ce genre sont pénibles, minutieux, sans éclat, sans gloire, sans profit aujourd'hui. Ils sont cependant utiles, et l'on doit tenir compte à leurs auteurs des veilles nombreuses et des recherches immenses que leur coûtent souvent ces ouvrages ». Cité par Delandine, *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon ;* Lyon, 1812, t. III, p. 547.

Un genre de composition surtout a souvent fait notre désespoir et fera plus encore celui de nos continuateurs : ce sont les *Comptes rendus de Conférences diocésaines*. Dans les diocèses où cette institution est établie, le supérieur et quelques directeurs de Grand Séminaire font ordinairement partie des Commissions, et contribuent pour leur part, toujours sous le voile de l'anonyme, aux comptes rendus publiés chaque année ; c'est-à-dire, qu'ils traitent eux-mêmes une ou plusieurs des questions d'Écriture-Sainte, de Liturgie, de Théologie dogmatique et morale, de Droit canonique et d'Histoire ecclésiastique, qui sont l'objet du programme. Or, dans cette œuvre de plusieurs collaborateurs anonymes, comment déterminer avec certitude, ou même avec quelque probabilité, la part qui revient à chacun ? Seuls, les auteurs pourraient le faire, et encore !

Nous aurions pu — et c'eût été plus exact — en transcrivant les titres des ouvrages, imiter les meilleurs bibliographes et reproduire en chiffres romains les dates des éditions anciennes ; par exemple, écrire MDCLVII, au lieu de 1657. Nous avons préféré l'emploi exclusif et constant des chiffres arabes, comme prêtant moins aux erreurs typographiques, et comme plus commode pour le lecteur familiarisé davantage avec ce genre d'écriture.

Lorsque, à notre connaissance, il est parlé dans quelque autre ouvrage du livre que nous décrivons ; quand il en a été donné un compte rendu, fait une critique dans un journal ou une revue, nous avons soin de l'indiquer aussi exactement que possible : quelquefois même, nous en donnons un extrait, au moins si le recueil où il est contenu est difficilement abordable au commun des lecteurs ; comme, par exemple, le *Journal des Savants*, les *Mémoires de Trévoux*, et en général les journaux littéraires des XVIIe et XVIIIe siècles. Pour ceux du XIXe, nous nous contentons d'un simple renvoi, les citations devant être trop nombreuses, trop longues et trop souvent semblables pour le fonds : de sorte que, dans cette partie, nous ne donnons guère que la bibliographie, ou, comme on dit aujourd'hui, la

littérature de notre *Histoire littéraire*. Au reste, il est peu de séminaires, croyons-nous, qui ne possèdent *L'Ami de la Religion*, la *Bibliographie catholique*, les *Études religieuses publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus*, recueils que nous citons plus ordinairement.

En voyant, sur notre liste, des auteurs qui n'en méritent pas le nom, parce qu'ils ont produit seulement quelques pages, souvent restées manuscrites, d'autres fois, il est vrai, imprimées, mais perdues au milieu d'ouvrages auxquels ils sont restés entièrement étrangers, on s'étonnera sans doute du soin avec lequel nous avons recueilli ces minuties, ces miettes tombées de leur table de travail, et peut-être pensera-t-on que par là, nous avons voulu enfler notre catalogue et dissimuler la pauvreté littéraire de la Compagnie. Mais, outre que le monde physique lui-même est composé d'atomes et que Notre-Seigneur a dit : *Colligite fragmenta*, nous n'avons fait en cela qu'imiter nos maîtres en bibliographie, les *Bibliothécaires* de Sociétés infiniment plus riches que nous. Parmi les milliers d'auteurs qui remplissent les milliers de colonnes du grand ouvrage intitulé *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, un grand nombre n'apporte à ce vaste océan qu'une simple goutte d'eau : par exemple, deux lettres conservées en manuscrit (art. *Boursin*); un article de 18 pages dans les *Mémoires de Trévoux* (art. *Boutary*); une lettre de 3 pages (art. *Boves*); une lettre manuscrite (art. *Cacellas*); une lettre de 2 pages imprimée dans un ouvrage composé par un autre (art. César *Cosso*); une lettre au journal *le Monde* (art. *Fouché*); une épigramme et cinq distiques en tête du *Nomenclator Marianus* de Théophile Raynaud (art. *Girier*), etc., etc.; tel autre, enfin, est là uniquement parce qu'il a fait partie de la Commission qui a revisé le *Ratio studiorum*.

Nous sommes aussi resté fidèle à notre titre : *Histoire littéraire*... ; et comme un homme n'existe dans l'*Histoire* qu'après sa mort, nous avons dû exclure de notre catalogue tous ceux de nos auteurs qui sont actuellement vivants, et dont le nombre dépasse le chiffre de soixante-

quinze (1) ! Ils entreront dans les *Suppléments* de nos continuateurs. Que ce soit le plus tard possible ! D'abord parce qu'ils ne travaillent pas pour la gloire, que d'ailleurs un ouvrage comme le nôtre ne leur procurerait pas ; ensuite et surtout parce qu'ils serviront ainsi plus longtemps l'Église par leur parole et par leur plume.

Parmi nos défunts confrères, quelques-uns ont commencé ou continué à publier leurs écrits après s'être retirés de la Compagnie : fallait-il, à l'exemple des bibliographes d'Ordres religieux, les exclure entièrement de notre ouvrage, sous prétexte que, une fois sortis, la Compagnie reste étrangère à la responsabilité comme à la gloire de leurs productions ? Nous ne l'avons pas pensé ; et nous les avons admis, *malgré* la fécondité littéraire de quelques-uns, auxquels des loisirs plus grands ou des nécessités de position — ceci regarde spécialement ceux qui ont été élevés à l'épiscopat — ont permis ou imposé la composition et la publication d'un plus grand nombre d'écrits. Mais nous les avons réunis dans un *Appendice* et même un volume à part, sous cette rubrique un peu brutale peut-être, mais laconique : *Écrivains sortis*

(1) Aujourd'hui, la Compagnie compte dans son sein environ 430 membres (?) répartis dans les Séminaires ou Établissements suivants : — Paris : Grand Séminaire, succursale de Saint-Jacques, Maison Saint-Jean, Séminaire de l'Institut catholique, paroisse de Saint-Sulpice ; — Issy : Solitude, Philosophie ; — Aix ; — Angers : Théologie, Philosophie ; — Autun : Théologie, Philosophie ; — Avignon ; — Baltimore : Grand Séminaire de Sainte-Marie (Théologie et Philosophie), Petit Séminaire de Saint-Charles ; — Bayeux : Théologie, Philosophie ; — Bordeaux : Théologie, Philosophie ; — Boston : Théologie, Philosophie ; — Bourges ; — Clermont : Théologie, Philosophie ; — Coutance ; — Dijon ; — Hyères, maison de convalescence ; — Limoges ; — Luçon ; — Lyon : Théologie, Séminaire de l'Institut catholique, Philosophie (à Alix) ; — Metz ; — Montréal (Canada) : Paroisse Notre-Dame, Paroisse de Saint-Jacques, Paroisse de Saint-Patrice, Grand Séminaire (Théologie et Philosophie), Petit Séminaire, Lac des Deux-Montagnes ; — Nantes : Théologie et Philosophie ; — New-York ; — Nîmes ; — Orléans ; — Périgueux ; — Le Puy ; — Reims ; — Rodez : Théologie, Philosophie ; — Rome : Procure, Collège canadien ; — San-Francisco ; — Toulouse : Grand Séminaire, Séminaire de l'Institut catholique ; — Tulle ; — Viviers : Théologie, Philosophie ; — Washington, Université.

de la Compagnie ! Que si on les trouve encore trop rattachés à l'Histoire littéraire de la Compagnie par ce titre *Appendice*, on pourra considérer les notices qui le composent comme un ouvrage entièrement distinct du premier, et l'appeler, par exemple, *Bibliothèque extra-sulpicienne,* ou mieux encore peut-être, si l'expression ne prêtait à équivoque : *Bibliothèque ultra-sulpicienne.*

Souvent, des prêtres étrangers à la Compagnie furent admis comme coopérateurs dans la Communauté chargée de la paroisse de Saint-Sulpice. Quelques-uns devinrent plus tard évêques, comme, par exemple, Fénelon, archevêque de Cambrai; De Lescure, évêque de Luçon (1); Godet des Marais, nommé évêque de Chartres le 11 février 1690, mort le 26 septembre 1709 (2); Pierre Clément, mort évêque de Périgueux le 8 janvier 1719 (3). D'autres étaient seulement docteurs de Sorbonne (4), ou bien se signalèrent par la publication de

(1) Voir tome III, p. 8-10.

(2) M. de Boislisle dit qu'il « passa au siège de Blois en 1697 » (*Mémoires de Saint-Simon;* nouvelle édition; Paris, Hachette, t. I, p. 208). Il n'y passa pas, mais il contribua à faire ériger l'évêché de Blois, dont le territoire fut pris sur son propre diocèse. Saint-Simon a tracé deux portraits fort élogieux de ce prélat qui, « par une seconde nature puisée à Saint-Sulpice, non seulement prit en haine le jansénisme, mais tout ce qui en put être soupçonné, particuliers, corps, écoles ». Pour le premier de ces portraits, voir l'édition citée, t. II, p. 40, 42, 43 ; et pour le second, l'édition Chéruel ; Paris, Hachette, 1856, in-8°, t. VII, p. 401-405. Cfr. *Éloge historique de M. de Chartres*, par l'abbé Berthier, en tête des *Lettres de Messire Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, à Madame de Maintenon,* recueillies par M. l'abbé Berthier; Bruxelles, 1755, in-12. Elles forment le tome XV des *Mémoires et Lettres de Madame de Maintenon*, sous ce titre : Lettres à Madame de Maintenon; tome neuvième, contenant des Lettres de piété et de direction à elle adressées par M. Godet Desmarais, évêque de Chartres »; nouvelle édition, Maestricht, 1789, in-12.

(3) Cfr. *Périgueux : Souvenirs historiques, biographiques et archéologiques*, recueillis par l'abbé Théodore Pecout, de Périgueux; Lille, 1890, in-4°, p. 310, 311.

(4) Nous pouvons citer MM. Jean Apoil, reçu docteur le 16 mai 1675; — Vincent Le Mettais, docteur le 4 juin 1681, mort le 19 avril 1713, âgé

quelques ouvrages, tels que Cassagne de Peyronenc (1), Chardon de Lugny (2), Simon de Doncourt (3), Augustin de Lestrange, plus tard abbé de la Trappe de la Val-Sainte (4). Tous ces hommes firent sans doute honneur à la Communauté des Prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, mais aucun n'appartenait à la Compagnie, et ne devait, par conséquent, figurer dans ce catalogue.

Il en est de même, et à bien plus forte raison, de quantité d'auteurs faussement qualifiés « sulpiciens », ou prêtres de Saint-Sulpice, par les *Nouvelles ecclésiastiques* ou autres journaux littéraires (5). Par cette épithète, qui dans sa

de 68 ans ; — Pierre Bélard, docteur le 22 octobre 1692, plus tard curé d'Alençon, mort le 11 juillet 1729 ; — Charles Molony, docteur en 1749, mort le 29 septembre 1750, âgé de 29 ans ; — Charles-Gabriel Moreau, docteur le 13 juin 1758, mort le 26 avril 1788, âgé de 65 ans ; — Jacques-Augustin Le Masne du Pavillon, docteur le 28 février 1776.

(1) Il est surtout connu par sa traduction du *Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum Christi Jesu*, dont l'auteur est Besombes de S. Geniez. Elle parut sous ce titre : « Sentimens d'une âme pénitente revenue des erreurs de la Philosophie moderne au saint joug de la Religion ; où l'on trouvera le modèle de la véritable conversion de l'esprit et du cœur, et toutes les règles nécessaires pour mener dans le monde une vie chrétienne et conforme à l'Évangile ; ouvrage non moins utile aux pasteurs des âmes qu'aux simples fidèles ; par feu M. de Besombes, Doyen de la Cour des Aides de Montauban ; traduit du latin et corrigé par M. l'abbé de Peyronenc, prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice ; troisième édition, soigneusement revue par l'auteur » ; A Paris, chez Crapart, libraire, 1789, 2 in-12, pp. XXXVI-453, 476. L'approbation est datée du 2 juillet 1785. La première édition des *Sentimens* avait paru en 1786 et la seconde en 1787 : toutes deux à Montauban, chez Pierre Thomas Cazaméa. Cfr. *Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban*, par Em. Forestié neveu ; Montauban, Ed. Forestié, 1898, in-8°, p. 298 et suiv.

(2) V. *Biographie universelle* de Michaud, art. *Chardon de Lugny*.

(3) Voir plus loin la note de la page 8.

(4) V. *Biographie universelle* de Michaud, art. *Lestrange*.

(5) Ainsi, le *Supplément* à la *France littéraire*, Paris, 1778, t. III, p. 49, annonce comme publié par un « sulpicien » nommé Georges Coussange, un ouvrage intitulé : *Prières au Sacré-Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie ;* or, le nom de *Coussange* ne se trouve pas sur nos listes. — Ainsi encore les *Nouvelles ecclésiastiques*

pensée était une injure, le gazetier janséniste désignait souvent les prêtres élevés dans les Séminaires de la Compagnie, ou tenant les principes orthodoxes qu'on y enseignait, ceux, en un mot, que le parti appelait ordinairement *molinistes*. Faute de l'avoir compris, de graves historiens ont commis quelquefois des méprises, qui d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, n'étaient pas de nature à porter préjudice à la réputation de la Compagnie,

A la fin du premier volume, on trouvera une liste avec biographie des membres de la Compagnie qui ont été *Docteurs de Sorbonne*. Si, à la Bibliothèque de la Sorbonne ou ailleurs, nous avions pu découvrir les *Tentatives*, les *Mineures*, les *Majeures*, les *Sorboniques* (1) et autres thèses soutenues

de 1694 (*Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, Fonds Français, n. 23, 504) donnent comme « fait par un des Mrs de Saint-Sulpice » l'ouvrage suivant, qui est de Laurent Pégurier : « Décision faite en Sorbonne touchant la Comédie, avec une Réfutation des sentimens relâchés d'un nouveau théologien sur le même sujet » ; A Paris, chez Coignard, 1694, in-12.

(1) « Après *deux* ans de philosophie et *trois* ans de théologie, écrivait M. LEGRAND en 1763, on prend le degré de bachelier. On emploie ensuite *deux* à *trois* ans à *préparer* la licence, qui *dure deux* autres années, et dans laquelle on soutient trois thèses : l'une de *six* heures sur les Sacrements en général et sur chaque Sacrement en particulier; une autre de *douze* heures sur l'Incarnation, la Grâce, les Vertus théologales, les Actes humains, les Péchés, les Lois, la Conscience; la troisième, de *dix* heures, sur la Religion, l'Église, l'Écriture-Sainte, les Conciles, l'histoire et la chronologie de l'Écriture-Sainte, et les principaux faits de l'Histoire ecclésiastique » (Cité par M. Méric, *Histoire de M. Émery;* cinquième édition, augmentée de documents inédits; Paris, 1895, t. I, p. 17). Voir aussi *Statuta Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis, unà cum conclusionibus ad ea spectantibus;* Parisiis, 1740, in-4°. Sur les divers grades théologiques, ainsi que sur les études et les épreuves nécessaires pour les obtenir, voir Durand de Maillane, *Dictionnaire de Droit canonique*, art. *Degrés.* Cet article a été reproduit dans *Le Clergé sous l'ancien régime*, par Élie Méric; Paris, 1890, p. 486-497. *Notice sur les études longues et profondes qu'il fallait faire anciennement dans la Faculté de Théologie de Paris pour parvenir au doctorat*, par E. Pagès; Lyon, 1836, in-8°, pp. 36. Mais surtout voir les *Mémoires de l'abbé Baston*, chanoine de Rouen; Paris, 1897, t. I, p. 80-113, et p. 114-125.

par nos anciens confrères, nous aurions, comme nous l'avons fait pour quelques-uns, inséré cet appendice dans le corps de l'ouvrage, dont il fait réellement partie. Car ces sortes de travaux ne sont pas éliminés de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus;* quelquefois même, la *bibliographie* d'un écrivain y est formée presque uniquement des thèses qu'il a seulement *présidées* (1).

On remarquera que notre liste comprend exclusivement les sulpiciens reçus docteurs par la *Sorbonne,* c'est-à-dire par la Faculté de Théologie de Paris. Il en est d'autres cependant, ainsi qu'on le verra dans leurs articles respectifs, qui étaient docteurs d'Universités de province. Tels, par exemple, M. de La Chetardye; M. Liger, docteur de l'Université d'Angers; M. Pascher, docteur, et même recteur en 1750 de l'Université de Nantes; MM. de Tersac et Labrunie, docteurs de l'Université de Toulouse; MM. Émery, Bourlier (2), Jean-Baptiste Roux, Caquet d'Avaize (3), docteurs de l'Université de Valence; M. François-Joseph Merle, du diocèse de Vaison, qui, du Séminaire d'Angers (1725-1726), passa à celui de Lyon en 1726. Ajoutés aux 120 docteurs inscrits sur notre liste, ces 10 *ubiquistes* nous donnent un total de 130 docteurs en théologie. Ce chiffre, pensons-nous, suffit à prouver que si nos anciens n'eurent pas la « science éclatante », ils ne furent pas cependant dépourvus de science; plusieurs même, et en nombre relativement considérable — 130 sur

(1) *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* art. *Feytens,* t. III de la dernière édition, col. 710-713.

(2) Philippe Bourlier, né à Lyon, entra, le 14 décembre 1665, au Séminaire de Saint-Irénée, et y fut ensuite directeur. V. *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée;* Lyon, 1882, p. 120.

(3) Jean-François Caquet d'Avaize, né à Anse en Beaujolais le 22 mars 1735, fit ses études théologiques au Séminaire de Lyon, prit le bonnet de docteur dans l'Université de Valence, et professa la physique à Saint-Irénée en 1758-1759. Après avoir été employé dans plusieurs autres Séminaires, il fut rendu à celui de Lyon. Il mourut à La Chassagne en Beaujolais le 17 octobre 1787, âgé de 52 ans. On conserve de lui 20 lettres adressées à M. Crenier, dans les années 1785 et 1786. *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée;* Lyon, 1891, p. 326.

environ 720 — possédèrent la science éminente de leur temps (1).

Ce même chiffre suffira aussi, croyons-nous, à faire apprécier l'exactitude de cette assertion qui, dans l'intention de son auteur, contient, à l'adresse de la Compagnie, un reproche des plus graves, puisque « cette absence d'hommes explique pourquoi Saint-Sulpice n'a pas de saints » : — « Dans les 250 ans de son histoire, nous dit-on, Saint-Sulpice n'a pas produit un seul docteur » (2) ! *Pas un seul!* Même aux XVIIe et XVIIIe siècles ! C'est un *historien* qui l'affirme ; un historien qui a fait imprimer et *publié* plusieurs volumes sur l'histoire ecclésiastique de cette époque ! « Pas un seul ! » Nous l'avouerons humblement : pour une Compagnie qui enseignait la théologie, dans un temps et un pays où abondaient les Universités, *pas un seul docteur,* ce serait vraiment trop peu. Mais les listes officielles des docteurs permettent

(1) Ayant pu — comme on le verra p. 513 de ce volume — donner la liste des places de *licence* obtenues par nos docteurs de Sorbonne, nous lui avons ajouté celle de nos licenciés qui n'ont pas été docteurs.

(2) *Doctrines et Conduite de Saint-Sulpice ; Lettre à M. Icard, Supérieur Général de la Compagnie,* par M. Fèvre ; Paris, 1886, in-8°, p. 44. — L'auteur, qui, dans ce passage, veut humilier la Compagnie et qui la calomnie en disant qu'un des siens « a eu le bon esprit de se faire mettre à l'Index », lui fait encore, inconsciemment sans doute, un honneur qu'elle ne mérite pas ; car il range au nombre de ses membres le cardinal de Bausset, et un théologien qu'il appelle *François.* La Compagnie, jusqu'à présent du moins, n'a possédé aucun cardinal dans son sein ; et quant au théologien nommé *François,* l'auteur veut apparemment désigner par là Laurent François, né à Notre-Dame d'Arinthod, dans le diocèse de Besançon, le 12 novembre 1698, et mort le 24 février 1742. Il fit ses vœux chez les prêtres de la Mission le 12 décembre 1717 ; mais la faiblesse de sa santé l'ayant obligé de quitter la Congrégation, il se fixa à Paris, où il se consacra d'abord à quelques éducations particulières, puis s'occupa à composer des ouvrages destinés à la défense de la religion. Il les publia presque tous sous le voile de l'anonyme : c'est tout ce que nous lui connaissons de *sulpicien.* Cfr. *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission,* par un prêtre de la même Congrégation ; Angoulême, 1878, in-8°, p. 257-261 ; Supplément, art. *François.*

d'en attribuer au moins 115 à la Compagnie, rien qu'en Sorbonne : 115 en 145 ans d'existence, sinon d'*histoire!* (1644-1789)! Eh bien! non : M. Fèvre vous le dit : « Dans les 250 ans de son histoire, Saint-Sulpice n'a pas produit un seul docteur »!!

Veut-on un autre échantillon de la bonne foi de l'historien qui se porte comme accusateur de la Compagnie? L'abbé Le Gendre, chanoine de Notre-Dame et secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, a composé des *Mémoires* « publiés » en 1863 « d'après un manuscrit authentique par M. Roux » (Paris, Charpentier, in-8° de 420 pages). Leur autorité, au moins dans le passage que nous allons citer, ne saurait être suspecte à M. Fèvre, puisqu'il allègue ce passage contre nous et qu'il va jusqu'à l'appeler « L'HISTOIRE ». Or, parlant d'une Assemblée composée de deux cardinaux (Noailles et Rohan), de huit archevêques et de trente-neuf évêques réunis à Paris, en 1714, pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus,* l'abbé Le Gendre écrit ceci : « Les prélats sulpiciens, j'entends ceux qui avoient été élevés au Séminaire de Saint-Sulpice, maison célèbre à Paris, EN LAQUELLE L'ON FAIT PROFESSION D'UNE SOUMISSION ENTIÈRE A CE QUI ÉMANE DU SAINT-SIÈGE, insistoient fortement à ce que la Bulle fût reçue purement et simplement par respect pour Sa Sainteté; d'autres, au contraire, en plus grand nombre, vouloient qu'elle ne fût reçue qu'avec des explications, et les sulpiciens faisoient grand bruit à ce sujet ». Tel est le texte que chacun peut vérifier et lire à la page 306 des *Mémoires de l'abbé Le Gendre.*

D'autre part, à la page 24 de *Doctrines et Conduite de Saint-Sulpice ; Lettre à M. Icard* (Paris, 1886, in-8°), M. Fèvre imprime ce qui suit : « Je lis avec bonheur, dans *l'histoire,* en 1714, au sujet de la bulle *Unigenitus* ». *Dans l'histoire!* Laquelle, s'il vous plaît? Est-ce dans l'*Histoire de la Constitution* Unigenitus par Lafitau, évêque de Sisteron? Est-ce dans quelque autre *histoire?* M. Fèvre dédaigne de nous le dire, mais il continue ainsi en mettant des guillemets : « Les prélats sulpiciens, j'entends ceux qui

avaient été élevés au Séminaire de Saint-Sulpice, maison célèbre à Paris, insistaient fortement pour que la bulle fût reçue purement et simplement *par respect* pour Sa Sainteté ».

De qui est ce passage? Où M. Fèvre a-t-il eu le « bonheur » de le lire? Cherchez dans son opuscule (p. 24) : vous ne trouverez aucune référence, pas plus en note qu'en texte! Mais... c'est du Le Gendre! oui, c'est le texte de Legendre cité plus haut, moins les mots : *en laquelle* (maison) *l'on fait profession d'une soumission entière à ce qui émane du Saint-Siège!* Et cependant, rien dans l'imprimé de M. Fèvre, que j'ai scrupuleusement reproduit, rien, absolument, n'indique une omission de mots : et pourtant, les *Mémoires* de l'abbé Legendre, publiés en 1863 seulement, n'ont eu jusqu'ici qu'une seule édition; et — contrairement à ce qui a été fait pour un autre ouvrage dont M. Fèvre a dû entendre parler — aucun exemplaire de cette unique édition n'a été imprimé *ad usum* N..... avec mutilation de *ce* texte. L'*Histoire* dit donc qu'à Saint-Sulpice, « l'on fait profession d'une soumission entière à ce qui émane du Saint-Siège »!

Mais pourquoi M. Fèvre — qui ne le dit pas — souligne-t-il les mots *par respect* à la fin de la phrase : « les prélats sulpiciens... insistoient fortement pour que — le texte porte, *à ce que* — la bulle fût reçue purement et simplement *par respect* pour Sa Sainteté »? Veut-il par là insinuer que l'acceptation des prélats sulpiciens pourrait bien n'être que le *silence respectueux* des jansénistes? Ce serait alors faire dire au texte que ceux-là n'acceptaient pas la bulle purement et simplement qui pourtant « l'acceptaient purement et simplement »; qui même « faisaient grand bruit » contre « d'autres qui, au contraire, voulaient qu'elle ne fût reçue qu'avec des explications ». Et cependant, pour M. Fèvre, c'est là un argument sans réplique du « gallicanisme » de ces « prélats sulpiciens » (1).

(1) Ces évêques sulpiciens étaient sans doute de ceux dont parle un auteur janséniste qui écrivait à cette époque. « On trouveroit peut-être, disait-il, sept ou huit évêques de France qui conviendroient avec

Ainsi, grâce à une supercherie astucieusement dissimulée, un témoignage de la soumission entière, parfaite et constante des Sulpiciens à ce qui émane du Saint-Siège est présenté au lecteur placé dans l'impossibilité d'en vérifier le texte comme une preuve *historique* de leur « gallicanisme » à l'égard d'une bulle dogmatique; comme une preuve que « Saint-Sulpice, *par les évêques* sortis de son sein, a contribué, avec un crédit désastreux, à la perte de la France » (Ibid., p. 24)! — O sainte vérité,

Voilà donc *quel* vengeur s'arme pour ta querelle ! (1)

Tel est l'objet, tel est le plan de cet ouvrage. Le 9 mars 1873, le projet en fut soumis à M. Caval, Supérieur de Saint-Sulpice, qui faisait alors la visite du Grand Séminaire de Bordeaux : il l'approuva tacitement, c'est-à-dire n'y fit aucune objection. La *Vie de Laurent-Josse Le Clerc,* parue à la fin de 1877, fut le premier fruit de mes recherches, et reçut du public un favorable accueil (2). On y vit généra-

le Pape et avec les jésuites de la doctrine condamnée dans la Constitution (*Unigenitus*); mais ce ne seroient certainement que des *sulpiciens,* imbus des fables ultramontaines et des nouveautés de Molina » (*Les Auteurs des* TOCSINS *confondus, et les Appellans au Concile justifiez,* ou Réflexions critiques sur la *Réfutation de la lettre d'un magistrat à M. l'évêque d'Alet,* et sur plusieurs autres libelles séditieux et schismatiques que les jésuites ont publiés; sans nom de lieu ni d'imprimeur, 1777, in-12, p. 42). Pour M. Fèvre, ces « ultramontains » ne sont que des « gallicans »!

(1) Nous aurons encore plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, l'occasion de relever les injustices de M. Fèvre à l'égard de la Compagnie de Saint-Sulpice. Voir, par exemple, au tome I, la page 215, où nous repoussons l'accusation de rigorisme, et au tome II, la page 14, où notre accusateur public est convaincu d'avoir *délibérément falsifié* un texte de M. Émery dont il prétend l'écraser. Quelque odieux, quelque énormes que paraissent de tels procédés, nous prions notre lecteur de n'en concevoir ni étonnement ni indignation.

(2) Cfr. L'*Aquitaine* du 15 décembre 1877, p. 427-430 (Alphonse Lacadée, curé de Saint-Paulin du Carbon-Blanc). — *Le Correspondant* du 10 janvier 1878, t. CX, p. 176-179 (Mme de Marcey). — *Semaine religieuse d'Autun, de Chalon et de Mâcon,* 12 janvier 1878, p. 40 : Lettre de Mgr Perraud à l'auteur. — *Semaine catholique de Lyon,*

lement un précurseur, un fragment d'une future *Bibliothèque sulpicienne*. Mais dans la suite, diverses raisons qu'il est inutile d'exposer ici me firent abandonner mon dessein : je cessai même entièrement de noter au passage les indications utiles que je rencontrais, et je m'appliquai à des recherches, qui n'ont pas été tout à fait infructueuses, sur l'histoire religieuse de Bordeaux. Les circonstances étant changées en 1894, et quelques facilités de travail, gracieusement consenties, me permettant d'exécuter ma première entreprise en moins de temps et avec moins de peine, je repris le projet auquel je croyais avoir dit un éternel adieu. J'y ai été déterminé surtout par les sollicitations pressantes et réitérées d'honorables et excellents amis, auxquels il me déplaît toujours de ne pouvoir être agréable. Aujourd'hui que, grâce à Dieu et tout en accomplissant mes devoirs professionnels, malgré des souffrances presque continuelles et souvent très aiguës, l'ouvrage est enfin terminé, je remercie cordialement mes très aimables et très chers *persécuteurs* de m'avoir poussé à réaliser ce qui fut toujours le plus ardent désir de mon cœur : faire, avant de mourir, quelque chose pour la Compagnie; et parvenu au terme de ma car-

18 janvier 1878 (Terrat). — *Études religieuses*... par des P. de la Compagnie de Jésus; janvier 1878, p. 137-139 (C. Sommervogel). — *Polybiblion*, janvier 1878, p. 58, 59 (Th. de Puymaigre). — *L'Écho bibliographique*, 20 février 1878 (C. Trochon). — *Bulletin du bibliophile*, janvier-février 1878, p. 82-86 (E. Meaume). — *Le Contemporain*, 1er mars 1878, p. 531-534 (E. Vernhet). — *L'Aquitaine* du 9 mars 1878, p. 170-174; article reproduit par *le Courrier de la Gironde* le 21 du même mois (J.-H. Castaing). — *La Défense*, 15 mars 1878 (l'abbé Lagrange, vicaire général d'Orléans). — *Bibliographie Catholique*, mars 1878, p. 219-223 (D. Paul Piolin). — *Le Français*, 2 mai 1878; reproduit par *le Courrier de Saône-et-Loire* le 10 du même mois (article signé, J. V. : Joseph Variot). — *Le Catholique* (de Dijon), 8 juin 1878 (P. Mignard). — *Chronique religieuse du diocèse de Dijon*, 15 juin 1878, p. 464-468. — *L'Univers*, 18 juin 1878 (l'abbé Allain). — *Gazette de France*, 24 juin 1878 (J. Lefèvre). — *La Défense*, 31 janvier 1879 (Albert Du Boys, ancien magistrat). — *La Côte-d'Or*, 4 mai 1879 (l'abbé G. Chevallier). — *Revue critique d'histoire et de littérature*, 11 mai 1879, p. 309-313 (T. de L. : Tamizey de Larroque).

rière, je m'estime heureux d'avoir pu, au moins sur le déclin de ma vie, lui consacrer les derniers efforts d'une main défaillante et les derniers « restes d'une ardeur qui s'éteint ».

Bordeaux, 29 décembre 1899, 258e anniversaire de l'établissement, au bourg de Vaugirard près Paris, du séminaire de Saint-Sulpice.

BIBLIOTHÈQUE SULPICIENNE

OU

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

XVIIe et XVIIIe SIÈCLES

1. M. OLIER

1608-1657

Jean-Jacques Olier naquit à Paris, rue du Roi-de-Sicile, le 20 septembre 1608, et fut baptisé le même jour dans l'église Saint-Paul. Malgré les bonnes dispositions pour la piété qu'il manifesta dès ses plus tendres années, la vivacité de son naturel faisait craindre à ses pieux parents qu'il fût impropre à l'état ecclésiastique auquel il paraissait être appelé ; mais S. François de Sales, à qui l'enfant fut présenté à Lyon, où son père était intendant, assura sa vertueuse mère que « Dieu préparait en la personne de ce bon enfant un grand serviteur à son Église ». Le jeune Jean-Jacques déjà admis dans le clergé et pourvu du prieuré de S. Georges de Bazainville (1617), le fut ensuite du prieuré de Clisson, au diocèse de Nantes (1625).

Lorsqu'il eut achevé ses humanités, M. Olier fit sa philosophie au collège d'Harcourt, où enseignait Pierre

Padet, un des meilleurs professeurs de ce temps-là. C'est sans doute sous sa direction, et peut-être sous sa dictée, que M. Olier rédigea ce cours de *Logique* et de *Morale* dont le séminaire de Saint-Sulpice possédait l'autographe avant la Révolution, et dont nous parlerons un peu plus loin. Il fréquenta ensuite avec succès les cours de Sorbonne. Néanmoins, il les interrompit pour faire le voyage de Rome, en vue principalement de s'y perfectionner dans la connaissance de l'hébreu, afin de soutenir en cette langue quelqu'une de ses thèses. Il revint par Lorette, où Dieu lui accorda de grandes grâces, et, de retour à Paris, ayant pris S. Vincent de Paul pour directeur, il s'adonna sous sa conduite aux missions de la campagne.

Un prélat lui ayant offert son évêché, M. Olier le refusa, d'après le conseil du P. de Condren, second général de l'Oratoire, qui était alors son directeur. La raison, que le P. de Condren ne donnait pas, mais qui était le vrai motif de sa décision, c'est que Dieu appelait M. Olier à fonder en France l'Œuvre des grands séminaires.

M. Olier l'entreprit enfin, aidé de quelques prêtres que lui avait associés depuis longtemps le P. de Condren. Un premier essai tenté à Chartres ayant été infructueux, M. Olier et ses deux premiers compagnons — MM. de Foix et du Ferrier — s'établirent à Vaugirard en décembre 1641. Quelques mois après, le curé de Saint-Sulpice à Paris, désespérant de réformer sa paroisse, offrit à M. Olier de la permuter contre quelques-uns de ses bénéfices. Avec l'agrément de Dom Tarrisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, et de Dom Bataille, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, M. Olier accepta, et il prit solennellement possession de sa paroisse le 15 août 1642. Dès lors aussi, il travailla à établir le séminaire de Saint-Sulpice et la communauté des prêtres qui devaient partager avec lui le ministère pastoral.

Grâce à leur zèle actif et persévérant, grâce surtout aux bénédictions de Dieu qui, selon le mot de S. Vincent de Paul, accompagnaient partout M. Olier, la plus mauvaise des paroisses de la capitale en devint bientôt la meilleure et

la plus édifiante. En même temps, M. Olier poursuivait son dessein de former une Société chargée de diriger les grands séminaires en France. Le 23 octobre 1645, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés autorisa la communauté et le séminaire de Saint-Sulpice, et sur la fin de cette même année, le roi signa des lettres patentes qui furent enregistrées au Grand Conseil l'année suivante. M. Olier fit aussi, ou prépara d'autres établissements semblables dans plusieurs villes de France, et jusque dans le Canada, où il envoya des missionnaires.

Étant tombé malade à l'extrémité après dix ans de ce ministère laborieux, M. Olier se démit de sa cure le 20 juin 1652, et M. de Bretonvilliers lui succéda comme curé de la paroisse Saint-Sulpice. M. Olier sanctifia les cinq années qu'il vécut encore en travaillant à l'organisation des grands séminaires, et surtout en pratiquant dans ses souffrances continuelles une patience inaltérable, et en se livrant aux exercices de la plus ardente piété. Il mourut le 2 avril 1657, jour où l'église célèbre la fête de S. François de Paule.

On lisait dans la *Gazette* du 14 juillet 1657 : — « Le 1er du mois de juillet se dit en l'église Saint-Sulpice un service fort solennel pour le repos de l'âme du Sr Olier, curé de cette paroisse là, instituteur et fondateur et premier supérieur du séminaire du mesme lieu ; auquel officia pontificalement l'évesque de Pamiers, et où se trouvèrent les archevesques de Bordeaux et de Tholose, les evesques de Montauban, de la Rochelle, et de St-Pol, les curés de cette ville en surplis, et grand nombre de personnes de marques, l'évesque du Puy ayant prononcé l'oraison funèbre avec beaucoup d'applaudissement de son auditoire ». Ce passage peut servir à compléter et rectifier l'endroit de la *Vie de M. Olier* (4e édition, t. III, p. 481) où M. Faillon dit que ce service solennel fut célébré le *9 avril*, et ne fait pas mention des évêques qui honorèrent cette cérémonie de leur présence.

Cinq jours après la mort de M. Olier, l'auteur de *La Muze historique* racontait cet événement dans des vers qui, assurément, ne sont pas fort poétiques, mais qui cependant ne paraîtront peut-être pas trop « burlesques » :

Lundy, mourut en cette ville
Un vray suppôt de l'Evangille,
Un homme en vertus singulier,
C'est assavoir Monsieur Olier,
Très-digne et très-capable prestre,
Comme il a fait toujours parestre,
Cultivant avec grand bon-heur
La vigne de Notre-Seigneur
Par son zèle touchant les temples,
Par ses bons et dévots exemples,
Par sa constance et fermeté,
Austérité, sincérité,
Par ses missions, par ses veilles,
Par ses charités sans pareilles,
Et par ce séminaire aussi
Que, par un très-chrétien soucy,
Il a fondé près Saint-Sulpice,
Maison inaccessible au vice,
Où, loin des bruits tumultueux,
Quantité d'esprits vertueux,
Dignes d'éternelles louanges,
Vivent quazi comme des anges.
   Enfin, si je voulois narrer
Tout ce qu'on pouvoit admirer
En cet excellent personnage
Qui fut si saint, si bon, si sage,
Jusqu'au moment de son trépas,
Mille vers ne suffiroient pas :
Mais pour dire, avec peu de rimes,
Les vertus hautes et sublimes
De cet incomparable humain,
Prestre du faux-bourg Saint-Germain,
Il faut seulement que je cite
Qu'un prêcheur, de rare mérite,
Dit de lui, le montrant un jour :
« Voilà l'apôtre du Faux-bourg » (1).

(1) *La Muze historique, ou Recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours,* par J. Loret; nouvelle édition, par Ch.-L. Livet; Paris, 1877, livre VIII, Lettre XIII, du (samedi) sept avril 1657, t. II, p. 318.

Quoique *laïque* et échappé aux recherches des historiens de M. Olier, ce *témoignage* évidemment désintéressé du gazetier Loret n'en dépose pas moins authentiquement en faveur de la *fama sanctitatis* dont jouissait le fondateur de Saint-Sulpice au moment de sa mort.

A la suite de ce témoignage mondain et pour nous faire pardonner de l'avoir cité, nous en produirons un autre, inédit et d'une religieuse qui fut en même temps une grande sainte : c'est Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. En 1638, M. Olier, alors malade dans son prieuré de Clisson, avait accepté l'invitation que lui fit la Mère de Bressand, Assistante du monastère de la Visitation de Nantes, de venir dans cette ville, où il trouverait plus de secours pour rétablir sa santé, quoiqu'elle ne pût lui offrir d'autre logement que la petite maison occupée par le jardinier du monastère. La Mère de Bressand écrivit ensuite ce qui s'était passé à la Mère de Chantal, et en même temps lui annonça le dessein où était alors M. Olier d'aller à Annecy honorer S. François de Sales sur son tombeau, dessein qu'il ne put exécuter qu'après la mort de la sainte fondatrice. Celle-ci répondit à la Mère de Bressand, le 31 août 1639, par une lettre de 4 pages in-folio, dont l'autographe est religieusement conservé au monastère de Sainte-Claire de l'*Ave Maria*, à Bordeaux, où l'on a bien voulu nous le communiquer. Nous en extrayons le passage seulement où il est parlé de M. Olier.

« Je passe au second (point) de votre lettre, et vous dis, ma très chère fille, que je connais Monsieur l'abbé Olier par réputation et serai très consolée si Dieu nous fait la grâce de le voir ici » (à Annecy, d'où la lettre est écrite). « Certes, je crois que si la charité que vous avez exercée en son endroit est considérée de l'œil qu'il faut, quoi que l'on puisse dire, Monseigneur votre bon prélat ne le trouvera pas mauvais, et les esprits qui censureraient cela auraient grand tort ; car vous ne pouviez du moins que de pratiquer cette hospitalité envers une personne de cette qualité, rare piété, étrangère et malade. Il faudrait avoir le cœur bien dur pour y trouver à redire. J'en dis de même pour aller à la grille du chœur.

Mais que cela soit très rarement, mais non point pour y faire des rires et récréations qui seraient contre le respect dû à la présence du très Saint Sacrement. Et voyez-vous, ma très chère fille, M. Olier est un exemple qui ne doit pas quasi servir d'exemple; je veux dire que c'est une âme de si rare piété, que s'en trouvant bien peu de cette trempe, la courtoisie et cordialité exercée en son endroit ne doit point tirer de conséquence pour en user de la sorte envers d'autres; car enfin il se faut toujours tenir dans la réserve et petitesse religieuse. »

Si telle était sur la vertu de M. Olier l'opinion de Sainte Françoise de Chantal en 1639, c'est-à-dire avant qu'il fût curé de Saint-Sulpice, avant même qu'il eût jeté à Vaugirard les premiers fondements d'un séminaire, que n'aurait-elle pas pensé, que n'aurait-elle pas dit à l'époque de sa mort, dix-huit ans plus tard, après que le serviteur de Dieu eut donné de si nombreuses, de si éclatantes preuves de sa sainteté personnelle et des fruits de son zèle pour la sanctification des âmes et particulièrement de celle du clergé?

Le portrait de M. Olier a été peint par Stresor et gravé par Boulanger. Au-dessous de la gravure, on a mis l'inscription suivante : *Joannes Jacobus Olier, presbiter, fundator et superior Seminarii S^ti Sulpitii, Vigore sacerdotali clarus, Pastorali sollicitudine clarior, Zelo restaurandae Ecclesiasticæ disciplinæ, omnium denique virtutum aggregatione clarissimus, in animis omnium quos* CHRISTO *et* ECCLESIAE *genuit, vivit mortuus. Anno Dni.* 1657, 2^a *Aprilis, Ætatis suæ anno* 48°. *mense* 6°. die 12^a.

Cfr. *La Vie de M. Jean-Jacques Olier....* (par M. LESCHASSIER); (Paris), 1687, in-12. — GRANDET, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série; Paris et Angers, 1897, p. 279-295. — *Vie de M. Olier, curé de Saint-Sulpice à Paris...* (par M. NAGOT); Versailles, 1818, in-8°. — *Vie de M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice,* par M. FAILLON...; Paris, 1873, 3 vol. in-8°. — *M. Olier, Instituteur et Fondateur de la Congrégation de Saint-Sulpice,* par l'auteur de *Monseigneur de Quélen;* deuxième édition;

Lille, Lefort, et Paris, Mollie, 1865, in-8°, pp. 72. La première édition avait paru en 1861, entièrement anonyme. — *Vie de Monsieur Olier, fondateur du séminaire Saint-Sulpice et de la colonie de Montréal*, par P.-A. de Lanjuère; Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, 1884, in-8°, pp. 239. — *The Revival of Priestly Life in the seventeenth century in France :* Charles de Condren — S. Philip Neri and cardinal de Berulle — S. Vincent de Paul — *Saint Sulpice and Jean-Jacques Olier;* by H.-L. Sidney Lear; London, Rivington, crown 8vo. — *Mémoire sur la vie de M. Olier et le séminaire de Saint-Sulpice*, par M. Baudrand, Curé de Saint-Sulpice. Nous publierons intégralement ce mémoire inédit dans le tome IIIe de cet ouvrage. — Voir aussi les articles *De* BRETONVILLIERS et TRONSON.

1. — *Acta Ecclesiae Mediolanensis*, sive Sancti Caroli Borromæi Instructiones et Decreta; in quibus, de Ecclesiarum fabrica, suppellectile et ornatu; de Virorum Ecclesiasticorum dignitate, Vitâ et Officio; de Politia Ecclesiastica, cultu divino, animarum regimine, et omnium hominum salute procuranda, piè, sanctè ac cumulatè præcipitur; Præterea ejusdem Sancti Appendices septem : I. De Cura pestilentiæ; II. Sacramentale, sive Sacramentorum (*sic*) administrandi ritus; III. Instructio prædicationis Verbi Dei; IV. De nitore et munditia Ecclesiæ; V. Institutio Seminarii, seu Clericorum instruendorum ratio; VI. De disciplina familiæ Episcopalis, deque ejus regimine; VII. Selecta quædam Edicta, et monita christiana; Parisiis, apud Joannem Jost, viâ Jacobœâ, sub signo Spiritus Sancti; cum privilegio Regis, et Approbatione Doctorum; 1643, in-fol., pp. 20-515, sans les liminaires, plus 140 pour l'*Index rerum et materiarum*, et 188 pour *De Vita et rebus gestis Caroli Card. S. Praxedis, Archiepiscopi Mediolani*. « Achevé d'imprimer le 27 mai 1643. » — « Le premier ouvrage donné au public par les prêtres de Saint-Sulpice fut le recueil précieux des *Actes de l'église de Milan*. En publiant cet ouvrage, M. Olier n'avait pas seulement pour but de propager les principes de S. Charles sur la pénitence; mais... il voulut

encore mettre sous les yeux des pasteurs, surtout des curés, les moyens tracés par ce grand cardinal pour réformer les paroisses, en déraciner les abus... appliquer enfin tous ces règlements salutaires qui produisirent l'entier renouvellement de la paroisse de Saint-Sulpice » (*Vie de M. Olier*, par M. FAILLON, prêtre de St-Sulpice; 4e édition, Paris, 1873, t. II, p 43). Cette édition est imparfaite sous plusieurs rapports, *essa pure imperfetta*, comme le dit un biographe de S. Charles (*Biografia di San Carlo Borromeo scritta dal professore Antonio Sala, edita dal canonico Aristide Sala;* Milano, 1858, in-8°, p. 450), et ainsi qu'il est prouvé dans la préface de l'édition donnée à Lyon en 1683; cependant, elle eut l'avantage de faire connaître et d'accréditer les *Instructions* de S. Charles dans le Clergé de France, qui, en 1657, les fit imprimer à ses frais.

2. — *Reglemens pour la Confrairie de la Charité establie à Paris dans la paroisse de Saint-Sulpice en 1643, par M. Olier, Curé, pour la visite et soulagement des pauvres malades;* A Paris, de l'imprimerie de F. Muguet, imprimeur et marchand libraire ordinaire du Roy, rue de la Harpe, aux Trois-Rois, 1662, in-12. Reproduits dans les *Remarques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, par l'abbé Simon de Doncourt, t. II, Pièces justificatives, p. 1-11 (1).

(1) Henri-François-Simon de Doncourt naquit à Bourmont en Lorraine le 14 janvier 1741. Après avoir terminé ses études, il s'attacha à la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice. Il eut beaucoup de part à la publication des nouvelles éditions du Missel et du Bréviaire de Paris sous M. de Beaumont. V. *L'Ami de la Religion*, 17 janvier 1821, t. XXVI, p. 295. Il mourut à Paris en 1783. On trouvera la liste de ses ouvrages dans Quérard (*La France littéraire*, art. *Doncourt*, et *Simon de Doncourt*), et dans les *Biographies* de Michaud et de Didot. Nous en citerons seulement deux ou trois. — *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice;* Tirées du premier volume des Instructions et Prières à l'usage de ladite paroisse; A Paris, chez Nicolas Crapart, libraire, rue de Vaugirard, près la place St-Michel; 1773, 3 in-12, pp. 300, 720, 957. Le premier volume renferme proprement l'*histoire de l'église et de la paroisse de Saint-Sulpice :* le second et le troisième contiennent les *Pièces justificatives* de cette histoire. Celles-ci sont

3. — *Règlement pour les mariages ;* de l'imprimerie de Guillaume Sassier, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, rue des Cordeliers, proche Sorbonne, aux Deux-Tourterelles. Jesus, Maria, Joseph ; Avertissement aux Paroissiens de Saint-Sulpice qui désirent se marier. Reproduit par l'abbé Simon de Doncourt dans les *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de St-Sulpice,* t. II, p. 627-629.

4. — *Déclaration* faite par un grand nombre de Gentilshommes et de Militaires (touchant le duel). Dans les *Remarques historiques* citées, t. II, p. 629, 630. On peut aussi, dit-on, « considérer comme un précis des instructions adressées par M. Olier à ces militaires » l'ouvrage qui a pour titre : *La beauté de la valeur et la lâcheté du duel,* par le comte de Druy ; Paris, Bessin, 1658, in-4°. V. *Vie de M. Olier,* 4e édit., t. II, p. 276, 277.

5. — *Ordre estably dans la parroisse St-Sulpice pour le soulagement des pauvres honteux ;* (avec figures) ; A Paris, de l'imprimerie de François Le Cointe, rue Saint-Jacques, à l'image S. Remy, près le college du Plessis, 1652. Réimprimé dans les *Remarques* déjà citées, t. II, p. 11-48. — « Règlemens de MM. de la Compagnie de la Charité de St-Sulpice établie en 1651 pour le soulagement des pauvres honteux ; copiés sur un imprimé sans date et sur deux manuscrits, dans lesquels on trouve plusieurs corrections ou additions écrites

divisées en cinq parties, et tirées principalement de manuscrits qui se conservaient autrefois à la paroisse et au séminaire de Saint-Sulpice. Les deux derniers volumes ont été réimprimés en un seul volume in-12, augmenté d'une *sixième* partie de *Pièces justificatives.* On a aussi publié séparément sous le titre de *Remarques historiques,* en plusieurs petits volumes in-18, quelques parties plus importantes de ces pièces justificatives, entre autres les *Mémoires sur la vie de M. J.-J. Olier,* extraits de sa vie par M. de Bretonvilliers (in-18 de 192 pages), et les *Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers,* par M. Bourbon (in-18 de 168 pages). Ce recueil est précieux pour l'histoire de la paroisse et de la Compagnie de Saint-Sulpice. « Il faut avouer cependant, dit M. Gosselin, que, en général, il est rédigé sans ordre et sans goût. L'Histoire y est mal digérée. Les pièces justificatives sont accumulées au hasard et sans choix. On a de la peine à comprendre comment l'éditeur a pu grossir son recueil

par MM. de la Barmondière, Baudrand et de la Chétardie; on a marqué d'une étoile les articles ajoutés dans les manuscrits ». *Remarques*... t. III, p. 48-74.

6. — *Le Catéchisme des enfans de la paroisse Saint-Sulpice;* A Paris, chez Jacques Langlois, imprimeur du Roy, au carrefour de Sainte-Genevievfve, et en sa boutique dans la grande salle du Palais; 1665, avec privilège du Roy. Reproduit dans le tome III des *Remarques* citées, p. 180-210, avec ce titre : « Catéchisme de la paroisse de Saint-Sulpice, par M. Olier, copié sur l'imprimé ». Dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice avant la Révolution, on voyait, d'après le Catalogue conservé à la bibliothèque Mazarine : « Catéchisme des enfans de la paroisse de Saint-Sulpice, imprimé par la permission de M. (l'évêque) de Metz, abbé de St-Germain-des-Prés; Paris, 1 vol. in-24 ».

7. — Légende en vers français pour la gravure du Très-Saint Sacrement. La gravure et les vers ont été reproduits par M. Faillon; *Vie de M. Olier*, 4e édition, t. II, p. 83, 124, 125. Dans ses *Mémoires*, sous la date du 8 octobre 1642, M. Olier décrit très longuement les opérations de N.-S. marquées dans les rayons qui entourent l'ostensoir. M. Olier l'avait dessiné de sa main pour le mettre en tête de son cahier. « Notre-Seigneur, dit-il, me montra son image, qu'il voulait que je dépeignisse *de ma main* pour la bailler à mon

d'un si grand nombre de pièces indifférentes, et même absolument inutiles, telles que d'anciens tarifs de chaises, des affiches de stations, des programmes de processions et d'autres cérémonies, des récits de convois et de sépultures, et une foule de détails minutieux tirés des *Registres de la Fabrique de l'église de Saint-Sulpice* » (Préface des *Mémoires* (manuscrits) *sur les supérieurs généraux de Saint-Sulpice*). M. Gosselin était assurément fort judicieux : nous craignons pourtant que, ici, il n'ait tort devant plusieurs curieux de nos jours. — *Le Calendrier spirituel et historique à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice pour l'année 1777;* Paris, 1 vol. in-18. — *Règlement de la communauté de MM. les Prêtres desservant la paroisse de Saint-Sulpice de Paris;* 1782, in-8o. Ce dernier ouvrage n'est pas indiqué par les bibliographes : le premier est par eux imparfaitement décrit : tous trois sont aujourd'hui excessivement rares en librairie, et même dans les bibliothèques publiques.

directeur, afin qu'elle fût mise au commencement du livre qu'il me faisait écrire ». Ce livre n'est autre chose que son cahier. M. Olier fit plus tard graver cette image par Mellan, en 1642, selon M. Faillon (t. II, p. 83), en 1643, dit avec plus de vraisemblance M. Gamon (*Lettres de M. Olier*, t. I, p. 537).

8. — *Project de l'establissement d'un seminaire dans un diocese*, où il est traité, premièrement, de l'estat et de la disposition des sujets; secondement, de l'Esprit de tous leurs exercices; par un prestre du Clergé. A Paris, chez Jacques Langlois, Imprimeur et libraire ordinaire du Roy, vis à vis la Fontaine Saint-Genevievfe; 1651, avec permission, in-4°, pp 58 sans les liminaires et l'Avertissement au lecteur (5 pages non chiffrées). Seule, la première partie a été imprimée; elle est reproduite presque en entier par M. Faillon (*Vie de M. Olier*, 4e édition, t. III, p. 551-578). La seconde partie n'existe qu'en manuscrit et à l'état de canevas. V. *Vie de M. Olier*, 4e édition, t. III, p. 279-287. Les deux parties ont été réunies en un volume dans l'exemplaire conservé aux archives de la Solitude. L'imprimé n'a aucune correction de la main de M. Olier; mais on a ajouté dans ce recueil plusieurs brouillons de cet ouvrage, émanés soit de M. Olier, soit d'une autre personne; tous néanmoins portent des corrections nombreuses de la main même de l'auteur. Quant à la partie inédite, certains fragments sont des autographes de M. Olier; d'autres proviennent d'une main étrangère; toutes aussi ont de nombreuses corrections faites par M. Olier.

9. — *La Journee chrestienne*, par un Prestre du clergé; A Paris, chez Jacques Langlois, libraire juré, Imprimeur ordinaire du Roy, dans la grande Salle du Palais, à la Reyne de Paix, 1655, in-24, pp. 217 pour la première partie, la table comprise. En réalité, cette partie n'a que 215 pages; car la table qui suit immédiatement la page 212, où se trouve le cul-de-lampe final, est numérotée 215, 216, 217, au lieu de 213, 214, 215. La seconde partie a 185 pages sans la table et le privilège. L'approbation du docteur Grandin est du 20 novembre 1655; le privilège accordé pour neuf ans est du 23 novembre de la même année.

La Journee Chrestienne, par Monsieur Olier, Prestre, ancien Curé de la paroisse Saint-Sulpice du Faux-bourg Saint-Germain à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; A Paris, chez Jacques Langlois, Imprimeur ordinaire du Roy, dans la grande Salle du Palais, à la Reyne de Paix; et Emmanuel Langlois, rue S. Jacques, à la Reyne du Clergé, 1657, avec Privilège du Roy, in-12, pp. 215, 185, sans la table de la seconde partie et le privilège, qui n'ont pas de pagination.

La Journee Chrestienne, par Monsieur Olier... A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1661, in-12, pp. 215, 185... — Ibid. 1662, in-12, pp. 215, 185. — Ibid. 1672, in-12, pp. 215, 185... Privilège daté du 6 février 1672. — A Paris, chez Emmanuel Langlois et J. François Du Bois, à la Reyne du Clergé, à l'Image S. Denis, 1684, in-12, pp. 215, 185... — A Paris, chez Robert Pepie,... 1684, in-12, pp. 215, 185...

La Journée chrétienne, par M. Olier, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de S. Sulpice; nouvelle édition, corrigée et augmentée; Paris, Gaume frères, 1838, in-32, pp. VII-404. — Nouvelle édition, Paris, v[e] Poussielgue-Rusand, 1857, in-32, pp. 444. — Nouvelle édition, Paris, Poussielgue frères, 1875, in-32, pp. 416. A la fin (p. 403-416), on a ajouté un *Abrégé de la méthode de l'oraison mentale,* « telle qu'elle a été tracée par M. de Lantages, disciple de M. Olier ».

Les *Occupations sur les Grandeurs de la Très Sainte-Vierge en récitant le chapelet* ont été souvent réimprimées, soit séparément, soit dans différents recueils de prières, en particulier dans le *Manuel de piété à l'usage des séminaires.*

10. — *Catechisme chrestien, pour la vie intérieure,* par un Prestre du Clergé. *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Jesus-Christ, il n'appartient point à Jesus-Christ.* S. Paul aux Rom 8, 9. A Paris, chez Jacques Langlois, Imprimeur ordinaire du Roy, et E. Langlois fils, rue S. Jacques, à la Reyne du Clergé, 1656, in-12, pp. 274. Les approbations de l'évêque du Puy, Henry de Maupas, et de l'évêque de Pamiers, Fran-

çois de Caulet, sont toutes deux datées du 1er avril 1656. On lit à la fin : « Achevé d'imprimer le 13 avril 1656 ». Barbier indique la date de 1650 : c'est sans doute une simple faute d'impression, malheureusement reproduite par ses derniers éditeurs. « Quelques exemplaires ont une très belle vignette dont M. Olier donna l'idée à Lebrun, et qui fut gravée par Boulanger sur les dessins de ce peintre. Elle représente Jésus-Christ instruisant ses disciples. Le Sauveur est debout, la main gauche levée, et tenant de la droite la croix (*Verbum abbreviatum*) et le saint Évangile » (*Vie de M. Olier*, 4e édit., t. III, p. 489).

Catechisme chrestien, pour la vie intérieure, par Monsieur Olier, Prestre, ancien curé de la parroisse du Faux-bourg S. Germain à Paris, Instituteur, Fondateur, et premier Superieur du seminaire de S. Sulpice; seconde édition; A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1657, in-12, pp. 264. *Similis quidem, at non eadem ac præcedens*, dit Baizé dans son *Catalogue de la Bibliothèque de la Doctrine chrétienne* (Bibliothèque de l'Arsenal, *Manuscrits*), quoiqu'on lise à la fin comme dans l'édition précédente : « Achevé d'imprimer le 13 avril 1656. — Dernière édition; A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1662, in-12, pp. 262, plus 1 feuillet pour l'extrait du privilège. *Alia etiam*, dit encore Baizé, *sed nihil immutata editio*. — Nouvelle édition; A Lyon, chez Pierre Compagnon et Robert Taillandier, rue Merciere, au Cœur bon, 1674, in-16, pp. 250. — Moroni indique encore : Paris, 1692 (*Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da S. Pietro sino ai nostri giorni, compilato dal cavaliere Gaetano Moroni romano;* In Venezia, 1855, art. *Sulpizio* (Seminario di S.), t. LXXI, p. 48). — A Paris, chez la veuve de Jacques Langlois, 1697, in-12, pp. 272. « Achevé d'imprimer pour la première fois en vertu des présentes (c'est-à-dire, d'un privilège daté du 12 novembre 1694) le 30 may 1697 ». Quelques exemplaires de cette édition portent : A Paris, chez Robert et Nicolas Pepie...

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, par Monsieur Olier, Prêtre, ancien curé de la paroisse du Fauxbourg

S. Germain à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du Séminaire de S. Sulpice; édition nouvelle; A Cologne, chez Jean de La Pierre, 1703, in-12, p. 1-258. Le frontispice a été gravé par Ph. Tiedeman. L'ouvrage de M. Olier est précédé de quelques liminaires dont voici le détail. D'abord une préface de l'imprimeur *Au lecteur*, qui débute ainsi : « Une personne de qualité, grand serviteur de Dieu, m'ayant sollicité de lui procurer un exemplaire de ce livre, et n'en pouvant trouver aucun à vendre, je priai un ami qui avait le seul que j'en aye jamais vu, de me le prêter pour le faire mettre sous la presse. Avant que de le donner à l'imprimeur, je le parcourus et y trouvai tant d'onction, tant de solidité et tant de clarté, que j'en fus charmé, non sans m'étonner en même temps qu'un tel livre ne fût pas plus connu, vu les grandes lumières dont il est rempli, expliquant si aisément les plus grands mystères de la Foi et du véritable Christianisme, que les plus simples même ne sauroient ne le pas comprendre. Il instruit d'une manière très facile dans la vie intérieure et dans toutes ses pratiques, conduisant son homme pas à pas et si bien dans le chemin de la perfection chrétienne, que pour peu qu'on y fasse attention, on ne sauroit s'égarer ni se méprendre, éclairant d'ailleurs l'esprit des vérités les plus profondes d'autant plus solidement, que l'auteur ne parle jamais qu'en se fondant sur la pure parole de Dieu, qui lui sert de guide d'un bout jusques à l'autre. Ayant de tels sentimens, vous jugez bien, cher lecteur, que je me fais un plaisir extrême de faire paraître derechef cet excellent catéchisme, qui quoique si petit, contient de si grands trésors. Je souhaiterois que tout le monde en eût connaissance, et qu'en le lisant on fût enflammé d'un amour si vif pour notre souverain bien, que rien ne fût capable de l'altérer éternellement ».

Viennent ensuite les approbations des Évêques du Puy et de Pamiers, des extraits du Dictionnaire de Moréri et de la *Vie de S. Vincent de Paul* par Abelly touchant M. Olier, et enfin ce passage de la « Lettre touchant les auteurs mystiques, § 82, p. 96 » : — « Le petit *Catéchisme chrétien pour*

la vie intérieure de M. Olier, Supérieur du séminaire de S. Sulpice, imprimé souvent à Paris, et publié même en Flamen à Louvain en 1686, contient le substantiel de ce que son titre promet, en se tenant presque toujours aux paroles et aux plus claires instructions de la Sainte Écriture ». L'auteur de cette *Lettre* est Pierre Poiret, ministre protestant et zélé quiétiste, né à Metz le 15 avril 1646, mort à Rheinsbourg, près de Leyde, le 21 mai 1719. Elle fait partie de son ouvrage intitulé : « La Théologie réelle, vulgairement dite la Théologie Germanique, avec quelques autres traités de même nature, une *Lettre et un catalogue sur les Écrivains mystiques...* » Amsterdam, 1700, in-12. C'est aussi le même Poiret qui a donné cette édition nouvelle du *Catéchisme chrétien*, la seule, à notre connaissance — et nous devons en dire autant pour les autres ouvrages de M. Olier — la seule qui ait été publiée au XVIIIe siècle. D'après Moroni, « quest' opera, citata da Poiret, attirò alcuni rimproveri di misticità al suo autore » (*Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, t. LXXI, p. 48).

A la suite du *Catéchisme*, l'éditeur a ajouté : « Exclamations et Élévations d'esprit sur les excellences merveilleuses de la Grâce, qui est la même *Vie intérieure* dont vient de parler ce *catéchisme* ». « L'auteur de cet opuscule, dit l'éditeur dans sa préface, ne nous est pas connu autrement sinon qu'il étoit prêtre de l'Oratoire, que l'édition de Mons de l'an 1630 (que nous avons suivie) ne marque que par les lettres F. H. P. D. L. ».

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, par M. Olier... nouvelle édition ; Lyon, Rusand, 1822, in-16, pp. 242. V. *L'Ami de la Religion* du 10 août 1822, t. XXXII, p. 415, 416. — Lyon, Rusand, 1825, in-16, pp. 242. — Avignon, Seguin aîné, 1836, in-32, pp. 200.

Catéchisme de la vie intérieure, par M. Olier, Curé de Saint-Sulpice ; Paris, Gaume frères, 1831 (et aussi 1837, 1847), in-32, pp. 244. — Lyon et Paris, Perisse frères, 1834 (1836, 1844), in-32, pp. XII-196. Non content de modifier le titre de l'ouvrage, M. Faillon, auteur de cette édition, en a également

un peu modifié le style et y a fait quelques retranchements : aussi est-elle peu recherchée.

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, par M. Olier, Prêtre, Instituteur... du séminaire de Saint-Sulpice ; Clermont-Ferrand, au bureau de la S. C. des Livres de Piété, 1834, in-32, pp. 240. — Clermont-Ferrand, imprimerie de Thibaud-Landriot, 1836, in-32, pp. 256. On n'a pas reproduit les Approbations.

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, par un Prêtre du Clergé (M. Olier, fondateur du séminaire de St-Sulpice) ; seule édition conforme aux éditions primitives ; Clermont-Ferrand, imprimerie de Thibaud-Landriot frères, 1851, in-32, pp. 224, avec les Approbations.

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, par M. Olier ; édition conforme aux éditions primitives : Paris, v^e Poussielgue-Rusand, 1856, in-32, pp. 219. — Paris, v^e Poussielgue, 1866, in-32, pp. 223. — Paris, Poussielgue frères, 1877, in-32, pp. 219.

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, par M. Olier ; nouvelle édition, précédée d'une Introduction par un prêtre de Saint-Sulpice ; Paris, Poussielgue, 1888, in-32, pp. 253. Dans l'*Introduction* (p. 11-29), on éclaircit « certains points de doctrine, moins facilement compris aujourd'hui qu'ils ne l'étaient du temps de l'auteur », et l'on donne « un exposé du plan de l'ouvrage ». En outre, « pour faciliter l'intelligence des détails », on a inséré « entre crochets, après le titre de chaque leçon, une note indiquant l'ordre des idées qu'on y développe ».

Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques, de Feller, Aimé, Scheffmacher, Rorhrbacher, Pey, Lefrançois, Alletz, Almeyda, Fleury, Pomey, Bellarmin, Meusy, Challoner, Gother, Surin et *Olier*, annotées et publiées (*sic*) par M. L. Migne, éditeur des *Cours complets* sur chaque branche de la science ecclésiastique ; Paris, chez l'éditeur, rue d'Amboise, hors la barrière d'Enfer, 1842, 2 gr. in-8°. Tome second contenant

Fleury... Surin et *Olier : Catéchisme chrétien pour la vie intérieure,* col. 1541-1592.

On a vu plus haut, à propos de l'édition donnée à Cologne en 1703, que le *Catéchisme chrétien* avait été traduit en flamand, Louvain, 1686 : il l'a été aussi en italien.

Catechismo della vita interiore, opera dell' abate Giangiacomo Olier, Institutore dé Sulpiziani di Francia, tradotto per Fr. Bonaventura Maria Dumaine, minore conventuale; Ferrara, 1858, per Domenico Taddei tip. Govern. in-16, pp. VIII-104. En tête est une petite notice sur M. Olier par le traducteur. Malheureusement, comme il parait par le seul titre, il n'a pas eu sous les yeux le texte d'une *édition conforme aux éditions primitives.* Cfr. *Civilta cattolica,* 3e série, t. XII, p. 98.

11. — *Explication des Cérémonies de la Grande Messe de Paroisse, selon l'usage romain,* par un Prestre du Clergé; A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1656 (*sic,* M. DC. LVI), in-12, pp. 569 sans les liminaires et la Table. La date de 1656 doit être une faute, car à la suite de l'extrait, non daté, du privilège, on lit : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 20 février 1657 ». De plus, l'approbation de l'évêque de Boulogne, François de Perrochel, est datée du 10 février 1657, et celle de l'évêque de Soissons, Charles de Bourbon, du 15 février aussi 1657. A la suite : *Explication du* Gloria in excelsis, *cantique des Anges, à la naissance de notre seigneur Jésus-Christ,* 4 feuillets non paginés.

Explication des cérémonies de la Grande Messe de paroisse, selon l'usage romain, par M. Olier, Prestre, ancien Curé de la paroisse du Fauxbourg S. Germain lez Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du Séminaire de S. Sulpice; A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1661, in-12, pp. 570, plus 3 feuillets non paginés contenant l' « Explication du *Gloria in excelsis* ». — A Lyon, chez Jean Certe, rue Mercière, à l'Enseigne de la Trinité, 1667, in-12, pp. 469, sans les liminaires, la table, le privilège, les Approbations et la préface. La pagination se continue jusqu'à l'Explication du *Gloria in excelsis* inclusivement. — A Paris, chez Jacques

Langlois, 1687, in-12, pp. 433, sans les liminaires, la Préface, les Approbations, le privilège daté du 5 avril 1687, l'Explication du *Gloria in excelsis* et la Table. — A Paris, chez Robert Pepie... 1695, in-12, pp. 433... A la fin : « Achevé d'imprimer pour la première fois, suivant le présent privilège, le 6 novembre 1687 » : cette édition est donc la même que la précédente. — Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1835, in-12, pp. 316. — Paris, librairie de Mme Ve Poussielgue-Rusand, 1858, in-32, pp. 572.

« J.-J. Olier mérite une place distinguée dans la bibliographie liturgique... Ce saint prêtre, l'un des derniers écrivains mystiques de la France, avait reçu d'en haut l'intelligence des mystères de la liturgie, à un degré rare avant lui, nous dirions presque inconnu depuis. Il fut en cela le digne contemporain du cardinal Bona » (D. Guéranger, *Institutions liturgiques,* t. II, p. 140). V. aussi *Vie de M. Olier,* 4e édition, t. III, p. 140-142.

Le manuscrit *autographe* de cet ouvrage est au séminaire Saint-Sulpice de Paris, ainsi que les autres manuscrits de M. Olier. Il se compose de 210 feuillets non paginés, écrits sur le *recto* et le *verso,* d'un petit format — celui que M. Olier employait habituellement, — savoir, $\frac{17}{11}$ centimètres, sauf 2 feuillets plus grands. Les corrections et les ratures y sont rares : l'auteur semble avoir écrit d'inspiration.

12. — *Introduction à la Vie et aux Vertus chrestiennes,* par M. Olier, Prestre, ancien Curé de la parroisse du Fauxbourg S. Germain lez-Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du Séminaire de S. Sulpice; A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1658, in-12, pp. 370, sans les Approbations, la Table et le Privilège. La première approbation (1 feuillet), datée du 3 mars 1657, est de Pierre Berthier, l'évêque de Montauban; la seconde (2 feuillets) est de l'évêque du Puy, Henry de Maupas, et datée du 2 avril 1657, jour où mourut M. Olier. Elle contient un bel éloge de l'auteur et de ses ouvrages. L'approbation des Docteurs, L. Bail et Antoine Raguier de Poussé, porte la date du 12 mai 1647 (*sic*). — Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois,

sur l'imprimé, 1659, in-12, pp. 370... — Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1661, in-12, pp. 370. Bien qu'il y ait correspondance exacte dans les pages entre cette édition et la précédente, elles sont cependant différentes. — A Rouen, chez Jacques Hérault, dans la court (*sic*) du Palais, 1662, in-12, pp. 370... Outre les approbations ci-dessus, cette édition en contient une signée *C. Mallet,* vicaire général de l'Archevêque, et datée, « à Rouen, au seminaire Archiepisc. ce 15 may 1662 ». — A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois, 1672, in-12, pp. 370... Différente de l'édition donnée en 1661. — Paris, chez Emmanuel Langlois et J. François du Bois, à la Reyne du Clergé, à l'Image S. Denis, 1684, in-12, pp. 370... — A Paris, chez Robert Pepie, rue Saint-Jacques, à l'Image de S. Basile, 1684, in-12, pp. 370 — A Paris, chez Jacques Langlois... 1689, in-12, pp. 360, sans les liminaires, les Approbations, le Privilège et la Table. *Achevé d'imprimer pour la première fois,* suivant le présent privilège, *le 6 octobre 1689.* D'après Pérennès, *Dictionnaire bibliographique,* ce serait la première édition! — A Paris, chez la veuve Jacques Langlois, 1698, in-12, pp. 370. — M. Faillon (*Vie de M. Olier,* 4 édit., t. III, p. 489) cite une édition de 1699 que je n'ai pas rencontrée.

Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, par M. Olier... nouvelle édition, Avignon, Fr. Seguin aîné, 1828, in-18 de 7 feuilles. — Nouvelle édition, Paris, Gaume, 1830, in-18, pp. 272. — Paris, Gaume, 1833, in-18 de 7 feuilles 3/4. — Paris, Gaume, 1837, in-32, pp. 313. — Nouvelle édition; Paris, v^e Poussielgue-Rusand, 1853, in-32, pp. xi-307. — Paris, v^e Poussielgue-Rusand, 1859, in-32, pp. 395. — Nouvelle édition, Paris, Poussielgue frères, 1875, in-32, pp. x-282. — Nouvelle édition, Paris, G. Téqui, libraire-éditeur, 1880, in-18, pp. 371.

13. — *Lettres spirituelles de M. Olier,* ancien Curé de la paroisse du Faux-bourg S. Germain à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; A Paris, chez Jacques et Emmanuel Langlois... 1672, in-8°, pp. 656, sans les liminaires et la Table. La *préface* est

de M. Tronson, éditeur du recueil, et comprend six pages. « Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 février 1672 ». Dans le privilège donné le 6 du même mois, il est dit que « l'*Introduction à la vie et aux vertus chrestiennes*, la *Journée chrestienne*, l'*Explication des Cérémonies de la Grande Messe*, et le *Catéchisme intérieur*, ont été plusieurs fois contrefaits dans les villes de Lyon, Rouen, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Avignon, et autres », au « grand préjudice » de Jacques Langlois. — Paris, chez Jacques Langlois... 1673, 2 in-12, pp. 526, 692, sans les liminaires, la Préface et les Tables. — A Paris, chez Emmanuel Langlois et J. François Du Bois... 1684, pp. 656... Même édition que celle de 1672, et comme celle-ci portant, *Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 février 1672*. — Paris, Gaume frères, 1831, 2 in-12, pp. 334, 374, — Nantes, Impr. Ch. Gailmard, 1851, 2 in-32, pp. 443, 438. Édition donnée par les soins de M. Boiteux, prêtre de S. Sulpice. — Paris, Vᵉ Poussielgue-Rusand, 1862, 2 in-32, pp. 556, 560. Cette édition ne reproduit pas la préface de M. Tronson.

Lettres de M. Olier, Fondateur du séminaire de Saint-Sulpice; nouvelle édition, revue sur les autographes, considérablement augmentée, accompagnée de notes biographiques, et précédée d'un abrégé de la vie de M. Olier; Paris, Victor Lecoffre, 1885, 2 in-8°, pp. xv-608, 636. « La première édition, que les éditions subséquentes n'ont fait que reproduire, renfermait seulement 250 lettres » : grâce aux autographes que possède le séminaire de S. Sulpice, M. Gamon, auteur de cette nouvelle édition, a pu en porter le nombre au chiffre de 433, et en outre « rétablir le texte primitif de plusieurs de celles que M. Tronson n'avait publiées qu'incomplètement ». Il a également, « pour le plus grand nombre de lettres, donné le nom des personnes à qui elles furent écrites, et la date, au moins approximative, de leur envoi » (*Avertissement sur cette nouvelle édition*, p. II). V. *Vie de M. Olier*, 4ᵉ édit., t. III, p. 489, 490.

L'*Histoire de l'Ordre des religieuses Filles de Notre-Dame* (Poitiers, 1694-1700, 2 vol. in-4°) contient (t. II, p. 248-250)

deux fort belles lettres de M. Olier à la Mère Des Granges, qui ont été inconnues à M. Faillon. Ayant eu le bonheur de les découvrir, nous les avons signalées à M. Gamon, qui les a insérées dans son édition (t. I, p. 76-79). — L'édition de *L'Enfance chrétienne,* ouvrage de M. Blanlo, donnée à Paris, chez Lethielleux en 1870, renferme également (p. 235-239) une « Lettre de M. Olier sur l'Enfance chrétienne ».

Nous avons aussi, en 1894, publié dans l'*Histoire des séminaires de Bordeaux et de Bazas* (t. I, p. 219, 220) une lettre jusque-là inédite de M. Olier, laquelle avait été découverte par M. Letourneau, supérieur du grand séminaire d'Angers. Elle fut écrite du Péray, très probablement entre le 8 et le 26 septembre 1653, et adressée à M. de Bretonvilliers.

On sait le cas que Bossuet faisait des *Lettres spirituelles* et de leur auteur. Il l'appelle *Virum praestantissimum ac sanctitatis odore florentem* (*Mystici in tuto,* cap. XXX, n. 99), et sur un des points les plus élevés de la vie spirituelle, la suspension des puissances de l'âme dans l'oraison, après avoir invoqué le témoignage des auteurs mystiques les plus autorisés, il cite jusqu'à six passages des *Lettres* de M. Olier sur ce sujet.

14. — *Traité des saints Ordres,* par Monsieur Olier, Prestre, ancien Curé de la paroisse de S. Sulpice du Faux-bourg S. Germain à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du Séminaire de S. Sulpice ; A Paris, chez Jacques Langlois, imprimeur ord. du Roy, au Mont Sainte Geneviefve, devant la Fontaine ; en sa Boutique dans la grande Salle du Palais, vis à vis la Grande Chambre, à la Reyne de Paix ; et Emmanuel Langlois, rue Saint-Jacques, à la Reyne du Clergé ; 1676, in-12, pp. 494 sans les liminaires et les Tables. L'approbation, signée *M. Grandin,* est du 12 novembre 1675, et le privilège du 28 novembre 1675. *Achevé d'imprimer le 10 décembre 1675.* « M. Nagot s'est trompé quand il a dit (*Vie de M. Olier,* p. 321) que le *Traité des saints Ordres* avait été le premier ouvrage de M. Olier livré à la publicité... Il n'en est pas fait mention dans le privilège qu'obtint en

1672 l'imprimeur des *Lettres spirituelles,* quoique tous les autres ouvrages de M. Olier, précédemment publiés, y soient nommés. Enfin, ce qui ne laisse lieu à aucun doute, le privilège accordé, le 28 (et non le 8, comme imprime M. Faillon) novembre 1675, à Jacques Langlois pour imprimer le *Traité des saints Ordres,* suppose clairement qu'il s'agit d'un ouvrage non encore connu du public, et que l'imprimeur *souhaiteroit mettre en lumière* » (*Vie de M. Olier,* 4e édit., t. III, p. 490). L'ouvrage fut publié par les soins de M. Tronson, qui l'enrichit d'un nombre considérable de passages latins tirés des Pères, des Théologiens et des Conciles. — A Paris, chez Robert Pepie... 1684, in-12, pp. 494... — Ibid. 1685, in-12, pp. 494... La même que les deux précédentes.

Traité des saints Ordres, par M. Olier, Curé de la paroisse Saint-Sulpice à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice ; Paris, Méquignon Junior fils aîné, 1817, in-12, pp. 406. — A Paris, chez Gaume frères, libraires, 1831, in-8°, pp. 440. Très belle édition, faite aux dépens de M. Mollevault ; malheureusement, l'incendie qui eut lieu en 1831 dans la rue du Pot-de-Fer consuma presque tous les exemplaires, ainsi que ceux des *Lettres spirituelles* de M. Olier, publiées cette même année chez le même libraire (2 vol. in-12). Après ce désastre, le bon M. Mollevault disait gaiement : « Jusqu'ici, je doutais si j'avais fait une bonne affaire : à présent, j'en suis assuré » ! (*Vie de M. Mollevault,* par M. Gamon ; Paris, 1875, in-12, p. 263). — Quatrième édition, revue avec soin ; Paris, chez Méquignon Junior, 1834, in-12, pp. 347. « Cette édition, est-il dit dans une note, a été imprimée sur la copie donnée en 1831 par les soins de MM. de Saint-Sulpice, un volume grand in-8°. On sait qu'elle ne laisse rien à désirer sous le rapport de la correction et des améliorations en tout genre qui y ont été faites ». — Quatrième (*sic*) édition, revue avec soin ; Paris, Méquignon Junior et J. Leroux, 1845, in-12, pp. 475. — Traité des saints Ordres, par M. Olier, ancien Curé de la paroisse et Fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ; cinquième édition, revue avec soin ; Paris, J. Leroux

et Jouby, 1856, in-12, pp. 483. — Sixième édition, revue avec soin; Paris, A. Jouby, 1861, in-12, pp. 475. — Septième édition, revue avec soin; Paris, librairie Jouby et Roger, 1868, in-32, pp. 479. — Huitième édition, revue avec soin; Paris, Jouby, 1873, in-32. — Neuvième édition, revue avec soin; Paris, A. Roger et Chernoviz, 1879, in-32, pp. 475. — Dixième édition, revue avec soin par un Supérieur de séminaire, de la Compagnie de Saint-Sulpice (M. L. Branchereau, Supérieur du grand séminaire d'Orléans); Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1896, in-32, pp. 573. Cette édition ne diffère pas substantiellement des précédentes. « Sauf de légères retouches destinées à faire disparaître quelques incorrections de langage, nous avons, dit le nouvel éditeur, conservé avec un religieux respect le texte de M. Olier, même avec ses archaïsmes. Nos principales corrections ont eu pour objet les textes latins cités au bas des pages, et dans lesquels il s'est glissé un grand nombre de fautes, dues le plus souvent à l'inattention des imprimeurs » (*Préface*, p. 21, 22). *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, août 1897, p. 1005.

Trattato dei santi Ordini, del venerabile G. G. Olier, antico Curato della parrocchia e fundatore del Seminario di San Sulpizio a Parigi, tradotto sulla nona edizione francese da Monsignor Gerlando Maria Gennardi, Vescovo di Acircale; Torino, Libreria internazionale cattolica e scientifica cav. L. Romano, Editore (sans date, mais *l'imprimatur* mis à la fin est du 7 avril 1885), in-32, pp. 478. L'évêque d'Acis en Sicile, auteur de cette traduction, la dédie aux élèves de son séminaire, auxquels il l'offre, en leur recommandant l'ouvrage, à propos du troisième centenaire de S. Charles Bor omée, archevêque de Milan, mort en 1584.

15. — *Pietas Seminarii Sancti Sulpitii*. — Cet opuscule parut pour la première fois dans un recueil intitulé : *Pia exercitia ad usum Seminarii Sancti Sulpitii ;* Lutetiæ, typis P. Didot, natu majoris, 1819, in-32, pp. 220. Le *Pietas* y occupe les pages 149-175. Depuis, il a été inséré dans d'autres recueils, notamment : — « Exercices de piété et règles de conduite pour un séminariste »; Avignon, L. Au-

banel, 1820, in-18, pp. 270. L'opuscule de M. Olier se lit aux pages 131-146. On y trouve également (p. 117-124) l'*Occupation sur les Grandeurs de la Très Sainte-Vierge en récitant le chapelet*. — « Le bon séminariste, ou Règles de conduite pour acquérir l'esprit ecclésiastique » ; Paris, Poussielgue-Rusand, 1839, in-32, pp. 256. Ce même recueil contient encore : Exercices envers Jésus et Marie, proposés au séminaire par M. Olier ; Examen sur les vertus chrétiennes et ecclésiastiques ; Avis salutaires aux ministres du Seigneur ; *Regulae artis artium quæ est regimen animarum*. — « Enchiridion clericorum, complectens : 1° libellum cui titulus, *Pietas seminarii* ; 2° Meditationes de Sanctissimo Altaris Sacramento ; 3° Epistolam S. Hieronymi ad Nepotianum » ; Parisiis, Vic, in-32, pp. 128. Id. Paris, Jules Vic, 1877, in-32, pp. 59. J'ai vu également une édition sans nom d'imprimeur et sans nom de lieu d'impression, où le *Pietas* occupe les pages 7-29, et où la préface avertit que cet *Enchiridion* a été aussi imprimé à Nantes et à Bordeaux. — « Manuel du séminariste », par M. Tronson, t. II de l'édition donnée en 1823, pag. 306-323.

Pietas Seminarii Sancti Sulpitii, auctore Joanne Jacobo Olier, Seminarii ac Societatis Presbyterorum S^ti^ Sulpitii vulgò nuncupatorum, Institutore ; opusculum ad fidem Autographi Oleriani restituit, explanatione perpetuâ et notis auxit Ferd. Labbe de Champgrand, Bituricus, Societatis S^ti^ Sulpitii presbyter ; accedit elucidatio orationis *O Jesu vivens in Mariâ* ; Biturigibus, ex officinâ Hippolyti Sire, typographi, 1879, in-18, pp. xxiv-412. — Secunda editio, Paris, librairie Victor Lecoffre, 1885, in-18, pp. 415.

16. — *Examen sur les vertus chrétiennes et ecclésiastiques ;* dans le *Manuel du séminariste de* M. Tronson, édition de 1823, t. II, p. 394, 395.

17. — *Avis salutaires aux ministres du Seigneur*, par M. Olier, Fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ; Dijon, imprimerie Pentet-Pommey, 1860, in-32, pp. 16. Avaient déjà paru dans le *Manuel du séminariste*, par M. Tronson, édit. de 1823, t. II, p. 443-451.

18. — *Sentiments de M. Olier sur la dévotion à Saint-Joseph;* Saint-Denis, imprimerie de Prévost, 1843, in-18, pp. 36. — Paris, imprimerie de De Soye, 1854, in-32 d'une demi-feuille.

Invocations to S[t] Joseph, By Mons. Olier, Funder of S[t] Sulpice; Bochampton, 1874.

« En 1837, M. Garnier, Supérieur de Saint-Sulpice, ayant désiré faire lire à la communauté, le jour de la fête de S. Joseph, ce que M. Olier avait écrit sur ce glorieux patriarche, M. Faillon réunit à la hâte les divers passages où le pieux fondateur de S[t]-Sulpice a parlé de S. Joseph. Après les avoir classés sous un certain nombre de titres particuliers qu'il réunit sous le titre général de *Sentiments de M. Olier sur S. Joseph,* il les porta au vénérable M. Garnier, qui les fit lire en effet et les glosa à la lecture spirituelle. — Ce petit écrit ayant été, les années suivantes, communiqué à quelques élèves du séminaire d'Issy, l'un d'eux prit la liberté de le transcrire, et peu après le fit imprimer de son chef, sans en avoir rien dit aux directeurs de la maison. Cette publication les affligea, parce que l'ouvrage était incomplet, et surtout parce qu'on pouvait ne pas bien entendre la sublime doctrine qui y est contenue. M. Carbon se fit donc remettre tous les exemplaires, et les mit sous clef; mais peu à peu, se relâchant de sa première résolution, il en donna quelques exemplaires aux plus fervents séminaristes, et bientôt l'opuscule fut connu au dedans et au dehors du séminaire. — L'heureuse impression que sa lecture faisait sur les personnes pieuses fut cause qu'on le réimprima plusieurs fois, et même qu'on l'a introduit, en totalité ou par fragments, dans quelques ouvrages composés récemment en l'honneur de S. Joseph. C'est ce qu'a fait, en particulier, l'auteur du *Mois de Saint Joseph, d'après les Docteurs et les Saints* » (Paris, Poussielgue, in-32. L'auteur est M[lle] Netty Du Boys). » Dans cet ouvrage, qui est honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie IX et de plusieurs approbations épiscopales, M. Olier a fourni les considérations du troisième, du vingtième et du vingt et unième jour, ce qui comprend tout

ce qu'il y a de plus important dans l'opuscule dont nous parlons. — Les *Sentiments de M. Olier sur Saint Joseph* ne furent pas accueillis en Canada moins favorablement qu'en France; on les y réimprima même en 1858, et il en fut tiré, dit-on, quarante mille exemplaires » (*Vie de M. Faillon,* prêtre de Saint-Sulpice, par l'auteur de la *Vie de M. Mollevault* (M. Gamon); Paris, 1877, in-12, p. 254, 255).

19. — *L'humilité enseignée par S. Vincent de Paul et M. Olier;* Besançon, imprimerie de Jacquin; Paris, Camus, 1855, in-32, pp. 32.

20. — *Maximes chrétiennes et ecclésiastiques* de M. Bourdoise, suivies des *Maximes sur l'obéissance de* M. Olier; Lyon, Lambert-Gentot, 1845, in-24, pp. 59. — Paris, Adrien Leclère, 1862, in-32, pp. 60.

21. — *Vie intérieure de la Très Sainte-Vierge,* ouvrage recueilli des écrits de M. Olier, fondateur de la Congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice; Rome, de l'imprimerie de Salviucci, 2 vol. gr. in-8°, pp. xxvi-436, xxii-531. — Paris, Poussielgue frères, 1875, in-12, pp. xvi-392. — Deuxième édition, Paris, Poussielgue frères, 1880, in-12, pp. xvii-392. Simple *réimpression* de la précédente. Voir nos articles Faillon et Icard.

Œuvres complètes de M. Olier, fondateur de la Société et du séminaire de Saint-Sulpice, réunies pour la première fois en collection, classées selon l'ordre logique, et publiées par M. l'abbé Migne; Tome unique; s'imprime et se vend chez J.-P. Migne, éditeur, aux Ateliers catholiques, rue d'Amboise, au Petit-Montrouge, barrière d'Enfer de Paris; 1856, gr. in-8°, coll. 1296. « Le mot *complètes* s'entend de toutes les œuvres éditées en quelque lieu, en quelque temps et en quelque format que ce soit, non de celles manuscrites qui peuvent exister dans les archives de Saint-Sulpice ou ailleurs ». (*Note de l'éditeur*). Voici les ouvrages contenus dans ce volume : — Vie de M. Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice à Paris, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, col. 9-50. C'est la *Vie* composée par M. Leschassier. — Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes,

col. 51-166. — La Journée chrétienne, col. 167-282. — Explication des Cérémonies de la grand'messe de paroisse, selon l'usage romain, col. 282-456. — Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, col. 455-506. — Traité des Saints Ordres, col. 505-726. — Lettres spirituelles, col. 727-1082. Il y en a dix de plus (260) que dans l'édition de 1672 : elles ont été tirées de la *Vie de M. Olier*. L'éditeur n'a pas reproduit la *préface* de M. Tronson. — Extraits des Mémoires manuscrits de M. Olier, sur les vertus chrétiennes et les grâces particulières dont il fut favorisé, recueillis par l'auteur de sa *Vie*, col. 1081-1184. — L'Esprit d'un Directeur des âmes, ou Maximes et pratiques de M. Olier touchant la direction, ouvrage recueilli d'après les entretiens et la conduite de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, et revu par M. Tronson, Supérieur du séminaire de St-Sulpice, col. 1183-1240. — *Regulæ artis artium quae est regimen animarum, traditæ à Sanctis Patribus, sive de agendis, sive de vitandis in directione spirituali*, col. 1239-1242. V. *Manuel du séminariste*, par M. Tronson, édit. de 1823, t. I, p. viii. — Avis salutaires aux ministres du Seigneur, col. 1243-1246. — Examen sur les vertus chrétiennes et ecclésiastiques, col. 1245, 1246. — *Pietas seminarii*, col. 1245-1252. — Discours sur S. François de Sales, col. 1253-1272. — Sentiments sur les Grandeurs de S. Joseph, col. 1285-1296.

Voir *Doctrine de M. Olier expliquée par ses écrits*, par M. H.-J. Icard, Supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice; deuxième édition; Paris, Lecoffre, 1891, in-8°, pp. viii-601. — L'*Idée du sacrifice dans la Religion chrétienne*, principalement d'après le P. de Condren et M. Olier, par M. l'abbé Lepin, docteur en théologie; Lyon et Paris, Delhomme et Briguet, 1897, in-8°, pp. 445. — Henri Joly, *La Psychologie des saints;* Paris, Lecoffre, 1897, in-12, passim : voir la Table, v° *Olier*.

« On attribue à M. Olier, dit M. Faillon, un ouvrage que nous n'avons pu nous procurer, malgré nos recherches. Il est intitulé : *La manière de faire oraison sur les vertus;* Paris, Langlois, 1656, in-24. On trouve apparemment un

abrégé de cet écrit au chap. 4[e] de l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes* » (*Vie de M. Olier,* 4[e] édition, t. III, p. 169, 170).

Feller, dans son *Journal historique et littéraire* (numéro du 15 mars 1792, p. 419), donne aussi comme étant « l'ouvrage de M. Olier, curé de S. Sulpice, mort en 1659 (*sic*) entre les bras de S. Vincent de Paul », l'ouvrage suivant : — *La Dévotion du Saint-Sacrement pour tous les jours du mois, suivie d'un exercice pour la communion,* etc.; Paris, Didot, et Bruxelles, chez Le Charlier, 1791, in-12, pp. 319, d'une très belle impression, avec des vignettes historiques; mais cet écrit est l'œuvre de M. Lasausse. Voir son article, n° 11.

A. — *Mémoires autographes.* Manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice. — Ces mémoires « se composent comme de deux parties : d'abord d'un grand nombre de traits de la vie de M. Olier, et ensuite des vues que Dieu lui donnait sur l'économie de la religion » (Faillon, *Vie de M. Olier,* 4[e] édition, t. I, p. xxxv). M. Olier les écrivit par l'ordre du P. Bataille, son confesseur, bénédictin de S[t]-Germain des Prés. « Ce père, dit M. Grandet, en donna à M. de Bretonvilliers, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, quatre-vingts cahiers écrits de la main du serviteur de Dieu » (*Les Saints Prêtres français du* XVII[e] *siècle,* ouvrage publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, par G. Letourneau, Prêtre de Saint-Sulpice, Supérieur du séminaire d'Angers; deuxième série; Angers et Paris, in-8°, p. 294). Déjà, au temps de M. Bourbon, il manquait deux cahiers, le 7[e] et le 8[e]. Depuis, les trois suivants ont disparu, savoir les 9[e], 10[e] et 11[e], plus quelques pages se rapportant au mois de septembre 1642. Ces derniers ont été retrouvés dans un abrégé qu'en fit M. Bourbon. Ce qui nous reste est aujourd'hui réuni en huit volumes reliés, veau fauve, avec filets dorés sur les plats. Chaque volume a 235 sur 175 millimètres; les feuillets du manuscrit autographe sont d'un plus petit format, 16 à 17 centimètres sur 11 à 12 (sauf trois ou quatre feuillets à la fin du VIII[e] volume, qui sont d'un format plus grand). De plus, chaque feuillet autographe est inséré entre deux feuilles

de papier blanc jaunâtre, à peu près de la dimension du volume. Les feuillets du manuscrit sont écrits au recto et au verso d'une petite écriture serrée, à 30 lignes environ par page, sans presque aucune marge : il y en a de 150 à 200 par volume. Il existait une pagination selon l'ancien ordre des cahiers; mais cette numérotation a été bouleversée dans le nouvel arrangement chronologique dont nous parlons plus bas.

Le séminaire de Saint-Sulpice possède en trois volumes in-4° une *copie* contenant « divers fragments des Mémoires de M. Olier, rangés par ordre de matières sous plusieurs chefs généraux, et renfermant quelques passages qui ne se trouvent point dans ce qui nous reste des mémoires autographes du même. Cette copie est très ancienne, puisqu'on y voit des remarques de la main de M. de Bretonvilliers; elle est d'ailleurs fort exacte; on ne s'y est pas permis le plus léger changement de style. Il parait que M. de Bretonvilliers s'en servit pour composer l'*Esprit* et la *Vie* de M. Olier. Quelques cahiers de cette copie sont de la main de M. Bourbon » (Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I, p. XXXI). — A quelle époque M. Olier commença-t-il à écrire ses *Mémoires?* On y trouve, à la date du 25 mars 1642, une observation qui semble servir de début, et qui pourrait peut-être fournir la réponse à la question posée : « Tout outré de voir une vie si courte pour servir notre maitre, souhaitant avoir mille vies, mille ans de vie pour le servir, je me suis vu encouragé et comme forcé de mettre la main à la plume pour raconter les louanges de mon maitre » (Tome I, p. 179 de la copie conservée à la *Solitude*). Mais le P. Bataille, qui avait commandé à M. Olier d'écrire au jour le jour les grâces qu'il recevait de Dieu, lui ayant dit de revenir sur celles qu'il avait reçues dans sa vie passée, ces retours sur le passé ont porté ceux qui ont classé ses cahiers à les mettre dans l'ordre chronologique des faits rapportés plutôt que dans celui de leur composition. En marge de la première page du premier volume, la première date qui apparait est celle de 1631; à la fin du dernier volume, on lit la date de 1652.

B. — *Écrits divers.* — Le catalogue suivant a été dressé sur les *autographes* mêmes de M. Olier conservés au séminaire de Saint-Sulpice, par M. Levesque, Directeur et Bibliothécaire au même séminaire.

Ces autographes forment 8 volumes, reliure pleine en veau fauve, avec filets dorés sur les plats, du même format que les *Mémoires* autographes. La tomaison n'est pas marquée, excepté pour les trois derniers. Chaque volume a un titre particulier.

a) *Création — La Très Sainte-Vierge.* — Création, pp. 118. — Mystères de la Sainte-Vierge, union à la Sainte-Vierge, pp. 190. — Ordinairement, petit papier, $\frac{17}{11}$, à 21 ou 23 lignes par page. Vers la fin, le format s'agrandit : $\frac{20}{14}$, puis $\frac{22}{16}$.

b) *Des saints Anges*, pp. 267 du format ordinaire ; puis 4 pages de fragments ne faisant pas suite au traité qui précède, mais sur le même sujet : ce sont probablement des essais. Ce traité fut composé en mars ou avril 1645.

c) *Sacrements, Oraison.* Format ordinaire, $\frac{17}{11}$. — Sacrements en général, Baptême, Confirmation, Extrême-Onction, pp. 140. La pagination primitive a été bouleversée. — Oraison, Méditation, Oraison perpétuelle, pp. 40. — Fragments : essais divers dont le principal est entré dans l'instruction à la princesse de Condé, 1647. Préparation générale pour l'oraison (d'une autre écriture, avec notes et corrections de la main de M. Olier). Fragments d'une lettre, ou traité commençant ainsi : « Ma très honorée fille ; Quoy que le traité suivant ne soit pas intitulé, *De l'humilité...* » (en partie d'une autre main, mais revu par M. Olier), pp. 55.

d) *Panégyriques des Saints :* format du manuscrit, $\frac{18}{12}$. — S. Joseph, pp. 13. — Mariage de S. Joseph avec la Sainte-Vierge, pp. 11. — Du grand S. Jean l'Évangéliste, pp. 10, d'un format plus grand. — De S. Étienne et de S. Jean, pp. 13. — *Tu es Petrus ;* notes en latin et en français, pp. 5. — La feste de S. Pierre, pp. 5. — Conversion de S. Paul, pp. 4. — S. Jacques, pp. 2. — Des Rogations, pp. 18. — L'esprit de la resurrection au baptême, pp. 8. — Feste de S. Barthélemi, pp. 4. — S. Barthélemi : De l'esprit apostolique, pp. 4. — De

S. Sulpice, deux discours, pp. 25. — Sermon du B. H. François de Sales : *Spiritus tuus bonus deducet me ;* notes sur les divers points, plusieurs essais des diverses parties du sermon, pp. 55. Mal édité dans Migne : on a fondu ensemble divers essais et notes. — S. Thomas d'Aquin, pp. 20. — S. Jean-Baptiste, pp. 5. — S. Denis, pp. 15. — L'Annonciation, fragment, pp. 4. — La feste de la Toussaint, pp. 7. — Sermon pour la Toussaint : *Sancti per fidem vicerunt regna,* pp. 23. — De la Toussaint, pp. 4. — De la feste de la Toussaint, essais, pp. 11. — 1651, Du saint et adorable mystère de la Toussaint, pp. 4, grand format. — S. Charles et S. Martin, pp. 7. — Conférence de S. Charles, pp. 2. — Conférence de S. Martin et de S. Charles, pp. 9.

f) *Fragments ;* petit format ordinaire. — Sermon de la Superbe, pp. 4. — De la Superbe et de la malignité de la chair, pp. 40. — Du Chrétien, pp. 21. — *Instaurare omnia in Christo,* pp. 2. — De la sainte Croix, pp. 4. — De la vertu de Pénitence, pp. 9. — De la Douceur, pp. 2. — De la Pauvreté, pp. 20. — De l'Humilité, pp. 15. — Communion spirituelle, pp. 30. — Le Dimanche, pp. 14. — Des Hymnes du saint office, pp. 4, grand format. — De l'esprit religieux, pp. 16. — Première communion, pp. 8. — Exhortation pour une vêture, pp. 7. — Fête de la Purification, sermon prêché à la paroisse, pp. 4. — *Ibunt de virtute in virtutem,* pp. 2. — Les exercices du matin pour les prêtres, pp. 3. — A des prêtres, sur le passage de Joël : *Residuum erucæ comedit locusta,* etc., pp. 8. — Ascension d'Élie, sur la sainte communion, pp. 4. — Fragments relatifs à la mère Agnès, pp. 8. — Fragments relatifs à Marie Rousseau, pp. 20. — Fragments qui paraissent venir des Mémoires, et vues sur la Sainte-Vierge, pp. 20.

g) *Divers écrits.*

Tome I. — Un grand nombre d'écrits, achevés ou non, se rapportant au séminaire et à la Compagnie de Saint-Sulpice, dessein, esprit, devoirs, pp. 209. — Instruction pour les clercs entrant dans la maison, pp. 20. — Avis sur l'oraison, l'union à Dieu, pp. 14 ; — sur le Chant, pp. 4. — Plusieurs projets

de supplique à l'Assemblée du Clergé au nom du séminaire, pp. 10. — Brouillon d'une lettre : « Monseigneur; J'auray le bien un jour de vous communiquer le projet du séminaire de Saint-Sulpice... », pp. 5. — Essais divers sur la Société de Saint-Sulpice, son esprit; *Pietas Seminarii*, pp. 25.

Tome II. — Simplicité de Dieu, pp. 9. — De la désappropriation, pp. 4. — S'abstenir est pour cette vie, jouir pour l'autre, pp. 3. — De l'Humilité, pp. 24. — L'Enfance chrétienne, pp. 10. — Des Grandeurs de Jésus, pp. 12. — Avertissement pour former Jésus en soi, pp. 4. — Dispositions de Jésus-Christ envers son Père, pp. 15. — De la vocation et institution des pasteurs de son Église, pp. 5. — Prêtre et Hostie, pp. 14. — (Essais) sur la Morale de J. C. N. S. et Maître, pp. 28. — Explication de l'esprit de servitude à l'Église, pp. 6. — De la vocation d'un chantre ou chanoine dans l'Église de Dieu, pp. 7. — Actes intérieurs : anéantissement, immolation, consommation, communion, louanges, remerciements, oblation, hostie consommée, sacrifice, pénitence, adoration, pp. 130 (Ce sont divers essais qui sont entrés ou devaient entrer probablement dans un ouvrage).

Tome III. — Baptême de Jésus-Christ, pp. 7. — 2e Dimanche de Karême, sur la Transfiguration, pp. 10. — 3e Dimanche de Karême : sourd, muet, aveugle, pp. 14. — Du S. dimanche de la Passion, pp. 6. — Dimanche de la Septuagésime, pp. 30. — De la Sexagésime, deux essais, pp. 10. — Quinquagésime, pp. 7. — Dimanche de la sainte quarantaine, pp. 14. — Du Jeûne, pp. 4. — Deuxième dimanche de Karême, pp. 9. — De la Transfiguration, pp. 15. — 4e Dimanche de Karême, pp. 13. — Le saint Dimanche de la Passion, pp. 6. — Dimanche des Rameaux, pp. 10. — La Résurrection, pp. 9. — *De Ascensione*, pp. 4. — Méditations sur l'Ascension, pp. 9. — La Fête-Dieu, pp. 18. — Oraison sur le jugement particulier, 8e dimanche après la Pentecôte, pp. 12. — L'Humilité, pp. 7. — Sur ce texte : *Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci* (sur les doctrines nouvelles), pp. 22. — Charité, pp. 7. — Divers fragments, pp. 10. — Des opinions du temps, pp. 4. — Maximes certaines de la grâce, pp. 10. — De la vé-

ritable Église, pp. 12, grand format. — Notes sur S. Mathias, sur l'Apostolat, pp. 4. — Preuve que l'Église romaine est la véritable Église, pp. 6, grand format. — Sur l'Enfer, pp. 6, grand format. — Du Pardon des injures (pour l'affaire des duels), pp. 6, grand format. — Note sur la Contemplation, pp. 1.

La *copie* conservée à la Solitude contient la plupart de ces écrits, et en outre les suivants dont on n'a plus les autographes :

De la Vie divine, pp. 41. — Des Attributs divins, pp. 235. — Des Mystères de Notre-Seigneur appliqués à chaque action de la journée, pp. 238. — Sur le titre de Péché. — J.-C. vrai soleil de justice. — Du Chrétien. — Du titre de *chrétien*. — Fondement de la confiance en Dieu. — Instruction du prêtre à l'autel. — Ouverture du Jubilé en 1651. — Jour des stigmates. — *Deus erat Verbum*. — Élie et Moïse ; S. Jean-Baptiste ; Baptême. — David entend la loi. — De l'Examen de conscience. — Sur ces paroles : *In viâ tuâ vivifica me*. — Explication du *Pater noster*. — Obligations des chrétiens comme enfants de Dieu. — Traité des Tentations diaboliques.

Retraite d'un curé. C'est l'opuscule désigné quelquefois sous ce titre : *Le Maître des Exercices*, titre qui est celui de l'Introduction. Il en existe une copie dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève et de l'École Sainte-Geneviève, à Paris.

Divers écrits pour la direction de la paroisse : — A. Pratiques de piété pour assister les malades. — B. De la préparation à la mort. — C. Règles pour l'administration des sacremens de Baptême, de Mariage, de Pénitence. — D. Principes généraux dont doivent convenir les prêtres pour confesser à Saint-Sulpice.

A la suite du *Catalogue* cité plus haut, M. Levesque ajoutait : « Nous avons à la Bibliothèque un certain nombre de petits volumes in-24 ou in-32 manuscrits, presque tous ayant appartenu à M. Tronson, et contenant plusieurs écrits de M. Olier.

« Ainsi, de la *Retraite d'un curé* nous avons deux copies, dont l'une est incomplète ; l'autre porte le nom de M. Tronson.

» Nous avons aussi une copie, in-24 de 320 pages avec le nom de M. Tronson, de l'Explication du *Pater*, et j'y remarque que les deux traités, *Obligations des chrétiens comme enfants de Dieu*, *Tentations diaboliques*, qui figurent dans la copie de la Solitude comme traités distincts, font partie de l'Explication du *Pater*, dont la conclusion suit ces deux développements.

» Une copie in-24 de 199 pages, ayant appartenu à M. Tronson, du *Traité de la Vie divine*. Il est dit dans une note écrite par M. Faillon, qu'une partie de ce Traité est extraite par M. Olier de ses Mémoires autographes.

» Une copie in-24 de la *Journée chrétienne*, faite avant la publication du livre, plus courte que l'imprimé, et offrant dans le texte quelques différences.

» Un petit volume in-24 contenant des Règles pour l'administration du Baptême, du Mariage et de la Pénitence, et les Propositions générales dont tous doivent convenir pour confesser en même esprit à Saint-Sulpice. Ce petit volume est par demandes et par réponses, comme un catéchisme.

» Enfin, une copie in-24 de 582 pages du *Traité des Anges*, ayant appartenu à M. Tronson. »

C. — Lettres autographes. — Le séminaire de Saint-Sulpice possède un recueil de lettres originales de M. Olier, lesquelles, après sa mort, furent rendues à la Compagnie. Elles sont reliées en un volume in-quarto de 657 pages, et distribuées en six classes. Presque toutes se lisent dans l'édition qu'en a donnée M. Gamon, sauf les suivantes, qui sont encore inédites : — 4 lettres adressées probablement à Marie Rousseau, et datées, probablement aussi, du carême de 1643, de l'octave de l'Ascension 1644, de janvier 1645 et carême de 1645 (pag. 614, 638, 641 et 642 du recueil); — 2 lettres à M. de Bretonvilliers, écrites, l'une, vers la mi-novembre 1652 (p. 567 du recueil), l'autre, simple billet de trois lignes, en l'année 1645 (p. 83). — 1 lettre à Mme de Saujeon, de novembre 1651 (p. 265 du recueil; ancienne copie); — enfin, un billet de trois lignes à une religieuse (p. 612).

Un placet à la reine Anne d'Autriche, pour la construction

du séminaire, juillet 1643 ; une lettre à M. Goulas, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, pour le même objet, 14 octobre 1644 : ces deux pièces existent en vieilles copies seulement, et sont aux Archives Nationales, S, 3512.

Une lettre à M. de Bretonvilliers, dont l'original a été trouvé à Angers, et dont nous avons parlé page 21.

A la fin d'un manuscrit conservé au grand séminaire d'Angers et contenant un *Traité de la charité* (par M. Le Blanc), il y a seize lettres de M. Olier, dont treize au moins sont encore inédites. C'est M. Grandet qui en fit faire la copie (33 pages in-4°) et mit en tête ce *titre-note :* « Lettres spirituelles de feu M. l'abbé Olier, qui n'ont pas encore été imprimées, dont j'ai les originaux entre les mains, qui m'ont été communiqués par Me Patas, religieuse de La Regrippière, Ordre de Fontevrault, au diocèse de Nantes, où M. Olier fit faire une retraite en allant à son prieuré de Clisson ».

D. — Avant la Révolution, la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice possédait un manuscrit de M. Olier auquel le rédacteur du catalogue a donné ce titre : *Logica et Moralis, Joannis Jacobi Olier, Seminarii Sancti Sulpitii Institutoris, manu exarata*, 1 vol. in-4°. V. *Catalogus bibliothecæ Seminarii Sancti Sulpitii materiarum ordine dispositus, tomis quinque;* t. V, p. 4337. Nous ignorons ce qu'est devenu ce manuscrit.

E. — *Joannis Jacobi Olier, Ecclesiæ Sancti Sulpitii Pastoris et Seminarii ejusdem Sancti Sulpitii fundatoris et Institutoris, Loci communes*, in-folio. Indiqué aussi dans le *Catalogus* cité p. 4375 (ce catalogue est aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine, inscrit sous les n°s 4179-4183, tome I du *Catalogue des Manuscrits* de cette bibliothèque). Nous n'avons pu retrouver ce manuscrit de M. Olier.

F. — *Joannis Jacobi Ollier* (sic), *Ecclesiæ Sancti Sulpitii Pastoris et Seminarii ejusdem Sancti Sulpitii Fundatoris et Institutoris, Loci communes*, in-4°. Indiqué à la page 4347 du Catalogue manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Saint-Sulpice, tome V. D'autre part, on lit au tome III du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*,

p. 193, n° 3832 : « Recueil de lieux communs par ordre alphabétique, attribués par le catalogue manuscrit à *Ollier* (sic). Papier : Hauteur, 230, largeur, 173 milimètres. Séminaire Saint-Sulpice ». La première fois que je lus ces lignes, je jugeai inutile de m'enquérir si cet *Ollier* était le fondateur de Saint-Sulpice, regardant comme invraisemblable que celui-ci eût fait un « *Recueil de lieux communs par ordre alphabétique* », bien que ce n° 3832 soit un des 72 manuscrits passés, après ou pendant la Révolution, du Séminaire Saint-Sulpice à la Bibliothèque Mazarine, sans compter les nombreux manuscrits de Dubuisson-Aubenay (voir notre article Le Breton). Depuis, et bien longtemps après, le catalogue cité de Saint-Sulpice est venu me détromper : M. Olier a bien composé un, et même deux recueils qu'un bibliothécaire a intitulés : *Loci communes*. Il y avait donc tout lieu de croire que le n° 3832 de la Mazarine était l'in-4° de la page 4347 du catalogue de Saint-Sulpice ; mais quand j'eus l'occasion de faire ce rapprochement, au mois d'octobre 1897, je ne pouvais retourner à Paris pour m'en assurer. Je priai donc M. Monier, Supérieur de la Maison-Saint-Jean, de le faire, et de me donner une description du manuscrit. Voici la lettre qu'il a bien voulu m'écrire :

« Le manuscrit que vous m'avez signalé est bien l'autographe de M. Olier, il n'y a pas à en douter. C'est son écriture, et l'aspect extérieur du volume, avec son cartonnage très simple, est bien celui des autres manuscrits de notre vénéré fondateur, tels que nous les avons vus autrefois, avant que notre piété filiale les eût parés de leur belle reliure d'aujourd'hui.

» Le volume a 375 feuillets et constitue, si nous en considérons le contenu, ce que nous appellerions aujourd'hui un *Répertoire* : des pensées, des textes surtout, rangés sous des titres écrits dans l'ordre alphabétique au haut des pages. Des onglets, assez grossièrement collés, indiquent le commencement de chaque *lettre* de l'alphabet.

» Le choix des textes cités nous donne une idée saisissante de l'activité d'esprit du serviteur de Dieu, en nous faisant

assister aux lectures diverses auxquelles il trouvait le temps de s'appliquer, la plume à la main, au milieu même des occupations les plus absorbantes de son ministère : nous y voyons figurer les écrits de saint Denys l'Aréopagite, ceux de saint Ambroise, les Révélations de sainte Brigitte, et, pour l'Écriture-Sainte, les livres des Rois.

» Mais ce sont les écrits de saint Denys qui occupent la plus grande place. Et cette circonstance nous permet de dater le manuscrit ; car il semble que M. Olier y fait allusion dans ses Mémoires. Nous y lisons, en effet, à la date du 6 octobre 1645 : — « Ces paroles me furent dites en me faisant ressouvenir de la purgation des anges bienheureux, dont hier j'eus l'honneur de recevoir l'intelligence en lisant saint Denys, où je fus appelé en la sainte oraison, où la bonté de Dieu me fit paraître qu'elle voulait *que je lusse pendant l'octave de ce saint toutes ses œuvres ;* et j'eus l'honneur en même temps d'avoir ce grand saint en mon âme, qui me faisait entendre qu'il me donnerait de son esprit en la lecture de ses œuvres. Ce qui me fut mis en l'esprit avec une persuasion, une onction et une substance qui m'embaumait : en suite de quoi je fus contraint de rompre un voyage que je voulais faire à la campagne pour me reposer, et je reçus alors ma guérison. Et dans la suite de la lecture, j'eus le bien de recevoir une grande intelligence de son esprit et de sa doctrine, *et fus forcé, en le lisant, d'écrire ce que je recevais de lumière rapportante à la sienne :* dont j'avais reçu, il y a près de six mois, intelligence, comme on peut le voir par un traité des *Anges*, où Dieu m'a fait l'honneur de se servir de moi pour l'écrire sous lui, sans savoir un seul mot de ce qui était en saint Denys ».

» Suivent, dans les Mémoires, d'assez longues considérations sur saint Denys, qu'il est inutile de reproduire. Mais la citation que je viens de transcrire suffit à donner d'une manière évidente la date de notre manuscrit, et peut même nous servir (ce qui est intéressant pour nous) à dater aussi le *Traité des Anges*, qui aurait été écrit, nous est-il dit,

six mois auparavant, c'est-à-dire en mars ou avril 1645.

» Il est intéressant aussi de voir la pensée qui a présidé au choix des citations; car chacun a sa manière propre de lire et d'annoter un livre. Les citations et les réflexions de notre annotateur ont, la plupart du temps, rapport à la prédication, et surtout à la vie spirituelle. On peut en juger par les titres des premières pages : *Amor; Nomen amoris; Anathema amoris; Amor unicus; Amor inebrians; Amor crucians; Amor purus; Amor patiens; Amoris modus; Amor perfectus; Modus perveniendi ad amorem Dei; Amor proprius; Adoratio; Amor inimici; Orare pro inimicis; Benefacere; Amor Dei in nos*... Chacun de ces titres a ordinairement une page, laquelle, pourtant, n'est pas toujours remplie. Le titre n'est souvent suivi que d'un petit texte, l'auteur se réservant d'y revenir à propos de ses lectures subséquentes et de ses réflexions personnelles. Et de fait, il y a beaucoup de pages où l'on voit bien, au caractère de l'écriture et à la nuance de l'encre, qu'il y est revenu à plusieurs reprises différentes et à des intervalles éloignés.

» En somme, quoique ce ne soit guère qu'un recueil, notre manuscrit ne laisse pas d'avoir une certaine importance, en nous faisant pénétrer dans le secret des habitudes de travail de M. Olier, et en nous montrant que ce génie, que nous nous figurions si spontané, ne dédaignait pas de prendre les moyens que nous employons tous, nous pauvres mortels, pour nous rappeler nos lectures et noter nos idées, afin de nous en servir à l'occasion.

» J'oubliais de dire que les notes sont tantôt en français, tantôt en latin, le plus souvent en latin; mais en un latin parfois assez négligé, comme lorsqu'on écrit pour soi. J'ai relevé cette expression : *Maxima Augustini*, pour dire, une « maxime » de saint Augustin.

» La lecture est, d'ailleurs, assez difficile. Les abréviations sont très nombreuses, et il faut une longue habitude pour les déchiffrer.

» Le pieux auteur cite quelquefois le texte grec, et il est à remarquer que son grec est toujours exactement accentué.

M. Lebarq avait fait la même remarque pour Bossuet.

» Naturellement, nous faisons faire de ce recueil une copie authentique, pour l'envoyer à Rome. »

A propos d'un ouvrage attribué à M. Olier qui n'a pu être retrouvé, *La manière de faire oraison sur les vertus,* nous avons dit plus haut (p. 27, 28) qu'on trouve apparemment un abrégé de cet écrit au chapitre IV[e] de l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes :* peut-être aussi peut-on voir un abrégé de cet abrégé dans une note écrite par le pieux auteur sur la feuille de garde du manuscrit dont nous venons de parler.

« *Methodus ut acquiratur virtus.*

» 1° Adorare virtutem in Christo : etenim virtutes in Christo sunt fructificantes.

» 2° Aliquid operari in hunc finem, ut orare, communicare.

» 3° Quandò movetur appetitus motu contrario virtuti, resistere motui, seque dare Christo, ut simus participes virtutis in Christo. »

G. — *Examens particuliers.* La première idée de cet ouvrage est due à M. Olier, qui y travailla de concert avec M. de Poussé, auquel il écrivait vers la mi-octobre 1648 :

« Je ne pense pas pouvoir travailler précisément, dans le temps où nous sommes, à tous les sujets que vous me marquez dans la vôtre qui concernent les vertus. J'ai fait des choses assez importantes en la retraite que j'ai faite à Meulan; je vous les donnerai à mon retour; suivez en attendant ce que vous avez commencé, et comme les sujets des vertus qui sont distinctes et séparées se peuvent joindre après coup les unes avec les autres, vous le ferez aisément dans le temps. Je prie Dieu que son esprit soit présent au vôtre pour vous donner ouverture à ce qui est de lui en ces griffonnements, que j'ai souvent appréhendé n'être très inutiles et à charge. Il est maître, il sait purifier le tout. On retranchera ce que vous aurez ajouté à l'humilité, s'il est hors de lieu » (*Lettres de M. Olier;* Paris, 1885, t. I, p. 436).

« On conserve au séminaire de Saint-Sulpice un ancien manuscrit des *Examens,* qui probablement sont tels que

M. Olier et M. de Poussé les avaient rédigés d'abord. Ce manuscrit vient de l'abbaye de Pébrac, où peut-être il avait été porté par M. Corbel, prêtre de la communauté, envoyé par M. Olier pour réformer cette abbaye. Il renferme en tout 158 examens, plus courts que ceux dont on se sert aujourd'hui, et divisés en trois points, dont le premier est l'adoration, le second l'examen ou la considération, et le troisième la demande. On en trouve un autre exemplaire à la bibliothèque particulière de l'Institut, qui porte la date de 1682 (1 vol. in-8°, n° 60), et qui paraît être une nouvelle rédaction des anciens Examens, faite par M. Tronson; car ils diffèrent des premiers pour le nombre, l'ordre des matières et les détails de mœurs » (*Vie de M. Olier*, 4e édition, t. III, p. 175, 176). Voir plus loin l'article *Tronson*, n. 7.

H. — L'original des trois pièces suivantes est de la main de M. Olier, et conservé aux Archives Nationales : — 1° Original du compromis d'entre Messieur l'abbé Ollier et sieur de Fiesque pour la cure de St-Sulpice (5 juillet 1645), L. 712. — 2° Déclaration de Monsieur Olier, Curé de St-Sulpice, touchant le rang par luy tenu en la procession du St Sacrement, le 6 août (9 décembre 1648), L. 769. — 3° Mémoire des points qui sont en question entre Messieurs les religieux de l'abbaie de St-Germain et Monsieur le Curé de St-Sulpice, lesquels le dit sieur Curé supplie Monsieur de Metz de les régler, afin que chacun d'eulx puisse s'emploier sous ses ordres à la gloire et au service de Dieu dans l'exercisse de leurs diverses fonctions, aux termes qui luy seront préfinis (sans date, vers 1650), L. 769.

I. — Ladveu et dénombrement que Reverend Pere en Dieu Messre Jehan-Jacques Olier... presente et baille au Roy notre Sire... dudit prieuré (de Clisson), in-4°. Archives départementales de la Loire-Inférieure.

2. M. BLANLO

1617-1657

Jean Blanlo, mort le 4 avril 1657, deux jours après M. Olier, selon la prédiction du serviteur de Dieu, était né à Bayeux le 24 juin 1617. Il fit ses premières études au collège de cette ville, et sa philosophie au collège de Caen tenu par les PP. Jésuites. Il alla ensuite à Paris, doubla sa philosophie au collège des Grassins, étudia la théologie, prit le grade de bachelier, et en 1639, n'étant âgé que de 22 ans, remplaça dans la chaire de philosophie du collège des Grassins M. Grandin, nommé professeur de théologie en Sorbonne. Attiré par l'odeur des vertus qui se pratiquaient au séminaire de Saint-Sulpice, rempli surtout d'une vénération singulière pour M. Olier, qui en était l'âme et le modèle, il quitta sa chaire de philosophie pour se ranger sous la discipline d'un si saint maître. Entré au séminaire de St-Sulpice le 18 septembre 1651, n'étant encore que clerc, il fut bientôt après admis par M. Olier au nombre de ses enfants, et chargé d'enseigner la théologie au séminaire. Tout ayant été dit sur les talents, les succès, la piété et la sainte mort du vertueux sous-diacre, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à la *Vie de M. Olier,* à la *Notice historique* placée en tête des éditions de *L'Enfance chrétienne* publiées au XIXe siècle, et à l'*Histoire du diocèse de Bayeux,* par Hermant (Caen, 1705, in-4°), ouvrage auquel M. Galais, auteur de cette *Notice,* déclare en avoir emprunté « presque tous les détails ».

1. — *Jesus, Marie, Joseph. L'enfance chrestienne, qui est une participation de l'esprit et de la grace du divin Enfant Jesus Verbe Incarné. Composée par Mre Jean Blanlo, sous-diacre, Bachelier en Théologie et ancien Professeur de Philosophie au collège des Grassins. Avec la sainte Enfance, qui contient diverses considérations, pratiques et méditations pour honorer le saint Enfant Jesus Verbe Incarné.* A Paris, chez la veuve Denis Thierry, rue Saint-

Jacques, à l'Enseigne de Saint Denis, près Saint-Yves; 1665, avec privilège et approbation; in-12. — Au saint Enfant Jésus Verbe Incarné (1 feuillet). Au lecteur (2 ff. 1/2). Table des chapitres (2 pages). Extrait du privilège donné le 9 novembre 1664 (1 page). Achevé d'imprimer pour la première fois le 18 janvier 1665. Approbation des Docteurs Le Sauvage et Desperiers, du 8 janvier 1665 (1 page). Errata (1 page). *De l'Enfance chrestienne*... pp. 151. — La Sainte Enfance du Verbe Incarné, qui contient diverses considérations, méditations, et pratiques de piété en son honneur. A l'usage des ames devotes au Saint Enfant Jesus Verbe Incarné. Seconde partie. A Paris, chez la veuve Denis Thierry... 1665, pp. 156 sans la Table. Cette *seconde partie* n'est pas toute entière de M. Blanlo; elle peut cependant, dit l'éditeur, « lui être attribuée, puisque le supplément est peu considérable, et qu'il a été donné par un disciple d'un si bon et religieux maître ».

Jésus, Marie, Joseph. *L'Enfance chrétienne,* par M. J. Blanlo, Sous-diacre, Bachelier en théologie, Professeur au Séminaire de Saint-Sulpice; avec diverses considérations, pratiques et méditations pour honorer le Saint Enfant Jésus; Nouvelle édition, corrigée et augmentée; Paris, Gaume frères, 1838, in-32, pp. xvi-307. — Paris, Gaume frères, 1847, in-32, pp. 320. — Paris, P. Lethielleux, 1870, in-32, pp. 252. — Paris, P. Lethielleux, 1882, in-32, pp. 228. — Le nouvel éditeur (M. de Champgrand) a « reproduit littéralement l'ancien texte, sauf quelques changements fort légers. Mais à la place de plusieurs antiennes et oraisons qui terminaient le volume », il a « substitué quelques pensées de personnages d'une éminente vertu, sur le même sujet de la petitesse et enfance chrétienne », savoir : *Litanies en l'honneur de la divine Enfance de Jésus,* attribuées à Fénelon, archevêque de Cambrai; *Sentiments du Cardinal de Bérulle sur la petitesse chrétienne; Lettre de M. Olier sur l'Enfance chrétienne; Lettre de M. de Renty à son directeur.*

« Opuscule très solide, plein d'onction et de fraicheur, et d'un fort bon style » (*Bibliographie catholique,* t. LIV, p. 314. Voir aussi t. LXVI, p. 338).

A. — *Traité de la charité décrite par S. Paul*, in-4°, pp. 512. Porté au Puy par un des élèves de M. Blanlo, ce manuscrit, au moment de la Révolution, se trouvait dans la collégiale de Monistrol : il a été acquis pour le séminaire de St-Sulpice, en 1876, par M. Icard, Supérieur général de la Compagnie.

B. — *Annotationes theologicæ* : 1. in Tractatum de Fide ; 2. in Tractatum de Deo ; 3. in Tractatum de SS. Trinitate ; 4. in Tractatum de mysterio Incarnationis ; 5. in *Medullam* (*Theologiæ Moralis*, auctore Busembaum) ; in-folio, pp. 105. Archives du Chapitre cathédral de Bayeux.

« M. Blanlo avait encore composé d'autres écrits : des *Commentaires sur le Cantique des Cantiques*, des *Méditations sur la pénitence de la Madeleine*, des *Notes sur l'Écriture-Sainte*, et quelques autres ouvrages manuscrits, que l'on a conservés longtemps avec ses divers traités de théologie, dans la bibliothèque du Chapitre de Bayeux. » (Notice citée).

3. M. DE PARLAGES
† 1662

Jean de Gardies de Parlages, l'un des premiers disciples de M. Olier et des plus chéris du pieux fondateur, naquit au diocèse de Nîmes ou de Lodève. Il eut pour père Jean de Grégoire de Gardies, vicomte de Montpeyroux, et pour mère Françoise de Claret de Saint-Félix, nièce de Louis de Claret, évêque de St-Papoul. Par sa mère encore, il était neveu du maréchal de Toiras, et de Claude de Saint-Bonnet Toiras, évêque de Nîmes, qui lui conféra la tonsure cléricale, et l'attacha à son diocèse en lui donnant le prieuré de St-Julien de Monoblet. Étant ensuite allé à Paris pour étudier les sciences ecclésiastiques, il suivit avec succès les cours de Sorbonne, fut le 13e de sa *licence*, et devint docteur en théologie de la maison de Sorbonne en 1645. Le 26 mars de l'année 1644, il fut ordonné prêtre. Renonçant dès lors aux espérances auxquelles semblaient lui donner droit ses talents

et sa naissance, il alla, le 25 février 1645, s'offrir à M. Olier, qui l'admit dans le séminaire de Saint-Sulpice, et M. de Parlages s'y attacha bientôt pour toujours.

C'est à la paroisse qu'il exerça son zèle. Dès 1647, il y remplit les fonctions de supérieur de la Communauté des prêtres, en l'absence de M. Du Ferrier, qui était alors à Rodez. L'année suivante, M. de Parlages dut se retirer à Montpeyroux, à cause du mauvais état de sa santé. Il ne revint à Paris qu'en 1650 ou 1651. M. Olier le nomma alors supérieur de la communauté de la paroisse, à la place de M. de Queylus, envoyé à Viviers pour y fonder le séminaire. Il alla ensuite aider l'évêque d'Amiens, François Faure, dans l'établissement de son séminaire commencé en 1656. Au bout de trois ans, pendant les vacances de 1659, M. de Bretonvilliers rappela M. de Parlages à Paris, où il reprit sa fonction de supérieur à la communauté. Il mourut au presbytère de la paroisse, le 21 septembre 1662, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle basse du séminaire. Il avait fait le séminaire son héritier et lui avait légué sa bibliothèque.

1. — *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis sur ce qui est arrivé dans une paroisse de Paris à un seigneur de la Cour;* in-4°. Elle est datée du 24 mars 1655. M. Baudrand, dans sa Notice sur M. de Bretonvilliers, nous apprend que cette lettre était adressée à l'évêque d'Amiens, François Faure, et qu'elle avait surtout pour but de rétablir la vérité sur ce qui s'était passé dans l'affaire du duc de Liancourt : « C'est la raison, ajoute-t-il, pour laquelle on la donna au public ». M. de Parlages avait, en effet, qualité pour témoigner dans cette circonstance; car c'était lui, comme docteur de Sorbonne, que M. de Bretonvilliers, avec qui il demeurait, avait prié d'aller, au nom de toute la communauté, consulter « le concile permanent des Gaules » sur la conduite que M. Picoté devait tenir à l'égard du duc de Liancourt, fort lié, comme tout le monde le sait, avec le parti janséniste. En 1652, M. de Parlages avait aussi été un de ceux qui assistèrent à la conférence qui eut lieu chez M. Olier entre le P. Desmares, de l'Oratoire, et Dom Pierre de Saint-Joseph,

Feuillant. Il signa ensuite le billet que M. de Bretonvilliers fit imprimer et répandit dans le public, pour l' « assurer que le P. Desmares ne répondit jamais bien nettement à la question proposée par M. Olier, à laquelle, au contraire, le P. Feuillant répondit sans difficulté ». (Faillon, *Vie de M. Olier*, 4e édition, t. II, p. 442).

2. — Pendant les deux dernières années de sa vie, M. de Parlages s'occupa aussi de la *Vie de la mère Agnès de Langeac,* à laquelle M. Le Breton travaillait de son côté, et que M. de Lantages donna enfin au public en l'année 1665.

4. M. LE BLANC

1625?-1670

Étienne Le Blanc naquit vers 1625 dans le diocèse de Paris. Son père, qui était ministre de la religion prétendue réformée au Plessis-Marly, près de Dourdan, le fit élever dans les principes de sa secte, ainsi que ses frères, dont l'aîné, Louis Le Blanc de Beaulieu, se fit un nom comme ministre et professeur à Sedan, surtout par son ouvrage intitulé : *Theses theologicæ, variis temporibus in Academiâ Sedanensi editæ et ad disputandum propositæ, authore Ludovico Le Blanc, Verbi divini Ministro et Theologiæ Professore;* Londini, 1675, in-fol., pp. 820 (Cfr Moréri, art. *Beaulieu*; Haag, *La France protestante*, v° *Le Blanc*). — Plus heureux que son frère Louis, Étienne ouvrit de bonne heure les yeux à la lumière : il abjura l'hérésie et en même temps résolut de consacrer sa vie à la défense de l'Église en embrassant l'état ecclésiastique. Il fut admis au séminaire de Saint-Sulpice le 17 octobre 1650, et profita si bien sous la conduite de ses directeurs, qu'en très peu de temps il devint un des meilleurs disciples de M. Olier. Ce maître si éclairé lui donna même dans les dernières années de sa vie des témoignages singuliers de confiance; car, non seulement il lui communiquait ses écrits, mais il lui demandait ses observations, dont il faisait un très grand cas. Ce fut d'après le

conseil de M. Olier que M. Le Blanc se détermina à prendre les grades théologiques en Sorbonne. Entré en licence en 1656, il en sortit avec honneur en 1658, et aussitôt après reçut le bonnet de docteur. Il était dès lors attaché à la Compagnie de Saint-Sulpice, et il en devint l'un des douze assistants en l'année 1659. Vers le même temps, M. de Bretonvilliers lui confia la chaire de dogme au séminaire de Paris, et M. Le Blanc l'occupa jusqu'aux vacances de 1664.

Il prit une part active aux luttes qui eurent lieu en Sorbonne dans les années 1663 et 1664, au sujet des droits du Souverain Pontife. Ainsi que ses confrères de Saint-Sulpice qui assistèrent, en qualité de docteurs, à ces orageuses séances, M. Le Blanc se montra toujours zélé défenseur des prérogatives du Saint-Siège. C'est le témoignage que lui rend l'auteur d'un mémoire adressé à Colbert, et publié par M. Charles Gérin (*Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682;* seconde édition; Paris, 1870, in-8°, p. 26). Parlant de la séance du 31 janvier 1663, dans laquelle on proposa d'enregistrer un arrêt du Parlement qui défendait de soutenir trois thèses favorables à Rome, le *Mémoire* dit : « Les sieurs de La Barmondière et Le Blanc, de Saint-Sulpice, accusèrent la Faculté de péché mortel; et le dernier dit que c'était par lâcheté et par crainte des puissances temporelles qu'on registrait cet arrêt ». L'année suivante, dans la séance du 14 mai, où il s'agissait de censurer quelques propositions de Jacques Vernant, M. Le Blanc partagea également l'avis des docteurs les plus dévoués au Saint-Siège.

En 1664, M. Le Blanc fut envoyé au séminaire de Notre-Dame du Puy pour enseigner la théologie dogmatique. Il y donna des traités qualifiés *simples et clairs*. « Il avait, dit Grandet, un talent rare pour parler et pour écrire ». Il était aussi doué du talent de la poésie, et il composa plusieurs cantiques qui entrèrent dans les premiers recueils faits pour les Catéchismes de Saint-Sulpice. Grandet nous apprend encore que M. Le Blanc composa « sur les qualités que S. Paul donne à la charité dans le XIII° chapitre de sa pre-

mière Épître aux Corinthiens : *Charitas patiens est, benigna est,* etc., un petit traité qui est plein d'esprit et de piété. Il serait à souhaiter, ajoute Grandet, pour l'édification des fidèles, qu'il fût imprimé. J'en ai fait faire une copie ». « Le séminaire d'Angers, ajoute l'éditeur de Grandet, possède encore cette copie (in-4° de 268 pages). C'est à la suite de ce manuscrit que l'on a eu le bonheur de retrouver récemment une quinzaine de lettres inédites de M. Olier » (Grandet, *Les saints Prêtres français du* XVIIe *siècle;* deuxième série, p. 351-354). M. Le Blanc quitta le séminaire du Puy vers 1668, et rentra au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, où il mourut le 18 — ou le 20 — octobre 1670, âgé d'environ 45 ans.

En dehors des écrits cités, nous voyons encore indiqué : *Domini* Le Blanc, *Presbyteri, Doctoris Sacræ Facultatis Parisiensis, Theologia,* 1 vol. in-4°. Avant la Révolution, ce manuscrit était dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice, d'après le *Catalogus bibliothecæ Seminarii S^ti Sulpitii materiarum ordine dispositus,* t. V, p. 4299.

5. M. DOLIER

1632-1675

Jean-Antoine Dolier naquit en 1632 dans une petite ville du Vendômois. La piété était comme héréditaire dans sa famille. Un de ses oncles, comme lui nommé Antoine Dolier, jeta un tel éclat de sainteté dans la paroisse de St-Laurent de Montoire (Loir-et-Cher), dont il fut vingt-sept ans curé, qu'un de ses contemporains n'a pas craint d'en parler comme d'un saint à canoniser. Formé à une si bonne école, Jean-Antoine fit de bonne heure augurer qu'il serait, lui aussi, un prêtre selon le cœur de Dieu. Le 17 février 1652, il entra au séminaire de Saint-Sulpice pour s'y préparer à la réception des saints Ordres. Il eut ainsi l'avantage d'être formé à l'esprit ecclésiastique par M. Olier et par ses premiers disciples. « Après avoir été reçu dans la Compagnie de Saint-Sulpice, dit une note manuscrite laissée par un contemporain

de M. Dolier, on l'employa dans plusieurs séminaires de France à instruire les jeunes ecclésiastiques, et partout avec fruit et grande édification ». On ne sait pas d'une manière certaine en quel séminaire il fut d'abord envoyé : cependant, on est fondé à croire que ce fut celui de Nantes, et qu'il y resta jusqu'en 1660, année où Saint-Sulpice quitta ce séminaire. C'est, en effet, vers ce temps-là que M. Dolier alla au séminaire de Clermont. Lorsque M. de Poussé visita cette maison, au mois de septembre 1663, il y trouva M. Dolier honoré de l'estime et de la confiance de tout le clergé qui recourait à lui comme à un prêtre spirituel et instruit. Au rapport d'un de ses contemporains, c'était « un grand serviteur de Dieu et un esclave très fidèle de la Sainte-Vierge ». Il ne cessa jusqu'à sa mort de travailler avec un zèle infatigable à la perfection des séminaristes et à la sanctification des paroissiens de St-Ferréol (1). Il n'avait que quarante-trois ans lorsqu'il rendit à Dieu sa belle âme, le 2 novembre 1675. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'église du séminaire. Sa réputation de sainteté était telle, que, par un excès de piété mal entendu, les fidèles allèrent jusqu'à allumer des cierges sur son tombeau, comme cela se pratique à l'égard des saints que l'Église a placés sur les autels. « La pensée d'allumer des cierges sur le tombeau de M. Dolier ne m'agrée pas, écrivait M. Tronson, le 30 juillet 1676, à M. Baudrand, alors supérieur du séminaire de Clermont ; vous avez bien fait d'empêcher qu'on en allumât, même sur l'autel. Au nom de Dieu, travaillez à cela comme à une chose qui est très importante, et pour le dedans et pour le dehors du séminaire ».

A Clermont, M. Dolier était chargé d'enseigner la théologie dogmatique. Par modestie sans doute, il se contentait d'ex-

(1) Le prieuré de St-Ferréol, situé dans le faubourg nord-est de Clermond-Ferrand, au-dessous de la Poterne, fut cédé en 1653 par les Bénédictins de St-Allyre à l'évêque de Clermont pour servir de séminaire. C'était une cure ou vicairie perpétuelle, qui continua à être desservie, en même temps que le séminaire, par les prêtres de St-Sulpice.

pliquer « le moëlleux Abelly » (1). M. de Poussé, faisant la visite, le pria de donner par écrit quelques-unes de ses explications, et dans la suite M. Dolier composa sur les *Sacrements* des traités qui, longtemps encore après lui, furent dictés et expliqués par les professeurs. Il fit aussi sur les *Examens particuliers* un travail dont on n'indique pas l'objet d'une manière plus précise.

En 1673, il fut chargé d'examiner l'ouvrage du P. Cladière sur les miracles opérés à Notre-Dame de Vassivière, célèbre pèlerinage dans le diocèse de Clermont. M. Dolier rendit compte de son travail à l'évêque, qui lui fit écrire, le 6 janvier 1674, une lettre conservée dans les archives de l'église de Besse-en-Chandesse, dont Vassivière n'est distant que de 7 kilomètres. M. Dolier y répondit par la lettre suivante, conservée dans les mêmes archives : — « Au séminaire de Clermont, ce 10 janvier 1674; Monsieur; Je vous renvoie les papiers que vous m'avez laissés. J'ai marqué quelque chose dans le feuillet suivant, que M[gr] de Clermont désire que l'on ôte, et ayant aussi par son ordre vu les originaux, j'y ai remarqué quelque petite chose non conforme à iceux, et que par conséquent il faut changer dans l'histoire. Pour ce qui est des miracles rapportés dans le livret du P. Coissard (2), et de quelques autres encore, n'ayant pas les originaux, je n'ai pu les vérifier. Je n'ai pas fait difficulté d'effacer quelques

(1) *Medulla theologica ex sacris Scripturis, Conciliorum et SS. Patrum ac Doctorum placitis expressa...* Authore Magistro Ludovico Abelly Parisino, in Sacrâ Theologiæ Facultate Doctore; Parisiis, 1667, 2 in-12.

(2) Michel Coyssard, né à Besse (Puy-de-Dôme) le 25 septembre 1547, entré au noviciat de la Compagnie de Jésus le 8 septembre 1562, mourut à Lyon le 10 juin 1623. On peut voir dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Bruxelles, 1891, t. II, p. 1598-1607) la liste de ses nombreux ouvrages. Le « livret » dont il est ici question, et qui est « de toute rareté », a pour titre : *Abbregé de l'histoire, et miracles, tres bien averez, de N. Dame de Vassiuière, près du grand Mont d'Or en Auuergne, à vne lieüe de Besse; Le tout fidelement tiré des Mémoires authentiques de M. Jean Cladiere, Notaire juré en l'Officialité de Clermont, envoyez à Lyon, au R. P. M. C. I.* A Lyon, chez Lovys Mugvet, 1615, in-8°, pp. 99.

petites notes d'exagération que j'ai vu être au delà de ce qui était dans les originaux; la Sainte-Vierge, assurément, ne voulant pas être honorée que selon la plus exacte vérité ». Suit une phrase biffée, dans laquelle M. Dolier, après avoir fait observer que le style de l'auteur était un peu embarrassé et confus, ajoutait : « Néanmoins, cela n'empêchera pas qu'il ne puisse être utile pour la gloire de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère ». Enfin, il concluait ainsi : « Par charité, Monsieur, faites-moi part de vos prières envers Elle, et me croyez, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. J.-Ant. *Dolier,* p. ind. ». Les *observations* qui sont jointes à cette lettre montrent en M. Dolier un critique aussi éclairé que sage et pieux.

L'ouvrage du P. Cladière parut anonyme en 1688 sous ce titre : « L'Histoire de la Sainte Chapelle de Notre-Dame de Vassivière près du Mont-d'Or en Auvergne, célèbre par les miracles que Dieu y fait continuellement par l'intercession de sa très-pure et glorieuse mère; composée par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur »; A Clermont, par Damien Boujon, Imprimeur, à l'Image Saint Jean l'Evangeliste, devant le Palais, 1688, in-12, pp. 352 sans les liminaires et la Table. D. Tassin (*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur,* p. 782) donne très imparfaitement le titre de cet ouvrage, et le dit à tort imprimé en *1690.* Dom Cladière appartenait vraisemblablement à la famille du notaire Jean Cladière, dont il est parlé dans le titre de l'ouvrage du P. Coyssard, car il était né « dans le diocèse de Clermont ».

6. M. de BRETONVILLIERS

1620-1676

Alexandre le Ragois de Bretonvilliers, second fils de M. de Bretonvilliers, Conseiller d'État et Secrétaire du Conseil du roi, naquit à Paris en 1620. Il fit ses études d'abord au collège de Navarre, puis à celui de Clermont, connu plus

tard sous le nom de collège *Louis-le-Grand*. Incertain sur sa vocation, il suivit les cours de Droit, par déférence pour son père : il était même sur le point d'entrer dans la diplomatie, lorsqu'il fut mis en rapport avec M. Olier. Celui-ci l'admit au séminaire en 1643, lui résigna la cure de St-Sulpice en 1652, et l'eut pour successeur dans la charge de supérieur en 1657. M. de Bretonvilliers obtint en 1664 du cardinal Chigi, neveu d'Alexandre VII et son légat *à latere* en France, des lettres patentes approuvant et confirmant l'établissement du séminaire; il transféra la *Solitude*, de Vaugirard où elle avait été d'abord établie, dans sa propriété d'Avron, qu'il donna à la Compagnie pour cet usage; il unit définitivement au séminaire de Saint-Sulpice ceux du Puy et de Clermont-Ferrand, dont M. Olier avait précédemment pris la conduite; il accepta celle des séminaires de Limoges et de Lyon; fit en 1671 le pèlerinage de Lorette et de Rome, et mourut à Paris le 13 juin 1676, léguant une grande partie de ses immenses biens à la Compagnie, qui, par l'organe de son supérieur, M. Tronson, n'en retint à peu près que la maison d'Issy.

Le portrait de M. de Bretonvilliers, peint par Montagne, a été gravé par L. Barbery : la légende placée au bas de la gravure est conçue en ces termes : — *Alexander le Ragois de Bretonvilliers, presbyter, Joannis Jacobi Olier fundatoris et primi superioris Seminarii Sti Sulpitii Successor, Hæres operis, Æmulus pietatis : Stupendum in ditissimo patrimonio paupertatis Exemplar; semper sibi parcus, pauperibus nunquam, verè pauperum Pater; Spiritu precum, Sacerdotii zelo, ac Deiparæ Virginis amore conspicuus, obiit* 13 *Iun. Ann. Dom.* 1676. *Ætat. suæ* 56.

Cfr. Bourbon, *Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers*, dans les *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de St-Sulpice,* par Simon de Doncourt, t. III, pièces justificatives, 5e partie, p. 721-728. — Extrait de quelques détails sur la vie de M. de Bretonvilliers, écrits par M. Baudrand, curé de St-Sulpice. Ibid. p. 858-890. — Grandet, *Les saints prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, p. 296-304.

— Picot, *Essai sur l'influence de la Religion en France pendant le dix-septième siècle,* t. II, p. 80, 91, 93, 151. — L'*Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 232. — Faillon, *Vie de M. Olier* (voir la table, art. *Bretonvilliers*). — *Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 2-23. — Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. de Bretonvilliers.*

1. — *Officia propria Seminarii Sancti Sulpitii.* — « Grandet, qui avait été élevé au séminaire de St-Sulpice, attribue ces Offices à M. de Bretonvilliers. Il composa, dit-il, les offices et les hymnes en l'honneur de l'Intérieur de Notre-Seigneur, de l'Intérieur de la Très Sainte-Vierge, et du Sacerdoce de Jésus-Christ, dont on fait les fêtes particulières au séminaire de St-Sulpice, avec permission, et ces offices, tirés de l'Écriture et des Saints Pères, sont des effusions de la plénitude de son cœur. » — L'office du *Sacerdoce* fut imprimé en 1663, in-24. — « La plus ancienne édition que nous connaissions de l'Office de l'Intérieur de la Très Sainte-Vierge a été imprimée à Paris en 1665, sous ce titre : « *Officium in honorem Vitæ Interioris B. Mariæ Virginis* »; Parisiis, apud viduam Dionysii Thierry, via Jacobæa, ad insigne sancti Dionysii, 1665, in-12. L'office supplémentaire pour l'octave fut imprimé ensuite par L. Langlois, imprimeur du roi à Paris. Toutefois, comme on jugeait avec raison que quelques parties de cet office, surtout les Répons, malgré la piété qu'ils respirent, étaient beaucoup trop longs, on les a abrégés, avec l'approbation du Souverain Pontife, et on a introduit de nouvelles leçons en remplacement des anciennes, de celles surtout dont les auteurs étaient inconnus » (Faillon, *Vie intérieure de la Très Sainte-Vierge, ouvrage recueilli des écrits de M. Olier;* Rome, 1866, t. II, p. 423, 425). Le chant de ces Offices a été composé par Nivers, organiste de la paroisse de St-Sulpice. J'ai vu, en effet, des exemplaires datés de 1668, à la fin desquels sont imprimés les mots suivants : *Parisiis, ex Typographia Roberti Ballard et modulatione G. G. Nivers, ecclesiæ S. Sulpicii Parisiensis ecclesiæ*; 1668, *cum approbatione et privilegio Regis;* in-12, pp. 47-24. — Guillaume-Gabriel Nivers, prêtre

du diocèse de Paris, était né en 1617 près de Melun. Il fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice, et en 1640 il devint organiste de la paroisse : il le fut jusqu'en 1683. V. Fétis, *Biographie universelle des musiciens et Bibliographie générale de la musique,* t. VII, p. 54, 55. Le savant auteur n'indique pas le chant des offices propres de Saint-Sulpice parmi les compositions du célèbre artiste. Celui-ci vivait encore en 1701, mais on ignore l'époque précise de sa mort. — L'office de l'Intérieur de N.-S. *per annum* se trouve dans le recueil de nos offices propres imprimés en 1709, in-18. Nous ignorons si l'usage de cet office remonte à une époque plus ancienne. — Voir dans la *Vie de M. Olier* (4ᵉ édition, t. III, p. 104-106) une note concernant les approbations données à ces offices.

Officium in honorem Domini Nostri J. C. Summi Sacerdotis et omnium sanctorum sacerdotum ac levitarum; Monti-Regali, Apud Flurium Mesplet, Typographum et Bibliopolam, 1777, in-12, pp. 12. — Officium in festo Sanctae familiæ Jesu, Mariæ, Joseph, quod celebratur in diœcesi Quebecensi Dominicâ tertiâ post Pascha; cui additum est *Officium in festo Sacerdotii D. N. J. C. ibidem celebrari solito Feria V quæ prima occurrit post diem 29 Augusti;* Quebeci, Ex Officinâ Novæ Typographiæ, 1810, in-8°, pp. 67. — Cette fête fut abolie pour le diocèse de Québec par Mgr Plessis en 1822.

Lorsque, en 1708, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, eut prescrit au séminaire de Saint-Sulpice de se conformer aux règles du diocèse qui obligeaient à réciter le nouveau bréviaire, il fallut adapter nos offices propres au rite parisien. La première édition parut en 1709. — *Officium in honorem Vitæ Interioris D. N. J. C. ordinatum juxtà ritum Parisiensem; Ad usum Seminarii S. Sulpitii Parisiensis;* Parisiis, 1709, in-16, pp. 197. L'approbation du cardinal de Noailles est du 28 février 1709. — *Officium in honorem Vitæ Interioris* B. M. *Virginis; ad usum Seminarii S. Sulpitii Parisiensis;* Parisiis, 1709, in-16, pp. 15. — *Officium Præsentationis* B. M. *Virginis, unà cum hymnis*

quæ recitantur in festis sancti Joannis Evangelistæ, et sancti Joannis antè Portam Latinam; ad usum Seminarii sancti Sulpitii Parisiensis; Parisiis, 1709, in-16, pp. 21. — *Officium in honorem omnium SS. Sacerdotum ac Ministrorum Sacerdotis* D. N. *Jesu Christi ordinatum juxtà ritum Parisiensem; ad usum Seminarii Sancti Sulpitii Parisiensis;* Parisiis, 1709, in-16, pp. 26. Ce dernier office fut composé « presque en entier » par l'abbé de Chéray, ainsi qu'il le témoigne dans une lettre autobiographique qu'il écrivait en 1720 à M. Laurent-Josse Le Clerc. Né à Paris le 5 novembre 1684, Louis-Nicolas de Chéray (et non *Chéret*, comme on écrit communément) entra au séminaire de Saint-Sulpice le 12 juillet 1701, devint chanoine de Chartres au mois d'octobre 1710, fut reçu docteur en Sorbonne le 13 novembre de la même année, nommé curé de St-Roch à Paris le 28 mars 1739, et mourut le 5 juillet 1743. Cfr. *Vie, écrits et correspondance littéraire de Laurent-Josse Le Clerc;* Paris, 1878, in-8°, p. 74.

2. — *Mémoires sur la vie de M. J.-J. Olier,* Curé, Fondateur, et premier supérieur de la communauté et du séminaire de S. Sulpice de Paris; Réforme de la paroisse de S. Sulpice et Établissement de la communauté et du séminaire; Extrait de la vie de M. Olier, curé, fondateur et premier supérieur; copié sur l'original manuscrit par M. de Bretonvilliers, son successeur; in-12, pp. 192. Cet imprimé est extrait des *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice,* par Simon de Doncourt, t. III, p. 571-721.

3. — *L'Esprit d'un Directeur des âmes,* ou Maximes et pratiques de M. Olier touchant la direction; ouvrage recueilli d'après les entretiens et la conduite de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, et revu par M. Tronson, Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; Paris, Gaume, 1831, in-12. Voir l'article Tronson, n. 14.

A. — *Journal spirituel;* manuscrit original, 3 vol. in-4°; copie, 7 vol. in-4° : conservé au séminaire de St-Sulpice, ainsi que les suivants. Ce journal, rédigé par M. de Bretonvilliers

lui-même d'après les conseils, et même par l'ordre exprès de M. Olier, embrasse la plus grande partie de la vie de l'auteur. Son but principal est de rendre compte à son directeur de ses dispositions intérieures, ce qui lui donne lieu de raconter les principaux événements de sa vie.

B. — *Mémoires pour servir à la vie de M. Olier*, 5 vol. in-4°, autographes.

C. — *Vie de M. Olier*, 4 vol. in-4°. V. *Vie de M. Olier*, 4e édit., t. I, p. XXXVIII.

D. — *Instructions pour les Filles de l'Intérieur de la Très Sainte-Vierge;* copie, in-4°, pp. 476. Cette communauté fut fondée en 1659 aux frais de M. de Bretonvilliers, d'après les intentions de M. Olier, pour procurer aux dames le bienfait des retraites spirituelles. M. Olier en dicta les règles à Madame de Saujeon, et M. de Bretonvilliers y ajouta quelques articles moins importants qu'il lui avait fait connaître à lui-même. V. *Vie de M. Olier*, 4e édit., t. II, p. 567-570.

E. — « M. Olier n'avait fait que poser les bases des *Constitutions* de la Compagnie. Assisté de MM. de Poussé, Picoté et Tronson, M. de Bretonvilliers termina cet important ouvrage. Ces quatre vertueux prêtres arrêtèrent et signèrent, le 17 mai 1659, les *Constitutions* dressées pour le fond par M. Olier. Ils élurent ensuite neuf autres associés, pour compléter le nombre de douze *Assistants* qui, d'après les Constitutions, devaient former l'assemblée générale de la Compagnie. Les nouveaux élus » (MM. d'Hurtevent, Chénart, Maillard, Gaultier-Dubois, de Bausset, M..., Le Blanc, Le Breton et Guisain) « approuvèrent à leur tour les Constitutions, et y apposèrent leur signature le 2 juillet de la même année » (*Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 4). — Plus tard, M. Tronson travailla aussi, avec ses consulteurs, à perfectionner l'œuvre, et au mois de novembre 1680, il exécuta une résolution prise dans l'assemblée de 1676, en faisant approuver les statuts et règlements de Saint-Sulpice par l'archevêque de Paris. M. de Harlay, qui occupait alors ce siège, donna effectivement son approbation le 20 novembre de la même année.

7. M. de QUEYLUS
1612-1677

Gabriel de Thubières de Queylus, dont il est souvent parlé dans la *Vie de M. Olier* et dans l'*Histoire de la Colonie française en Canada,* naquit l'an 1612, à Privezac, dans le Rouergue. A onze ans, il était déjà abbé commendataire du Loc-Dieu, abbaye située près du château qu'habitait sa famille, et que son grand-oncle maternel, Jean de Levis, lui résigna en 1623. Après avoir été ordonné prêtre le 15 avril 1645, il s'offrit, le 26 juillet suivant, à M. Olier pour devenir membre de sa Compagnie. Il fut ensuite donné, ou plutôt prêté successivement à plusieurs évêques de France, pour les aider dans la réforme de leur diocèse ou l'établissement de leur séminaire. C'est ainsi que M. de Queylus exerça son zèle à Alet, à Villefranche de Rouergue, à Nantes, à Viviers, à Privas, où il rétablit le culte catholique, et à Clermont-Ferrand, dont il commença le séminaire.

M. Olier s'étant chargé de la mission de Montréal, choisit pour supérieur de l'établissement projeté M. de Queylus, que l'Assemblée du Clergé tenue à Paris en 1656 venait de proposer au roi afin qu'il le nommât évêque de la nouvelle colonie. M. de Queylus partit, en effet, pour le Canada, muni des pouvoirs de grand vicaire que lui avait donnés spontanément l'archevêque de Rouen; mais des contradictions auxquelles il ne devait pas s'attendre l'obligèrent à repasser deux fois en France, et à y fixer enfin son séjour. En 1672, il devint supérieur de la congrégation des Prêtres du Calvaire, établie au Mont-Valérien, près de Paris. Il mourut le 20 mars 1677, au presbytère de S[t]-Sulpice, et fut inhumé dans la chapelle basse du séminaire.

« Ce fut lui, dit M. Faillon, qui, selon toutes les apparences, introduisit à Québec l'usage de publier et d'afficher des mandements ». « Le jour de Pâques, 21 avril 1658, disent les PP. Jésuites dans leur Journal, fut affiché, à la porte de

notre église, un mandement de M. l'abbé de Queylus, qui portait que tous les prêtres séculiers et réguliers, les Religieux et les Religieuses eussent à dire, à la fin de la messe, jusqu'à la Saint-Jean, les litanies du Nom de Jésus, pour les nécessités du pays ». Nous avons sous les yeux, ajoute M. Faillon, un autre mandement de M. de Queylus, joint à la bulle d'Alexandre VII, adressé, le 7 février, à M. Souart ou à son vicaire, en faveur de la colonie de Villemarie, « afin, dit-il, de communiquer aux chères âmes de votre habitation les bénédictions apostoliques « (*Histoire de la Colonie française en Canada;* Villemarie, 1865, in-4°, t. II, p. 295).

Du vivant de M. de Queylus, un poète rouergat, vraisemblablement de Cambon, *Cambonensis,* dans le canton de Saint-Affrique, composa en son honneur un petit poème en vers latins : *Pamphili presbyteri versus sinè arte, sive Cambonenses, Illustr° et Reverend° Abbati de Caylus;* Ruthenæ, 1667, in-16. — Ceux de mes lecteurs qui désireraient savoir ce que, comme missionnaire au Canada, M. de Queylus eut à souffrir pendant sa vie — et après sa mort de la part de certains historiens — pourront lire *Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVII° siècle d'après beaucoup de documents inédits,* par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus; Paris, Letouzey et Ané, 1896, tome II. Voir notre article FAILLON, n. 12, au tome II de cet ouvrage.

8. M. DE GALINÉE
† 1678

René de Brehant de Galinée appartenait, par sa naissance, à l'une des familles de Bretagne les plus anciennes et les plus considérées dans la noblesse de chevalerie. Il naquit dans le diocèse de Rennes. Admis, le 1er août 1661, au séminaire de Saint-Sulpice, il y demeura l'espace de sept ans, pendant lesquels il suivit les cours de Sorbonne et reçut tous les ordres jusqu'au diaconat inclusivement. Après avoir

terminé sa licence, il s'offrit pour aller travailler à Montréal, et M. de Bretonvilliers l'adjoignit en 1668 à M. de Queylus, qui retournait dans ce pays avec M. Dallet, son secrétaire, et M. François-Saturnin Lascaris d'Urfé.

Arrivé à Montréal, M. de Galinée, qui n'était encore que diacre, ne put se livrer immédiatement aux fonctions du ministère qu'il venait exercer; mais il s'y prépara en étudiant la langue des sauvages qu'il aurait à évangéliser plus tard, et il possédait déjà suffisamment l'Algonquin, lorsque M. de Queylus le désigna pour accompagner M. Dollier de Casson dans un voyage de sept ou huit cents lieues que ce courageux missionnaire entreprit le 6 juillet 1669. A son retour, M. de Galinée en écrivit la relation, et son récit a été reproduit ou résumé par M. Faillon dans l'*Histoire de la colonie française en Canada,* tome III, p. 289-307.

Durant l'automne de 1671, M. de Galinée accompagna M. de Queylus, qui revenait en France dans le dessein de régler quelques affaires de famille et de retourner ensuite en Canada. Tel était peut-être aussi le projet de M. de Galinée; mais ni l'un ni l'autre ne revit Montréal.

Il est difficile de dire les emplois auxquels fut appliqué M. de Galinée pendant les sept ans qu'il vécut encore. Tout porte à croire qu'il ne s'éloigna pas de M. de Queylus, et qu'il exerça son zèle, soit à la paroisse de Saint-Sulpice, soit au Mont-Valérien, où M. de Queylus et plusieurs prêtres de la communauté de la paroisse furent envoyés par l'archevêque de Paris à l'époque dont nous parlons.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, nous apprenons par le journal de M. Bourbon que, le 5 mars 1667, peu de jours avant la mort de M. de Queylus, M. de Galinée alla voir M. Tronson à Issy; que, le 5 juin suivant, il y fit transporter ses meubles; et enfin que, le 5 octobre de la même année, il accompagna au Mont-Valérien M. Baudrand, supérieur du séminaire de Clermont, et MM. de Lescure, Rebault et Colombet, prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice, et agrégés à la communauté du Mont-Valérien. L'année suivante, M. de Galinée entreprit le voyage de Rome, peut-être afin de solli-

citer du Vicaire de Jésus-Christ quelque faveur pour la colonie de Montréal; mais il mourut en route, le 16 août 1678.

1. — *Voyage de MM. Dollier et de Galinée aux lacs Érié et Ontario, et dans les pays environnants.* L'ouvrage existe en manuscrit à la Bibliothèque Nationale; Cabinet des Manuscrits, *Supplément français*, n° 2490, 3. La carte géographique, tracée par M. de Galinée, et qui accompagnait sa relation, est aux Archives de Versailles. Elle a été reproduite par M. Faillon, *loc. cit.*, p. 306. M. Dollier donne un résumé succinct de la Relation dans son *Histoire du Montréal.* En 1875, M. l'abbé Verreau fit imprimer « par les presses à vapeur de la Minerve » l'ouvrage de M. de Galinée; mais cette publication n'a pas été mise dans le commerce : elle fait partie des *Mémoires de la Société historique de Montréal.*

9. M. DE POUSSÉ

1617-1680

Antoine Raguier de Poussé, d'une des plus nobles familles de Champagne, naquit à Troyes en 1617. Étant allé à Paris pour suivre les cours publics de théologie, il se lia étroitement avec l'abbé de Gondrin, depuis archevêque de Sens, et l'un des premiers disciples de M. Olier. Il désira bientôt s'associer à eux, et entra au séminaire de Vaugirard le 1er septembre 1642, n'étant encore que clerc et bachelier de Sorbonne. Il fut reçu licencié en 1644 et docteur en mai 1645. D'abord supérieur du séminaire de St-Sulpice, puis de la *Solitude*, il devint en 1656-1657 supérieur du séminaire de Clermont. C'est pendant l'exercice de ces divers emplois qu'il rédigea, de concert avec M. Olier, le livre des *Examens particuliers*, revu ensuite et complété par M. Tronson. Après avoir été pendant quelque temps vicaire de la paroisse St-Sulpice, il succéda à M. de Bretonvilliers comme curé, et prit possession le 7 février 1658. Pendant vingt ans que cette paroisse lui fut confiée, il travailla avec zèle à la rendre

de plus en plus chrétienne. Au mois d'octobre 1678, il résigna sa cure en faveur de M. de La Barmondière, et mourut le 8 juillet 1680, âgé de 63 ans, universellement regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier ses éminentes vertus et sa rare capacité. « Ses amis, dit Grandet, firent graver son portrait, au bas duquel on a mis ce petit éloge qui, en peu de mots, rappelle le caractère de toutes ses vertus : *Anthonius Raguier de Poussé, presbyter, Sacræ Facultatis Parisiensis doctor theologus et Lutetiæ Pastor Ecclesiæ Sancti Sulpitii, natalium splendore clarus, sed christianæ humilitatis clarior, assidua in clericis instituendis cura, indefessa Pastoris sollicitudine, apostolici sacerdotis zelo et Virginis Deiparæ cultu clarissimus, obiit 8° idus julii, anno reparatæ salutis 1680* » (Grandet, *Les saints prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, p. 349-350).

« En 1667, dit encore Grandet, M. de Poussé eut » (sur le jansénisme) « un entretien avec Mme la duchesse de Liancourt, sa paroissienne, qui fit grand bruit dans Paris, et qui, ayant été rapporté tout autrement qu'il ne s'était passé, il fut obligé de le mettre lui-même par écrit pour en faire connaître la vérité ». Grandet en rapporte « les principales circonstances » (p. 341-346) d'après la relation, que vraisemblablement il avait sous les yeux.

Le séminaire de Saint-Sulpice possède un manuscrit qui « paraît être de M. de Poussé » : il a pour titre, *Le véritable ecclésiastique, ou Méditations sur l'état et les obligations des ecclésiastiques.*

Cfr. Grandet, *Les saints prêtres français du XVIIe siècle*; deuxième série, p. 337-350. — Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. de Poussé.* — Gamon, *Notice* (manuscrite) *sur le séminaire de Clermont.* — Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, t. I, p. 182, et *Pièces justificatives,* p. 887 et suiv. — *Règlements de la Communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice,* p. 311. — Picot, *Essai sur l'influence de la Religion en France au XVIIe siècle,* t. II, p. 92. — L'*Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 233. — Faillon, *Vie de M. Olier,*

et *Vie de M. de Lantages.* — Floquet, *Études sur la vie de Bossuet,* t. III, p. 481 et suiv.

10. M. LE VACHET

1603-1681

Jean-Antoine Le Vachet naquit à Romans (Drôme) en 1603. Après avoir achevé son cours de philosophie, il se crut appelé à vivre dans la solitude, mais des religieux lui déclarèrent que telle n'était pas sa vocation. Son père et sa mère voulurent l'engager dans le mariage en lui proposant un parti avantageux; mais Dieu, qu'il consulta dans la prière, lui donna de si vifs sentiments de se consacrer à son service, que, renonçant à tous les biens terrestres, il abandonna ses parents et son pays, s'embarqua pour Avignon, et alla en Italie à Notre-Dame de Lorette, où il se consacra à Dieu par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. De retour en France, il se rendit à Dijon pour achever ses études, retourna auprès de sa mère, à qui il persuada d'entrer en religion, quoiqu'elle eût 55 ans, vendit tous ses biens et en distribua le prix aux pauvres, ne se réservant que ce qu'il lui fallait pour un titre sacerdotal. Ensuite, il quitta son pays et vint à Paris en demandant l'aumône sur sa route. S'étant fait ordonner prêtre, il travailla avec un zèle infatigable et une charité surprenante dans les missions où il s'employa pendant plus de vingt ans. « Ce saint prêtre, après s'être instruit pendant plusieurs années dans la doctrine des saints, chez les Religieuses de la Roquette, se retira, par le conseil de S. Vincent de Paul, au séminaire de Saint-Sulpice, d'où il ne sortait que pour annoncer l'Évangile aux pauvres dans les missions, et visiter les prisons et les hôpitaux » (*Vie de Madame Lumagne de Pollalion,* par Collin, vicaire-perpétuel de Saint-Martin-des-Champs, dans l'église de Paris; Paris, 1744, in-12, p. 84).

« On peut dire, ajoute Grandet, qu'il n'y a point eu, de son temps, de saintes entreprises et de bonnes œuvres où il n'ait

eu la meilleure part. Il aida de ses conseils Mme Pollalion dans l'établissement des Filles de la Providence. Il commença lui seul le séminaire de l'Union chrétienne, à Charonne, en 1661 » (Grandet, *Les saints prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, *Saint-Sulpice,* Jean-Antoine Le Vachet, p. 374, 375). « Cet institut, dit M. Picot, avoit pour but de travailler à la conversion des protestantes, et de recevoir des filles ou des veuves qui ne pouvoient, faute de dot suffisante, être admises dans les autres ordres; on y devoit aussi travailler à l'éducation des jeunes personnes. Quoiqu'il fût regardé comme l'auteur et le plus zélé protecteur de cette institution, M. Le Vachet ne voulut jamais en être le supérieur » (Picot, *Essai historique sur l'influence de la Religion en France pendant le dix-septième siècle;* Paris, 1824, t. II, p. 69). Il leur donna des constitutions qui furent approuvées par lettres patentes, et qui, au rapport de Grandet, « marquent bien l'esprit de sagesse et de prudence dont il était rempli » (p. 376). Il mourut le 6 février 1681, après une longue et incommode maladie qui lui dura trois ans, et qu'il reçut avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu.

V. *La Vie de messire Jean-Antoine Le Vachet,* prêtre, Instituteur des sœurs de l'*Union chrétienne,* dédiée au Tres Reverend Pere De La Chaise, Confesseur du Roy, par Mons. Richard, prêtre; Paris, Antoine Vuarin, 1692, in-12. — Faillon, *Vie de M. Olier,* 4e édition, t. II, p. 563, 564. Il appelle M. Le Vachet « un des prêtres de la *Communauté de Saint-Sulpice* les plus dévoués au salut des âmes » : nous doutons fort, cependant, qu'il ait jamais été agrégé à la Compagnie, son nom ne se trouvant sur aucun catalogue.

L'auteur de la *Vie* de M. Le Vachet donne le catalogue de ses ouvrages.

« Le premier porte pour titre : *L'Exemplaire des enfants de Dieu,* et fut imprimé à Paris, chez Jean de la Caille, rue St-Jacques, en 1653 ». Il y parle de l'oraison, de l'exercice de l'esprit et de l'âme du chrétien pendant la sainte messe, des Indulgences du Jubilé, et « finit son livre par des pratiques

merveilleuses pour disposer le chrétien à faire une bonne mort » (p. 235-237).

« Le second de ses ouvrages est intitulé : *La Voye de Jesus-Christ, Fils unique de Dieu, et de tous les prédestinés ses enfants adoptifs* », imprimé en 1666 chez François Muguet, (p. 237-239).

Le troisième de ses livres est intitulé : *L'Artisan chrestien, ou la Vie du bon Henry, Maistre Cordonnier à Paris,* instituteur et supérieur des Frères cordonniers et tailleurs, divisé en cinq parties, par M. Jean-Antoine Vachet, prestre; Paris, Guillaume Desprez, rue S. Jacques, à saint Prosper, 1670, in-12, pp. 467, sans la dédicace à Monseigneur de Mesme (2 feuillets), signée : « Les Frères cordonniers et tailleurs », sans la préface (7 feuillets) et la table des chapitres (2 feuillets). A la fin, après le privilège : « Achevé d'imprimer le deuxième janvier 1670 ». *Vie,* p. 240-244.

« Le dernier des ouvrages de M. Le Vachet est le *Règlement et pratiques chrétiennes en forme de constitutions pour les filles et les veuves séculieres, qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union chrétienne* »; Paris, 1672 (p. 244-245).

A la suite de la *Vie,* le biographe a donné : « *Réflexions que doivent faire les personnes qui communient souvent;* données aux Sœurs du séminaire de l'Union chrétienne, par Messire Jean Antoine Le Vachet, prêtre, leur instituteur, et imprimées par les soins de l'auteur de sa *Vie* »; pp. 38.

A la fin du volume, l'éditeur annonce qu'il « donnera bientôt au public des Lettres que M. Le Vachet a écrites à plusieurs personnes dont il dirigeoit la conscience, sur différens sujets d'instruction morale ». Nous ignorons s'il a tenu sa promesse.

11. M. GUISAIN

1627-1682

Jacques Guisain, né en 1627, au diocèse d'Amiens, était âgé de 25 ans et n'avait encore que la tonsure cléricale,

lorsqu'il entra au séminaire de St-Sulpice le 8 octobre 1652. Tel était cependant son mérite et tels furent ses progrès dans la vertu sous la conduite de M. Olier, que, sept ans plus tard, il était appelé à compléter le nombre des Assistants, et prenait part, en cette qualité, à la première assemblée générale de St-Sulpice, qui se tint à Paris du 3 au 15 juillet 1659. Peu de temps après, M. de Bretonvilliers l'adjoignit à M. d'Hurtevent et autres membres de la Compagnie qui allaient à Lyon fonder le séminaire de St-Irénée. Ils y arrivèrent dans les premiers jours de décembre de la même année 1659. M. Guisain fut chargé de la gestion du temporel, et il garda cette fonction jusqu'à la mort de M. d'Hurtevent. M. Maillard l'ayant alors remplacé dans la charge de supérieur, M. Guisain devint premier directeur, et déploya un grand zèle pour le maintien de la discipline et la sanctification du clergé. Ses entretiens spirituels, ses conférences sur l'oraison étaient fort goûtés, soit des séminaristes, soit des curés pendant les retraites. M. Tronson, qui l'estimait beaucoup, eut en 1682 le dessein de l'appeler à Paris pour succéder à M. Leschassier, qui quittait les fonctions de directeur au séminaire de St-Sulpice pour devenir supérieur de la Communauté de la paroisse. Il écrivit donc à M. Maillard, le 14 septembre 1682, pour le prier d'entrer dans ses vues et de lui « renvoyer M. Guisain, quelque peine » qu'il pût « éprouver à cette séparation ». Mais quand sa lettre parvint au supérieur de Lyon, M. Guisain était malade et peut-être mourant. Il rendit, en effet, son âme à Dieu le 25 du même mois. « C'était un fruit mûr pour le ciel, écrivait M. Tronson à M. Maillard, le 2 octobre suivant : nous perdons assurément beaucoup en cette mort; mais j'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas qu'elle fasse tort à son œuvre ». M. Guisain fut inhumé dans la chapelle où reposait déjà M. d'Hurtevent. On grava sur son tombeau cette modeste inscription qui avait été approuvée par M. Tronson : — *D. O. M. Hic jacet Jacobus Guisain, sacerdos Seminarii S^{ti} Sulpitii Parisiensis, Director Seminarii Lugdunensis, cui et clero* XXIII *annis fideliter servivit, in quo et obiit*

XXV *septembris, anno Domini* M. D. CLXXXII. *Ætatis suæ* LV.

1. — *Les sages Entretiens d'une ame devote et desireuse de son salut;* Caen, 1668, in-16. Ce titre, selon Barbier, « paraît être celui qui a été donné à l'ouvrage par l'auteur lui-même »; voilà pourquoi nous donnerons d'abord la bibliographie des éditions qui ont ce frontispice. Celle-ci, que nous indiquons sur la foi du même biographe, est aussi, suivant lui, la première. — Il en parut vraisemblablement une seconde en 1669 ou 1675, comme nous le verrons en décrivant l'édition de 1712. — La troisième nous est révélée par une lettre de M. Tronson, qui écrivait, le 25 juin 1685, à M. Maillard : « On m'a fait voir, ces jours passés, un petit livre intitulé : *Les sages Entretiens d'une ame devote et desireuse de son salut, par* FEU M. GUISAIN, *prêtre de St-Sulpice et sous-directeur du séminaire de Lyon;* chez Jean-Baptiste Barbier, rue Mercière, à l'enseigne de l'Ange Gardien; 1681 (est-ce bien 1681 ? M. Guisain — *feu* M. Guisain — ne mourut qu'en 1682); *troisième* édition. Comme ce titre m'a surpris par sa nouveauté, continue M. Tronson, et que personne n'en avait ouï parler ici, j'ai cru que vous pourriez nous en dire des nouvelles. Si la première édition a été faite de son vivant, et par quel ordre elle a été faite. Ces sortes de démarches faites sans ordre de Paris font paraître si peu d'union entre les maisons de St-Sulpice, que je ne puis croire que cela ait été fait de votre consentement, ni du consentement du défunt ». Que répondit M. Maillard ? Peut-être, que l'auteur avait eu l'autorisation de M. de Bretonvilliers : peut-être, que l'ouvrage, communiqué en manuscrit par l'auteur, avait été imprimé à son insu, loin de Paris et encore plus loin de Lyon ? Tout ce que nous savons, c'est que les explications de M. Maillard satisfirent M. Tronson. « Nous n'avons pas besoin, écrivait ce dernier le 30 juillet 1685, nous n'avons pas besoin d'autre éclaircissement touchant le livre des *Sages Entretiens* que celui que vous m'avez donné, et je ne puis qu'en être fort content ».

Les sages Entretiens d'une ame devote et desireuse de son

salut; augmentez de la conduite pour l'oraison mentale; par feu Mr Guisain, prêtre de St-Sulpice et Directeur du séminaire de St-Irenée de Lyon; septième édition; A Nancy, chez Dominique Gaydon, imprimeur et Marchand libraire, sur la place de la Vil-Neuv. (*sic*); sans date, in-24, pp. 244 sans la Table. Approbation du docteur Grandin, datée du 24 avril 1680. Voici l'*Avertissement* : « L'auteur de ce livre, qui jusques à présent, mon cher lecteur, vous a été inconnu, est Monsieur GUISAIN, prêtre de St-Sulpice, directeur du seminaire de S. Irenée. La mort nous l'a ravi depuis quelques jours; c'étoit une personne d'une vertu consommée, d'un mérite rare, et d'une érudition profonde. Il pratiquoit ce qu'il a enseigné par son livre, et l'on peut dire que sa vie n'a été qu'un tissu perpétuel de bonnes et de saintes actions. Vous en jugerez aisément par la lecture que vous en pourrez faire : tout y est familier; c'est le style de l'Evangile de Jesus-Christ. Aussi est-ce à l'imitation de son bon maître, qu'il a plutôt cherché de toucher le cœur, et de l'exciter à la componction, que non pas de charmer l'oreille, et d'être dans le hazard de ne produire aucun fruit. J'estime que vous me serez obligé du petit avis que je vous donne, et que vous me croirez ». L'ouvrage commence par ces mots : « Où étois-je il y a cent ans? A qui suis-je obligé de ma vie et de tous mes biens? » Cette édition, comme toutes celles qui portent le même titre, a les textes latins et n'est pas divisée en chapitres; au contraire, celles qui sont intitulées, *Les sages Entretiens d'une ame qui désire sincèrement son salut* (avec l'épigraphe, *La sagesse me donnera l'immortalité*), n'ont pas les textes latins, contiennent 40 *chapitres*, et semblent être une paraphrase de l'autre édition.

Les sages Entretiens d'une ame devote et desireuse de son salut; Rouen, Behourt, 1697, in-32. — Les sages Entretiens... Revûs, augmentés et corrigés par l'Auteur; avec un recueil d'Avis et de Maximes tres utiles à un chrétien; dernière édition; A Caen, chez Guillaume Richard Poisson, rue Notre-Dame, 1712; avec Approbation et permission, in-16, pp. 243 sans la Table et les Approbations. La première de celles-ci

est du P. Hyacinthe Chalvet, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, professeur royal dans l'Université de Caen, et datée de Caen le 23 décembre 1669 : la seconde, signée *R. Verel,* est aussi datée de Caen, le 8 mai 1669. La date et le lieu de ces approbations nous portent à croire que cette édition en reproduit une autre antérieure, imprimée à Caen : le *permis d'imprimer* qu'on trouve à la fin est du deuxième janvier 1675.

Les sages Entretiens... augmentez de la conduite pour l'Oraison mentale ; dernière édition ; A Paris, chez Marc Bordelet, 1725, in-16, pp. 241. Privilège du 18 septembre 1722. Barbier (n° 16741) cite « une sixième édition de Paris 1722, chez la veuve Maugé », que nous n'avons pu voir. Il en est de même d'une autre « de 1779, à Toulouse, semblable à l'édition de 1722 », que le même bibliographe dit avoir « vue ».

Les sages Entretiens... avec un recueil d'Avis et de Maximes tres utiles à un chrétien, la Méthode pour la Confession générale, et la Méthode de l'Oraison mentale ; troisième édition ; A Nantes, chez N. Verger, 1733, in-12, pp. 427 plus 2 feuillets 1/2 pour la Table. En tête, le mandement de l'évêque de Nantes, Christophe-Louis Turpin Crissé de Sausay, défendant sous peine d'interdiction, aux maîtres et maîtresses d'école de son diocèse, « de se servir désormais d'autre livre pour faire lire ceux et celles qu'ils instruisent, que d'*Heures* à l'usage des écoles de ce diocèse pour ceux et celles qui apprennent à lire le latin, et des *Sages Entretiens,* tant pour les garçons que pour les filles qui liront le français ».

Les sages Entretiens... — comme dans l'édition de Caen, 1712. — A Limoges, chez J.-B. Dalesme, 1761, in-16, pp. 354 sans la Table.

Les sages Entretiens... avec un recueil d'avis et maximes très utiles à un chrétien; une méthode pour la Confession générale et pour l'Oraison mentale; nouvelle édition; Nantes, veuve Vatar, 1779, in-12, pp. 371, plus 3 feuillets pour le privilège et le Mandement de Pierre Mauclerc de la Muzanchère (concernant les maîtres et maîtresses d'école; voir l'édition de 1733) et 2 feuillets 1/2 pour la Table. — Nouvelle édition;

A Nantes, chez Juguet-Busseuil, libraire, place Bourbon; sans date, in-12, pp. 364, plus 5 pages de tables non paginées. — Rennes, Audran, sans date, in-16. — Nouvelle édition; Toulouse, Douladoure, 1788, in-12, pp. 280.

Les sages Entretiens d'une ame qui désire faire son salut, avec les conseils pour vivre chrétiennement dans le monde; nouvelle édition; à Bourges, chez François Thoubeau, imprimeur-libraire; sans date, in-24, pp. 256 et 6 pour la Table.

Les sages Entretiens d'une ame qui veut faire son salut. Contenant des pensées propres à exciter la crainte des jugemens de Dieu; des Pratiques et des Moyens pour assurer son salut, des Formules de dévotion, et un Recueil des Avis et des Maximes les plus utiles à un chrétien. Revus de nouveau, corrigez, et mis en meilleur langage; A Paris, chez Jean-Baptiste Cusson, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, vis à vis S. Yves, au nom de Jesus; 1705, in-16, pp. 269 sans l'*Avis au lecteur,* la Table, et le privilège daté du 28 novembre 1704. — Dernière édition; A Paris, chez J.-B. Cusson... 1711, in-24, pp. 238 sans l'Avis au lecteur et la Table. — « L'approbation que le public vient de donner au *Nouveau Pensez-y bien,* retouché et imprimé depuis peu de jours, fait espérer que ces *Sages Entretiens* ne seront pas reçus moins favorablement. Ces deux ouvrages ont un si grand rapport l'un à l'autre, par le prodigieux nombre d'éditions qui en ont été faites, par le fruit qu'ils ont fait dans le monde chrétien, et par le soin que leurs auteurs ont pris de se celer au public, qu'on a cru ne pouvoir se dispenser de retoucher tous les deux pour leur donner un nouveau jour, et un air de nouveauté qui rende à leur lecture l'agrément du langage qui commençait à leur manquer » (*Avis au lecteur*). — « En retouchant ces deux livres, on ne leur a rien fait perdre de l'onction qui y était répandue, et qui en fait le caractère et le prix » (*Journal des Savants,* septembre 1705, in-4°, p. 530).

Les sages Entretiens d'une ame qui desire sincerement son salut. La Sagesse me donnera l'immortalité... Son entretien

n'a rien de désagréable; mais on y trouve de la satisfaction et de la joye. *Sapient.* VIII, 13, 16. Nouvelle édition, corrigée et augmentée; A Paris, chez la veuve de Nic. Belley, rue S. Jacques, attenant le collège du Plessis, à Saint Athanase; 1719, in-16, pp. 333 sans la préface et la table. La *préface* commence ainsi : « La terre est pleine de désolation, parce qu'il n'y a personne qui réfléchisse dans son cœur sur les vérités du salut ». L'approbation, signée *Chenu*, est datée de Paris le 26 juillet 1718; le privilège, accordé au sieur D** G**, prêtre, est du 1er septembre 1718. — Onzième (*sic*) édition, revue et corrigée; A Paris, chez Marc Bordelet, rue S. Jacques, vis à vis le college de Louis le Grand, à S. Ignace, 1732, in-16, pp. LVI-335 et 2 feuillets pour la Table. Approbations des 26 juillet 1718 et 9 août 1724; privilège du 11 août 1724. — Septième édition, revue, corrigée et augmentée; A Paris, chez Gabriel Berton, 1752, in-16, pp. LVI-372 sans le privilège daté du 27 février 1751. — Huitième édition, revue, corrigée et augmentée; A Paris, chez la veuve de Gabriel-Charles Berton, 1765, in-16, pp. LVI-372. Approbation signée J. Tamponet, du 6 février 1758. — Huitième édition, revue, corrigée et augmentée; A Lyon, chez J.-M. Bessiot, libraire, Grande rue Mercière, sans date, in-16, pp. 431. Elle reproduit l'approbation du docteur Tamponet du 6 février 1758. — Neuvième édition... A Paris, chez Charles-Pierre Berton, 1769, in-16, pp. LVI-373. Approbation donnée le 1er juin 1768 par Billard Deloriere. — Douzième (*sic*) édition, revue et corrigée; Paris, Marc Bordelet, 1770, in-12, pp. LXXI-396. — Dixième édition; A Paris, chez Charles-Pierre Berton, 1777, in-16, pp. 373 : la même que celle de 1769, sauf le frontispice. — Dixième édition... A Lyon, chez Étienne Rusand, libraire, Grande rue Merciere, vis à vis rue Tupin, au Soleil, in-16, pp. 431 : peut-être la même que celle de Lyon, Bessiat. — Onzième édition... A Allby, chez A.-D. Baurens; 1788, in-24, pp. LVI-373. — St-Brieuc, 1792, in-12. — Douzième édition... A Lyon, chez Rusand, 1805, in-16, pp. XLVIII-353 sans la Table. — Douzième édition... A Toulon, chez Alex. Curet, imprimeur-libraire, Place St-Pierre, 1806, in-18, pp. LIII-340.

— Nouvelle édition... Lyon, Perisse, 1823, in-24 de 6 feuilles 3/4. — Onzième édition... Paris, Thomines, 1825, in-24 de 8 feuilles 1/3. — Saint-Malo, chez Hovius, 1825, in-24 de 8 feuilles. — Douzième édition, revue, corrigée et augmentée; Besançon, Petit, 1825, in-24, pp. 454. — Douzième édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, Méquignon Junior, 1825, in-16, pp. 448 sans la Table. — Nancy, chez Bachot, 1826, in-24 de 6 feuilles 11/12. — Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Au Mans, chez Gallienne, 1856, in-32 de 5 feuilles.

Les sages Entretiens d'une âme qui désire sincèrement son salut, augmentés des Prières du matin et du soir, de la sainte Messe, des Vêpres du Dimanche, de Prières pour la confession et la communion, etc., etc.; Tournai, J. Casterman et fils, sans date, in-32, pp. 384.

12. M. HEUDON

1607-1683

Jean Heudon, né à Paris le 2 février 1607, était vraisemblablement de la famille de Jean Heudon, Avocat au Parlement de Paris, à qui nous devons : *Les Avantures de la France, de Jean Heudon; Poème en cinq livres;* Paris, Bonnefons, 1602, in-12. — *La Conversion du Roy Clovis, sixiesme livre des Adventures de la France de Jean Heudon, Parisien, Advocat en la Cour;* A Paris, chez Jean d'Aumalle, rue Saint-Jacques, 1619, in-8°, p. 1-49. A la suite (p. 50-68), on trouve d'autres pièces de vers, les unes en latin, les autres en français; puis : « *Les Tableaux de l'Empereur Charlemagne; Au Roy, sur le subjet des victoires de Sa Majesté* ». Quoi qu'il en soit de cette parenté, notre Jean Heudon étudia d'abord pour le barreau, et fut, lui aussi, quelque temps avocat; mais vers l'âge de trente ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et le 26 mars 1637, il fut pourvu par l'évêque de Rodez des prieurés simples de St-Julien de Cambon et de St-Jean-Baptiste de Noailhac. Deux ans après, par lettres datées du 21 avril 1639,

l'évêque de Rodez lui conféra encore dans sa cathédrale un canonicat, auquel était unie *l'ouvrairie,* ainsi que le prieuré simple de S[t]-Georges de Camboulas. Les lettres épiscopales lui donnent le titre de licencié en droit; l'année suivante, il était de plus licencié en droit canonique. En cette même année 1640, il reçut à Rodez les ordres-mineurs et le sous-diaconat, et ensuite fut créé official du diocèse de Rodez, charge dans laquelle, en 1646, il fut remplacé par M. Du Ferrier. M. Heudon retourna alors à Paris, et il y fut ordonné prêtre le 22 septembre 1646.

Le 2 avril 1648, il fut admis au séminaire de Saint-Sulpice et s'attacha à la Compagnie naissante de M. Olier, lequel eut toujours pour lui une estime particulière. Lors de la conférence qui eut lieu, au mois de mai 1652, entre le P. Des Mares et Dom Pierre de Saint-Joseph, sur les matières de la grâce, M. Olier le choisit, ainsi que M. de Bretonvilliers et M. de Parlages, pour y assister avec lui. Lorsqu'il eut été frappé d'apoplexie et qu'il se fut démis de la cure de Saint-Sulpice, il prenait volontiers M. Heudon pour l'accompagner quand il sortait du séminaire, soit pour aller à l'église de Notre-Dame, soit pour visiter quelques pieux amis. De leur côté, M. de Bretonvilliers et M. Tronson firent souvent appel à ses lumières, quand il se rencontrait quelques difficultés, principalement juridiques, à résoudre.

De tous les bénéfices qu'il avait possédés, M. Heudon n'avait retenu que celui de S[t]-Julien du Cambon; encore employait-il la plus grande partie des revenus qu'il en retirait à faire des bonnes œuvres dans le diocèse de Rodez. Il fut un des bienfaiteurs du séminaire fondé en 1677 par M. de Paulmy dans sa ville épiscopale. Aux libéralités qu'il lui fit pendant sa vie, M. Heudon ajouta encore un legs de 1,200 livres dans son testament daté du 2 décembre 1680. Quant au reste de l'argent qu'il posséderait au moment de son décès, il en disposait, par égales portions, en faveur du séminaire et des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice. L'inventaire des anciens titres de Saint-Sulpice nous apprend que la part des pauvres honteux de la paroisse dans la succession

de M. Heudon fut de 3,345 livres. En outre, il légua au séminaire sa bibliothèque, qui, au témoignage de M. Baudrand, « était choisie pour toutes sortes de livres, mais principalement pour le Droit, formant sous ce rapport une bibliothèque complète ». M. Heudon mourut âgé de 76 ans et un mois, le 2 mars 1683, après six ou sept jours de maladie, et fut inhumé, le lendemain, dans la chapelle basse du séminaire.

M. Gamon, Notice sur M. Heudon.

A. — *Joannis Heudon, sacerdotis Seminarii Sancti Sulpitii, quondam advocati, loci communes per Codicis seriem digesti; opus inchoatum anno 1609* (sic), in-fol. Nous copions ce titre sur le Catalogue de la bibliothèque de l'ancien séminaire de Saint-Sulpice, qui possédait ce manuscrit avant la Révolution. Nous ignorons ce qu'il est devenu. La date de 1609 est certainement fautive, M. Heudon n'étant alors âgé que de 2 ans.

13. M. PLANAT

† 1684

Jacques Planat, dont « la piété et la sagesse, au rapport de M. du Ferrier dans ses *Mémoires*, ont attiré l'approbation de toute la France », naquit au diocèse de St-Flour, à Blesle, aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Brioude, département de la Haute-Loire. Il prit part aux missions que M. Olier donna en Auvergne, et l'aida ensuite quelque temps dans la réforme de la paroisse St-Sulpice. En 1645, il fut accordé à M. de Foix, évêque de Pamiers, qui le fit grand vicaire et official. Après cinq ou six ans passés dans l'exercice de ces fonctions, M. Planat se rendit au diocèse de Viviers pour y aider M. de Queylus dans la mission des Cévennes. Quelques années plus tard, M. Planat devint grand vicaire et official de Clément de Bonzy, évêque de Béziers, et quand ce prélat fut mort, en 1659, il s'associa à l'œuvre naissante de Notre-Dame de l'Hermitage, dont il fut bientôt

nommé supérieur, et dont il fut le principal soutien jusqu'à sa mort. C'était une communauté de prêtres établie à l'extrémité du diocèse de Clermont, sur les confins du Forez, pour prêcher des missions, instruire les pauvres et les ignorants du pays, et « recueillir chaque année, avant les ordinations générales, de pauvres ordinands, afin de leur faire faire les exercices spirituels, et de leur apprendre ce qu'il faut pour recevoir et exercer dignement les saints-ordres », ainsi que s'exprime Louis d'Estaing, évêque de Clermont, dans l'approbation qu'il donna à cette œuvre le 5 janvier 1659. M. Planat voulut qu'elle s'appelât *Chambre de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, et c'est sous cette dénomination qu'elle fut confirmée, le 1er mai 1668, par le cardinal de Vendôme, légat *à latere* du pape Clément IX. « A côté de ces prêtres, M. Planat établit encore la confrérie de la *Profession publique de la foi chrétienne,* dans laquelle il enrôlait les personnes de l'un et de l'autre sexe désireuses de mener une vie plus parfaite ». Il fonda également une maison « destinée à recueillir les filles repenties, et voulut que le nom de cet asile rappelât celui de la communauté de l'Hermitage : ce couvent prit, en effet, le titre de *Chambre de Notre-Dame* ». M. Planat mourut à Notre-Dame de l'Hermitage dans le courant de l'année 1684. — On trouvera de plus amples détails sur sa personne et sur ses œuvres dans les écrits suivants : *Vie de M. Olier,* 4e édition, t. III, p. 350-352, 374, 375. — *Lettres de M. Olier;* nouvelle édition, 1885, t. I, p. 102, 298, 543, 583. — *L'Adoration de la Chambre de Jésus-Christ; Étude sur M. Planat et la mission de l'Hermitage* (par M. E. Vernhet, Curé d'Ambert); articles insérés dans *La Semaine religieuse de Clermont,* numéros des 7, 14 et 21 avril, 5 et 12 mai 1894, et datés d'« Ambert, Vendredi Saint, 23 mars 1894 ». — *Étude historique sur l'ancienne mission diocésaine de Clermont et ses quatre maisons, l'Hermitage, Salers, Barrelle, la Chasse,* par l'abbé Randanne, Chanoine honoraire, Supérieur des Missions diocésaines, Membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand; Clermont-Ferrand, F. Thibaud, 1885,

in-8°, p. 7, 390, et LXXVI. L'auteur a, sans le citer, emprunté à M. Faillon tout ce qu'il dit de M. Planat et de son œuvre littéraire.

1. — *Schola Christi, seu Breviarium Christiani, in quatuor tomos divisum, authore Jacobo Planenato, Doctore Theologo. Purgativa, seu Expoliatio veteris hominis. Pars hyemalis.* Tomus primus. Biterris, apud Joannem Martel, Typogr. et Bibliop., 1656, in-16, pp. 535 sans les liminaires et la Table. L'ouvrage est dédié à Clément de Bonzi, évêque de Béziers, dont M. Planat était alors le grand vicaire. Parmi les approbations, celle de Jean Pellissier mérite d'être citée : il était de Pont-du-Château et avait été élève de M. Planat; aussi se qualifie-t-il, *Arvernus Ponticus, sacræ Theologiæ Doctor, necnon primus è suis antiquis discipulis.* « Librum hunc, dit-il, opus angelicum cum justo titulo vocare non dubito; purgat enim cum infimâ, illuminat cum mediâ, et tandem cum supremâ hyerarchiâ perficit et deificat... Florescat igitur in horto Sponsi æternos ad annos, — ut arbor Arvi Verni — Arverni — ipse verè plantatus in domo Domini, in atriis donnis Dei nostri; felix Arvernia, sed beatior Blesilia quæ tantum meruit portare doctorem...! Datum Biterris, die tertia martii anni 1656 ». — Pour donner une idée de l'ouvrage, citons encore l'*Argumentum libri...* « *Prima* pars docet ex hyeme expoliare veterem hominem per pœnitentiam; quia hâc anni tempestate expoliantur arbores per aeris inclementiam. *Secunda* pars ostendit ex vere novum superinduere hominem per virtutem : quià illa anni pars novum per temperiem inducit in mundo decorem. *Tertia* demonstrat per æstatem ascendere ad perfectionem per gratiam; quia hæc pars tertia anni omnem ferè fructum ad suum adducit perfectum. *Quarta* deniquè sequendo autumnum instruit ad Dei assimilationem ascendere per charitatem; quià illa ultima anni sectio omne semen terræ commissum ad genus consimilat suum, et sic per totum curriculum anni, fiunt lectiones et meditationes de totâ doctrinâ christianâ ».

Schola Christi, seu Breviarium Christiani, authore Jacobo Planenato, Doctore Theologo. *Illuminativa,* seu novi

hominis Renovatio. Pars vernalis. *Tomus secundus*. Biterris, apud Joannem Martel, Typogr. et Bibliop. 1656, cum privilegio, in-16, pp. 611 sans les deux approbations et la Table. — *Schola Christi, seu Breviarium Christiani,* authore Jacobo Planat, Doctore Theologo. *Perfectiva,* seu Christi formitas. Pars æstivalis. *Tomus tertius*. Biterris, apud Joannem Martel... 1656, cum privilegio, in-16, pp. 602 sans les approbations et la Table. — *Schola Christi, seu Breviarium Christiani,* authore Jacobo Planat, Doctore Theologo. *Unitiva,* seu Dei formitas. Pars autumnalis. *Tomus quartus*. Biterris, apud Joannem Martel... 1656, in-16, pp. 514 sans les approbations et la Table.

L'École du Sauveur, ou Bréviaire du Chrétien, renfermant une leçon de christianisme pour chaque jour de l'année; avec figures; Paris, chez l'abbé Chomel, et chez Crapart, libraire, 1791-1793, 6 vol. in-12, pp. xxiv-455, xxiv-455, xxiv-503, xii-490, xii-515, xii-466. Le traducteur est M. Lasausse, prêtre de St-Sulpice, qui a ajouté un septième volume de sa composition. Voir son article, n° 13, tome II de cet ouvrage.

2. — *Regula Cleri, seu Magisterium Clerici, ex auctore Jacobo Planat, Doctore Theologo et Clericorum minimo;* Biterris, apud Jacobum Barbut, Typogr. et Bibliop. 1656. Cum privilegio Regis, in-24, pp. 528 sans la Dédicace et la Table. — *Regula Cleri*... authore Jacobo Planat, Doctore Theologo. Editio secunda, præcedenti correctior; Biterris, Henricus Martel excudebat, 1677, in-12, pp. 240 sans les liminaires et la Table. Cette seconde édition est dédiée, comme la première, à Pierre de Bonzi, abbé de St-Sauveur de Lodève, lequel, en 1659, succéda à son oncle sur le siège épiscopal de Béziers. La nouvelle édition est approuvée par Jacques de Maussac, vicaire général de Béziers, et datée du 16 septembre 1677. Le titre imprimé à la première page est ainsi conçu : *Disciplina Christi, seu Magisterium Clerici :* c'est J.-C. qui adresse la parole au clerc, et lui expose ses devoirs en 53 leçons, correspondantes aux 52 ou 53 dimanches de l'année. En voici les titres : — 1. De Christi Sacerdotio. — 2. De sorte Clerici. — 3. De vocatione clerici.

— 4. De renuntiatione clerici. — 5. De educatione clerici. — 6. De obligatione clerici. — 7. De Tonsurâ clerici. — 8. De togâ clerici. — 9. De camerâ clerici. — 10. De mensâ clerici. — 11. De vitâ clerici. — 12. De famâ clerici. — 13. De incolatu clerici. — 14. De cœlibatu clerici. — 15. De pœnitentiâ clerici. — 16. De conscientiâ clerici. — 17. De scientiâ clerici. — 18. De conversatione clerici. — 19. De spiritualitate clerici. — 20. De maturitate clerici. — 21. De unctione clerici. — 22. De Missione clerici. — 23. De subordinatione clerici. — 24. De libertate clerici. — 25. De immunitate clerici. — 26. De integritate clerici. — 27. De irreprehensibilitate clerici. — 28. De hospitalitate clerici. — 29. De paupertate clerici. — 30. De potestate clerici. — 31. De dignitate clerici. — 32. De stabilitate clerici. — 33. De sanctitate clerici. — 34. De angelicâ contemplatione clerici. — 35. De seraphicâ dilectione clerici. — 36. De perfectione clerici. — 37. De spirituali crucifixione clerici. — 38. De benedictione clerici. — 39. De fervore zeli apostolici. — 40. De curâ proximi. — 41. De exhibitione boni exempli. — 42. De usu boni temporanei. — 43. De distributione diei. — 44. De Cultu Dei. — 45. De pertractatione sacræ rei. — 46. De observantiâ ritùs sacri. — 47. De studio sacri Bibliæ eloquii. — 48. De prædicatione Verbi divini. — 49. De recitatione canonici Officii. — 50. De administratione Sacramenti. — 51. De celebratione Missæ sacrificii. — 52. De præparatione antè Missam. — 53. De Gratiarum actione post missam. — Idea à sacerdote antè celebrationem Missae altâ mente perpendenda.

3. — *L'Adoration de la Chambre de Jésus-Christ, approuvée de l'autorité de l'Église et pratiquée avec grande édification des fidèles, à la gloire de Dieu et du Saint-Sacrement de l'autel, par la susdite Chambre de Jésus-Christ, instituée déjà en plusieurs endroits et autres églises;* dressée par Mr. Planat, prêtre et docteur en Théologie et Droit canon; A Béziers, par Henry Martel, imprimeur, 1675, in-16, pp. 192 sans les liminaires, qui comprennent : dédicace « A Monsieur Monsieur Du Poujol, abbé

de Jaussels » au diocèse de Béziers (7 pages); « Avis au lecteur » (1 page 1/2); « rubrique » (1 p. et 1/2), formant en tout 5 feuillets non paginés. L'*Avis au lecteur* est conçu en ces termes : « Il n'est pas de dévotion plus régulière que celle de l'*Adoration* de ce livre, puisqu'elle est conforme aux offices publics de l'Église, étant composée de Cantique, Hymne, Antienne, Pseaume, et conclue par des oraisons comme l'Office canonique, et chantée selon les mêmes chants et tons dudit office, et ayant quelque rapport par ces quatre choses qui la composent, le Cantique, l'Hymne, l'Antienne et le Pseaume, avec le sacré parfum de l'ancienne Loy, composé du Galban, de la Goutte-Myrrhe, de l'Onyx et de l'Encens; de ces quatre ingrédiants d'où partoit la fumée odoriférante et suave en la présence de Dieu : aussi étoit-il le symbole de l'Oraison; et comme Dieu défendit l'usage de cette pastille aux hommes, étant réservée à lui seul, il donna à entendre que c'étoit le Jeroglyphique de l'Adoration, qui n'est dûe qu'à lui seul, et privativement à tout autre; de manière qu'elle se trouvera digne de l'approbation de tous les vrais Adorateurs de la Majesté divine en terre, et de l'Agneau, comme sont les Bienheureux au ciel. Ainsi soit-il ».

L'ouvrage débute par trois *Discours sur l'Adoration divine* (p. 1-23), dont chacun est suivi d'une hymne, d'une Antienne, d'un verset avec son répons, et d'une oraiso . L'auteur y expose les offices que N. S. J.-C. remplit dans son divin sacrement, et les devoirs que, à son exemple, nous devons rendre à Dieu le Père. Après avoir indiqué l'*Ordre pour faire l'Adoration* (p. 24-27), l'auteur donne ensuite des formules d'Adoration pour chaque dimanche du mois, et pour les fêtes de Notre-Seigneur et de la Très Sainte-Vierge. Chacune se compose, ainsi qu'il a été dit dans l'*Avis au lecteur,* d'un invitatoire, d'un cantique, après chaque verset duquel on répète l'invitatoire, d'une hymne, d'un psaume, d'une antienne, d'un répons, et d'une oraison. Les oraisons et les hymnes sont de la composition de M. Planat : ces dernières sont, en tout, au nombre de 52.

4. — *Petit Bréviaire, contenant un office réglé et rac-*

courci pour toute l'année, suivant l'ordre des mystères de la vie de N. S. Jesus-Christ; approuvé par Bulle émanée du S. Siège, par l'entremise d'un Légat Apostolique. Composé pour l'usage des Clercs Benits, non sacrez, et pour les personnes Religieuses et Laïques qui veulent avoir un office à réciter toute l'année et surtout en public; conforme au grand office de l'Église. Par M. Jacques Planat, prêtre et Docteur en Théologie et en Droit Canon. A Béziers, par Henri Martel, 1675, in-12, pp. 316, sans la dédicace adressée à Jean-Armand de Rotondy (*sic*) de Biscaras, évêque de Béziers, et signée *J. Planenatus*. On n'y voit pas d'*Approbation des Docteurs :* si l'ouvrage avait paru en notre siècle, il n'eût certainement été *approuvé* ni par l'auteur des *Institutions liturgiques,* ni par celui du *Tractatus de Jure liturgico*. On nous saura gré, cependant, de citer la partie de l'*Advertissement à cher Dulothée touchant le petit office,* dans laquelle l'auteur expose la manière dont il a conçu son *petit bréviaire,* et les raisons qui l'ont porté d'abord à le *dresser,* puis à le publier.

« Mon cher Dulothée; Plusieurs raisons m'ont porté à vous offrir ce petit Bréviaire, contenant un office réglé pour tout le cours de l'année, et enfermant en son abrégé, chaque jour, tout ce que la Religion chrétienne, voire l'Église, célèbre durant l'année. Car Matines sont toujours de la Sainte Trinité, bien que les leçons soient diverses suivant le cours de l'année et l'ordre des Mystères de notre Religion; Laudes sont de Jésus-Christ, à la réserve des solemnitez et octaves, et contiennent avec un tel ordre tous les Mystères du Verbe Incarné, depuis celui de sa Génération et Prédestination éternelle jusqu'à son second avènement qu'il viendra juger les vivans et les morts, que ceux qui le liront et qui entendent la langue latine, seront ravis de voir que c'est avec un ordre beaucoup plus juste que celui qui est observé dans le grand bréviaire des Clercs, qui n'en approche que de bien loin. Prime est toujours de la Sainte-Vierge; Tierce, des Anges; Sexte, des Saints; None, de la Croix; Vêpres, du S[t]-Sacrement, excepté aux Dimanches et solennités avec leurs octaves, et avec une telle suite, que tout ce qu'on peut dire de

cet auguste Sacrement par ordre de ses figures depuis le commencement du monde, de sa promesse, de son institution, de son usage et effets, y est distribué d'une manière fort admirable; et Complies sont de la consécration du temple spirituel de l'âme.

» A Matines, il n'y a qu'une leçon de la Sainte Trinité, pour marquer l'unité de l'essence divine; et trois psaumes pour désigner les trois personnes, avec l'enchaînement des Antiennes, pour figurer leur liaison, circumincession et société individüe; et une seule oraison, pour signifier que toutes trois n'ont qu'une seule autorité, qui en dehors de Dieu est invoquée des Anges et des hommes.

» A Laudes, il y a quatre psaumes, pour faire entendre que Jésus-Christ, par les quatre Évangélistes, a été publié aux quatre coins du monde; et un cantique à la fin, qui est le *Benedictus*, pour figurer qu'il n'y a qu'un Christ médiateur entre Dieu et les hommes, comme il n'y a qu'un Dieu; autant en faut-il penser de Vêpres, touchant le même Jésus-Christ et le Saint-Sacrement; l'hymne est pour exprimer le sujet et le mystère; le Capitule désigne un seul Évangile de Jésus-Christ instruisant tout le monde. On peut penser semblables choses mystérieuses sur la disposition des autres Heures, lesquelles toutes se trouvent presque conformes aux Heures du grand Bréviaire de l'Église, à la réserve du raccourcissement, qui est si grand que celui (du moins) du Petit Office de la Vierge.

» La première doncques des raisons qui m'ont obligé à le dresser et à vous l'offrir, ô mon cher Dulothée, et après de le donner au public, a été de ce que les Clercs Bénits qui demeurent dans les séminaires, et qui ne sont pas encore sacrés, ni possédant bénéfice qui les oblige, ont besoin de s'accoutumer peu à peu à réciter le grand bréviaire, pour y être disposés lorsqu'ils auront reçu le premier ordre sacré; et comme tout à coup sortant du siècle, ils auraient peut-être de la peine à s'engager à la récitation d'un Bréviaire fort long, comme est le grand; pour les habituer à cette charge, j'ai composé pour leur usage celui-ci raccourci; et c'est

pour cela qu'il a été approuvé par autorité du St-Siège, par la même Bulle par laquelle l'institut d'une communauté cléricale fut approuvé l'an 1668, en ce que cette Bulle approuve tout le chapitre de la règle où, par article exprès, il est fait mention, au chapitre 36 du Hérionome de ladite communauté, de ce petit office, en faveur des Clercs Bénits et solitaires laïques qu'elle pourrait avoir.

» La seconde, parce que plusieurs clercs non sacrez étudiant dans les collèges et n'ayant que quelques petits bénéfices, ne pouvant satisfaire au grand bréviaire et à leur classe, trouveront en ce petit bréviaire leur commodité pour mieux satisfaire à leur devoir.

» La troisième, parce qu'il y a un assez grand nombre de personnes séculières, tant de l'un que de l'autre sexe, qui voudraient bien tous les jours pouvoir dire le grand bréviaire; mais sa longueur ne s'accordant pas avec leurs grandes occupations, ils n'osent pas s'en charger, de manière qu'ils trouveront en ce petit bréviaire journalier de quoi satisfaire à leur dévotion fort commodément ; et je m'assure que ceux qui entendent le latin seront ravis de voir un si bel ordre, et des hymnes si propres aux sujets.

» La quatrième concerne l'usage de diverses compagnies de Messieurs les Pénitents, et particulièrement Messieurs mes chers et honorables confrères les Pénitents noirs de St-Flour, à qui il y a longtemps que j'avais promis cet ouvrage, ensemble quelques tableaux des obligations du chrétien, et qui leur est fort revenant, attendu qu'ils sont contraints de ne réciter que le Petit Office de la Vierge, qui ne revient pas à la plupart des fêtes de leur institution, qui sont de la Sainte Croix.

» La cinquième, c'est parce que l'on voit maintenant que beaucoup de Congrégations des Moniales, comme sont les Ursulines, les Filles de la Visitation, la Congrégation des Hospitalières, et celle de Notre-Dame, sont réduites, ne pouvant se charger du Grand Office, de se servir du Petit Office de la Vierge en tout temps; ce qui est peu convenable aux grandes solennités et à l'ordre de nos sacrés mystères;

car, quelle apparence y a-t-il de chanter l'office de la Vierge, par exemple, un jour de Pâques, de l'Ascension, etc.? Au lieu que, se servant de celui-ci avec permission du supérieur, elles y trouveront la même brièveté qu'au Petit Office de Notre-Dame, plus grand nombre de saintes prières, et tout ce que l'Église célèbre durant le cours de l'année de l'entresuite des Mystères : si bien, qu'on les invite, pour mieux s'accorder à la dévotion de l'Église, d'user de cet office très convenable.

» La sixième, c'est pour donner un office à nos Filles spirituelles, qui honorent, par leur genre de vie et les règlements qu'on leur a donnés, le premier institut de l'Église, qui est celui des Filles recluses avec la Sainte-Vierge, ainsi qu'il est rapporté par Métaphraste et autres graves auteurs ; lesquelles vivant avec elle dans sa chambre, imitant son esprit d'adoration, d'oraison, de retraite et de toutes les vertus, ont été comme le premier exemplaire de tant de Filles Recluses qui ont paru en la primitive Église, comme celles qui ont vécu ensuite comme recluses avec sainte Marthe et plusieurs autres.

» La dernière, est pour donner aussi un office propre, pour que, dans les hôpitaux, les garçons et les filles qui y sont élevez et ont accoutumé d'y chanter Matines, Laudes et Vêpres les jours de Fêtes, s'en servent plus commodément ».

L'auteur termine son *Advertissement* par cette prière adressée au *cher Dulothée :* « Adieu, et ne récitez pas cet office sans faire part de vos prières à celui qui vous le donne de si bon cœur. Ainsi soit-il ».

« Aussi pieux que savant, [dit M. Aigueperse, cet ecclésiastique (M. Planat) fit avec succès des missions fréquentes, et composa un Bréviaire qui l'a fait comparer à Jean Gerson et à Thomas à Kempis. Il mourut vers la fin du xvie (*sic*) siècle » (*Biographie, ou Dictionnaire historique des personnages d'Auvergne illustres ou fameux par leurs écrits, leurs exploits, leurs vertus, leurs erreurs, leurs crimes ou leur rang;* avec portraits; par P. G. Aigueperse; Clermont-Ferrand, 1836, in-8°, t. II, p. 143).

5. — *Hymnodia cœlestis,* Sanctissimo ac Beatissimo

P. Papæ Innocentio XI humiliter dedicata, à Jacobo Planenato, Sacerd. Jurisprudentiæ canonicæ et sacræ Theologiæ Doctore, contexta et explanata; Claromonti, apud N. Jacquard, Typ. Regis, Illustriss. et Reverend. D. Episc. Cleri Collegiique Claromont. 1679, in-12, pp. 437 sans les liminaires et 3 feuillets non paginés à la fin. Un frontispice gravé représente Notre-Seigneur debout entouré des quatre Évangélistes, et l'auteur, revêtu d'un surplis, à genoux à ses pieds : au bas, on lit ces paroles :

Hoc explanat opus dùm dat sua lumina Christus.

— La dédicace à Innocent XI occupe 5 feuillets non chiffrés : elle débute ainsi : « Sylvana ista *Hymnodia,* Sanctissime Pater, deserti montana transiliens, almam totius Orbis sanctamque Civitatem iniens audet devota ingredi. Quamdiù enim in eremo Nostræ Dominæ et Sancti Salvatoris sublimi et montanâ solitudine verecunda inter fagos fando et inter obietes, seu vulgò *sapinos,* sapiendo delituit, rusticâ faucis raucedine decantabat quæ recolit. At nunc erumpens ex umbrosis sylvarum latebris, et humilis Cameræ Christi terminos exiliens, si Vestræ Sanctissimæ authoritatis, Pater Beatissime, applausu, aut saltem assensu inventa fuerit fulta, melodiæ suavissimæ voce indè resumptâ, non solùm humanis, sed etiam Angelicis merebitur canticis commisceri... ». Sachant bien que ses hymnes ne pouvaient remplacer celles du bréviaire dans l'office liturgique, M. Planat exprime le désir qu'il soit permis de les chanter, à la place des hymnes ordinaires, soit dans les processions, soit dans les pèlerinages. Il finit en demandant la bénédiction apostolique en ces termes : « Postremò ut Summa et Paterna Vestra Benignitas authori *Hymnodiæ,* omnium sacerdotum Ecclesiæ sanctæ Romanæ minimo, ipsâ postulante, impensè gratiâ suâ indulgeat; Apostolicam benedictionem post multos annos et labores plurimarum missionum exantlatos, tanquàm securum hujus sæculi divinæ misericordiæ munus mihi concessum, ad pedes Vestræ Beatitudinis prostratus, obnixè et suppliciter expostulat Vestræ Sanctitatis humillimus at-

que obsequentissimus servus, Jacobus Planatus, *presbyter* ». — Les six feuillets suivants sont remplis par une *Interpretatio tesseræ insignium Sanctissimi Pontificis Summi Innocentii undecimi et illustrissimæ familiæ Odescalchianæ*. Dans chaque partie des armoiries du Pape, M. Planat trouve un symbole des qualités et des vertus de la famille Odescalchi. Tout ce commentaire est résumé dans le *Canticum symbolicum et encomiasticum ad Laudem Summi Pontificis Innocentii XI,* où nous lisons ces paroles :

Fert Aquila Prudentiam,
Et Cherubim Justitiam,
Signat leo Potentiam,
Craterque Temperantiam.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, dont voici le titre et le sujet : — *Hymnodiæ cœlestis, De Deo et mundo, prima pars,* p. 1-56 : 44 hymnes. — *Hymnodiæ cœlestis, De Christo, secunda pars,* p. 57-201 : 108 hymnes. — *Hymnodiæ cœlestis, De Cruce Domini et Ecclesiâ, tertia pars,* p. 202-255 : 43 hymnes. — *Hymnodiæ cœlestis, Virtutum omnium, seu vitæ christianæ, quarta pars,* p. 256-313 : 44 hymnes. — *Hymnodiæ cœlestis, De Theologiâ mysticâ, quinta pars,* p. 314-437 : 87 hymnes. C'est donc un total de 326 hymnes. Quelques-unes avaient déjà été imprimées dans L'*Adoration de la Chambre de Jésus-Christ,* et dans le *Petit bréviaire*.

14. M. COUDERC

1629-1686

Jean-Pierre Couderc, fils d'un Conseiller au Parlement de Toulouse, naquit en 1629, et entra, le 1er octobre 1645, au séminaire de Saint-Sulpice, où son frère aîné, Pierre Couderc, avait été admis le 25 juillet précédent. Quoiqu'il ne fût pas encore dans les Ordres sacrés, il accompagna en 1652 M. Olier dans son voyage du Vivarais, et ce pays où le protestantisme faisait beaucoup de ravages, devint pour tou-

jours le théâtre de son zèle. Pendant plus de trente ans, M. Couderc s'y employa aux travaux des missions, à la controverse avec les protestants dans leurs synodes, et à la formation des ecclésiastiques dans le séminaire.

Lorsque M. Olier eut entrepris la conversion de la ville de Privas, principal boulevard du protestantisme dans ces contrées, il fit donner la cure à l'abbé de Queylus, et chargea M. Couderc de faire les petites écoles aux enfants des calvinistes. Puis, en 1657, M. de Queylus étant parti pour le Canada, M. Couderc, alors prêtre et docteur en théologie, lui succéda comme curé de Privas, et continua heureusement l'œuvre si bien commencée. On voit dans la *Vie de M. Olier* (4e édit., t. III, p. 392, 393, 418-421) avec quelle hardiesse il défiait les ministres et avec quelle habileté il les confondait. Dieu sembla même quelquefois l'assister d'une grâce toute particulière dans ces circonstances délicates. Grandet raconte que « M. Couderc se trouvant, à son ordinaire, au *prêche* de Privas, le ministre, apercevant deux religieux, déclama contre les vœux d'une grande force, et s'échappa à dire que tout bien étant commandé par la loi, et chacun ayant une obligation essentielle de le pratiquer, il était inutile de faire des vœux, qui ne paraissaient propres qu'à gêner et à tyranniser les consciences. M. Couderc ayant entendu une proposition aussi fausse, crut qu'il était de son devoir de la réfuter. Il écrivit donc une grande lettre au ministre, par laquelle il lui prouvoit la sainteté et l'utilité des vœux par l'Écriture-Sainte, les Pères de l'Église, les décisions des Conciles, et par une infinité d'exemples tirés de l'Histoire ecclésiastique. En finissant, il lui disait agréablement que si toute sorte de bien était de précepte et qu'il n'y eût point de conseils, M. le ministre ne devait point avoir de femme, parce que S. Paul disait que c'était un bien de n'en point approcher : *Bonum est homini mulierem non tangere*. Le ministre se trouva choqué de la lettre de M. Couderc, et lui fit une réponse très piquante, à la fin de laquelle il citait un passage de l'Écriture-Sainte, écrit en hébreu, que M. Couderc n'entendait pas. Celui-ci ne voulant pas donner ce petit

avantage à son ennemi de paraître ignorant en cette langue, et ne pouvant consulter personne sur ce passage, se recommanda à Dieu et à la Sainte-Vierge pour demander lumière et pouvoir expliquer le texte dont il s'agissait. Tout aussitôt, celui-ci des Proverbes lui vint en pensée : *Ne respondeas stulto secundùm stultitiam suam, ne efficiaris ei similis;* et il se trouva justement que le passage cité en hébreu par le ministre était celui que M. Couderc avait tiré de la Vulgate, et qui lui avait été mis dans l'esprit comme par inspiration ».

Tout en se livrant à ce ministère extérieur, M. Couderc prenait une part active au bien qui se faisait dans le séminaire. Il en devint même supérieur en 1661, et après avoir fait la visite de cette maison en 1663, M. de Poussé n'eut qu'à louer la prudence, la charité, le zèle de M. Couderc à instruire et à former les séminaristes dans les sciences et les vertus propres à leur état.

Tous les prêtres du diocèse, dit encore Grandet, le regardaient comme leur père et recouraient à lui dans leurs difficultés. Ses controverses avec les huguenots l'avaient rendu célèbre dans tout le Languedoc. M. de Basville, intendant de la province, l'honorait tout particulièrement, et le protégeait en toute occasion. C'est aussi d'après les conseils et sous l'inspiration de M. Couderc que deux prêtres d'Avignon, MM. de Varie et de Blanc, commencèrent dans cette ville l'établissement qui devint plus tard le séminaire de St-Charles.

Après la révocation de l'Édit de Nantes, le roi ayant voulu faire travailler à la conversion des huguenots du royaume, M. Tronson envoya dans le Vivarais huit ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, et pria M. Couderc de se mettre à leur tête pour les diriger dans leurs missions. C'est pendant qu'il travaillait avec eux que la mort vint presque subitement frapper le fervent apôtre, le 21 février 1686. Son corps fut transporté à Viviers, et inhumé le 25 du même mois à la cathédrale, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Anges. Grandet rapporte qu'il fut regretté comme un saint.

et qu'à Viviers, on conservait son portrait dans la plupart des familles.

Ce portrait a été gravé à Avignon par David : il est de format in-folio, et porte l'inscription suivante, composée par M. Azégat : — *Petrus Couderc, Seminarii Sancti Sulpitii alumnus, in diœcesi Vivariensi sacerdotio initiatus, cujus gratiam ibidem per triginta et ampliùs annos abundè effudit clericis instituendis, pastoribus informandis, hæreticis convertendis; omnibus tandem omnia factus, virtutibus apostolicis conspicuus, cultui Deiparæ addictissimus, obiit* 21 *februarii anno* 1686 *ætatis* 57.

1. — *Instructions morales et de controverse, par demandes et par réponses*. Pour l'Instruction des catholiques et des calvinistes nouvellement convertis. Divisées en deux parties. Dont la première contient la Doctrine de l'Église catholique sur les points contestez et non contestez. La seconde contient des éclaircissemens sur les points de la Doctrine de l'Église catholique contestés entre les Catholiques et les Calvinistes. Par L. S. M. C. de l'E. C. d'V. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Merciere, au Mercure galant, 1685; Avec privilège du roy, in-12, pp. 314, sans les liminaires et la table.

On lit dans l'*Avertissement :* « L'autheur de ce livre ayant été conduit par la Providence de Dieu dans une des provinces du royaume la plus remplie de calvinistes, il eut occasion non seulement de les entretenir souvent, mais même d'instruire plusieurs d'entre eux qui avoient dessein de se convertir et de se réconcilier avec l'église catholique. Cela lui donna lieu de remarquer deux choses. Premièrement, qu'il n'y avoit point de livre pour leur instruction. Secondement, qu'on les renvoyoit souvent, pour être instruits, à des personnes qui, n'ayant pas pour un ministère de cette importance toute la capacité nécessaire, souhaitaient eux-mêmes que l'on fît quelque livre pour le leur faciliter. Cela lui donna la pensée d'entreprendre cet ouvrage... Ce catéchisme est divisé en deux parties. Dans la première... on s'attache particulièrement aux points les plus importants de la Morale chrétienne, tant parce qu'il n'est pas moins néces-

saire dans le christianisme de bien vivre que de bien croire, que pour satisfaire aux reproches que nous font tous les jours les calvinistes, que nous ne nous mettons point en peine d'instruire les peuples de la Morale de l'Évangile... Dans la seconde, l'on s'est tellement attaché à l'exposition que Bossuet a fait de la doctrine de l'Église catholique, qu non seulement l'on en a suivi le sens, mais même que l'on en a souvent copié jusques aux expressions et aux mots ».

Le 7 novembre 1684, M. Tronson écrivait à M. Couderc : « M. N* est chargé de votre petit traité de controverse, que l'on estime ». Et le 27 décembre suivant : « Vous pouvez faire imprimer vos *Instructions* sur les controverses ; je ne doute pas qu'elles ne fassent du fruit, et que plusieurs personnes ne s'en servent utilement quand elles seront publiques ».

15. M. LE BRETON

† 1686

Jacques Le Breton, né à Paris, était déjà prêtre et bachelier de Sorbonne quand il fut admis au séminaire de Saint-Sulpice, le 7 novembre 1650. M. Olier ayant voulu qu'il continuât ses études en Sorbonne, le nouveau disciple fut reçu licencié en 1652, et obtint la 36e place dans une *licence* où figuraient l'abbé de Rancé, Chamillard et Bossuet. Presque aussitôt après, M. Le Breton fut envoyé au séminaire de Viviers. Il y resta peu de temps; car, sur le désir de M. Olier, il alla au Puy commencer l'établissement du séminaire avec M. de Lantages, qui en fut le premier supérieur (1652). Assistant de la Compagnie en 1659, M. Le Breton prit part à la première assemblée générale. Il profita de son séjour à Paris pour prendre le bonnet de docteur, qu'il reçut le 18 septembre 1659. Rentré au Puy, il continua pendant deux ou trois ans à se consacrer à l'éducation des clercs; mais étant ensuite allé à Paris, probablement aux vacances de 1662, il y prolongea son séjour jusqu'au mois d'août 1664, assistant ré-

gulièrement, pendant ce temps-là, aux assemblées de Sorbonne, surtout lorsqu'il fallait y soutenir les prérogatives du Saint-Siège (V. Ch. Gérin, *Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682;* deuxième édition; Paris, 1870, in-8°, p. 539, 549). En 1664, M. de Lantages ayant été accordé à l'évêque de Clermont, qui le désirait pour supérieur de son séminaire, M. Le Breton fut chargé de gouverner celui du Puy, et avec l'aide des éminents confrères que la Providence lui avait associés, il maintint dans sa communauté l'esprit de piété et de ferveur qu'y avait laissé M. de Lantages. Lorsque celui-ci eut été rendu au séminaire du Puy, en mai 1676, M. Le Breton, qui en avait été supérieur l'espace de douze ans, se montra aussi soumis à M. de Lantages que le dernier des directeurs, prouvant ainsi, comme on le disait alors, que, contrairement au proverbe, deux soleils peuvent briller ensemble. Outre ses fonctions de directeur *du* séminaire, M. Le Breton était encore chargé de la paroisse St-Georges, et donnait aussi ses soins aux Demoiselles de l'Instruction. Il mourut au Puy le 12 mars 1686, léguant tous ses biens à la Très Sainte-Vierge, représentée pour cet effet par la maison du séminaire Saint-Sulpice de Paris.

Parmi ces biens, ou plutôt entre les espèces de ces biens, il en est une d'un intérêt tout particulier et que nous devons indiquer ici : ce sont les nombreux manuscrits de François-Nicolas Baudot, seigneur du Buisson et d'Ambenay, appelé communément *Dubuisson-Aubenay,* et sur lequel M. Saige a publié une longue et intéressante notice dans l'édition qu'il a donnée du *Journal des guerres civiles* (Paris, 1883, t. I, p. I-XLVII). Dubuisson étant « toujours en voyage, n'avait pas de résidence; les maisons de ses amis le recueillaient lorsqu'il était à Paris. Le plus ancien de ceux qui furent ainsi ses hôtes était Jacques Le Breton, bourgeois de Paris, habitant rue Saint-Jacques, au coin de la rue Fromentel, paroisse Saint-Étienne-du-Mont. Dès avant 1637, Dubuisson avait chez lui le plus important dépôt de ses manuscrits, de ses médailles et des collections de toute sorte qu'il recueillait. Ce

fut son ami le plus dévoué, celui qui pendant ses absences et ses voyages s'occupait de ses affaires. Aussi Dubuisson le fit-il son exécuteur testamentaire, en *léguant* à son second fils toutes ses notes et tous ses papiers » (Saige, *l. cit.*, p. XXVI, XXVII).

Or, le « second fils » de ce Jacques Le Breton était notre Jacques Le Breton, « docteur en théologie, et prêtre de la Congrégation (M. Saige ajoute à tort : *de la mission*) de Saint-Sulpice » (p. XLV). Après la mort de Dubuisson, arrivée le 1er octobre 1652, « Jacques Le Breton entra en possession de cette masse de papiers. Tous ces manuscrits furent portés par lui à la bibliothèque de Saint-Sulpice. Il prit le soin de réunir les notes éparses dans les portefeuilles, de les faire relier par nature de pièces, et même de faire des tables à la plupart des volumes. Il y ajouta quelquefois des annotations. De la bibliothèque Saint-Sulpice, dont ils portent l'estampille, ces manuscrits vinrent, après la Révolution, dans les collections de la Bibliothèque Mazarine; mais beaucoup durent se perdre jusqu'au moment où ils furent ainsi recueillis » (Saige, *l. cit.*, p. XLVI).

Le catalogue de l'ancien séminaire Saint-Sulpice, qui est à la Bibliothèque Mazarine, contient la liste détaillée des manuscrits de Dubuisson autrefois possédés par le séminaire de Saint-Sulpice : elle pourrait servir à constater quels sont ceux qui ne figurent pas dans le catalogue des manuscrits de Dubuisson-Aubenay, lequel forme un Appendice important du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, dressé par M. Molinier (t. III, p. 316-347. Voir aussi le catalogue bien moins ample de ces mêmes manuscrits donné par M. Saige, *loc. cit.*, p. LIII-LVI).

« Les manuscrits de Dubuisson-Aubenay, conservés à la Bibliothèque Mazarine, forment un ensemble de cinquante volumes ou portefeuilles, dont trente-trois in-folio, d'une reliure uniforme. La variété des études auxquelles ils se rapportent montre que Dubuisson était un de ces chercheurs comme le XVIIe siècle en a tant produit, qui tentaient d'embrasser toutes les sciences et de réunir dans de patientes

compilations l'ensemble des connaissances acquises de leur temps. Chronologie, géographie, archéologie surtout romaine, linguistique, diplomatique, épigraphie, généalogie, mathématiques, fortifications, jusqu'à l'horlogerie, l'alchimie et l'astrologie, tout s'y rencontre un peu pêle-mêle » (Saige, *loc. cit.*, p. IV). — Mais de tous ces écrits, le plus important est le *Journal des guerres civiles*, dont l'intérêt a été révélé par M. Chéruel dans son Introduction (p. LXVIII) au *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*. Le manuscrit de Dubuisson a été édité en 1883 par M. Gustave Saige pour la *Société de l'histoire de Paris*. D'après le catalogue de la bibliothèque de l'ancien séminaire Saint-Sulpice (t. V, p. 4345), les « Mémoires, ou Journal des guerres civiles depuis le 1er janvier 1648 jusques au mois de septembre 1652 », formaient 8 volumes in-4° : c'étaient les tomes IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI de la collection in-4° des manuscrits de Dubuisson. Il y avait aussi un volume in-folio, catalogué sous un titre à peu près identique : « Mémoires, ou Journal des guerres civiles pendant les années 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, jusques au mois de septembre » : ce volume était le XVIe de la collection in-folio des manuscrits du même Dubuisson, laquelle comprenait 36 volumes de ce format.

1. — M. Le Breton a beaucoup coopéré à la *Vie de la Mère Agnès de Jésus* composée par M. de Lantages. On voit par deux lettres que le P. Panassière écrivait à M. Le Breton en 1662, et par ce qu'il disait lui-même en 1661 à M. de Parlages, que dès le début, il s'occupa très activement de ce travail, et qu'il ne négligea rien pour aider son vénéré supérieur dans l'appréciation des faits, la recherche des dates, et le tour à donner à quelques narrations particulièrement importantes. Ce fut, sans doute, lui aussi qui surveilla l'impression de l'ouvrage, dont les deux premières éditions se firent au Puy, pendant que M. de Lantages était à Clermont. On doit également à M. Le Breton l'inscription qu'on lit au bas du portrait de la Vénérable. — V. *Vie de la Vénérable Mère Agnès de Jésus*... par M. DE LANTAGES... Nouvelle édition... par M. l'abbé Lucot; Paris, 1863, t. I, p. XXXIV-XXXVI.

2. — On conserve au séminaire de Saint-Sulpice un mémoire rédigé par M. Le Breton, et dans lequel il a recueilli tout ce qu'il savait du crédit de M. Olier auprès de Dieu. Ce mémoire, daté du Puy le 8 août 1667, a été reproduit presque en entier par M. Faillon dans la *Vie de M. Olier*.

V. *Vie de M. de Lantages*... Paris, 1830, in-8°, p. 398-399.

16. M. de LANTAGES

1616-1694

Charles-Louis de Lantages naquit à Troyes en Champagne, de parents distingués par leur noblesse, en l'année 1616. Il fit ses premières études au collège de Nevers sous la direction des RR. PP. Jésuites, qui cherchèrent à l'attacher à leur Compagnie : Dieu avait sur lui d'autres vues. Quand il eut achevé sa philosophie, ne pouvant prendre ses grades au collège de Nevers, il se rendit à Reims pour faire ses études théologiques, et au bout d'un an, il alla les continuer à Paris, dont le climat convenait mieux à sa complexion délicate. C'était pendant l'été de 1642, lorsque M. Olier, nouvellement curé de St-Sulpice, venait de transférer dans son presbytère le séminaire qu'il avait commencé à Vaugirard. Après l'avoir longtemps fréquenté et avoir souvent sollicité d'y être reçu, M. de Lantages y fut enfin admis par M. Olier le 17 janvier 1643. Ordonné prêtre, il fut d'abord employé au service de la paroisse. M. de Maupas, évêque du Puy, ayant désiré établir un séminaire dans son diocèse et ayant réussi, en 1652, à obtenir des prêtres de St-Sulpice pour le diriger, M. Olier lui envoya M. de Lantages, qui fut le premier supérieur du nouvel établissement. Lorsque le prélat eut été, en 1664, transféré sur le siège épiscopal d'Évreux, M. de Lantages fut accordé aux pressantes sollicitations de Gilbert de Veny d'Arbouze, évêque de Clermont, et le pieux sulpicien gouverna son séminaire l'espace de onze ans. Mais les jansénistes ayant, dit-on (1), réussi à prévenir l'évêque contre sa personne, M. de

(1) Est-il absolument certain que M. de Lantages ait été desservi

Lantages quitta cette maison en 1675, et après une année passée au séminaire de St-Sulpice à Paris, il retourna au Puy, où il reprit ses anciens travaux, et continua d'édifier par ses saints exemples et sa patience à supporter les épreuves qui accompagnèrent les dernières années de sa vie. La mort y mit fin le 1er avril 1694, vers les deux heures du matin. — Cfr. *Vie de M. de Lantages* (par M. Faillon); Paris, 1830, in-8°. *Recueil de la vie, vertus et miracles de M. de Lantages*, par la Mère Gauchet, Supérieure de la Visitation du Puy : le manuscrit original est au séminaire de St-Sulpice, *Cabinet des Manuscrits*, n. 35.

1. — *La Vie de la Venerable mere Agnez de Jesus*, religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique au devot monastere de Sainte-Catherine de Langeac, par un prestre du clergé. Avec l'Abregé de la vie de la mere Françoise des Séraphins, prieure du monastere de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris. Au Puy, par André et Pierre Delagarde frères, imprimeurs et libraires, proche le College, 1665. Avec approbation, permission et privilege du roy; in-4°, pp. 666 pour la Vie de la mère Agnez, et pp. 100 pour l'*Abrégé,* sans les liminaires, savoir : *Epistre* à Monsieur Chomel, Grand-Vicaire de St-Flour (2 feuillets); elle n'est pas signée, pas même des initiales de M. Charles de Lantages; *Préface* (4 feuillets 1/2); la *Table* et les *errata* font 4 pages. Suivent les approbations des docteurs Béget, Ravissac, Chabanes, Boizard, datées du 10 mars 1665; et ce le des docteurs Planat, disciple de M. Olier, et Pelissier, datée d'Aigueperse, où ils donnaient une mission, le 14 mars 1665; enfin, *Agnetis à Jesu Elogium* (1 feuillet). — Seconde édition, reveüe, corrigée et augmentée; Au Puy, chez A. et P. Delagarde, imprimeurs et libraires, proche le College; 1675, avec approbations et per-

auprès de l'évêque de Clermont par les jansénistes, ou par les seuls jansénistes? Le pieux sulpicien n'a-t-il pas rencontré aussi des opposants même parmi leurs adversaires? Oui, s'il faut en croire ce que m'écrivait, le 27 novembre 1882, un religieux bien au fait de l'histoire de sa Compagnie. Le passage, comme toute la lettre d'ailleurs, est curieux sous plus d'un rapport et mériterait d'être cité.

missions, in-8° (M. Lucot dit à tort *in-12*) — et aussi in-4° — pp. 662, sans l'*Epistre* à M. Chomel, signée *Ch. L. D. L.* (2 f.), la préface (4 feuillets), l'éloge de la M. Agnez en latin (1 f.), la Table (2 f. 1/2), les approbations et les permissions (4 pages). Au lieu de : Au Puy, chez A. et P. Delagarde, quelques exemplaires portent : Au Puy, et se vend à Paris chez George Josse, rue S. Jacques, à la Couronne d'Épines; 1676. Cette édition, ainsi que les suivantes, ne contient pas l'*Abrégé de la vie de la mère Françoise des Séraphins*.

La Vie de la venerable mere Agnez de Jesus... Troisième édition, revuë, corrigée et augmentée. Au Puy, chez A. Delagarde et G. Chrétien Clet, imprimeurs et marchands libraires, proche le collège, 1712. Avec aprobations (*sic*) et permissions, in-8° (et non pas in-12, comme dit encore M. Lucot), pp. 649, sans les liminaires, les préfaces, les permissions et la Table. Après le titre, vient un *Avertissement* des libraires au lecteur qui occupe deux pages. Les neuf suivantes sont remplies par la préface. Le verso du 8e feuillet renferme deux sonnets, ainsi intitulés : 1. *Les faveurs singulières de Jésus pour Agnez;* 2. *Les dispositions du cœur d'Agnez envers Jésus.* L'Approbation des Docteurs est suivie de la permission de l'évêque du Puy, datée du 4 juillet 1712. Au verso, sont les conclusions de M. le Procureur du Roi et la permission de M. le lieutenant principal, toutes deux datées du Puy, le 4 juillet 1712. Les pages 641-649 contiennent une *Addition* intitulée : *Plusieurs autres guérisons miraculeuses obtenues de Dieu par l'intercession de la mere Agnez.* — En 1718, le titre a été refait en la manière suivante : *Troisième* édition, revuë, corrigée et augmentée; Au Puy, chez Gaspar-Chrétien Clet, marchand libraire, proche le college. 1718. Avec approbations et permissions. Il y a aussi quelques différences dans les liminaires. Ainsi, on n'y voit ni les Approbations des docteurs Planat et Pelissier, ni l'*Avertissement* au lecteur, ni les deux sonnets. N'ayant vu de cette *troisième* édition d'autres exemplaires que ceux qui portent la date de 1718, M. Lucot (*Introduction* à son ouvrage cité plus bas, p. III) a voulu rectifier un passage de M. Faillon qui

parle d'une troisième édition donnée en 1712, et dit que cette troisième édition « porte le millésime de 1718, et non pas de 1712 ». Si la chose en valait la peine, nous renverrions à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, où l'on trouverait un exemplaire portant le millésime de 1712 (*Catalogue des livres de la Bibliothèque de Bordeaux :* Histoire, n° 6705).

L'ouvrage de M. de Lantages a été traduit en latin par le P. Hyacinthe Cunibert, dominicain (Cologne, Strembrochel, 1670, in-12); puis en allemand, et ensuite de l'allemand en flamand par le P. Henri Hecktermans, aussi dominicain (Louvain, Adrien de Witte, 1675, in-8°). Enfin, on en fit aussi une traduction italienne imprimée à Naples (*Vie de M. de Lantages,* p. 208. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti,* t. II, p. 687).

Vie de la Vénérable Mère Agnès de Jésus, religieuse de l'Ordre de Saint Dominique, au monastère de Langeac en Auvergne, par M. de Lantages, Supérieur du Séminaire du Puy; Nouvelle édition; Paris, Ve Nyon, 1808, in-12, pp. xxiv-463. Édition donnée par M. Émery : Voir son article.

Vie de la Vénérable Mère Agnès de Jésus, religieuse de l'Ordre de Saint Dominique et prieure du monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Langeac, par M. de Lantages, prêtre de Saint-Sulpice, et premier Supérieur du séminaire de Notre-Dame du Puy; nouvelle édition, soigneusement revue et considérablement augmentée d'après les manuscrits conservés aux archives du monastère de Sainte-Catherine de Langeac, et des Séminaires de Saint-Sulpice de Paris, du Puy et de Viviers, par M. l'abbé Lucot; Paris, Ve Poussielgue-Rusand, 1863, 2 in-8°, pp. cxx-559, 724. L'éditeur a adopté le texte de la *troisième* édition portant la date de 1718 : ainsi il ne reproduit pas les deux sonnets dont nous avons parlé plus haut. — Sur cette *Vie* et sur cette édition, V. *Études religieuses, historiques et littéraires,* par des Pères de la Compagnie de Jésus, 3e série, année 1863, t. II, p. 1120-1122, article signé, *Toulemont. Revue des sciences ecclésiastiques*, année 1863, t. VIII, p. 584-587, article signé, *E. Hautcœur.*

Journal des villes et des campagnes du 17 janvier 1864, article signé, *Henri de L'Épinois.*

Vie de la Vénérable Mère Agnès de Jésus, religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique au monastère de Langeac; Le Puy, imprimerie d'Audiard, 1844, in-18, pp. 144. Ce n'est qu'un abrégé de la *Vie* composée par M. de Lantages. Est-ce le même qui est ainsi indiqué par M. Lucot (t. I, p. LIV) : « *Vie de la vénérable Mère Agnès de Jésus* (Abrégé du travail précédent » — celui de M. de Lantages — « par M. l'abbé Grandchamp, de Langeac); imprimé au Puy dans ces dernières années, point de date, 1 vol. in-32 de 162 pages ».

Les derniers biographes de la Mère Agnès reconnaissent tous devoir beaucoup au livre de M. de Lantages. Nous citerons : *La Vénérable Mère Agnès de Jésus,* de l'Ordre de saint Dominique, par la Vicomtesse d'Ussel; Paris, Bloud et Barral, sans date (1889), in-8°, pp. XXIV-356. Voir p. XXII. — *Vie populaire de la vénérable Mère Agnès de Jésus,* prieure du monastère de Sainte-Catherine, à Langeac, par M. l'abbé Césaire Sire, prêtre de Saint-Sulpice, Directeur du Grand-Séminaire de Notre-Dame du Puy; Au Puy, A. Prades-Freydier, et à Paris, aux bureaux de l' « Année Dominicaine », 1894, in-12, pp. XII-180. « Nous désirerions imprégner les pages de notre modeste travail de l'esprit qui vivifie celui de M. de Lantages. Dans ce but, — tout en profitant des autres documents que nous avons pu consulter, et en disposant, autant que possible, les faits dans l'ordre même où ils se sont accomplis, — nous nous sommes efforcés de conserver la trame générale et le style de l'ouvrage de M. de Lantages, dont le nôtre ne sera souvent qu'un abrégé fidèle » (p. 2, 3).

2. — *La Vie de la V. Mère Françoise des Séraphins,* Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique au monastère de St-Thomas d'Aquin à Paris, par un ecclésiastique; A Clermont, de l'imprimerie de N. Jacquard, Maître imprimeur de la ville de Paris, premier imprimeur et libraire ordinaire du Roy, de Monseigneur l'Évêque et du Clergé de Clermont; 1669, avec privilège et approbation des Docteurs, in-8°, pp. 363, sans la préface *Aux âmes de bonne volonté* (5 feuil-

lets 1/2); sans les approbations des docteurs Grandin (15 août 1668), E. Charles (2 avril 1668), N. De Hauteville (25 mars 1668); sans la permission de l'évêque de Clermont (1[er] décembre 1668), la *Table* et le *privilège*, du 4 septembre 1668. A la fin : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 6 février 1669 » (L'auteur de la *Vie de M. de Lantages* dit à tort 1668). — Toulouse, imprimerie de v[e] Dieulafoy, Paris, librairie Sagnier et Bray, 1851, in-12, pp. VII-324. V. sur cette nouvelle édition, *Bibliographie catholique*, t. XI, p. 332, article signé, *Tresvaux*.

Cette nouvelle *Vie* est une nouvelle édition plus complète et plus exacte de l'*Abrégé* imprimé à la fin de la *Vie de la mère Agnès*. D'après le P. Échard, — lequel, cédant ici à une tentation à laquelle résiste bien rarement un bibliographe, juge à propos de révéler le mystère, *mysterium est nunc revelandum*, — M. de Lantages n'a été, dans l'*Abrégé* comme dans la *Vie* de la mère Françoise des Séraphins, que l'éditeur intelligent et, comme il le dit lui-même, que le « secrétaire », le *transcripteur* d'un manuscrit qui lui fut envoyé. Le véritable auteur de l'ouvrage est Marie-Madeleine de Mauroy, née à Paris, entrée vers le milieu du XVII[e] siècle au couvent des Dominicaines de Poissy, où elle fit profession sous le nom de sœur Séraphine; puis, quelques années après, transférée sur sa demande au couvent des Filles de S. Thomas d'Aquin à Paris, où elle mourut le 16 février 1714. Comme, d'une part, ces religieuses avaient pour règle inviolable de ne rien publier sous leur nom, soit individuel, soit collectif; comme, d'autre part, elles jugeaient utile à l'édification des âmes pieuses de faire connaître les grâces accordées par Dieu à la mère Françoise des Séraphins, elles firent parvenir le manuscrit de la mère Séraphine à M. de Lantages, qu'elles savaient travailler à la vie de la mère Agnès, et qui l'inséra effectivement à la suite de son ouvrage, *nullâ aut certè mediocri mutatione factâ*, dit le P. Échard. *Cùm autem*, ajoute-t-il, *illa prior editio sub nomine eximii ecclesiastici sparsa fuisset, facilius fuit nostræ Seraphinæ opus suum recognitum, novis memoriis auctum, et diligentiùs accuratum,*

sub eodem alieno nomine iteratis typis seorsùm à vitâ dictæ Agnetis à Jesu in lucem prodere. (Scriptores Ord. Prædicat. recensiti, t. II, p. 849, 850). Si l'auteur de la *Vie de M. de Lantages* avait connu ces détails, il n'aurait pas manqué de les rapporter, et il eût affirmé moins absolument, que M. de Lantages a « composé » la *Vie de la mère Françoise des Séraphins,* et que « sa modestie » seule « lui fit prendre la qualité de simple secrétaire » (*Vie de M. de Lantages,* p. 211-214).

3. — *Catechisme de la Foy et des Mœurs chrétiennes,* dressé par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Messire Gilbert de Veny d'Arbouze, Évêque de Clermont, pour l'usage de son diocèse; A Clermont, de l'imprimerie de Nicolas Jacquard... 1674; avec approbations et privilège du Roy, in-12, pp. 444 sans le Mandement de l'évêque (2 feuillets 1/2), donné à Beauregard le 10 novembre 1674; sans les Approbations et le privilège (3 pages), et la Table (5 feuillets 1/2). Ce volume contient les deux premières parties du Catéchisme.

Catechisme de la Foy et des Mœurs chrétiennes, dressé particulierement pour l'usage du diocèse du Puy; second volume contenant la troisième et quatrième partie; ce qui est la suite du premier volume imprimé à Clermont et à Lyon; Au Puy, chez A. et P. Delagarde, imprimeurs de Mons. l'Illustrissime et Reverendissime Évêque, et de la ville; avec approbation et permission; 1679, in-12, pp. 972 sans les liminaires. Le mandement d'Armand de Béthune, évêque du Puy, est daté du 4 août 1679.

Catechisme de la Foy et des Mœurs chrétiennes, dressé particulierement pour l'usage du diocèse du Puy, contenant la première et seconde partie imprimée à Clermont et à Lyon; premier volume, revu, corrigé et augmenté de nouveau; Au Puy, chez P. G. F. Delagarde... avec approbation et permission; 1684, in-12, pp. 620, sans le mandement de l'évêque et la Table. Le mandement est du 27 novembre 1684; la permission d'imprimer est du 27 septembre 1684.

Les trois mandements des deux évêques sont à lire pour

savoir en quelle estime ils tenaient l'ouvrage et son auteur. Ces pièces n'ont été reproduites que dans l'édition suivante.

Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes, dressé particulièrement pour l'usage du diocèse du Puy; par M. de Lantages, prêtre de S. Sulpice, premier Supérieur du séminaire du Puy; par ordre de M[gr] de Béthune, évêque du Puy; tome premier, contenant la première partie : la Foi et le Symbole; et la seconde : l'Espérance et la Charité; Nouvelle édition; Au Puy, Typ. de J.-B. Goudelet, impr. de Monseigneur l'Évêque; 1845, in-12, pp. xxiv-324. — Tome second, contenant la troisième partie sur la Charité et les Commandements, et la quatrième sur les Sacrements; Au Puy... 1845, in-12, p. 327 à 816. — Cette édition, due aux soins de M. Péala, supérieur du séminaire du Puy, reproduit le *Catéchisme,* « tel, à bien peu de chose près, qu'il sortit, il y a deux siècles bientôt révolus, de la plume de son pieux et vénérable auteur. Quelques personnes, ajoute le nouvel éditeur, auraient paru désirer qu'on en eût refondu le style, qui, commençant à vieillir, ne saurait être du goût de tout le monde. Mais une pareille réforme avait deux inconvénients : le premier, de transformer M. de Lantages, qui vivait il y a deux cents ans, en un écrivain de notre époque, ce qui eût été une espèce d'anachronisme toujours déplacé; le second, d'enlever à son ouvrage cette naïveté, cette onction, cette énergie qui lui donnent tant de charmes, et que nous n'aurions jamais pu suppléer » (*Avertissement de l'éditeur,* p. v). — Il y a toutefois, aux pages ix, x et xv, une faute d'impression qui pourrait dérouter le lecteur. Les approbations des Docteurs et le Mandement de l'évêque de Clermont sont marqués comme étant de l'année 1694; il faut lire 1674 : Gilbert de Veny d'Arbouze, auteur du Mandement, était mort le 19 avril 1682.

Catéchisme de la Foi et des mœurs chrétiennes; par M. de Lantages, Prêtre de Saint-Sulpice, premier Supérieur du séminaire du Puy; précédé d'une notice sur la vie de l'auteur; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, Sagnier et Bray, 1851, in-8°, pp. xxiv-552. — Paris, Ambroise

Bray, 1855, in-8°, pp. xxiv-552. — Paris, Bray, 1869, in-8°, pp. xxiv-552. — Paris, Retaux-Bray, 1887, in-8°, pp. xxiv-552. — Cette nouvelle édition a été approuvée par les évêques du Puy (3 janvier 1848), du Mans (5 février 1850), et de Rennes (17 janvier 1850). Il est dit dans l'*Avertissement*, que « le digne prêtre qui a revu l'édition a mis toute son application à faire disparaître une multitude d'expressions et de phrases surannées; il a rempli des lacunes regrettables et ajouté quelques matières très importantes, négligées par l'auteur : c'est un travail fait par une main aussi habile que respectueuse ». Cette main était celle de M. Helly. Voir son article au tome II. La *Notice sur M. de Lantages* (p. ix-xvi) est suivie d'un *Abrégé de l'histoire sainte, par Bossuet* (p. xvii-xxiv). La *Bibliographie catholique* (t. IX, p. 315-317) a loué l'ouvrage et l'éditeur. Voir aussi *Vie de M. de Lantages,* p. 288-290. — *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,* 20 juin 1898, t. 75, p. 766.

Abrégé du Catéchisme de la Foi et des mœurs chrétiennes, de M. de Lantages, prêtre de Saint-Sulpice, premier supérieur du séminaire du Puy, par deux Directeurs de séminaire; ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de La Rochelle; Paris, Ambroise Bray, 1857, pp. viii-244. Ces deux « directeurs de séminaire » sont M. Rainguet, supérieur du petit séminaire de Montlieu, et M. Jacques, qui fut aussi directeur dans la même maison et en 1874 était directeur de l'École St-Louis de Gonzague à Saujon, près Royan.

4. — *Instructions ecclésiastiques,* où l'on tâche de faire connoître l'essence, la dignité et la sainteté du Clergé, par un Prêtre du Clergé; *premier tome;* Au Puy, chez les veuves Delagarde, Marchandes libraires, proche le Collège; 1692, in-8°, pp. 487 sans les liminaires et la Table. Le Mandement de Mgr de Béthune (2 pages) et la permission d'imprimer sont datés du 24 septembre 1692. L'année suivante, on fit pour quelques exemplaires ce frontispice : *Instructions ecclésiastiques*... par un prêtre supérieur de séminaire; Au Puy, et se vend à Lyon, chez Jean-Baptiste Guillimin, Libraire, rue Merciere; 1693, in-8°, pp. 487.

Instructions ecclésiastiques, où l'on tâche de faire connoître l'essence, la dignité et la sainteté du clergé; *tome second*, où il est traité de l'ordre de prêtrise, de la dignité du Sacerdoce et de la sainteté des prêtres de Jesus-Chrit (*sic*) ; Au Puy, chez les veuves Delagarde,... 1694, in-8°, pp. 437 sans les liminaires et la Table. La permission d'imprimer est du 15 juin 1694.

Instructions ecclésiastiques... par M. de Lantages, premier supérieur du séminaire du Puy; Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1834, 3 in-12, pp. 320, 292, 307.

Les ouvrages précédents ont été réédités en un volume par M. Migne, qui toutefois n'a reproduit que l'*Abrégé* de la vie de la mère Françoise des Séraphins :

Œuvres complètes de M. de Lantages, prêtre de la Société de Saint-Sulpice, Supérieur du séminaire du Puy, réunies pour la première fois en collection et classées selon l'ordre ogique, publiées par M. l'Abbé Migne, éditeur de la Bibliothèque universelle du Clergé, ou des Cours complets sur chaque branche de la science religieuse; tome unique, 1857, gr. in-8°, coll. 1314. La *Notice sur M. de Lantages* (col. 9-16) est, à peu de chose près, celle qu'on lit en tête du *Catéchisme*, édition Sagnier et Bray, 1851.

5. — M. de Lantages rédigea quelques-unes des *Conférences du Puy;* malheureusement, il est presque aussi difficile de discerner celles qui sont son œuvre que de les trouver. V. notre article Guyton.

6. — Pendant une mission que M. de Lantages donnoit à la ville du Puy avec le concours des prêtres de M. Crétenet, sous l'épiscopat de M. de Maupas, « quelques jeunes libertins, piqués d'entendre des discours qu'ils regardoient comme la censure publique de leurs désordres, se mirent à composer des vers ironiques contre les prédicateurs, afin de les décrier dans le public... M. de Lantages crut qu'il étoit de la gloire de Dieu d'y répondre. Il mit donc la main à la plume; et comme il avoit une grande facilité pour la poésie, il répondit en vers à ces jeunes éventés, et du même ton qu'ils avoient osé proposer l'attaque; mais il le fit avec tant d'esprit et de

finesse, que les aggresseurs... renoncèrent à la résolution qu'ils avoient prise de faire circuler d'autres pièces du même goût... Les vers de M. de Lantages plurent même tellement aux habitants du Puy, qu'ils le prièrent dès lors de faire pour leur usage des cantiques de piété. Il ne crut pas devoir s'y refuser... On chanta d'abord ces cantiques à la Cathédrale, et ensuite dans toutes les églises de la ville. Depuis cette époque, M. de Lantages continua toujours de faire chaque année, tant qu'il demeura au Puy, quelques nouvelles compositions de ce genre, surtout aux fêtes de Noël ». (*Vie de M. de Lantages*, p. 79, 80, 363). Il y a tout lieu de croire que ces cantiques furent imprimés et qu'on les a reproduits dans le recueil suivant : *Cantiques sur les mystères de la foi et de l'année, sur les actions de la journée, sur quelques autres vérités du Christianisme, et quelques autres à l'honneur des Saints;* Au Puy, chez P. et G. Delagarde, 1683, in-12, pp. 84.

A. — *Traités de théologie dogmatique*, 1 vol. petit in-4°, conservé au séminaire de Notre-Dame du Puy. Ils sont écrits en français. Ce sont les traités : 1° de la Sainte *Trinité;* 2° de *Jésus-Christ*, comprenant les preuves de sa mission et de sa divinité; 3° de l'*Incarnation*, incomplet; 4° des *Sacrements en général;* 5° du *Baptême :* les six autres sur les six derniers sacrements sont perdus. *Vie de M. de Lantages*, p. 195.

B. — *Cours de Méditations*. Le 19 novembre 1697, M. Tronson écrivait à M. de Lantages : « Si vous pouviez trouver quelqu'un qui voulût se charger des *Conférences* du diocèse et qui fût capable de s'en bien acquitter, je crois que vous feriez très bien de vous en décharger. Votre temps serait, à mon avis, plus utilement employé à des sujets d'oraison et à l'ouvrage dont vous parlez (les *Institutions ecclésiastiques*), et votre travail serait d'un fruit plus étendu ». Voir la suite de cette lettre dans la *Vie de M. de Lantages*, p. 340, 341. M. de Lantages entra dans les vues de M. Tronson. Mais, ajoute M. Faillon, « il paroît que les sujets d'oraison sont perdus aujourd'hui ; au moins n'avons-nous encore rien

pu recouvrer de ce travail » (Ibid., p. 342). M. Faillon imprimait cela en 1830. Il *paraît* maintenant, au contraire, que l'on possède deux copies des sujets d'oraison composés par M. de Lantages. La première, qui est à présent en la possession d'un curé du diocèse du Puy, sans qu'on sache si et comment elle est sa propriété, est précédée de cette « *Note de M. Gosselin,* ancien supérieur du séminaire d'Issy, prêtre de Saint-Sulpice » : — « L'auteur des sujets d'oraison contenus dans ce volume n'est pas connu ; mais on peut conjecturer avec assez de vraisemblance que cet auteur est M. de Lantages. On sait qu'il avait composé un grand nombre de sujets d'oraison très estimés au Puy, et qu'il fut même question de les publier après sa mort (*Vie de M. de Lantages,* p. 221, 222) ; mais qu'on jugea plus à propos de les conserver au Puy pour l'usage du séminaire. C'est, en effet, du Puy qu'on avait porté ce volume à Nantes, d'où il est venu à Paris en 1853. De plus, en comparant les sujets d'oraison contenus dans ce volume avec ceux que M. de Lantages lui-même a publiés dans son *Catéchisme* (IIe partie, Leçon 41e), on trouve beaucoup de rapports entre les uns et les autres, pour la forme et la disposition des matières ».

La seconde copie, qui est au séminaire de Viviers, contient, en tête, les *Observations* suivantes : « 1° C'est une copie qui doit remonter à la fin du XVIIe siècle, à en juger par la forme de certaines lettres et par l'orthographe. 2° C'est la méthode de Saint-Sulpice. 3° Ce sont des méditations pour les fidèles, et non spécialement pour les ecclésiastiques. 4° Ces méditations ont été faites au Puy, et même au séminaire. Car, à la page 573, il y a une méditation sur S. Georges comme patron. La paroisse de St-Georges était la paroisse du séminaire. 5° M. de Lantages fit pendant plus de vingt-cinq ans l'oraison du lundi en public dans l'église de St-Georges. Voir sa *Vie,* p. 118. 6° Aucun autre directeur ne la fit de son vivant que transitoirement, et ces méditations, au nombre d'environ 200, ne peuvent être que de lui. 7° C'est tout à fait sa manière pieuse, affectueuse ; ce sont, d'ailleurs, la plupart des idées qu'on trouve dans le *Catéchisme* ». Pourquoi ne les imprime-t-on pas ?

C. — *Vie de Mlle Martel, fondatrice des Filles de l'Instruction,* avec des corrections de la main de M. de La Chétardye. Conservé au couvent de l'*Instruction* du Puy.

D. — *Notice abrégée sur M. de Poussé.* Manuscrits du séminaire de St-Sulpice.

E. — On déplore la perte du commencement du *Traité des vertus des prêtres,* qui devait servir de IIIe volume aux *Instructions ecclésiastiques,* et d'un volume de *Lettres* dont on demandait l'impression après la mort de M. de Lantages. V. *Vie,* p. VII, VIII, note.

F. — Enfin, les Filles de l'*Instruction* ayant été publiquement attaquées par des censeurs téméraires, M. de Lantages « composa contre eux un écrit dogmatique et raisonné », dont son biographe donne une analyse; mais il ne paraît pas que cette apologie ait été imprimée (*Vie de M. de Lantages,* p. 281-283).

17. M. DE LA BARMONDIÈRE

1631-1694

Claude Bottu de La Barmondière, né en 1631 à Villefranche en Beaujolais, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 7 avril 1655, fut reçu licencié en 1662, et docteur le 19 décembre de la même année. Il ne nous a pas été donné de rencontrer ses thèses de licence : nous savons seulement qu'il soutint sa Tentative le 28 novembre 1657, et sa Majeure ordinaire le 12 décembre 1661. La date de cette dernière nous est révélée par un Mémoire que M. de Marca présenta à la Sorbonne au sujet d'une thèse soutenue le même jour au Collège de Clermont touchant l'infaillibilité du Pape dans les faits dogmatiques; thèse qui, comme on sait, causa un grand émoi dans la Faculté et au Parlement. Dans l'examen de cette thèse, M. de Marca s'exprimait ainsi : — « Même à présent, on enseigne cette doctrine dans la Sorbonne. Car, le même jour, douzième de ce mois de décembre, lorsqu'on disputait au collège de Clermont sur la thèse précédente, on soutenoit en

Sorbonne la même thèse en substance, qui est conclue aux termes suivants : *Romanus Pontifex controversiarum ecclesiasticarum est constitutus judex à Christo, qui ejus definitionibus indeficientem fidem promisit* (Luc. XII). *Caveant proindè catholici à fermento recentium hæreticorum, qui ea quæ apostolicis Constitutionibus Innocentii X et Alexandri VII abundè fuerunt definita contrà Jansenium ejusque sectatores, in dubium revocare, vel subdolis interpretationibus labefactore non verentur* ». En marge, on lit cette note : « M. de La Barmondière étoit le répondant, et M. de Poussé, curé de Saint-Sulpice, étoit le Président ». Ce Mémoire de M. de Marca est inséré au tome IV des *Acta S. Facultatis Parisiensis* recueillis par M. BAUDRAND, dont nous parlerons plus loin.

Admis dans la Compagnie en 1664, il enseigna d'abord la théologie dogmatique à Paris, fut élu assistant dès l'année 1665, devint supérieur de la Communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice en 1676, et enfin curé, par la résignation de M. de Poussé, le 4 novembre 1678. Une maladie grave dont il fut atteint en 1689 le contraignit de résigner sa cure à M. Baudrand, le 7 janvier. M. de La Barmondière revint à la santé, et la joie que sa guérison causa dans la paroisse se traduisit par des *Éloges* en vers latins, pieusement recueillis, d'après « les originaux imprimés et manuscrits », par l'abbé Simon de Doncourt, dans ses *Remarques historiques et critiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice* (Tome II; Pièces justificatives, p. 901-908). M. de La Barmondière reprit alors son rang d'ancienneté dans la communauté des prêtres de la paroisse, et continua à y faire beaucoup de bien jusqu'à sa mort, arrivée le 18 septembre 1694. Son portrait a été reproduit, d'après une gravure du temps, dans la *Vie du bienheureux J.-B. De La Salle, fondateur de l'institut des Frères des Écoles chrétiennes,* par Armand Ravelet; Introduction par Mgr d'Hulst; Paris, 1888, gr. in-8°, p. 113.

Il a composé un petit traité sur les propriétés de l'*eau chaude,* et sur les avantages qu'on en peut retirer. Il n'a

pas oublié le passage de S. Grégoire le Grand qui fait à sa thèse : « Plerumque ægros quos fortis pigmentorum potio curare non valuit, ad salutem pristinam *tepens aqua* revocavit » (*De Curâ pastorali,* part. 3, cap. XIV). La foi de M. de La Barmondière à l'efficacité de l'eau chaude était d'ailleurs une foi pratique. L'auteur (l'abbé Jacques Boileau) de la *Relation abrégée de la Vie de Madame de Combé, institutrice de la maison du Bon-Pasteur,* raconte que cette dame étant malade et « tirant à sa fin, M. de La Barmondière vint pour la disposer à l'Extrême-Onction et à la mort. En attendant, il lui fit prendre de l'eau chaude : on sait, ajoute le biographe, que c'étoit là son grand remède pour toutes sortes de maux... Madame de Combé fut soulagée sur l'heure ; elle dormit, la fièvre et les tranchées cessèrent, et dans peu l'appétit lui revint avec ses forces » (Nouvelle édition, Paris, 1732, in-12, p. 47).

V. Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. de La Barmondière,* troisième successeur de M. Olier dans la cure de Saint-Sulpice. — *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée;* Lyon, 1882, in-8°, p. 78-81. — *L'Ami de la Religion,* 8 janvier 1823, t. XXXIV, p. 241, 242. — Grandet, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, p. 377-382. — *Vie du Vénérable Louis-Marie Grignion de Montfort...* par M. l'abbé Pauvert; Paris, 1876, in-8°, p. 27-30, 40-42.

18. M. BAÜYN

1641-1696

Jacques Baüyn, né à Bâle en 1641, appartenait à une famille qui a donné plusieurs hommes distingués à la Médecine et aux Sciences (Voir l'art. *Bauhin* dans la *Biographie universelle* de Michaud, la *Biographie générale* de Didot, et la *France protestante* des frères Haag). Son aïeul, originaire d'Amiens, était allé se fixer à Bâle en Suisse pour exercer plus librement la religion protestante, qu'il avait

eu le malheur d'embrasser. Comme lui, comme son propre père, Jacques fut élevé dans le protestantisme; mais étant allé à Paris en 1663 dans le but de faire apostasier son frère aîné, qui avait abjuré le calvinisme, il reconnut lui-même son erreur, à la suite d'événements ménagés par la providence, se fit catholique, et entra au séminaire de Saint-Sulpice. Il fit sa licence en Sorbonne, mais par humilité, il ne voulut pas prendre le bonnet de docteur. « Il s'attacha à la Compagnie en 1672, et on lui donna la direction des catéchismes. On peut voir dans l'*Histoire des catéchismes de Saint-Sulpice* par M. Faillon (Paris, 1831, in-12, p. 23, 40, etc.) que c'est à lui qu'on doit principalement les *règlements* et usages qui s'y observent encore » (*Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 32, 33). Il remplaça ensuite M. Brenier dans la conduite du *petit séminaire de Saint-Sulpice* et de la *Communauté des Philosophes*. Sa mort arriva le 19 mars 1696. « Tous ceux qui l'ont connu, dit Grandet, l'ont regardé comme un saint. » On se convaincra de la justesse de cette appréciation en lisant la notice que le même Grandet lui a consacrée (*Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* Paris, 1897, deuxième série, p. 383-399), et surtout celle, bien plus complète — elle a 50 pages in-4° en manuscrit — qu'a composée M. Gosselin, et qui forme l'*Appendice* de ses *Mémoires* (manuscrits) sur M. Tronson. Nous citerons seulement ce qu'on lisait dans le numéro de mars 1696 (p. 270 et suiv.) du *Mercure Galant,* peu accoutumé sans doute à publier de telles communications (1).

« M. Baüyn, Directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, y

(1) « On fait généralement, dit M. Hatin, ou plutôt on affecte de faire peu de cas du *Mercure;* il est certain cependant qu'il vaut mieux que sa réputation, et il serait difficile de méconnaître le grand rôle qu'a joué dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle ce recueil célèbre qui a eu le singulier privilège d'intéresser pendant un siècle et demi une société qui n'était pas précisément sotte, qui a compté parmi ses rédacteurs les plus grands noms de la science et des lettres, qui enfin a pu sur ses bénéfices annuels servir jusqu'à 30,000 livres de pensions aux gens de lettres » (*Bibliogr. hist. et crit. de la presse périodique française,* p. 24).

est mort âgé de cinquante-cinq ans, consumé par la pénitence et par ses travaux au service du prochain, sa maladie n'étant venue que d'un épuisement de forces. Il a porté toutes les vertus chrétiennes à un degré si éminent, qu'on admiroit en lui ces exemples que nous honorons dans l'ancienne Église, et qu'on regarde, soit foiblesse, soit amour-propre, soit relâchement, comme impossibles à notre siècle. Il avoit pour Dieu un amour ardent, pur et tendre, dont un esprit occupé de l'amour du monde ne conçoit ni la force, ni la douceur, ni la violence; et il avoit pour lui-même une haine salutaire, vertu presque inconnue aux gens du siècle, mais nécessaire, non seulement à la perfection, mais encore au salut. De cet amour de Dieu et de cette haine de lui-même naissoit une faim et une soif des souffrances, qui lui inspiroient ces pieux excès et ces saints emportemens de pénitence, dont le détail feroit frémir notre délicatesse. Son humilité profonde et sincère lui a toujours fait refuser avec beaucoup de résistance tous les emplois distingués, et lui inspiroit pour lui des sentimens, que ceux qui ne connoissent pas jusqu'où peut aller cette vertu, ne croiroient pas sincères. Pour sa charité et son zèle envers le prochain, il n'y a qu'un récit exact de ses fatigues et de ses travaux qui nous en pourroit donner l'idée. Toutes ces vertus ont été récompensées par une tranquillité qu'on ne sauroit exprimer, par une joie et par une paix intérieure dans ces derniers jours de crainte, de douleur et d'amertume. Il mourut enfin le jour de S. Joseph, après avoir donné des instructions particulières à tous les jeunes ecclésiastiques qui se forment dans le séminaire de Saint-Sulpice pour le sacerdoce. Il rendit les derniers soupirs en prononçant ces paroles de l'Apocalypse : *Veni, Domine Jesu,* et laissa toute cette communauté remplie de l'odeur de ses vertus et de la mémoire de ses grands exemples. »

Dans le but de procurer la conversion des infidèles, M. Baüyn fit imprimer et distribuer de tous côtés la prière composée à cette fin par S. François-Xavier. Elle se trouve, en latin et en français, dans les *Neuvaines en l'honneur des*

Saints de la Compagnie de Jésus : S. Ignace de Loyola, son fondateur; S. François-Xavier, Apôtre des Indes et du Japon; S. François de Borgia, troisième général; S. Jean-François Régis, Missionnaire; S. Louis de Gonzague, Étudiant en théologie; S. Stanislas Kostka, Novice; BB. Paul Miki, Jean de Goto, Jacques Kisaï, Martyrs Japonais; Paris, chez Méquignon fils aîné, et Lyon, chez Perisse frères, 1820, in-12, p. 377, 378.

19. M. MAILLARD

1618 ?-1696

Balthazar Maillard, né à Paris vers l'an 1618, entra au séminaire de St-Sulpice le 12 avril 1647. En 1649, M. Olier l'envoya *jeter les semences de l'esprit ecclésiastique* dans le diocèse de Nantes, en compagnie de M. d'Hurtevent, auquel il succéda dans la supériorité du séminaire. Les prêtres de St-Sulpice ayant été retirés de Nantes en 1659 pour les raisons exposées dans la *Vie de M. Olier* (4e édit., t. III, p. 327, 328), M. Maillard alla au séminaire de St-Irénée de Lyon, où il retrouva M. d'Hurtevent, qui en fut le premier supérieur. Après la mort de celui-ci, arrivée le 30 décembre 1671, M. Maillard fut encore choisi pour lui succéder, et après avoir pendant près de vingt-quatre ans continué heureusement le bien commencé, il mourut à son tour le 23 mai 1696, âgé de 78 ans. V. *Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée;* Lyon, 1882, in-8°, p. 89-112.

A. — *L'Esprit de Monsieur Hurtevent,* prestre du séminaire de Saint-Sulpice de Paris et premier supérieur du séminaire de Lyon. Manuscrit conservé au séminaire de St-Sulpice n° 41bis, in-8° de 252 pages, qui paraît être l'original. Il contient seulement la première partie de l'ouvrage, et ne traite que de la religion de M. d'Hurtevent. Il en existe une copie au séminaire de Montferrand, in-4° de 148 pages ; une autre au grand séminaire de Limoges, in-4° de 112 feuillets, et une troisième au séminaire de Lyon. L'auteur des *Notes histori-*

ques citées plus haut lui a beaucoup emprunté pour sa notice sur M. d'Hurtevent (p. 1-77). Grandet, à qui M. Maillard avait communiqué son manuscrit, s'en est également servi pour composer sa notice sur le premier supérieur du séminaire Saint-Irénée de Lyon. V. *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, p. 355-361.

B. — *Conférences* faites par M. Maillard, Supérieur du séminaire de Lyon, sur la Retraite, la Pauvreté, et la règle de conduite des religieuses; in-8° d'environ 400 pages. « Elles sont au nombre de trois » (Delandine, *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon;* Lyon, 1812, t. III, n° 1454).

C. — *Les moyens et les pratiques de bien faire nos actions ordinaires,* 1655, in-4°, pp. 95. Tiré des conférences de M. Maillard. En tête, on lit ces mots : *Jacobus de Tricaud, presbyter, prior Bellimontis, canonicus et sacrista ecclesiæ Bellicensis.* Delandine (ouvrage cité, t. III, n° 1455) désigne ce manuscrit sous ce titre : « *Conduite pour bien faire toutes les actions de la journée,* tiré des conférences de M. de Maillard, supérieur du séminaire de St-Irénée de Lyon ».

D. — Enfin, le même auteur, sous le n° 1102, indique un volume in-12 comprenant, entre autres *Opuscules de piété,* une conférence sur la vie religieuse, « faite par M. Maillard, le 10 novembre 1685 ».

20. M. BAILLY
† 1696

« Le nom de M. Bailly ne figure pas dans le catalogue de la Société de St-Sulpice de Paris; il est cependant vrai qu'il fut envoyé au Canada par M. de Bretonvilliers. M. Guillaume Bailly y arriva le 7 septembre 1666. Aussitôt il fut appliqué aux petites écoles du séminaire, où l'on instruisait les enfants Indiens. Lorsque cette œuvre eut été transportée à deux milles de Villemarie, en 1671, M. Bailly y suivit ses élèves, et il y ouvrit la mission Indienne sur le flanc de la Montagne. Bientôt des Hurons, des Iroquois, des Algonquins convertis

vinrent s'y établir, et M. Bailly devint leur missionnaire. Pour l'aider dans la conduite de l'école et dans celle de la mission, on lui donna pour aide M. Barthélemi.

» M. Tronson le félicita de ses travaux, et lui demanda quelques renseignements dont il avait besoin pour en conférer avec le roi et le ministre, qui s'intéressaient vivement à cette œuvre et vouloient l'encourager. Les questions posées par M. Tronson étaient les suivantes : — 1. Combien avez-vous de sauvages à la Montagne? — 2. Combien, parmi eux, y a-t-il de vieillards? — 3. Combien demeurent ordinairement à la Mission, même à l'époque de la chasse? — 4. Que faut-il eur donner, et à quoi cette dépense pourrait-elle monter chaque année? — 5. Combien en avez-vous convertis cette année depuis le 18 octobre? (A la Nouvelle-France, l'année civile et commerciale commençait à l'arrivée des vaisseaux, et finissait à l'automne, au départ de la flotte : l'hiver, on dormait). Chaque année, M. Bailly composait un Mémoire pour répondre à ces questions.

» Il demeura à la Montagne jusqu'en 1680. Il devint ensuite aumônier des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Or, il y avait dans la communauté une sœur qui prétendait avoir des révélations sur une réforme à opérer dans le gouvernement du séminaire, ainsi que dans celui de l'Hôtel-Dieu et de la Congrégation. M. Bailly prêta une oreille trop complaisante à ces illusions, ainsi que le curé de Notre-Dame et l'aumônier de l'hôpital. M. Tronson les rappela tous trois en France, et tout fut fini.

» M. Bailly, n'espérant plus retourner au Canada, se retira d'abord au séminaire des Missions-Étrangères, puis dans le diocèse de Chartres, où il finit pieusement ses jours en 1696 » (M. P. *Rousseau*).

Cfr. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, t. I, p. 382-395.

21. M. BAUDOIN

1662?-1698

Jean Baudoin naquit à Nantes, probablement en l'année 1662. Après qu'il eut achevé ses études au collège de sa ville natale, il embrassa la carrière militaire, et fut quelque temps mousquetaire dans les Gardes du Roi. Mais bientôt il renonça au monde, entra au séminaire de Nantes, puis alla continuer et achever son cours de théologie à Paris. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice le 9 mai 1682, et fut promu au sacerdoce en 1685. Le 21 août de la même année, il partit avec huit de ses confrères pour le sud de la France, et s'y voua aux missions du Vivarais. Rappelé ensuite par l'évêque de Nantes, il obéit et rentra dans son diocèse. Cependant, l'année suivante, il obtint l'autorisation d'entrer au séminaire des Missions-Étrangères pour étudier sa vocation. Il y rencontra Mgr de Laval, évêque de Québec, qui venait de donner sa démission, et M. de Saint-Vallier, appelé à lui succéder. Leur conversation lui apprit le besoin que la Nouvelle-France avait d'apôtres zélés. M. Baudoin s'offrit alors pour les missions acadiennes, et arriva en Acadie vers la fin de 1688. Il travailla d'abord à Port-Royal, puis il alla rejoindre M. Trouvé dans sa mission de Beaubassin, et tous deux eurent à desservir le fond de la baie française. « C'était, dit l'abbé Casgrain, un pays vaste comme une province de France, mais dans un État à demi sauvage, peuplé d'Acadiens laboureurs, pêcheurs, coureurs de bois, de Micmacs et de Malécites, dispersés sur tous les rivages, ou campés dans les bois » (*Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Étrangères en Acadie,* par l'abbé H.-R. Casgrain; Québec, 1897, in-8°, p. 111-116).

A l'automne de 1694, M. Baudoin vint à Paris, tant pour rétablir sa santé fortement ébranlée que pour justifier les missionnaires des accusations portées contre eux. On n'avait pas oublié l'ancien mousquetaire des Gardes du Roi à la cour de Versailles : il y fut accueilli avec faveur et vivement

questionné sur les affaires de l'Acadie. « Son expérience et ses vues justes frappèrent les ministres au point qu'ils le prièrent d'accompagner le chevalier d'Iberville dans l'expédition qu'il préparait pour Terreneuve. C'est ainsi que M. Baudoin fut amené à en faire partie, et c'est à lui surtout que l'on doit d'en connaître les incidents » (Casgrain, *op. cit.*, p. 187). A son retour, il en adressa au comte de Pontchartrain une relation exacte et détaillée, sous ce titre : *Journal du voyage que j'ai fait avec M. d'Iberville, capitaine de frégate, de France en l'Acadie et de l'Acadie en l'île de Terreneuve* (1696-1697). Tous ceux qui ont eu à raconter cette expédition ont puisé dans ce récit les faits les plus circonstanciés et les plus intéressants; tels, M. Bacqueville de La Potherie (*Histoire de l'Amérique septentrionale;* Paris, 1722, t. I); le P. de Charlevoix, jésuite (*Histoire et Description générale de la Nouvelle-France;* Paris, 1744, t. II); M. Desmazures (*Histoire du chevalier d'Iberville;* Montréal, 1890, in-4°, p. 147-176), et l'abbé Casgrain (pag. 187-208 de l'ouvrage cité).

Après cette expédition, M. Baudoin retourna à sa mission de Beaubassin. Mais les fatigues qu'il avait endurées avaient achevé d'épuiser ses forces. Il mourut et fut inhumé à Beaubassin très probablement; probablement aussi, ce fut dans le cours de l'été de l'année 1698 : il n'était âgé que d'environ 37 ans. Le 30 mars 1699, M. Tronson écrivait à M. de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal : « Nous avons appris la mort de M. Baudoin avant l'arrivée de vos lettres. C'est une perte considérable pour le pays; car difficilement trouvera-t-on un missionnaire si zélé et si accoutumé à la fatigue » (Casgrain, *op. cit.*, p. 209).

La Compagnie de Saint-Sulpice, dont la vie en France est plus cloîtrée peut-être que celle de beaucoup d'ordres religieux soumis à la clôture, a eu pourtant dans la Nouvelle-France et dans la Nouvelle-Écosse une vie de missionnaire qu'on est loin de soupçonner. Beaucoup, sans doute, connaissent les de Queylus, les Dollier de Casson, les Vachon de Belmont, les Picquet, les Ciquard, les Galitzin; mais com-

bien, même parmi nous, n'ont jamais entendu parler de ces apôtres de l'Acadie qui eurent nom Geoffroy, Trouvé, Baudoin, de Breslay, de la Goudalie, Chauvreulx, Desenclaves...? Et pourtant, quels missionnaires! Voir l'ouvrage cité de l'abbé Casgrain, *Les Sulpiciens en Acadie* (1676-1762).

22. M. BAUDRAND

1637-1699

Henry Baudrand, né à Paris en 1637, était fils de Baudrand de la Combe, sieur de Montréal, d'une ancienne famille du Lyonnais (1). Il entra au séminaire de Saint-Sulpice le 6 janvier 1659, et sur sa demande fut admis dans la Compagnie en 1664. Après avoir suivi les exercices de la *licence,* il prit le bonnet de docteur en 1666. D'abord directeur au séminaire de Saint-Sulpice, il fut très goûté dans cet emploi. En 1675, M. de Bretonvilliers le choisit pour remplacer, comme supérieur, au séminaire de Clermont, M. de Lantages, qui avait été rappelé à Paris. Les circonstances étaient alors délicates. Néanmoins, M. Baudrand réussit à dissiper les préventions qu'on avait inspirées au prélat contre le séminaire. Personne, d'ailleurs, ne montra plus de zèle que le nouveau supérieur

(1) Cfr. GOSSELIN, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. Baudrand,* quatrième successeur de M. Olier dans la cure de Saint-Sulpice. — GAMON, *Histoire* (manuscrite) *du séminaire de Clermont.* — Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice,* t. I, p. 183-185, et Pièces justificatives, t. III, p. 907-909. — *Règlemens de la Communauté de la paroisse de Saint-Sulpice,* p. 312. — Moréri, *Dictionnaire,* art. Baudrand. — *L'Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 259, 260. — *Viton de Saint-Alais, Nobiliaire universel de la France;* Paris, 1814-1843, t. IV, p. 109. — *Mémoires de l'abbé Legendre, Chanoine de Notre-Dame;* Paris, 1863, in-8°, p. 154. — *La Vie du Bienheureux serviteur de Dieu Jean-Baptiste de La Salle,* Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes, par M. l'abbé Jean-Baptiste Blain, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, Supérieur de la communauté des sœurs d'Ernemont; publiée pour la première fois en 1733, rééditée conformément au vœu du chapitre général de 1884; troisième édition; Paris, Procure générale, rue Oudinot, 1889, in-8°, p. 252, 253, 260-263.

à procurer l'observation, soit des règlements généraux que M. Tronson faisait alors pour les séminaires, soit des mesures spéciales qu'il jugeait à propos de prendre pour celui de Clermont (1).

En 1684, M. Baudrand fut rappelé à Paris pour y remplir les fonctions de directeur du séminaire de Saint-Sulpice. Cependant, en 1689, M. Tronson consentit à se priver encore d'un auxiliaire si utile, et il le désigna pour succéder à M. de la Barmondière dans la cure de Saint-Sulpice. La grande réputation de lumières et de vertus dont jouissait le nouveau curé donna lieu à quelques poètes de célébrer sa nomination en vers latins et en vers français. M. Baudrand répondit pleinement aux espérances qu'il avait fait concevoir, et gouverna très sagement sa paroisse l'espace de sept ans. Il fit de très utiles règlements pour l'administration des sacrements, le soulagement des pauvres, et la distribution des secours spirituels à toutes les classes de paroissiens. Il leur procura, en 1690, le bienfait d'une mission qui produisit les plus heureux fruits.

Cependant, le digne pasteur ressentait depuis longtemps les atteintes d'une paralysie dont les progrès l'obligèrent enfin à résigner sa cure. Il la permuta, au mois de février 1696 (2), contre le prieuré de Saint-Cosme-lès-Tours, que lui

(1) Au séminaire de Clermont, M. Baudrand, dont l'esprit était large et le cœur généreux, eut beaucoup à souffrir des lésineries d'un vertueux ecclésiastique qui exerçait les fonctions d'économe, bien qu'il n'appartînt pas à la Compagnie. M. Tronson consolait de son mieux le bon supérieur. « Il faut supporter votre économe, lui écrivait-il ; la parcimonie est une grâce de vocation : c'est la grâce d'économe de crier toujours misère : pourvu qu'avec cela il pourvoie aux besoins, on peut facilement s'en consoler. » Et dans une autre lettre, il lui disait : « Quand l'économe refuse, le supérieur doit faire exécuter lui-même et ne rien dire ».

(2) Cette même année, on publia, et le *Journal des Savants* (année 1696, édit. in-4°, p. 215) annonça avec éloge : « *Plan de la paroisse de Saint-Sulpice, ou du Fauxbourg Saint-Germain,* gravé par l'ordre de Mre Henri Baudrand, prêtre, Docteur de Sorbonne, et Curé de ladite paroisse » ; A Paris, chez Claude Roussel, rue Saint-Jacques, 1696.

céda M. de La Chetardye, son successeur. Étant allé, en 1699, passer quelques mois de la belle saison dans une maison de campagne qui lui appartenait aux environs de Beaune en Gâtinais, il y mourut le 19 octobre de la même année, âgé de 62 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église de ce lieu. Son portrait peint par Guerry, et gravé par Dossier, 1701, in-fol., a été reproduit dans la *Vie du Bienheureux J.-B. de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes,* par Armand Ravelet; Introduction par Mgr d'Hulst; Paris, 1888, gr. in-8°, p. 121.

Le *Mercure* d'octobre 1699 (p. 259, 260) lui consacra la petite notice suivante : — « Messire Henry Baudrand, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien curé de Saint-Sulpice. Il est mort près d'Orléans, âgé de soixante et deux ans, et avait résigné sa cure, il y a quelques années, à Messire Joachim Trotti de la Chétardie, qui mène une vie pastorale aussi régulière et exemplaire que son prédécesseur. Il étoit d'une bonne famille de Lion, dont nous avons à Paris Mr Baudrand, doyen des substituts de Mr le procureur général de la Cour des Aydes et ancien échevin de Paris, et Mr l'abbé Baudrand, qui nous a laissé un sçavant dictionnaire géografique latin en deux tomes in-folio, et qui fut conclaviste de Mr le cardinal le Camus dans le temps de l'élection du Pape Innocent XII. »

A. — *Mémoires sur la vie de M. Olier, et sur le Séminaire de Saint-Sulpice,* in-4° de 80 pages. — On y trouve sur la vie de M. Olier des particularités intéressantes qui ne se lisent point ailleurs. « Ce Mémoire fut égaré pendant la Révolution : on en regardait la perte comme irréparable, lorsqu'en 1835, un chiffonnier présenta aux conservateurs de la Bibliothèque Nationale divers manuscrits, parmi lesquels était une copie du Mémoire dont nous parlons, ainsi qu'une autre copie incomplète du même ouvrage » (*Vie de M. Olier,* par M. Faillon; 4e édition, t. I, p. xxxv). La première a été placée dans le Supplément F. sous la cote 2460. C'est aujourd'hui le n° 11760 du Fonds Français. Il contient : 1° le Mémoire de M. Baudrand; 2° des notices sur plusieurs curés de

Saint-Sulpice, y compris M. Olier, par M. Grandet; 3° un règlement général du Séminaire; 4° 19 pages sans titre et sans nom d'auteur, dont l'écriture et l'orthographe indiquent une date plus ancienne que les manuscrits précédents. Ces 19 pages sont reproduites dans le Mémoire de M. Baudrand avec certaines modifications. Nous publierons ce Mémoire dans le tome III de cet ouvrage.

B. — *Vie de M. de Bretonvilliers,* in-4° de 79 pages. — L'abbé Simon de Doncourt a publié cet écrit avec quelques retranchements sous ce titre : *Extrait de quelques détails sur la vie de M. de Bretonvilliers, écrite par M. Baudrand, curé de Saint-Sulpice* (*Remarques historiques sur l'église et la paroisse de St-Sulpice,* t. III, p. 858-890). Les retranchements opérés regardent principalement la famille de M. de Bretonvilliers, ses premiers rapports avec M. Olier, l'affaire du duc de Liancourt et celle de Madame Saujeon.

C. — *Acta S. Facultatis Theologiæ Parisiensis in quinque tomis, anno 1673,* à D. (Baudrand) *è Seminario S. Sulpitii* (Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice; Manuscrits, n. 21). Des cinq gros volumes in-folio que comprenait ce recueil, la bibliothèque de Saint-Sulpice ne possède que les quatre premiers, dont le IVe comprend les Actes de 1644 à 1672. Le Ve est perdu, peut-être pour la raison suggérée par les derniers mots de ce passage où l'abbé Drouyn, parlant de M. Baudrand, s'exprime ainsi : « C'est luy, m'a-t-on assuré à Saint-Sulpice, qui a recueilli en 5 gros volumes in-folio, *Acta et Monumenta sacræ Theologiæ Facultatis Parisiensis,* qui sont conservés à Saint-Sulpice, *dont le cinquième n'est pas en ordre et n'est pas relié* » (Drouyn, *Notes sur les églises de Paris;* Bibliothèque Nationale; Manuscrits, Fonds Français, n. 22863).

La préface mise en tête de cet ouvrage en expose clairement l'objet et le plan, avec l'indication des sources authentiques où l'on a puisé. Au commencement du tome 1er sont toutes les listes de *licences* depuis l'année 1373 jusqu'à l'année 1672. Ces listes ont été continuées sur les pages blanches du même volume, soit par M. Baudrand lui-même,

soit par d'autres ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, jusqu'en 1722. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cet ouvrage pour voir qu'il renferme de précieux documents, non seulement sur l'histoire de la Faculté de Théologie de Paris, mais sur un grand nombre de faits importants relatifs à l'histoire de l'Église de France, depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe. Un incendie qui, dans le cours du dernier siècle, détruisit une partie des actes de la Faculté conservés à la bibliothèque de la Sorbonne, rend ce recueil de M. Baudrand très précieux. Il avait d'ailleurs eu l'attention de tirer des registres du Parlement une copie des actes qui manquaient dans ceux de la Sorbonne.

Plusieurs écrivains célèbres ont cité ce recueil : entre autres, les théologiens Witasse et Lherminier, docteurs de Sorbonne; l'abbé Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, t. I, p. 184; Simonnet, *Description historique de l'église de Saint-Sulpice*, p. 306, 334; Lebeuf, *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 452; Richard Simon, *Lettres choisies*, surtout la XXXVe, écrite de Rouen le 1er décembre 1689. « Il seroit à désirer, dit le célèbre critique, que ce qui est contenu dans ces registres fût donné au public.

» On y voit tout d'un coup quels ont été les sentimens de cette Faculté sur les plus importantes matières de la Religion. On s'y instruit bien mieux de ce qu'il y a de plus considérable dans la Théologie que dans les écrits des Docteurs particuliers. J'ai été curieux de savoir qui était l'auteur de ce grand recueil, et quoique je n'aie pu apprendre son nom, j'ai néanmoins eu lieu de satisfaire là-dessus ma curiosité. Ce qu'on m'en a prêté vient d'un Docteur qui l'a copié lorsqu'il demeurait dans le séminaire de Saint-Sulpice. D'où j'ai jugé que le recueil se trouveroit entier dans cette maison. Je ne me suis point trompé dans ma conjecture, car il y est, en effet, relié en plusieurs gros volumes in-folio, avec une préface qui est à la tête du premier tome et qui commence par ces mots : *Acta Facultatis Theol. Parisiensis, partim jàm antè diversis temporibus in lucem edita, partim nunc*

primùm ex ipsius scriniis prolata, oculis tuis subjicimus. — Ces actes ne contiennent pas de simples censures de la Faculté. On y voit les raisons de ces censures et les autorités sur lesquelles elles sont fondées. On y trouve en même temps plusieurs petits traités qui méritent d'être lus. Dès le premier tome, on y lit un petit ouvrage de Pierre d'Ailli, Docteur de cette Faculté, cardinal et évêque de Cambrai, sur l'autorité qu'on devoit donner à la doctrine de saint Thomas, laquelle avoit été approuvée de l'Église... — La grande liaison que les matières de la Religion ont avec celles qui regardent l'État ont donné lieu à insérer dans ce même recueil quelques Édits et Ordonnances de nos rois, et plusieurs Arrêts du Conseil et du Parlement de Paris... — Vous savez que la France a souvent des démêlés avec la cour de Rome sur de certaines matières... Or, on trouve dans le recueil dont il est question presque tout ce qui s'est passé sur ce sujet entre la France et Rome. On y voit les décisions de la Faculté, les Arrêts du Parlement et plusieurs autres pièces fort instructives. Ajoutez à cela certaines procédures qui ont été faites pour condamner et censurer quelques propositions qui se trouvent cependant dans de très bons livres... — Enfin, il y a dans ce recueil plusieurs faits très curieux, au nombre desquels on peut mettre les différends que les Docteurs de Paris ont eus en différents temps et en diverses occasions avec l'évêque de cette grande ville, duquel ils prétendent ne point dépendre dans ce qui regarde les affaires de leur Faculté... Dans le tome IV, les actes qui regardent les affaires des jansénistes sont rapportés fort au long et avec beaucoup d'exactitude... Je ne vous en dirai pas davantage sur l'utilité de ce grand recueil : ce que je vous en ai rapporté doit suffire pour vous en convaincre » (Richard Simon, *Lettres choisies, où l'on trouve un grand nombre de faits anecdotes de littérature;* Rotterdam, 1704, t. II, p. 230-240).

De nos jours, le savant P. Denifle, dominicain, et l'éminent Administrateur de la Bibliothèque Nationale, M. Léopold Delisle, ont également jugé ce recueil « très précieux ». Tous deux ont profondément regretté la disparition du Ve volume,

qui, d'après le plan de l'auteur, eût été un appendice aux quatre précédents. Voici, en effet, comment il en parle dans sa préface : « Quintus et ultimus tomus, velut præcedentium appendix, nostram claudit collectionem. Omnia fermè Sacræ Facultatis instrumenta extremis hisce temporibus confecta, quæ in hunc quintum tomum rejecimus ne quartus nimiùm excresceret, lectorum oculis primo intuitu subjicit; tùm catalogum profert Priorum Domùs Sorbonicæ et nomina eorum qui de *Sorbonicâ* responderunt ab anno 1470 ad annum 167... unà cum variis excerptis è monumentis S. Facultatis ad marginem illius catalogi excriptis, quibus vetus actuum nostrorum forma et disciplina innotescit; varios tandem et locupletissimos proponit *Indices,* quos tàm ex scriniis nostris erutos, quàm proprio confectos labore legentium commodo consecramus ». Ces tables devaient être au nombre de cinq.

D. — *Recueil de pièces sur la controverse relative à l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge,* à l'occasion d'un sermon prêché, à Paris, le 8 décembre 1672, dans la chapelle du collège d'Harcourt; in-fol. de 500 pages (Manuscrit du Séminaire Saint-Sulpice).

M. Baudrand lui-même, dans les premières pièces de ce recueil, nous apprend à quelle occasion il le composa. Le docteur Launoy, si connu par la hardiesse et la témérité de ses opinions, avait en particulier les plus forts préjugés contre la doctrine de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge, qu'il prétendait être contraire à la Tradition. Ayant fait goûter ses idées sur ce point à l'abbé Marais, son confrère, et chanoine de St-Denis du Pas, ils concertèrent ensemble, en 1672, les moyens d'accréditer leur sentiment; et ils n'en trouvèrent pas de meilleur, que de faire choisir l'abbé Marais pour prêcher le sermon qui avait lieu, chaque année, le 8 décembre, dans la chapelle du collège d'Harcourt, où la *Nation de Normandie* célébrait avec beaucoup de solennité la fête de la Conception de la Sainte-Vierge (1).

(1) La Faculté des Arts, qui était la première et la plus ancienne des quatre Facultés de l'Université de Paris, était divisée en quatre nations, savoir : la nation de France, la nation de Picardie, la nation de

L'abbé Marais fut d'autant plus facilement agréé par le procureur de la Nation de Normandie pour prêcher ce discours, qu'il s'en était déjà acquitté avec succès dix ans auparavant. On ignorait que, depuis ce temps, il avait changé de sentiment sur l'Immaculée Conception; et l'on fut bien étonné de l'entendre, en 1672, prêcher une doctrine tout à fait contraire à celle qu'il avait prêchée autrefois. Le scandale fut d'autant plus grand, que l'auditoire était très nombreux et renfermait plusieurs personnages très éclairés, parmi lesquels on remarquait le doyen du Chapitre de Notre-Dame, celui de la Faculté de Théologie, celui de la Nation de Normandie, et plusieurs professeurs de Sorbonne et de Navarre. Aussi le discours de l'abbé Marais fut-il dénoncé trois jours après par trois professeurs de la Faculté à l'archevêque de Paris, qui était alors M. de Harlay. Celui-ci fit aussitôt venir l'abbé Marais, lui reprocha le scandale de sa conduite, et lui déclara son intention d'exiger une rétractation pub ique. Le prélat fit, en effet, dresser par plusieurs Docteurs une formule de rétractation, que l'abbé Marais transcrivit lui-même, avec quelques modifications qui furent agréées; après quoi, il lut cette rétractation, à l'Archevêché, en présence de l'archevêque et de plusieurs autres témoins, le jour de Saint-Étienne de cette même année 1672. Il renouvela même cette lecture, le 9 janvier suivant, dans une assemblée générale de la Faculté. Plusieurs Docteurs étaient d'avis de donner encore d'autres suites à cette affaire, et de procéder avec sévérité contre l'abbé Marais, en punition de la témérité avec laquelle il avait violé publiquement un des plus importants statuts de la Faculté, qui obligeait tous les Docteurs à sou-

Normandie et la nation de Germanie. La Nation de Normandie faisait célébrer le service divin, aux fêtes solennelles, dans la chapelle du collège d'Harcourt, parce que ce collège avait pour fondateur Raoul d'Harcourt, chanoine de l'église de Paris, de l'ancienne et illustre famille d'Harcourt, en Normandie. La fête de la Conception de la Sainte-Vierge se célébrait avec beaucoup de solennité dans la chapelle de ce collège, par suite de la dévotion singulière dont la Normandie faisait profession envers le mystère de l'Immaculée Conception. (V. Moréri, art. *Caen, Rouen, collège de Harcourt*).

tenir la doctrine de l'Immaculée Conception. Mais un grand nombre d'autres, surtout les plus anciens, pensèrent qu'il valait mieux assoupir cette affaire pour éviter de fâcheux éclats; cet avis prévalut d'autant plus aisément que c'était aussi celui de l'archevêque et du roi, à qui on avait donné connaissance de tout le différend.

Cependant, le docteur Launoy désirait profiter d'une occasion qui lui semblait très favorable pour accréditer son sentiment contre la doctrine de l'Immaculée Conception. Dès qu'il sut que l'archevêque de Paris manifestait la résolution d'exiger de l'abbé Marais une rétractation publique, il fit remettre à ce prélat un mémoire qui avait tout à la fois pour objet l'apologie du prédicateur et celle de son discours; et après la rétractation de cet abbé, il répandit encore plusieurs copies de ce libelle scandaleux, pour atténuer l'effet de cette rétractation. Une copie du libelle ayant été prêtée à M. Baudrand par le syndic de la Faculté, à qui l'archevêque de Paris l'avait communiqué, M. Baudrand le lut avec empressement, et crut important d'en faire un sérieux examen. C'est ce qu'il exécuta pendant les années 1673 et 1674, avant que Launoy eût fait imprimer son mémoire, qui parut pour la première fois, sans nom d'auteur, en 1676, dans son ouvrage intitulé : *Præscriptiones de Conceptu Beatæ Mariæ Virginis,* in-12 (1).

Toutes les pièces relatives à cette affaire sont réunies dans le recueil manuscrit de M. Baudrand. En voici la liste dans l'ordre qu'elles y occupent : — 1. *Démonstration du schisme de la Faculté de Théologie de Paris, en ce qui concerne la Conception de Notre-Dame.* C'est le mémoire présenté à l'archevêque de Paris pour la justification de l'abbé Marais.

(1) Cet ouvrage de Launoy se trouve dans le tome I de ses œuvres complètes (*Launoii Opera omnia;* Coloniæ-Allobrogum, 1731, in-fol., p. 9-43). L'éditeur en fait connaître l'objet et l'histoire dans la Préface générale placée en tête de ce volume (p. III-V). Il est à remarquer que le mémoire présenté par Launoy à l'archevêque de Paris n'est que la seconde partie de l'ouvrage paru depuis sous le titre de *Præscriptiones.*

— 2. *Récit de ce qui s'est passé à l'Archevêché et dans la Faculté de Théologie, touchant la Conception immaculée de la Sainte-Vierge, à l'occasion d'un discours latin prononcé au collège d'Harcourt.* — 3. *Sommaire de l'écrit qui fut fait* (par le docteur Launoy) *pour servir d'apologie à M. Marais.* — 4. *Examen de l'écrit précédent.* Cet examen forme la plus grande partie du *Recueil* de M. Baudrand, et remplit, à lui seul, plus de 400 pages.

Il y a tout lieu de croire que M. Baudrand se proposait de publier ce *Recueil* pour servir de réponse au mémoire de Launoy. Mais cette publication fut sans doute arrêtée par les mêmes considérations qui avaient empêché la Faculté de procéder contre l'abbé Marais. Peut-être aussi jugea-t-on que cette publication aurait l'inconvénient de donner une plus grande publicité à l'ouvrage de Launoy, suffisamment réfuté par l'opinion générale qu'on avait de la hardiesse et de la singularité d'esprit de ce docteur. Toutefois, l'écrit publié par Launoy en 1676 fut réfuté, trente ans après, par l'abbé Trevet, curé de Gonnecourt, dans le diocèse de Rouen. Cette réfutation parut en 1709, sous le voile de l'anonyme, avec ce titre : *Réfutation d'un libelle imprimé l'an* M. DC. LXXVI, *qui a pour titre :* Prescriptions touchant la Conception de Notre-Dame; Rouen, 1709, in-4° de 310-104 pages sans les liminaires et la Table (1).

E. — *Des devoirs des Évêques;* in-fol., pp. 240. Conservé au Séminaire de Saint-Sulpice.

Mémoire pour servir au jugement du procès pendant en la Cour, pour Messire Henry Baudran, Curé de Saint-Sulpice, et les sieurs Marguilliers de la même paroisse, appelans de trois sentences rendues au Chastelet de Paris par deffaut, et par attentat à l'autorité de la Cour, demandeurs et défendeurs, contre Messire Nicolas Mathieu, Curé de St-André-

(1) Voir aussi à la Bibliothèque Mazarine le n° 1181 (2132) des manuscrits : « Récit de ce qui s'est passé touchant l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge, à l'occasion d'un discours prononcé par l'abbé Marais au collège Mazarin ». *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine,* par Molinier, t. II, p. 28.

des-Arts, et les sieurs Marguilliers de la même paroisse, intimés, défendeurs et demandeurs; 17 avril 1692, in-folio, pp. 30. La pièce est relative au droit de paroisse sur le collège Mazarin. On lit à la fin : *Monsieur de Maunory, rapporteur;* puis, tout à fait au bas de la dernière page : à gauche, *Laurent;* à droite, *Hugueny*. Bibliothèque Nationale, Fonds Thoisy, Z, 2284, ou Fm, n. 12785. S'il n'a pas concouru à la rédaction de ce mémoire *imprimé,* M. Baudrand a très probablement contribué à en fournir les idées et les raisons. — Dans ce même recueil, on trouve aussi la « requeste du Curé et des Marguilliers de St-André-des-Arts contre le Curé et les Marguilliers de Saint-Sulpice; à Nosseigneurs du Parlement, in-folio, pp. 22 ».

23. M. TRONSON

1622-1700

Louis Tronson naquit à Paris, le 17 janvier 1622, de Louis Tronson, Conseiller d'État et Secrétaire du Cabinet du Roi, et de Marie de Sève, qui appartenait à une famille de robe. Louis XIII tint le jeune enfant sur les fonts baptismaux, et lui donna son nom. Il fut confirmé et tonsuré à l'archevêché de Paris le 1er mars 1632, fit d'excellentes études au collège de Navarre, et devint licencié en Droit canonique. Antoine de Sève, son oncle maternel, lui résigna le prieuré de Chandieu, situé à une lieue de Montbrison, et il ne posséda jamais d'autre bénéfice (1). Ordonné prêtre en 1647, il s'appliqua aux fonctions du ministère sur la paroisse de St-Sulpice, et prêcha avec distinction dans plusieurs églises de Paris. Son mérite et le crédit de sa famille lui obtinrent un brevet d'aumônier ordinaire du roi, et il prêta serment en cette qualité le 23 décembre 1654. Mais Dieu lui inspira le dessein de renoncer aux charges élevées auxquelles il pouvait

(1) Sur ce prieuré, cf. *Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée;* 3e fascicule, *Les prieurés de Firminy et de Chandieu;* Lyon, 1884, in-8°, p. 33-46.

prétendre, et le 1er mars 1656, il entra au séminaire de St-Sulpice, étant âgé de 34 ans. Chargé presque aussitôt de la conduite de la *Solitude,* il dut bientôt quitter cette fonction pour remplir celle de premier directeur au séminaire de St-Sulpice, quand M. de Bretonvilliers en devint supérieur.

Celui-ci étant mort, l'assemblée des Assistants, à l'unanimité, élut M. Tronson pour lui succéder, le 1er juillet 1676. L'année suivante, Colbert le fit nommer à un évêché; mais le modeste supérieur refusa, alléguant qu'il servirait plus utilement l'Église en travaillant au séminaire à former de bons prêtres et même de saints évêques. C'est ce qu'il avait déjà répondu, en 1668, à M. Lescalopier, évêque de Grenoble, qui avait voulu lui céder son siège.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter ce que M. Tronson fit pour gouverner, étendre, organiser la Compagnie, et la préserver du venin janséniste. Bien moins encore devons-nous exposer ses relations avec quantité de personnages considérables de son temps, soit du monde, soit du clergé : avec Bossuet et Fénelon, qui voulurent l'associer aux conférences qu'ils tinrent sur le quiétisme, et qui eurent lieu à Issy, où M. Tronson vivait retiré à cause de sa santé; avec les évêques de Chartres, d'Arras, de Coutances, de Séez, d'Alais, de Limoges, de Luçon, de La Rochelle; avec le ministre Colbert et ses fils, dont l'un devint archevêque de Rouen, l'autre, le marquis de Seignelay, fut plus tard ministre; avec la duchesse de Guise, fille de Gaston, duc d'Orléans; avec le duc et la duchesse de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, le duc et la duchesse de Charost, les ducs de Navailles et de Mortemart; enfin, avec Mme de Maintenon, à qui il conseilla, dit-on, de choisir Godet des Marais pour directeur. Sur tous ces points et sur beaucoup d'autres, nous ne pouvons que renvoyer aux auteurs qui nous ont fourni les indications précédentes (1). Nous rapporterons seulement deux ou trois té-

(1) GOSSELIN, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. Tronson,* troisième supérieur du séminaire et de la Compagnie de St-Sulpice. — *Vie de M. Emery;* Paris, 1861, t. I, p. 24-52. — *Vie de M. Olier,* par M. FAILLON; 4e édit., *passim.* — *La Vie du Bienheureux serviteur*

moignages, qui feront suffisamment connaître et les qualités éminentes de M. Tronson, et la grande considération dont il jouit dans toute la France.

Le docteur Witasse, ayant appris sa mort, fit publiquement son éloge en classe de Sorbonne « C'est un homme, dit-il, que toute la France a consulté, et jamais personne ne s'est repenti d'avoir suivi ses conseils, tant ils étaient sages ». Or, l'on sait que, sur plusieurs matières, ce docteur était loin de penser comme M. Tronson. — Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, prélat austère et peu flatteur, écrivait le 16 février 1693, à un ancien élève de M. Tronson, qui étoit avec lui en relation très étroite, l'abbé de La Pérouse, doyen de la collégiale de Chambéry : « M. Tronson est une personne que je considère avec vénération ; et l'*expérience* me fait dire que Saint-Sulpice est la meilleure école pour former les clercs et les élèves dans l'état ecclésiastique ». — Enfin, l'illustre archevêque de Cambrai, écrivant le 20 avril 1706 à Clément XI pour demander la canonisation de S. Vincent de Paul, disait à ce saint Pape : « *Tronsonium,* Olerii succes-

de Dieu Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes, par M. l'abbé Jean-Baptiste Blain, Chanoine de l'église métropolitaine de Rouen... publiée pour la première fois en 1733, rééditée conformément au vœu du chapitre général de 1884 ; troisième édition ; Paris, Procure générale ; 1889, in-8°, p. 262. — *L'Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 234, 235 ; t. XXXVII, p. 241-248 ; t. XXXVIII, p. 81-87. — Grandet, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle ;* Deuxième série, p. 305-333. Cette notice intéressante débute par cette phrase : « M. Louis Tronson est un des plus grands hommes et un des plus parfaits ecclésiastiques du dernier siècle ». — « On remarquera facilement, dit l'éditeur de Grandet, qu'il s'est complu dans la rédaction de cette notice. C'est que M. Tronson était son père spirituel, son conseiller, son oracle. C'est lui qui l'avait accueilli au séminaire ; c'est lui qui le dirigea dans tous les orages qu'eut à subir le séminaire d'Angers sous Henri Arnauld ; c'est lui qui présida enfin à l'union de ce séminaire avec Saint-Sulpice, en 1695. Il faut lire l'immense correspondance de M. Tronson avec M. Grandet pour bien connaître l'intimité qui exista entre ces deux saints prêtres » (p. 305). — *Observations sur quelques pages d'une Histoire de l'Église relatives à la Compagnie de Saint-Sulpice* (par M. ICARD) ; deuxième édition ; Paris, 1887, in-8°, p. 27-40.

sorem, hæredemque virtutum audivi, nimirum ab ipso enutritus in verbis fidei, et in clericali vita institutus, sub umbra alarum crevisse glorior. Is certè disciplinæ studio ac peritiâ, prudentiâ ac pietate, sagacitate denique in explorandis hominum ingeniis, nulli, ni fallor, impar fuit » (1).

C'est aussi ce qu'on lit dans la légende placée au-dessous du portrait de M. Tronson, gravé par Duflot : — LUDOVICUS TRONSON, *presbyter, tertius Seminarii Sti-Sulpitii Superior. Vir in nobili gravitate simplex et facilis, in rerum varietate semper sibi constans, in pietate insigni minimè singularis, doctus sine fastu, sine astutia prudens, sine disciplinæ remissione mansuetus, quam typis feliciter edidit* FORMAM CLERI *factis felicius expressit. Obiit* 26. *Februarii Anno Domini* 1700. *Ætatis* 79.

1. — Sancto Ludovico : Conclusiones philosophicæ; Ex Logica IV (proposit.), ex Metaphysica IV, ex Physica XVI, ex Morali VIII. De his, Deo duce, et arbitro D. Joanne Guillebert, Socio sorbonico et philosophiæ professore, respondebit Ludovicus Tronson Parisinus, Die 8 Julii, anno Dni 1640, à meridie ad vesperam. Pro octavo actu publico et laurea artium. In aula Grassinœa. — La gravure représente S. Louis dans la gloire, tenant une couronne, avec ces paroles : *Imperium sine fine datum*. Au-dessous, à droite, Louis XIII à cheval; à gauche, Louis XIV petit enfant porté par sa mère; au milieu, entre les deux, le jeune Tronson en habit de clerc, la barrette à la main gauche et sa thèse dans la main droite. De sa bouche se déroulent en spirale vers S. Louis ces quatre mots : *Hoc me fata volunt*. — On voit un exemplaire de cette thèse dans l'antichambre de M. le Supérieur du séminaire d'Issy.

1 *bis*. — *Lettre d'un abbé à Monsieur Arnauld, sur le sujet de celle qu'il a escrite à une personne de condition;* sans nom de lieu ni d'imprimeur, 1655, in-4°, pp. 7. Elle est signée P. C., et datée de Paris, 18 mars 1655. — A l'occasion de l'affaire du duc de Liancourt (V. *Vie de M. Olier*, 4e édit.,

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Versailles; *Correspondance*, t. III, p. 104.

t. II, p. 464, 465), Antoine Arnauld avait publié sa « Lettre d'un Docteur de Sorbonne à une personne de condition sur ce qui est arrivé depuis peu dans une parroisse de Paris à un seigneur de la Cour; A Paris, 1655, in-4°, pp. 29 ». Il s'y déchaînait contre M. Olier et ses disciples à cause de la conduite que M. Picoté, confesseur du duc, croyait devoir tenir à son égard jusqu'à ce qu'il eût réalisé sa promesse écrite de renoncer aux nouvelles opinions. Dans sa Lettre, M. Tronson presse fortement le docteur Arnauld de s'expliquer nettement, par oui ou par non, sur la condamnation des cinq propositions dans le sens du livre de Jansénius, pour dissiper les doutes qui existaient dans l'esprit d'une infinité de personnes sur ses véritables sentiments à cet égard. Il insiste encore plus fortement sur ce point important dans sa seconde lettre, et abordant la question du fait de M. Picoté, il relève plusieurs assertions téméraires du docteur dans sa *Lettre à une personne de condition,* particulièrement les reproches injurieux qu'il y adresse au curé de St-Sulpice et au confesseur du duc de Liancourt.

2. — *Seconde lettre d'un abbé à Monsieur Arnauld, Docteur de Sorbonne, sur le sujet de celle qu'il a escrite à une personne de condition;* sans nom de lieu ni d'imprimeur; 1655, in-4°, pp. 34, plus un feuillet pour six lignes d'*errata.* Comme la première, elle est signée P. C. (prêtre catholique ?); datée du 19 avril 1655. Ces deux lettres sont aujourd'hui extrêmement rares, et ne se trouvent guère que dans des Recueils de pièces sur les affaires du temps : V. *Catalogue des ouvrages imprimés de la Bibliothèque du roi;* Théologie, IIe partie, p. 44, n. 703. Dans une lettre écrite au P. Rapin, jésuite, M. Tronson parle en termes mystérieux de l'auteur de ces deux écrits : « La première lettre d'un abbé à M. Arnauld du 18 mars, et la deuxième du 19 avril, sont d'un ecclésiastique de Saint-Sulpice dont on ne dit point le nom » (*Mémoires du P. René Rapin,* t. II, p. 514). Il ajoute : « Celle d'*un ecclésiastique à un de ses amis,* du 24 mars, est d'un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, docteur de Sorbonne » (M. de Parlages).

Arnauld répondit par sa « Seconde lettre de Monsieur Arnauld, Docteur de Sorbonne, à un Duc et Pair de France, pour servir de response à plusieurs escrits qui ont été publiez contre sa première Lettre sur ce qui est arrivé à un Seigneur de la Cour, dans une parroisse de Paris; in-4°, pp. 254 ». Elle est datée de Port-Royal des Champs, le 10 de juillet 1655. Il y donna enfin l'explication qu'on lui demandait, et prit ouvertement la défense de Jansénius, ce qui détermina la Faculté à le rayer du catalogue de ses Docteurs.

3. — *Selectæ Conciliorum et Patrum Sententiæ de sacratissimo Clericorum Ordine, ac de eorum vitâ præcipuisque virtutibus;* Parisiis, 1664, in-4° imprimé en forme de tableaux (au nombre de 106) destinés à être affichés dans les salles d'exercices des séminaires, et dans les chambres des séminaristes. Réimprimé dans le *Manuel du Séminariste,* p. 475-508 du tome II, édition de 1823. Voir plus bas le n° 10.

4. — *Forma Cleri, secundùm exemplar quod Ecclesiæ, Sanctisque Patribus à Christo Domino Summo Sacerdote monstratum est; Pars prima,* De Sacro-sancto Cleri statu, ejusque diversis Ordinibus; operâ et studio Ludovici Tronson, presbyteri Sancti Sulpitii; Parisiis, apud Petrum de Bresche et Jacobum De Laize de Bresche, viâ Jacobeâ, è regione S. Benedicti, sub signo Sancti Josephi, 1669, cum privilegio Regis et Approbatione, in-12, pp. 192, plus 4 feuillets non paginés pour la dédidace *Ad devotos et religiosos clericos;* plus 6 feuillets pour la *Præfatio ad lectorem;* plus 16 pour l'*Index et series priorum partium Operis,* les Approbations et l'Extrait du privilège donné le 2 juin 1668. « Achevé d'imprimer ces trois premières parties en vertu des presentes, le 31 octobre de la mesme année 1668 ». Forma Cleri... *Pars secunda,* De præcipuis cleri virtutibus... p. 296. — Forma cleri... *Pars tertia,* De præcipuis vitiis Clero contrariis... pp. 251. Cette édition fut donnée sans la participation de l'auteur, nommé avec éloge dans les approbations, et même qualifié *prêtre de Saint-Sulpice* dans le titre de l'ouvrage et dans le privilège.

Forma Cleri... Pars prima... Secunda.,. Tertia... Lugduni,

apud Joannem Certe, in viâ Mercatoriâ, sub signo Trinitatis; 1682, 3 in-12, pp. 192, 296, 251, sans les liminaires et les tables. Au premier abord, on pourrait croire que cette édition n'est autre que celle de 1669 dont on a seulement changé le frontispice. Elles ont, en effet, même format, même nombre de volumes et de pages; mais une comparaison attentive des deux éditions ne permet pas de les confondre. Celle de 1682 est d'un caractère plus net et plus agréable; les vignettes placées au commencement et à la fin de plusieurs chapitres ou articles ne sont pas non plus les mêmes que dans l'édition de 1669. Enfin, la correspondance des pages n'est pas toujours exacte, et toutes les fautes indiquées dans l'*errata* de la première édition sont corrigées dans la seconde. Ajoutons que l'édition de 1682 fut imprimée sur un nouveau privilège accordé le 30 septembre 1681 à Jean Certe, celui de Pierre de Bresche, daté du 2 juin 1668, étant expiré, vu qu'il lui avait été octroyé pour sept ans seulement.

La *préface* mise en tête de ces deux éditions annonce que les quatre dernières parties de l'ouvrage seront publiées prochainement, si les trois premières sont bien accueillies du public. M. Tronson se proposait, en effet, de donner une édition complète de son ouvrage; mais l'exécution de ce projet fut retardée par l'indiscrétion de ceux qui avaient mis son nom sur le frontispice de la première. Il écrivait sur ce sujet, le 23 avril 1689, à M. Gourriou, directeur au séminaire de Lyon, qui surveillait alors l'impression des *Examens particuliers* : « On ne veut point absolument que le nom de Saint-Sulpice en général, ni celui d'aucune personne du séminaire paraisse dans l'imprimé. Si l'on n'eût point mis le nom dans le *Forma Cleri,* peut-être aurait-on plus tôt achevé les dernières parties. La grâce de Saint-Sulpice est la vie cachée. » M. Tronson n'avait cependant pas renoncé à son projet, et il s'occupait sérieusement pendant les dernières années de sa vie d'achever et de publier son ouvrage; mais il en fut empêché par ses grandes occupations et par le mauvais état de sa santé.

Forma Cleri secundùm exemplar quod Ecclesiæ sanctisque Patribus à Christo Domino summo sacerdote monstratum est; operà et studio Ludovici Tronson, quondam Superioris Seminarii Sancti Sulpitii; editiò nova, quatuor postremas partes nunc primùm complectens; Parisiis, apud Antonium Deshayes, vià San-Jacobæà, ad insigne Spei, propè Fontem Sancti Severini; 1727, 7 parties in-4°, pp. 53, 81, 67, 133, 52, 45, 107, sans les tables de chaque partie. — Le Moréri (art. *Tronson*) se trompe en disant que cette édition parut en 1724. Elle reparut en 1739 avec le nom d'un autre libraire : Parisiis, apud Joannem Thomam Herissant, vià San-Jacobæà, sub signis Sancti Pauli ac Sancti Hilarii; 1739, cum privilegio Regis et Approbatione. — On a conservé la dédicace *Ad devotos et religiosos clericos* (1 feuillet non paginé), mais une autre *préface,* aussi de deux pages non chiffrées, a été substituée à la première par les éditeurs, MM. Desribes et Lorieul de Flacourt, directeurs au séminaire de St-Sulpice (1). Ce sont, eux, en effet, qui ont achevé et publié le travail de M. Tronson. L'abbé de Claustre commet donc une inexactitude quand il dit (*Table du Journal des Savants,* art. *Tronson*) : « M. de Vaugimois, Supérieur du

(1) Claude Desribes, né en 1677 à Vodables, commune du canton d'Issoire (Puy-de-Dôme), entra au grand séminaire de Clermont en 1704, fut reçu au séminaire de Saint-Sulpice le 4 octobre 1706, fit aussitôt sa *solitude* sous M. Planque, et reçut ensuite mission pour le séminaire de Limoges, où il resta jusqu'en 1710. De là, il fut envoyé à Angers, qu'il quitta aux vacances de 1712; peut-être alors fut-il appelé à Paris, bien qu'il ne fût pas docteur en théologie. En 1721, il alla à Bourges. Deux ans après, il fut nommé supérieur du séminaire d'Autun, qu'il gouverna l'espace de trois ans, puis revint au séminaire de Saint-Sulpice. C'est là qu'il mourut, âgé de 82 ans, le 24 juin 1759. Depuis 1743, il était Assistant de la Compagnie, et avait été élu consulteur en 1746.

Abel Lorieul de Flacourt, né à Paris le 18 décembre 1692, mourut directeur au séminaire de Saint-Sulpice le 19 février 1761. Il avait été pendant quelque temps employé au séminaire d'Angers, d'où il alla au grand séminaire de Saint-Sulpice. Il y rendit de grands services. A dater de 1742, il fut chargé des affaires de Montréal et de quelques autres séminaires.

séminaire de Lyon, a donné une nouvelle édition de cet ouvrage avec des augmentations considérables ». Or, le *Journal des Savants,* année 1727, p. 190 de l'édition in-4°, auquel l'abbé de Claustre nous renvoie, n'est qu'une annonce, laquelle ne contient rien de semblable. D'autre part, M. Picot, rendant compte de l'édition du *Forma Cleri* donnée en 1824, déclarait ignorer le nom du « modeste éditeur » de 1727, et demandait si ce ne serait pas M. Planque, dont nous parlerons plus tard. V. *L'Ami de la Religion et du roi,* numéro du 8 décembre 1824, t. XLII, p. 113-115.

Les deux éditeurs que nous venons de nommer avaient eu d'abord le projet de revoir les trois premières parties pour les compléter, les disposer dans un meilleur ordre, supprimer quelques passages apocryphes des SS. Pères, et indiquer plus exactement les véritables auteurs de quelques autres. Mais le respect dont ils étaient pénétrés pour M. Tronson leur fit abandonner ce projet, ou du moins leur en fit ajourner l'exécution, en sorte que ces trois parties de l'ouvrage sont reproduites ici telles qu'elles avaient paru du vivant de M. Tronson; mais les quatre dernières furent soigneusement revisées et complétées. L'édition de 1727 a servi de modèle à toutes celles qui ont été imprimées depuis.

Forma Cleri... Avenione, apud Ludovicum Chambeau, typographum et bibliopolam, 1770, 3 in-12, pp. 538, 499, 404, y compris les liminaires et les tables. — La même, avec la date de 1774.

Forma Cleri secundùm exemplar quod Ecclesiæ, sanctisque Patribus à Christo Domino summo Sacerdote monstratum est; Tomus primus; De Sacro-sancto Cleri statu, ejusque diversis ordinibus; operâ, et studio Ludovici Tronson, Presbyteri Seminarii sancti Sulpitii; Venetiis, 1774, apud Simonem Occhi, in-12, pp. xlviii-166. L'*Index* placé en tête de ce premier tome comprend en outre les tables des tomes II et III, lesquels trois forment le premier volume : le deuxième se compose des tomes IV et V, le troisième des tomes VI et VII. — Tomus secundus; De præcipuis Cleri virtutibus; operâ... Ludovici Tronson... Venetiis, 1774... pp. 252. —

Tomus tertius; De præcipuis vitiis Clero contrariis... Venetiis, 1774... pp. 215. — Tomus quartus; De præcipuis ad ecclesiasticam perfectionem acquirendam mediis... Venetiis, 1776... pp. 431. — Tomus quintus; De quibusdam impedimentis, quæ vel omnem Clericorum profectum retardant, vel potissimum prohibent... Venetiis, 1776... pp. 155. — Tomus sextus; De summa status clericalis dignitate, summoque periculo... Venetiis, 1776... pp. 130. — Tomus septimus; De præcipuis Clericorum muniis... Venetiis, 1776... pp. 348.

Forma Cleri...; Agriæ, Typis Scholæ Episcopalis, 1777, 3 vol. in-12 : Tom. I, 11 feuillets non chiffrés, 238 pages, et 3 feuillets non chiffrés; Tom. II, 370 pages et 5 feuillets non paginés; Tom. III, 322 pages et 5 feuillets non chiffrés.

Forma Cleri... editio nova, nunc demum quam plurimis mendis expurgata; Paris, Imprimerie ecclésiastique de Beaucé-Rusand, Hôtel Palatin, près Saint-Sulpice, 1824, 3 in-8°, pp. x-621, 573, 474. — Le même, 3 vol. in-12, pp. 513, 473, 380. — Dans la Dédicace, l'éditeur a supprimé les renvois aux livres de l'Écriture-Sainte et aux ouvrages des SS. Pères. En outre, page 1 du tome III, il a oublié le titre du 1er chapitre de la VIe partie.

5. — *Lettres spirituelles de M. Olier*, ancien curé de la paroisse du Faux-bourg S. Germain à Paris : Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; A Paris, chez Jacques Langlois... et Emmanuel Langlois; 1672, in-8°, pp. 656 sans les liminaires et la Table. La *préface* (6 pages) est de M. Tronson, éditeur de ce recueil. Voir l'article *Olier*, n. 13, p. 19 de ce volume.

6. — *Traité des saints Ordres*, par Monsieur Olier, prestre, ancien Curé de la paroisse de S. Sulpice du Faux-bourg S. Germain à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de S. Sulpice; A Paris, chez Jacques Langlois... et Emmanuel Langlois; 1676, in-12, pp. 494 sans les liminaires et la Table. — M. Tronson, éditeur de l'ouvrage, y a ajouté les nombreux passages latins tirés des Pères, des Conciles et des Théologiens, qui sont imprimés en marge. Il avait entrepris un travail semblable sur le *Caté-*

chisme chrétien pour la vie intérieure, comme on le voit par un exemplaire de ce livre qui avait été à son usage, et qu'on conserve au séminaire de Saint-Sulpice.

7. — *Examens particuliers sur divers sujets propres aux ecclésiastiques et à toutes les personnes qui veulent s'avancer dans la perfection,* par un Prêtre du Clergé; A Lyon, chez Antoine Thomas, libraire, rue Neuve, à Saint Paul, proche le Grand Collège; 1690, 2 in-12, pp. 400, 383 sans les liminaires, la Table et les Approbations. Elles sont signées de Cohade, docteur de Sorbonne, et de Terrasson, docteur en Droit canon et bachelier de Sorbonne, tous deux custodes de la paroisse de Sainte-Croix à Lyon.

Ainsi que nous l'avons dit à l'article Olier (p. 39), la première idée de ces *Examens* appartient à M. Olier, qui y travailla de concert avec M. de Poussé. M. Tronson leur donna plus de développement, les mit dans un meilleur ordre, et y ajouta une multitude de passages tirés de l'Écriture-Sainte, des Conciles et des SS. Pères. Il écrivait le 9 avril 1688 : « Les *Examens* sont achevés. Il y en a deux cents » — le chiffre en fut plus tard porté à 206 — « qu'on pourra partager en deux parties, dont la première sera, *de l'état ecclésiastique et des actions de la journée,* et la seconde, *des vertus et des vices.* On a tâché de remplir les matières dont la plupart n'étaient qu'effleurées dans les anciens Examens » (Lettres de M. Tronson, t. VII, Lyon; *Vie de M. Olier,* 4e édit., t. III, p. 176). L'ouvrage ayant été composé d'abord pour l'usage du séminaire de Saint-Sulpice et de ceux qui en dépendaient, durant longtemps on ne songea point à le publier : on se contentait d'en faire tirer des copies pour les différentes maisons de la Compagnie; on le communiquait aussi volontiers aux ecclésiastiques qui désiraient s'en servir pour leur sanctification personnelle. Insensiblement, le nombre des copies se multiplia au point qu'on pouvait en compter jusqu'à mille (Moréri, art. *Tronson*). Pour répondre au désir du public, M. Tronson se détermina enfin à le faire imprimer, toutefois sans permettre qu'on y mît son nom, ni même qu'on indiquât l'auteur sous le titre de prêtre de

Saint-Sulpice. La première édition fut publiée par les soins de MM. Desribes et Gourriou (1), directeurs au séminaire de Lyon. On voit par la correspondance de M. Tronson que, pendant l'impression du livre, ils lui adressaient des observations de détail qu'il accueillait avec sa modestie ordinaire.

Examens particuliers... par un Prêtre du Clergé; A Lyon, chez Antoine Thomas... 1691, 2 in-12, pp. 344, 352. « Achevé d'imprimer le 20 octobre 1690 ». — Rouen, 1695, in-12, pp. 700. — Troisième édition, à Lyon, chez la veuve d'Antoine Tomas (*sic*)... 1697, 2 in-12, pp. 344, 352; à la fin : « A Lyon, de l'imprimerie de Jean Bruyset, rue Noire ». — Quatrième édition, à Lyon, chez Louis Declaustre, vis à vis le Grand Collège; 1700, 2 in-12, pp. 344, 352, sans les liminaires et la table. — Quatrième édition; A Avignon, chez Claude Delorme, imprimeur et marchand libraire, à la Fleur de Lys; 1724, 2 in-12, pp. 344, 352, sans l'Avertissement et la Table. La même que la précédente.

Examens particuliers... par M. Tronçon. Nouvelle édition, revue et corrigée, divisez (*sic*) en deux parties; A Rouen, et se vend à Paris chez Barthélemy Girin, rue St-Jacques, vis à vis la fontaine Saint-Sévérin, à la Prudence; 1705, 2 in-12, pp. 246...

Examens particuliers... par Monsieur Tronçon (*sic*), supérieur du séminaire de St-Sulpice; nouvelle édition; A Paris, chez Antonin Deshayes, 1725, 2 parties en 1 vol. in-12, pp. 684. — La même, dont le titre est refait, en 1730. — Nouvelle édition; Paris, chez Hérissant, rue S. Jacques, à S. Paul et à S. Hilaire, 1739, in-12, pp. 684, sans le titre, l'Avertissement, la Table et le Privilège. — Nouvelle édition, revue et corrigée; A Lyon, chez Jacques Certe, rue Mercière, à la Trinité, 1740, 2 in-12, pp. 334, 346, sans les liminaires, l'Avertissement et les Tables. — A Lyon, P. Bruyset-Ponthus, 1770, 2 in-12, pp. 12-334, 346 : « De l'imprimerie d'Aimé de La Roche »,

(1) Yves Gourriou, né en Bretagne l'année 1633, fut envoyé comme directeur de séminaire à Clermont en 1659, au Puy en 1682, à Lyon en 1683, et enfin de nouveau au séminaire du Puy en 1694. Il y mourut le 14 février 1709, âgé de 76 ans.

1770. Quelques exemplaires de cette édition portent aussi : Paris, veuve Savoye, 1770, 2 in-12, pp. 12-334, 346. — Le *Journal historique et littéraire* de Feller, numéro du 15 septembre 1792 (p. 110-112), indique encore une « Nouvelle édition, revue et corrigée », et parue « A Paris, chez la veuve Savoye; à Bruxelles, chez Le Charlier, 2 in-12 ». Il dit de l'auteur : « M. Tronson était un théologien profond et d'une doctrine exacte... Également versé dans les voies spirituelles, il a écrit deux ouvrages pleins de leçons propres à conduire les âmes chrétiennes à la perfection ».

Examens particuliers sur divers sujets, propres aux ecclésiastiques et à toutes les personnes qui veulent s'avancer dans la perfection; par feu M. Tronson, Supérieur du séminaire de St-Sulpice; nouvelle édition, revue et corrigée par M. Émery, Supérieur du séminaire de S. Sulpice; A Marseille, chez Jean Nossy, 1811 (Quérard dit 1810), 2 in-12, pp. XVI-334, VIII-346. Quelques exemplaires ont aussi : « A Nantes, chez Mme la Ve Malassis », mais M. Émery n'est pas nommé dans le titre. — « Un éditeur de Marseille, préoccupé de réaliser quelques bénéfices, eut la mauvaise pensée d'ajouter au frontispice d'une nouvelle édition des *Examens particuliers* », — est-il bien sûr qu'elle fût *nouvelle?* — ces mots : « *revu et corrigé par M. Émery* ». Tout fier de sa combinaison, il s'empressa d'en envoyer un exemplaire au supérieur de Saint-Sulpice. Troublé, indigné même de la maladresse de l'éditeur, M. Émery se laissa aller à un violent mouvement de mécontentement : — « Quoi! s'écria-t-il, *revu et corrigé par Émery!* Quel est le sot qui a pu imprimer pareille chose? Émery corriger Tronson! Et qui est donc ce M. Émery pour oser corriger Tronson? » Il appela M. de Mazenod, et lui donna l'ordre de se rendre immédiatement chez M. de Portalis avec une lettre de sa part, pour le prier de faire saisir tous les exemplaires de cette nouvelle édition, et d'en défendre la vente » (Méric, *Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant l'Empire;* cinquième édition, augmentée de documents inédits; Paris, 1895, t. II, p. 345, 346).

Examens particuliers... Nouvelle édition, revue et cor-

rigée; Toulouse, Jean-Mathieu Douladoure, 1813, 2 in-12, pp. xvi-335, viii-348. — Lyon, chez J[h] Bettend, 1817, 2 in-12, pp. xvi-334, viii-348. — Paris, Méquignon fils aîné, 1819, 2 in-12, pp. xvi-334, viii-348. — Lyon, Brunet, 1821, 2 in-12, pp. xvi-334, viii-348. — Lyon, Savy, 1821, 2 in-12. — Nouvelle édition, revue et corrigée par M. Émery... Lyon, Perisse frères, et Paris, Méquignon junior, 1821, 2 in-12, pp. xii-318, 336, sans les liminaires et les tables.

Œuvres de Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Examens particuliers... Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée et mise dans un meilleur ordre par MM. de Saint-Sulpice; Paris, imprimerie ecclésiastique de Beaucé-Rusand, Hôtel Palatin, près Saint-Sulpice; 1823, in-8°, pp. iv-612. Édition sur papier vélin, la plus belle qui ait été faite des *Examens*. — Paris, Beaucé-Rusand, 1823, in-12, pp. iv-490. — Lyon, Rusand, 1824, in-12. — Avignon, Chambeau, 1824, 2 in-12. — Paris et Besançon, Gauthier frères, 1826, 2 in-12. — Lyon, Rusand, 1827, in-12, pp. viii-476. — Paris, Méquignon junior, 1827, in-12, pp. iv-490. — Poitiers, Barbier, 1831, in-12. — Nouvelle édition complète; Avignon, Seguin aîné, 1834, in-12, pp. viii-374. — Nouvelle édition, augmentée par MM. de Saint-Sulpice; Besançon et Paris, Gauthier, 1835, in-12. — Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1836, in-12, pp. viii-472. — Avignon, Seguin aîné, 1837, in-12. — Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1842, in-12, pp. 457 sans la table. — Paris et Lyon, Perisse frères, 1842, in-12, pp. iv-532. — Paris, Méquignon junior et J. Leroux, 1844, in-18, pp. 584. — Lyon, Perisse frères, 1853, in-12. — Lyon, Pélagaud et C[ie], 1855, 2 in-12. — Lyon et Paris, Perisse frères, 1860, in-12, pp. x-482. — Paris, Lecoffre, 1867, in-12, pp. x-482. — Paris, Lecoffre, 1893, in-12, pp. x-482. Il est évident que ces trois dernières éditions n'en sont qu'une.

Examens particuliers... Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin, augmentée des *Examens sur les principales fêtes de l'année et pour le temps des vacances,* par MM. de Saint-Sulpice; Paris, J. Leroux et Jouby, 1852, in-12, pp. xxiv-492. Le *Supplément aux examens particuliers de M. Tronson,*

comprenant les Examens sur les fêtes et pour le temps des vacances, fut aussi publié séparément, in-12, pp. 86. L'éditeur, M. Gosselin, indique dans la *Préface* les améliorations qu'il a faites à l'ouvrage. Les *Examens pour les principales fêtes de l'année* sont empruntés à l'édition de 1745 dont il sera parlé plus bas, mais on y a introduit « quelques modifications qui ont paru nécessaires pour les mettre en harmonie avec ceux de M. Tronson » : le fond des *Examens pour les vacances* « a été fourni par M. Tronson, qui les avait rédigés pour l'usage du séminaire de S. Sulpice ». — Paris, J. Leroux et Jouby, 1853, in-12, pp. xxiv-492. — Paris, A. Jouby, 1866, in-12, pp. xxiv-587. — Paris, A. Jouby et Roger, 1877, in-12, pp. xxiv-587. — Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1887, in-12, pp. xxiv-540. Une *note* imprimée à la suite de la *Préface de l'éditeur* avertit que cette édition « est faite d'après les mêmes principes que celle de 1852... mais on a cru utile de faire quelques changements dans un certain nombre d'expressions et de citations pour se conformer aux usages et aux besoins du temps présent ». Il est toutefois regrettable que M. Bacuez, le nouvel éditeur, ait tronqué le 5° de la *Préface* composée par M. Gosselin. On donne, en effet, clairement à entendre que « le fond » de *tous* les *Examens* publiés à la suite de ceux de M. Tronson « a été fourni par M. Tronson lui-même, qui les avait rédigés pour l'usage du séminaire de Saint-Sulpice », et qu'ils ont été seulement « un peu développés d'après les *Méditations* qu'il a composées sur le même sujet ». Or, cela n'est vrai, — et, ainsi qu'on l'a vu plus haut, cela n'est dit dans la préface de 1852, reproduite encore en 1876, — que des *Examens pour le temps des vacances,* et non des *Examens pour les principales fêtes de l'année,* empruntés, au moins en très grande partie, à l'éditeur des *Examens particuliers* publiés en 1745 à l'usage de tous les fidèles, comme on peut, d'ailleurs, s'en assurer par la comparaison des textes.

Examens particuliers sur divers sujets propres aux Ecclésiastiques et à toutes les personnes qui veulent s'avancer dans la perfection, par M. Tronson, Supérieur du séminaire

de Saint-Sulpice; Nouvelle édition, entièrement revue et corrigée avec soin, augmentée des Examens sur les principales fêtes de l'Année, pour la retraite d'ordination, et pour les grandes promenades; Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1894, in-12, pp. XXII-570. — La *préface de la nouvelle édition* est signée *L. Branchereau,* nom qui, à lui tout seul, garantit suffisamment la correction du style et la perfection de tout l'ouvrage. Les *Examens pour les principales fêtes* sont ceux des éditions précédentes « avec de légères modifications »; le fond des sept examens de la retraite d'ordination « est de M. FÉRET, ancien supérieur du grand séminaire de Nantes »; enfin, les « quatorze examens pour les jours de grande promenade » ont été « composés par M. RENAUDET, ancien supérieur de la Solitude ». V. *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest,* août 1897, p. 1004.

Nous ne connaissons que deux *traductions* des Examens : la première en italien, la seconde en latin.

Esami particolari sopra diversi soggetti propri agli ecclesiastici ed a tutte quelle persone, che vogliono avanzarsi nella perfezione, del signor Tronçon, superiore del seminario di S. Sulpizio, fatti stampare in italiano dal Reverendo signor D. Francesco Roviro Bonet, parrocco di S. Salvatore a Monti, e rettore dé catecumeni; In Roma, nella stamperia di Generoso Salomoni; 1778, 2 in-12, pp. XXIV-356, 372. Les approbateurs font un grand éloge du livre et de l'auteur, lequel, selon l'un d'eux, Pasquale Copeti, est « per confessione universale, uno dé migliori Teologi francesi ». On trouve à la suite quatre *Sonetti* à la louange de l'ouvrage et de la traduction.

Discussiones conscientiæ de diversis perfectionis christianæ materiis, A. Tronson, latinè fermè ad verbum versæ, in gratiam Alumnorum Seminariorum Missionum omniumque perfectionis christianæ studiosorum; Lutetiæ Parisiorum, apud Vrayet de Surcy, bibliopolam; 1865, in-12, pp. 384. Cette traduction ne contient que 175 examens, au lieu de 206, parce qu'on a retranché tous ceux qui regardent spécialement les *prêtres*.

Il a encore paru de l'ouvrage de M. Tronson d'autres éditions dont le texte a été considérablement modifié, diminué ou augmenté, parce qu'elles ont été faites pour l'usage de certaines classes de personnes, soit religieuses, soit laïques.

1°. — *Examens particuliers pour tous les jours de l'année sur divers sujets propres à toutes les personnes qui vivent en communauté,* et qui veulent s'avancer dans la perfection; A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, rue Saint-Jacques, à la Bible d'Or, 1713, 2 in-12, pp. 444, 436, sans l'Avertissement et les Tables. Le privilège est du 15 janvier 1713; l'approbation, signée C. de Précelles, est du 8 janvier 1711. Cette édition n'a été connue ni de M. Gosselin, ni du rédacteur de *L'Ami de la Religion,* qui n'ont vu que celle de 1745. Ils déclarent, en outre, tous deux ignorer le nom de l'auteur. « Sa préface, dit Picot, annonce un homme pieux et modeste, qui n'aspiroit point à la réputation d'auteur, et qui n'a garde de dissimuler les emprunts qu'il a faits à M. Tronson » (*L'Ami de la Religion,* numéro du 9 octobre 1824, t. XLI, p. 272). — Paris, Le Mercier, 1745, 2 in-12, pp. 444, 436... Réimpression de la précédente. — Paris, Rusand, 1824, 2 in-12.

2°. — *Examens particuliers sur divers sujets, à l'usage des sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite, ou aux fonctions de servantes des pauvres,* in-12. Édition donnée, au commencement de ce siècle, par M. Jauffret, évêque de Metz, lorsqu'il était encore vicaire général de Lyon, et probablement publiée à Lyon chez Rusand.

Examens particuliers sur divers sujets, à l'usage de toutes les sœurs consacrées à Dieu dans les fonctions d'institutrices gratuites, ou de servantes des pauvres et des malades; nouvelle édition, Lyon, Rusand, 1823, in-12, pp. XI-466. — Lyon, Pélagaud, et Paris, Poussielgue-Rusand, 1852, in-12, pp. VIII-432. — Lyon, Pélagaud, 1861, in-12, pp. VIII-432. — Nouvelle édition; Lyon, Pélagaud, 1869, in-12, pp. VIII-432. — Lyon, Pélagaud, 1877, in-12, pp. VIII-432.

Examens particuliers à l'usage des Religieuses qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse ou du service des malades et des pauvres, pouvant aussi servir aux personnes qui vivent

chrétiennement dans le monde, par M. l'abbé L........ (Letellier), Aumônier des Religieuses de la Congrégation de la Mère de Dieu à Paris; Paris et Lyon, Perisse (1854), in-12, pp. xv-427. — Examens... par M. l'abbé Letellier, ancien aumônier... troisième édition, Lyon et Paris, Perisse frères, 1859, in-12, pp. xv-408.

Examens particuliers destinés plus spécialement aux novices et aux jeunes religieux; Lons-le-Saulnier, Gauthier frères, 1868, in-32, pp. 127.

Examens particuliers de Tronson appropriés à la vie religieuse; Paris et Poitiers, Henri Oudin, 1875, in-12, pp. xi-539. L'éditeur a ajouté des *Examens particuliers sur les principales fêtes de l'année,* presque tous empruntés à l'édition donnée par M. Gosselin.

3°. — *Examens particuliers sur divers sujets propres aux personnes laïques qui veulent s'avancer dans la perfection,* par M. Tronson, Supérieur du séminaire de S. Sulpice; nouvelle édition, Avignon, Seguin, 1834, in-12, pp. iv-276. — Avignon, Seguin, 1841, in-12. — Nouvelle édition, revue et corrigée par M. Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; Paris, Régis Ruffet, 1866, in-12, pp. vi-266.

4°. — *Examens sur les vertus et les pratiques de la vie chrétienne, à l'usage des jeunes personnes,* par M. l'abbé Ant. Ricard, Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Marseille et de Carcassonne; Lyon, F. Girard, 1872, in-12, pp. viii-304. V. *Bibliographie catholique,* t. XLVIII, p. 368, 369.

5°. — *Examens particuliers à l'usage des personnes pieuses;* Orléans, chez les principaux libraires, 1891, in-12, pp. 285. L'auteur de cette édition, faite pour les personnes qui vivent dans le monde, est M. Bellangé, curé de la paroisse Saint-Aignan dans la ville d'Orléans. « Nous avons, dit-il, conservé religieusement du texte original tout ce qui pouvait se conserver. Le tiers environ des Examens a dû forcément disparaître; un assez grand nombre d'autres ont été ajoutés; presque tous ont été plus ou moins complètement remaniés » (*Préface,* p, iii, iv). Les examens sont au nombre de 105.

Tant d'éditions différentes ou diverses — nous venons d'en citer plus de *soixante!* — montrent assez en quelle estime a toujours été l'ouvrage de M. Tronson, et justifient amplement les éloges qu'en ont fait des personnages célèbres par leur science et leur piété (V. la *préface* de M. Gosselin). Est-ce à dire cependant que, dans le cours de deux siècles, il ne se soit élevé du milieu de ce concert aucune voix discordante? La chose serait bien extraordinaire, étant donné surtout que l'auteur était sulpicien, et qu'il a existé des jansénistes. En 1784, près d'un siècle après la publication des *Examens,* le correspondant toulousain des *Nouvelles ecclésiastiques* découvrit qu' « on y enseigne »... devinez quoi! — « que, pour obtenir de Dieu l'horreur du péché MORTEL, il *suffit* de dire à la Sainte-Vierge : *O que vous êtes belle! Il n'y a point de tache en vous* » (*Nouvelles ecclésiastiques,* numéro du 21 mai 1784, p. 84). — Quel texte de M. Tronson peut bien avoir servi de prétexte à une pareille accusation? Sans doute, direz-vous, quelque passage de l'examen sur « la haine du péché (*mortel*) qui est le principal effet de la pénitence ». Eh bien non : la matière du délit est dans l'examen « de la haine du péché *véniel* ». En voici le premier point, tel que le janséniste toulousain pouvait le lire — et l'a sans doute lu — dans les éditions du XVIIIe siècle : — « Adorons Notre-Seigneur dans le grand amour qu'il a pour sa sainte Mère, la préservant des moindres péchés, et lui en donnant une haine inconcevable. Elle a été toujours toute pure et toute sainte; il n'y a jamais eu en elle la moindre tache; et elle auroit souffert tous les tourmens et la mort même, plutôt que de commettre la moindre offense vénielle. Honorons cet heureux état de la Sainte-Vierge : Réjouissons-nous-en avec elle, et rendons-en mille grâces à son adorable fils. *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* » — Est-ce là, par un éloge biblique adressé à la Très Sainte-Vierge, demander à Dieu « l'horreur du péché mortel »? Surtout, est-ce là dire que, *pour l'obtenir,* il suffit de proclamer Marie sans tache et toute belle?

Mais voici une bien autre découverte, et bien autrement

grave. « Dans les *Examens* particuliers, dit un écrivain récent, spécialement dans son examen sur l'*Amour de bienveillance,* qui est le fond de sa spiritualité, Tronson ne semble pas exempt de toute atteinte de *Quiétisme* » (*Les Grands Séminaires,* par J.-B. Aubry, 2e partie, in-8°, p. 349). Ainsi, faire tout ce que recommande implicitement l'*examen* incriminé : se plaire à rechercher et à trouver mille inventions pour faire honorer Dieu ; ne chercher que des occasions de lui gagner des âmes ; avoir un soin extrême de tout ce qui regarde l'extérieur de son culte et de sa religion ; tâcher, par des *actes d'amour, d'humiliation et de pénitence,* de réparer l'honneur qu'on lui ravit ; s'offrir à porter toutes les confusions et toutes les croix qui pourroient contribuer à sa gloire ; produire tous ces *actes,* c'est être dans *l'état passif* des Quiétistes ; les décrire comme propres à « l'âme remplie de l'amour de bienveillance », c'est rétracter tous les examens antérieurs et postérieurs composés sur les autres vertus, notamment celui de *l'Espérance,* où il est dit qu'elle n'est « pas seulement de conseil, mais de précepte, et que nous devons de temps en temps en faire des *actes* » ; c'est enfin, comme Fénelon, dans les 18e, 21e et 23e propositions condamnées par Innocent XII, c'est faire consister dans l'amour pur *toute la vie intérieure,* tout « le fonds de sa spiritualité » ; c'est en exclure l'exercice des vertus, ou du moins ne le permettre qu'à la condition de ne pas penser que ce sont des vertus : *non cogitando quòd sint virtutes!* Est-ce bien cela ? est-ce autre chose ? On ne daigne pas même nous le dire. Car, lorsqu'on se pose en réformateur de l'enseignement des grands séminaires, on est dispensé de prouver ses assertions, même les plus étonnantes, même les plus odieuses ; et l'on peut, d'un cœur léger, accuser publiquement un auteur — et avec lui toute sa société — de soutenir plus ou moins ouvertement des propositions condamnées par le Saint-Siège, sans être aucunement tenu de dire quelles sont ces propositions, ni de citer les passages où elles sont contenues. Tout est permis, tout est méritoire, tout est digne d'éloges, la calomnie n'est pas possible, quand il s'agit de décrier Saint-

Sulpice : n'est-ce pas là, en effet, que, depuis sa fondation, ont toujours trouvé « vogue et faveur *toutes les erreurs* qui ont passé sur le monde théologique » ?

Malgré ces imputations, trop publiques et trop graves pour qu'il nous fût permis de les passer sous silence, le livre de M. Tronson a continué et, selon toute probabilité, continuera longtemps encore à être considéré comme « un exposé complet des règles et des maximes de la perfection chrétienne et sacerdotale »; comme l'œuvre d'un « esprit observateur », d'un homme qui « possédait une connaissance approfondie du cœur humain », et qui « a su en analyser toutes les faiblesses avec une finesse et une abondance de détails pratiques que ne désavouerait pas le plus habile psychologiste » (M. Branchereau, *Préface de la nouvelle édition ; L'Ami de la Religion,* t. XL, p. 48). Il restera comme un ouvrage, non seulement classique, mais unique en son genre, qui ne sera ni surpassé ni remplacé; car, depuis deux cents ans que son livre est imprimé et réimprimé, l'auteur n'a encore rencontré aucun concurrent, pas même dans les Compagnies religieuses où l'examen particulier est fidèlement pratiqué, et qui, en chaque science, ont produit « le meilleur ouvrage que l'on possède sur la matière ».

On nous objectera peut-être les « *Sujets d'examens particuliers à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes,* par le Tr. H. Fr. Philippe, leur supérieur général »; Tours, Mame, 1859, in-12; seconde édition, Versailles, 1863, in-12; troisième édition, Versailles, Beau, imprimeur-libraire, 1869, in-12, pp. VIII-475. Mais cet ouvrage diffère beaucoup des *Examens* particuliers : ce sont des *sujets d'oraison* — sans *adoration* préalable — bien plus que des *Sujets d'examens.* Car ils se composent ordinairement de quelques considérations sur une vertu ou sur un vice, lesquelles sont suivies d'un retour sur soi-même, c'est-à-dire d'un examen proprement dit, puis d'une « pause », et terminées par un « acte de contrition » et la suggestion de prendre « la résolution de... ».

8. — *Traité de l'obéissance,* par M. Tronson, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice; Paris, Librairie ecclésias-

tique, rue de l'Abbaye, 3, et à Lyon, chez Rusand; 1822, in-12, pp. XII-547, sans la table. La feuille 21 a été paginée 461-484 au lieu de 481-504, ce qui fait une erreur de 20 pages; en sorte que ce volume a réellement 567 pages sans la table. — Nouvelle édition, revue et corrigée; Lyon, J.-B. Pélagaud, 1846, in-12, pp. XV-392. — Le manuscrit original, in-8° de 313 pages, est conservé au séminaire de St-Sulpice. L'ouvrage est divisé en trois parties : 1. De l'obéissance en général; 2. de l'obéissance envers le Directeur; 3. de la soumission au règlement. Dans le développement de ces trois points, l'auteur reproduit pour le fond les trois traités correspondants de la *Pratique de la perfection chrétienne et religieuse* du P. Rodriguez, mais en les adaptant aux besoins et à l'utilité des ecclésiastiques, particulièrement de ceux qui vivent dans les séminaires. A cette fin, il a supprimé tous les détails uniquement relatifs à l'état religieux et les a remplacés par d'autres plus propres à l'état ecclésiastique. Il a aussi quelquefois disposé dans un ordre plus méthodique l'ouvrage de Rodriguez et confirmé sa doctrine par de nouveaux développements tirés des plus célèbres auteurs spirituels. Leurs témoignages et quelques autres textuellement cités par M. Tronson ajoutent beaucoup de force et d'intérêt à l'ouvrage de l'auteur espagnol. L'édition de 1846 a été revue avec un soin particulier. L'éditeur (M. Gosselin) a corrigé çà et là quelques négligences de style, mais surtout des longueurs et des répétitions assez fréquentes, que l'auteur avait laissées dans son ouvrage, n'ayant pas eu le temps d'y mettre la dernière main. Voir l'*Avertissement,* p. IX-XIV.

9. — *Retraite ecclésiastique, suivie de Méditations sur l'humilité,* par M. Tronson, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice; Paris, Imprimerie ecclésiastique de Beaucé-Rusand, et à Lyon, chez Rusand, 1823, in-12, pp. XIII-577 sans la Table. — Lyon, Rusand, 1824, in-12, pp. XIII-577 sans la Table. Le titre seul a été réimprimé. Les Méditations sur l'humilité sont au nombre de quinze : elles peuvent être considérées comme un excellent résumé de la doctrine des auteurs spirituels sur les différents degrés de l'humilité, sur

es fondements de cette vertu, et sur les moyens de l'acquérir. V. *L'Ami de la Religion*, t. XXXVIII, p. 87, 88.

10. — *Manuel du séminariste, ou Entretiens sur la manière de sanctifier ses principales actions*, par M. Tronson, Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; suivis de plusieurs autres opuscules; ouvrage utile à tous les ecclésiastiques et aux personnes qui vivent en communauté; A Paris, chez Méquignon Junior, et à Lyon, chez Perisse frères, 1823, 2 in-12, pp. IX-516, 520. — Id., 1824, 2 in-12, pp. 516, 520. — Le tome I contient les Entretiens I-XVI : le tome II, p. 1-181, les Entretiens XVII-XXVI. Viennent ensuite : Méditations (au nombre de trois) pour le commencement des exercices (par M. Tronson), p. 282-305; — *Pietas Seminarii* (par M. Olier), p. 306-323; — *De Summâ ergà Christum Dominum Religione; De singulari ergà Beatam Mariam Virginem amore* (deux extraits abrégés du *Forma Cleri*), p. 324-386; — Maximes et pratiques, p. 387-393; — Examen sur les vertus chrétiennes et ecclésiastiques (par M. Olier), p. 394, 395; — Méditations (sept) sur les récréations chrétiennes (tirées des Méditations de M. Tronson pour le temps des vacances), p. 396-442; — Avis salutaires aux ministres du Seigneur (par M. Olier), p. 443-451; — *Regulæ artis artium, quæ est regimen animarum, traditæ à Sanctis Patribus, sive de agendis, sive de vitandis in directione spirituali* (par M. Tronson), p. 452-463; — Règles sur la prudence chrétienne, p. 464-474 (« on n'en connaît pas l'auteur », dit l'*Avertissement* : c'est M. Garcin); — *Selectæ SS. Conciliorum et Patrum Sententiæ de sacratissimo Clericorum ordine ac de eorum vitâ præcipuisque virtutibus* (par M. Tronson : V. le n. 2), p. 475-508. — Dans les premiers temps du séminaire, ces *Entretiens* sur les actions de la journée et la manière de les sanctifier se donnaient une fois chaque semaine, à l'heure de la lecture spirituelle, et tenaient lieu de l'explication du règlement qui se fait maintenant deux fois chaque année. En lisant cet ouvrage de M. Tronson, on s'aperçoit aisément qu'il n'est pas achevé : ce n'est qu'un recueil de canevas qu'il développait de vive

voix; on y trouve cependant un grand fonds d'instruction et un ensemble complet de détails pratiques sur les matières dont il traite. — Seconde édition; Louvain, de l'Imprimerie de F. Michel, Imprimeur-libraire, 1823, 2 in-12, pp. VIII-316, 328. — V. *L'Ami de la Religion,* numéro du 22 mars 1823, t. XXXV, p. 177-179. *Tablettes du Clergé,* mars 1823, t. III, p. 175-184.

11. — *Entretiens sur le Coucher et sur les Cérémonies de l'Église,* complétant les œuvres posthumes de M. Tronson, Supérieur de Saint-Sulpice; Lyon et Paris, Rusand, 1825, in-12, pp. 62.

12. — Œuvres de Tronson, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice. *Entretiens et Méditations ecclésiastiques;* Lyon, Rusand, 1826, in-12, pp. x-466. On compte 17 entretiens et 21 méditations. *Mémorial catholique,* t. VI, p. 326, 327.

. Conferences for Ecclesiastical students and Religions, by M. Tronson; translated by sister M. F. Clare; London, Burns and Oates, 1877, in-12.

13. — *Manuel du séminariste,* ou *Entretiens sur les principales obligations de la vie chrétienne et de la vie ecclésiastique,* par M. Tronson, troisième supérieur général de la Compagnie de St-Sulpice; seconde édition, revue et corrigée d'après le manuscrit original, et augmentée d'un catalogue de livres choisis pour une bibliothèque ecclésiastique; Lyon, Rusand, 1832, 2 in-12 : tome I, Sanctification des actions ordinaires, pp. XII-506; tome II, Excellence et obligations de l'état ecclésiastique, pp. 651. Le tome I est en tout conforme au tome I du *Manuel* édité en 1823. Les Entretiens contenus dans le tome II de cette même édition sont reproduits dans le tome II de la seconde, ainsi que les Entretiens sur le coucher et sur les cérémonies publiés en 1825, et les *Entretiens ecclésiastiques* publiés en 1826, excepté l'Entretien sur l'avarice, qu'on a reconnu n'être pas de M. Tronson. Mais la nouvelle édition ne renferme ni les *Opuscules* du premier *Manuel,* ni les *Méditations ecclésiastiques* des *Entretiens* publiés en 1826.

14. — *L'Esprit d'un Directeur des âmes, ou Maximes*

et Pratiques de M. Olier touchant la direction; ouvrage recueilli d'après les entretiens et la conduite de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, et revu par M. Tronson, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice; Paris, Gaume frères, 1831, in-12. « Cet écrit, dit Quérard (*France littéraire,* art. *Olier*), est paginé en chiffres romains; les signatures sont en lettres italiques; ce qui indique qu'il est extrait du tome Ier d'un autre ouvrage » (les *Lettres spirituelles* de M. Olier, édit. de 1831). — Seconde édition, Paris, Gaume frères, 1834, in-32, pp. 234. — Troisième édition, Paris, Gaume, 1836, in 32, pp. 234. — Troisième (*sic*) édition, Paris, ve Poussielgue-Rusand, 1859, in-32, pp. 191. — Troisième (*sic*) édition, Paris, librairie Poussielgue frères; 1881, in-32, pp. 210. Cette édition a été imprimée par les soins de M. Icard. — L'opuscule est un chapitre de *L'Esprit de M. Olier,* ouvrage de M. Tronson cité plus bas.

15. — D'après Grandet, c'est aussi M. Tronson « qui a donné au public les *Factums* pour la défense de M. de Bretonvilliers contre la dame Saujeon », laquelle, dit-il ailleurs, « fit des factums sanglants contre le saint homme, qui y répondit avec toute la sagesse et la modération possibles » (Grandet, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, p. 324, 303. Deux de ces « Mémoires présentés au roi contre les prétentions de Madame de Saujeon » sont contenus dans le tome II d'un *Recueil de pièces de Théologie, de Jurisprudence et d'histoire,* in-folio, à la Bibliothèque Mazarine, n. 1400. Voir, « sur Madame Saujeon et sa communauté », une longue note de M. Faillon; *Vie de M. Olier,* 4e édition, t. II, p. 567-570.

16. — *Lettres* de M. Tronson. — Plusieurs ont été imprimées et se trouvent disséminées en divers ouvrages ou recueils : nous indiquons les principaux venus à notre connaissance.

Deux lettres au P. Rapin, jésuite, dans les *Mémoires du P. René Rapin;* Paris, 1865, t. I, p. 480; t. II, p. 512-515.

Une lettre à Madame de Maintenon, dans les *Lettres de Madame de Maintenon,* éditées par La-Beaumelle; Maestricht, 1789, t. III, p. 263, 264.

Une lettre à Bossuet, et deux à l'évêque de Chartres, Godet-Desmarais, dans les *Œuvres de Bossuet,* évêque de Meaux; Versailles, Lebel, 1819, t. XL, p. 141, 262, 275.

La *Correspondance* de Fénelon contient aussi un nombre considérable de lettres écrites par M. Tronson : Voir les t. V, VII, VIII et IX de l'édition, donnée à Paris, années 1827 et suiv. L'abbé Simon de Doncourt (*Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice,* t. II, pièces justificatives, p. 893, 894) cite la *Première lettre écrite par M. Tronson à Madame de La Mothe Guyon,* et (p. 894) la *Première lettre écrite par Madame Guyon à M. Tronson.*

Ce n'est là pourtant que la minime partie de sa correspondance. Voir à la fin de cet article le n. **0**.

Œuvres complètes de M. Tronson, Supérieur général de Saint-Sulpice, réunies pour la première fois en collection, classées selon l'ordre logique et publiées par M. l'abbé Migne, Éditeur de la Bibliothèque universelle du Clergé, ou des Cours complets sur chaque branche de la science ecclésiastique; Paris, Migne, 1857, 2 vol. gr. in-8° à 2 colonnes. — Tome premier : Notice sur M. Tronson, pag. II, III. — Manuel du séminariste, col. 1-300. — Méditations pour le commencement des Exercices, col. 301-310. — Maximes et pratiques, col. 309-312. — Méditations sur les récréations chrétiennes, col. 311-326. — *Selectæ SS. Conciliorum et Patrum sententiæ,* col. 327-344. — Appendice; De la prudence chrétienne, par un inconnu, col. 343-348. — Traité de l'Obéissance, col. 349-562. — Entretiens ecclésiastiques, col. 561-710. — Méditations ecclésiastiques, col. 709-828. — Méditations sur l'Humilité, pour le temps de l'Avent, p. 827-874. — Retraite ecclésiastique, col. 873-1020. — *Forma Cleri,* part. 1 et 2, col. 1019-1210. — Table des matières.

Œuvres complètes de M. Tronson... réunies... en collection, suivies de trois importants ouvrages inédits et reproduits d'après les manuscrits conservés dans les archives de l'honorable société, classées selon l'ordre logique et publiées par M. l'abbé Migne; Paris, 1857, in-8°, tome second. — *Forma Cleri,* part. 3-7, col. 9-560. — Examens particu-

liers, col. 581-872. — Supplément aux Examens particuliers, col. 871-920. — Lettres (sept), col. 921-952. — Lettres relatives au quiétisme (au nombre de C), col. 953-1028.

Œuvres inédites de M. Tronson, Supérieur général de Saint-Sulpice, reproduites d'après des manuscrits conservés dans les archives de l'honorable société, contenant les *Règles de la vie cléricale,* des Réflexions sur les Mystères de Jésus-Christ considérés comme fondement de la vie chrétienne, et diverses Méditations propres aux Ecclésiastiques, publiées par M. l'abbé Migne; Paris, 1857, gr. in-8°, coll. 596. En voici le détail : — *Regulæ communes ac præcipuæ ordinis ecclesiastici, seu sacrosanctæ religionis Cleri à Christo Domino institutæ,* col. 9-284. C'est une suite et un complément du *Forma Cleri.* — *Sacrosancta Christi Mysteria,* col. 283-544. Cet ouvrage est un recueil de passages latins tirés de l'Écriture et des Saints Pères sur les principaux mystères de la Vie de Notre-Seigneur. M. Tronson rédigea ce recueil, ou du moins le mit en ordre pour l'usage du marquis de Seignelay, qui lui avait demandé des sujets de méditations. — *Meditationes de Christo,* col. 545-562. — Méditations sur la fête de la Présentation de la S. Vierge, col. 561-568. — Méditations sur la prière, *O Jesu, vivens in Mariâ,* col. 569-596.

Feller attribue à M. Tronson *La vie de la vénérable mère Marguerite Acarie, dite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite déchaussée,* écrite par M. T. D. C.; Paris, 1689, in-8° : elle est de Tronson de Chenevières, selon les meilleurs bibliographes.

Manuscrits inédits conservés au séminaire de Saint-Sulpice.

A. — L'*Esprit de M. Olier,* où sont représentés ses grâces, ses sentiments, ses dispositions et ses pratiques touchant les principaux Mystères et les Vertus chrétiennes, tirés de ses écrits, de ses entretiens et de sa *Vie* (par M. de Bretonvilliers); 3 vol. in-4°. V. *Vie de M. Olier,* 4° édit., t. I, p. XXXII. — M. Tronson n'eut pas le temps de mettre la dernière main à cet ouvrage. Il a été complété par M. Goubin,

Supérieur de la Solitude, lequel a puisé aux mêmes sources que M. Tronson. Les principales additions de ce nouveau travail ont pour objet : les grandes épreuves de M. Olier ; sa confiance en Dieu ; sa dévotion aux Mystères de Notre-Seigneur ; son dévouement au Saint-Siège ; sa charité envers le prochain ; sa prédication, et quelques-unes de ses pensées sur les séminaires. En outre, la rédaction de M. Tronson a été revue et en quelques endroits un peu modifiée. L'ouvrage a pour titre : L'*Esprit de Monsieur Olier* ; 2 vol. in-4° lithographiés (1896) de VI-551 et 547 pages. Il en a été tiré 100 exemplaires seulement pour l'usage de la Compagnie.

B. — *Regulæ Societatis Seminarii Sancti Sulpitii*, 1680, in-8°. V. *Vie de M. Émery;* Paris, 1831, t. I, p. 47. De ces règlements, rédigés d'abord en latin par M. Olier et complétés par M. Tronson, celui-ci tira, en y joignant les usages et coutumes du séminaire de Saint-Sulpice, le *Règlement des Supérieurs et Directeurs des séminaires de province,* encore aujourd'hui en vigueur, avec quelques modifications.

C. — *Méditations sur les fêtes de l'année,* in-24.

D. — *Annus sanctus, seu Meditationes et piæ praxes pro singulis anni diebus,* in-24, pp. 242. Un feuillet (2 pages) est consacré à chaque jour de l'année. En haut de la page est écrit le titre du mystère ou le nom du saint honoré ce jour-là; par exemple : 1 januar. *Circumcisio Domini;* 2 januar. *S. Macarii;* au-dessous, un cercle ou un carré marquant la place d'une petite vignette. Suit l'indication d'une vertu, comme, *Circumcisio cordis* (1er janvier), *Præsentia Dei* (2 janvier). Puis trois divisions : *Exemplum, Motiva, Praxes,* renfermant chacune deux, trois ou quatre textes des Pères. Le travail s'arrête au 19 avril. « Si l'œuvre était achevée, nous écrit M. Levesque, ce serait une collection pour les *saints du mois* autrement bien faite que celle dont on se sert actuellement. »

E. — *Répertoire,* sur la théologie dogmatique, morale et ascétique selon l'ordre alphabétique des matières, in-folio de 377 feuilles, divisé en deux parties. « Ce répertoire, dit en-

core M. Levesque, est bien rempli. Les très nombreuses citations sont empruntées aux Pères et auteurs ecclésiastiques, tant grecs que latins, aux auteurs ascétiques ou mystiques, et même à des écrivains profanes, tel que Pline. Les textes des Pères grecs, même lorsqu'ils ont une longueur de 20 lignes, sont cités en grec, toujours bien accentué et sans traduction. Au titre, *De Sacræ Scripturæ testimoniis in conclusionibus naturalibus-De Galilæo,* je relève une note détachée, de trois pages, qui est curieuse : il y est dit que la Bible parle le langage courant, et ne s'occupe pas de science ».

F. — *Essais de Sermons,* 2 vol. in-fol. de 250 et 320 feuillets. Sorte de répertoire où, après la transcription des évangiles du temps et des principales fêtes, sont recueillies des notes tirées des Pères ou des auteurs spirituels, en français, en latin ou en grec, et se rapportant à chaque évangile. A la suite des notes, sont des plans ou desseins de sermons. Œuvre très incomplète.

G. — *Entretiens et Méditations sur divers sujets, le Carême, la Pénitence et la Mortification,* in-4° et in-8°.

H. — *Traité du Jubilé,* tiré des résolutions des autheurs scholastiques, casuistes et spirituels, sur les principales difficultés de doctrine, de cas de conscience et de dévotion qui se peuvent former sur ce sujet, in-8°.

I. — *Annus ecclesiasticus,* 3 vol. in-18. D'après M. Faillon, ce travail serait du P. de Condren, avec des additions de M. Tronson.

J. — *Ordo sanctarum cœremoniarum quæ in ecclesiâ parochiali S. Sulpitii per annum servari solent, cum diversis ministrorum officiis ad illarum diligentem et exactam secundum rubricas romanas observationem necessariis, pro illis tantùm diebus et Officiis in quibus clerici Seminarii S. Sulpitii iisdem Officiis assistunt in suprà dictâ ecclesiâ, vel in sacello ejusdem Seminarii ministraturi;* in-fol. de 172 pages. Ce volume, écrit en entier de la main de M. Tronson et d'une écriture très soignée, est un Directoire pour le Maître des Cérémonies. Il lui fait connaître, pour chaque jour de fête, le nombre des officiers qu'il doit em-

ployer, les fonctions qu'ils doivent remplir, la manière dont ils doivent s'en acquitter, et les cérémonies propres à certains jours. Ce Directoire est suivi de deux Appendices, dont l'un a pour objet les cérémonies générales du chœur, et l'autre indique au maître des cérémonies les objets qu'il doit préparer d'avance pour l'office de certaines fêtes. Ce dernier appendice est incomplet : il manque aussi quelques feuillets entre les pages 70 et 71. Le titre de ce Directoire marque qu'il a été composé en 1664; mais on voit par les détails et par quelques notes marginales qu'il a continué d'être en usage les années suivantes. Il est rédigé conformément au rit romain, qu'on suivait alors à la paroisse et au séminaire de Saint-Sulpice.

K. — *Panegyrica dicta Sanctorum Patrum,* in-24 sans pagination. Ce sont des textes à la louange des saints, écrits de la main de M. Tronson, et dont la plupart sont numérotés.

L. — Recueil de quelques passages de saints Pères et de quelques synodes et conciles, principalement de ceux de France, touchant l'estat et les mœurs du Clergé, in-12 de 156 pages, comprenant la Table, la Préface et 14 Chapitres, le tout en français. L'écriture de ce recueil paraît être de M. Tronson, dont la signature se lit à l'intérieur de la couverture : en outre, la fiche du catalogue fait anciennement porte que le « manuscrit » est « autographe ».

M. — *Retraite spirituelle, seconde partie,* ou addition de dix-sept autres Méditations ecclésiastiques pour les retraites des personnes consacrées à Dieu en ce saint état, par M. Tronson, in-8°, pp. 166. Copie. Ce n'est autre chose qu'un choix des *Méditations ecclésiastiques* qui ont été imprimées. — A la suite, on trouve un *Abrégé de dix-huit méditations pour le carême,* sur les différentes tentations de la vie et les moyens d'y résister, pp. 49. Ces deux ouvrages sont reliés en un seul volume portant simplement ce titre au dos : « Retraite de M. Tronson, Tome II » : Cet abrégé paraît donc bien avoir été composé par M. Tronson, mais il n'est pas imprimé.

N. — La bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice possède un exemplaire de la Bible publiée en 1624, à Paris, chez Coustelier (*Biblia sacra in tres partes divisa*), in-24, et un *Novum Testamentum* de même format, imprimé la même année chez le même libraire, lesquels, d'après une note placée au commencement de chacun, ont appartenu à M. Tronson, et contiennent, écrites de sa main, plusieurs notes chronologiques, géographiques, morales et autres. Celles qui sont en tête du *Novum* remplissent 57 feuillets. Toutes, néanmoins, ne sont pas de la main de M. Tronson : peut-être ont-elles pour auteur M. Gaultier-Dubois, auquel le volume avait appartenu auparavant, ainsi que le prouve sa signature au commencement et à la fin, avec la date de 1677.

O. — *Correspondance.* « Dès le moment où il se vit appelé à gouverner la Compagnie, M. Tronson chargea M. Bourbon, son secrétaire, de transcrire exactement sur de grands registres toutes les lettres d'affaires qu'il écrivait chaque jour, et dont il pouvait sans inconvénient faire tirer des copies » (*Vie de M. Émery;* t. I, p. 48). De là cette correspondance, conservée avec soin aux archives de la Solitude. Elle forme 14 volumes in-folio, dont voici le contenu (on remarquera que plusieurs volumes contiennent en même temps la correspondance de M. Leschassier, successeur de M. Tronson, qui mourut le 26 février 1700) : — Tom. I, II, III, Correspondance avec divers personnages; — t. IV, Correspondance avec le séminaire de Limoges, du 19 septembre 1676 au 5 avril 1704; — t. V et VI, Correspondance avec le séminaire d'Autun, du 14 juillet 1676 au 6 août 1709; — t. VII, Correspondance avec le séminaire de Lyon, du 27 juillet 1676 au 13 septembre 1709; — t. VIII, Correspondance avec le séminaire du Puy, du 17 juillet 1676 au 26 juin 1709; — t. IX, Correspondance avec le séminaire d'Angers, du 17 mai 1695 au 10 août 1709; — t. X, Correspondance avec le séminaire de Bourges, du 24 novembre 1699 au 1er juillet 1709; — t. XI et XII, Correspondance avec le séminaire de Clermont, de 1676 au 11 août 1709; — t. XII, Correspondance avec le séminaire de Viviers, du 16 août 1676 au 28 août 1709; — t. XIII

et XIV, Correspondance avec le séminaire de Montréal, de 1675 au 6 juin 1708.

« Ce volumineux recueil est un précieux répertoire de sages avis sur tous les détails de l'administration des séminaires, et sur l'esprit dont les supérieurs et directeurs doivent être animés dans l'exercice de leurs fonctions » (*Vie de M. Émery*, t. I, p. 48. Voir la suite de cette appréciation, ibid., p. 48-50). C'est aussi une source abondante de renseignements, non seulement pour l'histoire de la Compagnie, mais encore pour l'histoire ecclésiastique de France et celle du Canada, pendant le temps que M. Tronson fut supérieur de Saint-Sulpice. Il serait bien désirable que la Compagnie donnât au public un recueil de Lettres choisies dans cette immense et intéressante correspondance. On y verrait des portraits aussi finement tracés que ceux de Saint-Simon, mais avec infiniment plus de vérité et d'exactitude. On y découvrirait dans l'écrivain une perspicacité, une connaissance des hommes et des affaires, une sagacité, une prudence, une pureté et une délicatesse de style, qui étonneraient beaucoup ceux-là même qui ont lu ou entendu lire les *Examens particuliers!* Si l'on veut s'en convaincre, qu'on prenne seulement dans la *Correspondance de Fénelon* (Paris, 1827, t. II, p. 307-311) la lettre écrite par M. Tronson en août 1689 au futur archevêque de Cambrai, récemment nommé précepteur du duc de Bourgogne. Ce n'est pas seulement M. Crouslé, un professeur à la Sorbonne (*Fénelon et Bossuet; Études morales et littéraires;* Paris, 1895, t. I, p. 161, 162), c'est aussi M. le comte d'Haussonville, un membre de l'Académie française, qui l'admirent et la font admirer à leurs lecteurs, précisément pour la « finesse » et la « pénétration » d'esprit qu'elle révèle chez celui qui l'a écrite. « De tous les jugements qui ont été portés sur Fénelon, dit M. d'Haussonville, aucun ne pénètre aussi avant et ne met aussi bien à nu tous les replis de cette nature complexe que celui de ce prêtre obscur » (*La Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV; La Réconciliation avec la Savoie et le mariage de la Duchesse de Bourgogne;* Paris, Calmann

Lévy, 1898, in-8°, p. 337. — A la page 317, M. d'Haussonville dit M. Tronson « né en 1628 » : il fallait dire *1622*).

24. M. BALSA

1660-1700

Jean-Pierre Balsa naquit en 1660, dans le diocèse de Rodez, d'une très honorable famille du Rouergue. En 1680, âgé alors de 20 ans, il entra, ayant déjà reçu l'ordre d'acolythe, au Petit Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il fut reçu docteur en Sorbonne le 18 octobre 1692, et aussitôt après envoyé au Séminaire de Clermont. M. Tronson l'annonçait en ces termes : « Il fera bien ; son accent un peu étranger indisposera peut-être d'abord, mais il a un fonds de grâce qui gagnera les cœurs ; et puis il est docteur de Sorbonne ». M. Balsa réalisa ces espérances : il fut réellement un habile professeur et un directeur exemplaire. Il mourut à Clermont, âgé de 40 ans seulement, le 18 juin 1700.

1. — *Amoris Victimæ. Quæstio theologica : Quis facit magna et inscrutabilia absque numero?* Placard in-folio, imprimé sur une colonne. Au sommet de la page, une gravure en taille-douce représentant un ostensoir entouré d'Anges et béni par Dieu le Père. A la fin : *Has theses, Deo duce, auspice Deiparâ, et præside S. M. N. F. Philiberto Besancenot, Cistercii religioso, Sacræ Facultatis Parisiensis doctore theologo, et in collegio S. Bernardi, Ordinis Cisterciensis, professore primario, tueri conabitur Petrus-Joannes Balsa, presbyter Ruthenensis, ann. Dni.* 1687, *die lunæ* 26 *mensis Maii, ad meridiem, in Sorbonâ, pro Tentativâ.* Il en existe un exemplaire dans le n° 2010 des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, à la suite d'une copie de l'*Histoire du jansénisme*, par le P. Rapin. Ce manuscrit provient de la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice. V. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. II, p. 231, n° 2010.

25. M. LASCARIS D'URFÉ

† 1701

François Lascaris d'Urfé, frère de l'évêque de Limoges qui portait le même nom, était fils de Charles-Emmanuel Lascaris, marquis d'Urfé et de Baugé; et par sa bisaïeule, Renée de Savoie Lascaris, tenait à la maison de Lascaris, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Grèce, puisqu'elle avait même occupé le trône impérial de Constantinople. Il arriva au Canada dans l'automne de 1668. Presque aussitôt, il fut envoyé à la mission de Kenté avec M. de Fénelon, et s'emp oya avec un grand zèle à la conversion des sauvages, plus d'une fois au péril de sa vie. M. d'Urfé ayant pris les intérêts de M. de Fénelon dans les démêlés que celui-ci eut avec le gouverneur général de la Nouvelle France, et ayant avec lui travaillé à la mission de Gentilly, ou de la Présentation, il devint odieux à M. de Frontenac, qui fut pour lui d'une excessive dureté (Faillon, *Histoire de la colonie française au Canada,* t. III, p. 490). Aussi, lorsque, en 1678, M. d'Urfé revint en France, crut-il devoir se plaindre de la conduite du Gouverneur. Il composa un Mémoire que M. Tronson remit au ministre Colbert, devenu depuis peu, par le mariage de son fils, le marquis de Seignelay, allié de la famille d'Urfé. Ce Mémoire ne contribua pas peu à faire rappeler M. de Frontenac.

Pendant son séjour en France, M. d'Urfé devint en 1680 doyen de l'église cathédrale du Puy, par la résignation d'Hippolyte de Béthune, évêque de Verdun. A son tour, M. François d'Urfé, en 1685, résigna sa dignité à son frère Emmanuel d'Urfé, pour suivre au Canada M. de Saint-Vallier, nommé évêque de Québec. Ce prélat, racontant lui-même son voyage dans une lettre qu'il publia dans la suite, s'exprime ainsi touchant M. d'Urfé : « On connait assez le nom et la vertu de M. l'abbé d'Urfé, ci-devant doyen de la cathédrale du Puy, sans qu'il soit nécessaire que je fasse connaitre ici sa personne et son mérite; il suffit de dire qu'il a été, pendant plu-

sieurs années, un exemple de zèle et d'humilité dans le séminaire de Saint-Sulpice de Paris, et qu'il a déjà demeuré dix ans en Canada, où il a donné beaucoup d'édification dans le séminaire de Montréal » (*Les Évêques de Québec,* par Monseigneur Henri Têtu; Québec, 1889, in-8°, p. 83).

M. de Saint-Vallier étant revenu en France (novembre 1686), M. d'Urfé se rendit à Montréal, et se fixa à l'extrémité occidentale de l'île. Il y établit la mission algonquine qui porta ensuite son nom, et fut appelée la mission de la baie d'Urfé. Il fonda aussi la paroisse Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile, pèlerinage établi en face des rapides de l'Ottawa, et où se sont accomplis des miracles. Épuisé par ses travaux apostoliques, M. d'Urfé quitta enfin le Canada définitivement, et revint en France. Il obtint d'abord, en 1694, l'abbaye de Saramon, au diocèse d'Auch, la résigna au bout de deux mois, et reçut en échange, le 3 avril 1695, l'abbaye bénédictine d'Uzerche, au diocèse de Limoges. Ayant vainement tenté, pendant trois années, d'y introduire la réforme de S. Maur, M. d'Urfé se retira dans son château de Baugé, et il y mourut le 30 juin de l'année 1701. Il fut enterré dans l'hôpital le lendemain, 1er juillet. Sur sa tombe, on a gravé cette épitaphe : *Piæ et perpetuæ memoriæ. Hìc jacet illustrissimus et Reverend. dominus Franciscus de Lascaris d'Urfé, presbyter, regii cœnobii S. Petri d'Userche abbas dignissimus, apud Canadenses missionarius apostolicus, hujus et loci pauperum pater beneficus, omnibus carus et lugendus, cujus memoria in benedictione est. Obiit die ultima Junii* 1701. (*Gallia christiana,* t. II, col. 592, 593).

26. M. DOLLIER DE CASSON

1636-1701

François Dollier de Casson naquit en 1636, dans le diocèse de Nantes, d'une famille distinguée par la noblesse et les belles actions de ses ancêtres. Il suivit d'abord le métier des armes et servit sous le maréchal de Turenne, dont il s'acquit

l'estime par sa bravoure dans les combats. Mais il renonça à une carrière où il eût pu acquérir de la gloire, et le 13 juillet 1657, il demanda qu'on le reçût au séminaire de St-Sulpice. Il y conçut bientôt un zèle ardent pour la sanctification des peuplades sauvages des environs de Villemarie, et dès qu'il eut reçu le sous-diaconat, il obtint d'être associé à la Compagnie, en vue de passer au Canada. Il partit effectivement deux ans après, et arriva à Québec le 7 septembre 1666. Dès lors, il n'est sorte de fatigues qu'il n'affrontât, de dangers qu'il ne courût, de travaux qu'il n'entreprit et n'exécutât pour le bien de la colonie et la conversion des sauvages. Quand M. de Queylus fut obligé de revenir en France, en 1671, M. Dollier lui succéda dans le gouvernement du séminaire. Ayant ensuite contracté une maladie grave, causée par un accident qui faillit lui coûter la vie, lui-même se vit contraint, en l'année 1674, d'aller refaire sa santé dans son pays natal. Avant même qu'elle fût complètement rétablie, en 1678, il reprit la route du Canada, où son retour était vivement désiré. « Il travailla encore pendant près de 24 ans au séminaire de Montréal. Le zèle qu'il y avait déployé, dès l'origine, pour la prospérité de la colonie ne se ralentit jamais. Il était toujours prêt à tout sacrifier, soit pour améliorer ce qui existait déjà, soit pour entreprendre de nouveaux établissements de missionnaires, ou de nouvelles maisons d'école. Sous son influence, la ville de Montréal s'accrut et s'embellit, les pays environnants furent défrichés et se couvrirent de paroisses. Il entreprit même un immense canal destiné à faciliter la navigation du fleuve Saint-Laurent, et qui est encore connu aujourd'hui sous le nom de canal de la *Chine.* » M. Dollier mourut à Montréal, consumé de travaux et de fatigues, le 27 septembre 1701, trente-cinq ans après sa première arrivée au Canada, et dans la soixante-cinquième année de son âge. Son corps fut inhumé dans l'église de Montréal, et M. de Belmont, son successeur dans le gouvernement du séminaire, prononça son éloge funèbre. Grandet dit en avoir tiré une partie des faits qu'il rapporte dans la notice citée plus bas.

V. Notice manuscrite par M. *Gamon*. — Notice par M. Grandet, imprimée dans *Les Vies des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, par Dom Guy-Alexis Lobineau, prêtre, religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par M. l'abbé Tresvaux, Chanoine, Vicaire général de Paris; 1838, t. V, p. 305-312. Elle fait aussi partie des Notices de Grandet publiées par M. Letourneau, Supérieur du séminaire d'Angers : *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* Angers et Paris, 1897, deuxième série, p. 400-406. A la suite (p. 406, 407), on trouve « Copie d'une lettre de M. Dollier de Casson à la Révérende Mère prieure du Calvaire d'Angers, sa sœur, datée de Montréal en Canada, le 20 septembre 1678 »; et (p. 407, 408) « Copie d'une lettre de M. Dollier de Casson à M. Grandet, grand-vicaire (*sic*) d'Angers », datée de « Villemarie, île de Montréal, en Canada, ce 20 septembre 1698 ».

1. — *Histoire du Montréal*, par M. Dollier de Casson. Édité dans les *Mémoires de la Société historique de Montréal*, quatrième livraison; Montréal, des presses à vapeur de « La Minerve », rue St-Vincent, 1868, gr. in-8°, pp. 272. A la 3e page, on lit le titre suivant : « *Histoire du Montréal* (1640-1672); Manuscrit sans nom d'auteur, apporté à Montréal en novembre 1845, par l'hon. L. Jos. Papineau, copié à Paris, pour la province du Canada; ouvrage attribué à M. Dollier de Casson, prêtre de Saint-Sulpice et troisième supérieur du séminaire de Montréal; avec apostilles par M. Pierre Margry (archiviste de Versailles), et notes et Appendices par M. J. Viger ». Le manuscrit sur lequel a été faite la copie qui a servi pour l'impression est à la Bibliothèque Mazarine (H. 2705, aujourd'hui n° 1963), in-folio de 208 pages. Il a été corrigé et écrit en partie de la main de M. Dollier, et a pour titre : *Histoire du Montréal; Lettres adressées depuis 1640 jusques à 1672 à Messieurs les infirmes du séminaire de St-Sulpice*. Cette histoire comprend les trente premières années de la colonie de Villemarie, et a été composée vers l'année 1673, d'après

M. *Faillon* (*Vie de la sœur Bourgeoys*, t. I, p. LXVII). C'est là sans doute tout ce que veut exprimer l'abbé Tanguay, quand il dit qu'elle a été « *publiée* en 1673 » (*Répertoire général du clergé Canadien par ordre chronologique, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, par l'abbé C. Tanguay; Québec, Darveau, 1868, in-8°, t. I, p. 48). Voir, sur l'ouvrage de M. Dollier, *Histoire du Canada*, par Garneau; Québec, 1852, t. I, p. 124. — A cette histoire, M. Dollier a joint un abrégé historique de la mission de Kenté, sur le lac Ontario, à vingt lieues au-dessus du Katarakoui, aujourd'hui Kingston. C'est un extrait de la relation de M. TROUVÉ, qui, de 1668 à 1676 ou 1677, avait été supérieur de cette mission.

A. — Récit de ce qui s'est passé au voyage que M. de Courcelle, gouverneur de la Nouvelle France, a fait au lac Ontario, ou des Iroquois. Bibliothèque Nationale, Ancien Supplément Français, n° 13516, fol. 207 à 218. V. *Catalogue général des Manuscrits français de la Bibliothèque Nationale*, par Henri Omont; Ancien Supplément Français, tome III; Paris, 1896, p. 69. *Histoire de la Colonie française au Canada*, t. III, p. 286.

B. — M. Dollier composa aussi une Relation du voyage qu'il fit, avec M. de Galinée, aux lacs Érié et Ontario, et dans les pays environnants, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son *Histoire du Montréal;* « mais, ajoute M. Faillon, nous n'avons pu en retrouver aucune copie » (*Histoire de la Colonie française au Canada*, t. III, p. 305). Heureusement, on possède la relation du même voyage écrite par M. DE GALINÉE : voir son article, p. 59 de ce volume.

27. M. TROUVÉ

† 1704

« Claude Trouvé appartenait à une riche famille de la Touraine. Il arriva sous-diacre à Villemarie le 27 juin 1667, fut ordonné diacre le 24 septembre suivant par Mgr de Laval,

et prêtre le 10 juin 1668. Les Goyiogouens du nord du Lac Ontario étant, à cette époque, venus à Montréal, demandèrent des missionnaires pour travailler à la baie de Kenté. Cette localité est située à vingt lieues à l'ouest de Kingston, sur le lac Ontario, dans la presqu'île du Prince-Édouard. MM. Trouvé et François de Salignac de Fénelon s'offrirent pour cette mission à M. de Queylus. Quoique le plus jeune des deux, M. Trouvé, très sage, très prudent, fut nommé supérieur. Bientôt, MM. d'Urfé, de Cicé, Mariet, Barthélemy et Ranuyer se joignirent aux premiers missionnaires (1).

» De 1668 à 1677, ils évangélisèrent les Iroquois dans toute la province du Haut-Canada, de Katarakoui au lac Érié, du lac Ontario jusqu'à l'Ottawa, suivant les sauvages dans tous leurs campements. M. de Bretonvilliers fit toutes les dépenses de cette mission, et elles furent énormes. Mais la nécessité força les Indiens de chercher d'autres terres de chasse et d'autres eaux pour la pêche.

» Les missionnaires auraient voulu construire d'autres résidences plus à la portée de leur troupeau que Kenté; à Toronto, par exemple, au lac Simcoë, surtout à Niagara; mais M. de Bretonvillers venait de mourir; le séminaire de Villemarie manquait de fonds, et se trouvait dans l'impossibilité de soutenir ces missions. D'ailleurs, on avait récemment fondé celle de la Montagne, aux portes de Montréal; mission demandée par l'Évêque et le Gouverneur, sollicitée par la Cour, ayant absolument le même but que celle de Kenté, dans une situation stratégique plus importante, et plus à la portée des missionnaires résidants au séminaire.

(1) C'est peut-être quelqu'un de ces missionnaires qui a composé un petit écrit de 29 pages conservé autrefois au séminaire de Paris et aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine, ayant pour titre : *Abrégé des vie et mœurs et autres particularités de la nation Iroquoise, laquelle est divisée en cinq villages et tribus, sçavoir, Agniès, Onneiouts, Nontaguès, Goyoouans et Sonnontouans. — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine,* t. II, p. 294, nº 1964. — Louis-Armand de Cicé devint plus tard évêque de Siam, fut sacré en 1701, fit son entrée le 6 septembre 1702, et mourut le 1er avril 1727.

» M. Trouvé dut quitter la mission de Kenté à l'automne de 1676. En 1678, il était à Montréal pour plaider au Conseil la cause des missions de l'Ontario. Cette cause y ayant été condamnée, il ne retourna pas à Kenté, où M. Mariet resta encore plusieurs mois pour liquider et régler le sort de cette mission.

» M. Tronson eût désiré que M. Trouvé acceptât la mission de la Montagne; il savait la langue; il était extrêmement estimé et aimé des sauvages; il aurait pu y attirer les Iroquois de l'Ontario. Mais M. Trouvé ne put se résigner à accepter; il se contenta d'y aller une ou deux fois par semaine, et c'est ainsi que son nom se trouve dans les registres de la mission de Notre-Dame des Neiges.

» Je pense que les oppositions qu'il avait rencontrées à Villemarie depuis la mort de M. de Bretonvilliers l'avaient dégoûté de l'œuvre de Montréal. Déjà, après la ruine de fortune qu'éprouva son père, il était sollicité par sa famille de retourner en France. M. Tronson le laissa libre de faire ce qu'il croirait le plus utile à la gloire de Dieu. Il repassa donc en France en 1681, alla prendre conseil de son supérieur, et se rendit en Touraine; puis, pour venir au secours de sa famille, il accepta la cure de Pressigny et un canonicat.

» Il y demeura jusqu'en 1685. Mgr de Saint-Vallier se préparant alors à partir pour le Canada, demanda à M. Tronson quelques prêtres du séminaire. Le supérieur de Saint-Sulpice, qui savait combien le jeune prélat avait besoin de conseil, lui donna MM. Trouvé et d'Urfé comme conseillers, et trois ou quatre autres confrères comme missionnaires.

» M. Trouvé resta un an à Québec. Sa position y était un peu fausse. L'année suivante, le grand vicaire étant retourné à Paris pour s'y faire sacrer, M. Trouvé l'y suivit : mais il ne revint pas en Canada. On avait besoin de prêtres en Acadie : M. de Saint-Vallier lui confia cette mission, où il y avait eu déjà deux sulpiciens.

» Lorsque, en 1690, Phipps s'empara de Port-Royal, M. Trouvé y fut fait prisonnier et emmené à Boston. La même année, Phipps alla mettre le siège devant Québec sans

pouvoir prendre cette ville. Il y eut échange de prisonniers, et M. Trouvé recouvra sa liberté.

» Il se rendit à Montréal, où l'on aurait bien voulu le garder pour la cure de Villemarie, M. Guyotte venant de la quitter. Mais M. de Saint-Vallier ne consentit pas à se défaire d'une homme si sage et si habile. Celui-ci redescendit donc à Québec, où pendant quatre ans il travailla, avec beaucoup de zèle, dans les communautés religieuses. Mais à la fin, las des persécutions qu'il avait à subir de la part des ennemis de l'évêque, il revint en France, et M. de Saint-Vallier lui conseilla de retourner en Acadie, à sa cure de Beaubassin. ce qu'il fit en 1694. Il avait en même temps à desservir Pétit-coudiac et Chipoudy, attachés à la seigneurie de Beaubassin.

» La guerre déclarée en 1702 entre la France et l'Angleterre vint le surprendre une seconde fois au milieu de ses travaux apostoliques. Vers la fin de 1704, une croisière partie de Boston parcourut toutes les côtes de la Baie Française, et les dévasta. Elle opéra une descente à Beaubassin et aux Mines; les habitants s'enfuirent dans les bois. M. Trouvé fut obligé de suivre son troupeau; il arriva ainsi, épuisé, à Chibouctou, et, selon M. Tanguay, il y mourut au mois de juillet 1704. Une autre légende le fait mourir dans un monastère de France, peut-être parce que, quelques années auparavant, il avait parlé de s'y retirer.

» M. Trouvé a écrit la relation de la mission de Kenté, qu'il envoya à M. Dollier de Casson, et dont il est parlé dans l'article de ce dernier. Voir plus haut, pag. 157.

» Il composa encore, en 1690, la relation de sa captivité et de sa délivrance. Voici ce que lui en écrivit M. Tronson : — « 12 mars 1691; La barque où était votre relation est arrivée à bon port (ainsi que vos deux lettres du 10 et du 12 novembre 1690), et j'y ai été ravi d'apprendre par vous-même des nouvelles de votre heureuse délivrance. J'ai fait copier votre belle et ample relation, et M. de Brisacier, à qui on l'a communiquée, l'a envoyée à M. de Denonville, suivant votre désir. Il s'en servira utilement à la Cour; car je l'ai vu depuis

peu, et il me parait aussi affectionné pour le Canada qu'il le fut jamais ». (M. P. *Rousseau*).

Voir aussi *Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Étrangères en Acadie* (1676-1762), par l'abbé H.-R. Casgrain, Docteur ès lettres, Professeur d'histoire à l'Université Laval de Québec, lauréat de l'Académie française; Québec, Librairie Montmorency-Laval, 1897, in-8°, chap. II, p. 83-110.

28. M. DELAGOUTTE

1630-1706

François Delagoutte, né dans la ville d'Autun en 1630, entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, le 26 octobre 1654, étant déjà minoré. Il fut le 35ᵉ de la licence de 1660; mais, par humilité, il ne voulut pas prendre le bonnet de docteur. Il arriva le 20 octobre 1660 au séminaire de Lyon, où on l'envoyait professer la théologie. Il y demeura jusqu'à la fin de février de l'année 1680. Tourmenté depuis longtemps par les scrupules, il retourna alors à Paris pour y prendre un peu de repos. Vers la fin de 1682, il fut envoyé à Autun, où, malgré son état maladif, il rendit encore quelques services. Il y mourut le 10 décembre 1706, âgé de 76 ans.

A. — *Theologia Scolastica*, à Domino F. Delagouve (*sic*, pour *Delagoutte*), Presbitero Sancti Sulpitii Parisiensis, in Seminario sancti Irenaei Lugduni dictata ab anno 1675, mense novembris, ad 1678, mense octobris, in-4° de 1011 pages. A la bibliothèque municipale d'Avignon. V. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Départements; Paris, 1894, t. I, p. 297, n. 497.

29. M. BOURBON

1629-1709

Guillaume Bourbon naquit en 1629, à Villefranche en Beaujolais, dans le diocèse de Lyon. Après ses études terminées

et plusieurs années passées dans le monde, au retour d'un voyage en Italie, qui avait été fort salutaire à son âme, il entra au séminaire de St-Sulpice, à Paris, le 18 avril 1660, et en 1665 fut admis dans la Compagnie par M. de Bretonvilliers. Frappé de sa candeur, de sa droiture d'esprit et de toutes ses autres belles qualités, le successeur de M. Olier conçut dès lors pour lui une estime et une affection particulières, et le choisit pour son secrétaire. M. Tronson et M. Leschassier lui témoignèrent la même confiance en lui continuant la même fonction; et M. Bourbon, de son côté, répondit à ces marques de bienveillance par un dévouement sans réserve. Il n'eut pas d'autres emplois dans la Compagnie, à laquelle, cependant, il rendit beaucoup de services. Il mourut à Paris le 15 novembre 1709, âgé de 80 ans. Fénelon, qui l'avait particulièrement connu, fut très sensible à cette perte. Il écrivait à M. Leschassier le 19 novembre 1709 : — « Je suis véritablement touché de la mort de M. Bourbon. Tout ce qui avoit été cher à feu M. Tronson me l'étoit aussi; de plus, j'aimois et je révérois du fond du cœur M. Bourbon; c'étoit un saint prêtre. Je prie Dieu qu'il vous en donne beaucoup de semblables, et que les ouvriers qui se forment chez vous ressemblent aux anciens, formés par MM. Olier et Tronson. La solide piété pour le saint Sacrement et pour la sainte Vierge, qui s'affoiblissent et se dessèchent tous les jours par la critique des novateurs, doivent être le véritable héritage de votre maison. Elle me sera très chère le reste de ma vie, et je serai toujours très fortement, Monsieur, etc. — Je ne manquerai pas de prier pour M. Bourbon; mais je compte que c'est lui qui priera pour nous : j'ai une vraie confiance en ses prières » (*Correspondance de Fénelon, archevêque de Cambrai;* Paris, 1827, t. V, p. 228, 229).

V. *Notice* (manuscrite) *sur M. Bourbon,* par M. GOSSELIN. Elle a été abrégée dans les *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée,* p. 81-83. — GRANDET, *Les Saints Prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série, p. 334-336.

1. — *Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers,* second supérieur général de St-Sulpice; par M. Bourbon, Directeur

au séminaire; in-12, pp. 168. Tirage à part des pages 721-858 du tome III des *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de St-Sulpice,* par Simon de Doncourt, édit. de 1773. Cet auteur a fait quelques retranchements au manuscrit de M. Bourbon, que l'on conserve au séminaire de St-Sulpice.

A. — *Lettre à la sœur du Calvaire,* contenant la relation du voyage de M. de Bretonvilliers à Lorette et à Rome. Cette lettre, que M. Bourbon écrivit en 1672, complète les détails qu'il donne sur le même sujet dans ses Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers.

B. — *Journal des actions de M. Tronson,* in-4° d'environ 200 pages. Récit minutieux, et jour par jour, de la manière dont M. Tronson passait ses journées, et de tous les événements tant soit peu remarquables de sa vie. Parmi une foule de particularités d'un faible intérêt, on trouve cependant plusieurs faits précieux pour l'histoire de M. Tronson, celle du Séminaire et de la Compagnie, et même pour l'histoire contemporaine. Malheureusement, la plus grande partie de ce journal est perdue. Les fragments qui restent concernent principalement les années 1677, 1678, 1679, 1695, 1696, 1697.

C. — *Récit de la mort de M. Tronson.*

D. — *Divers écrits spirituels.* Le principal est un *Mémoire sur la Solitude.* Les autres contiennent ce que M. Bourbon écrivait pendant ses retraites, et le compte qu'il rendait alors de son intérieur à ses directeurs.

E. — Abrégé des 9e, 10e et 11e cahiers des *Mémoires* de M. Olier, cahiers qui sont aujourd'hui perdus.

F. — Enfin, M. Bourbon a transcrit le *Journal spirituel* de M. de Bretonvilliers, et la correspondance de M. Tronson et de M. Leschassier.

30. M. LE TELLIER

1627-1710

Henri Le Tellier était né en 1627 à Gisors, au diocèse de Rouen. Il avait reçu le diaconat lorsque, le 2 mai 1651, il se

fit le disciple de M. Olier dans le séminaire de St-Sulpice. Il connut aussi particulièrement S. Vincent de Paul, et quand on s'occupa de sa canonisation, M. Leschassier lui écrivit, au nom des prêtres de St-Lazare, pour lui demander une attestation relative à quelques autographes du serviteur de Dieu. A des connaissances très solides, M. Le Tellier joignait une grande facilité à faire des vers. On lui doit le sonnet sur les vertus de M. Olier, publié dans sa *Vie* (4e édit., t. III, p. 499), et dans *Les Saints Prêtres français du XVIIe siècle*, par Grandet ; deuxième série, p. 295. On lui a aussi attribué, mais avec moins de certitude, les vers qui se lisent au bas de la gravure du Saint-Sacrement. Il aima et pratiqua cet honnête délassement jusque dans les dernières années de sa vie, et en juillet 1699, M. Tronson ne faisait pas difficulté de le complimenter à l'occasion d'un sonnet sur l'*Amour de Dieu*, que M. Le Tellier avait envoyé au grave auteur des *Examens particuliers*.

Après quelques années passées au séminaire de St-Sulpice, d'abord comme simple directeur, puis comme directeur *du* sous M. Tronson, M. Le Tellier fut désigné pour être le premier supérieur du grand séminaire de Bourges. Il s'y rendit au mois de septembre 1678, et y fit aimer et pratiquer la règle par sa sagesse et sa douceur. M. Leschassier lui écrivait, le 1er février 1708 : « Vivez, mon bon père, le plus que vous pourrez. Puissiez-vous dire encore dans vingt ans : *Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini*. Vous pouvez bien vous assurer qu'en quelque temps que Notre-Seigneur vous appelle à lui, on ne manquera pas de prier pour vous. Vous avez fait du bien à trop de gens et vous êtes trop cher à tous les sulpiciens, pour qu'on vous oublie. » Cet excellent supérieur mourut à Bourges le 1er août 1710, et il fut inhumé le 5 du même mois dans l'église du séminaire, devant l'autel de la Sainte-Vierge. Il était âgé de 83 ans, et il en avait passé 59 à St-Sulpice.

A. — *Dispositions générales pour entendre la sainte messe*, in-8°. Manuscrits du séminaire de St-Sulpice.

B. — La bibliothèque publique de la ville de Bourges pos-

sède un manuscrit intitulé : « *De l'oraison; Méthode et conditions pour bien prier;* in-12 de 183 feuillets; écriture fine et serrée. Copié par Letellier, prestre du séminaire de S. Sulpice de Paris, et employé au séminaire de Montier-moyen à Bourges » (*Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Départements, t. IV, *Bourges*). M. Le Tellier est-il l'auteur, ou le simple copiste de cet ouvrage ?

31. M. DE TANOARN

1635-1713

Julien de Tanoarn naquit en 1635, à Morlaix, alors du diocèse de Saint-Pol de Léon en Bretagne. Il entra, étant déjà clerc, au séminaire de Saint-Sulpice le 20 juillet 1655, fut le 32e de la licence de 1666, et prit le bonnet de docteur le 28 janvier 1667. M. de Bretonvilliers l'inscrivit parmi les membres de la Société le 8 avril 1663. En novembre 1668, il fut envoyé au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, pour y gérer le temporel, et en 1680, il fut chargé d'y enseigner le dogme. Dès 1671, il avait été élu Assistant de la Compagnie. Rappelé à Paris en 1696, M. de Tanoarn reçut de M. Tronson, en 1699, la mission de visiter les séminaires dont Saint-Sulpice avait la direction. A la mort de M. Bourdon, arrivée au mois d'août 1702, on l'envoya à Limoges pour lui succéder. Il fit le voyage de Paris en 1713, et mourut au séminaire de Saint-Sulpice le 1er décembre de la même année, âgé de 78 ans. Peut-être avait-il quitté Limoges et les fonctions de supérieur à cause de ses infirmités. En 1682, il avait fait le pèlerinage de Lorette en Italie, au nom de la Compagnie, et avait été nommé consulteur en 1700. — V. *Notes sur le séminaire Saint-Irénée;* Lyon, 1882, in-8°, p. 112. — Avant la Révolution, le séminaire de Saint-Sulpice possédait deux manuscrits que le catalogue décrit en ces termes : *Juliani de Tanoarn, doctoris theologi Parisiensis, De Sacramentis in genere, Baptismo, Confirmatione, Pœnitentiâ et Ordine, dùm decurreret*

Licentiæ stadium, 1665, 2 vol. in-4°. *Catalogus bibliothecæ Seminarii Sancti Sulpitii materiarum ordine dispositus*, t. V, p. 4300. Ce sont les traités dictés par ses professeurs, chaque candidat à la Licence étant tenu par les statuts de la Sorbonne, non seulement d'écouter, mais d'écrire les leçons de ceux dont il suivait les cours. Cfr. *Statuta Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis, unà cum conclusionibus ad ea spectantibus;* Parisiis, 1740, in-4°, p. 2, n. III.

1. — Justorum somno dormienti, Joanni Jacobo Olier, Apostolico sacerdoti, Pastori vigilantissimo, Zelo restaurandae ecclesiasticæ disciplinæ clarissimo, Seminarii clericorum Sancti Sulpitii Fundatori, ac primo Superiori, In animis omnium, quos Christo et Ecclesiæ genuit, æternum viventi, Patri optimo, Sincerum hoc pietatis et singularis reverentiæ monimentum offerebat Julianus de Tanoarn, Acolythus Leonensis. — Quæstio theologica : *Quis inhabitare facit unius moris in domo ?* Psal. 67. V. 7... Has Theses Deo duce, Auspice Deiparâ Virgine Mariâ, Præside S. M. N. Antonio de Breda, è Societate Sorbonicâ Doctore Theologo, Regi Christianissimo à consiliis, Eleemosynis et Concionibus, nec non Sancti Andreae ab Arcubus Pastore vigilantissimo, tueri conabitur Julianus de Tanoarn, Acolythus Armoricus Leonensis, Die 3ª mensis Februarii, Anni Domini 1661. à primâ ad vesperam. In Sorbona. Pro Tentativa. — En haut, très beau portrait gravé de M. Olier. Thèse imprimée sur soie. Un exemplaire orne la salle commune des directeurs de Paris au séminaire de Saint-Sulpice, à Issy. Un autre exemplaire est à la Bibliothèque de la Sorbonne, Arm. V. 14.

32. M. DE LA CHETARDYE

1636-1714

Joachim Trotti de La Chetardye (1) naquit le 23 novembre 1636 (2), au château de la Chetardye, sur la paroisse d'Exideuil, autrefois du diocèse de Limoges, aujourd'hui de celui d'Angoulême (3). Sa famille était originaire d'Italie, et plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués au service de nos

(1) Pour l'orthographe de son nom, nous suivons celle qu'il observe constamment dans sa signature. — Nous avons, dans cette notice, fait de larges emprunts aux *Mémoires* (manuscrits) *sur M. de La Chetardye,* par M. GOSSELIN. Les Dictionnaires biographiques ne donnent guère que la liste de ses publications. On trouve des notices plus détaillées sur sa vie dans les ouvrages suivants : — GRANDET, *Les saints Prêtres français du XVII*e *siècle;* deuxième série, p. 421-433. — *La Vie du Bienheureux serviteur de Dieu Jean-Baptiste de La Salle,* Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes, par M. l'abbé Jean-Baptiste Blain, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, Supérieur de la Communauté des sœurs d'Ernemont; publiée pour la première fois en 1733, rééditée conformément au vœu du chapitre général de 1884; troisième édition; Paris, Procure générale, 1889, in-8°, p. 352-356, 393, 438, 439, 458-460, 515-518. — Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice,* t. I, p. 185 et s. — *Règlements de la Communauté des prêtres de la paroisse,* in-8°, p. 312. — *Vie de M. de Lantages,* par M. FAILLON, p. 446 et s. — *L'Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 260. — Picot, *Essai sur l'influence de la Religion en France au XVII*e *siècle,* t. II, p. 424. — Notice sur M. de La Chetardye, en tête de l'édition du *Catéchisme de Bourges,* donnée à Bourges en 1835, 3 in-8°. — *Biographie des hommes illustres de l'ancienne province du Limousin,* par Auguste Du Boys et l'abbé Arbellot; Limoges, 1854, in-8°, art. *Chétardie.* — Feller, *Dictionnaire historique,* édité sous le titre de *Biographie universelle,* par l'abbé Simonin, chanoine, ancien professeur au Grand Séminaire de Nevers; Paris, 1856, art. *Chétardie.*

(2) L'auteur de la *Vie de M. de Lantages* (p. 254 et 446) suppose que M. de La Chetardye était né en 1635 : nous rectifions cette date d'après les ouvrages de l'abbé Simon de Doncourt.

(3) Exideuil est une commune du canton de Chabanais, arrondissement de Confolens, département de la Charente. L'auteur de la notice

rois. Une de ses sœurs, Marguerite-Charlotte de La Chetardye, devint en 1644 abbesse de Sainte-Claire de Clermont en Auvergne, où elle mourut en 1684 (1). Son père lui procura une éducation très soignée, et le fils y répondit par de brillants succès dans ses études. De bonne heure, on remarqua en lui un esprit vif, solide et pénétrant, qui se manifestait surtout par des réparties ingénieuses.

Lorsqu'il se présenta au séminaire de Saint-Sulpice, n'étant encore que laïc, en 1657, quelques mois après la mort de M. Olier, il lui fut répondu que toutes les chambres étaient alors occupées. Sans se déconcerter, le jeune homme répliqua qu'il s'estimait heureux de ressembler au moins en cela à Notre-Seigneur, dont il est dit qu'il ne trouva point de place dans l'hôtellerie de Bethléem. Cependant, M. de Bretonvilliers put recevoir M. de La Chetardye au séminaire le 24 décembre de cette même année 1657; il l'admit ensuite dans la Compagnie vers la fin de l'année 1663. M. de La Chetardye était alors bachelier de Sorbonne : avant de lui faire suivre le cours de la *Licence,* on l'envoya passer quelque

sur M. de La Chetardye, mise en tête de son *Catéchisme* réimprimé à Bourges en 1835, a confondu cette commune avec Exideuil, ou Excideuil, chef-lieu de canton du département de la Dordogne. A l'article *Exideuil, Charente,* Joanne indique comme étant sur cette commune le « château de la Chétardie (XVI[e] siècle), habité quelque temps, dit-il, par M[me] de Sévigné » *(Dictionnaire géographique de la France,* v° *Exideuil).*

(1) *Gallia christiana,* t. II, p. 418. — Une autre parente du futur curé de Saint-Sulpice, Françoise Trotti de La Chetardye, gouvernait alors l'abbaye d'Essey, ordre de S. Augustin, au diocèse de Séez. Elle en exerçait les fonctions depuis le 4 février 1676, jour où mourut sa tante, Marie-Françoise Trotti de La Chetardye, dont elle était coadjutrice en vertu d'une bulle d'Alexandre VII datée du 4 juin 1662. Mais Mathurin Savary, nommé évêque de Séez au mois d'octobre 1682, ne pouvant obtenir ses bulles à cause des différends survenus cette année-là entre la France et Rome, l'abbesse d'Essey n'avait pas encore reçu la bénédiction épiscopale en 1684. On pria Bossuet, évêque de Meaux, qui, cette année-là, s'était rendu à la Trappe de Mortagne, de faire la cérémonie ; et le Chapitre de Séez ayant accordé, *sede vacante,* les pouvoirs nécessaires à cette fin, la solennité eut lieu le 24 août 1684, fête de S. Barthélemi.

temps à la *Solitude* pour s'y affermir dans la piété; mais comme il était déjà docteur en théologie d'une autre Faculté du royaume, il renonça au grade de licencié en Sorbonne, et après deux années environ passées au noviciat de la Compagnie, il fut envoyé au séminaire du Puy pour y enseigner la morale.

Le succès avec lequel il s'acquitta de cet emploi engagea l'évêque, Armand de Béthune, à le charger du soin des conférences ecclésiastiques établies quelques années auparavant par M. de Maupas, et jusqu'alors dirigées par M. de Lantages. M. de La Chetardye les rédigea ensuite par écrit, et les fit imprimer, après les avoir soumises à l'examen de M. Tronson. En même temps, il prenait une part très active à l'établissement et aux progrès d'une association de pieuses demoiselles, instituée pour l'instruction des jeunes filles du peuple. Il fit même « imprimer exprès pour l'usage de ces demoiselles des catéchismes, des cantiques, des méthodes pour faire oraison, pour se confesser, entendre la sainte messe, et enfin pour sanctifier toutes les actions de la journée » (1). Le fonds et peut-être la forme de ces opuscules se retrouvent très vraisemblablement dans les éditions du *Catéchisme* qu'il fit imprimer lorsqu'il fut à Bourges.

L'archevêque de cette ville, Michel Phelypeaux de La Vrillière, ayant, en 1679, donné aux prêtres de Saint-Sulpice la conduite de son séminaire, pria instamment M. Tronson d'adjoindre M. de La Chetardye aux nouveaux directeurs. M. Tronson ne put refuser; mais cet arrangement fut un sujet d'affliction et de regret pour l'évêque et le diocèse du Puy, où M. de La Chetardye était universellement estimé. A Bourges, la cure de Moutier-Moyen avait été unie au séminaire : M. de La Chetardye fut choisi pour avoir soin de cette paroisse, et pendant tout son séjour à Bourges, il la gouverna au contentement de tous (2). Frappé en particulier de son

(1) Faillon, *Vie de M. de Lantages*, p. 263.

(2) Le Dictionnaire de Moréri (art. *Chétardie*) suivi sur ce point par Simon de Doncourt (*Remarques historiques*, t. I, p. 185) et par plusieurs biographes, suppose que M de La Chetardye fut successivement

talent pour l'instruction, spécialement des enfants, M. de La Vrillière le pria de rédiger un catéchisme pour son diocèse, et par un mandement daté du 5 mai 1688, il déclara qu'on n'en suivrait pas d'autre.

Afin d'attacher M. de La Chetardye à son diocèse par des liens plus étroits, M. de La Vrillière voulut, en 1691, lui conférer le doyenné de sa cathédrale; mais l'élu refusa, préférant demeurer membre de la Compagnie et attaché à l'œuvre du séminaire, dont il partageait effectivement les travaux avec ses confrères. Tous les jours de dimanches et de fêtes, pendant quatre mois de l'année, il faisait le *Catéchisme de la tonsure,* c'est-à-dire un entretien ecclésiastique aux séminaristes, et même aux jeunes gens du dehors qui se disposaient à entrer dans la cléricature. On possède le fonds de ces entretiens dans son *Instruction sur la tonsure,* imprimée d'abord à Bourges pour l'usage des ordinands de ce diocèse, et réimprimée plus tard dans plusieurs éditions du *Catéchisme de Bourges* (1). M. de La Chetardye fut même pendant quelque temps chargé d'une classe de morale, dont le principal objet était la matière des sacrements; et telle fut l'occasion de son *Compendium quorumdam tractatuum moralium* que nous décrirons plus loin. Il composa également et publia pendant qu'il était à Bourges son *Explication de l'Apocalypse,* et quelques autres opuscules dont nous parlerons aussi plus tard.

supérieur des séminaires du Puy et de Bourges. C'est là une erreur. M. de La Chetardye ne remplit dans ces deux séminaires que les fonctions de simple directeur. Au Puy, il eut pour supérieurs MM. Lebreton et de Lantages; et à Bourges, M. Letellier. (V. Faillon, *Vie de M. de Lantages,* p. 254, 270).

(1) Il ne faut pas confondre l'*Instruction sur la tonsure,* par M. de La Chetardye, avec l'*Abrégé du catéchisme de la tonsure,* qui a paru depuis, et dont nous ignorons l'auteur. Le fond des deux ouvrages est le même, et tous deux sont rédigés par demandes et par réponses; mais l'*Instruction* est plus étendue que le *Catéchisme.* C'est l'*Abrégé* et non l'*Instruction* qui est reproduit dans l'édition donnée par M. Migne des *Œuvres* de M. de La Chetardye, ainsi que dans l'édition de la *Retraite des ordinands* donnée en 1834, à Clermont-Ferrand, par Thibaut-Landriot.

Cependant, la Providence appela bientôt M. de La Chetardye à un poste où il devait rendre à l'Église de plus importants services. M. Baudrand, curé de la paroisse Saint-Sulpice à Paris, ne pouvant continuer ses fonctions par suite d'une attaque de paralysie, le curé du séminaire de Bourges fut engagé par son supérieur, M. Tronson, à permuter avec le curé invalide son prieuré de Saint-Côme-lès-Tours (1). La permutation eut lieu en effet, et la paroisse de Saint-Sulpice vit installer son nouveau pasteur le 13 février 1696.

C'est à peine si nous pouvons indiquer, même sommairement, ce qu'il fit sur ce nouveau théâtre : son application à faire observer et à observer lui-même les règlements de la Communauté des prêtres de la paroisse, règlements auxquels il fit même quelques additions (2) ; le soin qu'il eut de multiplier les écoles gratuites, dont le nombre fut porté jusqu'au chiffre de 28 ; son zèle à instruire son peuple et à établir de nouvelles Congrégations d'hommes et de filles ; son immense charité pour les innombrables pauvres de sa paroisse, principalement dans les années de disette que la France eut alors à traverser ; charité qui lui faisait dire qu'il serait bien fâché si on trouvait seulement un louis d'or dans sa chambre, après sa mort.

Parallèlement à son ministère ordinaire de curé d'une immense paroisse, M. de La Chetardye remplissait encore diverses commissions qui lui étaient confiées par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. De concert avec Fénelon et M. Tronson, il négocia et obtint en 1696, de M[me] Guyon, un désaveu formel des erreurs contenues dans ses écrits, et fut même appelé à la diriger pendant sa détention à Vaugirard. Il fut aussi nommé supérieur des Carmélites de la rue de Grenelle, des Récollettes de la rue du Bac, des Bénédictines du Val-de-Grâce, des Visitandines de la rue Saint-Jacques et de Chaillot. Enfin, le cardinal de Noailles le

(1) Ce prieuré, qui valait de deux à trois mille livres de rente, lui avait été cédé par son grand-oncle, M. de La Chetardye, conseiller-clerc au Parlement de Paris.

(2) Voir l'article LESCHASSIER.

chargea, en 1702, d'informer sur la vérité de miracles attribués à l'intercession de Jacques II, roi d'Angleterre.

D'autre part, les cardinaux de Janson et d'Estrées n'avaient pas moins d'estime pour le curé de Saint-Sulpice : le premier voulut même être assisté par lui dans sa dernière maladie. M. de Harlay, premier président au Parlement de Paris, lui dit un jour qu'il voulait se démettre de sa charge et devenir son paroissien, afin d'être assisté par lui à l'heure de la mort : ce qui arriva en effet. La princesse de Condé et la princesse de Conti, qui demeuraient sur sa paroisse, le prirent pour directeur. Madame de Maintenon lui écrivit plusieurs fois pour le consulter sur des affaires importantes (1), et le prit même pour directeur en 1709, après la mort de Godet-Desmarais, évêque de Chartres (2).

D'après l'abbé Dorsanne, ce fut Madame de Maintenon qui,

(1) Dans le recueil des *Lettres de Madame de Maintenon* publié par La Beaumelle (Maestricht, 1789), on trouve (t. VIII, p. 325, 326) une lettre sans date, adressée à M. de La Chetardye, et écrite à « une heure après minuit », par laquelle elle lui annonce la mort du cardinal d'Estrées, abbé de S. Germain, et exprime l'espoir que son successeur sera le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, qui fut effectivement nommé par le roi.

(2) Le directeur de Madame de Maintenon devait naturellement déplaire au célèbre auteur des *Mémoires*. « Fort saint prêtre, dit-il, mais le plus imbécile et le plus ignorant des hommes. Il succéda à la confiance personnelle de Madame de Maintenon, il fut son confesseur, son directeur, et par là le fut aussi un peu de Saint-Cyr. Ce qui est étonnant à n'en pas revenir, à qui a connu le personnage, c'est que fort tôt après, Madame de Maintenon, avec tout son esprit, n'eut plus de secret pour lui, et qu'elle lui écrivait sans cesse pour le consulter, même sur les affaires importantes, ou pour les lui mander... Il influoit tres gauchement à tout, gâtoit force affaires, en protégeoit de fort misérables, n'avoit pas les premières notions de rien » (*Mémoires de Saint-Simon*, année 1709; Paris, 1858, in-8°, t. VII, p. 405, 406. « M. de La Chétardie, en effet, ainsi que le fait justement observer M. Letourneau, avait trois grands défauts aux yeux de Saint-Simon : il n'était pas janséniste, il était sulpicien et il était le confident de Mme de Maintenon. Ces trois titres autorisaient suffisamment toutes les calomnies » (Grandet, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle*, deuxième série, p. 432, note).

ayant mandé M. de La Chetardye à Marly, le présenta au roi, lequel lui « demanda s'il ne savoit point quelque moyen de finir les disputes » élevées au sujet du livre de Quesnel, approuvé par le cardinal de Noailles. « Le bon curé, dit Dorsanne, dressa quelques articles; mais il n'osa les donner sans les communiquer auparavant à l'évêque de Meaux... Ce prélat les fit passer au P. Le Tellier, qui y ajouta ses réflexions... Le curé de Saint-Sulpice, en se déclarant l'auteur de ce mémoire, avoua à plusieurs personnes que le P. Le Tellier y avoit fait des additions considérables » (1). Quoi qu'il en soit, Louis XIV ayant donné ce mémoire au cardinal de Noailles, celui-ci le publia avec ses *Remarques* sous ce titre : *Réponse du cardinal de Noailles au Mémoire que le roi lui a fait l'honneur de lui donner;* 1712, in-8°, pp. 21. Fénelon en fit un *Examen,* qui a été imprimé, ainsi que la *Réponse* du cardinal et le mémoire auquel aurait travaillé M. de La Chetardye, dans le tome IV (édition de Paris, 1828, pp. 22-130) de la *Correspondance* de l'archevêque de Cambrai.

Dix ans auparavant, en 1702, Louis XIV avait nommé M. de La Chetardye à l'évêché de Poitiers, vacant par la mort de M. de Girard. A celui qui lui apportait cette nouvelle, M. de La Chetardye répondit agréablement : « Hélas! Monsieur, j'ai soixante-six raisons qui m'empêchent de recevoir l'honneur que Sa Majesté veut me faire » : il avait alors 66 ans. Quand ensuite on lui demandait pourquoi il avait refusé l'épiscopat : « C'est, disait-il, pour interrompre la prescription ». Ce refus ne fit qu'augmenter l'estime du roi pour M. de La Chetardye. Il l'honora d'une confiance particulière; il paraît même qu'il songea, en 1709, à le prendre pour confesseur, et qu'il ne choisit le P. Le Tellier que sur le refus de M. de La Chetardye. Après la mort du Dauphin et celle du Duc de Bourgogne, il s'entretint avec lui durant plus de deux heures, afin de trouver quelque soulagement à sa douleur.

La réputation de M. de La Chetardye s'étendit même

(1) *Journal de M. l'abbé Dorsanne... contenant tout ce qui s'est passé à Rome et en France dans l'affaire de la Constitution* UNIGENITUS; Rome, 1753, t. I, p. 23.

jusqu'à Rome. Ses ouvrages étant venus à la connaissance du cardinal Paulucci, ministre d'État de Clément XI, ce prélat manda au nonce apostolique Bentivoglio que le Pape les verrait avec plaisir. Sur cette assurance, l'auteur en envoya quelques-uns à Sa Sainteté, qui l'en remercia par un bref des plus flatteurs, daté du 1er juin 1713, et que M. de La Chetardye consentit enfin à laisser imprimer en tête de quelques exemplaires de son *Catéchisme* dont il venait de donner une nouvelle édition. Quelque temps après, ayant, sur de nouvelles instances du Nonce, envoyé à Clément XI le reste de ses ouvrages, il en reçut un second bref daté du 15 mai 1714, lequel n'a été publié qu'en 1835 (1).

Lorsque le représentant du Pape l'apporta au curé de Saint-Sulpice, celui-ci était gravement malade. « Voilà, lui dit le Nonce, un Bref de Sa Sainteté : s'il n'est pas capable de vous guérir, il sera du moins propre à vous soulager : ouvrez-le et le lisez ». M. de La Chetardye s'en excusa, et pria le Nonce de trouver bon qu'il fît cet honneur à M. le cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Germain. Ce prélat, l'ayant lu, dit à M. de La Chetardye qu'il était conçu en termes si affectueux et si obligeants, que le Pape n'avait pas coutume d'en employer d'autres dans ses lettres aux Cardinaux et aux Souverains. M. de La Chetardye prit alors le Bref, le baisa, l'appliqua sur ses yeux et sur son cœur, et le garda sur lui jusqu'au dernier moment de sa vie, en signe de son respect pour le Saint-Siège et de sa reconnaissance pour les bontés du Saint-Père (2).

Depuis longtemps, il lui était survenu aux jambes des plaies dont la guérison subite, au mois de juin 1714, lui causa une fièvre violente et une enflure qui, gagnant insensi-

(1) En tête de l'édition du *Catéchisme* donnée à Bourges cette année-là : malheureusement, l'éditeur s'est contenté de traduire en français ce bref « inédit », sans citer le texte original.

(2) On verra de nouveau, dans l'article *Oursel* de notre Appendice sur les sulpiciens docteurs de Sorbonne, combien était grande la tendresse de conscience du curé de Saint-Sulpice touchant le respect dû au Saint-Siège.

blement les parties supérieures, fit beaucoup craindre pour sa vie. Il demanda les derniers sacrements : ils lui furent administrés par M. Leschassier, supérieur de Saint-Sulpice. Puis, le 19 du même mois de juin, il se démit de sa cure entre les mains du cardinal d'Estrées, en faveur de M. Languet, son vicaire, qui prit possession le 21. Pendant les quelques jours qu'il vécut encore, M. de La Chetardye fut visité par plusieurs personnes de distinction. Les princes et les princesses envoyèrent aussi demander de ses nouvelles. La maladie le consumait lentement, et c'est à peine si l'on s'aperçut de son dernier soupir. Il mourut le 29 juin 1714, jour de la fête de S. Pierre et de S. Paul ; « comme si ces deux apôtres, dit Grandet, avaient voulu présider à la mort d'un pasteur qui, pendant toute sa vie, avait été si fortement attaché au Saint-Siège ». Ses obsèques eurent lieu dans l'église de Saint-Sulpice le 2 juillet ; puis, à la demande du supérieur et des directeurs du séminaire, le corps du défunt fut transporté dans la chapelle basse de cette maison, et inhumé à côté de MM. de Poussé et de La Barmondière.

Deux ans environ avant sa mort, le 24 avril 1712, le défunt avait écrit et signé son testament de sa propre main. C'est un touchant témoignage de sa foi vive, de sa tendre piété, de sa profonde humilité, de son admirable désintéressement. L'abbé Simon de Doncourt l'a imprimé dans ses *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice* (1). On en peut lire aussi quelques extraits dans l'article *Chétardie* du *Dictionnaire historique* de Feller, publié en 1856 sous le titre de *Biographie universelle* par l'abbé Simonin, chanoine et ancien directeur du Grand Séminaire de Nevers. Cet article contient un bel éloge de M. de La Chetardye. Le biographe ne craint pas de l'appeler un « à jamais admirable et digne curé, l'un des plus grands hommes, nous dirions volontiers le plus grand, dans un ordre de choses où le génie serait apprécié comme il doit l'être » : et adoptant ce jugement sans aucune restriction, le P. Hurter, jésuite, dit aussi

(1) *Pièces justificatives*, p. 910-917.

du curé de Saint-Sulpice : *Vir erat verè magnus* (1). Le célèbre cardinal Angelo Quirini, qui, pendant son séjour à Paris, visita souvent M. de La Chetardye, ne craint pas de le ranger parmi les ecclésiastiques distingués de son temps : « *Adjungi merentur hisce doctoribus viri aliquot ecclesiastici, literaturae famâ et ipsi insignes, et inter cœteros abbates Duguet... et Chetardie. Hunc ut frequenter inviserem, hortabatur me identidem cardinalis d'Estrées, cui magno in pretio erat pietas ejus et doctrina. Parochiam S. Sulpicii regebat* » (2). Enfin, dans ses notes de Voyages, Montesquieu a écrit celle-ci : « En mourant, l'évêque de Chartres dit qu'il n'y avoit que le curé de Saint-Sulpice, La Chétardie, qui pût succéder à la confiance; et ce La Chétardie était un petit (!) esprit, mais un saint, et ne voulut jamais être cardinal, mais mourir curé » (3).

M. Cherruau, chanoine de la cathédrale d'Angers, mort au mois de mai 1897, a légué à M. Letourneau, Supérieur du Grand Séminaire d'Angers, un portrait authentique de M. de La Chetardye. « Dans la note qu'il nous a remise à ce sujet, dit M. Letourneau, nous trouvons plusieurs renseignements intéressants sur l'origine de ce tableau. M. de La Chétardie venait souvent prendre ses vacances chez son neveu le chevalier de La Chétardie, au château d'Excideuil-sur-Vienne, en Angoumois. Il avait richement doté l'église de cette paroisse en toutes sortes d'objets du plus grand prix : vases sacrés, ornements précieux, tapisseries des Gobelins, etc. A la Révolution, le château de la famille de La Chétardie fut pillé et saccagé avec toutes les richesses de l'église paroissiale. Il ne resta comme souvenir de la famille Trotti que le tableau en question, qui fut négligé par les révolutionnaires

(1) *Nomenclator litterarius recentioris theologiæ catholicæ theologos exhibens qui indè à Concilio Tridentino floruerunt, ætate, natione, disciplinis distinctos ;* Œniponte, 1874-1876, in-8°, t. II, p. 761.

(2) *Commentarius de rebus pertinentibus ad Ang. Mar. S. R. E. Cardinalem Quirinum,* Lib. II, cap. IV ; Brixiæ, 1750, in-8°, p. 123.

(3) *Voyages de Montesquieu,* publiés par le baron Albert de Montesquieu ; Bordeaux, 1896, in-4°, t. II, p. 42, 43.

comme un objet de nulle valeur. Le château fut vendu à M. Labaudie, maire de la commune d'Excideuil. Celui-ci donna, un jour, le portrait du curé de Saint-Sulpice à M. Cherruau comme marque de son affectueuse sympathie pour lui. M. Cherruau faisait partie du nombre des prêtres angevins que Mgr Régnier d'illustre mémoire emmena avec lui dans son nouveau diocèse, lorsqu'il fut nommé évêque d'Angoulême » (*Les saints Prêtres français du XVIIe siècle,* par Grandet; deuxième série, p. 432, 433, note). A son tour, M. Letourneau a donné cette peinture à M. Captier, et le beau portrait de l'ancien curé de Saint-Sulpice est aujourd'hui l'un des ornements de la chambre du supérieur de la Compagnie, au séminaire d'Issy.

1. — *La Vie de Sainte Thecle,* premiere martyre de son sexe, disciple de l'Apôtre S. Paul, composée par S. Basile de Séleucie; traduite en français par un prestre du clergé; A Clermont, de l'Imprimerie de Nicolas Jacquard, maître imprimeur de la Ville de Paris, premier imprimeur et libraire ordinaire du Roy, de Monseigneur l'Évêque et du Clergé de Clermont; 1668, in-16, pp. 224, sans la dédicace, la préface et les approbations (9 feuillets), et la table (3 feuillets).

La Dédicace est de l'imprimeur, et adressée à Madame Charlotte de La Chetardye, Abbesse de l'Abbaye de Sainte-Claire de Clermont. « Madame, dit-il, plusieurs personnes de grand mérite ayant lu l'histoire en manuscrit de la glorieuse sainte Thècle, m'ont inspiré le désir de l'imprimer pour la donner au public, et m'ont assuré que les âmes dévotes y trouveroient beaucoup de satisfaction. Mais celui de qui je tiens cet écrit si précieux m'a voulu donner du scrupule, m'ayant fait observer que la modestie de l'Auteur souffriroit une espèce de violence si j'entreprenois de mettre son nom au frontispice de son ouvrage. Je sais aussi que les Ordonnances nous défendent d'imprimer des livres sans aveu; et d'autre part, je me vois forcé d'épargner une vertu jalouse de son humilité : ces deux mouvements si opposés m'ont combattu. Mais, Madame, je me suis avisé de m'a-

dresser à vous; car, puisque le nom d'une illustre sœur peut faire reconnaitre la qualité de son illustre frère, je satisferai (ce me semble) à même temps à deux devoirs : j'obéirai aux lois du Prince qui veut qu'un Auteur se déclare, et je rendrai justice à la piété d'un savant qui ne veut point être nommé par son humilité. Ainsi, Madame, vous me permettrez de vous mettre au front de son ouvrage, où vous ferez l'office de l'anneau de Gigès qui faisoit éclater les choses invisibles; il doit suffire au cher Inconnu que vous soyez connue; mais d'une manière si belle, si généreuse et si édifiante, que ce seroit perdre le temps que d'en faire le récit... Il faut encore dire que Monsieur votre frère l'Abbé est aussi un rare exemple de vertu. Dieu l'a donné à son Église pour en être un riche ornement. Le séminaire de Saint-Sulpice a été son école de piété, la Sorbonne le théâtre de sa doctrine. Mais si son esprit a paru dans les sciences divines et humaines, sa solide vertu en a fait un original de modestie et de zèle pour la Religion. Cette traduction de la Vie de sainte-Thècle est une preuve toute visible de l'une et de l'autre. Quoique je puisse n'être pas bon juge d'une pièce si belle, si docte et si bien conçue, je sais pourtant que les savans qui en ont lu le manuscrit en font une très grande estime, soit pour l'exacte fidélité qu'il a gardée en la traduction, soit pour la pureté du style, soit pour les curieuses observations qu'il a faites. »

Ces dernières paroles font allusion aux *Remarques* placées par le traducteur à la suite de la Vie de sainte Thècle, pour éclaircir les principales difficultés qu'elle présente. Elles sont au nombre de quatre, précédées d'une observation générale, et vont de la page 211 inclusivement à la page 224 aussi inclusivement. Le P. Honoré de Sainte-Marie, parlant de ces *Remarques*, dit que « l'auteur anonyme répond à toutes les difficultés », donnant par là clairement à entendre que ces réponses lui paraissent plausibles. (*Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique*, t. I, Dissertat. VI, art. 3, paragr. 1, p. 183). Voir aussi *La légende de sainte Thècle*, par le R. P. Dom Fernand Cabrol, Prieur de So-

lesmes, Professeur à l'Université catholique d'Angers; Extrait de la *Revue Gethsémani et le Monde;* Paris, imprimerie de l'Armorial français, 1895, gr. in-8°, pp. 28.

2. — Les conférences du diocèse du Puy pour les années... Voir le n. 4.

3. — *Catechismes,* ou Abregés de la Doctrine chrétienne, imprimés par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime P. P. Archevêque de Bourges, pour être seuls enseignés dans son Diocèse; Bourges, chez François Toubeau, imprimeur-libraire de Monseigneur l'Archevêque et du Clergé; 1688, in-12. — Seconde édition, revue et augmentée; Bourges, F. Toubeau, 1690, in-12, pp. 639, sans le *Mandement* de l'Archevêque, l'*Avertissement,* qui a 12 feuillets, et la *Table*. Cette édition contient *Trois catéchismes,* le petit, le moyen et le grand.

Catechismes... Troisième édition, revue et augmentée; Bourges, F. Toubeau, 1693, 1694, 2 in-12, pp. 468, 750. — Tome I : Mandement de Mgr l'Archevêque, 2 ff. — Préface, pp. 18. — Extrait du privilège, 1 f. Achevé d'imprimer le 20 juin 1693. — Petit catéchisme, pp. 214. — Viennent ensuite « tels qu'ils avoient été imprimés séparément » : Prières du matin et du soir, à l'usage du diocèse de Bourges, imprimées par l'ordre de Monseigneur l'Archevêque; Bourges, F. Toubeau, 1693, p. 217-238. — Méthode de l'Oraison mentale, à l'usage des ecclésiastiques du séminaire de Monseigneur l'Archevêque; Bourges, F. Toubeau, 1693, p. 241-264. — Exercice de piété pendant la sainte Messe, dressé particulièrement en faveur des jeunes ecclésiastiques du séminaire de Monseigneur l'Archevêque; Bourges, F. Toubeau, 1693, p. 266-294. — Instruction sur la Tonsure, à l'usage du diocèse de Bourges, imprimée par l'ordre de Monseigneur l'Archevêque; Bourges, F. Toubeau, 1693, p. 296-336. — Instructions sur quelques mystères pour servir de supplément à ce qui en a été dit dans les catéchismes précédens; Bourges, F. Toubeau, 1693, p. 339-408. — Quelques motifs ou veues pieuses, pour une religieuse obligée à réciter le grand Office en une langue qu'elle n'entend pas; Bourges, F. Toubeau, 1693,

p. 409-422. — Méditations sur le St-Sacrement pour tous les premiers jeudis du mois, et recueil d'histoires édifiantes, p. 423-468. — Tome II : *Catéchisme du Diocèse de Bourges*, p. 1-750, plus un feuillet pour les *errata*.

Catechismes... quatrieme édition, revue et augmentée, in-12. *Tome* I : Bourges, F. Toubeau, et Paris, chez Louis Guérin, rue Saint-Jaques (*sic*), vis à vis la rue des Mathurins, à S. Thomas d'Aquin; 1699, in-12, pp. 771, sans les liminaires. Achevé d'imprimer le 20 juillet 1698. *Tome* II : Bourges, F. Toubeau, 1701, pp. 428. Ce volume renferme dans une même suite de pages le Petit Catéchisme, les Instructions sur la Tonsure, sur Dieu, les Fêtes, les Vues pieuses, les Histoires... — Cinquième édition, revue et augmentée pour n'y plus toucher; 2 in-8°. Tome I : Bourges, F. Toubeau, 1703, in-8°, pp. 688, sans le Mandement et la Préface. Tome II : par Monsieur de La Chetardie, Curé de Saint-Sulpice; Bourges, Jean Toubeau, ancien prévôt des Marchands de ladite ville; 1703, in-8°, pp. xviii-730, sans le Mandement et la Préface.

Catechismes, ou Abrégez de la Doctrine chrétienne, cy-devant intitulez, *Catechismes de Bourges*; Paris, Raymond Mazières, 1707, in-12, pp. viii-372. Cette édition ne contient que le Petit Catéchisme.

Catéchismes, ou Abrégés de la Doctrine chrétienne, cy-devant intitulés : *Catéchismes de Bourges*; par Monsieur de La Chetardie, Curé de Saint-Sulpice de Paris; sixième édition, revue et augmentée par l'auteur; Paris, Raymond Mazières, 1708, 4 in-12. — *Tome* I : Préface, p. i-xxxii. — Prières du matin et du soir; Paris, R. Mazières, 1708, p. 1-30. — Méthode de l'Oraison mentale; Paris, R. Mazières, 1708, pp. 40. — Exercices de piété pendant la sainte Messe; Paris, R. Mazières, 1708, pp. 42. — Première partie du Catéchisme; p. 1-333. — Motifs... et Histoires; p. i-lxxiv. — *Tome* II : seconde et troisième parties du Catéchisme; pp. 599, sans la table. — *Tome* III : quatrième partie du Catéchisme, p. i-xxxviii. — Cinquième partie et sommaire des Vérités de la foi, p. 1-478. — *Tome* IV : Petit catéchisme... p. 1-379. — Considérations sur le lever, pp. 30. — Instruction sur la

Tonsure, pp. 71. — Instructions sur Dieu et les fêtes, pp. 61.

Catechismes... septième édition, revue et augmentée par l'Auteur; Paris, R. Mazières, 1713, 4 in-12. — *Tome* I : Préface, pp. XXVIII. Explication du symbole, pp. 319. — Quelques motifs... et Histoires tirées des Pères, pp. LXXV. A la fin de la page LXXV : Fin du 1[er] tome. A la suite, tous sous la date de 1714 : Prières du matin et du soir, pp. 32. — Méthode de l'Oraison mentale, pp. 41. — Exercice de piété pendant la sainte messe, pp. 42. — Ces opuscules font partie du tome I d'après la Table des matières formant deux feuillets, et d'après les signatures qui portent tome I, et se suivent d'une manière continue (A-L) pour les trois opuscules. — *Tome* II : seconde et troisième parties, pp. 607 et 2 de Table. — *Tome* III : quatrième partie, pp. 533. — *Tome* IV : pp. 368. Plus : Instruction sur la tonsure; Paris, R. Mazières, 1714, pp. 70. — Instructions sur les Fêtes... pp. 57. — Cette édition est bien la *dernière* qui ait été revue et augmentée par *l'auteur,* car il mourut en 1714.

L'année précédente, 1713, il publia séparément : Exercices de piété pendant la sainte messe; extrait du *Catéchisme de Bourges,* par M. le Curé de Saint-Sulpice; Paris, R. Mazières, in-12, pp. 20. — Prières, ou Élévations, pour sanctifier les vingt-quatre heures du jour et de la nuit, par M. le Curé de Saint-Sulpice; Paris, R. Mazières, in-12, pp. 20. — Motifs, ou Vües pieuses, pour une personne obligée à réciter l'Office en une langue qu'elle n'entend pas, par M. le Curé de Saint-Sulpice; Paris, R. Mazières, in-12, pp. 18. — « Tout ce qui vient du pieux et savant auteur de ces petits ouvrages de dévotion est précieux, disaient les *Mémoires de Trévoux* en annonçant ces trois opuscules, mais il ne pouvoit guères exercer son talent sur des sujets plus utiles » (septembre 1713, p. 1603-1607).

Catechismes... Nouvelle édition, revue et augmentée par l'auteur; Lyon, Léonard Delaroche, libraire, rue Mercière, à l'Occasion, 1736, in-4°, pp. XIX-686. J'ai vu des exemplaires portant : A Lyon, chez Deville frères et Chalmette, libraires, rue Saint-Dominique. — Cette édition, conforme à celle de

1713, est la plus belle de toutes sous le rapport de l'exécution typographique. — La même année 1736, parut une autre édition, aussi à Lyon, chez Louis et Henri Declaustre, libraires, rue Neuve, à Saint Ignace, 1736, 4 vol. in-12, pp. xxviii-467, 556, 485, 513, sans les tables.

Catéchisme, ou Abrégé de la Doctrine chrétienne, à l'usage du diocèse de Bourges, par J. Trotti de La Chétardie, curé de St-Sulpice de Paris; nouvelle édition, avec la permission de Mgr l'Archevêque de Bourges; Bourges, Vermeil, 1835, 3 in-8°, pp. xxxix-408, 536, 345-192. Outre une *Notice sur l'auteur* (p. vii-xv), cette édition, donnée par M. Collas, prêtre du diocèse de Bourges, contient le second bref, jusqu'alors inédit, de Clément XI à M. de La Chétardye.

Cours complet de doctrine chrétienne, contenant le *Catéchisme de Bourges,* revu, corrigé et augmenté, et l'*Explication du Catéchisme de l'Empire;* nouvelle édition, approuvée par S. É. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon; Lyon, J. Pélagaud, 1836, 2 in-8°, pp. xii-571, 656. Le Catéchisme de Bourges finit à la p. 245 du tome II; le reste est rempli par l'*Explication du Catéchisme de l'Empire,* ouvrage de M. Lasausse. — La même édition porte aussi les dates de 1844 et de 1852. Elle a été donnée par un professeur de la Faculté de Théologie de Lyon, avec quelques modifications qu'il fait connaître dans l'*Avertissement* (p. v-xii). Il a corrigé des expressions vieillies, des tournures qui ne sont plus reçues, coupé en plusieurs phrases des périodes trop longues, retranché des chiffres employés avec profusion pour marquer des divisions et des subdivisions trop nombreuses. Il a supprimé, en plusieurs endroits, ce qui regarde spécialement les devoirs des prêtres, l'instruction sur la tonsure, les 7e, 8e, 9e et 10e commandements de l'Église, qu'on ne fait plus apprendre aux fidèles, et dont un prescrivait de payer la dîme. Il a fondu ensemble des instructions qui se rapportaient à un même sujet, et qui se trouvaient disséminées dans le corps de l'ouvrage. Enfin, il a rectifié ou complété certaines parties qui manquaient d'explication ou de développement. « La plupart au moins de ces corrections sont utiles, ajoute la

Bibliographie catholique (t. IV, p. 103), et donnent un mérite particulier à cette édition. »

« Au jugement de bien des gens, dit Feller, c'est le meilleur catéchisme raisonné que nous ayons en français ». « Cette réflexion, ajoute M. Gosselin, s'applique surtout au *Grand Catéchisme,* composé en faveur de ceux qui s'appliquent à l'instruction des peuples, et dans lequel M. de La Chétardye a présenté à dessein un grand nombre de développements qui ne conviennent pas indistinctement à tous les auditoires, laissant à la discrétion du catéchiste le choix des développements convenables à ceux qu'il veut instruire, soit dans les *catéchismes,* soit dans les *prônes.* C'est à ce point de vue qu'il faut considérer l'ouvrage de M. de La Chétardye pour le bien apprécier; envisagé sous d'autres rapports, il pourrait sembler trop diffus, et surchargé d'une multitude de détails superflus. » Néanmoins, sans entrer dans ces distinctions, l'abbé Simonin, enchérissant encore sur le mot de Feller cité plus haut, ajoute ces paroles, reproduites par Hurter (*loc. cit.*) comme émanées de Feller lui-même : « On peut le considérer comme le *catéchisme des catéchismes.* C'est là qu'on ne trouve pas *un mot* qui n'exprime *une pensée,* pas une pensée qui ne soit une *preuve* ou qui ne concourre à une preuve de *vérité,* nécessaire ou utile, et pas une vérité qui n'oblige de près ou de loin à *un bon propos,* ou à *une bonne action* » (*Biographie universelle,* par Feller, revue et continuée par l'abbé Simonin; Lyon, 1856, t. II, p. 542). — *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,* 20 juin 1898, t. 75, p. 762, 763.

4. — *Compendia tractatuum moralium, ad fusiorem Tractatuum intelligentiam utilia;* jussu Illustriss. et Reverend. P. P. Arch. ad usum Seminarii Bituricensis; Avarici Biturigum, typis Francisci Toubeau, 1691, in-8°, pp. 638-243, sans les liminaires et les *Avis aux confesseurs approuvés dans le diocèse de Bourges,* qui sont placés à la fin. Achevé d'imprimer pour la première fois le 20 juin 1691.

Voici le contenu de ces deux parties. — Compendium breve tractatus de Matrimonio, p. 1-143. Tractatus brevis de

Actibus humanis, de Legibus, de Peccatis, de Voto, de Usurâ, de Restitutione, de Simoniâ, de Censuris, de Casibus reservatis, p. 144-428. Les Conférences du dioceze *** pour l'année présente 16**, où il est traité de l'*Usure* et des *Sociétés, Chetels* ou *precaires,* comme on les fait en ce païs; imprimées par le commandement de Monseigneur l'Illustrissime et R. évêque ***; A Bourges, chez François Toubeau, sans date, p. 430-478. Les Conférences du dioceze *** pour l'année présente 16**, où il est traité des *Censures en général,* des *Excommunications* et des *Monitoires,* imprimées par le commandement de Mgr l'Illust. et R. évêque ***; A Bourges, chez François Toubeau, p. 481-591. Conférences sur la *Simonie,* p. 592-638. — Seconde partie, qui comprend les Abrégés des Sacremens en général et en particulier. Premier traité : Des Sacremens en général, p. 1-46. Compendia tractatuum de sacramentis, tàm in genere quàm in specie, p. 47-243. — Pour les traités de la *Confirmation,* de l'*Eucharistie* et des *Indulgences,* l'auteur renvoie au grand *Catéchisme de Bourges.* — Les titres et les Dissertations, qui sont en français, sont la reproduction des conférences que M. de La Chetardye avait fait imprimer lorsqu'il était au séminaire du Puy.

« Cet abrégé de théologie morale, dit M. Gosselin, nous paraît être un des plus utiles qu'on ait publiés; et quoiqu'il soit particulièrement adapté au Rituel et à la discipline du diocèse de Bourges, nous ne doutons pas qu'il ne puisse être lu avec intérêt et avec fruit par les ecclésiastiques des autres diocèses. M. de La Chetardye ne s'y prononce pas aussi fortement en faveur du probabilisme qu'Abelly et quelques autres auteurs alors usités dans la plupart des séminaires : il se contente d'exposer les divers sentiments sur cette matière, sans en adopter aucun, et s'applique surtout à prévenir les excès qu'on reprochait à plusieurs théologiens probabilistes ». V. *Journal des Savants* du 8 juin 1699, p. 259, 260.

5. — *Explication de l'Apocalypse par l'Histoire ecclésiastique.* A Bourges, chez François Toubeau, imprimeur-libraire de Monseign. l'Archevêque et du Clergé; 1691, in-8°, pp. 259 sans le feuillet contenant les Approbations et les per-

missions. L'approbation donnée par C. de La Chapelle, chancelier de l'église cathédrale et université de Bourges, est datée du 17 novembre 1690; celle de M. Rochette est du 30 novembre 1690. La permission d'imprimer est donnée pour trois ans, à partir du 28 décembre 1690. — Explication de l'Apocalypse par l'Histoire ecclésiastique, pour prémunir les Catholiques et les Nouveaux Convertis contre la fausse interprétation des Ministres; A Bourges, chez François Toubeau... et se trouve à Paris chez Louis Guérin, rue Saint-Jaques, 1692, in-8° (*Journal des Savants,* année 1695, édit. in-4°, p. 129, 130; édit. in-12, p. 192-194). Édition vraisemblablement la même que la précédente, dont le titre a été refait. — M. Gosselin cite encore : Bourges, 1695, in-4°, la première qui contienne les *Vies de quelques Empereurs* ajoutées aux éditions suivantes.

L'Apocalypse expliquée par l'Histoire ecclésiastique. A Paris, chez Pierre Giffart, libraire et graveur du roy, rue S. Jacques, à l'image Sainte Thérèse; 1701, in-4°, pp. 398, sans les liminaires, savoir la préface (d'une page), l'approbation du docteur Bourret, datée du 5 mai 1701, et le privilège du 17 janvier 1700 (1 page). Achevé d'imprimer pour la première fois le 30 may 1701. L'*Avant-propos* se compose de 9 feuillets. A la suite : *Vies de quelques Empereurs, Auteurs de la dernière persécution, suivie de la Paix de l'Église, dont il est parlé dans cette Explication de l'Apocalypse,* pp. 72. « L'Auteur de cette Explication, déjà imprimée *deux fois* dans une province et dans un temps où elle sembloit utile, l'avoit enfin condamnée à l'oubli par respect pour celle de Monseigneur de Meaux. Mais comme on lui a fait voir que ce savant prélat s'étoit proposé une fin toute différente de la sienne, et que leurs deux ouvrages ne concouroient point ensemble, il a bien voulu consentir à cette nouvelle édition; d'autant plus que les deux précédentes étoient fort défectueuses, tant par de nombreuses et considérables fautes d'impression, que par diverses omissions de conséquence » (*L'Imprimeur au lecteur*). — *L'Apocalypse...* A Paris, chez Pierre Giffart... 1702, in-4°, pp. 370; avec plusieurs estampes

en taille douce. — Quatrième édition, revue et augmentée de plusieurs Notes et Figures, par Monsieur le Curé de S. Sulpice; A Paris, chez Pierre Giffart... 1707, in-4°, pp. 472, sans les liminaires et l'*Avant-propos,* qui forment 11 feuillets. A la suite : *Vies de quelques Empereurs...* pp. 72. « Il y a des exemplaires de cette édition qui portent pour titre : *L'Apocalypse expliquée par l'Histoire ecclésiastique, avec les Vies de quelques Empereurs auteurs de la dernière persécution dont il est parlé dans cette explication de l'Apocalypse.* Ces derniers exemplaires portent le nom de l'auteur. » Pérennès, *Dictionnaire bibliographique,* t. I, p. 236. — On cite aussi : Paris, 1708, in-4°; mais probablement c'est la même que celle de 1707.

Cette explication, imprimée par ordre de l'archevêque de Bourges, quoique venue deux ans après celle de Bossuet, alors dans tout l'éclat de sa réputation (1689), fut néanmoins très bien accueillie du public, et annoncée avec éloges dans les écrits périodiques les plus estimés. « On n'a, disait en 1701 le *Journal des Savants,* on n'a guères vu d'explication si bien suivie et si bien liée que celle-ci, toute différente du dessein que M. l'évêque de Meaux eut dans celle qu'il donna au public contre les protestants » (Édit. in-4°, p. 353, 354). Non contents d'avoir en 1702 (Novembre, p. 63-78) exposé le plan de tout l'ouvrage, et déclaré celui-ci « plein de piété et d'érudition », les Jésuites de Trévoux consacrèrent encore dans leurs *Mémoires* (Décembre, p. 2022-2031), à propos de la *quatrième* édition, un nouvel article à ce « livre si important, dans lequel on trouve plus de lumières qu'ailleurs pour dissiper les ténèbres de l'Apocalypse ». Au XVIII[e] siècle, l'opinion de M. de La Chetardye fut surtout soutenue par Rondet (*Préface sur l'Apocalypse,* art. VI, dans la *Bible de Vence*). De nos jours, ceux mêmes qui ne l'adoptent pas accordent leur estime à certaines parties de l'ouvrage : « L'interprétation des chapitres I-IV, V, XII-XX, dit M. Bacuez, offre beaucoup d'observations utiles et même remarquables » (*Manuel biblique,* huitième édition; Paris, 1894, t. IV, p. 674).

Le système du Curé de Saint-Sulpice a été complété et

perfectionné, vers la fin du dernier siècle, par Charles Walmesley, prélat anglais, dont l'ouvrage publié à Londres en 1771, sous le nom de Pastorini, fut presque aussitôt traduit en français par Jacques Wilson, bénédictin de Saint-Maur, avec ce titre : *Histoire générale de l'Église chrétienne, depuis sa naissance jusqu'à son dernier état triomphant dans le ciel; tirée principalement de l'Apocalypse de Saint Jean, apôtre;* ouvrage traduit de l'anglois de Mgr Pastorini, par un religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur; A Rouen, chez Le Boucher jeune, libraire, rue Ganterie; et se trouve à Paris, chez Durand neveu, libraire, rue Galande, 1777, 3 in-12 (V. *Affiches, annonces et avis divers,* du mercredi 29 octobre 1777, p. 173). Réimprimé à Saint-Malo, chez H. L. Hovius, 1807, 3 in-12, pp. XLVIII-363, 446, 379. L'ouvrage fut critiqué en 1781 par un anonyme dans l' « Essai sur l'Apocalypse, ou Explication littérale et historique de la Révélation de l'Apôtre S. Jean, avec des Remarques sur le système de M. Pastorini; A Rouen, chez Boucher le jeune, et à Paris, chez Durand neveu, rue Galande, 2 in-12 ». — Enfin, l'ouvrage de M. de La Chetardye a servi de base, concurremment avec celui d'Holzhauser sur le même sujet, au travail plus récent intitulé : *Le plan de l'Apocalypse et la signification des prophéties qu'elle contient, pour avertir les hommes des événements qui, de nos jours, à la fin des temps, doivent intéresser l'Église et le monde,* par M. l'abbé Lafont-Sentenac; Paris, Adrien Le Clère, 1872, in-8°, pp. 408.

6. — *Homélie de la Correction fraternelle,* pour le second dimanche de l'Avent, prononcée dans l'église de S. Sulpice de Paris. A Paris, chez Raymond Mazières, 1706. Avec permission : in-4°, pp. 25. — *Homilia de Correptione fraternâ,* habita in Ecclesia Parochiali Sancti Sulpitii Dominicâ secundâ Adventûs intrà Missarum solemnia. Parisiis, apud Raymundum Mazieres, vià Jacobæâ, sub signo Providentiæ, 1706, in-4°, pp. 19.

Voici dans quelles circonstances cette homélie fut prononcée et publiée (1).

(1) Sur cette affaire, qui fit alors beaucoup de bruit, on peut consulter

Un prêtre de la Communauté de la paroisse, nommé Mortier, dans le dessein de prévenir et de corriger les désordres qui résultent souvent de la négligence à observer le précepte de la correction fraternelle, avait fait imprimer, vers l'an 1700, et distribuer dans les écoles de charité de Paris, un petit livret in-12 de 12 pages, intitulé : *De la Correction fraternelle, ou de l'obligation d'empêcher le mal d'autrui.* C'était le titre même, et ainsi que l'éditeur le déclarait à la fin, c'était le texte pur et simple du chapitre XVIII de l'*Instruction de la jeunesse en la piété chrétienne,* ouvrage du Docteur Gobinet, principal du collège Du Plessis. Les principes qui y sont exposés étant conformes à l'enseignement commun des théologiens sur cette matière, le livret publié en 1700 n'excita aucune réclamation (1).

Mais le zèle peu éclairé de l'abbé Mortier lui suggéra, en 1704, l'idée d'ajouter à son livret des *Remarques sur plusieurs paroles de cette excellente instruction,* in-12 de 16 pages. Ayant obtenu de M. Pirot, docteur de Sorbonne, l'approbation de ces *Remarques,* il obtint sans peine de Voyer d'Argenson, lieutenant de police, la permission de les faire imprimer; et on lit, en effet, à la fin : « Permis d'imprimer. Fait ce 16 décembre 1704. *M. de Voyer d'Argenson.* »

Aussitôt, l'abbé Mortier fait annoncer la nouvelle édition de son livret par des affiches publiques, portant qu'il sera distribué *gratis* chez M. le Curé de St-Jean-en-Grève, et chez un prêtre d'une grande paroisse de Paris, qu'on savait être l'abbé Mortier lui-même. Mais on s'aperçut bientôt des faux principes qu'il renfermait et des mauvais effets qu'i produisait. Ils étaient contenus dans une addition aux *Remarques,*

Moréri, art. *Gobinet ;* surtout les pièces indiquées dans le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy ;* Théologie, seconde partie, in-folio, D. n. 1796-1812.

(1) On cite cependant une *Critique de la correction fraternelle,* Bâle, 1707, in-12 de 167 pages, dans laquelle, dit-on, « l'anonyme contredit avec énergie Gobinet lui-même, qui, si on l'en croit, a ouvert la voie aux folies de Mortier » (*Biographie universelle* de Michaud, art. *Gobinet*).

intitulée : *Pratique et application de la correction fraternelle,* in-12 de 7 pages, où on lit entre autres choses : « On doit découvrir au pasteur, ou au prêtre qu'il a délégué pour connaître et travailler à convertir les pécheurs de sa paroisse, ceux qu'on sait — ou qu'on croit — être dans les désordres suivants : 1. Les hérétiques...; 2. les devins...; 3. les sorciers...; 4. les blasphémateurs...; 5. ceux qui, aux jours de fêtes, n'entendent point la sainte messe...; 14. ceux qui tiennent un lieu où on *fume,* qui sert de retraite aux méchants, aux maris qui y dissipent leur bien par le jeu...; 20. les ivrognes; 21. les voleurs, receleurs, etc.; 23. ceux qui font coutume de déchirer la réputation de leur prochain par leurs calomnies ou médisances atroces ». Il est aisé de deviner à quelles délations, et par suite à quelles défiances, à quels procès même donna naissance la mise en pratique d'un pareil principe.

Instruit de ces désordres, le cardinal de Noailles condamna le libelle. Le Dauphin, à qui on le fit connaître, en parla au Roi. M. d'Argenson, mandé en Cour et en Parlement, se justifia en rejetant le tort sur M. Pirot, qui, à son tour, rejeta le tort sur l'abbé Mortier, lequel avait, à la suite des *Remarques,* seules présentées à l'approbation, inséré un troisième article contenant tout le venin du libelle. En conséquence, par arrêt du 25 novembre 1705, le Parlement ordonna qu'il fût supprimé, et qu'on informât contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs (1). L'abbé Mortier fut mandé au Parlement vers le milieu de décembre suivant, *admonesté* sur le fait de cette publication, et condamné en 10 livres d'aumônes.

Pendant la discussion de ces faits et avant même qu'ils eussent été entièrement éclaircis, M. de La Chetardye prenait des mesures efficaces pour désavouer les faux principes qu'on avait cru devoir lui attribuer, et empêcher que l'im-

(1) Cet arrêt a été reproduit par Mathieu Augeard, *Arrests notables des différents tribunaux du Royaume;* Paris, 1756, in-fol., t. I, p. 844. V. aussi *Journal de Verdun,* année 1706, février, p. 137, et avril, p. 299.

prudence d'un seul ne rejaillît sur les autres membres du clergé de Saint-Sulpice. Il congédia donc d'abord l'abbé Mortier (1). S'étant ensuite rendu chez M. de Harlay, premier Président du Parlement, il lui exposa clairement toute la suite de cette affaire, et le persuada si bien, que M. de Harlay justifia publiquement, sur ce sujet, devant la Grand'Chambre, le Curé de Saint-Sulpice. Enfin, le dimanche suivant, second de l'Avent, il prit occasion de l'évangile du jour, pour montrer dans la conduite de *S. Jean-Baptiste* envers Hérode les règles de prudence qu'on doit suivre dans l'exercice de la correction fraternelle, et les conditions qui doivent l'accompagner pour qu'elle soit véritablement utile. M. de La Chetardye avait composé cette Homélie bien avant qu'il fût question du libelle de l'abbé Mortier : il la revit avec soin, et on fut généralement frappé de la sagesse des principes qui y sont exposés. M. de Harlay engagea l'orateur à la faire imprimer, et elle fut accueillie du public avec tant d'empres-

(1) Dans l' « Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince, précédé de Nouveaux Mémoires de Dangeau, avec des notes autographes, curieuses et anecdotiques, ajoutées à ces mémoires par un courtisan de la même époque » (le duc de Saint-Simon, d'après la *Biographie universelle,* art. *Villars,* t. XLIII, p. 417, note 2), par Lemontey, (Paris, F. Didot, 1818, in-8°), on lit (p. 38), sous l'année 1688, la note suivante : — « Dans ces temps-là, Messieurs de Saint-Sulpice s'étaient mis dévotement dans la tête de tirer par le for de la conscience la connaissance de tout ce qui se passait, sous prétexte de ce qu'ils appelaient la correction fraternelle, et obligeaient tous ceux qui se confessaient à eux de leur rendre un compte exact de toutes choses... Le curé *La Barmondière* fut obligé de chasser *plusieurs* prêtres, de détester en pleine chaire ce genre d'informations, et d'en écrire une apologie, en forme d'instruction. Toutefois, on fut longtemps à se rapprivoiser avec eux à confesse ». Il y a dans ces quelques lignes plusieurs inexactitudes. D'abord, ces « prêtres » chassés et fautifs n'étaient pas « plusieurs » : leur nombre se réduisait à l'abbé Mortier, prêtre qui faisait partie de la Communauté de la paroisse, mais non de la Compagnie de Saint-Sulpice. Ensuite, le fait ne se passa pas en 1688, sous M. de La Barmondière (mort en 1694), ni même sous son successeur, M. Baudrand, mort en 1699, mais en 1705, sous M. de La Chetardye.

sement, qu'il fallut en faire plusieurs éditions. La *quatrième* est de l'année 1707, in-4° de 26 pages. — Elle a été réimprimée séparément des autres homélies dans *Les Magnificences de la Religion ; Recueil de ce qui a été écrit de plus remarquable sur le Dogme, sur la Morale, sur le Culte divin, etc., ou Répertoire du prédicateur et du conférencier...* par l'abbé A. Henry, Chanoine honoraire de Saint-Dié; Paris, J. Bretnacher, in-8°, série V, t. I, p. 275 et suiv.

A la fin de l'édition *latine* de cette Homélie, M. de La Chetardye avait fait imprimer cet *Avertissement* : « L'Homélie cy dessus, qui n'est qu'une partie d'une plus ample sur le même sujet, a été composée, comme on le voit, il y a plus d'un an. Elle a été prononcée en la manière qui suit il y a quinze jours. L'Auteur en a composé *en latin* de semblables pour tous les dimanches de l'année. S'il savoit qu'elles fussent utiles, et qu'on le luy ordonnast, il seroit prest de les donner au public. »

Les ordres, ou au moins les encouragements ne se firent pas attendre. Après avoir dit, dans leurs *Mémoires* de février 1706 (p. 341), que « M. le Curé de Saint-Sulpice avoit réfuté avec beaucoup de solidité le livre, méchant en tout sens », de l'abbé Mortier, « dans une Homélie que les premières personnes du royaume ont ordonné d'imprimer », les jésuites de Trévoux terminent ainsi le compte rendu détaillé qu'ils en firent au mois d'avril suivant (p. 629-634) : « Si l'auteur qui a composé en latin de semblables homélies pour tous les dimanches de l'année écoute la voix du public, qui en cela est sûrement celle de Dieu, il ne différera point l'impression d'un ouvrage si profitable par sa solidité, par l'usage ingénieux des passages et des exemples de l'Écriture, et par l'onction qui fait sentir que ce n'est pas seulement dans le cabinet que l'Auteur a médité l'Écriture ». Enfin, au mois de septembre (p. 1519) de cette même année 1706, annonçant la IIe et la IIIe homélies *françaises*, les mêmes *Mémoires* disaient encore : « M. le Curé de Saint-Sulpice n'a pu refuser au public ses homélies, que la lecture de la première qui a paru faisait souhaiter. Une des personnes du monde pour la

vertu et la dignité de laquelle on doit avoir plus de respect » — très probablement Madame de Maintenon, qui témoignait, en toute rencontre, une estime et une confiance particulière pour M. de La Chetardye — « a jugé qu'il falloit les imprimer en latin en deux ou trois volumes, et en donner une en français chaque mois. L'Auteur exécute ce projet, et il a déjà paru deux homélies qui ne cèdent point à la première pour la solidité de la doctrine, l'exactitude de la morale, la justesse des applications de l'Écriture. »

La publication des Homélies latines et des homélies françaises se fit donc simultanément, mais avec plus de rapidité pour les premières, déjà prêtes à mettre sous la presse. C'est aussi par elles, et pour ne pas scinder la série des Homélies françaises, que nous allons continuer cette bibliographie.

7. — *Homiliæ in Evangelia, in quatuor partes divisæ.* Tomus primus, complectens expositiones à Dominicâ primâ Adventùs ad Septuagesimam : autore Ecclesiæ Parochialis Sancti Sulpitii Parisiensis Rectore; Parisiis, apud Raymundum Mazières, 1706, in-12, pp. 464, sans les liminaires. L'ouvrage est dédié au cardinal de Noailles. Le privilège, accordé pour cinq ans, est daté du 20 février 1706. — Tomus secundus, complectens expositiones à Dominicâ Septuagesimæ ad Dominicam Passionis; autore..... Parisiis... 1707, in-12, pp. 480 sans les liminaires et le privilège. — Tomus tertius, complectens expositiones à Dominicâ II post Pascha ad Dominicam XII post Pentecosten; autore... Parisiis... 1707, in-12, pp. 479 sans les liminaires. — Tomus quartus, complectens expositiones à Dominicâ duodecimâ ad ultimam post Pentecosten; autore... Parisiis... 1707, in-12, pp. 466, sans le titre et la table.

M. de La Chetardye avait coutume d'écrire en latin les homélies qu'il devait ensuite prononcer en français, l'expérience lui ayant appris, comme il le dit lui-même dans sa préface, que, par ce moyen, elles se gravaient plus aisément dans sa mémoire. Plusieurs célèbres sermonnaires de son temps faisaient de même : tel le P. de Lingendes, dont les sermons, très goûtés de son temps, ont été depuis d'une

grande utilité à plusieurs prédicateurs : tel aussi Bossuet, au témoignage de l'abbé Le Dieu. Au sujet de ces homélies latines de M. de La Chetardye, le *Journal des Savants* (année 1708, édit. in-4°, p. 47) fait observer que plusieurs gens de lettres étaient alors tellement familiarisés avec la langue latine, qu'ils écrivaient plus facilement en cette langue qu'ils n'eussent pu faire en français. Puis, revenant aux volumes de M. de La Chetardye, le journal ajoute : « Tout y est traité dans un ordre fort juste et fort méthodique. Les préceptes évangéliques y sont appuyés d'exemples tirés des meilleures sources; mais l'on peut dire qu'un des plus puissants est celui de l'auteur même, si connu par le zèle avec lequel il gouverne une paroisse plus grande elle seule que les plus grandes villes du royaume, et par le refus qu'il a fait des premières dignités si justement dues à ses mérites ».

Les *Mémoires de Trévoux* n'avaient pas été moins élogieux l'année précédente. « Une homélie exacte, disaient-ils, est un ouvrage plus difficile qu'on ne pense : quoiqu'on n'y soit pas assujetti aux lois gênantes du discours, et qu'on y traite diverses matières avec liberté, l'homélie a pourtant ses règles, et elle ne demande ni moins d'exactitude, ni moins de contrainte que le sermon... L'on ose assurer, sans crainte d'être contredit par les connoisseurs, qu'une homélie parfaite coûte encore plus, et demande plus de talens singuliers, qu'un sermon accompli. M. le curé de Saint-Sulpice, dont le public a déjà reçu agréablement *douze homélies en françois,* commence dans ce volume à donner en latin les mémoires sur lesquels il les a composées. Personne n'a mieux compris que lui en quoi consiste la perfection et la véritable beauté de l'Homélie. Il a joint les avantages du discours à ceux de l'homélie. Il se propose dans chaque homélie une seule vérité à traiter; il en tire toutes les preuves de son Évangile : il amène à son sujet toutes les circonstances de la narration, et toutes les expressions de l'écrivain sacré d'une manière si naturelle et si délicate, qu'on ne s'aperçoit point que la nécessité de s'attacher à son Évangile lui ait causé aucun embarras : c'est par l'Écriture qu'il explique ordinai-

rement l'Écriture; il fait sentir dans les expressions les plus communes des Livres Saints une force cachée, une énergie, une étendue de signification digne de la parole de Dieu; où rien n'est mis au hazard; où le choix des mots a été réglé par une sagesse infinie. Mr de Saint-Sulpice évite les observations plus curieuses qu'utiles, plus profondes qu'instructives. Il rapporte tout à la réformation des mœurs, et tire toujours les principes de sa morale du sens naturel des paroles et des exemples du Fils de Dieu. Les pasteurs ne sauroient trop se former sur ce modèle » (*Mém. de Trévoux,* juillet 1707, p. 1187-1190). Et au mois de novembre de la même année (p. 1999-2000) : « Voilà le recueil des homélies latines de M. le Curé de Saint-Sulpice achevé... Ce livre est un riche trésor pour ceux qui sont chargés d'instruire les peuples ».

8. — *Homélie II, pour le Dimanche de la Quinquagésime,* sur l'Aveugle de Jéricho; par Mr le Curé de Saint-Sulpice. Paris, chez Raimond Maizières, rue Saint Jacques, 1706, in-4°, pp. 19. Après le mot *fin,* on lit : *Février* 1706. Quatrième édition, 1709, in-4°, pp. 36. — Homélie III, pour le quatrième Dimanche du Carême, sur le miracle des cinq pains... Paris, même libraire, 1706, in-4°, pp. 48. *Mars* 1706. Seconde édition, revue et corrigée par l'Auteur; Paris... 1706, in-4°, pp. 48. Troisième édition; Paris, 1707, in-4°, pp. 48. Quatrième édition; Paris... 1710, in-4°, pp. 47. — Homélie IV, pour le Dimanche des Rogations, sur la Prière... Paris, 1706, in-4°, pp. 47. *Avril* 1706. Paris, 1707, in-4°, pp. 47. — Homélie V, pour le sixième Dimanche d'après la Pentecôte; sur la Pénitence de David... Paris... 1706, in-4°, pp. 40. *May* 1706. Seconde édition... Paris... 1707, in-4°, pp. 40. Troisième édition; Paris... 1710, in-4°, pp. 43. — — Homélie VI, pour le huitième Dimanche d'après la Pentecôte, sur l'Éconeme infidèle... Paris... 1706, in-4°, pp. 34. *Juin* 1706. Seconde édition; Paris... 1707, in-4°, pp. 36. — Homélie VII, pour le douzième Dimanche d'après la Pentecôte, sur la Charité du Samaritain... Paris... 1706, in-4°, pp. 42. *Juillet* 1706. Seconde édition; Paris, 1707, in;4°, pp. 43. — Homélie VIII, pour le onzième Dimanche d'après

la Pentecôte, sur la Guérison du sourd et muet... Paris, 1706, in-4°, pp. 39. *Août* 1706. Quatrième édition; Paris... 1709, in-4°, pp. 39. — Homélie IX, pour le dixième Dimanche d'après la Pentecôte, sur le Pharisien et le Publicain... Paris... 1706, in-4°, pp. 42. *Septembre* 1706. Quatrième édition; Paris, 1709, in-4°, pp. 42. — Homélie X, pour le vingt-unième Dimanche d'après la Pentecôte, sur le Créancier inhumain... Paris... 1706, in-4°, pp. 39. *Octobre* 1706. Quatrième édition; Paris... 1709, in-4°, pp. 39. — Homélie XI, pour le quatrième Dimanche après l'Épiphanie, sur l'Orage appaisé... Paris, 1706, in-4°, pp. 45. *Novembre* 1706. Quatrième édition; Paris... 1709, pp. 45. — Homélie XII, pour le Dimanche de la Sexagésime, sur le laboureur qui sème... Paris... 1706, in-4°, pp. 49. *Décembre* 1706. Quatrième édition; Paris... 1709, in-4°, pp. 49. — Homélie XIII, pour le Dimanche de la Quinquagésime, sur la voie large et la voie étroite... Paris... 1707, in-4°, pp. 52. *Janvier* 1707. Troisième édition; Paris, 1710, in-4°, pp. 51. — Homélie XIV, sur la Passion de Jésus-Christ Notre-Seigneur... Paris... 1707, in-4°, pp. 63. *Février* 1707. Troisième édition; Paris, 1709, in-4°, pp. 63. — Homélie XV, pour le second Dimanche d'après Pâques, sur le Bon Pasteur... Paris... 1707, in-4°, pp. 37. *Mars* 1707. Seconde édition; Paris, 1710, in-4°, pp. 46. — Homélie XVI, pour le troisième Dimanche d'après Pâques, sur le juste affligé... Paris... 1707, in-4°, pp. 43. *Avril* 1707. Seconde édition augmentée; Paris, 1712, in-4°, pp. 45. — Homélie XVII, pour le septième Dimanche d'après la Pentecôte, sur les Faux Prophètes... Paris... 1707, in-4°, pp. 40. *Mai* 1707. — Homélie XVIII, pour le quinzième Dimanche d'après la Pentecôte, sur la veuve de Naïm... Paris... 1707, in-4°, pp. 39. *Juin* 1707. — Homélie XIX, pour le vingt-troisième Dimanche d'après la Pentecôte, sur l'Hémorrhoïsse... Paris... 1707, in-4°, pp. 42. *Juillet* 1707. — Homélie XX, pour le treizième Dimanche d'après la Pentecôte, sur les dix lépreux... Paris... 1707, in-4°, pp. 54. *Août* 1707. — Homélie XXI, pour le vingt-quatrième Dimanche d'après la Pentecôte, sur le Jugement dernier... Paris .. 1707, in-4°, pp. 44. *Septembre*

1707. — Homélie XXII, pour le premier jour de l'an... Paris... 1707, in-4°, pp 44. — Homélie XXIII, pour le Dimanche de la Septuagésime, sur le péché d'Adam... Paris... 1708, in-4°, pp. 65. — Homélie XXIV, pour le jeudi de la seconde semaine de Carême, sur le mauvais Riche... Paris... 1708, in-4°, pp. 52. — Homélie XXV, pour le troisième Dimanche après la Pentecôte, sur la Brebis égarée... Paris... 1708, in-4°, pp. 47. — Homélie XXVI, pour le troisième Dimanche après l'Épiphanie, sur le lépreux et le paralytique... Paris... 1708, in-4°, pp. 50. — Homélie XXVII, pour le Dimanche de la Sexagésime, sur le Déluge... Paris... 1708, in-4°, pp. 47. — Homélie XXVIII, pour le Dimanche dans l'Octave du Saint-Sacrement, sur la vieillesse... Paris... 1708, in-4°, pp. 56. — Homélie XXIX, pour le vingt-deuxième Dimanche d'après la Pentecôte, sur les Consultations humaines... Paris... 1709, in-4°, pp. 50. — Homélie XXX, sur la patience de Job... Paris... 1709, in-4°, pp. 65. — Homélie XXXI, pour le Dimanche de la Sexagésime, sur le juste Abel... Paris... 1709, in-4°, pp. 50. — Homélie XXXII, pour le quatrième Dimanche de Carême, sur la Samaritaine... Paris... 1709, in-4°, pp. 63. *Août* 1709. — Homélie XXXIII, pour le second Dimanche de Carême, sur la Cananée... Paris... 1709, in-4°, pp. 52. *Novembre* 1709. — Homélie XXXIV, pour le dix-huitième Dimanche d'après la Pentecôte, sur la Magdeleine... Paris... 1710, in-4°, pp. 70. — Homélie XXXV, pour le second Dimanche de Carême, sur l'Enfant prodigue... Paris... 1710, in-4°, pp. 66. *Juillet* 1710. — Homélie XXXVI, pour le cinquième Dimanche d'après l'Épiphanie, sur le bon grain et la zizanie... Paris... 1710, in-4°, pp. 55. *Fin de la première partie de l'Homélie sur le bon grain et la zizanie. Le 15 novembre* 1710. — Homélie XXXVII, pour le cinquième Dimanche d'après l'Épiphanie, sur le bon grain et la zizanie, ou seconde partie de l'Homélie XXXVI... Paris... 1711, in-4°, pp. 59. *4 avril* 1711. — Homélie XXXVIII, pour le cinquième Dimanche d'après l'Épiphanie, ou troisième homélie sur le bon grain et la zizanie... Paris... 1711, in-4°, pp. 54. — Homélie XXXIX, pour le sixième Dimanche d'après l'Épi-

phanie, sur le grain de senevé et le levain... Paris... 1711, in-4°, pp. 58. *Le 24 décembre* 1711. — Homélie XL, pour le premier Dimanche de Carême, sur la Tentation... Paris... 1712, in-4°, pp. 64. *Juin* 1712. — Homélie XLI, sur la parabole des dix Vierges... Paris... 1712, in-4°, pp. 64. *Août* 1712. — Homélie XLII, pour le vendredy des Quatre-Temps de Carême, sur la Piscine probatique... Paris... 1713, in-4°, pp. 56. *19 janvier* 1713. — Homélie XLIII, sur la Résurrection du Lazare... Paris... 1713, in-4°, pp. 66.

Homélies pour les Dimanches de l'année, par M. J. T. De La Chétardie, Curé de Saint-Sulpice; Avignon, Fr. Seguin aîné, 1848, 3 in-8°, pp. 476, 479, 477. — Homélies... Paris, Louis Vivès, 1854, 3 in-8°, pp. 466, 461, 456.

Toutes ces homélies ayant paru d'abord successivement par cahiers séparés, on conçoit qu'elles puissent se relier en plus ou moins de volumes, et que les recueils en soient p us ou moins complets. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale ne renferme que 34 homélies en 3 vol. in-4°; celui de la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice en a 41, aussi en 3 vol. in-4°; celui de la Bibliothèque Mazarine en a 42 en 4 vol. in-4°. Le chiffre total des homélies françaises est d'ailleurs inférieur à celui des homélies latines, qui est de 75. Il est également à remarquer que plusieurs des homélies françaises ne se trouvent point dans l'édition latine, et que la plupart de celles qui s'y trouvent ont été notablement modifiées dans l'édition française, tant pour le plan que pour les développements; en sorte que si l'on veut avoir le recueil complet des Homélies de M. de La Chetardye, il faut réunir les deux éditions. Au reste, voici la liste des homélies *françaises* qui ne se trouvent pas dans l'édition latine : — Sur la Passion; — Sur le Déluge; — Sur la patience de Job; — Sur la Samaritaine; — Sur la Cananée; — Sur la Madelaine; — Sur l'Enfant prodigue; — Sur la Tentation; — Sur la parabole des dix Vierges; — Sur la Piscine probatique; — Sur la Résurrection du Lazare.

9. — *Retraite pour les Ordinans,* ou Traité des dispositions qu'on doit apporter aux Ordres; par M. le Curé de

S. Sulpice de Paris; A Paris, chez Raymond Mazières, libraire, rue Saint Jacques, proche la rue de la Parcheminerie, à la Providence; 1709, 2 in-12, pp. 432, 344 sans les tables. Le privilège est daté du 3 mars 1708 et accordé pour huit ans. — *Avertissement :* « L'auteur de ces entretiens, employé pendant plusieurs années dans des séminaires à l'instruction de ceux qui se présentent à l'ordination, les avait composés sans dessein de les mettre au jour; mais quelques personnes de piété jugeant qu'ils pourraient être utiles, lui ont persuadé de les laisser imprimer. Il en a d'autres sur divers sujets semblables, qu'il n'ose ajouter à ceux-ci jusqu'à ce qu'il ait vu si son travail sera goûté et approuvé de ceux qui, étant dans l'exercice actuel de ces mêmes fonctions, peuvent ordinairement mieux en juger que tous autres. »

Entretiens ecclésiastiques, tirés de l'Écriture-Sainte, du Pontifical et des Saints Pères, par M. le Curé de S. Sulpice de Paris; A Paris, chez Raymond Mazières, libraire... 1711, in-12 : tome troisième, pp. 398; tome quatrième, pp. 335. Le docteur G. Bourret, approuvant les deux ouvrages le 9 février 1708, déclare avoir « trouvé dans tous les deux la véritable et la pure doctrine de l'antiquité ».

« Le seul nom de l'auteur, disaient les *Mémoires de Trévoux* parlant de la *Retraite,* suffit pour donner une juste idée de cet ouvrage. Où trouver un plus excellent maître de la perfection ecclésiastique? Tout ce qu'une étude continuelle des Saints Livres, des écrits des Pères, et des règles de la discipline, tout ce qu'une longue expérience ont appris à M. le Curé de Saint-Sulpice sur un sujet si important, est renfermé dans ces deux volumes. Ce sont les leçons et les pratiques qu'il a lui-même employées avec tant de succès, et qui ont formé tant de saints ministres de l'Autel, des Prélats, des Pasteurs irrépréhensibles » (*Mém. de Trévoux,* octobre 1709, p. 1774, 1775). Trois ans après, annonçant les *Entretiens*, les *Mémoires* répétaient encore : « Le nom de l'auteur suffit pour donner une idée avantageuse du livre. Si la capacité, la vertu, une longue pratique, sont nécessaires pour bien instruire ceux qui se destinent au sacerdoce, qui

peut mieux les instruire que M. le Curé de Saint-Sulpice? » (Septembre 1712, p. 1650).

De son côté, le *Journal des Savants* avait dit en 1709 : « On ne doit pas s'attendre à trouver ici de ces pensées ingénieuses, de ces tours heureux et de ces expressions choisies qui, amusant agréablement l'esprit des lecteurs, ne laissent dans le cœur qu'une sécheresse affreuse, ou en réveillent l'orgueil et la vanité; mais en récompense, ces entretiens sont remplis de l'onction du S. Esprit, et de cet esprit de charité qui forme les saints prêtres... Toutes ces instructions sont traitées d'une manière solide » (*Journal des Savants*, année 1709, édit. in-4°, p. 733-735).

Cet ouvrage, en effet, très remarquable par le fond de la doctrine, ne doit pas, selon M. Gosselin, être considéré comme une suite de discours étudiés. L'auteur, uniquement attaché au fond des choses, ne songe nullement à châtier son style, ni à prendre les formes agréables de l'éloquence. Outre que ses grandes occupations ne lui en laissaient pas le loisir, il n'avait d'autre but, en écrivant ces entretiens, que de se tracer à lui-même le plan de ses discours, avec les principaux développemens de chaque partie. La grande facilité qu'il avait acquise par une longue habitude lui permettait de parler avec intérêt et avec onction sur les sujets qu'il avait ainsi préparés. Mais quelque peu de soin qu'il ait pris de mettre la dernière main à ces Entretiens, on peut les regarder comme un des plus précieux recueils d'instructions à conseiller aux ecclésiastiques sur l'excellence et la perfection de leur état. De là, l'édition suivante.

Retraite pour les ordinands, par M. De La Chétardie, Curé de S.-Sulpice; Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1834, 2 in-12 (t. I et II), pp. 264, 256. — *Retraite pour les ordinands,* par M. De La Chétardie, Curé de S. Sulpice. *Entretiens ecclésiastiques,* tirés de l'Écriture-Sainte, du Pontifical, et des Saints Pères; Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 1834, 2 in-12, tome troisième, pp. 268; tome quatrième, pp. 224. A la suite : « Abrégé du catéchisme de la Tonsure, à l'usage des jeunes ecclésiastiques », pp. 28.

10. — Dans la *Correspondance de Fénelon,* archevêque de Cambrai, il y a trois *Lettres de M. de La Chétardye, Curé de Saint-Sulpice,* à M. Tronson, se rapportant toutes à l'affaire du Quiétisme (*Correspondance de Fénelon;* Paris, 1828, t. VII, p. 255, 353-356, 356-357), ainsi que le récit de la *Conférence de Mgr l'archevêque de Paris avec Mme Guyon* sur la lettre du P. Lacombe (Ibid., t. IX, p. 79-83). « Cette » dernière « lettre, dit l'éditeur de la *Correspondance,* fut rédigée par M. de La Chétardye, Curé de Saint-Sulpice, qui accompagnoit le prélat dans cette conférence ».

Œuvres complètes de M. de La Chétardie, Curé de Saint-Sulpice, réunies pour la première fois en collection, et classées selon l'ordre logique, publiées par M. l'abbé Migne, éditeur de la Bibliothèque universelle du Clergé; Paris, 1857, 2 vol. gr. in-8°. Voici le détail de cette édition. — *Tome* I : Catéchisme de Bourges, col. 9-588. Supplément au catéchisme de Bourges, col. 587-666. L'Apocalypse expliquée par l'Histoire ecclésiastique, col. 665-1046. Retraite pour les Ordinands, col. 1047-1620. Abrégé du catéchisme de la Tonsure, col. 1619-1636. — *Tome* II : Homélies, col. 9-1082. Homiliæ in Evangelia, col. 1081-1836. Le *Nouveau Testament* du P. Quesnel dénoncé à l'Académie française (année 1713), col. 1835-1884. Pour des raisons qu'il expose dans un avis placé en tête du tome II, l'éditeur n'a pas reproduit les *Compendia tractatuum moralium,* non plus que certains ouvrages faussement attribués à M. de La Chetardye.

Ouvrages attribués à M. de La Chetardye.

1° *Traité de la Correction fraternelle;* Paris, Jean Couterot, 1676, in-12, pp. 456. — Pour attribuer cet ouvrage à M. de La Chetardye, Barbier (*Dict. des ouvrages anonymes,* n° 17977) et Quérard (*France littéraire,* art. *Lachétardie*) se fondent uniquement sur la *Table du Journal des Savants* (art. *Chétardie*) publiée en 1752 par l'abbé de Claustre. Mais cet auteur ne donne aucune preuve de son assertion : il se contente de renvoyer au compte rendu de l'ouvrage dans le *Journal des Savants* de l'année 1676, où le rédacteur ne désigne aucunement l'auteur du livre dont il est ici question.

Nous inclinons à penser que l'abbé de Claustre aura confondu le *Traité de la Correction fraternelle,* publié en 1676, avec l'*Homélie* sur le même sujet publiée par M. de La Chetardye en 1706.

2° *Méditations sur les mystères de la foi, et sur les Épîtres et Évangiles...* par un Solitaire de Sept-Fonts; Paris, vᵉ Mazières, 1708 (1718, 1773), 4 vol. in-12 : — rééditées en 1853 par le chanoine L. Berthon, à Poitiers, chez Oudin, 2 vol. in-12. D'après Barbier et Quérard, qui n'allèguent aucune raison, cet ouvrage devrait encore être inscrit au compte de M. de La Chetardye. Selon le P. Ingold, qui fournit ses preuves, « ce *Solitaire de Sept-Fonts,* quel qu'il soit, n'est qu'un vulgaire et peu honnête plagiaire : le véritable auteur de ces *Méditations* n'est autre que le P. Bourgoing, troisième supérieur général de l'Oratoire. Son ouvrage intitulé : *Vérités et excellences de J. C. N. S. recueillies de ses mystères, cachées en ses états et ses grandeurs...,* et qui est incontestablement le plus remarquable et le plus complet qu'ait produit en ce genre la littérature française, avait eu, s'il faut en croire Cloyseault, 28 ou 29 éditions du vivant même de l'auteur. Le style un peu suranné de ces Méditations fut sans doute la cause de l'arrêt de ce furieux débit à la fin du xviiᵉ siècle. C'est alors que ce prétendu *Solitaire de Sept-Fonts* en fit paraître, en 4 volumes, une édition abrégée et retouchée pour le style. L'entreprise ne mériterait que des éloges, si l'éditeur avait fait mention de celui qui lui fournissait la matière de son ouvrage » (*Quel est l'auteur des* « Méditations sur les Mystères de la Foi, par un Solitaire de Septs-Fonts? »; Paris, Téqui, 1891, in-8° de 5 pages).

3° *Le* Nouveau Testament *du P. Quesnel dénoncé à l'Académie française;* sans nom de ville ni de libraire, 1713, in-12, pp. 112 sans l'*Avertissement.* Cet ouvrage est encore attribué à M. de La Chetardye par Barbier et Quérard. Peut-être est-ce sur la foi d'une note manuscrite qui se lit au frontispice du livre dans un exemplaire conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (*Recueil de pièces sur le Jansénisme,* D. $\frac{3884}{276}$);

mais nous ne savons pas quel est l'auteur de cette note, ni par conséquent le degré de confiance qu'elle mérite. « Il nous paraît assez peu vraisemblable, dit M. Gosselin, que cet ouvrage ait M. de La Chetardye pour auteur. Son âge et ses infirmités, ainsi que ses nombreuses occupations à l'époque où parut cet opuscule, ne permettent guères de supposer qu'il ait eu alors l'idée de composer un ouvrage de cette nature. De plus, l'*Avertissement* dit que l'ouvrage a été d'abord imprimé en Hollande, où l'auteur suppose qu'il l'a composé; or, il est difficile de croire que M. de La Chetardye, s'il avait composé cet ouvrage, ne l'eût pas fait imprimer à Paris, où l'on imprimait alors journellement une foule d'ouvrages de ce genre sous le voile de l'anonyme. Enfin, une critique si sévère des *Réflexions* du P. Quesnel sous le rapport littéraire ne peut guères s'attribuer à un auteur dont les compositions, quelque solides qu'elles soient, sont généralement peu soignées sous le rapport de l'élocution et du style ». Quel qu'il soit, d'ailleurs, le spirituel critique prouve fort bien que le livre du P. Quesnel, regardé par ses disciples et par la multitude comme « un ouvrage incomparable », tend, notamment dans les parties qu'on a droit de supposer travaillées avec plus de soin, « à établir le faux dans les pensées, la barbarie dans l'élocution, la négligence, l'obscurité, le galimatias dans le style; en un mot, est un ouvrage capable de corrompre le goût de la composition française ».

4° Le P. Richard (*Dictionnaire des sciences ecclésiastiques,* v° *Chetardie*) attribue à M. de *La Chetardye* un ouvrage intitulé, « Preuves sommaires de la croyance de l'Église, etc. », sur lequel il ne donne pas d'autres détails. — D'après Quérard (*Supercheries littéraires dévoilées,* t. III), le curé de Saint-Sulpice serait aussi auteur des « Sentiments d'un chrétien, par un solitaire de Sept-Fonts; Paris, Humblot, 1773, in-12 » : assertion entièrement gratuite. — Enfin, on a demandé (*Tables des Mémoires de Trévoux,* par le P. Sommervogel, n. 977) si M. de La Chétardie n'aurait pas composé *L'Horloge de la Passion de Jésus-Christ,* avec des figures,

par un solitaire de Sept-Fonts, Paris, 1709, in-12; et il faut répondre négativement.

A. — La Bibliothèque Mazarine possède sous le n° 1242 de ses manuscrits un in-8° où l'on voit encore le chiffre imprimé, *Bibliotheca Seminarii S. Sulpitii*, et écrits à la main les mots, *Ex bibl. Communitatis S. Sulpitii*. Au bas de la Table, on lit la signature suivante : « Jo. de La Chetardye, pbre au séminaire de Limoges; l'an 1660, mense junio sabbato Ordinationis. De La Chetardye ». Le volume n'a pas de titre général, quoique le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine* (t. II, p. 44, n° 1242) l'ait intitulé : « Entretiens sur toutes les actions de la journée qu'on pratique dans les séminaires de Saint-Sulpice ». C'est un recueil en latin de plans détaillés d'entretiens sur les exercices qui sont pratiqués dans les grands séminaires. Ils sont rangés sous divers chefs dont voici les titres tels qu'ils sont couchés en français : — 1. L'entrée du séminaire; 2. La Retraite; 3. Du Directeur; 4. Fidélité au règlement; 5. La Pureté d'intention; 6. Le Lever; 7. L'Oraison; 8. Les Cérémonies de la messe expliquées par rapport à la Passion de Notre-Seigneur; 9. La Communion; 10. L'Assistance au chœur; 11. L'Étude; 12. L'Examen; 13. Le Repas; 14. La Récréation; 15. L'Écriture-Sainte; 16. Les Cérémonies de l'Église; 17. Les Visites; 18. La Lecture spirituelle; 19. La Confession; 20. Le Chapelet; 21. Le Bréviaire; 22. Les Conférences spirituelles; 23. Le Coucher; 24. La sortie du séminaire; 25. La retraite annuelle; 26. L'Usage qu'on doit faire de ces entretiens. Quand on compare attentivement l'écriture du manuscrit avec celle de la signature et des lignes citées plus haut, on reste convaincu que toutes deux sont de la même main. Resterait à savoir si M. de La Chetardye, né le 23 novembre 1636, entré au séminaire le 24 décembre 1657, était prêtre au mois de juin 1660; et même alors, il faudrait encore décider s'il a été auteur ou copiste.

B. — Le n° 2051 des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal contient : — P. 137, Lettre (autographe) de M. le Curé de Saint-Sulpice à l'évêque de Gap (François Berger de Malis-

soles), 7 octobre 1711 (au sujet du mémoire adressé au Roi par le Dauphin touchant le livre des *Réflexions morales* du P. Quesnel); — P. 194 : Copie de la lettre de M. l'évêque de Gap à M. le Curé de Saint-Sulpice, 22 novembre 1711; Réponse à la précédente; — P. 232 : Copie d'une lettre écrite par M. de La Chetardye, Curé de Saint-Sulpice, à M. l'archevêque d'Embrun (Charles Brulart de Genlis), 1er septembre 1711; — P. 242 : Original de la lettre précédente; — P. 456 : Lettre (autographe) du Curé de Saint-Sulpice à l'évêque de Gap; Paris, 1er août. — *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal,* t. II, p. 385, 386 : « Recueil de pièces, formé par François Berger de Malissoles, évêque de Gap ». Voir aussi plus loin notre article Cousturier.

C. — Deux billets autographes, adressés tous deux à M. de Harlay, Conseiller d'État, le 10 juin 1710, et placés au bas d'une Requête et d'un Mémoire devant lui être présentés par les Frères lays Récollets de la province de Paris, pour recommander le bon droit de ces religieux. *Bibliothèque Nationale,* Fonds Français, n. 15775; *Récollets,* Affaires, Mémoires, in-folio.

33. M. BRENIER

1651-1714

Antoine Brenier naquit à Grenoble le 13 janvier 1651, d'une famille opulente et distinguée dans la magistrature. A quatorze ans, il avait achevé ses cours d'humanités et même de philosophie. Ses parents l'envoyèrent alors étudier le Droit à Valence, et il s'y fit recevoir avocat en 1668. Mais se sentant fortement attiré vers l'état ecclésiastique, il entra l'année suivante au séminaire de St-Sulpice, où il suivit d'abord les cours de théologie en Sorbonne, puis un second cours de philosophie, selon l'usage qui s'observait dès lors assez communément dans cette maison. Lorsqu'il les eut terminés,

il soutint sa thèse de bachelier le 1er octobre 1677, et ses thèses de licence pendant les années 1682 et 1683. Il ne paraît pas qu'il ait pris le bonnet de docteur. Après avoir différé jusqu'à l'année 1679 la réception des Ordres sacrés, il différa encore de recevoir le sacerdoce jusqu'au mois de septembre 1687 : ce qui, néanmoins, ne l'empêcha pas d'être admis définitivement dans la Compagnie dès le 20 décembre 1686. Il s'employa surtout à l'établissement du Petit Séminaire de St-Sulpice, dont il jeta les premiers fondements en 1684, et dont il fut le premier supérieur. Trois ans après, en 1687, M. Tronson le chargea encore de séparer du Petit Séminaire les Philosophes qu'on y avait admis jusqu'alors, pour en former une Communauté distincte, laquelle fut appelée la *Communauté des Philosophes*. M. Brenier remplit également les fonctions de supérieur en diverses autres maisons de la Compagnie, à Paris, à Issy, à Angers, et fut aussi plusieurs fois chargé de faire la visite générale des séminaires. Il mourut saintement le 25 août 1714. Après sa mort, quelques ecclésiastiques du séminaire qui l'avaient plus particulièrement connu composèrent, sur la demande de M. Leschassier, des mémoires sur la vie et les vertus de M. Brenier, que l'on conserve au séminaire de St-Sulpice. M. Gosselin s'en est servi pour écrire sa longue et édifiante notice sur M. Brenier, laquelle a été imprimée en 1869 dans la *Semaine religieuse du diocèse de Grenoble* (numéros des 28 août, 4, 11, 18 et 25 septembre).

1. — *Abrégé du Règlement de la Communauté de MM. les Gentilshommes, établie en 1676 par M. Brenier, Directeur au Séminaire de Saint-Sulpice; copié sur l'original manuscrit.* Dans les *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, t. II, 2e partie, Pièces justificatives, p. 356-358. Le but de cette Communauté était de servir de retraite à des gentilshommes et à d'anciens militaires, qui désiraient travailler sérieusement à leur salut. Ils s'employaient aussi aux œuvres de charité dans la paroisse sous la direction de M. Brenier et des ecclésiastiques du séminaire. Le règlement que leur donna M. Brenier renferme

tous les exercices ordinaires aux personnes du monde qui font profession de piété.

A. — *L'Esclavage du Très Saint Enfant Jésus vivant en Marie et soumis à Marie* (Manuscrits du Séminaire de S[t]-Sulpice). M. Brenier expose dans un grand détail les pratiques de la dévotion dont il s'agit : elles n'ont pas seulement pour objet d'honorer la Sainte-Enfance de Notre-Seigneur, mais encore d'inspirer le désir d'une haute perfection à tous les membres de l'*Association du saint Esclavage de Jésus vivant en Marie et soumis à Marie*. Cette association avait commencé le 1[er] janvier 1710 dans la chapelle de Lorette, à Issy, et ne comprenait naturellement que fort peu de personnes en dehors des *Solitaires*.

B. — Dans les Vies *manuscrites* de Grandet, on trouve à la suite de sa notice sur M. Bauyn une lettre sur la mort de celui-ci écrite à Grandet lui-même, et qui ne figure pas dans la notice imprimée (Cfr. Grandet, *Les saints Prêtres français du XVII[e] siècle;* Angers et Paris, 1897, deuxième série; M. Jacques Baüin, p. 383-399). Cette lettre paraît avoir été écrite par M. Brenier, qui, après avoir été remplacé par M. Bauyn dans la conduite du Petit Séminaire de Saint-Sulpice qu'il avait fondé, en redevint supérieur après la mort de ce dernier.

34. M. MARLOT

1652-1720

Rigobert Marlot, né en 1652 dans le diocèse de Reims, fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, où il arriva le 15 mars 1673, étant encore simple clerc. Après avoir suivi avec succès le cours de *licence,* où il obtint le 16[e] rang, il prit le bonnet de docteur en Sorbonne : c'est là, comme on le verra tout à l'heure, un fait certain, quoique les catalogues imprimés ne contiennent pas son nom. L'évêque de Limoges, qui l'avait connu et avait pu l'apprécier

à Saint-Sulpice, le demanda pour son séminaire. « Il nous aurait été ici d'une grande utilité pour nos licenciés, répondit M. Tronson, car je crois qu'il y en a point eu de plus capable dans sa *licence ;* mais puisque c'est un sujet qui vous agrée, cela suffit ». M. Marlot fut chargé d'enseigner la scolastique, et il composa des traités pour un cours de trois ans. Il réussit assez bien pour que ses traités aient été enseignés après lui à Limoges, et même en d'autres séminaires de la Compagnie. « Ses écrits sont parfaitement composés, disaient les visiteurs, et on est fort content de sa netteté et de sa manière d'enseigner. » M. Marlot resta professeur de théologie dogmatique jusqu'en 1699.

A cette époque, M. Michel Bourdon, grand vicaire du diocèse de Limoges, ayant demandé à être remplacé, ou au moins soulagé dans une charge que ses infirmités ne lui permettaient plus de remplir, M. de Canisy, qui, depuis trois ans, gouvernait le diocèse de Limoges, jeta les yeux sur M. Marlot, le plus capable, selon lui, d'être vicaire général. Celui-ci accepta l'offre du prélat, malgré les répugnances qu'y opposait son humilité, et pour obéir à l'ordre que lui en fit M. Tronson. M. Marlot se livra à ses nouvelles fonctions avec son activité et son zèle ordinaires, mais sans cesser de résider et de travailler au séminaire. Le successeur de M. de Canisy sur le siège épiscopal de Limoges n'eut pas pour M. Marlot la même estime et ne lui témoigna pas la même confiance. Non seulement il ne le continua pas dans les fonctions de grand vicaire, mais il conçut contre lui une telle aversion, que M. Leschassier crut devoir retirer M. Marlot du séminaire de Limoges. C'est ce qu'il annonçait, le 17 novembre 1707, à Madame de Maintenon, qui avait eu la bonté de s'intéresser en faveur de Saint-Sulpice, mis en cause par le prélat dans un mémoire qu'il envoya à la Cour. « Jusqu'à présent, disait M. Leschassier, Mgr ne nous a rien demandé à quoi nous n'ayons consenti. J'ai même été au-devant de ce que j'ai cru pouvoir lui faire plaisir ; et ayant appris qu'un *docteur de Sorbonne* qui travaillait depuis 23 ans dans son séminaire, et que M. de Canisy, son prédécesseur,

avait jugé fort utile à son diocèse, ne lui était pas agréable, je l'ai prié d'en sortir. »

M. Marlot fut envoyé avec la qualité de premier directeur au séminaire d'Angers (2 novembre 1707). L'évêque, M. Poncet, apprécia les bonnes qualités de M. Marlot, et quand M. Le Vayer quitta son séminaire, aux vacances de 1708, il l'agréa sans peine pour supérieur. En 1712, M. Marlot donna sa démission : il demeura cependant à Angers, et y vécut encore huit ans comme simple directeur. Ses dernières années ne furent qu'une suite d'infirmités et de maladies. Il mourut le 28 avril 1720, dans la 68e année de son âge.

V. M. Gamon, Notice manuscrite sur M. Marlot. — M. Letourneau, *Histoire du séminaire d'Angers depuis son union avec Saint-Sulpice en* 1695 *jusqu'à nos jours;* Angers, 1895, in-8°, p. 73-75.

35. M. CAVELIER DE LA SALLE

† 1720 (?)

Jean Cavelier de La Salle, né à Rouen d'une famille ancienne, entra le 15 février 1659 au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Après avoir reçu la prêtrise et le bonnet de docteur en théologie, il s'offrit à M. de Bretonvilliers pour aller travailler au Canada. Il y passa environ dix ans, puis il revint en France, prit à Rouen quelque temps de repos, et ensuite, sur l'invitation que lui en fit M. Tronson, se rendit au séminaire de Viviers pour en être directeur. Il y arriva au commencement de l'année 1682. En 1684, il s'embarqua, à La Rochelle, avec son frère Robert Cavelier, sieur de La Salle, voyageur célèbre, qui entreprenait, au nom du roi de France, une nouvelle expédition en vue de découvrir l'embouchure du Mississipi. Ils avaient avec eux deux ecclésiastiques qui étaient leurs neveux. L'intention de M. Cavelier était de fonder en Louisiane une colonie chrétienne sur le modèle de celle de Montréal : il avait pour cela tous les pouvoirs nécessaires. Malheureusement, dans le cours de ce

voyage, Robert de La Salle fut assassiné par un de ses compagnons. L'abbé Jean rassembla autour de lui ceux des compagnons du grand voyageur qui n'étaient pas entrés dans la conspiration, et s'en revint au Canada à travers mille dangers, traversant toute l'Amérique septentrionale, du golfe du Mexique au Saint-Laurent.

A Montréal, M. Cavelier se retira d'abord au séminaire, et s'occupa de liquider la succession de son frère, affaire très compliquée, et dans laquelle se trouvaient engagés de nombreux intérêts. Gouverneurs, officiers, soldats, interprètes, voyageurs, ouvriers que Robert avait employés dans ses nombreuses expéditions sur le lac Ontario, sur le lac Érié, dans l'Ohio, chez les Illinois et sur le Mississipi, tous avaient quelque droit à faire valoir : les procès succédaient aux procès : les débiteurs menaçaient de rendre le séminaire de Villemarie responsable de toutes les dettes contractées par le célèbre voyageur. Craignant donc de compromettre la maison, M. Cavelier alla habiter ailleurs, et parvint à terminer honorablement l'affaire que son frère lui avait laissée sur les bras en mourant. Il passa de nouveau en France vers la fin de 1688, et se retira auprès d'une de ses nièces, dans sa ville natale, où il mourut après 1720.

1. — *Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier,* sieur de La Salle, pour découvrir dans le golfe du Mexique l'embouchure du fleuve de Missisipy ; par son frère M. Cavelier, Prêtre de Saint-Sulpice, l'un des compagnons de ce voyage; A Manate, de la presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, 1858, pet. in-8°, pp. IV-54. A la fin : « Achevé d'imprimer par J. Munsell, à Albany, ce 15 juin 1858 ». Ce voyage dura de juillet 1684 à février 1687.

36. M. RIGOLEY

1640-1721

François Rigoley, né à Auxonne le 4 octobre 1640, fit ses premières études à Dijon, entra le 17 octobre 1661 au séminaire de St-Sulpice, fut reçu Docteur de Sorbonne le 13 oc-

tobre 1672, et envoyé au séminaire de St-Irénée, à Lyon, au mois de juillet 1674. Rappelé à Paris pour raison de santé aux vacances de 1679, il fut, l'année suivante, accordé à Mgr de Roquette, évêque d'Autun, pour gouverner son séminaire, lequel venait d'être uni à celui de St-Sulpice. Mais l'évêque avait un neveu qui s'était fait dans le diocèse l'apôtre de la morale sévère : M. Rigoley ne partageant pas cette manière de voir fut sacrifié par le prélat, et on l'envoya comme supérieur à Clermont en 1690. Sa santé ne lui permit pas d'y rester plus d'une année. Il retourna donc à Paris, et il y demeura cinq ans (1691-1696). Au mois de mai 1696, il succéda à M. Maillard, supérieur du séminaire de Lyon. M. Rigoley finit ses jours dans cette maison, et rendit son âme à Dieu le 11 février de l'année 1721, la 81e de son âge. Cf. *Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée,* 2e fascicule, Lyon, 1882, pp. 115-125.

Pendant qu'il était supérieur du séminaire d'Autun, M. Rigoley trouva le temps de faire des rubriques une étude approfondie. Ayant soumis son travail à M. Longueil, maître de cérémonies à St-Sulpice, M. Tronson écrivit à M. Rigoley le 7 juillet 1690 : « Je vous renvoie votre cahier de rubriques avec les notes de M. Longueil. Il a été surpris de vous voir devenu rubricaire : jamais il ne se serait persuadé que vous auriez pu devenir assez habile pour faire un tel ouvrage. Quand vous n'aurez besoin que de son attestation pour passer maître, il ne vous la refusera pas. »

A. — *Journée chrétienne,* précédée et suivie de quelques méditations. Ce manuscrit, conservé au cabinet des manuscrits du séminaire de St-Sulpice (n. 58), paraît être de la main de M. Rigoley.

37. M. AZÉGAT
† 1722

Honoré Azégat ou d'Azégat, clerc du diocèse et de la ville d'Arles, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 27 novembre 1667, reçut l'ordination de prêtrise le 21 mars 1676, et le

bonnet de docteur le 19 octobre 1680. Vers le même temps, il accepta une cure dont il ne tarda pas beaucoup à se décharger. Sur la fin de 1682, ou au commencement de 1683, il se rendit au séminaire de Viviers pour y enseigner la morale. Après la mort de M. Couderc, arrivée en 1686, M. Azégat s'occupa de faire faire le portrait du défunt, et il composa l'inscription qui se lit au bas. Malgré ses infirmités, il demeura dans le séminaire de Viviers jusqu'en 1712. Il se retira alors dans sa famille, à Arles, et il y mourut au mois de novembre 1722.

Comme professeur de morale, M. Azégat, en 1687, expliquait chaque matin la Somme des Cas de conscience du cardinal Tolet, de la Compagnie de Jésus. M. de La Barmondière, visitant le séminaire de Viviers en mai 1691, conseilla à M. Azégat de dicter des cahiers pour la théologie morale comme on le faisait pour la théologie scolastique. Mais ce projet n'eut pas alors d'exécution, peut-être parce qu'il ne fut pas goûté à Paris. En effet, quelques mois seulement après cette visite, M. Tronson écrivait à M. Azégat : « Vous ferez bien de vous contenter, pour vos conférences de morale, d'expliquer Bonal, sans vous fatiguer à composer des écrits ». Plus tard, au moins pendant quelques années à partir de 1720, le séminaire de Viviers revint aux idées de M. de La Barmondière; car la bibliothèque municipale d'Avignon possède un cours de théologie *morale* dicté dans ce séminaire, et que le *Catalogue des manuscrits d'Avignon* (Paris, 1894, t. I, p. 296, n. 487) décrit en ces termes : « *Summa theologiæ moralis, dictata in Seminario Vivariensi DD. Presbyterorum Sancti Sulpitii ;* 1722. Ce cours de théologie, ajoute le *Catalogue,* a été professé pendant les années 1720, 1721 et 1722 ». Un peu plus loin (p. 298, n. 498), le même *Catalogue* indique comme conservé dans la même bibliothèque le cours de dogme, ou de théologie scolastique, qui s'enseignait parallèlement dans le même séminaire : « *Summa Theologiæ Scolasticæ, dictata in Seminario Vivariensi DD. Presbyterorum S. Sulpitii, ab anno* 1715 *usque ad annum* 1722 ; 1722 ».

L'ouvrage désigné par M. Tronson sous le nom de *Bonal* est *Le Cours de la Théologie morale, dans lequel les cas de conscience sont amplement enseignez, et la pratique nécessaire aux pasteurs et à toutes sortes de personnes, tant ecclésiastiques que laïques;* revu, corrigé et augmenté du *Pénitent catéchisé,* et d'une table des principales matières; composé par M. Raymond Bonal, prestre, Docteur en Théologie; Huitième édition; Toulouse, 1685, 2 vol. in-12, pp. 666, 592, sans les liminaires et les tables. La *septième* édition avait paru en 1677, et la première en 1667. (Sur M. Bonal et sa Congrégation, voir une longue note de M. Faillon, *Vie de M. Olier;* 4e édition, t. III, p. 362-364). En 1708, un anonyme publia des *Remarques sur la théologie morale de M. Bonal, qui servent d'additions et d'éclaircissemens aux décisions qu'il a données dans son ouvrage, pour l'instruction des ecclésiastiques,* par V. D. D. C. V. D. T.; Toulouse, 1708, in-12, pp. 548.

Personne, pensons-nous, même sans l'avoir lue, ne croira entachée de rigorisme la *Somme* du cardinal Tolet, de la Compagnie de Jésus; ni même, au moins après l'avoir lu, le *Cours de la théologie morale* de Bonal : l'anonyme cité plus haut lui reproche même de suivre parfois trop les *auteurs modernes,* et de n'être pas assez sévère en matière d'usure, notamment sur la licéité des trois contrats. Voilà pourtant les auteurs que l'on enseignait dans quelques séminaires de la Compagnie, avec l'approbation formelle et positive de M. Tronson (1).

Et voilà aussi, pour le dire en passant, une nouvelle preuve de la *justice* avec laquelle Mgr Fèvre et consorts nous accusent de *rigorisme* et même de *jansénisme en morale.* « Je ne pense pas, dit-il, qu'on puisse contester l'enseignement rigoriste de Saint-Sulpice » (*Doctrines et conduite de Saint-Sulpice; Lettre à M. Icard;* Paris, 1886, in-8°, p. 18). *Ri-*

(1) Nous avons vu ailleurs (art. DOLIER) qu'au séminaire de Clermont, en 1663, on enseignait la théologie d'Abelly, lequel, selon S. Alphonse de Liguori, est « in re morali auctor gravis et *probabilista,* imò classicus ».

goriste! Mais le probabilioriste est traité de rigoriste par l'équi-probabiliste, qui, à son tour, est considéré comme rigoriste par le minu-probabiliste! Et cependant, chacun de ces trois systèmes est libre dans l'École, et aucun particulier n'a droit de le noter d'une censure infamante. Il y a donc rigorisme et rigorisme. C'est là un terme élastique, dont le sens est relatif à un autre terme, comme ceux de *grand* et de *petit*, de *long* et de *court*, de *lourd* et de *léger*. Si donc on veut ne pas accuser en l'air, il faut d'abord déterminer le sens précis du mot *rigorisme*. Demandons-le, non pas à un théologien français, — il serait peut-être gallican ou probabilioriste, — mais à un théologien étranger, que le P. Gury qualifie PROBABILISTA, *vir doctus, in practicis rebus versatus*, et dont l'ouvrage a même été condamné par les Parlements de Paris et de Toulouse. Voici ce qu'a écrit le P. Claude Lacroix, jésuite, né en 1652 dans le Luxembourg et mort en 1714 : — « *Jansenistæ* sunt.... 4. qui in administratione Sacramenti Pœnitentiæ aut directione fidelium utuntur regulis fundatis in aliqua ex quinque propositionibus in Jansenio damnatis; quales sunt : Homo peccat etiam in hoc quod aliter facere non potest; Confitendi sunt actus et motus de se graviter mali, si voluntarii sint, quamvis fiant sinè ulla libertate indifferentiæ... *Rigoristæ* sunt, 1. qui sequuntur doctrinas ab Ecclesia ob nimium rigorem reprobatas, quales sunt multæ Baianæ et pleræque ab Alexandro VIII damnatæ, V. g. hæ : Ignorantia invincibilis juris naturalis non excusat à peccato formali; Non licet sequi opinionem vel inter probabiles probabilissimam; Satisfactio est præmittenda absolutioni; Communicare non debet, qui necdum habet amorem Dei purissimum; Omnis actio humana, quæ non est Dei dilectio, peccatum est. 2. Qui sequuntur doctrinas, quamvis fortè necdum expressè damnatas, attamen indiscretas vel humanæ infirmitati non accommodas, quales sunt : Absolvi non debent qui ordinariè confitentur Religiosis, nisi totius anterioris vitæ confessiones repetant; Quoties quis relabitur, signum est anteà caruisse vero dolore vel proposito, hinc debet priores confessiones repetere; Pœnitentiæ imponendæ

sunt secundùm rigorem antiquorum canonum; Etiam pro occultis peccatis pœnitentiæ publicæ sunt peragendæ; Etiam primà vice confitens mortale ordinariè non est mox absolvendus; Contritio debet esse dolor non tantùm appretiativè, sed intensivè summus; Dispositus non est ad absolutionem, in quo amor Dei castus non prædominatur suprà omnes alios affectus actuales et habituales » (*R. P. Herman. Busembaum, Societatis Jesu, Theologia moralis, nunc pluribus partibus aucta à R. P. Claudio Lacroix, Soc. Jesu;* editio novissima, diligenter recognita et emendata ab uno ejusdem Societatis Jesu Sacerdote Theologo; Coloniæ, 1748, t. II, p. 384, 385; Lib. VI, Part. 2, n. 1706, 1707). — Que Mgr Fèvre cite donc, avec textes à l'appui authentiques et *fidèlement* rapportés, nous ne disons pas *cent seize*, mais seulement deux ou trois membres de la Compagnie de Saint-Sulpice qui aient enseigné et soutenu des propositions identiques ou semblables à celles que le P. Lacroix donne en exemples : tant qu'il ne l'aura pas fait, nous serons en droit de regarder ses qualifications de *rigoriste* et de *janséniste en morale* comme des injures aussi gratuites qu'elles sont odieuses. En quoi nous sommes plus *bénin* que le P. Lacroix lui-même, quoiqu'il appartienne à cette classe de probabilistes qui s'appellent *probabilistes bénins,* par opposition aux équi-probabilistes qu'ils appellent *probabilistes rigides :* car, tirant les conclusions qui découlent logiquement des notions qu'il a posées et précisées, le R. P. ajoute : — « *Colliges* 1. Jansenistas communiter esse Rigoristas, sed non semper contrà : undè *reprehendendi sunt illi, qui quem audiunt esse rigidum, statìm vocant Jansenistam.* 2. *Eos immeritò dici Rigoristas,* qui in administrandis Sacramentis, quantùm possunt, *tutiora et pœnitentibus utiliora sequuntur,* quamvis difficiliora sint : *id enim reprehendendum non est* : undè sicuti est dicacitas popularis eos vocare scrupulosos, qui conantur exactè et perfectè vivere, ità *dicacitas maligna est eos vocare Jansenistas aut Rigoristas, qui meliora et securiora suadent, dummodò discretè fiat, et Sacramenta per hoc non reddantur fidelibus odiosa.* 3. Aliquem posse

esse rigoristam in uno et laxum aut benignum in altero : dicendus autem erit simpliciter talis vel talis, ab illo, quod plerumque et ut plurimùm sequitur » (Ibid., p. 385, n. 1710). — Sur l'article de la *Morale,* la Compagnie de Saint-Sulpice ne demande à ses ennemis qu'une seule chose : c'est qu'ils veuillent bien consentir à la juger d'après ces règles, qu'elle n'a pas faites.

38. M. de LA COLOMBIÈRE

1651-1723

Joseph Séré de La Colombière, né à Saint-Symphorien d'Ozon (Isère), au diocèse de Vienne en Dauphiné, était frère du célèbre jésuite Claude de La Colombière. Il entra, étant déjà clerc, au séminaire de Saint-Sulpice en 1676, et partit ensuite pour le Canada, où il arriva le 21 juillet 1682. A Montréal, en 1684, il remplaça M. Souart dans la double fonction de supérieur et de confesseur des Filles de S. Joseph. Ayant ensuite donné dans les illusions de la sœur Tardy, il fut rappelé en France par M. Tronson en 1691, et se retira d'abord aux *Missions-Étrangères.* Presque aussitôt après, M. de Saint-Valier l'emmena avec lui à Québec, le fit chanoine en 1692, puis vicaire général et archidiacre en 1698. Il le nomma aussi supérieur des religieuses hospitalières de Québec. M. de La Colombière mourut le 18 juillet 1723, âgé de 72 ans, et fut inhumé dans le cimetière de la cathédrale.

1. — *Éloge funèbre de Mgr de Laval,* prononcé à la cathédrale de Québec, le 4 juin 1708. Il est, en très grande partie, cité par M. l'abbé A. Gosselin : *Vie de Mgr de Laval,* premier évêque de Québec et apôtre du Canada ; Québec, 1890, in-8°, t. I et II *passim.*

39. M. GUYTON

1655-1724

François Guyton, fils de François Guyton, notaire royal et procureur au bailliage de Beaune en Bourgogne, était arrière-petit-fils de Jean Guyton, célèbre maire de La Rochelle, qui défendit si vigoureusement cette ville, assiégée par Louis XIII en 1628. Il naquit à Beaune, dans le diocèse d'Autun, le 2 février 1655, et entra au séminaire de Lyon le 19 octobre 1672. Après y avoir étudié pendant trois ans, il alla achever le cours de ses études au séminaire de St-Sulpice, à Paris. Il y fut ordonné prêtre vers l'an 1678. Ayant alors exprimé le désir d'entrer dans la Compagnie, il fut envoyé au séminaire de Lyon : on l'en rappela vers la fin de l'année 1691, afin qu'il allât au séminaire du Puy, aider M. de Lantages, alors extrêmement affaibli par l'âge et les infirmités. Celui-ci étant mort en 1694, M. Guyton lui succéda et conserva cet emploi pendant près de vingt ans. Au bout de ce temps-là, il fut rappelé à Paris pour y être d'abord supérieur de la Solitude, et ensuite directeur du Grand Séminaire. L'assemblée générale de 1700 le mit au nombre des Assistants, et celle de 1714 le nomma consulteur. Il mourut à Paris, le 26 janvier 1724, en grande réputation de vertu et de doctrine. M. Leschassier lui écrivait à propos des *Conférences* du Puy, dont M. Guyton lui envoyait les cahiers avant de les faire imprimer : « Vos conférences sont hors d'atteinte de la censure, et peuvent être proposées pour règle de conduite dans les matières qui y sont traitées. M. Dyserand les trouve très bien faites, et leurs décisions très justes. »

1. — M. de Lantages, M. de La Chetardye, d'autres encore de nos confrères ayant, avant et après M. Guyton, travaillé aux *Conférences du Puy* imprimées aux XVIIe et XVIIIe siècles, j'aurais voulu en donner ici une bibliographie détaillée et complète. Malheureusement, les collections en sont très rares, et toujours très incomplètes. En outre, plusieurs de ces cahiers volants, avant d'être reliés ensemble, ont perdu leur

premier feuillet contenant le sujet général des conférences et l'année où elles furent tenues. Pour ne rien donner que de sûr, je choisirai donc dans ce que j'ai trouvé; néanmoins, ce que j'en rapporterai comprendra plus que l'œuvre de M. Guyton; laquelle devrait être le seul objet de cet article.

Les Conférences du dioceze du Puy pour l'Année presente 1662; *où est continué le* Traité des Censures ecclésiastiques; imprimées par le commandement de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evesque et Seigneur du Puy, Comte de Velay; Au Puy, par A. et P. Delagarde, Imprimeurs ordinaires de Mondit Seigneur l'Illustrissime Evesque, et de la Ville, in-4°. Nous dirons, une fois pour toutes, que chaque année comprend sept conférences, pour les mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. Chaque conférences a 4 pages, plus le frontispice pour la première. — *Les Conferences du dioceze du Puy, pour l'année presente 1683; où il est traité des Commandements de Dieu en général, et des trois vertus théologales,* pour commencer l'explication du Décalogue; imprimées... au Puy...

Les Conférences du dioceze du Puy, pour l'année 1690; où il est traité du troisième commandement de Dieu et des deux premiers de l'Église; imprimées par le commandement de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque du Puy; Au Puy, chez François Delagarde, imprimeur de Mondit Seigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque, et de la Ville; 1690. Jusqu'en 1703 inclusivement, l'évêque est Armand de Béthune. — *Les Conférences...* pour l'année 1691, où il est traité de la charité du prochain... — Pour l'année 1692, où il est traité du quatrième commandement... — Pour l'année 1693, où il est traité du cinquième commandement... — Pour l'année 1694, où il est traité du sizième (*sic*) commandement... — Pour l'année 1695, où il est traité du setième (*sic*) commandement... — Pour l'année 1696, où l'on continue à traiter du setième commandement et de la Restitution... — Pour l'année 1697, où l'on finit la matière de la Restitution en général, et on commence à traiter de la Restitution en particulier... — Pour l'année 1698, dans les-

quelles on termine toute la matière de la Restitution... — Pour l'année 1699, où il est traité du huitième commandement : *Non loqueris contrà proximum tuum falsum testimonium;* Exod. XX, 16... — Pour l'année 1700, où il est traité des Contrats en général... — Pour l'année 1701. Des Contrats en particulier. On commance (*sic*) à traiter des Contrats onéreux, et premièrement de la Vente et de l'Achat... — Pour l'année 1702. On continue à traiter des Contrats onéreux, et on parle, en particulier, de l'Échange, du Louage, de l'Emphitéose et du Fief... — Pour l'année présente 1703. On traite du Prêt et de l'Usure...

Les conférences du diocèse du Puy pour l'année présente 1704, imprimées par l'ordre de Messieurs les Grands Vicaires, le siège vacant; on continue à traiter la matière du Prêt et de l'Usure...

Conférences imprimées par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque et Seigneur du Puy (Claude de La Roche-Aimon) pour l'année 1705; Du Contrat de Société; Au Puy, chez Antoine Delagarde et Gaspard-Chrétien Clet... — Pour l'année 1706. Du Jeu et des divertissements... — Pour l'année 1707; Du Dépôt et des Cautions... — Pour l'année 1708; Du Mariage, et en premier lieu des Fiançailles... — Pour l'année 1709, Du Mariage considéré en soi, et des circonstances qui l'accompagnent... — Pour l'année 1710, Des Empêchemens du Mariage... — Pour l'année 1711, Des Dispenses du Mariage... — Pour l'année 1712, De la Simonie... — Pour l'année 1713, on continue le traité de la Simonie... — Pour l'année 1714, Des Sacremens en général... — Pour l'année 1715, Du sacrement de Batême (*sic*)... — Pour l'année 1716, on continue à traiter du Batême... — Pour l'année 1717, on achève le Batême, et on traite de la Confirmation... — Pour l'année 1718, de l'Eucharistie... — Pour l'année 1719, on continue le traité de l'Eucharistie... — Pour l'année 1720, on continue le traité de l'Eucharistie...

Conférences imprimées par l'ordre de Messieurs les Grands Vicaires, le siège vacant, pour l'année 1721 : on continue le

traité de l'Eucharistie... Il n'y eut sans doute pas de conférences imprimées pour 1722; car celles de 1721 finissent par la question du ministre de *confection*, et celles de 1723 commencent par traiter du ministre de *distribution* du sacrement de l'Eucharistie.

Conférences imprimées par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque et Seigneur du Puy, Comte du Velay (Godefroi-Maurice de Conflans), pour l'année 1723 : On continue le traité de l'Eucharistie... — Pour l'année 1724; on continue le traité de l'Eucharistie...

Conférences imprimées par l'ordre de Messieurs les Grands-Vicaires, le siège vacant, pour l'année 1725; on continue le traité de l'Eucharistie...

Conférences imprimées par l'ordre de Monsieur le Vicaire-Général (De Beget) du diocèse du Puy, pour l'année 1726. On continue le Traité de l'Eucharistie...

Conférences imprimées par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque et Seigneur du Puy (François de Béringhen), Comte de Velay, etc., pour l'année 1727. On finit le Traité de l'Eucharistie comme Sacrement... — Pour l'année 1728. De l'Eucharistie comme sacrifice... — Pour l'année 1729. On continue à traiter de l'Eucharistie comme sacrifice... — Pour l'année 1730. On continue à traiter de l'Eucharistie comme sacrifice... — Pour l'année 1731. On finit de traiter de l'Eucharistie comme sacrifice...

2. — *Catéchisme de la tonsure,* dans lequel on traite des principaux devoirs des Ecclésiastiques, selon l'Écriture, les Conciles et les Pères; imprimé par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque et Seigneur du Puy, Comte de Velay, etc.; Au Puy, chez Antoine Delagarde et Gaspard-Chrétien Clet, sans date (1706), in-12, pp. 75 sans les liminaires. Le Mandement de l'évêque est daté du 1er mai 1705 : les permissions, du 29 mai de la même année. — Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée d'une méthode d'oraison mentale; Au Bourg Saint-Andéol, chez J. C. Guiremand, 1766, in-12, pp. 105. — Imprimé par ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Pierre Mau-

clerc de La Muzanchère, Évêque de Nantes; A Nantes, chez Joseph Vatar, 1757, in-12, pp. 120, y compris le mandement de l'évêque de Nantes, qui remplit les six premières pages. L'ouvrage « a eu plusieurs éditions », dit Papillon (*Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne;* Dijon, 1742, in-fol., t. I, p. 308). Plusieurs évêques le firent imprimer pour l'usage de leurs ecclésiastiques: tels l'évêque d'Autun en 1733, et celui d'Orléans en 1738.

A. — *Notice abrégée de M. de Lantages.* Manuscrits du Séminaire de St-Sulpice.

B. — *Les Moyens de bien vivre dans une Communauté ecclésiastique.* Manuscrits du Séminaire de St-Sulpice, n. 395. M. Guyton composa cet ouvrage pendant qu'il était au séminaire du Puy. Son but est de donner des règles de conduite aux ecclésiastiques qui vivent en communauté, et d'engager ceux qui habitent les villes à ce genre de vie si convenable à la sainteté de leur profession.

C. — Lorsqu'il était directeur du séminaire de Lyon, M. Guyton « composa, disent d'anciens Mémoires, un ouvrage en deux volumes, contenant *Les Devoirs ecclésiastiques, les Moyens de dresser les jeunes gens dans les séminaires, et leurs Obligations* » (Faillon, *Notice sur M. Guyton,* à la suite de la *Vie de M. de Lantages;* Paris, 1830, in-8°, p. 402).

V. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne,* art. *Guyton,* t. I, p. 307, 308. La liste qu'il donne des *Conférences* composées par M. Guyton lui fut fournie par M. Le Clerc. V. *Vie, écrits et correspondance de L.-J. Le Clerc;* Paris, 1878, in-8°, p. 150.

40. M. GRANDET

1646-1724

Joseph Grandet, né à Angers le 30 juillet 1646, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et, ses études littéraires achevées, il se rendit à Paris en 1669 pour faire ses études

théologiques en Sorbonne. Ayant obtenu de sa mère l'autorisation d'entrer au séminaire, il fut admis dans celui de S. Sulpice au commencement de l'année 1671. Après qu'il eut soutenu sa *tentative,* le 29 juillet 1673, il fut appelé, n'étant encore que diacre, à travailler dans le séminaire d'Angers fondé en 1659, et alors dirigé par les prêtres du diocèse. Son évêque, Henri Arnauld, l'ordonna prêtre le 19 mai 1674. Étant presque aussitôt tombé gravement malade, il dut se retirer chez sa mère, où il demeura dix ans. Il commença alors à préparer et composer les nombreux écrits émanés de sa plume. En 1684, il reprit domicile au séminaire, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Il se mêla activement avec beaucoup de zèle à différentes missions qui furent données, souvent à son instigation, dans la ville d'Angers et ailleurs ; et en 1685, il fut nommé curé de la paroisse Sainte-Croix, dont l'église était peu éloignée du séminaire. Après la mort de l'évêque Henri Arnauld, arrivée le 1er juillet 1692, M. Grandet fut placé à la tête du séminaire, et confirmé dans sa charge, au mois de janvier suivant, par Michel Le Peletier, successeur d'Henri Arnauld. Grâce aux bonnes dispositions du nouvel évêque, bien différent de son janséniste prédécesseur, M. Grandet vit enfin réaliser l'union du séminaire d'Angers à celui de Saint-Sulpice, affaire qu'il n'avait cessé de désirer et à laquelle il travaillait depuis plus de vingt ans. Le concordat fut signé à Paris le 19 avril 1695 : M. Maurice Le Peletier, frère de l'évêque, fut nommé supérieur, et M. Grandet aggrégé à la Compagnie. Il résigna sa cure à un de ses vicaires vers l'an 1715, et mourut le 1er décembre 1724, âgé de 79 ans. On inhuma son corps dans la chapelle du séminaire de St-Éloi qu'il avait fondé. — Voir la très ample et très intéressante *Notice sur M. Joseph Grandet,* publiée par M. Letourneau, Supérieur du Grand Séminaire d'Angers, en tête de l'*Histoire du Séminaire d'Angers* composée par M. Grandet, et décrite plus loin.

1. — *Lettre circulaire aux Mères Supérieures de la Visitation,* par l'abbé de Sainte-Foi, in-4°, pp. 16. Datée du 21 mars 1689.

2. — *Relation fidèle de l'état présent des affaires du monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Angers,* par l'abbé de Sainte-Foi; in-4°, pp. 16. Datée du 1er octobre 1680.

Sur l'occasion et le sujet de ces deux écrits, voir *Histoire du séminaire d'Angers,* Livre VII, chap. XXV, t. II, p. 180-191.

3. — *Relation de ce qui s'est passé dans la ville d'Angers au cours de la mission du P. Honoré de Cannes,* capucin, en l'année 1684; Saumur, François Ernou, in-4°, pp. 38.

4. — *Relation de ce qui s'est passé en la ville de Saumur au cours de la mission du P. Honoré de Cannes,* capucin, en l'année 1684; Saumur, François Ernou, in-4°, pp. 20.

5. — *La Vie de Mademoiselle de Meleun,* fille de Guillaume de Meleun, Prince d'Épinoy, Fondatrice des Religieuses-Hospitalières de Baugé en Anjou, pour servir de modèle aux Personnes de qualité et aux Hospitalières; A Paris, chez George et Louis Josse, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'épines, 1687, in-8°, pp. 550 sans les liminaires, savoir : Prière et Offrande à Saint Joseph (4 feuillets); Dédicace (5 feuillets) à « Monseigneur Messire Henry Arnauld, Évêque d'Angers, signée, *Joseph Grandet,* curé de Sainte-Croix d'Angers; Avis au lecteur (3 feuillets); Table (9 pages); Approbations de Louis (Abelly), ancien évêque de Rodez, et de G. (Guillaume de la Brunetière), évêque de Saintes, datées des 20 et 27 novembre 1686 ». — « Achevé d'imprimer pour la première fois le 1er février 1687. »

Nous apprenons de M. Grandet lui-même qu'il dédia cet ouvrage à « Messire Henry Arnauld, pour tâcher d'apaiser un peu sa colère en lui donnant des marques publiques de son respect. Il le donna à imprimer à Josse, libraire, qui en obtint le privilège et en fit les frais. Avant que de le livrer au public, M. Grandet » (qui étoit alors à Paris) « fut trouver la princesse d'Épinoy en son hôtel, à la Place-Royale, pour la prier d'y donner son agrément et lui fournir des mémoires sur l'antiquité et la noblesse des princes d'Épinoy. Elle lui en promit, mais comme elle tardoit trop, on ne put pas les attendre; le libraire fit imprimer ce que M. Grandet en avoit dit dans la préface, ce qui n'ayant pas paru suffisant à la

princesse, elle en fit rompre la planche et y fit mettre un autre éloge de sa famille en sa place, à ses frais » (Grandet, *Histoire du séminaire d'Angers,* t. II, p. 300, 301). « Ce *Discours sur la grandeur de la maison de Meleun,* qui occupe les pages 1-14 du volume, commence par les mots, *Je ne saurois mieux faire voir,* etc.; au lieu que le premier, qui est très rare, commence ainsi : *Je ne saurois m'étendre,* etc. » (Moréri, art. *Grandet,* édit. de 1759). « L'évêque d'Angers, ajoute Grandet, à qui M. Grandet faisoit voir les cahiers à mesure qu'il les composoit, lui manda un jour que son histoire seroit également agréable, édifiante et utile. Le public l'a reçue avec plaisir et même on peut dire avec profit : on n'en trouve plus d'exemplaires » (Grandet, *loc. cit.,* p. 301). La chose était bien plus vraie encore un siècle et demi plus tard : ce qui détermina à donner l'édition suivante.

Vie de Mademoiselle de Melun, princesse d'Épinoy, fondatrice des hôpitaux de Baugé et de Beaufort; suivie de Pensées consolantes propres à tranquilliser et à diriger les âmes troublées et affligées; Paris, Poussielgue-Rusand; Angers, Launay-Gagnot, 1843, in-12, pp. 336. M. Maupoint, le nouvel éditeur, a voulu mettre cet ouvrage « plus en harmonie avec les besoins du temps présent, en retranchant quelques longueurs, et en corrigeant le style trop suranné » (*Bibliographie catholique,* t. III, p. 142).

Vie de Mademoiselle de Melun (1618-1679), par M. le Vicomte de Melun; Paris, Lecoffre, 1855, in-8°, pp. 340. — Id. ibid., 2e édition, 1855, in-18. — Troisième édition, Paris, ve Poussielgue-Rusand, 1864, in-12, pp. XVI-324. M. le vicomte de Melun, dans la 1re édition, avertit qu'il a « pris pour guide M. Grandet, et qu'il n'a fait que rajeunir son style ». V. *Bibliographie catholique,* t. XIV, p. 563-566. — « L'auteur (M. de Melun), dit M. de Montalembert, est non seulement un orateur persuasif et habile, c'est encore un écrivain sobre, pur, correct, élégant aussi et très expérimenté... Mais ce qui vaut mieux que le style, c'est le *mens divinior* qui apparaît dans ces pages » (Montalembert, *Mélanges d'art et de littérature;* Œuvres, t. VI, p. 442-449).

Joseph Grandet, Prêtre de Saint-Sulpice, troisième supérieur du séminaire d'Angers, Curé de Sainte-Croix; Vie de Mademoiselle de Melun, Fille du Prince d'Épinoy, Fondatrice de l'Hôtel-Dieu et des Hospitalières de Baugé; Nouvelle édition, publiée d'après les textes originaux, revue et annotée par M. le chanoine Portais, Rédacteur des Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers; ouvrage orné d'un portrait du temps; Angers, Germain et G. Grassin; Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1898, in-8°, pp. xxx-450. — On lit dans la *Préface de l'éditeur :* « Un anonyme, M. Maupoint, curé de la Trinité, mort évêque de Saint-Denys à la Réunion, donna, en 1843, la *Vie de Mlle de Melun, princesse d'Épinoy,* fondatrice des hôpitaux de Baugé et de Beaufort : l'auteur, qui n'a voulu qu'abréger Grandet, l'a fait d'une manière peu intéressante et assez servile pour n'en avoir pas corrigé les imperfections. Sans reconnaître qu'il avait puisé à la même source, M. le Vicomte de Melun mit au jour, en 1854, la *Vie de Mlle de Melun,* qui n'est qu'un froid résumé de l'œuvre du premier historien, entremêlé de quelques documents inédits. L'un et l'autre n'ont absolument rien ajouté de substantiel au sujet qu'ils traitaient : ils l'ont plutôt défloré, en supprimant beaucoup de traits édifiants et ce tour simple et naïf qui donne tant de charme à la manière de l'écrivain du XVIIe siècle. — Ce que nous présentons au public, c'est bien le propre travail de Grandet : tout a été respecté, non seulement le fond, mais jusqu'au style, sauf l'orthographe et quelques expressions vieillies... Pour revoir l'ouvrage, nous nous sommes servi d'un manuscrit de grande valeur, conservé au séminaire d'Angers, qu'une religieuse de l'hôpital de Baugé avait, sur sa demande, envoyé à M. Grandet, en vue d'une seconde édition. Dans ses critiques, qui sont généralement justes, et que nous avons suivies, autant que possible, cette sœur relève beaucoup de répétitions ou de longueurs, et aussi quelques erreurs historiques, par exemple, sur la part qu'aurait eue Mlle de Melun dans la construction de l'hôpital de Beaufort. Avec raison, elle demande que certains faits soient remis à leur vraie place et que plusieurs cha-

pitres soient réunis en un ou supprimés, comme le premier chapitre du livre VI, qui était intitulé : *De la vertu en général*. De plus, elle fournit des détails nouveaux, qui se trouvent surtout au chapitre VI du livre III, lequel a été ajouté dans cette édition, et au chapitre IX du livre V... Le lecteur, il faut le dire bien haut, devra une reconnaissance particulière à M. Letourneau, qui est le véritable éditeur de cette œuvre : tout notre mérite a été de lui prêter le secours de notre plume » (*Préface de l'éditeur*, p. XIV-XVI, XXII).

6. — *La Vie d'un solitaire inconnu*, mort en Anjou, en odeur de sainteté, le 24 décembre 1691 ; A Paris, chez Urbain Coustelier, rue Saint-Jacques, au Cœur-Bon, 1699, in-12, pp. 334 sans les liminaires, comprenant la dédicace à l'évêque d'Angers (4 feuillets), la Préface (6 feuillets), le privilège, l'Approbation et la Table des chapitres (6 feuillets). A la fin sont 8 pages, chiffrées I-VIII, et contenant : *Sonnet de Benserade sur le Reclus du Mont Valerien, près Paris; Beaux sentimens de Charles Auguste de Sales, sur la solitude qu'il inspire à notre solitaire*. J'ai vu des exemplaires où le titre est ainsi complété au moyen d'une bande de papier imprimée : « La vie d'un solitaire inconnu, *qu'on a cru être le comte de Moret*, mort, etc. » C'étoit un fils naturel du roi Henri IV. — V. *Journal des Savants*, février 1700, p. 49-54. — *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fevret de Fontette, t. I, n. 13334. — D'Avrigny, *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe depuis 1600 jusqu'en 1716*, avec des réflexions et des remarques critiques; nouvelle édition, corrigée et augmentée (par le P. H. Griffet), au 1er septembre 1632. — *Mémoires de Trévoux*, avril 1758, p. 810-814. — Griffet, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire;* Liège, 1769, chap. XII, p. 275-291. — La thèse de M. Grandet — que le *solitaire inconnu* est le comte de Moret — contredite par le P. D'Avrigny, défendue par le P. Griffet, a été de nos jours reprise par M. Bascle de Lagrèze dans la *Revue d'Aquitaine* (année 1867, t. XI), article tiré à part sous ce titre : *Le Comte de Moret*, in-8°. — Le *manuscrit* du livre de Grandet

est aujourd'hui à la Bibliothèque du Grand Séminaire d'Angers.

7. — *La Vie de Messire Gabriel du Bois de la Ferté*, gentilhomme Angevin, Chevalier de Malthe, Commandeur de Theval, près de Laval; A Paris, chez Pierre De Launay, rue S[t]-Jacques, près la Fontaine S. Severin, à la Ville de Rome; 1712, in-12, pp. xx-177, y compris les liminaires, mais non la Table ni le privilège. L'ouvrage est dédié à Messieurs du Bois de La Ferté. Le séminaire d'Angers en possède le manuscrit in-4°.

8. — *Dissertation Apologétique sur l'Apparition miraculeuse de N.-S. Jésus-Christ,* arrivée au Saint Sacrement en la Paroisse des Ulmes de S. Florent, près de Saumur, le 2 juin de l'année 1668. Contenant les Preuves de ce Miracle, les Réponses aux objections, et plusieurs autres Apparitions arrivées en la Sainte Eucharistie en différens siècles. Avec des pratiques de piété pour honorer Jésus-Christ au S. Sacrement; A Châteaugontier, chez Joseph Gentil, imprimeur de la Ville et du Collège, 1765, in-12, avec 2 gravures. Dédidace à Michel Poncet de la Rivière, évêque d'Angers, datée du 8 janvier 1715 (5 feuillets). Préface (26 f.). Approbations, signées *G. Daviau,* Docteur en Théologie; *De Vaugirauld,* grand Archidiacre de l'église d'Angers; attestations de l'évêque d'Angers et de l'abbé Jacquelot, sur la vérité du miracle des Ulmes. Dissertation... (comprenant les trois parties exposées dans le titre), pp. 202. « On trouve dans cet ouvrage les plus précieux détails sur la fameuse procession de la Fête-Dieu, dite le *Sacre d'Angers* » (D. Guéranger, *Institutions liturgiques;* Paris, 1841, t. II, p. 536). La quatrième partie de l'ouvrage est formée du suivant.

9. — *Considérations et pratiques de piété,* tirées de l'Écriture-Sainte, des Conciles et des Pères de l'Église, pour honorer Jésus-Christ au Saint Sacrement; A Châteaugontier, chez Joseph Gentil, imprimeur de la Ville et du Collège, 1716, in-12, pp. 240, sans la table, qui comprend 3 pages. La dernière est remplie par l'Approbation, qui est la même que celle de la Dissertation, et signée, *G. Daviau, De Vaugirauld.*

10. — *La Vie de Messire Pierre Crestey*, prestre, Curé de la paroisse de Barenton au diocèse d'Avranches, en Basse-Normandie, Fondateur de l'Hôpital de Barenton, et Instituteur des Religieuses Hospitalières du même lieu; A Rouen, chez Guillaume Behourt, Imprimeur Libraire, vis à vis la fontaine S. Lo, à la ville de Venise, 1722, in-12, pp. 348 sans les liminaires. La dédicace *A tous Messieurs Messieurs les curez de l'Église de Dieu,* signée *Joseph Grandet,* Curé de Sainte-Croix de la ville d'Angers, est datée d'Angers le 25 avril 1714. — Vie de Messire Pierre Crêtey, prêtre, Curé de la paroisse de Barenton au Diocèse d'Avranches, en Basse-Normandie, Fondateur des Hôpitaux de Vimontiers, de Bernay et de Barenton; par Joseph Grandet, Curé de Sainte-Croix d'Angers; Paris, librairie Poussielgue frères, 1870, in-12, pp. XVI-360. Au verso du faux titre, on lit ces mots imprimés en forme d'inscription : « Cet ouvrage, dont il n'existait plus que quelques rares exemplaires, a été réimprimé, pour l'édification du clergé de Normandie, par les soins de M. l'abbé Courval, Supérieur du Petit Séminaire de Séez ». A la suite de la vie de M. Crêtey, on trouve celles de quelques personnages qui furent ses amis : le P. Jean Eudes, missionnaire apostolique; l'abbé du Val-Richer (Dominique Georges); De La Vigne, Curé de Saint-Pierre de Caen; Enguerrand Le Chevallier, premier supérieur du séminaire de Séez; Nicolas Montier, Curé de Saint-Hilaire du Harcouet. Toutes ces notices ont M. Grandet pour auteur, et sont annoncées dans sa *Préface*.

« Joseph Grandet, Prêtre de Saint-Sulpice, troisième supérieur du séminaire d'Angers, Curé de Sainte-Croix; *La Vie de Messire Pierre Crestey,* prêtre, Curé de la paroisse de Barenton, au diocèse d'Avranches (en Basse-Normandie), publiée d'après les manuscrits originaux et annotée par Jules Blouet, Prêtre de Saint-Sulpice, Directeur au Séminaire d'Angers; ouvrage orné d'un portrait du temps; Angers, Germain et G. Grassin; Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1897, in-8°, pp. XLVII-478. — « Parmi les manuscrits de Grandet, dit le nouvel éditeur, on trouve cinq notices sur le curé de

Barenton. Les deux premières figurent parmi les *Vies manuscrites des saints prêtres* (t. II et IV); l'auteur y fait allusion dans sa préface. Ce ne sont que des ébauches, l'une de 2 pages, l'autre de 56. Les trois autres représentent, avec quelques variantes, la rédaction définitive et beaucoup plus complète, entreprise à la demande des Religieuses Hospitalières de Barenton. Le manuscrit original de cette dernière rédaction est à la Bibliothèque de la ville d'Angers : il est tout entier de la main de l'auteur, avec une multitude de ratures et de surcharges ». — C'est le n° 824 (740) du Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque d'Angers, tome XXXI du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Paris, 1898, in-8°, p. 462. « A la fin, fragment de la vie de M. de Lavigne, curé de Saint-Pierre de Caen, par le même » (Grandet). — « Mais on en conserve deux copies très exactes et très complètes, revues et corrigées par Grandet lui-même : l'une, qui paraît plus ancienne, appartient au Séminaire de Paris; l'autre se trouve au Séminaire d'Angers. C'est celle-ci que Grandet, à la prière des Augustines de Barenton, fit imprimer à Rouen, chez Behourt, en 1722... — Cette *troisième* édition diffère notablement des deux premières. Le texte imprimé en 1722 et en 1870 a été revu soigneusement d'après les manuscrits originaux. Grâce à cette revision, en devenant plus exact, il s'est aussi enrichi de plusieurs fragments et de plusieurs chapitres inédits... » (*Préface,* p. XII, XV). La nouvelle édition est encore augmentée de deux portraits de saints prêtres normands : celui de M. Boudon, par Grandet, et celui de M. Dubois, supérieur des Missions du diocèse d'Avranches, par un anonyme. — Cfr. *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,* 20 juillet 1898, p. 267, art. signé, *Chérot.*

11. — *La Vie de Messire Louis-Marie Grignion de Montfort,* Prêtre, Missionnaire apostolique; composé (*sic*) par un Prêtre du Clergé; A Nantes, chez N. Verger, 1724, in-12, pp. XIX-487, plus 10 pages pour la Table et 1 feuillet d'*errata*. Pour connaître le jugement qu'on a porté de cet ouvrage autrefois et de nos jours, voir : *La Vie de M. Louis-*

Marie Grignion de Montfort, par Mr Picot de Clorivière; Paris, 1785, in-12, p. III-IV; *La Vie du Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort*, par l'abbé J.-M. Quérard; Rennes, 1887, t. I, p. VI, VII.

12. — *Prières et Instructions pour les jeunes gens*. Mentionné par Toussaint Grille, conservateur de la Bibliothèque d'Angers.

13. — *Méthode d'oraison facile...* Indiqué par Toussaint Grille.

14. — *Notre Dame angevine*, ou Traité historique, chronologique et moral de l'origine et de l'antiquité de la cathédrale d'Angers, des abbayes, prieurez, églises collégiales et paroissiales, monastères et chapelles bâties et dédiées en Anjou en l'honneur de Dieu, sous l'invocation de la Très Sainte-Vierge Marie, Mère de Dieu, comme aussi de ses images miraculeuses révérées en cette province; par Joseph Grandet, Curé de Sainte-Croix d'Angers; publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, par M. Albert Lemarchand, Bibliothécaire en chef de la ville d'Angers; Angers, Germain et Grassin, 1884, in-8°, pp. II-643. — Le manuscrit autographe est à la Bibliothèque d'Angers, n° 686 B du *Catalogue* cité. Elle possède aussi (n° 687) « une copie de l'ouvrage précédent, avec corrections et additions de l'auteur ». Le premier de ces deux manuscrits a 68 feuillets, le second en a 349 (*Catalogue* cité, p. 413, 414). — M. Hamon a puisé principalement dans cet ouvrage ce qu'il a écrit sur le culte de la Sainte-Vierge dans le diocèse d'Angers. Cfr. *Notre-Dame de France;* Paris, 1864, t. IV, p. 187 et suiv.

15. — Mémoires de Joseph Grandet, Prêtre de Saint-Sulpice, troisième supérieur du séminaire d'Angers, Curé de Sainte-Croix. *Histoire du séminaire d'Angers*, depuis sa fondation en 1659 jusqu'à son union avec Saint-Sulpice en 1695; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit original, par G. Letourneau, Prêtre de Saint-Sulpice, Supérieur du séminaire d'Angers; ouvrage orné de quatre portraits de l'époque et de huit dessins de M. l'abbé Élie Cesbron; Angers, Germain et G. Grassin; Paris, Roger et Chernoviz; Lyon, Em-

manuel Vitte, 1893, 2 vol. gr. in-8°, pp. LXXXVII-526, 696. — Des fragments de cet ouvrage avaient déjà été publiés auparavant. L'abbé Bouix avait donné le récit de ce qui se passa en Sorbonne au sujet de l'enregistrement de la Déclaration du Clergé en 1682 (*Revue des sciences ecclésiastiques*, mai 1867, p. 377-399; *Tractatus de Papâ*, t. I, p. 629-639, 647, 648), et M. Ch. Gérin l'avait reproduit dans ses *Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682*; 2ᵉ édition, Paris, 1870, in-8°, p. 389. — Le P. Lelasseur, jésuite, avait aussi puisé dans l'*Histoire du séminaire d'Angers* les éléments de son article intitulé : *Le bonhomme Gallard et les Gallardins* (*Études religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus, 5ᵉ série, t. VIII, p. 540 et suiv.). — Plusieurs journaux et revues ont fait l'éloge de l'*Histoire du séminaire d'Angers*. V. *Polybiblion*, octobre 1894, t. LXXI, p. 366, article signé, *G. Péries*.

16. — Joseph Grandet, prêtre de Saint-Sulpice, troisième supérieur du séminaire d'Angers, Curé de Sainte-Croix. *Les saints Prêtres français du XVIIᵉ siècle;* ouvrage publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, par G. Letourneau, Prêtre de Saint-Sulpice, Supérieur du séminaire d'Angers; Première série; Angers, Germain et G. Grassin; Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1897, in-8°, pp. XXI-404. — C'est un choix de notices, restreint aux *Prêtres français du XVIIᵉ siècle,* et tiré des *Vies* manuscrites de Grandet qui sont décrites plus bas, S. et T. La *seconde* série contient les notices des prêtres de l'Oratoire, de Saint-Lazare, de Saint-Nicolas et de Saint-Sulpice composées par Grandet. La *troisième* série comprend les biographies angevines. La *première* embrasse tous les prêtres français qui n'appartiennent à aucune de ces catégories. En voici la nomenclature : I. Jean de Brétigny; — II. André du Val, docteur de la maison de Sorbonne; — III. Bernard Bardon de Brun, Curé de Sᵗ-Pierre du Queiroix à Limoges; — IV. Claude Bernard, surnommé le pauvre prêtre; V. Thomas Le Gauffre, successeur du Père Bernard; — VI. Antoine Foussier, prêtre du diocèse de Lyon;

— VII. Jean Coqueret, principal du collège des Grassins; — VIII. M. Meyster, missionnaire; — IX. Nicolas Cornet, grand maître du collège de Navarre; — X. M. de Quériolet; — XI. Martin Grandin, docteur de la maison de Sorbonne; — XII. Amable de Bourzeis; — XIII. Pierre Ragot, curé de la paroisse du Crucifix, au Mans; — XIV. MM. de Trémaria et de Kérizac, missionnaires de la Basse-Bretagne; — XV. Vincent de Meur, premier supérieur des Missions-Étrangères; — XVI. Louis Eudo de Kerlivio, vicaire général de Vannes; — XVII. Louis-Maurice de la Trémouille; — XVIII. Le Père Jean Eudes (notice déjà imprimée par l'auteur lui-même en 1722 dans la *Vie de Messire Pierre Crestey*, et dans les éditions postérieures); — XIX. M. de La Vigne, curé de Saint-Pierre de Caen (comme la précédente, cette notice est imprimée dans la *Vie de P. Crestey*, 1722, 1870, 1897); — XX. Louis d'Entrechaux, chanoine d'Avignon; — XXI. Charles Démia, promoteur du diocèse de Lyon; — XXII. Pierre Mercier, official du diocèse de Limoges; — XXIII. Martial de Maledent de Savignac, fondateur du séminaire et de la Mission de Limoges; — XXIV. Guillaume Bailly, diacre, abbé de Saint-Thierry; — XXV. M. Georges, abbé du Val-Richer (éditée dans la *Vie de P. Crestey*); — XXVI. Bénigne Joly, chanoine de Saint-Étienne de Dijon; — XXVII. René Lévêque, premier supérieur de la Communauté de Saint-Clément de Nantes; — XXVIII. François de Chansiergues, diacre, Instituteur du Séminaire de la Providence; — XXIX. Louis de Marillac; — XXX. Marin Groteste des Mahis, diacre, chanoine de l'église d'Orléans; — XXXI. Enguerrand Le Chevallier, premier supérieur du Séminaire de Séez (imprimée aussi dans la *Vie de P. Crestey*); — XXXII. Henri-Marie Boudon, archidiacre d'Évreux (notice reproduite dans la 3e édition seulement de la *Vie de P. Crestey*); — XXXIII. Nicolas Montier, curé de Saint-Hilaire-du-Harcouët (imprimée aussi dans les trois éditions de l'ouvrage cité); — François-Bertrand de La Pérouse, doyen de l'église collégiale de Chambéry. V. *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, août 1897, p. 1008-1010.

Les saints Prêtres français du XVIIe siècle... Deuxième série : *Oratoire, Saint-Lazare, Saint-Nicolas du Chardonnet, Saint-Sulpice;* Angers et Paris, mêmes libraires, 1897, in-8°, pp. 456. — *Oratoire :* I. Charles de Condren; II. Jean-Baptiste Romillion; III. Antoine Yvan; IV. Le P. François Bourgoin; V. Guillaume Gibieuf; VI. Jean Morin; VII. Jean Le Jeune; VIII. François de Saint-Pé; IX. Le P. De Mouchy; X. Louis Thomassin. — *Saint-Lazare :* XI. Messire Vincent de Paul; XII. René Alméras; XIII. Louis de Rochechouart de Chandenier; XIV. Julien Guérin; XV. Jean Le Vacher; XVI. Charles Nacquart; XVII. Toussaint Bourdaize, et Michel Montmasson; XVIII. Claude Luchet. — *Saint-Nicolas du Chardonnet :* XIX. Adrien Bourdoise; XX. Mathieu Beuvelet; XXI. Claude de La Croix; XXII. Jean Barat; XXIII. Michel Chamillart. — *Saint-Sulpice :* XXIV. Jean-Jacques Olier; XXV. M. de Bretonvilliers; XXVI. Louis Tronson; XXVII. M. Bourbon; XXVIII. M. Raguier de Poussé; XXIX. Étienne Le Blanc; XXX. M. d'Hurtevent; XXXI. M. Picoté; XXXII. Jean-Antoine Le Vachet; XXXIII. M. Le Bottu de La Barmondière; XXXIV. M. Jacques Baüin; XXXV. M. Dollier de Casson; XXXVI. Jean et Michel Bourdon; XXXVII. Joachim Trotti de la Chétardie. — Sur ces deux premiers volumes, cfr. *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,* 20 juillet 1898, p. 261-267, art. signé, *Chérot. L'Univers et le Monde,* numéros des mardis 13 et 27 septembre 1898; art. *Joseph Grandet,* signé, *Geoffroy de Grandmaisons. Semaine religieuse du diocèse de Lyon,* numéro du 30 décembre 1898, p. 176.

Les saints Prêtres français du XVIIe siècle... Troisième série, *Prêtres Angevins;* Angers et Paris, mêmes libraires, 1898, in-8°, pp. 432. — I. René Girault, docteur de la Faculté d'Angers. — II. René Le Corvaisier, prêtre, docteur en théologie des Facultés de Paris et d'Angers. — III. Jean Hiret, curé de Chalain. — IV. Jean Bouchard, curé de la Chapelle d'Aligné en Anjou, abbé de Prières, en Bretagne. — V. Jacques Éveillon, chanoine de l'Église d'Angers. — VI. Claude Ménard. — VII. Nicolas Ménard, curé de Saint-Nizier, à

Lyon. — VIII. Le Révérend Père Philippe Gallet, docteur en théologie, prieur de Toussaint d'Angers. — IX. Le Révérend Père Nicolas Fournier, docteur en théologie, prieur des chanoines réguliers de l'abbaye de Beaulieu, au Mans. — X. Le Révérend Père Jean Fronteau, chanoine régulier, chancelier de Sainte-Geneviève et de l'Université de Paris. — XI. Charles Bouvard, abbé de Saint-Florent, près Saumur. — XII. Guy Lanier, abbé de Vaux, archidiacre de l'Église d'Angers. — XIII. André Lanier, official d'Anjou. — XIV. Paul Moreau, Pierre Croux et François Bonichon, curés de Saint-Michel-du-Tertre d'Angers. — XV. François Maudoux, curé de Saint-Michel-du-Tertre. — XVI. Guy Arthaud, chanoine et archidiacre de l'Église Cathédrale d'Angers. — XVII. Les premiers Directeurs du Séminaire d'Angers : M. Boury, sieur du Perrin, premier Supérieur du Séminaire d'Angers; Pierre Maillard, deuxième Supérieur du Séminaire d'Angers; M. Le Cerf, directeur du Séminaire d'Angers; Jean Arthaud, directeur du Séminaire d'Angers; M. Le Gendre, directeur du Séminaire d'Angers, prieur-curé de Sainte-Colombe, en Anjou; François Chollet, directeur du Séminaire d'Angers. — XVIII. Les premiers amis et bienfaiteurs du Séminaire d'Angers : M. Nouleau, prieur-curé de Mée; M. Menuau, curé de Bourgneuf-en-Mauges; M. Clément Gault, docteur en théologie, curé de Saint-Michel-la-Palud; M. Le Voyer, curé de l'Hôtellerie-de-Flée; M. Le Maçon, vicaire de M. Le Voyer; M. Le Royer, curé de Bazouges-sur-le-Loir; M. de Launay-Boucault, chanoine de Saint-Nicolas de Craon; M. de Cheverue, prieur-curé de Tiercé; M. Parigot, prieur-curé de Tiercé. — XIX. Les premiers disciples du Séminaire d'Angers : M. de la Butte-Sarra, curé d'Andrezé; M. de la Luctière, curé de Seiches; M. de La Chapelle, directeur de l'Hôpital général d'Angers; M. Rigault, curé de Saint-Michel-de-la-Palud; M. du Parc-Bardin, chanoine de Saint-Pierre d'Angers; M. Guillaume de Launay, prêtre; M. Jean Mysandeau, curé de Tigné; M. de la Bigottière. — XX. René-François Fontaine de la Crochinière, clerc tonsuré, instituteur et fondateur de l'Hôpital des filles orphelines de Notre-Dame

de la Miséricorde, au Lude. — XXI. Bernard Martineau, missionnaire apostolique à Siam, nommé à l'Évêché de Sabula par Notre Saint-Père le Pape Innocent XII. — XXII. Messire Gatien de Galliczon, docteur de la Maison de Sorbonne, évêque d'Agatople et coadjuteur de Babylone.

Quelques-unes de ces notices avaient déjà paru précédemment dans d'autres ouvrages.

17. — *Notice sur M. Dollier de Casson,* prêtre de S[t]-Sulpice. Dans *Les Vies des Saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province ;* par Dom Guy-Alexis Lobineau, Prêtre, religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur ; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par M. l'abbé Tresvaux, Chanoine, Vicaire-général et Official de Paris ; Paris, 1838, t. V, p. 305-312.

18. — *Notice sur M. René L'Évêque,* instituteur et premier supérieur de la Communauté de S. Clément de Nantes. Dans l'ouvrage précédent, t. V, p. 313-318.

19. — *Notice sur M. Picoté,* prêtre de S[t]-Sulpice. Dans les *Mémoires du P. René Rapin sur l'Église et la société, la Cour, la ville et le Jansénisme ;* Paris, 1865, t. II, p. 509-512. M. Léon Aubineau, qui n'a fait que prêter son nom à l'édition de ces *Mémoires* (publiés par le R. P. Lelasseur, jésuite), a reproduit cette notice, avec les notes dont elle est accompagnée, dans son ouvrage intitulé : *Les serviteurs de Dieu ;* troisième édition, Paris, 1873, t. II, p. 361-369. Elle est précédée de quatre pages (p. 358-361) sur l'oubli immérité où Port-Royal et ses admirateurs ont laissé « ce M. Picoté », qui, selon Sainte-Beuve, « était nécessaire comme point de départ ; car, sans lui » — c'est-à-dire sans le refus qu'il fit d'accorder l'absolution au duc de Liancourt — « sans cette affaire de sacristie, comme s'exprime assez irrévérencieusement l'auteur de *Port-Royal,* point de *Provinciales* » (*Port-Royal,* 4[e] édition, Paris, 1878, t. III, p. 30).

20. — *Charles VIII en Anjou et en Bretagne ;* par Joseph Grandet ; publié par Aimé de Soland ; extrait de la *Revue des provinces de l'Ouest ;* Nantes, Guérand, 1857, in-8°.

I. — *Manuscrits conservés à la Bibliothèque de la ville d'Angers.*

A. — *Dissertations préliminaires à l'histoire ecclésiastique de l'Anjou,* in-folio. Elles sont au nombre de trente-deux : vingt-trois sont de la main d'un copiste, et neuf sont autographes. *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque d'Angers,* par M. Albert Lemarchand; Angers, imprimerie de Cosnier et Lachèze, 1863, in-8°, n° 617. Voir aussi *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France,* t. XXXI, p. 412, 413.

B. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de l'Anjou,* 5 vol. in-4°. « Copie avec corrections et additions de la main de l'auteur. Ce sont seulement les tomes I, III, VI, IX et X de cet important ouvrage. Le tome I, en tête duquel se trouve une assez longue préface, et le tome III traitent d'événements qui se sont accomplis entre le IVe siècle et le XIIe. Le tome VI embrasse la période comprise entre le commencement du XIIe siècle et l'an 1239. Les tomes IX et X contiennent l'histoire de la fin du XVe siècle et de la plus grande partie du XVIe » (*Catalogue Lemarchand,* n° 618). *Catalogue général...* p. 413, n. 681-685.

C. — *Diverses notes pour servir à l'histoire des évêques d'Angers,* in-folio. *Catalogue Lemarchand,* n. 624, 626. *Catalogue général...* p. 414, 415, n. 690-692, 694.

D. — *Journal de Joseph Grandet.* La bibliothèque ne possède que le huitième cahier, autographe. *Catalogue Lemarchand,* n. 703. *Catalogue général...* p. 440, n. 787.

E. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de Touraine,* manuscrit autographe, in-4°. *Catalogue Lemarchand,* n. 712. *Catalogue général...* p. 442, n. 796.

F. — *Notes et documents pour servir à l'histoire de l'hérésie de Bérenger. Catalogue Lemarchand,* n. 804. *Catalogue général...* p. 481, n. 892.

G. — *Procès-verbaux des abjurations de Suzanne et de Madeleine Lepelletier,* ainsi que de Pierre Besnard, sieur du Percher. Autographes. *Catalogue Lemarchand,* n. 873. *Catalogue général...* p. 499, 500, n. 997.

H. — Collection de notes et de copies de pièces pour servir à l'Histoire civile et ecclésiastique de l'Anjou, 2 cartons in-folio. « Restes d'un précieux recueil composé par Joseph Grandet » (*Catalogue Lemarchand*, n. 886, 895). On y trouve les ébauches des ouvrages suivants : — Vies des hommes illustres en science et en piété qui sont originaires d'Anjou, ou qui ont vécu, ou qui sont morts en Anjou (y compris l'histoire de la maison d'Anjou), 174 p. in-folio. — Histoire ecclésiastique d'Anjou, contenant la vie des évêques d'Angers, les fondations faites, les conciles tenus, les hérésies combattues, et les événements mémorables arrivés sous leur pontificat. — Traité historique, chronologique, critique et moral de la translation des reliques des Saints d'Anjou; le triomphe ou la vie des Saints d'Anjou après leur mort, 424 p. in-folio. — Notice générale de l'Anjou chrétien et ecclésiastique, ou Traité historique et chronologique de toutes les paroisses d'Anjou. M. Letourneau, *Notice*... p. LXI, LXII. *Catalogue général*... p. 503, n. 1011, 1012.

I. — *De l'origine et des privilèges de l'Université d'Angers*, in-folio, pp. 100. « Manuscrit de diverses écritures. Cet ouvrage n'est que probablement de Joseph Grandet, qui a écrit l'article intitulé : *Union de la Faculté d'Angers à la Faculté de Paris* » (*Catalogue Lemarchand*, n. 1014). *Catalogue général*... p. 542, n. 1239.

J. — *Prière à Jésus-Christ*, 4 pages. Autographe. *Catalogue Lemarchand*, n. 1082. *Catalogue général*... p. 560, n. 1314. Ce même recueil contient encore une lettre de Grandet sur ses travaux, du 2 juin 1702.

K. — *Mémoire sur l'affaire du Formulaire*, in-4°, autographe. *Catalogue Lemarchand*, n. 1083. *Catalogue général*... p. 560, n. 1315. Ce numéro renferme en outre une Vie du P. de Mouchy, de l'Oratoire, autographe de Grandet.

L. — *Exhortations sur divers sujets religieux*. *Catalogue Lemarchand*, Supplément, n. 163.

M. — *Recueil de ce que les auteurs païens, ou les plus grands ennemis de l'Église, ont dit ou écrit au sujet de la Religion chrétienne et des mœurs des premiers chrétiens,*

20 pages in-folio. *Catalogue Lemarchand*, Supplément, n. 163. *Catalogue général...* p. 607, n. 1870.

II. — *Manuscrits conservés au Grand Séminaire d'Angers.*

N. — *Traité du Sacerdoce de Jésus-Christ et des prêtres de la Loi Nouvelle.* Manuscrit inachevé, pp. 60.

O. — *Réflexions, ou courtes Méditations sur les Grandeurs et les Mystères de Jésus-Christ*, pp. 260.

P. — *Plans de sermons pour les différents temps de l'année*, pp. 80.

Q. — *Cérémonial d'Anjou*, in-folio, pp. 167. « Résultat des Conférences qui se tinrent au séminaire vers l'année 1690 entre M. Grandet, Curé de Sainte-Croix, M. Blot, alors son vicaire, M. de la Foucherie, prêtre habitué de Saint-Michel du Tertre, et M. Guérin. Ce manuscrit est suivi de plusieurs pièces curieuses relatives à la liturgie angevine, émanée de plusieurs auteurs. On trouve à la fin un cahier de M. Grandet relatif à quelques usages liturgiques de la paroisse Sainte-Croix » (M. Letourneau, *Notice*, p. LXIII, LXIV).

R. — *Vies des saints prêtres qui se sont distingués par leur science et par leurs vertus.* Moins complet que le recueil semblable dont il va être parlé, ce manuscrit contient pourtant des notices qui ne sont pas dans celui du séminaire de St-Sulpice.

III. — *Manuscrits conservés au Séminaire de St-Sulpice.*

S. — *Vies de quelques ecclésiastiques qui ont vécu dans le XVIIe siècle*, in-8°. Extrait de l'ouvrage suivant, contenant surtout les notices relatives aux premiers sulpiciens, MM. de Bretonvilliers, Bourbon, Picoté, Tronson, de La Barmondière, Baüin et de la Chétardye. La Bibliothèque Nationale possède une copie semblable, sur les marges de laquelle M. Émery a mis diverses additions, ajoutées après coup par M. Grandet. Ce manuscrit appartenait autrefois au séminaire de St-Sulpice : la Bibliothèque Nationale l'acquit en 1835 en même temps que le manuscrit de M. Baudrand : c'est le numéro 11760 du Fonds Français.

T. — *Les Vies abrégées de plusieurs prêtres et autres ecclésiastiques qui dans les siècles passés se sont distingués*

par leur science, leur piété et leur zèle, pour servir de modèle à ceux du nôtre; 4 vol. in-4°, pp. 717, 388, 404, 352. Un 5e volume contient la vie de M. Crétey, laquelle est imprimée. Cet ouvrage, qui renferme environ 165 notices d'inégale étendue, fut vraisemblablement apporté d'Angers au séminaire de St-Sulpice par M. Émery.

U. — On trouve encore une lettre autographe de M. Grandet dans la *Correspondance littéraire du Président Bouhier,* tome III (n. 24411 du Fonds Français à la Bibliothèque Nationale). Elle est datée du 19 août 1722 et adressée à M. Bidet, Directeur au séminaire d'Orléans, qui avait demandé au curé de Sainte-Croix d'Angers des renseignements sur Jacques Eveillon, vicaire général de cette ville, pour l'article *Eveillon* de la *Bibliothèque du Richelet,* composée par M. Le Clerc.

L'auteur de la *Notice* sur M. Grandet lui avait attribué un *Mémoire sur la vie de M. Olier, Curé de St-Sulpice,* in-4°, pp. 554. Ce manuscrit conservé au séminaire de St-Sulpice n'est autre que la *Vie* du pieux fondateur composée par M. Nagot. V. l'article Nagot, n. 5. L'éditeur de Grandet a lui-même corrigé ce *lapsus* dans *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle,* deuxième série, p. 279.

Un portefeuille in-folio, inscrit sous le n° 1920 parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Angers, renferme, entre autres documents, une Biographie de M. d'Entrecolles, vicaire de Saint-Sulpice à Paris. Le *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France* (t. XXXI, p. 617) dit que cette notice est « peut-être de l'abbé Joseph Grandet ».

41. M. Robert GAY

1663-1725

Robert Gay naquit au diocèse d'Autun. Il entra prêtre au grand séminaire de Saint-Sulpice le 10 mai 1687, et partit pour le Canada en avril 1688. « D'abord missionnaire à la Montagne, de 1688 à 1696, il déploya, d'après les mémoires

du temps, « les qualités d'un apôtre et celles d'un général d'armée ». Son zèle et sa bravoure n'éclatèrent pas moins au Sault-au-Récollet, où il fut employé de 1696 à 1721. Son dernier poste fut la nouvelle mission du lac des Deux-Montagnes, dont il fut le premier supérieur, de 1721 à 1725. » — « Il nous restait de ce vénérable missionnaire quelques lambeaux de grammaire algonquine, qui ont péri dans le lamentable incendie du 15 juin 1877. M. Gay mourut au séminaire de Montréal, le 29 juillet 1725, âgé de 62 ans » (M. Cuoq, *Anotc Kekon*, ou *Mélanges*, p. 170, 171).

42. M. LESCHASSIER

1641-1725

François Leschassier, second fils de Christophe Leschassier de Méry, Maître des Comptes, né à Paris en 1641, entra laïc au séminaire de Saint-Sulpice en 1660, s'attacha à la Compagnie, prit le bonnet de docteur, et fut appliqué à différents emplois. M. Tronson le nomma supérieur de la Communauté des prêtres de la paroisse en 1681, deux ans après le rappela au séminaire, et en 1689 lui donna la charge de directeur de cette maison M. Leschassier en devint supérieur au mois de mars 1700, et mourut le 19 août 1725, âgé de 84 ans. V. *Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 53-61, et les auteurs cités dans la note de la p. 53.

En apprenant sa mort, M. de Sabatier, évêque d'Amiens, cita, en le lui appliquant, ce beau passage de S. Augustin : *Quæ illi probitas in moribus, in doctrina studium, in religione sinceritas, in judicio continentia ; ergà inimicos patientia, ergà omnes charitas : quod salubriter sciebat, qua modestia loquebatur! Quantus in eo contemptus rerum præsentium! Quanta spes et desiderium bonorum æternorum!* (Epist. 151, ad Cæcil. n. 8). Ce fait, si honorable pour M. Leschassier, est rapporté par l'abbé D'Argnies, dans sa *Lettre contenant un récit abrégé de la vie sainte et de la mort édifiante de Mgr Pierre de Sabatier, évêque d'Amiens, décédé le 20 janvier 1733;* Amiens, 1733, in-4°, p. 26, 27.

Le portrait de M. Leschassier a été peint par Frère André, célèbre religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et gravé par J. Moyreau en 1727. Au bas, on lit ces paroles : — FRANCISCUS LESCHASSIER, *presbyter, sacræ Facultatis Parisiensis Doctor et Decanus, quartus Seminarii S^{ti} Sulpitii Superior, à puero moribus ac prudentia senex, in cogitando sagax, parcus in loquendo, in agendo lentè festinus, eò foris clarior quò occultior domi. Avitæ pietatis ac fidei tenax commissam sibi familiam servavit illibatam. Obiit* 19. *Augusti anno Domini* 1725, *ætatis* 84.

1. — *La Vie de M. Jean Jaques* (*sic*) *Olier*, prêtre, Curé du Faux-bourg de S. Germain à Paris, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; sans lieu d'impression, 1687, in-12, pp. 154, sans l'*Avis*, qui a deux pages, et la Table des chapitres, qui en a 6. M. Leschassier rédigea cette vie d'après les *Mémoires* de M. Olier, d'après sa *Vie* manuscrite composée par M. de Bretonvilliers, et d'après les renseignements fournis par quelques ecclésiastiques qui avaient connu le pieux fondateur. — Elle fut publiée sous le nom du P. Giry, mort en 1688, lequel l'inséra dans ses *Vies des saints* imprimées en 1683, et réimprimées en 1696, 1715 et 1719. Je cite cette dernière édition, la seule que j'aie pu voir : « Les Vies des Saints dont on fait l'office dans le cours de l'année, et de plusieurs autres dont la memoire est plus celebre parmi les fideles; Avec des Discours sur les Misteres de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, que l'Eglise solennise. Le Martyrologe romain traduit en françois, et mis à la teste de chaque jour; et un Martyrologe des Saints de France qui ne sont pas dans le Romain; tiré des Breviaires et des Calendriers des Églises particulieres; par le Reverend Pere François Giry, Provincial de l'Ordre des Minimes; Nouvelle et dernière edition, revue et corrigée par l'auteur avant sa mort, et depuis encore recherchée (*sic*) et augmentée de plusieurs autres saints nouvellement canonisez, ou beatifiez, ou decedez en odeur de sainteté, par un Religieux du même Ordre »; A Paris, chez J. et J. Barbou, rue Saint-Jacques, aux Cicognes, 1719, 3 in-fol. ». Tome III,

p. LXXIX-CVII : *La Vie de Messire Jacques Olier, Instituteur, Fondateur et premier Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.* Reproduite dans « *Les Petits Bollandistes :* Vies des saints d'après les Bollandistes, Surius, Ribadeneira, le P. Giry, les hagiologies et les propres de chaque diocèse, et les travaux hagiographiques les plus récents, par M. l'abbé Paul Guérin »; sixième édition, entièrement revue, corrigée et considérablement augmentée; Paris, Victor Palmé, 1869, tome XIII, p. 200-238 : *Jacques Olier, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.* Le style a été retouché en quelques endroits. — L'ouvrage de M. Leschassier fut aussi réimprimé dans les *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice;* Paris, 1773, t. III, p. 498-570. — De nos jours, M. Migne l'a mise en tête de son édition des *Œuvres complètes de M. Olier,* et *M. Gamon* en tête de l'édition qu'il a donnée de ses *Lettres.* — Le séminaire de S. Sulpice possède le manuscrit autographe (36 pages) de M. Leschassier, ainsi qu'un autre manuscrit extrait du précédent, et auquel M. Leschassier a fait des corrections fidèlement reproduites dans la *Vie* imprimée; ce qui montre bien qu'il en est l'auteur. *Vie de M. Olier,* 4e édition, t. I, p. XXXVIII.

2. — *Règlemens de la Communauté de Messieurs les prêtres desservans la paroisse de Saint-Sulpice de Paris;* sans nom de lieu ni d'imprimeur, 1782, in-8°, pp. 392, sans les liminaires (4 pages). « Ils furent tirés à un très petit nombre d'exemplaires, et seulement pour l'usage de la Communauté, ce qui fait qu'ils sont aujourd'hui extrêmement rares. M. de La Chetardye et M. Leschassier en rassemblèrent les principaux articles, et y firent des *Additions* ou *Remarques,* que l'on trouve imprimées avec le texte même des *Règlemens,* mais qui en sont distinguées par des crochets. Plus tard, on ajouta à cette compilation quelques articles omis, ou d'autres introduits pour diverses circonstances. Ceux-ci sont distingués à la table (p. 389, 390), les uns par deux étoiles, les autres par une. Les chapitres de l'*Établissement de la Communauté* et de *L'esprit qui lui est*

propre ont été composés par M. Leschassier et M. de La Chetardye. On possède au séminaire de Saint-Sulpice un exemplaire manuscrit plus complet que l'imprimé ». *Vie de M. Olier*, 4[e] édit., t. II, p. 14, 42.

3. — *Lettre* adressée à l'abbé Delpi, à Meaux, datée du 10 mai 1697, et publiée dans la *Correspondance de Fénelon;* Paris, 1828, t. VII, p. 422-425. M. Leschassier y montre quel est l'éloignement de Saint-Sulpice pour les nouvelles doctrines.

4. — M. Leschassier est probablement aussi auteur de la *Supplique adressée à N. S. Père le Pape Clément XI,* par les Supérieur, Curé et Directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, pour supplier Sa Sainteté d'inscrire au nombre des saints la Vénérable Mère Agnez de Jésus. Copiée sur la minute. Insérée par l'abbé Simon de Doncourt dans ses *Remarques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice;* Pièces justificatives, cinquième partie, t. III, p. 492-494. Elle est datée de Paris, 12 septembre 1701, et signée de MM. Leschassier, de La Chetardye, de Tanoarn, Bourbon, Saget, Calmine de Baluze, Le Boiteulx, d'Yzerand et Oursel.

5. — *Instruction sur le véritable esprit de la Compagnie, et sur les vertus auxquelles doivent particulièrement s'appliquer ceux que Dieu y appelle;* in-8° de 5 pages, sans frontispice, imprimé au XIX[e] siècle d'après le manuscrit non intitulé de M. Leschassier, conservé aux archives de la Solitude. A la suite (p. 6 et 7), on a imprimé un *Examen sur les marques de relâchement et de tiédeur dans une Communauté.*

A. — Les premiers *statuts* de la Compagnie n'étaient qu'un résumé fort court des Constitutions dressées en 1659, et modifiées en quelques points d'après les explications et les décisions de plusieurs assemblées générales. Cette extrême brièveté faisait naturellement désirer, pour l'usage de la Compagnie, une rédaction plus développée, dans laquelle seraient insérées les explications et les décisions des assemblées générales qui avaient complété et modifié les Constitutions de 1659. Déjà, M. Tronson s'était occupé sérieusement de ce travail pendant les dernières années de sa vie, mais il

n'avait pu y mettre la dernière main. Les assemblées générales de 1705 et de 1711 prièrent M. Leschassier de vouloir bien y travailler de concert avec ses consulteurs. Aussitôt qu'il eut achevé son œuvre, il la communiqua à tous les assistants pour recueillir leurs observations; et ce fut seulement après un sérieux examen de toutes les additions et corrections proposées par chacun d'eux que la rédaction définitive des Constitutions fut adoptée dans l'assemblée générale de 1717. En conséquence de la résolution prise par cette assemblée, la nouvelle rédaction — intitulée *Recueil des règles, Constitutions et usages des Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice* — fut envoyée à tous les séminaires de la Compagnie, pour y servir désormais de règle commune.

Pendant cette nouvelle rédaction des Constitutions, et vraisemblablement à son occasion, M. Leschassier s'occupa aussi de compléter le *Règlement des supérieurs et directeurs des séminaires de province,* en y ajoutant un court *Appendice,* où il recueillit quelques règles et usages depuis longtemps en vigueur dans les séminaires dirigés par Saint-Sulpice. Cet *Appendice* leur fut envoyé vers la fin de 1711. De nos jours (1850), le *Règlement* et l'*Appendice* ont été fondus ensemble, avec de légères modifications autorisées par les assemblées générales de 1845 et de 1850.

B. — Abrégé des 9e et 11e cahiers des *Mémoires* de M. Olier. Manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice. — M. Leschassier analysa aussi la *Vie de M. Olier* composée par M. de Bretonvilliers. *Vie de M. Olier,* par M. Faillon; 4e édition, t. I, p. XXXIII.

C. — *Lettres,* Manuscrits de la Solitude. Ce recueil précieux commence au mois de mars 1700, et finit en 1709, époque où mourut M. Bourbon, qui les transcrivait, comme il avait fait pour les lettres de M. Tronson, à la suite desquelles il a placé celles de M. Leschassier. Voir notre article TRONSON, n. 15. — Dix-neuf lettres de M. Leschassier au Bienheureux Grignion de Montfort ont été communiquées à l'abbé Pauvert, qui en a publié quelques-unes dans son ouvrage inti-

tulé : *Vie du Vénérable Louis-Marie Grignion de Montfort,* Missionnaire Apostolique, Fondateur des prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie, et de la Congrégation des Filles de la Sagesse; Poitiers et Paris, Librairie Oudin, 1876, in-8°, p. 86, 87, 92, 98, 99, 103, 104, 105, 106, 112, 113.

Les *Mémoires* inédits sur la *Vie de M. de Lantages* qui ont servi à l'auteur de sa *Vie,* et qui ont pour auteur la mère Gauchet, supérieure du monastère de la Visitation du Puy, furent composés sur les instances de M. Leschassier. C'est aussi à sa prière que plusieurs personnes, qui avaient particulièrement connu M. Brenier, écrivirent les mémoires qui ont fourni les matériaux de sa Notice, que nous avons citée à son article. Voir p. 208 de ce volume.

43. M. RÉMY

1636-1726

« Né à Paris en 1636, Pierre Rémy entra laïque au séminaire de St-Sulpice, le 14 juillet 1666. Il partit pour le Canada, n'étant encore que sous-diacre, en 1672. Avant sa promotion au sacerdoce, qu'il reçut le 21 mai 1676, il fut chargé de l'école des garçons. Ensuite, on l'employa dans le ministère paroissial, et il fut nommé curé d'office de Notre-Dame, le 17 juillet 1680. Le 4 novembre de la même année, on l'envoya à Lachine en qualité de curé. Il résida au fort de la Présentation, et desservit Gentilly, établissement de sauvages, fondé par M. de Fénelon. En 1706, il était procureur à Montréal et supérieur des Sœurs de l'Hôtel-Dieu. Il dépensa sa grande fortune à fortifier le fort Rémy de Lachine, à y construire une église, une cure, un couvent de la Congrégation, et à secourir son peuple ruiné par l'irruption des Iroquois. Enfin, il mourut le 24 février 1726, âgé de 90 ans.

1. — » Dans les registres paroissiaux de Lachine, il recueillit une foule de faits intéressants qui concernent l'histoire de la fondation de la mission de Gentilly, de la Présentation, de la paroisse de Lachine.

2. — » Il fit une relation du massacre des habitants de Lachine par les Iroquois en 1689.

3. — » Il composa un petit Dictionnaire de la langue algonquine.

4. — » Enfin, il écrivit un Catéchisme abrégé pour préparer les enfants à la première communion, et aussi pour l'instruction des colons de la Pointe-Claire de Sainte-Anne, qu'il eut à évangéliser avant que ces deux paroisses eussent été distraites de celle de Lachine » (*M. P. Rousseau*).

44. M. DE POUDENX

1667-1727

François de Poudenx, originaire du diocèse de Lescar, était fils du vicomte de Poudenx-Castillon, et neveu de l'évêque de Tarbes du même nom. Il naquit en 1667, et entra le 27 octobre 1685 au Séminaire de Saint-Sulpice, étant déjà minoré. Il suivit avec succès les cours de la Sorbonne jusqu'à la fin de sa Licence, mais il s'abstint de prendre le bonnet de Docteur, sans doute par modestie. S'étant offert à M. Tronson pour les fonctions de la Compagnie, il fut envoyé à Bourges en 1692. On le nomma ensuite directeur du Séminaire d'Angers, et enfin supérieur de celui d'Orléans, où il arriva vers la fin de novembre 1707. Il le gouverna très sagement, et y mourut le 8 mars 1727, âgé de 65 ans et 4 mois, après avoir montré beaucoup de désintéressement pour les dignités ecclésiastiques. — Le Séminaire d'Orléans conserve une série de *Questions et conférences sur la Pénitence et le Mariage,* écrites sous la dictée de M. de Poudenx. C'est un manuscrit in-4° de 280 pages.

45. M. DE PLANQUE

1665?-1729

Charles-Guillaume de Planque, né vers l'an 1665 dans le diocèse de Montpellier, entra clerc au grand séminaire de

St-Sulpice le 21 février 1691. Après qu'il eut témoigné le désir de se consacrer aux travaux de la Compagnie, M. Tronson l'envoya à Chartres pour y recevoir la prêtrise en avril 1696, et aussitôt après le fit partir pour Angers. Il en sortit au mois de janvier 1705 pour être supérieur de la Solitude à Issy, à la place de M. Brenier, que sa santé obligeait à se retirer. En 1707, M. de Planque remplaça, au séminaire de St-Sulpice, M. Levayer, qui alla gouverner le séminaire d'Angers, et reçut lui aussi, à son tour, la même mission, à la fin de l'année 1718. Mais sa santé ne put supporter cette charge; au mois de juin 1719, il quitta de nouveau Angers, et rentra à St-Sulpice, où il travailla encore avec beaucoup de zèle, soit à Paris, soit à Issy. Il mourut au séminaire de Saint-Sulpice, le 9 octobre 1729, âgé de 64 ans.

Nous donnons ici, d'après l'autographe conservé aux archives de St-Sulpice, le texte d'un billet adressé par M. de Planque à une personne qui lui avait envoyé une feuille imprimée marquant l'heure à laquelle on peut commencer à réciter la veille les Matines du lendemain. — « A Paris, ce 14 décembre 1725; Mon très cher Monsieur; Je vous remercie du petit imprimé. Bancel le rapporte, au titre *Horæ canonicæ* (*Moralis Divi Thomæ;* Avenione, 1677, in-4°, t. I, p. 443), et prouve par le *Quolibet* 5 de S. Thomas qu'on peut commencer Matines pour le lendemain dès qu'on a dit la veille vêpres et complies. Peut-on croire que des évêques aient adopté le décret et (l'aient) fait mettre à la tête de l'*Ordo* avant d'être assurés de la vérité? Priez Dieu que la dissipation dont S. Bernard fait une si affreuse peinture (*De Considerat.*, Lib. I) ne soit pas le fruit de ma sortie d'Issy. A Dieu ne plaise que j'achète à ce prix le séjour de Paris! Je suis, en l'amour de Jésus et Marie, avec un profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur. DE PLANQUE, *prêtre.* »

Cfr. *Histoire du séminaire d'Angers,* par M. Letourneau; Angers, 1895, in-8°, p. 78, 79.

A. — Pendant les premières années qu'il était à Angers, M. de Planque composa une *Méthode pour s'entretenir avec*

Jésus-Christ devant le Saint-Sacrement. M. Leschassier, à qui il fit demander la permission de la donner au public, lui répondit (31 décembre 1700) qu'il tâcherait de le satisfaire et de contenter son zèle, qui était très saint. Nous ignorons si cet ouvrage a été imprimé, et même s'il existe en manuscrit.

B. — *Lettres de... à un de ses amis, sur l'obligation imposée aux ecclésiastiques promus aux Ordres sacrés, ou bénéficiers, de porter l'habit long,* in-4°, pp. 245. Manuscrits du Séminaire de St-Sulpice. La troisième et dernière lettre porte la date du 11 mars 1728.

C. — *Remarques* sur les notes de la Bible de Sacy, in-8°.

D. — *Remarques sur l'*Histoire ecclésiastique de Fleury, in-4°, pp. 310. — Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur, in-4°, pp. 238 : celle-ci est datée de 1728. *Manuscrits du séminaire de St-Sulpice.* Quoique le contraire ait été affirmé par quelques-uns des nôtres, aucune de ces deux rédactions n'a été imprimée ; soit que l'auteur, prévenu par la mort, n'ait pu mettre la dernière main à son œuvre ; soit que la publication de son ouvrage ait été jugée inutile, après que le P. Honoré de Sainte-Marie et quelques autres écrivains eurent publié des observations sur le même sujet ; soit enfin, que les supérieurs de St-Sulpice, par raison de prudence, n'aient pas cru devoir entrer dans une polémique qui, eu égard aux circonstances, ne pouvait manquer de compromettre la tranquillité de la Compagnie. Au reste, l'ouvrage de M. de Planque, quoique très solide pour le fond, n'est pas achevé. La seconde *édition* elle-même, bien que plus soignée que la première, aurait besoin d'une nouvelle revision, tant pour développer quelques observations présentées trop brièvement, que pour en adoucir, ou même supprimer, quelques autres qui paraissent trop sévères, et donnent à l'ouvrage une teinte d'exagération. Sous ce dernier rapport, la seconde rédaction a bien modifié la première ; mais il est douteux qu'elle l'ait fait suffisamment.

M. de Planque établit contre Fleury vingt-quatre propositions, dont plusieurs ont rapport au Souverain Pontife. Il termine par ces paroles : « Tout à la gloire de Jésus, Marie

et Joseph, dans une parfaite soumission au S. Siège ». Suit une lettre anonyme fort remarquable, intitulée : « Réflexions générales d'un docteur en théologie sur l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury et ses *Discours*, adressées à un de ses amis ».

Le P. Lantheaume, jésuite, publia en 1736 à Avignon, et sous le voile de l'anonyme, deux volumes in-4° d'*Observations théologiques, historiques, critiques, sur l'*Histoire ecclésiastique *de l'abbé Fleury*. Pendant l'impression, il exposa son projet et le plan de son ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux* (août 1736, p. 1916-1919). Les *Nouvelles ecclésiastiques* s'empressèrent de critiquer cet article des « Mémorialistes », et quoiqu'il ne répugne nullement qu'un ouvrage loué par un jésuite ait été composé par un autre jésuite, néanmoins les conjectures du gazetier janséniste se portèrent ailleurs. « Nous avons dit, écrit-il, que l'auteur de ce gros ouvrage contre l'Histoire ecclésiastique de M. Fleury n'est pas nommé; mais on a tout lieu de conjecturer que c'est M. *Planque,* de la Congrégation de S. Sulpice, lequel faisoit les conférences sur l'Écriture-Sainte et sur l'Histoire ecclésiastique dans le séminaire de Paris, où il est mort il y a peu d'années. On sait qu'il ne trouvoit rien de bon que dans les livres sulpiciens ou jésuitiques; que tout ce qui venoit d'une autre source lui étoit suspect; qu'il avoit en particulier beaucoup de goût pour les ouvrages des mystiques; et qu'il étoit singulièrement indisposé contre l'Histoire de M. Fleury. C'est dans de telles dispositions, et par un zèle peu éclairé, qu'il a (dit-on) employé plusieurs années à ramasser à grands frais, et à tirer principalement de ses méditations creuses, le fatras de compilations que ses confrères ont beaucoup vanté après sa mort, et que les jésuites, dignes panégyristes d'un pareil Auteur et d'un pareil ouvrage, annoncent aujourd'hui avec une prédilection si marquée » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 10 novembre 1736, p. 179). Si ces lignes ne témoignent pas absolument d'une *prédilection marquée* pour M. de *Planque* et pour la *Congrégation de S. Sulpice,* elles montrent du moins qu'on le croyait capable

de faire des *Remarques sur* l'Histoire ecclésiastique *de Fleury*, et quel accueil elles eussent rencontré auprès des jansénistes.

46. M. LE PELETIER

1666-1731

Nous ne connaissons de lui d'autre écrit que le mémoire qu'il composa en 1700 sur les motifs qui le déterminaient à refuser l'épiscopat, et à se consacrer au service du Clergé dans la Compagnie de St-Sulpice. L'abbé Proyart en a donné quelques extraits dans son *Précis de la vie de Maurice Le Pelletier* (sic), *frère de Sousi*, imprimée à la suite (p. 389-413) de son ouvrage intitulé : *Le Modèle des jeunes gens dans la vie édifiante de Claude Le Pelletier de Sousi, étudiant en philosophie dans l'Université de Paris* (*Œuvres complètes;* Paris, 1819, t. XVI, p. 215-388). On en trouve aussi des fragments dans la notice sur M. Le Peletier, qui fait partie de l'*Introduction* placée en tête de la *Vie de M. Émery*, t. I, p. 61-75.

Charles-Maurice Le Peletier, né à Paris en 1666, était le troisième fils de Claude Le Peletier, qui fut dans la suite Contrôleur général des finances, puis Surintendant des postes. Après avoir surmonté bien des difficultés qui faisaient obstacle à sa vocation, il réussit enfin à entrer, puis à rester dans la Compagnie, devint supérieur du séminaire d'Angers en 1695, ensuite Directeur du séminaire de S. Sulpice, à Paris, et enfin supérieur de la Compagnie au mois de septembre 1725. Il mourut le 7 septembre 1731. On lit cet éloge au bas de son portrait gravé par J. Moyreau : — *Carolus Mauritius Le Peletier S^ti^ Albini Andegavensis Abbas, Doctor Sacræ Facultatis Parisiensis, Seminarii S^ti^ Sulpitii quintus Superior, filius Galliarum Administri, in Senatu Parisiensi Proto-præsidis frater, infulis pontificalibus pluries repulsis, Cleri informandi factus exemplar, integer disciplinæ vindex, plurium alumnorum Pater bene-*

ficus, sibi minus quam clero vixit, vir fuci nescius et amator Veri. Obiit die 7 septembris anno 1731. Ætatis 65.

M. Le Peletier communiqua par deux circulaires les résultats des Assemblées générales de 1724 et de 1728. La première autorisa l'impression des thèses de philosophie dans les séminaires où, comme au séminaire d'Angers, la maison de philosophie était unie à l'Université; la seconde décida qu'on ne dicterait plus des leçons de philosophie ni de théologie, mais que, pour l'enseignement de ces deux sciences, on suivrait un auteur imprimé : cette dernière mesure, cependant, ne put être exécutée aussitôt après l'assemblée.

47. M. de BELMONT
1645-1732

François Vachon de Belmont, né à Grenoble en 1645, entra en 1672 au séminaire de Saint-Sulpice, et arriva en 1680 au Canada, n'étant encore que diacre. Il fut ordonné prêtre le 14 septembre 1681. On l'envoya à la mission indienne de la Montagne, et il y resta jusqu'en 1700. Cette année-là, il remplaça comme supérieur du séminaire de Montréal M. Dollier de Casson, qui ne pouvait plus exercer ses fonctions et qui mourut l'année suivante. Pendant les cinquante et un ans qu'il passa au Canada, M. de Belmont rendit de grands services à la colonie, et lui fit de grandes libéralités. Il étoit âgé de 87 ans lorsqu'il mourut, le 27 mai 1732.

1. — *Histoire du Canada,* par M. l'abbé de Belmont; in-8° de 36 pages, imprimé dans la *Collection de mémoires et de relations sur l'histoire ancienne du Canada, d'après des manuscrits récemment obtenus des Archives et Bureaux publics en France;* publiée sous la direction de la Société historique de Québec; Québec, Imprimerie de William Cowan et fils, 1840, in-8°. Le manuscrit sur lequel a été faite la copie qui a servi pour l'impression est à la Bibliothèque Nationale, *Manuscrits,* Supplément Français, n° 13516, fol. 3 et suiv. Voir : *Bibliothèque Nationale; Catalogue général des manuscrits*

français, par Henri Omont; Ancien Supplément Français, t. III; Paris, 1896, p. 69. Ce mémoire, ainsi que le suivant (*Histoire de l'eau-de-vie...*) fut présenté à la Société historique de Québec par l'abbé Holmes, qui se les était procurés en France. L'*Histoire du Canada* est dédiée à M. Le Peletier, Supérieur de Saint-Sulpice; elle commence à l'année 1608, et s'arrête à l'année 1700, qui est celle où M. de Belmont fut nommé supérieur. Si, comme le dit l'auteur de l'*Essai de bibliographie canadienne* (p. 126, n. 931), cette histoire a été écrite vers 1720, ce sont moins les occupations nombreuses du vénéré supérieur qui l'ont empêché de la poursuivre plus loin, que la peur d'avoir à raconter lui-même ses bonnes actions. — M. de Belmont y a intercalé — au moins dans le manuscrit que possède le séminaire de Montréal — un *Mémoire sur la guerre des Iroquois :* c'est le récit du massacre qui eut lieu à Lachine le 1er août 1689; mais M. de Belmont le reprend de plus haut pour en étudier les causes.

2. — *Histoire de l'eau-de-vie en Canada;* in-8°, pp. 29. Fait partie de la *Collection* citée au numéro précédent. Le manuscrit qui a servi d'original est le numéro cité 13516 du Fonds Français des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, fol. 45 et suiv. (Voir le *Catalogue* cité, t. III, p. 69. Il indique encore à la suite : « Fol. 88 : Diverses exhortations aux sauvages yvrognes. Fol. 95 : Les trois principales raisons pour lesquelles l'évêque de Québec, Mgr de Laval, s'est réservé le péché qui se commet dans la traite des boissons aux sauvages du Canada. Fol. 198 : Entretien charitable d'un missionnaire et d'un vendeur d'eau-de-vie »). M. de Belmont fut vivement pressé de livrer son mémoire à l'impression; mais il jugea prudent de refuser, et fut en cela approuvé par M. Leschassier. Cet écrit est l'histoire de la traite des boissons enivrantes données aux sauvages en échange de leurs pelleteries, et des démêlés qui, à cette occasion, surgirent entre le clergé et Mgr de Laval, qui en avait fait un cas réservé, d'une part; et de l'autre, les officiers du Gouvernement et Colbert, qui voulaient maintenir la traite pour favoriser le principal commerce de la Nouvelle-France. « J'entreprends

cette petite histoire, dit M. de Belmont, pour faire voir que l'ivrognerie des sauvages est différente d'espèce de celle de tous les autres hommes, et pour faire connaître ce principe, inconnu jusqu'ici : à savoir, qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, et qu'ils ne s'enivrent que pour faire du mal.

3. — Oraison funèbre de la sœur Bourgeoys. Publiée par M. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, t. II, p. 88-98.

4. — Éloge funèbre de feu Mgr l'Illustrissime et Révérendissime François de Montmorency-Laval, premier et ancien evesque de Québec; prononcé à Montréal en juin 1708, par M. de Belmont, Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Ville-Marie, et l'un des Vicaires-Généraux de ce diocèse; 10 pages in-folio.

A. — *Éloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal*, 1 vol., pp. 125. (Manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice, nº 553). Ce recueil « contient la vie de Melle Jeanne Leber, les Maximes spirituelles de la sœur Bourgeoys, et une notice sur une vertueuse Iroquoise, sœur de la Congrégation de Notre-Dame, morte à la Montagne de Montréal. Ce manuscrit fut adressé, vers l'année 1722, par M. de Belmont, à M. Le Peletier, abbé de St-Aubin, dans la suite supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. L'auteur le revit auparavant, et y fit de sa main quelques additions et quelques corrections de style » (Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, t. I, p. LXIV, LXV. Au tome II, p. 276-280, M. Faillon cite le texte de l'*Épître dédicatoire*).

B. — Mémoire sur la mission de la Montagne. Archives de Villemarie.

C. — Mémoire sur l'assistance des enfants sauvages par le séminaire. Archives du séminaire de Villemarie.

D. — Discours (deux) sur l'ivrognerie des sauvages, prononcés vers 1699 dans l'église Notre-Dame de Montréal (Bibliothèque Nationale, Manuscrits, F. Fr. n. 13516). Ces discours eurent beaucoup de retentissement.

E. F. G. — D'après une lettre que nous écrit M. P. Rousseau, « M. de Belmont est l'auteur de deux relations touchant les expéditions militaires des Iroquois, l'une du 2 avril,

l'autre du 12 octobre 1688. — Il répondit, par un mémoire adressé à M. Tronson en 1687, aux calomnies dont la Compagnie était l'objet de la part de quelques religieux. — Il composa un autre mémoire contre M. Perrot, Gouverneur de Montréal, qui violait les droits des seigneurs de Montréal, ceux de la justice, ceux des colons et des Indiens. — Enfin, il rédigea un catéchisme en langue iroquoise, probablement pour l'instruction des Indiens de la Montagne. Tous les ouvrages de M. de Belmont laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la composition, de l'ordonnance, du style, de l'orthographe des noms et de quelques dates; mais ils renferment une multitude de faits dont le narrateur a été témoin oculaire et que l'on ne peut contester. »

48. M. CLUSEAU

1668-1735

Jean-Baptiste Cluseau naquit en 1668, au diocèse de Limoges, dans lequel il fit son séminaire. Il entra ensuite dans celui de Saint-Sulpice de Paris le 21 novembre 1686. Après quelques années passées au petit séminaire de Saint-Sulpice, probablement en qualité de directeur, il fut envoyé au séminaire de Clermont le 2 novembre 1692. La faiblesse de sa santé ne permit pas d'abord de lui confier des emplois importants. En 1694, cependant, il fut chargé de la conférence sur les sacrements, mais en 1701, il fut mis au repos. N'ayant pu, à cette époque, faire le pèlerinage de Lorette en Italie, il fit celui de Septfons et celui d'Annecy. Il désira s'attacher à la personne de M. de Champflour lorsque celui-ci quitta Clermont pour être évêque de La Rochelle, ainsi qu'à M. de Sabatier, quand il devint évêque d'Amiens; mais ses vœux n'ayant pas été exaucés, M. Cluseau pria M. Leschassier de l'employer dans un séminaire. Aux vacances de 1707, il fut envoyé à Angers pour la communauté de Maimbeuf, « où sa bonne voix pourra être utile, disait M. Leschassier en l'annonçant à M. Grandet, et où il fera des conférences de mo-

rale » (14 septembre 1707). Il passa au séminaire d'Angers douze ou treize ans, estimé et aimé de tous, se répandant peu à l'extérieur, au moins dans les dernières années, bien qu'il y fût porté par ses goûts naturels. D'Angers, il passa au séminaire de Bourges en 1719 ou 1720. Il était déjà bien affaissé. M. Le Peletier, faisant la visite en 1724, le déclarait « hors de combat ». Cependant, M. Cluseau poursuivit plus loin encore sa carrière : il mourut à Bourges le 9 juin 1735, âgé de 67 ans.

1. — Lettre à M. Leschassier, Supérieur de Saint-Sulpice, sur Mgr de Champflour. Nous l'avons imprimée dans notre notice sur ce grand évêque. Voir notre tome III, article Champflour.

49. M. LE CLERC

1677-1736

Laurent-Josse Le Clerc, troisième des dix-huit enfants du célèbre graveur Sébastien Le Clerc, naquit à Paris le 22 août 1677. Il suivit les cours du Collège Royal, situé non loin des Gobelins, où son père résidait, et il y apprit les mathématiques en 1694 sous le célèbre Pierre Varignon. Le 2 juin 1696, il entra au Petit Séminaire de St-Sulpice, à Paris, et fut formé par M. Brenier à la vie ecclésiastique. Ordonné prêtre au mois de décembre 1702, il passa, le 27 octobre 1703, au Grand Séminaire de Saint-Sulpice, et fut reçu licencié de Sorbonne le 29 janvier 1704. Au mois d'octobre de cette même année, M. Leschassier, après l'avoir admis dans la Compagnie, l'envoya professer la théologie au séminaire de Tulle.

M. Le Clerc n'y demeura que trois ans. En octobre 1707, il alla enseigner la théologie dogmatique au séminaire d'Orléans. Là, il lia amitié avec plusieurs savants qui habitaient cette ville : le P. Germon, jésuite orléanais, mort à Orléans en 1718; le savant Baluze, alors exilé à Orléans pour son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne;* M. Per-

doulx de la Périère, savant orléanais qui, de 1722, année où M. Le Clerc fut transféré à Lyon, jusqu'en 1727, entretint avec lui une correspondance littéraire que M. Jovy a publiée en 1894. (*Quelques lettres inédites de Perdoulx de La Périère à l'abbé Laurent-Josse Le Clerc,* par M. Ernest Jovy; Orléans, Herluison, 1894, in-8°, pp. 65).

C'est, en effet, aux vacances de 1722, après quinze années passées dans le séminaire d'Orléans, que M. Le Clerc fut envoyé au séminaire de Saint-Irénée pour y remplir les fonctions de premier directeur. Cependant, sa réputation s'était répandue jusqu'à Paris. Au mois de novembre 1723, le Garde des Sceaux le demanda au Supérieur de Saint-Sulpice pour l'aider à examiner des livres; mais les supérieurs ne crurent pas devoir acquiescer à la demande, et ils refusèrent « honnêtement ». M. Le Clerc resta donc à Lyon, et il y continua sa vie de travail et d'étude jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 7 du mois de mai 1736.

V. *Vie, Écrits et Correspondance littéraire de Laurent-Josse Le Clerc;* Paris, 1878, in-8°, pp. XII-352. Nous renverrons à cet ouvrage pour tout ce qui concerne l'histoire et les détails des écrits de M. Le Clerc dont nous allons donner la liste.

1. — *Remarques sur différents articles du premier volume du* Dictionnaire *de Moréri, de l'édition de 1718;* sans nom de lieu ni d'imprimeur (Orléans), 1719, in-8°, pp. XLVIII-208. D. Méri, bénédictin d'Orléans, en fit la critique dans un opuscule intitulé : *Discussion critique et théologique des* remarques de M*** sur le Dictionnaire de Moréri de l'édition de 1718, par M. Thomas, docteur de Louvain; sans nom de libraire ni de lieu (Orléans), in-8°, pp. 96. — *Remarques sur différents articles du second volume du* Dictionnaire de Moréri de l'édition de 1718 (Orléans), 1720, in-8°, pp. 184. — *Remarques sur différents articles du troisième volume du* Dictionnaire de Moréri de l'édition de 1718 (Orléans), 1721, in-8°, pp. 200. — V. *Vie de L.-J. Le Clerc,* p. 52-67.

2. — *Bibliothèque du Richelet,* ou Abrégé de la vie des Auteurs cités dans ce Dictionnaire; elle remplit les pages I-

cxvi du tome I de : « Dictionnaire de la langue française, ancienne et moderne, de Pierre Richelet, augmenté de plusieurs additions d'histoire, de grammaire, de critique, de jurisprudence, et d'un nouvel abrégé de la vie des Auteurs cités dans tout l'ouvrage; Lyon, chez les Frères Bruyset, rue Merciere, au Soleil, 1728, 3 in-fol. La bibliothèque municipale de Lyon possède l'exemplaire de la *Bibliothèque du Richelet* que M. Le Clerc avait fait relier « avec deux feuillets de papier blanc entre chaque feuillet d'impression », et sur lesquels il fit une quantité considérable d'additions. Elle a aussi, comme la bibliothèque municipale de Grenoble, un autre exemplaire corrigé et annoté de la main de M. Le Clerc. — Plusieurs journaux s'occupèrent de cet ouvrage, soit pour le critiquer, soit pour le louer. *Journal de Verdun,* mars 1729, p. 160. *Journal des Savants,* avril 1729, p. 256, 257. *Journal littéraire;* La Haye, année 1730, p. 438-441. *Bibliothèque française* de Du Sauzet, 1731, t. XVI, p. 86-107, article de D. Le Cerf; t. XVII, p. 129. — *Le Nouvelliste du Parnasse,* 1731, t. II, p. 307. *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants et sur d'autres matières; La Haye,* 1732, t. VI, p. 78, 79; t. VII, p. 186, 187. *Mémoires de Trévoux,* décembre 1731, p. 2096-2120. — *Vie,* p. 186, 225.

3. — *Dissertation touchant l'auteur du symbole* Quicumque, etc., par un Licencié de Sorbonne; A Lyon, de l'imprimerie de Pierre Bruyset, rue Confort, près l'Hôpital, 1730, in-12, pp. 54 sans l'Approbation, signée Antoine Sicault, évêque de Sinope, suffragant, et déclarant cette dissertation « solide et remplie d'érudition ». M. Le Clerc cherche à établir que ce symbole est de S. Athanase. Le manuscrit original, in-folio de 21 feuillets, est au séminaire de St-Sulpice, à Paris. — *Vie,* p. 36-38.

4. — *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle;* La Haye (Trévoux), 1732, in-12, pp. xxii-456. — *Vie,* p. 132-148; 244-254. *Les Portefeuilles du Président Bouhier,* par Emmanuel de Broglie; Paris, 1896, in-8°, p. 332, 333.

5. — *Remarques critiques sur divers articles du premier volume du* Dictionnaire *de M. Bayle,* à la suite de : « Diction-

naire historique et critique par Pierre Bayle; cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de Remarques critiques, avec la vie de l'auteur par M. Des Maizeaux; Amsterdam (Trévoux), par la Compagnie des libraires, 1734, in-fol., p. 825-857. — *Remarques critiques sur divers articles du second volume*... p. 961-1000. — *Remarques*... du troisième volume... p. 859-904. — *Remarques*... du quatrième volume... p. 949-985. — *Remarques*... du cinquième volume... p. 859-887. Les *Remarques* ont été fondues dans l'ouvrage par Beuchot, auteur de l'édition suivante : « Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle; nouvelle édition, augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, La Monnoye, Le Duchat, L.-J. Le Clerc, Prosper Marchand, etc., etc. ; Paris, Desoer, 1820-1824, 16 vol. in-8° ». — C'est à M. Le Clerc que l'abbé Joly a emprunté la plus grande partie de ses *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle;* Paris, 1748, in-fol., pp. LXXIV-820. — *Vie,* p. 254-274.

6. — *Lettre de M. Le Clerc au R. P. Étienne Souciet,* de la Compagnie de Jésus, pour servir d'éclaircissement aux articles LXXXII et LXXXVIII des *Mémoires* d'août et de septembre 1735; dans les *Mémoires de Trévoux,* mai 1736, p. 1058-1077. C'est une apologie de Sébastien Le Clerc accusé de plagiat au sujet de l'*Ordre français* qu'il avait donné comme étant de son invention dans le *Traité d'Architecture* qu'il publia en 1714. — *Vie,* p. 292-298.

7. — *Lettre de M...,* Prêtre du Dioceze de Riez, à M..., chanoine d'Arles, sur ce qui est dit des saints Fauste de Riez et Césaire d'Arles, dans l'*Histoire littéraire de la France.* Elle parut dans les *Mémoires de Trévoux,* juillet 1736, seconde partie, p. 1541-1582. D. Rivet essaya de se justifier dans l'*Avertissement* (p. I-XXXII) placé en tête du tome IV de l'*Histoire littéraire.* M. Le Clerc étant mort, même avant l'apparition de son article, les journalistes de Trévoux répondirent à D. Rivet dans leur cahier de novembre 1738, p. 2133-2139. — *Vie,* p. 302-316.

8. — *Abrégé de la Vie de Sébastien Le Clerc;* édité dans : *Mélanges de biographie et d'Histoire,* par Ant. de Lantenay;

Bordeaux, librairie Feret et fils, 1835, in-8°, p. 404-436. Le manuscrit original est au séminaire de S[t]-Sulpice de Paris (Cabinet des Manuscrits, n. 160).

9. — *Lettres de M. Le Clerc* à l'abbé Brun, Doyen de S[t]-Agricol d'Avignon. Dans le tome V (p. 421-424) des *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature,* par M. l'abbé D'Artigny; Paris, Debure l'aîné, 1752, in-12. — L'auteur de la *Vie de L.-J. Le Clerc* a également cité une bonne partie de ces lettres.

10. — *Les Éléments de l'Histoire,* ou ce qu'il faut savoir de Chronologie, de géographie, de l'histoire universelle, de l'Église de l'Ancien Testament, des Monarchies anciennes, de l'Église du Nouveau Testament, des Monarchies nouvelles et du Blazon, avant que de lire l'histoire particulière; avec une suite de Médailles impériales, depuis Jules César jusqu'à Héraclius; par M. l'abbé de Vallemont; cinquième édition; à Paris, chez Gabriel Martin, Jean-Baptiste Coignard fils, Hippolyte-Louis Guérin, 1729, 4 vol. in-12, pp. xxx-431, 555, 506, 488. — Paris, 1758, 5 vol. in-12. D'après l'abbé Desfontaines, suivi sur ce point par Barbier, les additions contenues dans cette cinquième édition des *Éléments de l'histoire* sont de M. Le Clerc. — *Vie,* p. 231-233.

11. — M. Le Clerc a aussi fourni quantité de remarques et d'additions — à l'éditeur du *Moréri* paru en 1725 (*Vie,* p. 117-119); — au P. Échard, dominicain, pour ses *Scriptores Ordinis Prædicatorum* (*Vie,* p. 83-94); — à M. Perdoulx de La Périère pour ses deux *Lettres* sur la *Bibliothèque des auteurs de la Congrégation de S. Maur,* composée par D. Le Cerf de la Viéville; — à l'abbé Papillon pour sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (*Vie,* p. 149-155); — aux PP. Lelong et Desmolets pour la *Bibliothèque historique de la France* (*Vie,* p. 73-82); — enfin, au *Supplément du Dictionnaire de Trévoux* (*Vie,* p. 233). Il fit également des corrections sur la *Bibliothèque Chartraine* de Dom Liron (*Vie,* p. 95-110), sur les *Mémoires* du P. Niceron (*Vie,* p. 184, 185), sur l'*Histoire de l'Académie* de l'abbé D'Olivet (*Vie,* p. 277-229), sur l'*Histoire littéraire de la*

ville de Lyon, par le P. de Colonia (*Vie,* p. 230, 231), etc.

A. — *Tractatus brevis de Scientiâ Dei et Prædestinatione.* Manuscrit original d'environ 300 pages. Bibliothèque de la ville de Lyon; *Manuscrits,* n° 220. — *Vie,* p. 33, 34.

B. — *Tractatus de Gratia divinisque auxiliis.* Il existe de ce traité une copie et deux textes originaux. L'un de ceux-ci appartient au séminaire de St-Sulpice (n° 242), et paraît être une première rédaction faite probablement au séminaire de Tulle : c'est un in-4° de 187 pages. Le second texte original, beaucoup plus étendu, est à la bibliothèque de la ville de Lyon, inscrit au Catalogue des Manuscrits sous le n° 213. Il formait quatre volumes in-4°, mais le dépôt lyonnais ne possède que le premier, composé de 444 pages. Heureusement, le séminaire de St-Sulpice en a une *copie* complète (n° 264), dont voici le titre : *Tractatus de Gratia divinisque auxiliis, auctore D. Le Clerc, Licentiato Sorbonico, necnon Sacræ Theologiæ professore sapientissimo et eruditissimo;* Aureliæ, die 22 novembris, anno verò Salutis 1708 : scripsit M. L. A. auditor; manuscrit in-4° de 988 pages. — Dans son *Traité* (inédit) *du Plagiat littéraire,* M. Le Clerc nous apprend qu'il employa deux ans et demi à dicter ce traité, à partir du mois d'octobre 1708. Il y embrasse le système que le P. Thomassin a exposé dans ses *Mémoires sur la Grâce,* et soutient « que la grace principale et proprement dite sur laquelle rouloit tout le fort de la dispute entre S. Augustin, d'une part, et les Pélagiens de l'autre, étoit la grace de la justification, c'est-à-dire celle que les théologiens appellent communément la grace habituelle. De ce point de fait, dit-il, je tirois tout mon système. » Voici, d'après ce qu'il raconte au même endroit, comment il y fut amené :

« Dans les quatre à cinq premières années de mes études théologiques, dit-il, j'avois fait le tour, pour ainsi parler, de la plupart des systèmes qui sont également tolérés dans l'Église, et que l'on soutenoit alors indifféremment et avec une entière liberté en Sorbonne. J'avois commencé par celui que M. Tournely nous avoit dicté en commençant, au mois

d'octobre 1696. Il est mitigé, admettant une grace suffisante qui a quelquefois son effet, et qui plus souvent ne l'a pas par la faute pure de l'homme qui y refuse son consentement; et une grace efficace, qui a toujours tout l'effet pour lequel elle nous est donnée, mais dont la manière d'opérer infailliblement est un mystère que nous ne connoissons point. De là, je passai au pur système de Molina, et je soutins, sous la direction d'un autre docteur de Sorbonne, que l'infaillibilité de la grace que l'on appelle *efficace* est fondée uniquement sur la science moyenne. Ayant ensuite lu et étudié Gonet, le système de la Prémotion physique me parut préférable aux autres. Après cela, je revins à la grace suffisante de M. Tournely, en y joignant, par rapport à la manière dont la grace dite *efficace* produit toujours son effet, le système de M. Pirot, autre professeur de Sorbonne, qui a mitigé celui de Jansénius. Il tire l'efficacité infaillible de la grace de la délectation victorieuse; délectation qui opère, à la vérité, physiquement, et qui est efficace de même; mais qui pourtant n'a qu'une infaillibilité morale. Je m'en tenois là, lorsqu'un autre ancien docteur me demanda si j'avois lu les *Mémoires* du P. Thomassin. Je lui dis que non, et que ce livre m'étoit inconnu. Il me le prêta; je le lus, et j'en goûtai fort le système; mais je gardai le livre assez peu de temps. Je roulai ensuite pendant quelques mois ce système dans ma tête; après quoi, je me déterminai à relire tout ce que S. Augustin a écrit touchant la grace. Je me contentai alors de souligner sur mon exemplaire de S. Augustin tout ce que j'apercevais dans ce Père qui pouvoit être ou conforme, ou opposé au système dont j'étais plein. Ensuite, sans transcrire au long les textes, je fis un simple extrait de tout, rangeant sous divers titres seulement tous ces textes que je ne faisois qu'indiquer. Je laissai ensuite passer plus d'un an sans revoir ni S. Augustin, ni le court *indice* de citations auquel j'avois rapporté le tout. Cependant, je réfléchissois souvent sur le système, dont j'avois les points capitaux fort présents, et je pensois à toutes les difficultés que l'on pouvoit y opposer. Au bout de ce temps, je revis mon court manuscrit; je com-

mençai à composer mon traité, où je transcrivis tout au long chaque texte de S. Augustin qui devoit y trouver sa place, et peu à peu l'ouvrage se trouva fait. Mais avant d'en venir là, c'est-à-dire de le terminer entièrement, combien ne m'avoit-il pas fallu lire et réfléchir! J'avois lu et relu, et beaucoup médité S. Augustin. J'avois relu Jansénius et la plupart des plus forts ouvrages faits pour sa défense, que je m'étois proposé de réfuter. J'avois fait la même chose par rapport aux Pères Alexandre et Juénin, et autres théologiens qui se sont le plus étendu à prouver que les Pélagiens admettoient une grace habituelle, et que la grace que S. Augustin soutenoit principalement étoit une grace actuelle et efficace par elle-même, c'est-à-dire qui a infailliblement tout l'effet pour lequel elle est donnée. Ainsi, pendant environ quatre à cinq ans, je ne lus, outre S. Augustin et quelques ouvrages de S. Prosper, je ne lus, dis-je, que des théologiens contraires aux sentiments que je prétendois établir. — Après un travail si long et si appliquant, je ne me serois pas rendu justice à moi-même, si je ne m'étois regardé que comme un simple copiste du P. Thomassin. Je ne devois, à proprement parler, à ce savant homme, que la découverte d'un point auquel je n'avois jamais pensé. Mais, cela fait, la recherche de la vérité de ce point étoit toute entière à moi. J'en avois tiré les preuves immédiatement de S. Augustin, et avec autant de travail, que si jamais je n'eusse vu l'ouvrage du docte guide qui m'avoit montré le chemin que j'avois suivi ensuite tout seul. » — *Vie,* p. 26-32.

C. — *Tractatus de Justificatione*. Cabinet des manuscrits du Séminaire de St-Sulpice; manuscrit original, in-4° de 54 pages. — *Vie,* p. 33.

D. — *Dissertation touchant l'autorité de S. Augustin. Ibid.,* n. 159 D; manuscrit original.

E. — Sept cahiers in-folio contre l'ouvrage du P. Quesnel, formant un total d'environ 1,500 pages. Ibidem, n. 159 : original. Le premier cahier commence par une *Lettre d'un estudiant en théologie au séminaire d'Orléans, à M. le curé de..., où il lui rend compte des cahiers dictés par M. Le*

Clerc, licencié de Sorbonne, contre le P. Quesnel. Nous l'avons publiée en 1885 dans nos *Mélanges de biographie et d'histoire;* Bordeaux, Feret, in-8°, p. 392, 393.

F. — *Tradition de l'église d'Orléans touchant le pouvoir que tous les justes ont toujours d'accomplir les commandements de Dieu, et de la résistance par laquelle et les justes et les pécheurs rendent la grace inutile, lorsqu'ils offensent Dieu.* Ibid. original.

G. — *Lettre d'un Docteur à un de ses amis,* où il prouve l'autorité et le droit des évêques dans le jugement des matières dogmatiques, par l'adveu de plus de cinq cents docteurs de la Faculté de Théologie de Paris. Ibid. manuscrit in-folio, original, pp. 228.

H. — *Lettres sur la Constitution* Unigenitus. L'original est à la Bibliothèque de la ville de Lyon, *Manuscrits,* n. 367. Elles sont au nombre de quatre, toutes écrites du séminaire d'Orléans, les 12, 15, 16 et 19 octobre 1709, et forment un ensemble de 110 pages. — *Vie,* p. 32, 33.

I. — *Réfutation d'un livret intitulé :* « Mémoire dans lequel on examine ces deux questions : 1. si l'appel de la Constitution *Unigenitus* interjetté par quatre évêques de France, auquel d'autres évêques, plusieurs Facultés, Chapitres d'églises cathédrales et collégiales, communautés régulières, et un grand nombre de chanoines et curés du royaume ont adhéré, est légitime et canonique ; 2. quelle est la force de cet appel : suspend-il l'autorité de la Constitution et tout ce qui s'est fait, aussi bien que tout ce qui se pourrait faire en conséquence ». Manuscrit in-folio, original : Cabinet des manuscrits du Séminaire de St-Sulpice. Le *Mémoire* est un in-4° de 134 pages, sans frontispice et sans date, mais qui porte à la fin un privilège daté de 1717.

En cette même année 1717, parut un in-12 de 69 pages, sans nom de lieu ni d'imprimeur, intitulé : « *Relation, en forme de lettre, de la désolation de l'Église d'Orléans,* depuis que les trois premiers Chapitres et onze Curez de la même ville ont fait leur déclaration publique, qu'ils n'ont point accepté la Constitution *Unigenitus* du Pape Clément XI,

avec les Conclusions des trois Chapitres, et des Curez qui ont rétracté, et les preuves des faits avancez dans la Relation ». Voici ce qu'on lit aux pages 6-8 de ce volume janséniste : — « Il y a plus d'un mois qu'un professeur du séminaire, nommé *Le Clerc*, n'a pas expliqué un mot des cahiers qu'il dicte à ses écoliers, et il y a bien de l'apparence qu'il en fera de même jusqu'à Pâques. Sous le prétexte de montrer le venin des cent une Propositions condamnées dans la Constitution, il ne fait que déclamer. Il avance pour principe que le P. Quesnel est plein de mauvaise foi, d'ignorance et de malice; il le compare sans cesse à Luther et à Calvin; il dit qu'on trouve dans son livre les principes de toutes sortes d'hérésies, des Manichéens, des Nestoriens, et des Eutychiens, etc.; que toutes ses propositions sur la Grace sont visiblement hérétiques; que toutes celles qui sont sur l'amour de Dieu, sont ou Janséniennes, ou Baïanistes, ou Luthériennes; enfin, que son livre n'a été fait uniquement que pour soutenir le Jansénisme, etc. Il ajoute qu'on ne peut douter que la Constitution ne soit une règle de foi, que l'Église a parlé, que la cause est fixée, qu'il faut manquer de bon sens ou de bonne foi pour le nier, et qu'on pourroit aussi demander si le Concile de Trente oblige. Ensuite, il vient aux invectives contre les onze curez, les traitant non seulement avec mépris, en disant que ce sont des ignorans, qui à peine savent deux mots de théologie; mais encore se servant des termes odieux de rebelles, excommuniés, hérétiques, qui commettent tous les jours des sacrilèges. Il arrive à peu près la même chose dans les Conférences du séminaire, dans ce qu'on dit à l'évêché et parmi ceux qui y ont une favorable audience; on ne fait point difficulté de dire que les onze curez sont des *loups* ravissans, des séducteurs, des fourbes, des impies, des hypocrites : telle est la charité de ces Messieurs ». Et c'est la bonne, ajouterons-nous : crier au *loup*, c'est charité pour les brebis, disait S. François de Sales, qui s'entendait en vraie charité et en vraie douceur.

J. — *Réponse au mémoire de M. Bruyas sur la doctrine des Incommunicants.* Manuscrit in-4° de 8 pages, apparte-

nant à la Bibliothèque de la ville de Lyon, et inséré dans un recueil intitulé : *Abrégé sur la Grâce,* nº 312. — *Vie,* p. 175-181.

K. — *Tractatus dogmaticus, in quo quæcumque Beatissimæ et Gloriosissimæ Virginis Deiparæ privilegia et laudes spectant expenduntur, et ad Scripturæ ac Patrum, præsertim antiquiorum, normam definiuntur;* manuscrit original in-4º, pp. 600. Manuscrits du séminaire St-Sulpice de Paris, n. 263. — *Vie,* p. 35.

L. — *Tractatus de augustissimo Eucharistiæ Sacramento;* manuscrit original ayant la signature de M. Le Clerc; in-folio, pp. 376. Bibliothèque de la ville de Lyon, Manuscrits, n. 230. — *Vie,* p. 34.

M. — *Tractatus de Ordinis sacramento;* manuscrit original de 57 pages in-folio. Bibliothèque de la ville de Lyon, Manuscrits, n. 230.

N. — *Appendix ad præcedentem de Ordine Tractatum. De vitâ, honestate et moribus clericorum;* manuscrit original de 32 pages in-folio. A la suite du précédent.

O. — *De Concilii Antiocheni Decreto contrà Paulum Samosatenum, in quo reprobatum vulgò creditur,* Homoousion; manuscrit original de 35 pages. Cette dissertation et les trois suivantes forment un seul volume in-folio portant le nº 655, à la Bibliothèque de la ville de Lyon. — *Vie,* p. 39-41.

P. — *Decretum, Gelasii vulgò dictum, notis criticis illustratum.* Le manuscrit original a 184 pages in-folio. La copie qu'en fit faire le président Bouhier est aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Troyes : c'est un in-4º de 33 feuillets. Une copie de cet écrit a beaucoup servi à composer le chapitre VIe de l'ouvrage suivant : *Le Pape Saint Gélase Ier; Étude sur sa vie et ses écrits,* par A. Roux, Prêtre du diocèse de Bordeaux; Paris, Thorin, 1880, in-8º, p. 163-193. — *Vie,* p. 41-51. — *Lettres chrétiennes,* année 1881, t. II, p. 480-482, art. de P. Allard. *Bulletin critique,* année 1880, t. I, p. 285-287, article de M. Duchesne. *Polybiblion,* novembre 1880, t. XXIX, p. 412, 413, art. de Dom Piolin. *Bi-*

bliographie catholique, février 1881, t. LXIII, p. 150-152, art. signé, Beurlier. *Zeitschrift für Katholische Theologie*; Innsbruck, année 1884, t. VIII, p. 203-205, article signé, *Grisar.*

Q. — *Appendix. S. Fausti innocentia, sanctitas et bona præsertim fides, contrà ejus, sive antiquos, sive neotericos, obtrectratores, demonstrantur.* Manuscrit original d'environ 80 pages. — *Vie,* p. 51, 303-305.

R. — *S. Cæsarii Arelatensis Augustinianismus discutitur et excutitur;* manuscrit de 130 pages. — *Vie,* p. 303-305.

S. — *Histoire abrégée des plus célèbres écrivains ecclésiastiques, suivant l'ordre des temps auxquels ils ont écrit et ils sont morts.* Le manuscrit original, qui est au séminaire de St-Sulpice, in-folio de 171 feuillets, comprend les cinq premiers siècles et les noms de 360 auteurs. La copie que possède le séminaire d'Orléans a 104 feuillets in-4°, et renferme de plus que le manuscrit de Paris les auteurs des VIe, VIIe, VIIIe et IXe siècles. — *Vie,* p. 38, 39.

T. — *Remarques chronologiques sur l'histoire des deux premières races des rois de France;* copie in-folio de 110 pages, à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier. — *Vie,* p. 68, 69.

U. — *Catalogue de tous les ouvrages de Sébastien Le Clerc.* Outre le manuscrit original, qui est à la bibliothèque du séminaire de St-Sulpice (n. 160), il existe une copie de ce *Catalogue* à la Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon, dans un recueil de Mémoires divers inscrit sous le n° 141 (V. *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France,* t. XXXI, p. 75). Il occupe les f. 27-52 de ce recueil, et a pour titre : « Catalogue des ouvrages de Sébastien Leclerc, depuis 1645 jusqu'en 1657, dressé par son fils, directeur du séminaire de Lyon. 1736 ». Une autre copie de ce catalogue est à la bibliothèque royale de Stockholm, en Suède. — *Vie,* p. 299, 300. *Mélanges de biographie et d'histoire,* p. 403.

V. — *Traité du Plagiat littéraire.* Cet ouvrage, que l'on a longtemps cru perdu et sur lequel nous avions recueilli tout

ce que l'on en avait dit avant nous (*Vie*, p. 274-291), ce manuscrit précieux, objet de tant de regrets, a enfin été retrouvé. Il est aujourd'hui au séminaire St-Sulpice de Paris, et se compose de six cahiers petit in-folio formant 2,464 pages de pagination continue. Voici la table des chapitres, qui donnera une idée de tout l'ouvrage.

Première partie. — Chapitre I. Qu'est-ce que le *plagiat*, ou vol littéraire. Dessein de l'auteur : plan de l'ouvrage. — II. D'où viennent les mots *plagium, plagiarius :* quelle est leur signification primitive. — III. Quand et comment l'on a adapté aux vols et voleurs d'ouvrages ces termes de *plagiat* et de *plagiaires*. — IV. Le plagiat littéraire est-il ancien, commun : quelles en sont les différentes espèces, le juge, la punition. — V. Le plagiat est-il un péché, et de quelle espèce : est-ce un mal qui nuise beaucoup aux sciences. — VI. L'espèce de plagiat la plus criante est de se saisir des manuscrits d'un savant, et de se les approprier : les exemples en sont extrêmement rares. — VII. Piller un auteur, et puis, pour couvrir son vol, l'accuser lui-même de nous avoir volé, c'est une autre espèce de plagiat aussi très criant; mais en ce cas, il n'est pas toujours aisé de décider quel est le larron. — VIII. Supprimer, par pure malignité, l'ouvrage d'un écrivain, c'est un plagiat très condamnable : le cas paroît fort rare. — IX. L'espèce de plagiat la plus préjudiciable à la république des Lettres, est celle qui consiste à voler les fautes d'autrui. — X. Tout écrivain qui se vante d'avoir fait une découverte d'importance, peut être traité de plagiaire, dès qu'on le convaincra en bonne forme de l'avoir prise de quelque autre qui a écrit avant lui. Discussion d'un plagiat de cette nature imputé à Jansénius. — XI. Ceux qui, par pure malignité et pour faire dépit aux autres, enlèvent les ouvrages d'autrui, quoique sans se les approprier à eux-mêmes, et qui les donnent aux autres, sont de véritables plagiaires. — XII. Quels moyens sont nécessaires ou suffisants pour convaincre un auteur de plagiat. Premier moyen : l'aveu du coupable; les exemples en sont très rares. — XIII. Second moyen de conviction : la preuve par témoins;

je n en sais aucun exemple. — XIV. Troisième moyen de conviction : la ressemblance entière de deux ouvrages. — XV. Moyens de défense pour ceux qui sont accusés de vol littéraire : la bonne foi. — XVI. Un homme équitable et judicieux ne doit jamais ajouter foi aux accusations de plagiat, et beaucoup moins en intenter lui-même aux autres, à moins qu'il ne soit auparavant bien fondé en preuves. — XVII. En fait d'accusation de plagiat, il y a souvent plus de justes soupçons contre les accusateurs que contre les accusés : la jalousie de métier, l'orgueil, la malignité, les inimitiés ou querelles particulières, sont très ordinairement les sources des accusations de plagiat. — XVIII. Quand un auteur est accusé de plagiat, et qu'il assure très positivement qu'il n'a point vu l'ouvrage que l'on prétend qu'il a pillé, on doit le croire sur sa parole, à moins qu'on ait des preuves très évidentes du contraire. — XIX. Il n'y a point de plagiat dans un auteur qui ne cite point le livre ou la source dans laquelle il a puisé, dès qu'il n'a aucun dessein d'enlever à celui qu'il ne cite pas la gloire de la découverte, pour se l'attribuer. — XX. Suite des raisons différentes qui peuvent dispenser un auteur qui copie un autre de l'indiquer dans son ouvrage. — XXI. Nouvelles raisons qui dispensent de citer un auteur des lumières duquel on a tiré quelques secours. — XXII. Quoiqu'on n'ait pas cité un auteur en le copiant, ce n'est point toujours un injuste moyen de défense de l'indiquer, quand on nous reproche une bévue que nous n'avons faite que d'après lui. — XXIII. En citant trop, on risque assez fréquemment de passer pour un fanfaron, pour un ignorant, pour un pédant. Cela peut quelquefois déterminer un auteur à supprimer diverses citations, que sans cela il ne supprimeroit point. — XXIV. L'accusation de plagiat n'a point lieu contre ceux qui ne font rien imprimer. C'est aujourd'hui l'impression seule qui donne le caractère de publicité aux ouvrages. C'est aussi presque uniquement par cette voie que l'on acquiert la qualité d'auteur. — XXV. On ne peut raisonnablement intenter accusation de plagiat contre ceux qui ne composent que pour leur utilité particulière, non plus que

contre ceux dont les ouvrages n'ont point été imprimés de leur aveu, ou l'ont été contre leur gré, ou seulement après leur mort. — XXVI. Ce que j'ai dit, dans le chapitre précédent, des auteurs qui ne destinent point leurs ouvrages pour l'impression, doit s'étendre aux professeurs publics et aux prédicateurs. — XXVII. Ceux qui font imprimer sous leurs noms des ouvrages, que ceux qui en sont les auteurs leur ont cédé, ne sont point des plagiaires; non plus que ceux qui prêtent leur nom pour être mis à la tête des ouvrages dont les pères sont bien aises de ne pas se faire connoître. On peut néanmoins, quand on a des preuves bien assurées de ces sortes de faits, instruire le public. — XXVIII. Les imprimeurs et les éditeurs de divers ouvrages donnent quelquefois occasion de soupçonner de plagiat des auteurs qui en sont fort innocens. — XXIX. Les traducteurs, les abbréviateurs, les compilateurs, les bibliothécaires, les faiseurs de recueils, ne doivent point être mis au nombre des plagiaires. — XXX. Les jeunes enfants sous le nom desquels il paroît des ouvrages, ne sont point traités de plagiaires, lors même qu'on a raison, et on l'a presque toujours, de croire qu'ils ont été aidés, et qu'à proprement parler, ils ne sont point les véritables auteurs de ce qu'il y a de meilleur en ces sortes d'ouvrages.

Seconde partie. — Apologie — de Philelphe et d'Alcyonius — de Jean Beaudouin, de l'Académie Française — de Pierre Belon — de Jean Bodin — de Henri Étienne — de Gabriel Faërne — de M. Chevalier — de Florimond de Remond — du poète Mairet — de M. Le Maître — du P. Petau — de Politien — de Jacques-Philippe Thomasini — de Nicolas Witsen. — Suite des fausses accusations de plagiat.

Troisième partie. — Liste alphabétique d'un grand nombre d'écrivains qui ont été accusés de plagiat, avec de courtes remarques, soit pour les absoudre, soit pour les condamner. (Presque toute cette partie est en blanc dans le manuscrit. A côté des mots, *troisième partie,* M. Le Clerc a écrit : « Pour cette liste, voyez Thomasius, *De Plagio litterario,* avec les notes manuscrites de M. Le Clerc à la marge »).

Quatrième partie. — Apologie pour le R. P. Labbe, de la Compagnie de Jésus. Chapitre I. Le P. Labbe justifié au sujet de son traité *De scriptoribus ecclesiasticis,* contre MM. Baillet, Vigneul-Marville. — II. Histoire abrégée du Traité, et de la Table historique et chronologique de MM. de Port-Royal, qu'on l'accuse d'avoir pillée. — III. Réfutation de diverses accusations vagues de plagiat, intentées contre le P. Labbe par quelques écrivains protestants au sujet de sa Dissertation philologique. — IV. Jugement que M. Baillet a porté de la Dissertation philologique du P. Labbe, et de la Table de MM. de Port-Royal. — V. M. Baillet a loué la Table historique beaucoup au delà de ce qu'elle méritoit, et il a cru sans raison que le P. Labbe avoit profité des lumières de MM. de Port-Royal. — VI. Le P. Labbe faussement soupçonné par M. Baillet, et ensuite, sur la foi de ce dernier, par Dom D'Argonne, d'avoir été le plagiaire du P. Sirmond. — VII. Variations étranges de M. Baillet dans les jugemens qu'il a portés, en divers endroits, de la capacité et du mérite du P. Labbe. — VIII. Il a semblé mal à propos à M. Baillet que le P. Labbe, dans ses additions, eût entrepris la censure de la Table historique de MM. de Port-Royal. — IX. Il n'est point vrai que le P. Labbe ait, comme M. Baillet le prétend, souvent donné des fautes à MM. de Port-Royal dans le peu de choses qu'il a écrites contre leur Table : il les a toujours repris avec raison et avec succès. — X. Suite de la critique que le P. Labbe a faite de quelques articles de la Table historique et chronologique de MM. de Port-Royal. — XI. Le P. Labbe accusé à tort d'avoir volé le Calendrier de MM. de Port-Royal. — XII. On a faussement accusé le P. Labbe de plagiat au sujet du *Conspectus novæ editionis omnium Operum S. Damasceni,* qu'il publia en 1652. — XIII. Le P. Labbe injustement accusé de plagiat par Samson : *Article* 1 : Histoire du démêlé que le P. Labbe a eu avec ce géographe. *Article* 2 : Discussion des preuves sur lesquelles Samson appuyoit l'accusation de plagiat qu'il intentoit contre le P. Labbe. *Article* 3 : Est-il vrai que Samson ait montré que dans le *Pharus Galliæ,* il n'y eût rien du

P. Labbe qu'un nombre effroyable de fautes contre l'ancienne géographie, et que le même Samson ait renversé presque tout le *Pharus* dans ses *Disquisitions*. *Article* 4 : Extrait du second volume de Samson, c'est-à-dire de ses Disquisitions sur la lettre B de la seconde partie du *Pharus*. — XIV. Jugemens avantageux que divers écrivains ont portés du P. Labbe et de son érudition. — XV. Éloge du P. Labbe, tiré des écrits de plusieurs savants du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. XVI. Conclusion de l'apologie du P. Labbe.

Ainsi que je l'avais conjecturé et que je l'ai dit ailleurs (*Vie de L.-J. Le Clerc*, p. 290), l'abbé d'Artigny a publié plusieurs fragments du traité de M. Le Clerc, *dolosè suppresso nomine veri auctoris*. L'article 73 de ses *Nouveaux Mémoires* (t. V, p. 1-28), par exemple, intitulé, *Examen de la Dissertation de M. Huet sur Honoré d'Urfé*, n'est, de la page 3 à la page 24, que la reproduction, à peu près pure et simple, des pages 157-188 du manuscrit de M. Le Clerc. Donnons-en quelques preuves pour... *l'ébaudissement* du lecteur : il y verra de plus comment l'abbé d'Artigny suppléoit à ce qui manque à M. Le Clerc du côté des « grâces du style », que lui avoit refusées... Jupiter (tome V, p. 421).

M. LE CLERC.	L'ABBÉ D'ARTIGNY
« Anne (selon Huet) se fit prêtre et chanoine de Lyon ». Il prit l'habit ecclésiastique en 1599. *Il* reçut l'ordre de prêtrise *seulement* en 1603. Il fut Doyen de Montbrison en 1604, et se démit de *ce Bénéfice* en 1611. *Je ne sais pas* en quelle année il fut chanoine comte de Lyon. Il garda toujours le titre de Conseiller d'État qu'Henri IV lui avoit donné en 1593. Enfin, ayant toujours vécu *avec beaucoup*	« Anne se fit prêtre et chanoine de Lyon ». Il prit l'habit ecclésiastique en 1599, *et ce ne fut qu'en 1603 qu'il* reçut l'ordre de prêtrise. Il fut Doyen de Montbrison en 1604, et se démit de *cette Dignité* en 1611. *J'ignore* en quelle année il fut chanoine *et* comte de Lyon. Il garda toujours le titre de Conseiller d'État qu'Henri IV lui avoit donné en 1593. Enfin, ayant toujours vécu *d'une manière fort*

d'édification, il mourut en 1621, âgé de 66 ans, étant né en 1555 (p. 172, 173).

L'*Astrée* est un roman, et c'est donner inutilement la torture à son esprit que de chercher à en réaliser les aventures; et qui *pis* est, à les réaliser en dépit *même et contre un désaveu formel de l'auteur* (p. 182, 183).

Au reste, Papon n'étoit pas né à Montbrison, mais à Croizet, village qui en est éloigné de plus de *douze* lieues, et qui est de l'Élection de Roanne; et *je crois avoir démontré* dans *la Bibliothèque du Richelet qu'il* ne fut jamais conseiller au Parlement, soit à Paris, soit ailleurs (p. 185, 186).

Puisque je me trouve en train, je reviendrai sur mes pas, et j'examinerai quelques endroits de la généalogie d'Honoré, *donnée* par M. Huet, qui *l'avoit eue* d'un neveu du même Honoré (p. 186).

exemplaire, il mourut en 1621, âgé de 66 ans, étant né en 1555 (p. 11).

L'*Astrée* est un roman, et c'est donner inutilement la torture à son esprit que de chercher à en réaliser les aventures, et qui *plus* est, à les réaliser en dépit *de l'auteur même, et contre son désaveu* (p. 18).

Au reste, Papon n'étoit pas né à Montbrison, mais à Croizet, village qui en est éloigné de plus de *12* lieues, et qui est de l'Élection de Roanne. *M. l'Abbé Le Clerc, dans sa Bibliothèque du Richelet, prouve assez bien que Papon* ne fut jamais conseiller au Parlement, soit à Paris, soit ailleurs (p. 21).

Je reviens sur mes pas pour examiner quelques endroits de la généalogie d'Honoré *rapportée* par M. Huet, qui *la tenoit* d'un neveu du même *M. d'Urfé* (p. 22).

Autre plagiat du même auteur (?) commis dans le même *Traité du Plagiat*. A la suite de sa digression sur la Dissertation de Huet, et à propos de l'accusation de plagiat intentée à Ronsard par Saint-Gelais, M. Le Clerc fait en détail l'histoire de leur démêlé littéraire. Le morceau s'est trouvé être au goût de l'abbé d'Artigny : il l'a intitulé, *Histoire du démêlé de Saint-Gelais et de Ronsard*, et il en a fait la moitié du titre de son article 78[2]. Les pages 202-210 du tome V des

Nouveaux Mémoires sont la reproduction des pages 191-201 du manuscrit de M. Le Clerc, d'après le procédé dont on a vu plus haut quelques échantillons. — Enfin, les *Anecdotes sur Richesource* (t. V, p. 244-257 des *Nouveaux Mémoires*) sont empruntées, à peu près textuellement, aux pages 379-389 (chap. XII) du *Traité du Plagiat*.

X. — *Mémoires pour servir à l'histoire des Poètes français,* par l'abbé Brun, doyen de Saint-Agricol d'Avignon : trois volumes in-folio, dont le dernier contient un supplément aux deux autres. Manuscrit conservé au Musée Calvet, à Avignon (1). Il renferme plusieurs additions de la main même de M. Le Clerc. L'abbé d'Artigny s'est encore fait honneur de plusieurs articles fournis par M. Le Clerc à l'abbé Brun, dans les *Nouveaux Mémoires d'Histoire* déjà cités. — *Vie*, p. 233-243.

XX. — *Dissertationes aliquot historicæ : De Concilio Nicæno; De rejicientibus vocem* Omoiousion; *De Quartodecimanis; De Concilio plenario apud Augustinum; De Gelasio Cyziceno;* in-8° carré de 160 pages dont plusieurs sont restées en blanc, le manuscrit ayant été commencé en divers endroits selon les questions. *Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice;* Cabinet des Manuscrits.

Y. — Ouvrages de M. Le Clerc que nous n'avons pu trouver : 1° *Dissertation sur la lecture de l'Écriture-Sainte en langue vulgaire. Vie,* p. 35, 36. — 2° *Dissertation sur le chapitre IX* *de l'Épître aux Romains. Vie,* p. 171. — 3° *Histoire des Papes. Vie,* p. 186.

Z. — *Lettres* de M. Le Clerc.

Lettres (39) au président Bouhier, contenues dans le tome V de sa correspondance littéraire; Bibliothèque Nationale, Fonds français, n. 24413. — Dix autres lettres au même président Bouhier ont été, en 1882, restituées à la Bibliothèque Nationale (F. Fr., nouvelles acquisitions, n. 1211, 4300) par la Bibliothèque de la ville de Lyon. V. *Manuscrits*

(1) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Départements, Avignon; Paris, Plon, 1895, t. 28, n°s 2695, 2696, 2697.

de la Bibliothèque de Lyon provenant des collections de l'abbé Nicaise et du Président Bouhier; Rapport par M. E. Caillemer, Doyen de la Faculté de Droit, Président du Comité; Lyon, imprimerie Mougin-Rusand, 1881, in-8°, pp. 27. Dans ce même lot était comprise une copie de deux lettres de M. Le Clerc à l'abbé Papillon.

Lettre à Mathieu Marais, en lui envoyant la première rédaction de la *Lettre critique sur le dictionnaire de Bayle.* Bibliothèque Nationale, F. Fr., n. 24413.

Lettre à M. de La Chauvinière. Bibliothèque Nationale, Fonds latin, n. 16804, fol. 24. — *Vie,* p. 322.

Lettres (5) au P. Lelong, de l'Oratoire. Bibliothèque Nationale, F. Fr., n. 24474.

Lettres (4) au P. Desmolets, de l'Oratoire. Bibliothèque Nationale, F. Fr., n. 24475.

Lettre au P. Cosme de Villiers, auteur de la *Bibliotheca Carmelitana.* — Bibliothèque de la ville d'Orléans, Manuscrits, n. 943. V. *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques de France;* Départements; tome XII, *Orléans;* p. 328, n. 331.

Deux lettres au P. Oudin, jésuite, trois à l'abbé Papillon, et une à M. Bimard de la Bastie, ont été copiées et placées en tête de l'exemplaire de la *Bibliothèque du Richelet* qui a appartenu au président Bouhier, et qui est aujourd'hui déposé à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.

50. M. RUFFIN DE LA MARAUDIÈRE

1706-1741

Pierre Thomas Ruffin de la Maraudière, né le 23 mars 1706 à Saint-Rémi de La Varenne (Maine-et-Loire), entra au séminaire d'Angers le 17 novembre 1727, partit pour le Canada en 1729 n'étant encore que diacre, fut ordonné prêtre le 3 juin 1730, et revint en France, où il mourut (?) le 15 octobre 1741.

A. — *Relation du voyage du Canada;* in-8° de 8 pages. Archives du séminaire de Montréal.

51. M. CHALOPIN DES ESSARTS
1673-1741

Jacques Chalopin des Essarts, né le 29 septembre 1673 à Saint-Aubin, diocèse d'Angers, reçut au grand séminaire de cette ville sa première éducation ecclésiastique. Après avoir été ordonné diacre, il montra de l'inclination pour les fonctions de la Compagnie, et il entra au séminaire de Saint-Sulpice le 16 janvier 1698. Il était membre de la Compagnie depuis le 2 février 1703, lorsque M. Leschassier l'envoya à Angers, aux vacances de 1704. M. Chalopin fut d'abord chargé de la procure, puis de l'économat, fonction pour laquelle il avait aussi peu d'aptitude que peu de goût, et qu'il remplit néanmoins avec autant de satisfaction pour les autres que de mérite pour lui-même. En 1710 ou 1711, il alla au séminaire de Limoges et y fut employé comme maître des cérémonies jusqu'en 1726. Alors, il retourna au séminaire d'Angers, d'où il passa, en 1731, au grand séminaire d'Autun. C'est là qu'il mourut, le 28 octobre 1741, âgé de 68 ans.

M. Chalopin a composé des *Mémoires sur le séminaire de Limoges,* qu'il communiqua à M. Grandet, lequel en a tiré deux notices qui viennent d'être publiées. V. *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* Angers et Paris, 1897, première série : Pierre Mercier, Official de Limoges (p. 212-218); — Martial de Maledent, seigneur de Savignac, fondateur du Séminaire et de la Mission de Limoges, et réparateur de l'hôpital général de la même ville (p. 219-238). L'autographe de cette dernière notice, envoyé à M. Grandet par M. Chalopin en 1713, existe encore aujourd'hui dans les archives du séminaire d'Angers.

52. M. de LA FOSSE

1701-1745

Simon-Pierre de La Fosse de Champdorat, né à Limoges, sur la paroisse Saint-Pierre-du-Queyroy, le 14 janvier 1701, entra le 15 septembre 1718 à la Communauté des Philosophes; d'où il passa depuis dans une des autres Communautés dépendantes du séminaire de St-Sulpice, pour suivre la carrière des études théologiques. Après les avoir terminées, il prit le bonnet de docteur, et fut admis dans la Compagnie par M. Leschassier au commencement de l'année 1724. Nous ignorons quels furent ses premiers emplois; nous savons seulement qu'il était directeur au Grand Séminaire dans les premières années du gouvernement de M. Cousturier, et qu'il y fut pendant longtemps chargé de la direction des études. Il mourut au Grand Séminaire le 19 novembre 1745.

Le cardinal de Bernis, dans ses *Mémoires*, cite de M. de La Fosse un trait qui montrera que nos vieux Docteurs n'avaient quelquefois pas moins d'esprit que de science et de jugement. Faisant le récit de son séjour au séminaire de Saint-Sulpice et des impressions qu'il y éprouva — ces impressions et appréciations sont-elles les impressions du jeune séminariste de 1731 qui eut, dit l'abbé Baston, le « petit désagrément d'être renvoyé », ou bien celles du vieux diplomate qui dictait ses mémoires trente ans au moins plus tard? — Bernis s'exprime ainsi : « Après une retraite que je fis au séminaire, je me sentis saisi d'une dévotion extraordinaire et qui s'augmenta de jour en jour pendant un an. Cette ferveur, il faut en convenir, dut une partie de son feu à celui de mon âge et de la vivacité de mes passions; ma dévotion fut fort ambitieuse, elle dédaignait les pratiques ordinaires pour s'attacher à tout ce qu'il y avait jamais eu de plus sublime et de plus austère dans la vie des saints... Peu s'en fallut que je ne tombasse dans le pieux délire de certains mystiques; je touchais de fort près aux visions et aux extases; je sentais vers la région du cœur, lorsque j'étais en

oraison, une chaleur presque insupportable. Je prenais ce feu intérieur pour celui de l'amour divin : j'espérais qu'un jour j'en mourrais consumé et qu'on trouverait mon cœur réduit en cendres... J'étais donc au troisième ciel. Un mot, un seul mot de mon directeur, qui était homme d'esprit, me précipita de cette haute sphère et me fit suivre un plan de dévotion plus simple et plus raisonnable. Ce directeur m'avait conseillé d'écrire mes résolutions et de lui en remettre le recueil pour l'examiner; mon imagination féconde, au lieu de remplir quelques feuilles, enfanta un volume. M. de La Fosse (c'était le nom du directeur) garda quinze jours mon manuscrit, et comme, au bout de ce temps-là, je fus chez lui pour le reprendre et savoir son sentiment, il me rendit froidement mon in-folio en me disant : « *Il y a quatre fautes de français dans la première page*. Ces paroles me refroidirent à l'excès : ce qui prouve qu'il faut prendre garde à ce qu'on dit aux jeunes gens doués d'un esprit vif... » (*Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, Cardinal de Bernis* (1715-1758); publiés avec l'autorisation de la famille d'après les manuscrits inédits, par Frédéric Masson, bibliothécaire du Ministère des Affaires Étrangères; Paris, E. Plon, 1878, in-8°, t. I, p. 23, 24).

1. — *Prælectiones theologicæ de Deo ac divinis Attributis,* ad usum Seminariorum, et examinis ad gradus theologicos prævii contractæ; Opus Eminentissimo S. R. E. Cardinali de Fleury, regni Administro, dicatum ab Honorato Tournely, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore, Socio Sorbonico, etc.; Parisiis, apud Viduam R. Mazières et J. B. Garnier, 1730, tomus primus (et unicus), pp. XIX-634, sans la Dédicace et le privilège. Quérard (*France littéraire,* v° *Lafosse*) dit 1740, probablement pour 1730 ou 1746. — Parisiis, apud viduam R. Mazières et J. B. Garnier, 1746, 2 in-12; t. I, p. I-XII; 1 à 456; t. II, p. I-XII, 457 à 861.

Prælectiones theologicæ de Deo... ad usum seminariorum... accommodatæ; Opus incœptum et Emin. S. R. E. Card. de Fleury... dicatum, ab Honorato Tournely... editio nova, auctior et emendatior; Parisiis, apud J. B. Garnier, 1751, 2 in-12,

pp. XII-502, XII-659. Édition donnée par M. LEGRAND. Voir plus loin son article, n. 1.

« Cet ouvrage, dit M. Gosselin, est généralement regardé comme un des plus solides et des plus complets que nous ayons sur cette matière ». (*Mémoires* (manuscrits) *sur M. Cousturier*, notice sur M. de La Fosse, p. 513-515).

2. — Puteo aquarum viventium. Quæstio theologica : *Quæ sunt aquæ fluentes de petrâ ?* Psal. 77, v. 20... Has theses... Præside Simone Petro de La Fosse... tueri conabitur Franciscus Delpy de Saint Geyrat, Diaconus Petrocorus, die Veneris tertia mensis Junii, anno D. 1740, à 7a ad meridiem. In Regia Navarra. Pro Minore ordinaria.

Paranti vias Domini. Quæstio theologica : *Quis à seculo usque in seculum ?* Ps. 89... Has theses... Præside Simone Petro de La Fosse... tueri conabitur Joannes Baptista Teyras, Presbyter Claromontensis, die Jovis 22 mensis Junii, anno D. 1741, ab 8 matut. ad 6am vespertin. In scholis Doctoris Subtilis. Pro Majore ordinaria.

Gratiâ plenæ. Quæstio theologica : *Quod est donum perfectum descendens à Patre luminum ?* Epist. Jac. 1, v. 17... Has theses... Præside Simone Petro de La Fosse... tueri conabitur Petrus Hubert, Clericus Parisinus, in Actu Vesperiarum M. Henrici Ludovici David Descharraux, Presbyteri Parisini, ejusdem S. Fac. Paris. Licentiati theologi, die Mercurii undecima mensis decembris anno D. 1743, horis vespertinis. In Regiis S. Augustini Scholis. Pro Expectativa.

Christo nascenti. Quæstio theologica : *Quænam sunt auxilia ad salutem ?...* Has theses... Præside Simone Petro de La Fosse... tueri conabitur Alexius Entropius Des Galois de La Tour, Presbyter Pictaviensis... die Lunæ 30â mensis decembris, anno D. 1743, à 7a ad meridiem. In Sorbona. Pro Minore ordinaria.

Virgini Deiparæ. Quæstio theologica : *Quodnam est scutum fidei ?* Ephes. 6, v. 16... Has theses... Præside Simone Petro de la Fosse... tueri conabitur Petrus Benedictus Audouyn, Acolythus Venetensis, in actu Vesperiarum M. Joannis Guesdon, presbyteri Corisopitensis... licentiati theologi, die

Mercurii 18ª mensis Martii, anno D. 1744, horis vespertinis. In scholis Doctoris Subtilis. Pro Expectativa.

Virgini Deiparæ. Quæstio theologica : *Quodnam est donum Dei?* Joan. 4, v. 10... Has Theses... Præside Simone Petro de la Fosse... tueri conabitur Joannes Carolus Daugeard, clericus Petrocorensis, in actu Vesperiarum M. Antonii Formentin, Presbyteri Ambianensis... licentiati Theologi, die Jovis nona mensis Aprilis, anno D. 1744, horis vespertinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativa.

Crucifixo. Quæstio theologica : *Quodnam est fondamentum veritatis?* I ad Tim. c. 3, v. 15... Has Theses... Præside Simone Petro de Champdorat de La Fosse... tueri conabitur Martialis Ludovicus de Beaupoil de Saint-Aulaire, Presbyter Lemovicensis, in actu Vesperiarum M. Joannis Francisci Clozier, Presbyter Tarbiensis... die Lunæ 4ª mensis Maii, anno D. 1744, horis vespertinis. In scholis Doctoris Angelici. Pro Expectativa.

3. — Quérard (*France littéraire*, v° *Lafosse*) lui attribue encore : *Remarques sur les Observations de M. Lebeuf sur les peuples Diablintes et leur pays, particulièrement par rapport à l'histoire de la ville de Mayenne dans le Bas-Maine, prête à être mise au jour;* Paris, 1741, in-12 de 24 pages. « Nous croyons, dit M. Gosselin, que l'abbé Lafosse, auteur de cet ouvrage, est différent de M. de La Fosse, docteur de Sorbonne et auteur du traité *De Deo*. Il ne paraît pas que celui-ci ait jamais rien publié ni composé sur la critique historique. » A notre avis, la chose n'est pas douteuse. L'abbé Lebeuf, qui avait donné lieu aux *Remarques* en publiant dans le *Journal de Verdun* (numéro de février 1741, p. 109 et suiv.) un article où il établissait que Jublens est la capitale des Diablintes, assertion qu'il avait déjà soutenue en 1739 dans le tome Iᵉʳ de ses *Dissertations sur l'histoire*, l'abbé Lebeuf, disons-nous, écrit en effet à Fenel en mars 1742 : « Un autre auteur m'attaqua dès l'an passé sur la capitale des Diablintes, mais il n'a fait afficher son écrit que depuis trois semaines. *Il est de Mayenne*, et à cause que c'est un lieu considérable, sur une rivière, il veut que ç'ait été la ca-

pitale, et non pas Jublent *(sic)*, où l'on retrouve des antiquités. Deux lieues de distance font notre querelle... Cet auteur a lâché cela comme un préliminaire à son *Histoire de Mayenne* » (*Lettres de l'abbé Lebeuf, publiées... sous la direction de MM. Quantin et Cherest;* Auxerre et Paris, 1866, 1867, in-8°, t. II, p. 367). Cette *Histoire de Mayenne*, « prête à être mise au jour » en 1741, ne vit réellement le jour qu'en 1850, sous ce titre : *Histoire des seigneurs de Mayenne et de ce qui s'est passé de plus considérable en cette ville;* Le Mans, 1850, in-12. Or, l'auteur de cette *Histoire* était bien un abbé de La Fosse, mais non pas celui qui fut membre de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il se nommait Jean-Baptiste Guyard de La Fosse, était né à Mayenne le 1er avril 1677, et mourut dans sa ville natale le 25 janvier 1743. Cfr. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine;* Paris, 1872, t. VI, p. 66, 67. — *Bibliographie du Maine,* par N. Desportes; Le Mans, 1844, in-12, p. 349.

53. M. MALLET

1667-1747

Jean Mallet naquit à Lenax, alors du diocèse d'Autun, aujourd'hui du diocèse de Moulins, le 4 février 1667. Il entra au petit séminaire d'Autun le 20 novembre 1691 et fut ordonné prêtre le 27 mars 1694. Après avoir terminé ses études, il fut choisi pour être professeur et devint plus tard Directeur au petit séminaire des philosophes, qui avait été établi à Autun en 1691, et curé de Saint-Quentin. Il y était encore en 1710 lorsque cette maison fut unie au séminaire de Saint-Sulpice. M. Mallet mourut à Autun le 25 avril 1747, et fut inhumé dans la chapelle basse du séminaire par M. Hamard, supérieur. — C'est à lui que le séminaire d'Autun doit le premier classement et l'inventaire qui fut fait de ses archives vers 1720. Ce fut encore lui qui, en 1735, dressa le *Mémoire* sur le séminaire d'Autun que l'on conserve à Saint-Sulpice, et qui renferme des détails précieux, 1° sur les prêtres de

Saint-Sulpice qui ont travaillé ou ont été élevés dans le séminaire d'Autun; 2° sur les règlements et les usages qu'on y a suivis autrefois. M. Bourachot, Supérieur de la Compagnie, était neveu de M. Mallet, et passa trois ans à Autun avant d'aller à Saint-Sulpice.

54. M. DARGENT

1712-1747

Joseph Dargent, né au diocèse de Nantes le 4 juillet 1712, entré au séminaire de Nantes en 1731, partit pour le Canada en 1737, et y mourut le 22 février 1747.

A. — *Relation d'un voyage de Paris à Montréal en 1737;* in-8° de 5 pages. Archives du séminaire de Montréal.

55. M. CHAUMEYS

1681-1747

Martial Chaumeys, né en 1681 à Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne), diocèse de Limoges, fit ses études avec distinction, et prit le bonnet de docteur. « Il étoit fort appliqué à l'étude, et très versé dans la science du droit canonique. Ayant été envoyé directeur au séminaire du Puy, il s'y acquit en peu de temps l'estime et l'affection universelle ». Il en fut nommé supérieur en 1724, et mourut le 18 mai 1747. — « A l'exemple de ses prédécesseurs, M. Chaumeys prit un soin particulier de la Société de l'Instruction, et de concert avec M. Rouït, curé de Saint-Georges, il dressa le règlement qui s'observe encore aujourd'hui. Il entreprit ce travail à la mort de Mlle Des Ollières, qui jusqu'alors avoit été la règle vivante de la Communauté. Quoiqu'on eût fait un recueil des diverses pratiques que M. Grosson, M. de Lantages, M. de La Chétardye et M. Le Feugueulx avoient établies à diverses époques, il n'existoit point de règlement différent de celui qui fixoit l'ordre de la journée. Après la mort de Mlle Des

Ollières, la crainte de voir les anciennes traditions s'altérer ou se perdre porta M. Chaumeys à composer un règlement, et le présenta à M. de Béringhen, évêque du Puy, qui l'adopta et le confirma de son autorité épiscopale ». (Notice sur M. Chaumeys, cinquième supérieur de Notre-Dame du Puy; à la suite de la *Vie de M. de Lantages*, prêtre de Saint-Sulpice, premier supérieur de Notre-Dame du Puy; Paris, 1830, in-8°, p. 475-480).

56. M. GUICHARD

1687-1749?

Simon Guichard, né à Dijon le 7 juillet 1687, entré le 19 octobre 1707 au petit séminaire de Saint-Sulpice, y passa dix ans, pendant lesquels il suivit les exercices de la *licence*. S'étant offert à la Compagnie dès 1712, il y fut reçu, et au mois de novembre 1717, envoyé à Clermont, où il passa un an. Rentré à Paris en 1718, il fut reçu docteur en Sorbonne le 25 novembre 1719. Il enseigna ensuite pendant quelque temps au séminaire de Saint-Sulpice, et vers 1721, on l'envoya à Tulle occuper une des deux chaires de théologie que l'évêque y avait établies en faveur des ecclésiastiques de la ville et des clercs externes. En 1725, il fut appelé à Paris, et remplaça M. Girardeau dans le soin des clercs de la paroisse, auxquels, depuis quelque temps, le séminaire donnait des professeurs. Il fut alors tourmenté de peines d'esprit qui le fatiguèrent beaucoup. Ayant recouvré plus de calme en 1728, il fut envoyé à Bourges, puis à Limoges, puis à Viviers en 1743. Il mourut après l'an 1749, probablement au séminaire de Viviers, où l'on conserve les cahiers de théologie qu'il avait composés. Le grand séminaire de Toulouse possède également 2 vol. in-4° comprenant plusieurs traités de théologie morale, écrits en 1755 et 1756 « sub DD. Guichard, Theologiæ Moralis celeberrimo professore, necnon Doctore Sorbonico ».

57. M. LANGUET DE GERGY

1675-1750

Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy naquit à Dijon, au diocèse de Langres, le 6 juin 1675 (1). Sa famille, établie à Semur en Bourgogne vers le milieu du xiv[e] siècle, y avait obtenu de grands privilèges, et plusieurs de ses parents avaient depuis occupé des emplois importants dans la magistrature. Son père, Denys Languet, mort le 20 août 1680, fut successivement Conseiller au Parlement de Rouen, et procureur général au Parlement de Dijon. Jean-Baptiste-Joseph fit ses premières études chez les jésuites de Dijon. Il entra, le 26 novembre 1691, au petit séminaire de Saint-Sulpice, avec Jean-Joseph, son frère puîné, qui devint évêque de Soissons en 1715, et archevêque de Sens en 1731 (2). Ils entrèrent aussi

(1) GOSSELIN, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. Languet.* Cette notice ne renferme pas moins de 73 pages in-4° : nous ne faisons guère que l'abréger, en y intercalant, toutefois, plusieurs détails bibliographiques, ou même biographiques, demeurés inconnus à M. Gosselin. — Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de S[t]-Sulpice,* t. I, p. 192 et suiv. — *Règlements de la Communauté de la paroisse,* p. 513. — *Dictionnaire historique* de Ladvocat, art. *Languet.* Cet article a été reproduit dans le *Dictionnaire* de Moréri, et par l'abbé Simon de Doncourt, *Pièces justificatives,* p. 192 et suiv. — *Biographie universelle* de Michaud, art. *Languet.* — *L'Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 290. — FAILLON, *Vie de M. Olier,* 4[e] édit., t. II, p. 398-400. — *Essai du portrait de messire Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy,* Curé de Saint-Sulpice, avec celui de M[gr] l'évêque de Soissons (son frère). Bouquet (en vers). (Signé : M[e] H. Baron ***); 24 juin 1730. A la Bibliothèque Nationale; V. *Catalogue de l'histoire de France,* t. IX, p. 718, n. 11364.

(2) Parmi les nombreux ouvrages du célèbre archevêque de Sens, nous citerons seulement le suivant : *Lettre de M. l'Archevêque de Sens à M. le Curé de Saint-Sulpice,* son frère, au sujet du Mandement de M. l'Évêque de Troyes daté du 14 juin 1737; sans lieu ni date, in-4° (25 juillet 1737). — Ce Mandement avait pour titre : « Mandement de M[gr] l'Illustrissime et Reverendissime évêque de Troyes (Jacques-Bénigne Bossuet) pour défendre le Mandement de M. l'Archevêque de Sens en date du 20 avril 1737, et pour enjoindre de

ensemble au grand séminaire de Saint-Sulpice, l'année suivante 1692, le 31 juillet. Tous deux s'y distinguèrent par leurs talents : sur la liste des *licenciés* publiée au mois de février 1702, l'aîné eut la 9e place, et le futur archevêque obtint la 4e. Pendant le cours de ses études à Paris, le premier fut chargé de faire le catéchisme dans un des quartiers de la paroisse Saint-Sulpice, ainsi que de préparer les enfants à la première communion, et toujours il s'acquitta de ces emplois avec le zèle dont il fut toute sa vie embrasé pour le salut des âmes.

Après sa *licence* et n'étant encore que diacre, il se sentit extrêmement incommodé d'une infirmité qui lui était survenue par suite d'une opération de chirurgie mal faite. Il alla visiter, à Lyon, les reliques de S. François de Sales, et demeura persuadé toute sa vie qu'il avait été guéri miraculeusement par l'intercession de ce saint. De Lyon, il alla à Vienne en Dauphiné pour y recevoir la prêtrise, et revint ensuite à Paris, où il prit le bonnet de docteur le 15 janvier 1703 : il avait été reçu de la maison de Sorbonne le 31 décembre 1698.

Étant entré à la Communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, il y travailla avec tant de fruit que M. de La Chetardye ne tarda pas à le choisir pour son vicaire. M. Languet exerça cet emploi pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où il devint lui-même curé, à la place de M. de La Chetardye, le 21 juin 1714.

Il témoigna aussi, à cette époque, le désir d'être admis dans la Compagnie. M. Leschassier acquiesça volontiers à sa demande, et quoique M. Languet n'eût pas subi l'épreuve ordinaire de la *Solitude*, on ne fit pas difficulté de l'en dispenser, vu le temps considérable qu'il avait passé dans le séminaire. En 1725, l'Assemblée générale des Assistants l'élut pour remplir la place laissée vacante par la mort de M. Guyton, Directeur au séminaire de Saint-Sulpice. Tous les prédécesseurs de M. Languet dans la cure, depuis M. Olier, avaient

nouveau l'usage du nouveau Missel de Troyes » (14 juin 1737). Bibliothèque Nationale, Ld4, n. 2139; *Catalogue de l'Histoire de France*, t. V.

été honorés de cette distinction : l'humble curé jugea pourtant qu'il ne la méritait pas, et il écrivit à M. Le Peletier, supérieur de la Compagnie, la lettre suivante :

« Vos grandes occupations en ce temps, Monsieur, me privent d'avoir l'honneur de vous dire moi-même ce que je vous supplie par ce billet d'avoir la charité de dire à nos Messieurs. On ne peut être plus sensible que je l'ai été à l'honneur qu'ils m'ont fait avec vous; et cette sensibilité m'a jeté dans une grande confusion, voyant bien évidemment combien je suis indigne d'une si sainte vocation. Je l'ai cependant bien examinée devant Dieu, et il me semble que c'est sa volonté que je ne me laisse point élever, mais que je reste dans l'état où je suis depuis dix ans. Ainsi, je vous supplie très humblement de ne point trouver mauvais que je n'aille point demain au saint rendez-vous dont je suis absolument indigne. J'ai à donner tout le jour à mes brebis, et non à mes pasteurs. Vous en nommerez donc un autre, s'il vous plait, à la place de feu M. Guyton, qui ait le bonheur de lui ressembler dans son esprit d'oraison et dans tous les caractères de la sainteté dont je suis trop éloigné. Ce serait faire tort à votre société que d'y élever un aussi pauvre sujet. J'espère, en toute autre chose, vous donner des preuves de mon obéissance, de ma reconnaissance et de mon zèle pour M. le Supérieur général, pour tous nos Messieurs, et pour la maison ».

M. Cousturier, à qui M. Le Peletier communiqua aussitôt cette lettre, l'engagea à se rendre sans retard chez M. Languet pour essayer de vaincre sa modestie, en lui représentant surtout que sa nomination aurait l'avantage d'entretenir et de manifester de plus en plus l'étroite union du séminaire et de la paroisse. Toutes les instances de M. Le Peletier furent inutiles. M. Languet persista dans son refus, protestant qu'il conserverait toute sa vie les sentiments d'estime dont il avait toujours été pénétré pour une maison à laquelle il s'honorait d'appartenir; mais que c'était assez pour lui d'être membre de la Compagnie, et qu'il ne méritait pas d'être admis au nombre des *Assistants*.

Aussitôt qu'il eut pris possession de la cure, M. Languet conçut le dessein d'achever l'église de Saint-Sulpice commencée par M. Olier. Son deuxième successeur dans cette cure, M. Raguier de Poussé, avait fait achever la chapelle de la Sainte-Vierge, et de plus construire le chœur de l'église, avec ses bas-côtés et les chapelles adjacentes. Il fit même commencer les travaux de la croisée et le portail septentrional; mais les dettes considérables dont la Fabrique se trouva obérée obligèrent, en 1678, à laisser l'œuvre inachevée. M. Languet entreprit de la mener à terme en 1718.

Nous avons sous les yeux un in-4° de 29 pages, sans frontispice et sans nom de libraire, intitulé : *A Messieurs et Mesdames de la parroisse de Saint-Sulpice*. Il est aussi sans date, mais on voit par son contenu que cet écrit fut composé « après la paix générale conclue aussi heureusement que glorieusement pour la France »; c'est-à-dire, après la paix conclue à Utrecht en 1713, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, et qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne. L'opuscule est rédigé sous forme de discours, et débute par ce texte de S. Paul : *Consilium in hoc do : hoc enim vobis utile est, qui non solùm facere, sed et velle cœpistis ab anno priore : nunc verò et facto perficite* (II Cor. VIII, 10, 11). Dans un premier point, l'auteur expose les motifs qui doivent exciter les paroissiens de St-Sulpice à procurer par leurs libéralités les moyens d'achever « ce qu'on avoit déjà commencé à bâtir »; dans un second point, il réfute les raisons et les excuses qu'on pourroit alléguer; enfin, dans la *conclusion*, il indique les moyens et les pratiques à employer pour contribuer à l'achèvement de l'œuvre (1). Si M. Languet n'est pas l'auteur de ce Discours, il ne semble pas douteux qu'il en fut au moins l'inspirateur et le propagateur.

Quoi qu'il en soit, dès qu'il se vit en possession de cent écus qui lui avaient été légués à cet effet par une pieuse pa-

(1) La Bibliothèque municipale de la ville de Bordeaux possède un exemplaire de ce volume : *Catalogue de Jurisprudence*, n. 11067, *Recueil*.

roissienne de St-Sulpice, le zélé pasteur acheta des pierres qu'il eut soin de faire étaler dans toutes les rues voisines pour mieux annoncer son dessein au public. Bientôt, les secours lui vinrent de toutes parts, et le 25 avril 1719, assisté de son clergé, il posa en grande cérémonie la première pierre des fondations du portail méridional et de la chapelle S. Jean-Baptiste, qui lui est adjacente. Le 4 décembre suivant, S. A. le duc d'Orléans, Régent du royaume, vint poser la première pierre au-dessus des fondements du portail; et en 1721, M. Languet obtint du prince la permission d'établir une loterie dont les bénéfices seraient employés à l'achèvement de l'église. D'abord autorisée pour trois ans seulement, cette loterie continua de l'être pendant 25 ans, au profit de la seule église de St-Sulpice. Mais en 1746, les travaux paraissant toucher à leur fin, un arrêt du Conseil appliqua la moitié du profit à la construction de l'église de St-Germain-en-Laye et à l'hôpital royal des Quinze-Vingts; ce qui fit dire plaisamment à M. Languet : « Les Quinze-Vingts m'ont rendu borgne; mais parmi les aveugles, les borgnes sont les rois » (1).

La loterie n'était pas la seule ressource de M. Languet. Il profitait adroitement de toutes les circonstances favorables pour exciter la générosité des personnes riches en faveur de son entreprise.

A mesure que les travaux avançaient, il réveillait le zèle de ses paroissiens par quelque nouvelle cérémonie; par exemple, à l'occasion de la première pierre de chaque pilier, ou du maître-autel, ou du grand portail. Ainsi, la première pierre du troisième pilier de la nef à main droite fut posée, au nom de S. A. S. M. le Duc de Bourbon, par S. A. S. M. le Comte de Clermont, son frère. « M. le curé le reçut en chape, dit le *Mercure* d'avril 1724 (p. 762-768), et après lui avoir présenté l'eau bénite et la croix à baiser, il le complimenta en ces termes : — « Monseigneur; La présence de V. A. S. comble nos désirs et nos espérances. C'est un gage précieux que

(1) *Mélanges instructifs et amusans*, par M. Bourachot, p. 294. Bibliothèque Mazarine, Manuscrits, P, 1525, in-fol. Voir plus loin, art. BOURACHOT.

l'Auguste Prince qui gouverne la France nous donne en ce jour de sa protection, et un présage heureux qui nous annonce la perfection de ce saint édifice. Ce grand Prince, en se proposant la gloire de Dieu et celle du roi pour l'objet de son ministère, prend le moyen le plus sûr pour rendre son nom immortel, et V. A. S., en donnant une marque si sensible de sa piété, grave dans les cœurs du peuple immense qui la contemple le souvenir éternel d'un jour qui fait notre félicité ». Voilà un compliment qui a l'avantage de ne guère ressembler à ceux que l'on fait aujourd'hui : il est court. Tel est aussi celui que M. Languet adressa au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le 29 novembre 1728, lorsque ce prélat bénit la première pierre posée dans les fondements de la troisième chapelle de la Nef. Ce petit discours est rapporté dans le *Mercure* de novembre 1728 (p. 2742-2744).

Au mois d'août 1732, la piété de M. Languet envers le Saint-Siège lui suggéra l'idée d'inviter le Nonce du pape Clément XII en France à poser la première pierre du maître-autel de l'église. Les *Nouvelles ecclésiastiques* ne purent voir sans indignation une application aussi audacieuse de « la doctrine *ultramontaine* de MM. de S. Sulpice ». Quoi ! « Faire poser la première pierre du maître-autel par le Nonce du Pape ! Comme si dans la capitale du royaume, dans une des plus brillantes paroisses de Paris, et à la porte pour ainsi dire de la Cour, où les sulpiciens, et en particulier MM. Languet, ont de si grandes entrées, il n'y avoit point de seigneurs à qui un pareil honneur pût être, ou assez utilement, ou assez décemment déféré ! Quoi qu'il en soit, le ministre *Romain* aura pu voir avec satisfaction la Thiare, les Clefs, et les autres attributs de la puissance pontificale arborés avec autant de magnificence que de distinction au dehors et au dedans de cette église *Françoise* » (1). Or, « que cette marque de seigneurie temporelle se vît sur le portail du *séminaire sulpicien,* en signe du *vœu* secret qu'on y fait, comme chez les jésuites, d'*obéissance entière au*

(1) *Nouvelles ecclésiastiques* du 14 septembre 1732, p. 179, 180.

Saint-Siège, on n'en seroit pas surpris. Mais ce qui étonne, c'est de voir cette décoration placée sur une église paroissiale, la plus peuplée de Paris; surtout depuis que la Légende de Grégoire VII avertit le Roi et apprend à ses fidèles sujets combien il faut être en garde contre de pareilles entreprises » (1). Hélas! déjà, à cette époque, la royauté en France avait à redouter des *entreprises* bien autrement dangereuses pour elle que les soi-disant entreprises des Papes.

Nous ne parlerons pas des pieux stratagèmes employés par M. Languet pour augmenter ses ressources ou l'embellissement de son église, et dont ses manières ouvertes, franches et aimables, assuraient presque toujours le succès : les *serrures* de l'église que le prince de Condé s'engage à payer par billet signé de sa main, transformées en *ferrures* par une simple barre passée sur la première lettre du mot; la croix pectorale de l'archevêque de Sens, ornée de diamants d'un très grand prix, placée comme couronne de l'ostensoir, et remplacée par une semblable en diamants faux; la couronne de Louise-Élisabeth d'Orléans, veuve du roi Louis Ier, empruntée à semblable fin pour une octave de la Fête-Dieu, et non rendue à cette reine, qui, ne devant plus la porter, finit par reconnaître qu'elle ne pouvait lui donner une destination plus honorable; les couverts d'argent emportés, *dominis non invitis,* et devenant ensuite une statue de la Sainte-Vierge, appelée pour cela *Notre-Dame de Vieille-Vaisselle...* Tous ces faits, et d'autres semblables, paraissent établis par une tradition assez accréditée, et sont racontés dans plusieurs ouvrages sérieux parus au commencement de ce siècle (2).

Après vingt-cinq ans d'efforts et de travaux, M. Languet se vit enfin en état de faire célébrer la consécration solennelle de son église. La cérémonie eut lieu le 30 juin 1745, et fut faite par M. de Rastignac, archevêque de Tours, assisté de

(1) *Nouvelles ecclésiastiques* du 9 septembre 1731, p. 176.

(2) *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle,* par un ancien officier aux Gardes-Françaises (Dugas-de Bois Saint-Just); Paris, 1811, t. II, p. 184 et suiv. *Biographie universelle* de Michaud, art. *Languet.*

21 évêques et de plusieurs autres membres de l'Assemblée générale du Clergé qui se tenait alors. Les détails de cette belle fête sont racontés dans une brochure que M. Languet fit imprimer, et dont le contenu n'est autre, paraît-il, qu'un extrait des registres de la Fabrique de St-Sulpice, reproduit aussi par l'abbé Simon de Doncourt dans les *Pièces justificatives* (p. 225 et suiv.) de ses *Remarques historiques*. Cet opuscule est intitulé : *Cérémonies de la Dédicace et Consécration de l'église de Saint-Sulpice;* Paris, chez Le Mercier, rue Saint-Jacques, 1745, in-4°, pp. 29. En l'annonçant au public, le *Mercure* de février 1746 (p. 122-125) donna l'explication détaillée du frontispice. « C'est une relation exacte, suivie et bien écrite de la fête que tout Paris admira il y a huit mois », disaient les *Mémoires de Trévoux* dans leur numéro de mars 1746 (p. 562) : M. Languet y est appelé un « digne pasteur, et l'Esdras de notre siècle ». Un exemplaire de cet ouvrage ayant été offert, vraisemblablement de la part de M. Languet lui-même, à Frédéric, roi de Prusse, ce prince, qui témoignait quelquefois de l'estime pour la religion catholique, remercia le curé de St-Sulpice par une lettre datée de Postdam le 4 octobre 1748, et qui fut publiée pour la première fois par l'abbé Ladvocat, peu de temps après la mort de M. Languet.

Dans cette lettre, le roi de Prusse loue avec raison « la piété, la charité et le zèle » que M. Languet faisait « éclater dans la conduite » de sa paroisse. Le prince eût pu louer également sa fermeté inébranlable à maintenir les règles de l'Église; comme, par exemple, lorsque, en 1719, il ne voulut pas administrer les derniers sacrements à la duchesse de Berry, parce qu'elle ne consentait pas à renvoyer deux personnes dont la présence auprès d'elle était un scandale public (1); ou encore quand, en 1730, il refusa la sépulture chrétienne à Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice du Théâtre-Français. Il faut lire dans le *Dictionnaire historique* de Ladvocat la manière aussi ingénieuse qu'efficace dont

(1) *Mémoires de Saint-Simon ;* édition Chéruel, Paris, 1858, in-8°, t. XVII, p. 178-181.

M. Languet s'y prit pour préserver sa paroisse de la folie des convulsions. C'est à cet article également, et à celui de la *Biographie universelle*, que nous renverrons le lecteur curieux de connaître l'immense charité qui lui faisait distribuer aux pauvres un million au moins par an, et cette admirable institution de l'*Enfant-Jésus*, qui suffirait, à elle seule, pour immortaliser sa mémoire, et prouver que, comme l'a dit un critique de nos jours, M. Languet « a été un des plus illustres pasteurs du XVIIIe siècle, de même que son frère, l'archevêque de Sens, en a été un des plus grands évêques » (1). Nous devons d'autant plus nous borner, que M. Languet, en dehors des quelques pages citées dans le cours de cette notice, n'a composé aucun ouvrage ; en sorte que nous aurons achevé sa *bibliographie* quand nous aurons encore signalé trois ou quatre petits morceaux émanés de sa plume.

Le premier est une lettre imprimée, avec quatre autres pièces, sur une feuille in-4° de 4 pages non chiffrées, n'ayant

(1) *Bibliographie catholique*, t. XXXVIII, p. 102 ; article de l'abbé U. Maynard. — Cette maison de « L'Enfant-Jésus » faisait l'admiration de Mercier, qui en parle ainsi dans son *Tableau de Paris :* « Établissement utile, modèle d'humanité et de saine politique, dû au célèbre Languet, curé de St-Sulpice. Plus de huit cents pauvres femmes et filles y trouvent une retraite et la nourriture en filant du coton et du lin. Elles gagnent leur vie par le travail, on leur donne l'instruction et on les établit ensuite. On nourrit dans une basse-cour des bestiaux qui donnent du lait à plus de deux mille enfants de la paroisse de St-Sulpice. On y entretient une boulangerie qui fournit par mois plus de cent mille livres de pain aux pauvres de la paroisse. On tire parti des volailles, de plusieurs bauges de sangliers dont on vend les marcassins ; d'une apothicairerie où l'on fait des distillations d'un grand produit. L'ordre qui règne dans cette maison est bien fait pour servir de modèle aux communautés religieuses qui possèdent de vastes terrains (*Tableau de Paris ;* nouvelle édition, corrigée et augmentée ; Amsterdam (Paris), 1782, in-8°, t. IV, p. 142, 143). — Aussi, du vivant même de M. Languet, la poésie célébra-t-elle sa charité. V. *Épître au très digne pasteur messire Languet de Gergy*, Curé de Saint-Sulpice, sur sa charité (Signé : *Hugault l'aîné*) ; 19 juin 1741. Bibliothèque Nationale, *Catalogue de l'Histoire de France*, t. IX, p. 718, n. 11364.

que ce seul titre de départ : *Recueil de pièces touchant la Constitution :* l'exemplaire que j'ai sous les yeux fait partie d'un recueil factice appartenant à la bibliothèque du grand séminaire de Bordeaux. Comme cette lettre doit être fort rare, et que d'ailleurs elle contient un témoignage précieux pour la mémoire d'un évêque calomnié, je la reproduirai ici, après avoir dit à quelle occasion elle fut écrite.

Jacques de Goyon de Matignon, nommé évêque de Condom en 1672 et démissionnaire en 1693, étant allé à Rome en 1724 dans le dessein d'y accomplir un vœu qu'il avait fait vingt-cinq ans auparavant, fut « extraordinairement surpris », à son arrivée, d'apprendre qu'on y répandait « contre lui des lettres » tendant « à rendre sa religion suspecte » au Pape. Persuadé qu'il ne pouvait « se dispenser de repousser une telle calomnie et d'en demander justice au vicaire de Jésus-Christ », il fit présenter au Pape Benoît XIII, la veille de l'Ascension 1724, par le cardinal de Polignac, un mémoire explicatif de sa conduite. Mais « avant de se justifier sur les chefs dont on se sert pour prouver qu'il est janséniste et ennemi de la Constitution *Unigenitus* », il déclare à Sa Sainteté : « 1° qu'il souscrit de tout son cœur au Formulaire d'Alexandre VII de sainte mémoire, et qu'il condamne les cinq propositions de Jansénius sans aucune distinction du droit et du fait; 2° que non seulement il n'a jamais appelé au futur concile de ladite Constitution *Unigenitus,* mais qu'il l'accepte sans restriction, et dans la meilleure forme que le peut désirer le Saint-Siège » (1).

Cependant, les soupçons de jansénisme continuèrent, paraît-il, à planer sur l'ancien évêque de Condom, au moins en France, d'où étaient probablement parties les accusations portées contre lui, et lorsqu'il mourut, le 15 mars 1727, l'évêque de Vabres, Charles-Alexandre Le Filleul de La Cha-

(1) *Extrait d'un Memorial presenté à N. S. P. le Pape Benoît XIII la veille de l'Ascension* 1724 *par M. le Cardinal de Polignac,* au nom et à la prière de M. Jacques de Matignon, ancien évêque de Condom. Ce fragment est imprimé à la suite de la lettre de M. Languet.

pelle, partageait encore cette opinion défavorable (1). Il en fit part apparemment à M. Languet, qui avait administré à l'évêque moribond les derniers sacrements, et le curé de Saint-Sulpice lui répondit par la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Je ne puis concevoir comment on a osé vous en imposer sur ce qui s'est passé lorsque Monseigneur l'ancien Évêque de Condom reçut par mes mains le Saint Viatique. Voici la vérité du fait.

» Dès que ce Prélat vit le Très-Saint Sacrement sur la table de sa chambre, et que je me fus approché de son lit, pour lui parler avant la Communion, sur cette sainte action, suivant notre usage, il m'interrompit pour me dire, sans que je lui en donnasse l'occasion : « Je suis bien aise, Monsieur, de faire ma Confession de Foi, que je vous prie d'entendre. Je veux vivre et mourir dans la foi de l'Église Catholique. J'ai reçu au Concile Romain (2) où j'étois, la Constitution Unige-

(1) C'est encore, de nos jours, l'opinion du P. Jean, lequel, ignorant sans doute les documents que nous produisons ici, dit sans plus de précision, du prélat calomnié, qu' « il favorisa les jansénistes et leur doctrine » (*Les Évêques et les Archevêques de France depuis 1682 jusqu'à 1801*, par le P. Armand Jean, de la Compagnie de Jésus; Paris, 1891, in-8°, p. 130). Tant il est vrai que l'historien ne saurait être trop réservé et trop lent à formuler sur les personnes des jugements définitifs; car, si la sagesse demande que, même en matière de jansénisme, on ait une certitude au moins morale de la culpabilité avant de dire, *J'accuse*, la justice exige que l'on ait une certitude absolue avant de prononcer et d'écrire cette sentence absolue : *Je condamne*.

(2) Convoqué et présidé par le Pape Benoît XIII en 1725, ce Concile fut célébré dans l'église St-Jean de Latran. L'ouverture s'en fit le 15 avril et la clôture le 29 mai. Un des principaux décrets eut pour but d'obliger tous les évêques et pasteurs des âmes à veiller avec la plus grande exactitude à ce que la Constitution *Unigenitus* fût observée et exécutée par tous, avec l'obéissance entière qui lui est due. Cfr. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, par M. Picot; troisième édition; Paris, 1853, t. II, p. 147-150.

NITUS, et je la reçois encore aujourd'hui avec une parfaite soumission, *per omnimodam obedientiam;* je veux vivre et mourir dans cette parfaite soumission ».

» Après m'avoir dit ces paroles, il m'entendit sur les dispositions d'un Évêque malade mourant, et prêt à sanctifier son sacrifice par la sainte Communion; il y répondit en faisant tous les Actes les plus tendres d'humilité et de dévotion; après lesquels il repeta, pour marquer sa soumission, les mêmes termes de sa Profession de Foi, que j'ai mis ci-dessus, sans y ajouter ni diminuer un mot; il fit cette Profession à haute et intelligible voix, ensorte que tout ce qui étoit dans sa chambre l'a parfaitement bien entendu, car on ne pouvoit pas s'y méprendre.

» Je retournai dans la même matinée voir le malade. J'y trouvai le Pere Conrad (1), Prieur de l'Abbaye Saint Germain des Prez, à qui je comptai le zele de Monseigneur l'ancien Évêque de Condom, son ami, pour la soumission à la Constitution UNIGENITUS, avec ces mots Latins, *per omnimodam obedientiam,* qu'il avoit employez.

» Le Pere Prieur me répondit qu'il sçavoit bien ses senti-

(1) Dom Charles Conrade avait été institué prieur de St-Germain des Prés le 28 juin 1726; il revenait de Rome, où, durant près de 10 ans (1716-1725), il avait occupé le poste de procureur de la Congrégation de St-Maur. La charge de prieur dans la première maison de la Congrégation était comme un témoignage de reconnaissance pour les importants services qu'il lui avait rendus. Son triennat achevé, Dom Conrade exprima cependant le désir de retourner dans une abbaye qui lui était chère, St-Sulpice de Bourges. Il y fut envoyé par le Chapitre de 1729, et maintenu par celui de 1733, mais il y mourut le 20 février 1734. Il était de Nevers et profès de St-Augustin de Limoges, où il fit les vœux le 15 septembre 1680, étant alors âgé de 19 ans. Avant son séjour en Italie, il avait été en 1696 prieur de St-Jouin de Marnes et renouvelé en 1699; prieur de St-Maixent en 1702; en 1705 et 1708, abbé de St-Sulpice de Bourges; prieur de La Chaise-Dieu en 1711, et en 1714 de nouveau abbé de St-Sulpice. Cfr. Vanel, *Les Bénédictins de St-Germain des Prés* (1630-1792); Nécrologe des religieux de la Congrégation de St-Maur décédés à l'abbaye de St-Germain des Prés; Paris, 1896, in-4°; Appendice III, *Les Prieurs de l'abbaye de St-Germain,* p. 349.

mens, et qu'il en avoit été témoin à Rome dans une occasion intéressante qu'il me compta.

» Voilà, Monseigneur, la vérité du fait qui ne peut être alterée sans mauvaise intention.

» Je suis, avec un très-profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur. — LANGUET DE GERGY, Curé de S. Sulpice. — A Paris, ce 20 mars 1727. »

Le second fragment imprimé que je veux citer de M. Languet remplit à peine deux pages du *Mercure* de décembre 1728 (p. 2742-2744) : on sait combien était petit le format de ce journal. C'est un *Discours* adressé par M. Languet, membre honoraire de la Société Académique des Beaux-Arts, à S. A. S. M. le Comte de Clermont, lorsque cette Société, ayant obtenu la permission de s'assembler sous sa protection, alla, le 7 décembre 1728, lui en faire ses très humbles remerciments.

Le troisième écrit a été publié par Simon de Doncourt (*Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice;* t. II, part. 2. Pièces justificatives, p. 290-296) sous ce titre : *Mémoire présenté en 1746 à Monseigneur l'archevêque de Paris, pour l'établissement de la maison de l'Enfant-Jésus; Copié sur l'original manuscrit de M. Languet, Curé.* — Le même auteur a aussi publié (Ibid., p. 284-290) : *Mémoire présenté à MM. du Conseil de commerce,* par M. Languet, curé; copié sur l'original manuscrit.

Il est probable, enfin, que M. Languet n'est pas resté étranger à la composition d'un « Mémoire pour servir de défense à Mᵉ Languet de Gergy, Curé de Saint-Sulpice, au sujet des demandes qui lui sont faites de droits de lotz et ventes et d'indemnité ». Ce mémoire fait partie du nº 1094 (fol. 74 et suiv.) de la Collection Moreau à la Bibliothèque Nationale. Cfr. *Inventaire des manuscrits de la Collection Moreau,* par H. Omont; Paris, 1891, in-8º, p. 109, n. 1094.

La rareté et l'exiguïté des écrits de M. Languet n'ont pas empêché l'abbé Papillon de lui consacrer un article dans sa *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* (Dijon, 1742, in-fol., t. I, p. 374). « S'il n'a pas fait de livres, dit-il, les soins qu'il

s'est donnés pour l'église magnifique de Saint-Sulpice, qu'il a bâtie et décorée avec la dépense de plusieurs millions, méritent d'être transmis à la postérité. »

Deux ans avant sa mort, M. Languet résigna la cure de St-Sulpice à M. Dulau d'Allemans, son vicaire, et l'en mit lui-même en possession le 19 novembre 1748. Toutefois, il continua de rendre à la paroisse tous les services qui étaient en son pouvoir; faisant habituellement le prône chaque dimanche, selon sa coutume, et ne négligeant aucun moyen d'affermir et de consolider la maison de l'*Enfant-Jésus*, à laquelle il continuait à porter le plus vif intérêt. L'abbaye de Bernay, au diocèse de Lisieux, que le roi lui avait donnée en 1745, ressentait aussi les effets de son zèle. Comme il y était pour quelques établissements de charité, il y mourut subitement le 11 octobre 1750, entre les bras d'un prêtre de la Communauté qui l'y avait accompagné. Les religieux de son abbaye consentirent, quoique à regret, à laisser transporter le corps à Paris. Il y arriva le 13 octobre, et deux jours après, les obsèques furent célébrées dans l'église de St-Sulpice, avec un appareil qui s'écartait un peu de la simplicité observée à l'égard de ses prédécesseurs, mais que semblaient réclamer les grands services qu'il avait rendus à la paroisse. Le corps du défunt fut inhumé dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, son patron, où M. Dulau et les marguilliers lui firent, peu de temps après, élever le monument qu'on y voit encore aujourd'hui. Enlevé pendant la Révolution et conservé dans le musée des Petits-Augustins, ce mausolée a été rendu à l'église de St-Sulpice au commencement de ce siècle (1). L'épitaphe qu'on lit aujourd'hui sur la base est la traduction française de l'inscription latine qu'on y lisait autrefois, et qui fut composée par Lebeau, membre

(1) En octobre 1821. V. *L'Ami de la Religion*, 13 octobre 1821, t. XXIX, p. 283, 284; 3 janvier 1824, t. XXXVIII, p. 248. On en peut voir la description détaillée dans Hurtaut, *Dictionnaire historique de la ville de Paris* (t. IV, p. 557-559), et dans *L'Année littéraire* de Fréron (année 1757, t. IV). Ce dernier article débute par un bel éloge de M. Languet, « un des plus grands hommes que la France ait pro-

de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Voici le texte de cette dernière :

D. O. M.

Hic requiescit in Domino Joann. Bapt. Joseph Languet de Gergy, *è stirpe nobili, apud Burgundiones ortus, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor Sorbonicus, Sancti Sulpitii Parœciæ per XXXV annos Rector; extremâ ætate Abbas B. Mariæ de Bernaïo, toto vitæ decursu Deiparæ fervidus Cultor et magnificus; hujus quale et quantum vides Templi Ædificator; quam Fabricam, nullæ copiæ cum adessent, piè fidenti concessit animo, favente regiâ pietate condidit. Præcipua illi cura et propensior viva Christi domicilia tueri : ut in explorandâ egestate perspicax, sic in depellenda effusus; egentes fovebat egens ipse; vestiebat ipse nudus; pascebat ipse esuriens; immortali fœnore, pauperibus divitum opes, divitibus pauperum preces concilians; felix cœlestis commercii Dispensator. In diluviis, in incendiis, in annonæ penuria, portus, perfugium, subsidium suis; acer, expeditus, efficax. Optimi cujusque operis mirificus fautor, et ipse auctor providus, infantis Jesu, infantes alumnas parthenone nobili excepit, enutrivit, informavit. Hunc optimates sapientem in consiliis arbitrum, Grex Ducem, Pastorem, patrem; Lutetia civem beneficum, Ecclesia Doctorem et exemplum luxerunt. In Cœlo cum Angelis ob virtutum decora, in terrâ nobiscum per beneficiorum monumenta æternùm victurus. Obiit die XI octobris an. MDCCL, ætatis LXXVI.*

Joannes Dulau d'Allemans, *tanti viri successor, et hujus Basilicæ Æditui, amoris et grati animi causâ flentes PP.*

La *Gazette* du 17 octobre 1750 annonça la mort de M. Languet en ces termes : — « M[re] Jean-Baptiste Languet de Gergy,

duits dans ces derniers temps ». Les deux auteurs louent sans restriction l'œuvre du sculpteur Michel-Ange Slodtz ; mais on pense assez communément aujourd'hui que ce monument fait plus d'honneur au sentiment de reconnaissance qui l'a fait élever qu'au génie de l'artiste qui en a fourni le dessin. V. *Tableau historique et pittoresque de Paris,* par J.-B. de Saint-Victor ; Paris, 1827, t. IV, p. 224.

Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne; Abbé-commandataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Bernay, Ordre de Saint-Benoît, Congrégation de Saint-Maur, Diocèse de Lisieux; ancien Curé de l'Église Paroissiale de Saint-Sulpice, mourut le 11 à son Abbaye, âgé de 77 ans. Il fut apporté le 13 en cette ville, et fut inhumé le 15 à Saint-Sulpice. Le soin qu'il a toujours pris des pauvres, et le superbe Bâtiment de l'Église de cette paroisse, feront à jamais son éloge ».

Un autre bel éloge de M. Languet, composé comme son épitaphe en style lapidaire, mais en langue française, c'est la Dédicace qu'on lit en tête des *Institutions astronomiques* publiées en 1746 par Lemonnier. Cet auteur dédia son livre au curé de St-Sulpice, à l'occasion du gnomon que celui-ci avait fait placer dans la croisée de l'église par Lemonnier lui-même, au nom et avec l'approbation de l'Académie des Sciences (1). Voici cette pièce, qui fera sans doute plaisir aux curieux :

A Messire
Jean-Baptiste Languet de Gergy,
Curé de Saint-Sulpice,
Abbé de Bernay,
Père des orphelins et des pauvres,
Et juste estimateur des Beaux-Arts;
Qui
Joignant à des connaissances sublimes
Une grande sagesse dans l'Administration,
Une constance inébranlable dans les entreprises,
Un amour déclaré pour le bien de l'État,
Et un zèle ardent pour la Religion,

(1) Sur ce gnomon, voir la *Préface* de Le Monnier, *Institutions astronomiques,* ou Leçons élémentaires d'Astronomie, pour servir d'introduction à la Physique céleste et à la Science des Longitudes, avec de nouvelles Tables d'équation corrigées... précédées d'un Essai sur l'Histoire de l'Astronomie moderne; Paris, 1746, in-4°. Voir encore *Mémoires de Trévoux,* novembre 1746, p. 2446. — *Journal des Savants,* juin 1747, édit. in-4°, p. 360.

Est parvenu
A faire élever dans la capitale de cet Empire
Un temple digne de la Majesté du Très-Haut;
Où
Après avoir consacré
Au culte et à la gloire du Seigneur
Tout ce qu'on peut rassembler de précieux,
Il a fait placer,
Tant pour l'exactitude du comput ecclésiastique,
Que pour le progrès de l'Astronomie,
Un gnomon et un obélisque
Sur la ligne méridienne,
En M. DCC. XLIV

On publia encore, du vivant de M. Languet et après sa mort, quantité d'éloges en vers latins et en vers français. L'abbé Simon de Doncourt a recueilli quelques-uns de ces morceaux littéraires dans les *Pièces justificatives* (5e partie, p. 930-950) de ses *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*. Une des pièces latines est signée ainsi : *Offerebat H. B*** unus è Sancti Sulpitii Lutetiæ Parisiorum Presbyteris; An. Dom.* 1729, *octavo verò antè kalendas julii*. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'épigrammatiste Piron qui n'ait voulu célébrer par des vers *Le Temple de Saint-Sulpice* et son nouveau « Salomon » (1).

En succédant à M. de La Chetardye comme curé de St-Sul-

(1) *Œuvres complètes d'Alexis Piron,* publiées par M. Rigoley de Juvigny; Paris, 1776, t. VII, p. 373. Voici la dernière strophe de l'ode intitulée : *Le Temple de Saint-Sulpice :*

Des temps et de leur nuit profonde,
Gergy, tu seras respecté.
Ce temple, merveille du monde,
T'assure l'immortalité !
Des temps même le précipice
Engloutiroit cet édifice
Sans porter atteinte à ton nom.
Depuis quand, détruit par la guerre,
Le premier temple est-il sous terre ?
Parle-t-on moins de Salomon ?

pice, M. Languet lui succéda aussi comme directeur de Madame de Maintenon. M. Foisset a publié dans le *Correspondant* de décembre 1859 quarante lettres inédites de la célèbre fondatrice de Saint-Cyr à son nouveau directeur. Elles vont du 24 juin 1714 au 2 octobre 1715, date à laquelle, le roi étant mort, « tous les jours » étaient « égaux » à la ci-devant reine pour recevoir son confesseur; car, s'il avait encore « des affaires », elle n'en avait « plus ». Quelques lignes de cette correspondance feront voir en quelle estime Madame de Maintenon tenait M. Languet.

« Je voudrais bien, Monsieur, vous avoir fait curé de Saint-Sulpice, car j'espèrerais quelque participation au bien que Dieu y va faire par vous. J'espère que votre saint prédécesseur vous répondra de l'estime qu'il m'a inspirée pour votre personne, et de mon attachement pour Saint-Sulpice » (24 juin 1714). — « La douleur où je suis, Monsieur, de la perte que nous venons de faire » — par la mort de M. de La Chétardye — « ne m'empêche pas de prendre part à la vôtre; je la comprends dans toutes ces circonstances, mais Dieu l'a voulu, et dans le temps qu'il paraissait le plus nécessaire. Le roi en est bien fâché, et avait une grande confiance en lui » (30 juin 1714). — « Je serais bien fâchée, Monsieur, que vous ne voulussiez point avoir de commerce avec moi. Il est difficile que je m'en passe, ayant une très grande confiance en vous » (4 juillet 1714). — « Vos lettres ne m'importunent jamais, Monsieur; je les reçois toujours avec plaisir et je les lis avec empressement. Je suis ravie d'être en commerce avec un saint, et il me semble qu'il rectifie tous ceux que j'ai avec des gens qui ne sont point des saints » (24 mars 1715).

58. M. PASCHER

1694-?

Marc-Antoine Pascher, né le 6 juin 1694 à La Nobre (Cantal), autrefois du diocèse de Clermont, entra au séminaire de

cette ville en 1716. Après y avoir reçu le diaconat, il partit pour le séminaire de St-Sulpice, où il entra le 20 août 1723. Il en sortit le 6 octobre suivant, pour aller au séminaire d'Avignon enseigner la philosophie. On l'en retira au mois de novembre 1727, pour lui faire faire sa Solitude (1727-1728). Il enseigna ensuite la Théologie au grand séminaire de Nantes, puis à celui d'Angers. Nous ignorons la date de sa mort.

La bibliothèque municipale de Nantes possède en copies plusieurs traités théologiques dictés par M. Pascher.

A. — *Institutionnes seu Tractatus Theologiæ morales,* 3 parties en 1 vol. in-8°. Tractatus de Actibus humanis, pp. 299. A la fin : Finis Tractatùs Actuum humanorum dati à Domino Pascher, Theologo profundissimo, et scripti à Petro Terrien, anno Domini 1745. — Pars 2a Theologiæ Moralis : De Præceptis Virtutum quibus perficiuntur actus humani : Tractatus de præceptis virtutis Religionis, pp. 235. — Tractatus de Conscientia, pp. 182. *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Nantes,* par Émile Péhant ; Nantes, 1859, t. I, n. 2381. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ;* Paris, 1893, t. XXII, p. 11, n. 55.

B — *Institutiones seu Tractatus theologico-morales :* Tractatus de Actibus humanis, de Conscientiâ, de Virtutibus Prudentiæ, Fortitudinis et Temperantiæ, à Joanne Audrain, dictante Marco Antonio Pascher, exscriptæ, Nannetis, anno 1748-1749, in-4°, pp. 235-75-41. *Catalogue...* n. 2598. *Catalogue général...,* p. 12, n. 65. Les traités des *Actes humains* et de la *Conscience* sont les mêmes que ceux du numéro précédent.

C. — *Tractatus dogmaticus et moralis de sacramento Pœnitentiæ,* à me Joanne Audrain, dictante S. M. N. Marco Antonio Pascher, sacræ Theologiæ professore et *doctore,* perscriptus, anno 1748, Nannetis, in aulâ episcopali Seminarii, in-4°, pp. 412. *Catalogue...* n. 2518 ; *Catalogue général des manuscrits...* p. 12, n. 59.

D. — *Tractatus dogmaticus et moralis de Matrimonii sacramento,* à Joanne Audrain, dictante... Nannetis, anno

1749, in-4°, pp. 437-XXIV. *Catalogue...* n. 2281; *Catalogue général des manuscrits...* p. 11, n. 54.

E. — *Tractatus de Censuris (et de Irregularitatibus), tùm in communi, tùm in particulari,* à Joanne Audrain, dictante... anno 1750, in-4°, pp. 436-215. Les thèses imprimées à la suite et soutenues sur cette matière par Jean Audrain nous apprennent que cette année-là (1750), M. Pascher était Recteur de l'Université de Nantes. *Catalogue...* n. 11724; *Catalogue... des manuscrits...* p. 17, n. 90.

F. — *Tractatus de Restitutione, seu reparatione injuriarum,* datus à Marco Antonio Pascher, et à Petro Joanne Hervouet scriptus, anno 1751, in-8°, pp. 285-108. *Catalogue...* n. 2593; 302 feuillets et 113 pages, selon le *Catalogue général des manuscrits...* p. 12, n. 64.

59. M. DUPONT D'OVILLE

† 1753

Claude-Jean-Marie Dupont d'Oville Deschailly ou d'Eschailly, né dans la ville de Rennes, paroisse Saint-Jean, entra clerc au petit séminaire de Saint-Sulpice en 1733, et mourut supérieur de la Communauté des Philosophes, à Paris, le 21 novembre 1753, âgé de 39 ans.

1. — Facienti mirabilia soli. Quæstio theologica : *Quæ sunt mirabilia filiis hominum?* Ps. 106... Has theses... Præside... Francisco Ludovico de Pourroy de Lauberiviere, Episcopo Quebecensi... tueri conabitur Claudius Joannes Maria Du Pont-d'Oville, presbyter Rhedonæus, ejusdem sacræ Facultatis Parisiensis Baccalauræus theologus, die Mercurii vigesima mensis Aprilis, anno Dni 1740, à septimâ matutinâ ad meridiem. In scholis Doctoris subtilis. Pro Minore ordinaria.

2. — Salutari nostro. Quæstio theologica : *Quis factus est nobis in salutem?* Ps. 117... Has theses... tueri conabitur Claudius Joannes Maria du Pont-d'Oville, presbyter Rhedonæus, S. F. Baccalauræus theologus, die Veneris 26 mensis

Augusti, anno D. 1740, à sextâ matutinâ ad sextam vespertinam. In Sorbona. Pro Sorbonica.

60. M. QUÉRÉ de TRÉGURON

1663-1754

Maurice Quéré de Tréguron naquit à Châteauneuf, au diocèse de Quimper, le 23 septembre 1663. Il alla au Canada en 1692. « Conformément à ses désirs, il fut immédiatement employé au ministère des Indiens de la Montagne. Il contribua puissamment à la fondation de la mission du Sault-au-Récollet en 1696, et il séjourna dans cette mission jusqu'à ce qu'elle fût transférée au lac des Deux-Montagnes. Il ne voulut pas se séparer de ses ouailles, et ne cessa de les cultiver jusqu'à l'âge de près de 91 ans. A la fin, accablé d'infirmités, suite des excès de son zèle plus encore que du nombre des années, il alla terminer sa longue carrière au milieu de ses confrères, au séminaire de Montréal, le 7 août 1754.

» Il avait laissé quelques pages de mots algonquins à la suite des débris de la *Grammaire* de M. Gay; tout cela a été consumé : mais nous avons encore de ce saint missionnaire quelques cantiques et prières en langue huronne, langue qu'il possédait mieux que l'algonquin, à en juger du moins par ce qui nous restait de lui » (M. Cuoq, *Anotc Kekon*, c'est-à-dire Mélanges, in-4°, p. 171).

61. M. LAGEDAMON

1689-1755

Jean Lagedamon est né à Paris le 8 août 1689. En 1708, étant encore simple laïc, il entra à la petite Communauté, d'où il passa, le 29 août 1713, au petit séminaire pour y continuer sa préparation à la *Licence*. Il fut reçu licencié de Sorbonne le 29 février 1716, et occupa le 60e rang sur 118 candidats admis.

Autun fut le lieu de sa première mission : il y fut estimé pour sa science et aimé pour son bon caractère. Il quitta ce premier poste vers 1726, et alors — ou peut-être plus tard — il fut envoyé à Cambrai, c'est-à-dire plus exactement à Breuvages, château situé près de Valenciennes, dans lequel le séminaire de Cambrai avait été transféré en 1726. M. Lagedamon y demeura jusqu'à ce que les guerres de 1744 obligèrent d'évacuer cette maison. Il fut alors nommé Directeur de la Solitude, dont M. Garcin, qui venait aussi de Cambrai, fut nommé supérieur. Il y resta jusqu'à sa mort, arrivée le 2 mars 1755, au séminaire de St-Sulpice de Paris, où il était d'usage de transporter les malades. Il était âgé de 65 ans et 6 mois.

1. — *Tractatus de sacramento et contractu Matrimonii*, auctore Rev. Dom. Joanne Lagedamon, Presb. Sacræ Facultatis Parisiensis Theol. Lic. Prof. Sem. Archiepisc. Cameracensis; Duaci, typis F. R. Le Clercq, Typographi Regii, ante ecclesiam Sancti Jacobi; 1743, in-8°, pp. 400, sans la Préface (1 feuillet), l'Index (8 feuillets), et les approbations de Guillaume Sculfort et de l'archevêque de Cambrai, celle-ci datée du 25 mai 1743. *Tractatus solidus, sed incompletus*, dit le P. Hurter (*Nomenclator literarius;* Œniponte, 1879-1881, t. II, p. 1287). — Étant à Cambrai, en 1742, M. Lagedamon fit, de sa propre autorité, imprimer une partie de ce traité, toutefois sans y mettre son nom, conformément aux anciens usages de la Compagnie. M. Cousturier l'ayant appris, crut devoir lui défendre de publier la suite de ce traité, ni aucun autre, même sous le voile de l'anonyme. Mais l'archevêque de Cambrai, qui n'approuvait pas cette réserve, fit lui-même imprimer la suite du traité commencé, avec le nom de l'auteur et une approbation fort honorable. Informée de cette affaire par M. Cousturier, l'Assemblée générale de 1743 le pria de voir l'archevêque de Cambrai pour lui expliquer les usages de la Compagnie sur ce point, et le supplier d'empêcher l'impression des autres traités composés par M. Lagedamon, qu'il était aussi question de publier; ou bien, si le prélat voulait absolument les faire imprimer, de permettre

au moins qu'ils parussent sans nom d'auteur et seulement par les ordres du prélat, sans que M. Lagedamon s'en mêlât en aucune manière. Les observations de M. Cousturier furent sans doute bien accueillies par l'archevêque de Cambrai, car on ne voit pas qu'il ait paru aucun autre traité théologique de M. Lagedamon.

2. — *Nouveaux Cantiques spirituels,* avec des parodies sur les grands airs et la musique instrumentale; Paris, J.-B. Garnier, 1750, 3 in-12. Tom. I, pp. 204 pour le texte et 60 pour la musique; t. II, de la p. 219 à la p. 444, et 76 pour la musique; t. III, pp. 216, et 82 pour la musique. Celle-ci est de l'impression de Ballard. L'abbé Simon de Doncourt les a reproduits dans ses *Opuscules sacrés et lyriques* (Paris, 1772, 4 in-8°); il en parle ainsi dans la *Notice* qui est en tête de la IIe partie :

« Il y a dans ce recueil plusieurs bons cantiques et parodies, surtout parmi ceux de l'auteur. On pourra en juger par ceux que l'on trouvera p. 23, 28 et 184 de notre IIe partie, et p. 71, 107, 158, 174 de notre IVe partie. Il a retouché ceux qu'il a extraits de différents recueils. Parmi ces derniers, on rencontre celui du *bon branle,* auquel il a fait beaucoup de changements. Il est difficile de comprendre pourquoi il ne l'a pas supprimé. Ce cantique, qui pouvait être passable en son temps pour faire tomber une chanson fort mauvaise, étoit hors de saison dans le temps de la correction. Il auroit aussi pu supprimer, avec quelques autres, les deux... dont nous citerons quelques strophes. Cet auteur a encore fait plusieurs bons cantiques et parodies qu'il avoit fait insérer dans le *Journal du Chrétien,* et qu'on a mis à la fin du recueil de M. l'abbé Lattaignant » (*Poésies de M. l'abbé de Lattaignant, livre cinquième ; Cantiques ;* Paris, Duchesne, in-12, 1757, et 1762, aussi in-12). « Nous les avons remis dans le nôtre comme un bien qui nous appartient » (*Opuscules sacrés et lyriques ;* Notice des Cantiques qui ont paru depuis 1586 jusqu'en 1772, p. XXVII, XXVIII).

Voici ce que j'ai trouvé de M. Lagedamon dans le « *Journal chrétien,* ou *Lettres sur les ouvrages et œuvres de piété,* dé-

diées à la Reine, par M. l'abbé Joannet, de la Société Royale des Sciences et Belles-lettres de Nancy, journaliste de Sa Majesté », in-12. — Année 1756, t. IV, p. 142-144 : *Sur l'Amour de Dieu;* « C'est pour Dieu qu'en ce lieu solitaire... » A la table du volume, on dit : « Par feu M. l'abbé de Lagedamon, de la Congrégation des Prêtres dits Sulpiciens ». — Année 1756, t. IV, p. 186 : *Couplet sur la Croix;* « On combat sur la terre... ». « Il est de feu M. Lagedamon, ecclésiastique respectable de la Congrégation des Prêtres de Saint-Sulpice. J'ai de lui plusieurs petits morceaux de poésie chrétienne et chantante que j'aurai occasion de vous faire connoître ». — Année 1756, t. V, p. 215, 216, *Noel,* par M. l'abbé de Lagedamon : « Que ce beau jour... ». — Année 1757, t. I, p. 110-112, *La Conversion de S. Paul,* Cantate par M. l'abbé de Lagedamon : « Saul transporté de fureur... ». — Année 1757, octobre, t. IV, p. 284-286, *Sainte Thérèse,* Cantate : « Thérèse de Jésus, dès sa tendre jeunesse... ». — Année 1757, octobre, t. IV, p. 287, 288, Cantique : *Désirs de se réunir à Dieu :* « C'est donc en vain que je soupire... ». — Année 1758, février, p. 137-139, *Le mauvais riche,* Cantate par M. l'abbé de L*** : « Coupables... ». — Année 1758, juillet, p. 139-142; *Tous les êtres doivent nous rappeler à Dieu,* Cantique par M. l'abbé de Lagedamon : « Quel sort... ». — Année 1758, p. 167-173, *Le Triomphe de la Grâce,* Cantique par M. l'abbé de Lagedamon : « Règne, règne, grâce... ».

62. M. DE CABANIS

1691-1756

Pierre-Paul-François-Toussaint de Georges de Cabanis naquit à Carpentras le 23 septembre 1691, et fit sa théologie au séminaire de Viviers. Il se distingua en Sorbonne par ses vertus et ses lumières, et en 1720 fut envoyé au séminaire d'Avignon, dans lequel il exerça successivement divers emplois. Il en devint supérieur, à la mort de M. de Sainte-Marie, au mois de mars 1745. Un de ses premiers actes,

quand il eut le gouvernement de la maison, fut de fonder une messe qui serait dite à perpétuité dans l'église du séminaire, en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, tous les samedis et jours de ses fêtes, y compris celle de son *Intérieur*. Il soutint le séminaire de ses biens pendant sa vie, et il lui en légua une partie par son testament. Il mourut le 3 janvier 1756, âgé de 63 ans, « en odeur de sainteté, dit Barjavel, après s'être signalé par son dévouement et sa charité pendant l'inondation du Rhône en 1755. Chassenet (*Le Fléau aquatique;* Avignon, 1756, in-8°, p. 55) a composé son épitaphe en vers français » (Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse;* Carpentras, 1841, in-8°, t. I, p. 20). M. de Cabanis fut inhumé dans la nouvelle chapelle du séminaire d'Avignon, au premier rang à droite, du côté du levant. Une lettre du baron de La Bastie à M. Le Clerc contient, à la louange de M. de Cabanis, un témoignage que nous sommes heureux de publier. « On m'a dit que notre nouvel évêque (Dominique-Joseph-Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras) voudrait bien porter M. l'abbé de Cabanis à être son grand-vicaire, mais je crois que celui-ci ne voudra pas l'accepter. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le diocèse applaudirait à ce choix, et que nous sommes tous d'accord que nous n'avons point d'ecclésiastique qui ait autant de mérite » (9 juillet 1735).

1. — *Manuel des cérémonies romaines,* tiré des livres romains les plus autentiques (*sic*), et des Écrivains les plus recens et les plus inteliigens en cette matière; nouvelle édition, corrigée et augmentée; sur l'Imprimé à Paris, chez Esprit Billiot, libraire, rue de la Harpe, à la Ville de Paris, 1743, 2 in-12, pp. 379, 375, sans l'Avertissement et les Tables. Quérard dit, *Avignon,* et c'est, en effet, à Avignon que l'ouvrage fut imprimé. L'approbation, signée De la Coste, curé de St-Pierre des Arcis, est datée de Paris le 2 du mois de mai 1717, parce qu'en effet, la dernière édition de l'ouvrage avait paru, en 1717, chez Esprit Billiot... 2 in-12, pp. 491, 492. Il avait même été réimprimé plusieurs fois auparavant : à Paris en 1670, *seconde* édition, chez Jacques Langlois, 1 vol.

in-12, pp. 554 sans les préfaces et les tables; à Paris en 1679, 1 vol.; à Paris encore en 1684, 1 vol. in-12, pp. 556. Enfin, il avait été publié pour la première fois en 1662, avec les approbations de MM. Raguier de Poussé, Curé de S[t]-Sulpice, Dumets et Grandin, sous ce titre : « Manuel des Cérémonies romaines qui s'observent dans les plus ordinaires offices divins, tiré des livres romains (les) plus authentiques, et des plus intelligents écrivains en cette matière, par quelques-uns des prêtres de la Congrégation de L. M.; à Paris, chez J. Langlois, 1662, in-12, pp. XXIV-428. « Ce livre fut, en effet, composé pour l'usage spécial de la Congrégation (de la Mission), non par M. Alméras lui-même, comme on l'a dit quelquefois, mais par son ordre, et peut-être aussi sous sa direction » (*Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*, par un prêtre de la même Congrégation; Première série, Angoulême, 1878, in-8°, p. 243, 244). Voilà sans doute ce qui a porté quelques bibliographes, tels que Quérard et Pérennès, — non toutefois Barbier, qui pourtant ne dit pas explicitement le contraire — à attribuer l'édition de 1743 à un *prêtre de la Mission*, nommé *Cabanis*; « nom, ajoute l'auteur que nous venons de citer, qui ne se trouve pas dans les registres de S. Lazare » (*Notices* citées, p. 244). Mais il se trouve dans ceux de S[t]-Sulpice, et le membre de la Compagnie qui le portait en 1743 était, deux ans après, « supérieur de S[t]-Charles », comme le dit Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes*, n. 13625). Son édition, corrigée et augmentée d'après Gavantus et Merati, ne paraît pas avoir été reproduite dans le courant du XVIII[e] siècle; en dehors d'Avignon, resté temporellement soumis au S. Siège jusqu'en 1791, chaque diocèse de France avait alors sa liturgie et son cérémonial particulier.

Manuel des Cérémonies romaines... Nouvelle édition, corrigée et augmentée; A Montpellier, chez Auguste Seguin, 1810, 2 in-12, pp. 359, 346. — Nouvelle édition, corrigée et augmentée; A Lyon, chez Savy, libraire, rue de Puzy, n° 5, 1815, 2 in-12, pp. 420, 406. — Nouvelle édition, corrigée et augmentée; A Lyon, chez Antoine Blache, libraire, 1818, 2 in-

12, pp. 398, 386. — Avignon, chez Offray fils aîné, 1828, 2 in-12, pp. 400, 384. — Avignon, Vᵉ Fischer-Joly, 1840, 2 in-12, pp. 384, 368.

Manuel des Cérémonies romaines, exactement conforme aux livres romains les plus authentiques, aux nouveaux décrets de la Congrégation des Rites, et aux écrits les plus récents et les plus autorisés en cette matière; nouvelle édition, notablement corrigée et augmentée par un professeur de grand séminaire; Paris et Avignon, Seguin aîné, 1846, 3 in-12, pp. VIII-348, 322, 354. L'ouvrage porte l'approbation de Mgr Chatrousse, évêque de Valence, datée du 17 août 1844, et a été amélioré par l'abbé Boissonnet, professeur au grand séminaire de Romans. — Nouvelle édition, corrigée et augmentée par un professeur de grand séminaire; Lyon et Paris, Perisse, 1850, 3 in-12, pp. 347, 322, 353. De l'imprimerie de *Seguin aîné,* à Avignon. — Paris, Perisse, 1858, 3 in-12. — V. *Bibliographie catholique,* t. VI, p. 221-222.

63. M. DÉPÉRET

† 1757

« Élie Dépéret, du diocèse de Limoges, fut envoyé au Canada par le Supérieur général de Saint-Sulpice en 1714, et fut destiné à l'œuvre de l'évangélisation des Indiens. On l'envoya d'abord à l'île aux Tortues porter secours à M. Charles-René de Breslay, qui, en 1704, avait établi là une mission pour les Nipissingues. Cette mission prit fin en 1721, et M. de Breslay étant retourné en France, M. Dépéret aida à transférer les Indiens de cette petite île au lac des Deux-Montagnes. Arrivé dans cette nouvelle mission, à la connaissance de l'algonquin il voulut joindre celle de l'iroquois, et il s'adonna avec tant d'ardeur à l'étude de cette dernière langue, que bientôt il put s'exprimer également bien en iroquois et en algonquin, comme on peut le voir par ses divers écrits dans ces deux langues, si difficiles pourtant et si différentes l'une de l'autre. — C'est sur M. Dépéret que M. François Picquet jeta les yeux

pour le remplacer dans le gouvernement de sa mission de Souékatsi, durant le voyage qu'il fit en France en 1753. Il quitta alors Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile, dont il était devenu curé, en même temps qu'il visitait un certain nombre de familles indiennes cabanées çà et là dans les bois d'alentour. — L'année suivante, M. Picquet retourna à Montréal, amenant de France avec lui neuf jeunes confrères ; et alors, M. Dépéret put retourner à son ancien poste, où il mourut le 17 avril 1757, âgé de 67 ans. C'est là qu'il fut inhumé et que reposent ses restes mortels » (M. Cuoq, *Anotc Kekon*, c'est-à-dire, *Mélanges*, p. 171-172).

64. M. FYOT DE VAUGIMOIS

1689-1758

Claude Fyot de Vaugimois (1) était fils d'Anselme Bernard Fyot de Vaugimois, Seigneur de Taroiseau, Menades, etc., Président aux Requêtes du Parlement de Bourgogne, et d'Anne Philippine Valon de Mineure. Il naquit à Dijon, alors du diocèse de Langres, le 31 août 1689, dans la paroisse de Saint-Médard et Saint-Étienne. Ses parents, qui jouissaient d'une fortune proportionnée à leur naissance, l'envoyèrent à Paris pour y faire ses études ecclésiastiques. Il entra au grand Séminaire de Saint-Sulpice le 26 octobre 1705, étant

(1) Les Dictionnaires historiques ne nous apprennent sur M. Fyot de Vaugimois que fort peu de chose, et encore ce peu est-il mêlé de beaucoup d'inexactitudes. L'abbé Goujet (*Supplément* de 1749 et Moréri de 1759, art. *Fyot de La Marche*), et après lui le P. Richard (*Dict. des sciences ecclésiastiques*, même article), le confondent avec son grand-oncle, Claude Fyot de La Marche, abbé de Saint-Étienne de Dijon. Chaudon et Feller, son copiste, le font mourir en 1759. La Biographie universelle de Michaud se borne à dire qu'il mourut vers 1750, en quoi elle est moins éloignée de la vérité que la *Bibliographie catholique*, laquelle, dans un article cité plus loin, fixe la mort de M. de Vaugimois au 12 février 1721, abrégeant ainsi sa vie de plus de 37 ans ! Enfin, selon M. Hauréau, « obiit anno *1753* » (*Gallia Christiana*, t. XIV, col. 1079).

déjà clerc tonsuré, fut reçu Licencié de Sorbonne (le 94e sur 118) le 29 février 1716, et prit le bonnet de Docteur le 22 septembre 1718. Avant cette dernière date, il avait été admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice. M. Leschassier, qui en était alors le supérieur, l'envoya, au mois de juillet 1716, professer la Théologie au Séminaire de Saint-Irénée de Lyon, en remplacement de M. Boscher, appelé à celui d'Autun. Le nouveau Directeur gagna bientôt l'estime et la bienveillance de l'Archevêque, François Paul de Neuville de Villeroy. Prévoyant que le Séminaire allait bientôt être privé de son supérieur, M. François Rigoley, alors âgé de plus de 80 ans, le prélat pria M. Leschassier de désigner M. de Vaugimois pour lui succéder dans le gouvernement de la Maison. M. Rigoley mourut, en effet, le 11 février 1721. Le 4 mars suivant, le prélat ayant convoqué en son palais les quatre Directeurs du Séminaire, il leur déclara, en présence de M. de Lacroix, vicaire général, que lui, Archevêque, se trouvant encore jeune (il avait 44 ans, étant né en 1677), il voulait un supérieur jeune aussi à la tête du Séminaire, et que, d'accord avec M. Leschassier, il avait jeté les yeux sur le moins âgé d'entre eux, M. Fyot de Vaugimois, dont il connaissait, d'ailleurs, la capacité et le mérite.

M. de Vaugimois remplit parfaitement l'attente du prélat. Mais comme il n'entre pas dans notre plan d'en raconter le détail, nous renvoyons nos lecteurs aux *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée* (2e fascicule; Lyon, 1882, in-8o, p. 129-195). Il mourut dans la nuit du 15 au 16 novembre 1758. Le 14 mai 1712, il avait été nommé Abbé de Notre-Dame du Tronchet, au diocèse de Dol en Bretagne.

1. — *Entretiens abregez avec Notre-Seigneur J.-C. avant et après la Sainte Messe pour les Prêtres; avec quelques sentimens de Piété sur l'excellence et la sainteté de leur Ministère, et l'explication des cérémonies du Saint Sacrifice. Par un Prêtre.* Nouvelle édition, augmentée de l'*Adieu au monde* de M. Lenobletz, prêtre et Missionnaire de Bretagne, et d'une invitation à la sainte communion. A Lyon, chez André Molin, imprimeur-libraire, rue Bourchanin, à la

conduite des Saints; 1721, in-12, pp. 219. La première édition avait paru la même année, comme il résulte de l'avis placé en tête de la seconde partie. Dans la préface de l'édition en quatre volumes, l'auteur dit que cette première partie a été « plusieurs fois réimprimée séparément de la seconde, mais d'une manière peu correcte par rapport aux textes de la Sainte Écriture et des saints Pères ».

Entretiens... pour les Prêtres; avec des réflexions affectueuses sur les Litanies du S. Nom de Jésus, et des cantiques. Ausquelles on a joint les Préparations et Actions de grâces ordinaires marquées en latin dans le Messel. Par un Prêtre. Seconde partie, augmentée d'un Avis latin pour célébrer dignement, de l'examen pour la confession des Ecclésiastiques, et de l'abrégé de la Méthode d'oraison mentale. A Lyon, chez la veuve d'André Molin, rue Bourchanin, à la conduite des Saints; 1726, in-12, deux parties (pp. 168-48) en 1 volume. M[gr] Devie (p. xxi du premier volume décrit plus bas) affirme que cette seconde partie fut publiée en 1722. Papillon semble dire le contraire (*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne,* art. *Fyot de Vaugimois*).

Entretiens... pour les Prêtres. Première partie, qui renferme des exercices communs de Préparations et d'Actions de grâces. Avec des sentimens de Piété et des Passages choisis de la Sainte Écriture et des SS. Pères, tant sur l'excellence et la sainteté de leur Ministère, que sur la dignité du Saint Sacrifice. Ausquels on a joint des Explications Latines des cérémonies de la Messe. Par un Prêtre du Clergé. Avec permission de Monseigneur l'Archevêque de Lyon, et à l'usage des Ecclésiastiques de son Diocèse. Tome premier. A Lyon, chez Claude Journet, libraire, demeurant au pied du Pont-de-Pierre, du côté de Saint-Nizier; 1729, in-12, pp. 271 et 12 feuillets. La permission de l'Archevêque François Paul de Neuville de Villeroy est du 30 avril 1727. C'est le volume de 1721 avec quelques augmentations.

Entretiens... pour les Prêtres. Seconde partie, qui contient un nouvel exercice de Préparation et d'Action de grâces. Des sentimens Affectifs sur les Mystères de la Passion et de la vie

Glorieuse de Jésus-Christ, et une Paraphrase sur les Litanies du Saint Nom de Jésus. Ausquels on a joint les Préparations et Actions de grâces ordinaires, marquées en latin dans le Messel. Avec un avis Latin pour bien célébrer, l'Examen pour la confession des Ecclésiastiques, et un Abrégé de la Méthode de l'oraison mentale. Par un Prêtre du clergé. A Lyon, chez Claude Journet... 1729, in-12, pp. 168-48. Reproduction page pour page, ou plutôt adjonction du volume de 1726, décrit plus haut.

Entretiens... pour les Prêtres. Troisième partie, qui renferme des Préparations et Actions de grâces, tirées des Epitres et Evangiles de tous les Dimanches de l'année; comme aussi des Entretiens sur les Mystères et les Fêtes de Notre-Seigneur selon l'ordre du Messel et du Bréviaire Romain. Par un Prêtre du clergé. Tome second. A Lyon..., 1729; in-12, pp. 584 sans les liminaires. On lit au bas de la page 488 : Fin de la troisième partie; et à la suite (p. 489-584) : Addition de quelques Entretiens abregez pour les veilles des Fêtes principales, les Rogations et les Quatre-Temps de l'année.

Entretiens... pour les Prêtres. Quatrième partie, qui renferme la suite des Préparations et Actions de grâces pour les principales solennités de l'année. Avec une prière pour les Fêtes de plusieurs saints, particulièrement de ceux de l'état ecclésiastique. Ausquels on a joint des oraisons propres aux Ecclésiastiques, tirées principalement de la Sainte Écriture; des Méditations sur les saints Ordres et une Préparation à la mort. Par un Prêtre du clergé. Tome troisième. A Lyon....., in-12, pp. 360-148, plus 5 feuillets. La seconde partie de ce volume se vendait séparément sous ce titre : Méditations ecclésiastiques pour le jour anniversaire de la réception des saints Ordres et de la Tonsure cléricale, avec l'art de bien mourir pour les ecclésiastiques et les Pasteurs, ou Instructions, Pratiques, Actes et Prières pour les disposer à faire une bonne mort. Par un Prêtre du clergé. A Lyon, chez la veuve d'André Molin, au Bourg-Chanin; 1729, in-12, pp. 148.

Entretiens... pour les Prêtres. Cinquième partie, qui ren-

ferme des Préparations et Actions de grâces pour toutes les Féries de Carême, tirées des Epitres et Evangiles qu'on y lit à la Messe, où l'on traite des obligations Ecclésiastiques qui y ont rapport suivant la Doctrine des saints Pères. Ausquels on a joint des Actes en latin ou sentimens de piété, propres à l'action du sacrifice. Par un Prêtre du clergé. Tome quatrième. A Lyon, chez Claude Journet...; 1729, in-12, pp. XIV-456-15, plus 4 feuillets pour la Table et les *errata*.

Entretiens abregez avec Notre-Seigneur Jésus-Christ avant et après la Messe, pour les prestres. Seconde édition en quatre volumes, revue et mise dans un meilleur ordre. Par un Prestre du clergé. A Lyon, rue Mercière, de l'imprimerie d'Aymé Delaroche, seul imprimeur ordinaire de Monseigneur le Duc de Villeroi et de la ville, à l'Occasion; 1740, 4 in-12.

Le tome I a 513 pages sans la Table et les liminaires, qui sont les mêmes que dans l'édition de 1729. Il fut orné d'un nouveau frontispice en 1741 : Entretiens... pour les prestres. Avec quelques sentimens de piété sur l'excellence et la sainteté de leur Ministère, et l'explication des cérémonies du saint sacrifice. Par un Prestre. Sixième édition, corrigée et augmentée. Première partie. A Lyon, rue Mercière...; 1741, in-12, pp. 513.

Le tome II est de 429 pages. Un avis indique le principal changement fait à cette seconde édition. « Ce second volume renferme des Préparations et Actions de grâces, tirées des Epitres et Evangiles des Dimanches de l'année, depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'au premier Dimanche de carême exclusivement; comme aussi des Entretiens sur les Mystères et les Fêtes de quelques saints, selon l'ordre du Missel et du Bréviaire romain; ce que l'on remarque ici pour faire sentir la différence de cette seconde édition d'avec la première, où le *propre du tems* composait uniquement le second volume, et le *propre des saints* uniquement le troisième. On a cru d'une plus grande commodité pour l'usage de joindre au propre des Dimanches de l'année les Fêtes des saints qui peuvent concourir. On y trouve pareille-

ment des Oraisons propres aux ecclésiastiques, des Méditations pour le jour anniversaire de l'ordination, et un exercice particulier de préparation à la mort pour les Prêtres. »

Tome III : pp. XII-581 sans les liminaires et la table. Par suite d'une faute d'impression, la dernière page est marquée 518 au lieu de 581. Ce volume contient la Tradition de l'Eglise sur le jeûne du carême, des Entretiens tirés des Épitres et Évangiles qu'on lit chaque jour de carême, et des Entretiens pour les Fêtes des Saints que l'on honore durant ce temps.

Tome IV : pp. 593 sans les liminaires et la table. Il contient des Entretiens pour les dimanches depuis celui de Pâques jusqu'au premier dimanche de l'Avent, et pour les Fêtes des Saints.

L'édition des *Entretiens abrégés* qui porte la date de 1746 est la même que celle de 1740.

Lorsque Bessiat eut acquis cet ouvrage, qui lui fut légué par M. de Vaugimois, il fit un nouveau frontispice où il substitua son nom à celui d'Aimé Delaroche, et supprima la date. J'ai vu aussi des exemplaires avec ce titre : Méditations pour servir aux prêtres de préparations et d'Actions de grâces, avant et après la Messe. Seconde édition en quatre volumes, revue et mise dans un meilleur ordre. Par un prêtre du clergé. A Lyon, chez Jacques Marie Bessiat, libraire, rue Mercière. Avec Approbation et Privilége du Roy. (Sans date), 4 in-12.

Voici le jugement porté sur cet ouvrage par l'abbé Simonin : « Il est admirablement tissu d'Écriture Sainte, et de passages empruntés aux Conciles, aux saints Pères et à d'autres écrivains ecclésiastiques. Il respire la piété la plus tendre, il exprime l'onction la plus suave. Il touche le cœur et en même temps il éclaire l'esprit, car la science s'y présente aussi à chaque page. C'est le meilleur ouvrage que puissent se procurer les ministres du Seigneur pour la préparation et l'action de grâces avant et après la sainte Messe. Malheureusement, il est très rare, et nous ne concevons pas qu'il n'ait point été réimprimé souvent. Si on en donnait une

nouvelle édition, il y aurait des corrections et des changements à faire; il faudrait aussi supprimer quelques entretiens et en ajouter d'autres » (*Biographie universelle*, par F. X. Feller, revue et continuée jusqu'en 1845 par l'abbé Simonin. Lyon, 1845, art. *Fyot de Vaugimois*). Lorsque l'auteur faisait imprimer ces lignes, rééditées en 1860, son désir était déjà exaucé.

Entretiens du Prêtre avec Jésus-Christ avant et après la célébration des saints Mystères, pour servir de préparations et d'actions de grâces pour tous les Dimanches de l'année, et les principales fêtes de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge, et des Saints qui se sont le plus distingués par leurs vertus apostoliques. Revus, corrigés et mis dans un meilleur ordre par Mgr l'Évêque de Belley. Lyon, chez E. B. Labaume, libraire, 1843, 2 in-12, pp. XXIV-489, 467. Dans les exemplaires portant la date de 1852, il n'y a de différent que le frontispice causé par le changement du libraire qui vendait l'ouvrage, comme on le verra au numéro suivant.

Le nouvel éditeur s'exprime ainsi sur le mérite du livre et sur les modifications qu'il lui a fait subir : « On retirera certainement beaucoup de fruit de ce travail parce qu'il n'est pas de nous : il est dû, au moins en grande partie, à un ancien Supérieur du Séminaire de Saint-Irénée de Lyon, appelé de Vaugimois, qui avait si bien caché son nom que nous avons eu beaucoup de peine à le découvrir » (Le bon et pieux Évêque de Belley lisait beaucoup plus la Sainte Écriture et les livres de piété que le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier). « Cet ouvrage fut publié il y a plus de cent ans, sous le titre d'*Entretiens abrégés avec Jésus-Christ, avant et après la Messe, pour les prêtres*, etc. *Par un Prêtre du clergé*. La Providence l'ayant fait tomber entre nos mains, il y a bien des années, nous le trouvâmes si plein de l'esprit de Dieu, que nous en fîmes dès lors notre manuel. Nous en avons conseillé l'usage à plusieurs prêtres, qui ont partagé notre sentiment; nous l'avons aussi indiqué et conseillé dans le premier volume de notre *Rituel;* mais comme il n'en a été fait que deux éditions déjà anciennes,

elles sont épuisées depuis longtemps, et on ne les trouve plus dans le commerce. Il était donc nécessaire d'en publier une nouvelle; on allait le faire lorsque l'éditeur a appris que nous en avions préparé une depuis longtemps, avec des changements qui pouvaient rendre l'ouvrage plus généralement utile et plus approprié au moment présent. Il nous a prié de lui communiquer notre travail, et nous l'avons fait volontiers, dans l'espérance que le clergé pourrait en tirer quelque profit.

» Voici les principaux changements que nous avons faits : L'ouvrage primitif est en quatre volumes, distribués d'une manière peu commode. Nous le réduisons à deux. L'un servira depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'au Dimanche de la Sainte-Trinité; l'autre servira pour le reste de l'année. — Le premier volume de l'ancienne édition renfermait beaucoup de choses qui ne nous paraissaient pas utiles, que nous avons supprimées; nous en avons ajouté quelques-unes; il en est d'autres qui étaient mal rédigées, nous les avons entièrement refondues : c'est ce qui est arrivé pour un examen de conscience dans lequel on s'appesantissait beaucoup sur les devoirs des bénéficiers, et sur d'autres matières peu analogues aux besoins présents. Cet examen n'était ni précédé ni suivi par des prières relatives à la réception du sacrement de pénitence. Nous avons refait l'examen et ajouté des prières qui sont appropriées aux ecclésiastiques.

» Tout ce que nous avons conservé de ce premier volume pouvant servir tous les jours de l'année, nous l'avons mis à la tête de chaque volume de la nouvelle édition, ce qui en rend l'usage plus commode et plus utile. Nous y avons mis également un calendrier dans lequel on a marqué par une étoile les saints pour la fête desquels on a mis un exercice de préparation et d'actions de grâces, ou une simple prière.

» M. de Vaugimois a publié un volume séparé sur le même plan pour tous les jours du carême; il pourra être réimprimé plus tard, si on le désire, avec des améliorations semblables à celles que nous venons d'indiquer » (*Avertissement*, p. XX-XXIII).

L'*Ami de la Religion,* parlant de cette nouvelle édition, dit entre autres choses : « L'érudition ascétique qui a fourni tant de textes des plus saints docteurs, la sagesse profonde et sans art qui a su exposer ainsi les devoirs et les vertus du prêtre en s'arrêtant aux sages limites pour la pratique; tout cela le cède encore au choix, au goût excellent de la suave onction qui accompagne cette manière de faire parler Jésus-Christ et le disciple, après l'ineffable communion. Le prêtre y apprendra à faire la guerre la plus forte et la plus effective à ses propres passions, aussi bien qu'à celles qui désolent les âmes confiées à ses soins. La méthode, les moyens sont toujours puisés et indiqués aux sources les plus vraies et les plus pures » (13 septembre 1845, t. CXXVI, p. 642).

La *Bibliographie catholique* commence en ces termes le compte rendu du même ouvrage : « Nous désirions depuis longtemps voir réimprimer cet excellent livre, dont les anciennes éditions sont à peu près introuvables, et déjà nous avions engagé un libraire religieux à en doter le clergé, quand nous avons appris que depuis deux ans, nos vœux sont réalisés » (*Bibliographie catholique,* mai 1846, tom. V, p. 500). L'auteur de cet article exprimait à la fin le désir de voir réimprimer les entretiens pour tous les jours du carême. Il lui fut aussi donné satisfaction.

Entretiens du Prêtre avec Jésus-Christ, avant et après la célébration des saints Mystères, pour servir de préparations et d'actions de grâces tous les jours du carême; revus, corrigés et mis en meilleur ordre par Mgr l'Évêque de Belley. Tome troisième, qui se vend séparément. Lyon, J.-B. Pélagaud; Paris, v^e^ Poussielgue-Rusand; 1852, in-12, pp. XXIV-359. L'éditeur a encore ici fait quelques changements et quelques additions. Ainsi, il a mis pour chaque jour de la semaine, pendant quinze jours, les préparations et actions de grâces qu'il a trouvées dans les Œuvres de Saint Alphonse de Liguori. Elles remplissent les pages 1-83.

2. — *Manuel qui comprend différentes méthodes pour entendre la Sainte Messe, pour la Confession et la Communion; avec des effusions en forme de prières, pour la*

Visite du Très-Saint Sacrement, auxquelles on a joint la Prière du matin et du soir, les Vêpres, les sept Pseaumes, et des prières au Sacré Cœur de Jésus. Quatrième édition, augmentée de deux Methodes, la premiere pour entendre la Messe solennelle, et specialement celle de Paroisse; et la seconde pour assister aux services qui se font aux Enterrements et aux Messes qui se célèbrent pour les Defunts. Par un Prêtre du clergé. A Lyon, chez Claude Journet, Libraire, à la montée du Pont de Pierre, du côté de Saint-Nizier, à l'enseigne de Saint-Irenée. 1737, in-12, pp. 546, plus 3 feuillets pour le Privilége, l'Approbation et la Table. — Septième édition, revue, corrigée avec soin et augmentée. Par un Prêtre du clergé. A Lyon, chez la veuve Journet et Cizeron, Libraires du Clergé, etc. 1757, in-12, pp. 507 sans les liminaires et la table. D'après Papillon (*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, art. *Fyot de Vaugimois*), la 1re édition est de 1731 et la 2e de 1734. La troisième parut vraisemblablement en 1735, date de l'Approbation de la 4e, et la 6e en 1755, date du Privilége (accordé pour trois ans) mis en tête de la 7e. — N'est-ce pas là le *Journal Chrétien*, légué au libraire Bessiat, dont M. de Vaugimois parle dans son testament? Au moins n'avons-nous vu aucun ouvrage portant ce titre publié pendant la vie de notre auteur. — Ni Barbier (*Dict. des ouv. anonymes*), ni Quérard (*Les Supercheries littéraires dévoilées*), ni leurs derniers éditeurs n'en font mention. Il en est de même des suivants.

3. — *Catéchisme, Instructions et Prières pour le Jubilé de l'Eglise Primatiale de S. Jean de Lyon, pour l'année 1734. A cause de la concurrence de la Fête du Très-Saint Sacrement, avec celle de la Nativité de Saint Jean-Baptiste, Patron de ladite Eglise. Imprimé par ordre de Monseigneur l'Illüstrissime et Révérendissime Charles François de Châteauneuf de Rochebonne, Archevêque, Comte de Lyon, Primat des Gaules, Pair de France,* etc. A Lyon, chez P. Valfray, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Archevêque. 1734, in-12, pp. 84. — « M. de Vaugimois, Supérieur du Séminaire Saint-Irénée, fut chargé par Mgr l'Ar-

chevêque de composer le *Catéchisme du Jubilé* et d'y ajouter des prières convenables. Ce livret fut imprimé, et à la tête le Mandement de la publication du Jubilé par Monseigneur, en date du 9 avril 1734 » (*Journal manuscrit du Séminaire de Lyon,* tom. I, p. 187). — L'ouvrage est divisé en trois parties : I. Instructions sur les Indulgences en général (p. 9-23). — II. De l'Indulgence particulière à l'Église de Saint-Jean de Lyon en cette année 1734 (p. 24-33).— III. Prières en latin et en français pour se disposer à gagner le Jubilé (p. 34-84). — Cfr. *Le Grand Jubilé séculaire de Saint-Iean-de-Lion,* 1451, 1546, 1666, 1734; par l'abbé A. Sachet, Licencié ès lettres, Professeur de philosophie au Petit Séminaire de Saint-Jean; Lyon, Imprimerie de A. Waltener et Cie, 1886, in-4°, p. 419.

4. — *Nouveau Recueil de cantiques spirituels, à l'usage des Missions et Catéchismes.* Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. A Lyon, chez la veuve Journet, à la montée du Pont de Pierre, du côté de Saint-Nizier, à l'enseigne de Saint-Irénée, 1740, in-12, pp. 128 sans le titre et la table, qui forment 2 feuillets. La permission d'imprimer est du 25 avril 1735, époque probable de la première édition. L'Approbation est du 25 mars 1735, et signée : *Nicolas, Évêque de Cydon, suffragant de Lyon.* Ce nom désigne Nicolas Navarre, né à Lyon le 29 novembre 1683, Chanoine de Saint-Nizier en 1720, et vicaire général de François de Neuville de Villeroy en 1723. Il fut appelé à être suffragant de François de Rochebonne en 1734, mais il ne fut nommé officiellement qu'en 1735. L'auteur auquel nous empruntons ces détails commet une inexactitude en avançant que Nicolas Navarre *commença le 19 juillet 1735 à s'appeler Évêque de Cydonie* (*Les Évêques auxiliaires dans le Diocèse de Lyon;* Lyon, 1875, p. 27). La date, citée plus haut, du 25 mars 1735, prouve le contraire. — Le volume dont nous parlons renferme 72 cantiques et 10 Noëls. L'abbé Simon de Doncourt n'en parle pas dans la *Notice raisonnée des cantiques français qui ont paru depuis 1586 jusqu'en 1772,* placée au commencement du tome III de ses *Opuscules sacrés et lyriques,* édition de 1772.

5. — *La Dévotion aux Saints Anges, réduite en Méditations, où il est traité de ce qui regarde ces Esprits célestes; avec une Méthode pour entendre la Messe, en union à ces bienheureux Esprits. Des litanies françoises et latines, et autres Prières à l'usage des Personnes Ecclésiastiques et séculières qui sont dévouées à leur culte.* Par un Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. A Lyon, chez la veuve Delaroche et fils, rue Mercière, à l'Occasion, 1738, in-12, pp. XVIII-284, sans la Table, l'Approbation (du 19 juin 1738), et le Privilège (du 16 juillet 1738) accordé pour six ans.

La Dévotion aux Saints Anges, particulièrement aux Anges gardiens, réduite en Méditations, avec une Méthode pour entendre la Messe, et communier en union et à l'honneur de ces bienheureux Esprits, et d'autres Prières à l'usage des Personnes qui sont dévouées à leur culte. Par un Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. A Lyon... 1741; in-12, pp. XLII-447, sans les liminaires et la Table. — « Quelques personnes de piété s'étant associées pour honorer les Saints Anges, et ayant désiré de s'affermir dans cette Dévotion, ont souhaité qu'on leur proposât des Méditations sur ce sujet qui renfermassent ce qui se trouve répandu en plusieurs livres très-édifiants à la vérité, mais aujourd'hui assez rares, et pour la plupart insuffisants » (*Avertissement*, p. III). — Les Méditations sont au nombre de vingt. Elles sont composées d'après la méthode d'oraison en usage au Séminaire de Saint-Sulpice, et divisées en trois points : 1. Adoration; 2. Considérations, Réflexions, Affections; 3. Résolutions. — « L'ouvrage, dit l'Approbateur, m'a paru d'une piété solide et plein d'onction. »

6. — *Avis importans sur la pratique et l'administration du Sacrement de Pénitence, pour l'utilité des Confesseurs et Pénitens. Ausquels on a joint quelques Avis particuliers aux Confesseurs de Religieuses, avec des Maximes et Règlemens de vie pour tous les Ecclésiastiques, Curés et Religieux.* Par un Docteur en Théologie. A Bruxelles, chez Foppens, Imprimeur Libraire; 1738, in-12, pp. 442, sans les liminaires et la Table. J'ai vu des exemplaires du même

titre et de la même édition où on lit : « A Bruxelles, et se vend à Besançon, chez J. B. Charmet, libraire, grande rüe, à la Science. 1740. » — « Il y a déjà, dit l'auteur dans sa Préface, beaucoup d'excellens ouvrages sur la manière d'administrer avec fruit le sacrement de Pénitence... Mais comme *le gouvernement des âmes est l'art des arts,* qu'il y a toujours à savoir et toujours à apprendre..., on a cru rendre un service important à ceux qui sont engagés dans ce saint et pénible ministère, d'éclaircir plus en détails plusieurs chefs qui embarrassent dans la pratique, et qui paraissent trop abrégés ou trop spéculatifs dans d'autres livres. »

7. — *Règlement général du Séminaire de Mgr l'Archevêque de Lyon, dit de Saint-Irénée.* (Sans lieu ni date), in-12, pp. 58. Reproduit dans l'article suivant, où il occupe les pages 129-188.

8. — *Prières et pratiques du Séminaire de Saint-Irénée de Lyon; approuvées par Monseigneur l'Archevêque, Pair et Primat de France, Comte de Lyon.* Seconde édition, augmentée. A Lyon, de l'imprimerie d'Aimé Delaroche. (Sans date), in-12, pp. 288, sans la Table. L'Approbation de l'Archevêque de Lyon est datée du 19 mai 1739. A la suite, on a ajouté : *Examen de conscience pour les Ecclésiastiques, pour servir à leur confession générale ou seulement annuelle, et leur remettre devant les yeux le détail des devoirs de leur Etat;* pp. XXXII.

Ce volume a été reproduit avec quelques modifications sous ce titre : *Petit Manuel à l'usage du Séminaire de S. Irénée, imprimé avec l'Approbation de Mgr J. P. Gaston de Pins, Archevêque d'Amasie, Administrateur apostolique du diocèse de Lyon.* Lyon, Rusand, 1825, in-16, pp. XII-383. — Lyon, Rusand, 1833, in-16, pp. II-391.

9. — *Catéchisme pour le jubilé de 1745, accordé à toute l'Italie, et étendu ensuite à la France par N. S. P. le Pape Benoit XIV;* A Lyon, chez P. Valfray, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Archevêque, 1745, in-12. Voici ce que M. de Vaugimois écrit lui-même de cet ouvrage : « Mgr l'archevêque, qui était alors en Cour, ayant envoyé son mandement,

en date du 5 juin 1745, pour publier ce jubilé, M. de Vaugimois fut chargé de dresser le catéchisme par demandes et réponses, ou Instruction sur le Jubilé. Mais Valfray se voyant pressé pour l'impression de la Bulle, du Mandement et du livret, demanda que le catéchisme fût diminué le plus possible. On retrancha, en effet, la traduction française de plusieurs prières, qui furent seulement mises en latin, ce qui a produit un fort mauvais effet parmi le peuple » (Registre D, p. 143).

10. — Le séminaire de Lyon ayant obtenu du Chapitre de St-Jean une relique de S. Irénée, l'archevêque ordonna de solenniser dans la suite l'anniversaire de la translation, le dimanche avant l'Assomption. M. de Vaugimois fut donc chargé de composer et fit imprimer un office spécial qui fut approuvé par M. de Rochebonne et ensuite par le cardinal de Tencin. Il fait partie du recueil suivant : *Proprium Seminarii Archiepiscopalis Sancti Irenæi Lugdunensis, sive officia recitanda in festis propriis ejusdem seminarii, juxtà ritum Breviarii Lugdunensis;* Lugduni, excudebat Amatus Delaroche, DD. Archiepiscopi et Cleri typographus, 1776, in-12. La quatrième leçon de matines, contenant la relation succincte des fêtes célébrées lors de la translation de cette relique, a été reproduite par l'auteur des *Notes historiques sur le séminaire S. Irénée,* p. 155, 156.

L'abbé de Claustre (Table du *Journal des Savants,* art. *Tronson*) dit que « M. de Vaugimois, Supérieur du Séminaire de Lyon, a donné une nouvelle édition » du *Forma Cleri* de M. Tronson « avec des augmentations considérables. » C'est une erreur que nous avons déjà relevée à l'article Tronson.

A. — *Journal manuscrit de Lyon,* ou Mémoire de ce qui est arrivé de plus considérable dans le séminaire de Saint-Irénée, depuis le mois de septembre 1696 ; trois volumes in-folio. Les tomes I et II sont au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris ; le tome III est au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Cfr. *Le Grand Jubilé séculaire de Saint-Iean-de-Lion,* p. 339 et suiv.

B. — *Mémoire sur le séminaire de Lyon*, in-folio, pp. 14 (Manuscrits du séminaire Saint-Irénée).

65. M. NORMANT du FARADON

1681-1759

Louis Normant du Faradon, fils de Charles Normant, seigneur du Faradon et Docteur en médecine, naquit à Châteaubriant, au diocèse de Nantes, en mai 1681, et fut baptisé le 20 de ce même mois. Lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il résolut de commencer ses études de théologie; et comme les prêtres de St-Sulpice n'avaient point encore repris la conduite du séminaire de Nantes, il se présenta à celui d'Angers, et y fut admis le 25 juillet 1701. Après y avoir terminé ses études, il se rendit à Paris, entra au séminaire de St-Sulpice le 4 janvier 1706, et fut admis dans la Compagnie le 2 novembre suivant. En 1709, on l'envoya gérer le temporel du séminaire de Clermont; et en 1710, il reçut mission d'aller au séminaire de Bourges. Il était économe du séminaire de Paris en 1722, lorsque, sur sa demande plusieurs fois réitérée, M. Leschassier l'envoya en Canada. M. de Belmont, supérieur du séminaire de Villemarie, étant mort le 22 mai 1732, M. Cousturier nomma M. Normant à sa place; et celui-ci l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juin 1759. Il était âgé de 78 ans.

Aux vertus solides et à la science de son état, M. Normant joignait une grande habileté pour les affaires temporelles, et une connaissance approfondie du Droit canon. Dans les troubles qui survinrent à la mort de M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, il composa sur la réalité de la vacance du siège de Villemarie, et à la prière du Chapitre de Québec, un Mémoire qui prouve l'étendue de ses connaissances et la solidité de son jugement, aussi bien que sa modération et sa sagesse. C'est un manuscrit in-12. (Faillon, *Vie de Madame d'Youville,* p. 21, 22).

66. M. ALEXANDRE

1724-1760

Jean-Pierre Alexandre, né le 23 juin 1724 à Séguret, dans le canton et alors du diocèse de Vaison, enseigna la philosophie au séminaire de St-Charles, à Avignon, après y avoir terminé ses études, qu'il y avait commencées en 1742. Au mois de juin 1748, il fut admis à Issy, et au mois d'avril 1749, envoyé à Limoges pour y enseigner l'Écriture-Sainte. En 1756, sa santé — ou ses scrupules — obligèrent les supérieurs de l'envoyer à Viviers comme économe. Il y remplit cette fonction jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mars 1760. Il n'avait que 36 ans. — La bibliothèque du grand séminaire de Toulouse possède, parmi ses manuscrits, un volume in-4°, qui contient les traités *De Restitutione* (pp. 153), terminé le 1er juin 1753; *De Contractibus* (pp. 171), terminé le 22 juillet 1753. A la fin de chaque traité, on lit cette note : « Finis... sub D. D. Alexandro, doctissimo necnon celeberrimo Theologiæ professore, impositus est ».

67. M. DENISE

1702-1760

Claude Denise, né le 20 juillet 1702 au bourg d'Argenteuil, diocèse de Paris, entra laïc à la Communauté des Philosophes en 1719. Du séminaire de Tulle, où il fut d'abord envoyé, il passa au séminaire d'Orléans aux vacances de 1745, en qualité de premier directeur. Cette fonction acquit une importance et offrit aussi des difficultés particulières vers le mois de juillet 1755. M. Lejeune, supérieur du séminaire, ayant alors été, sous l'influence du parti janséniste, tout-puissant à Orléans, condamné par le bailliage de cette ville à être « admonêté », il se retira à Nantes, et n'en revint que deux ans après, au mois d'octobre 1757, après que le roi, exécutant pleinement son décret du 10 décembre 1756, eût rappelé de

l'exil les évêques auxquels les dénonciations du Parlement avaient attiré cette peine. Pendant cette longue absence, M. Denise, investi de toute la confiance de l'évêque, Nicolas-Joseph de Paris, gouverna le séminaire. Le successeur de ce prélat en 1757, M. de Montmorency-Laval, « évêque, disent les *Nouvelles ecclésiastiques*, pleinement asservi aux jésuites et aux sulpiciens », envoya même à M. Denise « des lettres de grand vicaire »; mais pour des raisons qu'il est aisé de deviner, M. Cousturier, supérieur de St-Sulpice, ne fut « pas d'avis qu'il acceptât » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 10 juillet 1757, p. 113). Cependant, M. Denise, dit-on, n'en gouverna pas moins « le diocèse », sous le couvert du grand vicaire de M. de Montmorency; et il le gouverna « comme les sulpiciens en sont capables », suivant les expressions du gazetier janséniste qui, en les écrivant, a sans doute cru être bien méchant (*Nouvelles ecclésiastiques* du 27 octobre 1758, p. 174). M. Denise mourut à Orléans le 21 avril 1760, âgé de 59 ans, et fut inhumé le lendemain dans le caveau du grand séminaire.

1. — *Thesaurus Sacerdotum et Clericorum;* Aureliæ, ex typis Couret de Villeneuve, Regis, Aurelian. Ducis, Episcopi, necnon Collegii typographi; 1754, cum privilegio Regis, in-12, pp. xxix-336-xxiv. La dédicace à M. de Paris, évêque d'Orléans, est signée du nom de l'imprimeur, *Couret de Villeneuve;* et telle est sans doute la raison pour laquelle l'ouvrage lui est attribué par le *Catalogue de la bibliothèque de Vesoul* (n. 2659) et par quelques autres catalogues récents. L'approbation du prélat susnommé est du 29 octobre 1753. Dans cette première édition, l'ouvrage comprend quatre parties : la première est un petit office, proposé aux ecclésiastiques, pour demander la grâce de connaître l'excellence du ministère, et de le remplir comme il faut; la seconde contient un exercice journalier pour régler toutes leurs actions et les faire avec piété; la troisième est un miroir des prêtres et des clercs; la quatrième roule sur le S. Sacrifice de la messe. « On peut dire, écrivoit le *Journal des Savants* (juin 1754, p. 446), que ce livre est un excellent recueil

de ce que l'Écriture-Sainte, les Pères de l'Église, et les auteurs ecclésiastiques les plus respectés, contiennent de plus exquis sur les devoirs des prêtres et de tous ceux qui aspirent au saint ministère, ou qui en sont chargés. Il a encore le mérite d'être écrit en latin, exemple trop peu suivi pour les ouvrages de ce genre ». En ce temps-là, les *Savants* croyaient encore au latin !

Thesaurus... Lutetiæ, apud Joannem Baptistam Despilly, Bibliopolam, viâ San-Jacobæâ, 1755, cum privilegio Regis, in-12, pp. 296-LXXII, sans la dédicace (3 feuillets), la préface de l'auteur (« *Collector* pio lectori », 3 pages), et les approbations (1 page). Dans cette édition et les suivantes, l'ouvrage ne comprend que trois parties et un appendice, en cette sorte : Pars 1ª, *Exercitium diurnum...;* Pars 2ª, *Speculum sacerdotum et Clericorum;* Pars 3ª, *De Sacrosancto Missæ Sacrificio;* enfin, *Officium parvum...* — Nova editio; Parisiis, apud Joann. Baptist. Despilly... 1768, cum privilegio Regis, in-12, pp. 296-LXXIII sans les liminaires et le privilège à la fin (3 pages). A l'occasion de cette *nova editio,* — qui pourrait bien n'avoir de nouveau que ces mots, et celui de *Parisiis* au lieu de *Lutetiæ,* — le *Journal ecclésiastique* de l'abbé Dinouart consacra au *Thesaurus* un article fort élogieux et qui en même temps a pour nous un intérêt bibliographique. « Pour juger, dit-il, du mérite et de l'importance de cet ouvrage, il faut en connoître le plan. Il contient : 1° Un exercice journalier pour bien diriger et remplir toutes les actions du jour. 2° Tous les moiiens les plus propres pour nourrir la piété des Ecclésiastiques, et augmenter l'honneur du caractère sacerdotal ; et ces moiiens sont pris dans l'Écriture, les saints Pères, les Conciles ; dans les Avertissements de S. Charles au clergé de Milan. 3° Une explication admirable de toutes les parties du sacrifice de la Messe, formée surtout d'après Benoit XIV dans son excellent Traité de la Messe. 4° Des Méditations sur les qualités de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 5° Des pièces extraites des ouvrages des Pères. 6° Un petit office très-court, qu'on peut réciter chaque jour, pour obtenir de Dieu la grâce de bien connoitre et de

remplir saintement les fonctions du sacerdoce. Cet ouvrage est très connu; les ecclésiastiques aimant leur état en doivent faire l'acquisition. On en conseille l'usage et avec raison aux jeunes clercs dans les séminaires. Ce livre plein d'onction, de sentiments d'une piété très éclairée, très propre à nous rappeler sans cesse à l'esprit de notre état, à nous mériter cette abondance de grâces dont nous avons besoin, devrait être un *Veni mecum* de tous les prêtres. L'ouvrage est d'un format petit et commode, et très portatif. C'est ici une nouvelle édition que j'annonce, en beau papier et en beaux caractères. Le libraire de Paris, pour en faciliter l'acquisition, en a diminué le prix. Il le donne actuellement pour 1 livre 10 sous, relié. Ce qui a engagé le S[r] Despilly à cette diminution, c'est une contrefaction (*sic*) qu'un très-honnête libraire de province vient d'en faire en fort mauvais papier et très mal exécutée, et qu'il donne à 1 livre 10 sols. Un libraire contrefacteur qui dérobe à un de ses confrères un ouvrage qui lui appartient, a *sans doute* des principes d'une morale que la Religion réprouve, et malheureusement il n'y a que trop de ces Messieurs qui s'approprient ainsi le bien des autres. C'est *sans doute* un vol, et qui oblige à restitution; mais les particuliers instruits d'un tel vol peuvent-ils, sous prétexte d'une diminution légère, se procurer des livres contrefaits? Ceux qui ont la conscience délicate ne balanceront certainement point sur la décision. *Donc*, quand ils en auront connaissance, ils se feront scrupule d'autoriser les libraires contrefacteurs à faire d'autres impressions furtives, en leur facilitant le débit de celles qu'ils publient et qu'ils ont dérobées; *donc* les ecclésiastiques n'achèteront que chez le S[r] Despilly, libraire à Paris, le *Thesaurus Sacerdotum*. Je ne pense point qu'on désapprouve cette conséquence » (*Journal ecclésiastique*, février 1768, p. 182, 183). Qu'opposer, en effet, à une telle *argumentation ?*

Thesaurus... Parisiis, apud Carolum Petrum Berton, Bibliopolam, Viâ Sancti Victoris, sub signo Solis Orientis, 1770, cum privilegio Regis; in-12, pp. 296-LXXII sans les liminaires

et le privilège (3 pages) à la fin. — Lutetiæ, apud Carolum Petrum Berton... 1779, in-12, pp. VIII-432. Approbation signée *Riballier,* et datée du 17 octobre 1778 : privilège du 16 décembre 1778. — Editio nova, Macloviopoli, apud L. H. Hovius, filium, Bibliopolam, propè Cathedralem, 1780, cum permissione, in-24, pp. 390 et 3 feuillets pour l'Index. — Parisiis, apud Mequignon Juniorem, 1828, in-18, pp. VIII-445. Cette dernière édition ne reproduit ni la Dédicace ni les approbations, mais seulement la préface de l'auteur. V. *L'Ami de la Religion,* t. LVIII, p. 352.

68. M. GUEN

† 1761

« Hamon Guen, né dans l'ancien diocèse de Saint-Pol-de-Léon, arriva à Montréal en 1714. Envoyé aussitôt à la mission du Sault-au-Récollet, il s'appliqua principalement à l'étude de la langue iroquoise. Du Sault-au-Récollet il passa, avec MM. Gay et de Tréguron, à la nouvelle mission établie au lac des Deux-Montagnes. C'est là qu'il demeura jusqu'en 1750; alors, il accompagna le célèbre M. Picquet pour l'aider dans l'établissement de sa mission de Souékatsi. Après deux années d'un fécond apostolat dans ce poste important, il revint au lac des Deux-Montagnes, où il termina sa laborieuse carrière le 15 avril 1761, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Il fut inhumé le lendemain sous le maître-autel de l'église. Outre l'iroquois, qu'il parlait très bien, M. Guen avait appris le huron assez bien pour exercer le saint ministère dans cette langue, qui se rapproche de l'iroquois, il est vrai, mais pourtant en diffère trop pour n'être considérée que comme un simple dialecte. N'en déplaise à certains philologues, on doit tenir pour certain que l'espagnol et le portugais, qui sont deux langues distinctes, diffèrent moins l'un de l'autre que ne diffèrent entre eux le huron et l'iroquois. M. Guen a laissé un grand nombre d'instructions, des prônes, des méditations pour tous les jours du mois, des cantiques,

hymnes, antiennes et autres morceaux de chant d'église. Outre ses compositions en iroquois, il a laissé en huron des prières, des cantiques et quelques petits sermons » (M. Cuoq, *Anote Kekon*, ou *Mélanges*, p. 171).

69. M. GARCIN

1690-1761

Né à Viviers l'an 1690, Noël Garcin commença en 1706, au grand séminaire de cette ville, ses études ecclésiastiques, et alla les achever à Paris. Admis dans la Compagnie par M. Leschassier en 1715, il fut chargé de divers emplois dans les séminaires de Cambrai, d'Orléans, de Clermont, de Nantes, où il fit partie de la Communauté de St-Clément durant les années 1728-1740 et 1742-1743. Il devint ensuite successivement supérieur des séminaires d'Angers et de Cambrai : il dut quitter ce dernier lorsque la Compagnie en abandonna la direction en 1745. M. Garcin rentra alors à Paris, où l'Assemblée de 1746 le mit au nombre des assistants. Peu de temps après, M. Cousturier le nomma supérieur de la *Solitude*. Il y reçut M. Émery en 1757, et il occupa cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 12 décembre 1761. Il avait été aussi prieur de S. Jean-Baptiste de St-Nazaire, dans le diocèse de Nantes : M. Le Peletier, comme abbé commendataire de S. Aubin d'Angers, dont ce prieuré dépendait, par un acte du 19 août 1730, en avait pourvu M. Garcin, qui prit possession le 30 du même mois. Peu de temps avant sa mort, celui-ci le résigna à M. Richard, alors Directeur de la Solitude, lequel en fut nommé supérieur à la mort de M. Garcin.

De tout ce que ce dernier a écrit, il n'y a d'imprimé que les *Règles sur la prudence chrétienne* insérées dans le *Manuel du séminariste* de M. Tronson (édit. de 1823, t. II, p. 464-474). Nous en parlerons tout à l'heure, à l'occasion du manuscrit d'où elles ont été extraites. Tous les écrits de M. Garcin supposent des connaissances très étendues sur la théologie morale et sur les devoirs ecclésiastiques, ainsi

qu'une grande expérience de la conduite des âmes. Les plus importants sont relatifs aux matières des classes de morale établies à la *Solitude* bien avant que M. Garcin en fût supérieur. Ces manuscrits sont tous conservés au séminaire de St-Sulpice.

A. — *Notæ de Irregularitatibus,* in-4° de 120 pages d'une écriture très serrée. Les questions traitées dans ce travail avaient une utilité particulière pour les Solitaires destinés à la direction des séminaires, où la connaissance des Irrégularités est nécessaire pour l'examen de la vocation des aspirants aux Ordres.

B. — *Collection abrégée du* Dictionnaire des Cas de conscience *de Pontas, suivie de Remarques sur Pontas;* in-4° d'environ 600 pages. La grande réputation dont jouissoit alors le *Dictionnaire des Cas de conscience* de Pontas et la manière pratique dont les principales questions de la théologie morale y sont traitées, engagèrent sans doute M. Garcin à faire souvent de cet ouvrage le sujet de ses classes de morale, pour exercer les Solitaires à la solution des cas de conscience et à la pratique du saint ministère. Pour peu qu'on examine de près son travail, il est aisé de voir qu'il a beaucoup de rapport avec celui de Collet, intitulé : *Abrégé du* Dictionnaire des Cas de conscience de M. Pontas, *dans lequel on trouve un grand nombre de remarques et de nouvelles décisions;* Paris, 1764, 2 vol. in-4°. Toutefois, il y a entre ces deux ouvrages des différences importantes, à cause du but différent que les auteurs se proposaient. L'*Abrégé* de Collet est fait pour être lu indépendamment de l'ouvrage de Pontas; il suit pas à pas la marche de cet auteur; il résume les cas de conscience exposés sous chaque titre, ainsi que leur solution motivée. L'ouvrage de M. Garcin est fait pour être lu conjointement avec celui de Pontas : il supprime constamment l'exposé des cas de conscience, et se borne à en donner la solution, en rappelant brièvement les principes de la théologie morale qui lui servent de fondement. Souvent aussi, il y ajoute des raisons propres à la fortifier, ou qui obligent à la modifier. De plus, pour abréger son travail,

M. Garcin passe entièrement sous silence quelques-uns des cas examinés par Pontas, et dont la solution ne présente aucune difficulté, parce qu'elle dépend uniquement de principes très connus de tous ceux qui ont quelque teinture de la théologie morale. L'ouvrage de M. Garcin n'est donc pas seulement un *Abrégé* de celui de Pontas, mais un examen critique de ce dernier, dont il modifie souvent les décisions, soit pour les rectifier, soit pour les mieux coordonner, soit pour lever les contradictions réelles ou apparentes qu'elles peuvent offrir. Aussi le manuscrit original offre-t-il à peine quelques ratures : ce qui suppose que c'est une copie au net d'un ouvrage composé assez longtemps auparavant, et dont la rédaction avait nécessairement demandé un très long travail. Une note de M. Garcin, placée à la tête du volume, nous apprend qu'il a commencé cette copie le 29 avril 1752, étant supérieur de la Solitude, et avant que M. Richard lui eût été donné pour collaborateur.

C. — *Recueil de quelques instructions qui peuvent aider un jeune directeur dans le ministère de la confession et de la direction*, in-4°. — M. Garcin a rassemblé dans ce recueil les maximes les plus importantes de la direction, et principalement celles qui regardent la direction des aspirants à l'état ecclésiastique. On y trouve aussi exposées les principales règles de prudence qu'un prêtre, et surtout un directeur de séminaire doit observer, tant pour sa propre conduite que pour celle des autres, et par rapport aux divers emplois dont il peut être chargé. La partie de ce travail, généralement utile à tous les prêtres et surtout aux pasteurs des âmes, a été, comme nous l'avons déjà dit, insérée dans le *Manuel du Séminariste* de M. Tronson.

D. — *Entretiens ecclésiastiques*, 2 in-fol.

E. — *Sujets d'oraisons*, 2 in-fol.

Sous une forme simple et familière, on trouve dans ces deux recueils un développement très solide des vérités fondamentales de la Religion, considérées surtout dans leurs rapports avec la perfection chrétienne et ecclésiastique.

Gosselin, *Vie* (manuscrite) *de M. Émery*, t. IV, p. 899-904.

70. M. REVERCHON (Joseph-Mathieu)

1706-1762

Joseph-Mathieu Reverchon, né le 1er août 1706 à Longchaumois (Jura), en Franche-Comté, alors du diocèse de Lyon, était clerc lorsqu'il entra au séminaire de Saint-Irénée, en 1728. Il fut envoyé à Autun, puis à Viviers, où il mourut le 23 août 1762, âgé de 56 ans. — Parmi les manuscrits du grand séminaire de Toulouse, il est un volume in-4°, comprenant trois traités de théologie : *De Gratiâ* (pp. 235), achevé (d'enseigner) le 17 mars 1760; *De Religione, De Ecclesiâ* (ensemble de 269 pages), terminés le 28 novembre 1760. C'est une copie faite par un de ses élèves, « *sub DD. Reverchon,* 1760 ».

71. M. Jean VISSE

1692-1762

Jean Visse naquit à Autun le 31 août 1692. Placé en 1713 au petit séminaire de St-Sulpice pour y enseigner la rhétorique, il y professa également plus tard la philosophie. Après sa Solitude, il fut dirigé sur le séminaire d'Angers, dans lequel il travailla jusqu'en 1738. On l'envoya alors professer la morale à Lyon; mais avant de prendre possession de sa chaire, il se fit recevoir docteur en théologie à l'Université de Valence. En 1744, il fut nommé directeur *du* séminaire, et en 1758 supérieur à la place de M. de Vaugimois, mort au mois de novembre de cette même année. M. Visse mourut le 26 août 1762, âgé de 70 ans.

A. — *Prolégomènes de l'Écriture-Sainte,* in-8°.

B. — *Explication du règlement du séminaire de S. Irénée de Lyon,* in-8°.

C. — *Relation du voyage fait à Rome et à Lorette en 1749,* in-8°.

D. — *Sujets d'oraison*. — *Divers écrits spirituels*, in-8°. Tous ces manuscrits sont au séminaire de S[t]-Sulpice.

E. — M. Visse a encore continué le *Journal* du séminaire de S. Irénée pendant les trois ans et neuf mois qu'il en fut supérieur.

V. *Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée*, 4[e] fascicule, Lyon, 1891, in-8°, p. 205-219.

72. M. LE BRETON

1717-1763

François Le Breton, né le 23 novembre 1717, à La Rochelle, entra clerc à la petite Communauté de Saint-Sulpice en 1735, et suivit pendant neuf ans les cours de Sorbonne pour parvenir au doctorat, qu'il reçut en effet le 17 avril 1744. Aux vacances de 1748, M. Cousturier l'envoya au séminaire de Limoges. En 1749, il fut transféré au séminaire de Tulle, où il mourut le 26 mai 1763, âgé de 46 ans.

1. — Virgini Dei-paræ. Quæstio theologica : *Quis fons sapientiæ ?* Eccl. cap. 1, v. 5... Has theses... tueri conabitur Franciscus Le Breton, Presbyter Rupellæus, Sacræ Facultatis Parisiensis Licentiatus theologus, die Jovis decima sexta mensis Aprilis, anno Domini 1744, horis serotinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Actu Vesperiarum.

73. M. GONTIER

1695-1766

André Gontier, né le 4 avril 1695 à Molles-en-Bourbonnais (Allier), alors dans le diocèse de Clermont, entra laïc à la petite Communauté de Saint-Sulpice en 1717, et reçut le grade de docteur le 26 novembre 1726. Envoyé d'abord au séminaire de Nantes, puis rappelé à Paris, il passa deux ans au petit séminaire de Saint-Sulpice, d'où il partit le 1[er] octobre 1726, pour aller à la petite Communauté, sans doute

en qualité de supérieur. Enfin, le supérieur du petit séminaire de Clermont étant mort le 26 avril 1741, M. Gontier le remplaça et gouverna cette maison jusqu'à sa mort, arrivée le 5 mars 1766 : il était âgé de 71 ans. C'est lui qui approuva, en 1754, un *Discours historique sur le Précieux sang de Billom*.

L'évêque de Clermont, François-Marie Le Maistre de la Garlaye, choisit M. Gontier pour son confesseur et le fit même vicaire général. Le supérieur du petit séminaire seconda très efficacement le zèle que mettait le prélat à purger son diocèse du jansénisme. « C'est, disent les *Nouvelles ecclésiastiques,* c'est ce sulpicien qui a écrit au curé de Riom de refuser les derniers sacremens à M. Aldigier, prêtre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Amable, objet de la vénération publique par sa sainteté » (numéro du 17 juillet 1750, p. 115). Ce chanoine était digne au moins de la vénération des jansénistes; car, dans son testament spirituel — chose assez en usage chez les gens du parti — « il renouvelle Appel, demande pardon à Dieu d'avoir deux fois signé le Formulaire, révoque sa signature par rapport au fait (de Jansénius), et dit qu'il l'a rétractée assez au long par une lettre qu'il écrivit le 5 novembre 1734 au *saint* évêque de Senez » (*Nouvelles ecclésiastiques,* 4 septembre 1750, p. 143).

Au mois de mai 1750, le curé de Riom, qui, pour refus de soumission à la Bulle *Unigenitus,* avait refusé les sacrements à un sous-diacre conseiller-clerc au présidial de Riom, reçut de M. Gontier « une lettre très propre à animer son zèle, et à le rassurer sur ce qu'il auroit pu avoir à craindre de la part du Chancelier et du Procureur-général, que l'on avoit informés de cette affaire ». Les *Nouvelles ecclésiastiques* en donnent « le contenu » (numéro du 25 septembre 1750, p. 156). M. Gontier y désigne nettement les jansénistes comme « les ennemis de l'orthodoxie ». Les jansénistes ennemis de l'orthodoxie! « Eux, reprend leur gazetier, qui, évidemment, ne souffrent que pour la défendre! » *Évidemment!...*

74. M. de MONTAIGNE

1689-1767

Claude-Louis de Montaigne, mort à Paris le 30 avril 1767, naquit à Grenoble, sur la paroisse St-Hugues, le 17 avril 1689, d'une famille également recommandable par sa piété et par ses emplois. Un de ses frères était conseiller en la Chambre des Comptes du Dauphiné; l'autre était chevalier de Saint-Louis. Ce dernier surtout offrait dans le monde un modèle parfait des vertus chrétiennes.

Louis de Montaigne avait déjà reçu la tonsure lorsqu'il entra au grand séminaire de Saint-Sulpice, le 26 février 1712, pour y faire ses études théologiques. On peut juger des succès qu'il y obtint par ceux qu'il eut en licence. Il fut le douzième de son cours sur 99 concurrents. Ce fut à la suite de cette licence, en 1722, qu'il témoigna le désir d'entrer dans la Compagnie, où il fut admis peu de temps après par M. Leschassier. Nous ignorons quels furent ses premiers emplois; nous savons seulement qu'il prit, en 1727, le bonnet de docteur, et tout porte à croire que, depuis cette époque, il ne quitta plus le grand séminaire. Un compliment en vers qui lui fut adressé vers ce temps-là, pendant les vacances, par l'abbé de La Tour, au nom des *licenciés,* suppose qu'il était alors directeur au grand séminaire. (*Œuvres de M. l'abbé de La Tour;* t. IV, seconde partie; Cologne, 1779, p. 165, 166 : Bouquet (en vers) à M. de Montaigne, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, par MM. les Licenciés) : (ce *Bouquet* a été oublié par M. Migne dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres complètes* de l'abbé de La Tour). M. de La Fosse étant mort en 1745, M. de Montaigne fut choisi, sinon immédiatement, du moins peu de temps après, pour le remplacer comme directeur des études. Dans l'exercice de cet emploi, il avait souvent à répondre aux consultations des séminaristes, particulièrement de ceux qui se disposaient à subir les épreuves préparatoires pour les grades de théologie, et l'on remarquait que ses réponses se réduisaient

souvent à rappeler aux consultants l'état de la question qu'ils avaient à examiner : méthode précieuse et utile pour tous les temps. ·

Il en usait de même lorsqu'il avait à exposer ou à défendre quelque vérité : de là ordinairement un grand nombre de *prænotanda*. Un très jeune homme, le consultant un jour sur un point de théologie fort épineux, s'ennuya des longues observations préliminaires qu'il lui faisait, et lui dit plusieurs fois qu'il savait *tout cela*. « Vous savez, vous savez! reprit M. de Montaigne avec un petit mouvement d'humeur; vous ne savez rien ». Le consultant se retire piqué. Le vertueux sulpicien le suit, fait des excuses, et reprend la discussion, sans omettre toutefois un seul *prænotandum*.

La réputation de science dont M. de Montaigne jouissait en Sorbonne, aussi bien que dans l'intérieur du séminaire, le fit adjoindre, en 1750, aux quatre Évêques réunis par ordre du Roi sous la présidence du cardinal de Rohan pour l'examen de l'*Instruction pastorale de M. de Rastignac, archevêque de Tours, sur la Justice chrétienne*. Ce qui donna lieu au rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* de le signaler depuis, en plusieurs circonstances, comme un des principaux zélateurs des *mauvaises doctrines*.

A des connaissances théologiques très étendues, il joignait une éminente piété, une humilité profonde et une délicatesse de conscience qui allait jusqu'au scrupule. Sa grande piété se manifestait surtout par une dévotion singulière envers le Très Saint-Sacrement et par le temps qu'il consacrait ordinairement à l'oraison avant la célébration des saints mystères. Elle éclatait encore dans la manière dont il célébrait le saint sacrifice. Un de ses anciens élèves qui, pendant six ans, fut le témoin et l'admirateur de ses grandes vertus, M. Baston, l'auteur de la *Théologie de Rouen*, nous a conservé sur ce point, comme sur plusieurs autres que nous citerons bientôt, un souvenir très édifiant : « Dans les derniers temps » de sa vie, dit-il dans ses *Mémoires*, il ne célébrait jamais » la messe sans laisser l'autel tout mouillé de ses larmes. Je » m'en suis aperçu plusieurs fois, disant la messe après lui,

» et je m'en sentais plus touché, plus dévot » (Tom. I, p. 178).

Cet ancien disciple de M. de Montaigne raconte des traits non moins touchants sur l'humilité, la modestie et la douceur de son vertueux maître :

« Il s'en allait un jour, dit-il, porter au receveur de la sacrée Faculté la somme assez forte qu'il fallait débourser pour acquérir le titre de *Résumpté* (1) qui lui manquait encore. Chemin faisant, il se met à réfléchir sur l'utilité de la démarche qu'il va faire. — « A quoi lui servira-t-elle ? En » sera-t-il meilleur, plus instruit ? Demeurant à Paris, il aura » quelques émoluments assez considérables : mais il n'a be- » soin de rien. Il présidera des thèses, examinera : perte de » temps. Il se trouvera aux Assemblées, aux délibérations de » la Sorbonne ! elles sont tumultueuses, elles ennuient quel- » quefois. On le chargera de rédiger des actes, de dresser » des *censures :* c'est précisément ce qui lui déplaît le plus; » il est si difficile de travailler au goût de deux ou trois cents » personnes ! » Il parlait de la sorte avec lui-même en passant à côté d'une église. « Faisons, dit-il en y entrant, un plus » noble emploi de notre argent. » Il cherche le tronc des pauvres, le trouve et y coule tous ses louis. On ne put jamais le résoudre à renouer la partie de sa *Résumpte*. Il n'en a pas été moins utile à l'Église; la *Gazette ecclésiastique* ne l'en a pas moins déchiré; l'épiscopat ne lui en a pas moins témoigné la plus parfaite confiance et la plus haute considération; surtout, il n'en a pas moins vécu, n'en est pas moins mort comme vivent et meurent les saints » (p. 177, 178).

Voici, en effet, ce que le même auteur nous dit de cette mort, dont il fut le témoin :

(1) La Résumpte était une thèse sur toute l'Écriture-Sainte que les docteurs de Sorbonne devaient soutenir avant d'être mis en possession de certains droits de la Faculté, comme d'avoir suffrage dans les Assemblées, de présider aux actes, etc. Les règlements portent que le résumpté n'aura rien à payer pour son examen. Il paraît qu'en ce point, l'usage n'était pas tout à fait d'accord avec le règlement; M. Baston était trop au courant de ce qui se faisait en Sorbonne, où il avait fait sa licence, pour se tromper sur une chose si connue de tous ceux qui aspiraient aux grades.

« Le pieux, le modeste, le savant Montaigne mourut peu » de temps après mon entrée dans la maison dont il était » l'honneur. J'étais auprès de son lit quand il rendit à Dieu » la belle âme qu'il en avait reçue, et je compris alors, hélas! » peut-être pour la première fois, combien *précieuse devant* » *le Seigneur* est la mort de ses saints. Je compris ce que » j'avais entendu dire plusieurs fois sans y faire assez d'at- » tention, qu'on meurt comme on a vécu. Rien de si doux, » de si tranquille, de si religieux, de si consolant que la » mort de cet excellent prêtre. Comme je m'écriais intérieu- » rement en le voyant : *Moriatur anima mea morte jus-* » *torum!* Oh! *que mon âme meure un jour de la mort de ce* » *juste!* On apercevait clairement en lui que mourir n'est que » changer de vie. Trente ans se sont écoulés, et je contemple » encore avec toute la vivacité de l'imagination le visage » céleste de ce mourant; j'entends encore les admirables » paroles qu'il adressait à Dieu qui l'appelait, et dont il pa- » raissait craindre, mais en fils tendre, les terribles juge- » ments. M. Montaigne avait constamment partagé sa vie » entre l'étude et la prière, ou plutôt il avait toujours étudié » et toujours prié, ne séparant jamais l'un de l'autre ces deux » exercices » (*Mémoires de l'abbé Baston,* t. I, p. 175, 176).

Plusieurs ecclésiastiques du séminaire, et M. Bourachot en particulier, furent persuadés qu'au moment où expira M. de Montaigne, sa chambre avait été embaumée d'une odeur suave, comme on le dit de quelques grands saints. Le fait est rapporté par M. de Sausin, évêque de Blois, qui l'avait entendu raconter à M. Bourachot en 1776 : « Je me souviens, » dit-il, que le jour ou la veille du sacre de M. de Mercy, » évêque de Luçon, je me trouvai chez M. Bourachot avec » les Évêques du sacre, et notamment avec l'Archevêque » d'Embrun, qui fut le consécrateur. La conversation étant » tombée sur le diocèse de Grenoble, on parla de M. de Mon- » taigne, qui en était; et M. Bourachot dit que c'était un » saint homme, ajoutant à l'appui de ce qu'il disait qu'au » moment où il expira, sa chambre fut toute embaumée par » une odeur de parfum. »

Comme tous les hommes absorbés dans leurs pensées, M. de Montaigne était sujet aux distractions. Nous en rapporterons ici quelques-unes.

Allant un jour à Choisy pour les affaires du séminaire, qui possédait une terre dans ce village, M. de Montaigne fut obligé de traverser à cheval une place de Paris sur laquelle on vendait des légumes. Le cheval, s'étant arrêté, se mit à manger quelques laitues exposées dans un panier, ce qui mécontenta fort la marchande et la fit crier bien haut contre le cavalier. « Ne vous fâchez pas, ma bonne femme, lui dit naïvement M. de Montaigne; ne voyez-vous pas que mon cheval n'entend pas l'*état de la question ?* » Ses études l'obligeant souvent à conserver auprès de lui un grand nombre de volumes relatifs aux matières dont il s'occupait, et qu'il avait soin de marquer en divers endroits, au lieu de prendre pour marques des images ou d'autres papiers, il employait à cela des écus, ou bien même des pièces d'or provenant des revenus d'un petit bénéfice dont il jouissait.

L'esprit habituellement distrait de M. de Montaigne se trahissait même dans ses rapports avec les personnes du plus haut rang. Le duc d'Orléans, fils du Régent, s'était retiré pendant les dernières années de sa vie à Sainte-Geneviève, où il s'occupait beaucoup de questions théologiques sur lesquelles il aimait à prendre l'avis des théologiens éclairés. Ayant composé un traité sur les matières de la Grâce, alors si agitées, et sachant combien M. de Montaigne était versé dans l'étude de ces matières, il le pria de vouloir bien examiner son ouvrage et lui dire simplement son avis. Celui-ci, peu satisfait de ce travail, le dit sans détour à M. Cousturier, supérieur de Saint-Sulpice, qui, craignant les distractions et la naïveté habituelles de M. de Montaigne, lui recommanda de s'observer beaucoup et de prendre tous les ménagements convenables pour ne pas manquer aux égards dus à l'illustre auteur. M. de Montaigne en prit sans doute la résolution, mais ses distractions ordinaires la lui firent bien vite oublier. Étant allé trouver le prince à Sainte-Geneviève, il lui remit l'ouvrage en lui disant qu'il ne pouvait qu'ap-

plaudir au zèle de Son Altesse pour la défense de la vraie foi. Là-dessus, le prince pria M. de Montaigne de lui dire avec franchise ce qu'il pensait de l'ouvrage. Celui-ci se contenta de répondre qu'il y trouvait quelques endroits dont la doctrine n'était pas tout à fait conforme aux principes de la saine théologie, et il ajouta qu'il ne conseillait pas à Son Altesse de le faire imprimer. Le prince ayant alors insisté pour obtenir que M. de Montaigne lui parlât avec une entière franchise : « Monseigneur, lui répondit naïvement le docteur, puisque Votre Altesse m'oblige de vous le dire, cet ouvrage ne vaut rien. Il faut que chacun soit à son affaire ; vous n'êtes pas théologien, il faut laisser aux théologiens la discussion de ces matières. » Le prince qui avait tant pressé M. de Montaigne de lui dire son avis, ne fut aucunement blessé de sa franchise, et condamna son ouvrage à l'oubli, aussi bien que plusieurs autres du même genre qu'on a trouvés après sa mort parmi ses manuscrits.

1. — *Prælectiones theologicæ de Septem Ecclesiæ Sacramentis, ad usum Seminariorum et examinis ad Gradus theologicos prævii contractæ; Opus Eminentissimo S. R. E. Cardinali de Fleury, Regni administro, dicatum ab* HONORATO TOURNELY, *Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore, Socio Sorbonico, Regio et emerito Professore, Sacrosanctæ Capellæ Regii palatii Parisiensis Canonico;* Parisiis, apud Viduam R. Mazières et J.-B. Garnier, Reginæ Typographos et Bibliopolas, vià San-Jacobæà, sub signo Providentiæ; 1729, 2 in-12, pp. XXXII-655, XX-676. — Parisiis... 1732, 2 in-12, XXXII-655, XXII-676. — Venetiis, apud Nicolaum Pezzana, 2 in-12, pp. 732, 744, sans les liminaires. — Parisiis, apud Viduam R. Mazières et J.-B. Garnier, 1737-1738, 2 in-12, pp. XXIII-652, XXIV-672. — Parisiis,... 1742, 2 in-12, pp. XXIII-652, XXIV-672. La même que la précédente : le titre seul a été refait. — L'*Appendix* (ad tractatum de Sacramento Ordinis) *De Censuris* a été reproduit dans le *Cursus theologicus scholastico-dogmaticus, sive Prælectiones theologicæ quas in scholis Sorbonicis habuit* HONORATUS TOURNELY... ; Coloniæ-Agrippinæ, 1735, in-fol., t. IV, p. 345-365.

L'approbation du docteur Leullier est du 1er décembre 1727 : Le privilège du roi est le même qui avait été accordé à Honoré Tournely (celui qui portait réellement ce nom) le 10 septembre 1723, et qu'il avait transporté le 11 février 1724 à la veuve Mazières et à son neveu J.-B. Garnier, privilège imprimé à la fin du Traité de la Grâce dudit Tournely.

L'Épître dédicatoire au cardinal de Fleury est celle qui figure en tête des *Prælectiones theologicæ de Deo,* dont l'auteur est M. de La Fosse; elle est signée : *Honoratus Tournely.*

La préface qui la suit ne l'est pas, mais elle est censée rédigée par le vrai Tournely lui-même, puisqu'on lui fait dire de lui des choses qui ne sont arrivées qu'à lui. Ainsi, il raconte — ce qui d'ailleurs est confirmé par tous ses biographes — qu'étant de retour, en 1692, de l'Université de Douai, où Louis XIV l'avait envoyé professer la Théologie en 1688, il exerça le même emploi à la Sorbonne pendant plusieurs années; qu'après avoir donné sa démission (1716), il se proposait uniquement de consacrer son temps à des études privées et au chant des louanges de Dieu dans la Sainte-Chapelle; que des personnes graves l'ayant prié instamment de publier ses leçons publiques, il résista longtemps, mais qu'enfin il céda et acheva ou publia en cinq ans son ouvrage formant 16 volumes in-8° (le 16e ne parut qu'après sa mort, arrivée le 26 décembre 1729); qu'il croyait être enfin parvenu au terme de ses travaux, mais que le cardinal de Fleury l'a supplié de faire encore un Abrégé de sa Théologie pour l'usage des séminaires, ce à quoi il s'est décidé malgré les difficultés de ce nouveau travail, et l'ennui qu'un auteur éprouve à *recoctum sæpiùs ab ipso iterùm recoquere;* enfin, le pseudo-Tournely expose comment il s'en est acquitté, et pourquoi il commence par publier le traité des sept sacrements. Pouvait-on plus habilement dépister les chasseurs aux pseudonymes ? Aussi plus d'un a-t-il été pris au piège de cette innocente ruse. Tel le *Journal des Savants* qui attribue à Tournely les traités édités sous son nom par MM. de La Fosse et de Montaigne. « L'auteur, dit-il en parlant de Tournely,

crut rendre sa théologie plus utile en la réduisant en un abrégé à l'usage des jeunes ecclésiastiques : il en a paru trois volumes in-12 de son vivant sous ce titre : *Prælectiones... contractæ...* » (*Journal des Savants,* année 1731, p. 94.) Tel encore, même de nos jours, M. Rochas, dauphinois, qui écrit de M. de Montaigne : « C'est par erreur que Barbier et Quérard donnent ce nom de Tournely pour un pseudonyme de notre compatriote » (*Biographie du Dauphiné,* par Adolphe Rochas, avocat; Paris, 1860, in-8°, t. II, p. 152).

2. — *Prælectiones theologicæ de Mysterio Sanctissimæ Trinitatis et De Angelis, ad usum Seminariorum... ab* Honorato *Tournely...* tomus secundus; Parisiis, apud Viduam R. Mazières et J.-B. Garnier, 1732, in-12 contenant XXI pages pour l'Index sans la dédicace — qui est la même que dans l'ouvrage précédent — et allant de la page 635 à la page 1118 : les pages 1-634 forment le *tomus primus* des *Prælectiones theologicæ* qui contient le traité *De Deo et divinis attributis* de M. de La Fosse. Les éditions suivantes ont une pagination distincte : Parisiis... 1741, in-12, pp. XXXII-484; — Parisiis, apud J.-B. Garnier, 1750, in-12, pp. XXXII-480. — Le traité *De Angelis* est reproduit dans l'édition de Tournely donnée à Cologne et citée plus haut, t. V, p. 1-59, ainsi que dans l'édition suivante, qui comprend aussi d'autres traités de M. de Montaigne : *Prælectiones theologicæ de Angelis, de Opere sex dierum et de Locis theologicis, quas in scholis habebat Honoratus Tournely...*; Editio ultima prioribus emendatior sub faustissimis posita auspiciis Eminentissimi Domini D. Antonini Cardinalis Sersale, Neapolitanæ Ecclesiæ Archiepiscopi *vigilantissimi;* Neapoli, 1765, expensis Andreæ Migliaccio, in-4°, p. 1-120 pour le traité *De Angelis,* p. 121-447 pour les deux autres.

3. — *Prælectiones theologicæ de Opere sex dierum, ad usum Seminariorum... contractæ : Accessit Appendix instar supplementi ad loca theologica; Opus... dicatum ab* Honorato Tournely... Parisiis, apud Viduam R. Mazières et J.-B. Garnier, 1732, in-12, paginé I-VI pour l'Index, et 1119 à 1352

pour le *De opere sex dierum* (on a vu plus haut que, dans l'édition de 1732, le traité *De Mysterio Sanctissimæ Trinitatis* finissait à la page 1118), et p. I-CCCLXXVIII pour l'*Appendix*. — Parisiis, 1743, in-12, pp. VI-612. — Reproduit dans : *Honorati Tournely... Cursus Theologicus scholastico-dogmatico-moralis...* Coloniæ Agrippinæ, sumptibus viduæ Wilh. Metternich et filii, anno 1737, t. V, p. 60-222. — Le *De opere sex dierum* a été inséré par Migne dans *Theologiæ Cursus completus*, t. VII, col. 1201-1338, et le *De Censuris et notis theologicis*, troisième partie de l'*Appendix ad loca theologica*, dans le même ouvrage, t. I, col. 1409-1548.

4. — *Prælectiones theologicæ de Gratiâ Christi Salvatoris, ad usum Seminariorum et examinis ad gradus theologicos prævii contractæ;* opus... Tomus primus; Parisiis, apud viduam R. Mazières et J.-B. Garnier, 1735, in-12, pp. X-803. — Ce tome 1er renferme seulement les dissertations historiques sur les hérésies qui se sont élevées dans l'Église touchant les matières de la grâce.

Prælectiones theologicæ de Gratiâ, ad usum Seminariorum..... tomo unico contractæ; opus..... Parisiis, apud viduam R. Mazières et J.-B. Garnier, 1738, in-12 de XX-834 pages, dont 356 pour la partie *historique*, les autres pour la partie *dogmatique*, laquelle paraît ici pour la première fois. Les *onze* dissertations *historiques* de l'édition précédente sont ramenées à huit, et toutes sont abrégées, sauf la première, qui traite du Pélagianisme.

Prælectiones theologicæ de Gratiâ..... Parisiis..... 1748, 2 in-12, pp. XII-664, XII-468. Les huit dissertations de l'édition de 1738 sont ici augmentées d'une neuvième sur le Quesnellianisme. — Parisiis... 1755, 2 in-12, pp. XII-664, XII-468. Édition entièrement conforme, ligne pour ligne, à l'édition de 1748, si ce n'est que, à la fin de celle-ci (t. II, p. 468), on lit : *Ex typis Gissey, anni 1747;* et à la fin de celle-là (même page), *Ex typis Gissey, 1755.*

La partie *historique* de ce traité a été reproduite dans le *Theologiæ Cursus completus*, t. X, col. 9-816. M. Migne y a donné les onze dissertations de l'édition publiée en 1735, et

comme douzième la neuvième des éditions de 1748 et de 1755. Le P. Hurter, qui appelle M. de Montaigne *vir eruditus, studii et solitudinis amantissimus,* a commis un *lapsus* quand, à propos de l'édition parue en 1748, il a écrit : « In quâ editione omissæ fuêre undecim dissertationes historicæ de variis circà gratiam erroribus et controversiis, et unam (*sic*) de libro et systemate Quesnelli, quæ reperiuntur in editione 1ª ; quarè hanc utpotè locupletiorem recepit Migne in t. 10 *Theol. Cursùs completi* » (*Nomenclator literarius,* t. III, p. 46, 47, et t. III, p. 52, 53 de la seconde édition parue en 1892.

« Parmi les ouvrages qu'on a de M. Montaigne, dit encore l'abbé Baston, se fait en particulier remarquer un *Traité de la Grâce,* chef-d'œuvre de clarté, de précision, d'exactitude et, ce qui n'est pas moins précieux, de modération. Cet habile homme était consulté par tout ce qu'il y avait de grand et de savant dans l'église gallicane » (*Mémoires,* t. I, p. 176). — Voir encore, sur ce traité, *Études sur l'histoire de la doctrine de la Grâce depuis saint Augustin,* par A. Gaillard, prêtre de Saint-Sulpice, professeur au séminaire Saint-Irénée de Lyon ; Paris et Lyon, Delhomme et Brignet, 1897, in-8°, p. 304, 305.

L'abbé de La Porte, article *Montagne* de *La France littéraire* (Paris, 1769, t. II, p. 82), attribue encore à ce dernier l'ouvrage intitulé : *Compendiosæ institutiones, excerptæ ex contractis Prælectionibus Honorati Tournely, ad usum Seminariorum;* Parisiis, 1731, 2 in-8°. Mais Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes*) dit qu'il est de l'abbé Robinet, docteur de Sorbonne et vicaire général de Paris ; et l'auteur même de *La France littéraire* adopte ce sentiment à l'article *Robinet,* p. 173.

On sait que le docteur Tournely mourut, au mois de décembre 1729, lorsqu'on achevait d'imprimer le tome XVI de ses *Prælectiones,* et avant d'en avoir composé la préface. Celle qu'on lit au commencement de ce volume, publié en 1730, se termine par ces mots, que l'auteur adresse au lecteur : « Hoc etiam te monitum esse opus est, duobus

contractarum Prælectionum tomis qui totam de Sacramentis materiam accuratè complectuntur, accessisse primum earumdem contractarum Prælectionum de Deo uno, Trino, et Angelis volumen, quod sub prælo est ac magnâ ex parte typis cusum. Cœtera deinceps volumina prodibunt suo ordine et absque morâ sub eodem titulo : *Prælectiones theologicæ ad usum Seminariorum et examinis ad gradus theologicos prævii contractæ; Opus Eminentissimo S. R. E. Cardinali de Fleury, Regni administro, dicatum* ». Les deux volumes sur les *Sacrements* dont il est ici parlé sont évidemment ceux que M. de Montaigne avait publiés l'année précédente 1729; le Traité De Deo est celui de M. de Lafosse paru la même année que le tome XVI de Tournely, et qui, ainsi que nous l'avons vu (art. Lafosse) porte les mots *tomus primus* dans son frontispice; il devait, paraît-il, contenir les traités *De Deo trino et de Angelis*, que M. de Montaigne ne publia qu'en 1732. — Cela posé, quel est cet auteur qui, à la fin d'une biographie de Tournely, témoigne une attention si bienveillante pour des traités théologiques composés par des prêtres de St-Sulpice? Sans doute, ce pourrait être le docteur Robinet, élève des sulpiciens d'Angers, et demeuré attaché à la Compagnie. Mais il est bien étonnant qu'il n'annonce pas, au moins concomitamment avec un soi-disant abrégé composé par un soi-disant Tournely, l'abrégé véritable du vrai Tournely qu'il préparait alors et qui parut, en effet, l'année suivante 1731. La préface en question aurait-elle donc été composée par M. de Montaigne ou par quelqu'un de ses confrères ? Je livre ce problème à la sagacité et à l'érudition des bibliographes.

Quoique M. de Montaigne soit Dauphinois et qu'il ait été révélé comme tel par la *Semaine religieuse du diocèse de Grenoble* en juillet 1867, cependant son nom est entièrement passé sous silence dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes du Dauphiné,* par Edmond Maignien Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Grenoble; Grenoble, Xavier Drevet, 1892, in-8° de 380 pages.

75. M. LIGER

1705-1767

Jacques Liger, né le 15 février 1705 à Luigné, diocèse d'Angers, entra au séminaire de cette ville en 1725. Il prit dans l'Université d'Angers tous les grades jusqu'au doctorat inclusivement. Après la préparation d'usage, il fut renvoyé au séminaire d'Angers comme directeur. En 1740, il alla à Viviers, d'où, aux vacances de 1749, on l'envoya professer la scolastique à Clermont. Au bout d'un an, il reçut mission d'aller au Puy exercer les fonctions curiales dans la paroisse du séminaire. Sept ans après, il fut de nouveau renvoyé à Clermont pour y professer de nouveau la scolastique. C'est là qu'il mourut le 27 octobre 1767. — On conserve au séminaire de St-Sulpice un manuscrit dont il est l'auteur, et qui est intitulé : *Nouveau plan pour faciliter l'étude de la langue hébraïque*. Ce plan avait cela de particulier qu'il comprenait l'étude de l'hébreu *avec* points-voyelles et *sans* points-voyelles. M. Liger l'avait composé avec grand soin et depuis longtemps, lorsque, en 1761, il écrivait à M. Joubert une lettre dans laquelle il lui soumettait son travail.

76. M. REVERCHON (Jean-Baptiste).

1727-1768

Né le 27 avril 1727 à Longchaumois, au diocèse de St-Claude, M. Jean-Baptiste Reverchon entra laïc au séminaire d'Autun en 1745. Il partit pour le Canada le 3 mai 1751, « et se trouvait au Lac dès les premiers jours de mai 1753; il y resta jusqu'aux derniers mois de 1755. Il était musicien, et il a noté plusieurs pièces de chant en usage dans la mission. Devenu curé de la Pointe-Claire, il desservit cette paroisse jusqu'au 7 septembre 1768, qui fut le jour de sa mort. C'est là qu'il fut inhumé le 12 du même mois. Il n'était âgé que de 41 ans » (M. Cuoq, *Anotc Kekon*, ou *Mélanges*, 1893, in-4°, p. 173).

77. M. PAGÈS

1715-1769

Clément Pagès, né le 2 novembre 1715 à Malbon (?), diocèse de Viviers, entra clerc au grand séminaire de Viviers en 1733, et partit pour le Canada le 16 mai 1741. Envoyé en 1747 comme missionnaire à la Pointe-au-Tremble, il se noya le 3 mai 1769, et son corps ne fut retrouvé que le 23 du même mois, près de Verchères, où son corps fut inhumé. Il était âgé de 54 ans.

A. — *Relation d'un voyage de Paris en Canada;* in-8° de 3 pages. Archives du Séminaire de Montréal.

78. M. COUSTURIER

1688-1770

Jean Cousturier, sixième supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, naquit à Châteauroux, dans le diocèse de Bourges, le 1er octobre 1688. Il était tonsuré lorsqu'il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice, le 16 novembre 1708, âgé de vingt ans. Après avoir achevé ses études et subi les épreuves ordinaires, il fut reçu licencié en 1716, et docteur de Sorbonne le 8 juin 1720. Antérieurement, dès 1714, M. Leschassier l'avait admis dans la Compagnie, et ensuite nommé directeur de la Communauté des Philosophes, établie en 1687 par M. Brenier. M. Cousturier occupait cet emploi quand il fut élu assistant par l'Assemblée de 1724. L'année suivante, l'Assemblée qui donna un successeur à M. Leschassier le choisit pour être consulteur, et aussitôt après il devint directeur *du* grand séminaire de Saint-Sulpice. Dans l'exercice de cet emploi, il mérita et obtint toute la confiance de M. Le Peletier, qui, peu de temps avant de mourir, le nomma vice-supérieur de la Compagnie. Au mois d'octobre 1731, M. Cousturier fut appelé à lui succéder par l'Assemblée générale qui se tint à Issy. Cette élection fut très agréable au cardinal de

Fleury, et le Ministre témoigna sa satisfaction en donnant au nouveau supérieur l'abbaye de St-Pierre de Chaumes, située dans le diocèse de Sens. M. Cousturier eut à faire connaître aux membres de la Compagnie les décisions concernant l'enseignement, qui furent prises dans les Assemblées générales de 1743, 1752, 1759, 1761. C'est tout ce que nous dirons des actes de M. Cousturier comme supérieur de la Compagnie, renvoyant pour le reste à la *Vie de M. Émery*, t. I, p. 76-90, et aux *Mémoires* (manuscrits) de M. Gosselin. Il mourut le 30 mars 1770, âgé de 81 ans et demi, après avoir prédit à ses confrères les malheurs qui devaient bientôt fondre sur la France et sur l'Église (1).

Les *Nouvelles ecclésiastiques* ont critiqué vivement et amèrement, suivant leur coutume, la conduite de M. Cousturier (Cfr. la *Table* de 1760, art. *Couturier*). Toute autre était l'appréciation de ceux qui le connaissaient mieux et qui avaient des opinions saines en matière de doctrine. « M. Cousturier, dit l'abbé Simon de Doncourt, avait une pénétration étonnante dans les affaires, qu'il conduisait toujours avec prudence. La Religion et le Clergé occupaient tout son cœur. Une droiture scrupuleuse faisait son caractère particulier. Les hommes de bien trouvaient de grandes ressources

(1) En 1742, la chapelle de Lorette et la campagne d'Issy furent visitées par un poète, âgé seulement de 19 ans, François-Marie Coger, né à Paris en 1723, alors simple maître ès arts et clerc de la paroisse St-Roch, plus tard professeur de rhétorique au collège Mazarin et recteur de l'Université de Paris. Il fit de sa visite le sujet d'un petit poème latin, et offrit sa pièce à M. Cousturier, qui avait reçu Coger à Issy, où logeait également le cardinal de Fleury, que le poète n'oublia pas dans ses vers. Ils furent insérés dans le *Mercure* d'avril de l'année 1742. Comme les autres compositions littéraires de Coger, celle-ci brille moins par la chaleur et la poésie que par l'élégance et la pureté du style. Aussi j'espère que l'on ne trouvera pas mauvais que je la reproduise à la fin de ce volume. Outre que la pièce est rare, le sujet en est d'ailleurs tout sulpicien, et c'est pour moi l'unique moyen de faire entrer un peu de *poésie* dans un ouvrage qui en est si éloigné ! Je donne ce morceau d'après l'édition originale, in-folio de 4 pages, sans autre titre que celui de départ, sans nom de lieu ni d'imprimeur et sans date.

dans la sagesse de ses conseils. Sa grande modération, son urbanité, son affabilité, le rendirent cher à tous ceux qui le connurent. Malgré la confiance qu'avoit en lui le cardinal de Fleury, il ne se servit de la faveur dont il l'honorait que pour procurer le bien, et ne l'employa jamais, ni à l'avantage de ses parents, ni à celui de son séminaire. Il y mourut comme un père au milieu de ses enfants, leur donnant jusqu'au dernier moment des avis pleins de sagesse » (*Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice;* Paris, 1773, t. I, p. 209). C'est la traduction de l'éloge qu'on lit au bas de son portrait : *Joannes Cousturier, presbyter, Abbas Sancti Petri de Calamis, Doctor Sacræ Facultatis Parisiensis, Seminarii Sancti Sulpitii sextus superior : vir in rebus gerendis sagax et prudens; Religioni et Clero addictissimus; æquabilitate in omni vitâ commendabilis : sapiens, quem boni consulere amabant : moderatione, urbanitate, benignitate universis charus. Obiit Parisiis die* 30 *Martii anni* 1770, *annos natus* 81. *et ferè menses sex.*

Il existe à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, un « Recueil de pièces, formé par François Berger de Malissoles, évêque de Gap, qui, presque toutes, ont trait au différend survenu entre le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et l'évêque de Gap », lequel fut l'un des trois premiers adversaires de Quesnel. Elles datent de 1711-1714. A la page A, on lit : « Ce recueil de pièces en deux volumes, dont la plus grande partie sont originales, et les autres sont presque toutes écrites de la main de feu Mgr Berger de Malissole, évêque de Gap, a été fait par ce prélat et m'a été donné après sa mort par M^r^ son frère, l'abbé Berger de Moidieu, abbé de Nantes. A Paris, ce huit avril mil sept cent trenteneuf. — *Cousturier,* supérieur du séminaire de Saint-Sulpice » (*Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal,* t. II, p. 385, 386, n. 2051).

1. — Spei nostræ fundamento. Quæstio theologica : *Quis est?* Exod. 3, v. 14... Has theses... Præside Joanne Cousturier, S. Fac. Par. Doctore Theologo, Abbate S. Petri de Ca-

lamis, necnon Seminarii Sancti Sulpitii Superiore generali, tueri conabitur Ludovicus de Suffret, Diaconus Forojuliensis... Socius sorbonicus, die sabbati 3ª mensis Junii, anno Domini 1741, ab 8 matutinà ad 6 vespertinam. In Sorbona. Pro Majore ordinaria.

79. M. JOLLIVET

1725-1776

« Louis Jollivet, né à Orléans, sur la paroisse Saint-Pierre, le 20 avril 1725, entra à la Petite Communauté de Saint-Sulpice le 8 octobre 1741, et après avoir soutenu avec distinction ses actes en Sorbonne, il reçut en 1750 le bonnet de docteur. Deux ans après, il partit pour le Canada, et se rendit très utile aux habitants de Villemarie par la solidité de ses prédications. Chargé ensuite des fonctions curiales de la paroisse, il les exerça avec zèle et bénédiction jusqu'à sa mort, arrivée le 28 janvier 1776 » (Faillon, *Vie de Madame d'Youville,* p. 124).

1. — Deux inscriptions latines, l'une en prose et l'autre en vers, pour le tombeau de M. de Pontbriand, évêque de Québec, mort au séminaire de Montréal le 8 juin 1760, et inhumé dans l'église paroissiale de Notre-Dame. Elles ont été imprimées par M. Cuoq, dans son *Lexique de la langue Iroquoise, avec Notes et Appendices;* Montréal, sans date (1882), p. 215.

A. — M. Jollivet avait aussi prononcé l'oraison funèbre du même M. de Pontbriand. Le manuscrit en est conservé aux archives du séminaire de Villemarie.

80. M. DE TERLAY

1724-1777

François-Auguste Magon de Terlay, né le 10 juillet 1724, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, entra laïc à la Com-

munauté des Philosophes, à Paris. Il partit avec M. Picquet, en 1754, pour le Canada, et y fut ordonné prêtre en 1755. « Il fut immédiatement envoyé à la mission de Souékatsi, et y resta jusqu'à la fin de l'année 1759. De là, il fut envoyé au lac des Deux-Montagnes, où il ne cessa de résider jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1777, vers 11 heures du matin. Il était âgé de 53 ans. Ses obsèques eurent lieu le lendemain, à 7 heures du soir, au milieu des larmes de toute la population. Le genre de maladie dont il était mort avait nécessité une si prompte inhumation : c'était une maladie contagieuse qu'il avait contractée en assistant les mourants. Il fut enterré dans le chœur de l'église, du côté de l'Épître. On conserve au presbytère de la mission le portrait de M. de Terlay. — Il a composé en iroquois une Histoire de l'Ancien Testament, un cours de sermons et de panégyriques, plusieurs beaux noëls et autres cantiques : il est l'auteur d'une traduction interlinéaire du grand catéchisme iroquois de M. Picquet » (M. Cuoq, *Anotc Kekon*, c'est-à-dire *Mélanges*, 1893, in-4°, p. 173, 174).

81. M. BOURACHOT

1697-1777

Claude Bourachot naquit le 20 novembre 1697 à Lenax, autrefois du diocèse d'Autun, aujourd'hui paroisse du diocèse de Moulins, située dans le canton du Donjon, arrondissement de La Palisse. Il fit à Autun ses humanités, et entra laïc au petit séminaire de St-Sulpice, le 18 octobre 1715. Admis dans la Compagnie en 1720, n'étant encore que sous-diacre, il fut, l'année suivante, envoyé à Lyon pour y enseigner la philosophie. Après y avoir professé pendant trois ans avec beaucoup de succès, M. Bourachot quitta Lyon pour retourner à Paris. Il consacra encore trois années à conquérir les grades de licencié et de docteur en Sorbonne. On l'envoya en 1726 professer la théologie au séminaire de Clermont, et il contribua beaucoup à y ranimer le zèle pour l'étude. En février 1732, il fut rappelé à Paris, et chargé de gouverner le

petit séminaire. Il était directeur *du* grand séminaire de St-Sulpice dans les dernières années de M. Cousturier. Celui-ci étant mort le 31 mars 1770, l'Assemblée générale, tenue un mois après, lui donna pour successeur M. Bourachot, nommé assistant et consulteur en 1755. Le nouveau supérieur adressa aux membres de la Compagnie une lettre circulaire datée du 11 juin 1770. Peu de temps après son élection, et probablement à cette occasion, le roi lui donna l'abbaye de Neaufle-le-Vieux, au diocèse de Chartres, aujourd'hui de Versailles; abbaye d'un modique revenu, que le titulaire consacrait d'ailleurs tout entier à aider les séminaristes qui ne pouvaient payer la pension du séminaire. Il mourut le mercredi 2 juillet 1777, âgé de 79 ans et demi. Son portrait peint par Calet a été gravé par Maleuvre, avec cette inscription : — CLAUDIUS BOURACHOT, *Nealfœ veteris Abbas, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor, Seminarii Sancti Sulpitii septimus Superior, Deo et hominibus dilectus, antiquæ virtutis hæres, placidissimâ mentis æquabilitate semper sibi constans, aviti moris studiosè retinens, communi vitâ locupletissimè Sanctus, sibi soli inclemens, fronte amica, ore mellifluo, mirâ aureæ ætatis simplicitate, eximio et animi candore omnium sibi devinxit obsequium. Obiit die julii* 2 *Anno* 1777. *Annos natus fere* 80.

Le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine,* publié par M. Molinier, indique sous le n° 4323 (t. III, p. 303) un volume in-folio de 2-470 pages, dont l'auteur est resté inconnu au savant bibliothécaire. Ce manuscrit, écrit tout entier de la main de M. Bourachot, n'a pas de titre, mais on pourrait très justement l'intituler : *Mélanges instructifs et curieux sur la Philosophie, la Théologie, l'Histoire, la Littérature, les Sciences et les Arts.* Par là, on peut juger de la grande variété des matières contenues dans ce recueil. Elles sont généralement disposées suivant l'ordre alphabétique, sous plusieurs titres différents; et pour suppléer à l'imperfection de la première distribution, M. Bourachot a placé en tête du volume une table générale intitulée, *Index Lockianus,* parce qu'elle est faite, aussi bien

que le recueil lui-même, d'après le plan tracé par Locke dans un article de la *Bibliothèque universelle* de Leclerc, où le philosophe anglais expose une *Méthode nouvelle de dresser des recueils*. Sous chaque titre particulier, on trouve un choix plus ou moins remarquable de pensées et d'anecdotes touchant le sujet indiqué par le titre; quelquefois même, un résumé net et précis de certaines discussions philosophiques ou théologiques, et des jugements motivés sur des auteurs ou personnages célèbres. Plusieurs titres de ce recueil ont pour objet l'histoire, la politique, la littérature, les sciences naturelles et les arts, même la peinture, la sculpture et la médecine. M. Bourachot y entremêle des réflexions personnelles solides et instructives, des souvenirs historiques, des anecdotes plus ou moins piquantes, des épigrammes et des bons mots propres à graver dans l'esprit de ses auditeurs les leçons ou les principes qu'il veut leur inculquer. « Tout cela sans doute, dit M. Gosselin, est rédigé très à la hâte, et plutôt indiqué que développé; mais il est impossible de parcourir ce recueil sans être frappé de l'instruction solide et variée qu'il suppose dans son auteur. Les personnes instruites qui prendront la peine de l'examiner n'y trouveront pas seulement un répertoire curieux de conversations utiles et agréables, mais encore un choix remarquable de pensées et de jugements sur la plupart des sujets dont il traite. C'était un des deux *sottisiers* de M. Bourachot, qui appelait ainsi ces sortes de recueils. Il en avait deux : le *grand* et le *petit*. C'est là qu'il puisait la matière de ses conversations avec les séminaristes, lesquels, pour cette raison, prenaient un extrême plaisir à passer leur récréation avec lui ». — Il écrivit aussi une *Explication du Pontifical* remplie de traits frappants et de pensées sublimes, au jugement des directeurs eux-mêmes, qui faisaient le plus grand cas de ce travail.

V. *Mémoires* (manuscrits) *de M. Gosselin sur M. Bourachot.* — *Vie de M. Émery;* Paris, 1861, t. I, p. 90-95.

1. — Regi prophetæ. Quæstio theologica : *Quibus oportet nos salvos fieri?* Act. 4, v. 12... Has Theses... Præside Claudio

Bourachot... tueri conabitur Dumas de Culture, presbyter Mimatensis, die Martis tertiâ mensis julii, anno D. 1742, à 1ª ad 6ªm. In Sorbona. Pro Minore ordinaria.

2. — Virgini Deiparæ. Quæstio theologica : *Quæ est columna et firmamentum veritatis...* Has Theses... Præside Claudio Bourachot... tueri conabitur Yvo Joannes Maria de Kerguenech, Acolythus Trecorensis, in actu Vesperiarum M. Josephi de Kerguenech... licentiati theologi, die sabbati vigesima prima mensis Martii, anno D. 1744, horis vespertinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativa.

3. — Doctores docenti. Quæstio theologica : *Quæ est doctrix disciplinæ Dei?* Sap. 8, v. 4... Has Theses... Præside Claudio Bourachot... tueri conabitur Joannes Baptista Barnier, Clericus Lugdunæus, in Actu Vesperiarum M. Claudii Francisci Regnier, ejusdem S. Facultatis Par. Licentiati Theologi, die Lunæ 14ª mensis Septembris, anno D. 1744, horis vespertinis. In Thesaurario. Pro Expectativa.

4. — Virgini Matri. Quæstio theologica : *Quis est fons aquæ salientis in vitam æternam?...* Has Theses... Præside Claudio Bourachot... tueri conabitur Petrus Josephus de Thiersant, Clericus Quebecensis, in Actu Vesperiarum M. Joannis Normant du Faradon, Presbyter Nannetensis... Ecclesiæ Corisopitensis Theologi canonici, die Martis 1ª mensis Martii, anno D. 1746, horis serotinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativa.

5. — Doctori Doctorum. Quæstio theologica : *Quis apprehendit sapientes in astutia eorum?* Isaiæ 64, v. 11... Has Theses... Præside Claudio Bourachot... tueri conabitur Josephus Denans, Acolythus Forojuliensis in Actu Vesperiarum M. Joannis Baptistæ Denans, Presbyteri Forojuliensis, ejusdem S. Facultatis Paris. Licentiati Theologi, die Mercurii nonâ mensis Martii, anno D. 1746, horis serotinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativa.

6. — Doctori mellifluo. Quæstio theologica : *Quæ posuit Deus prodigia?...* Has Theses... Præside Claudio Bourachot... tueri conabitur Bernardus Fomard, Acolythus Alesiensis, in Actu Vesperiarum M. Francisci Xaverii Duplessis,

Presbyteri Uticensis, ejusdem S. Facultatis Par. Licentiati Theologi, die Lunæ 4ª mensis aprilis, anno D. 1746, horis vespertinis. In scholis Doctoris Subtilis. Pro Expectativa.

7. — Crucifixo. Quæstio theologica : *Quodnam est scutum fidei?* Ephes. 6, v. 16... Has Theses... Præside Claudio Bourachot... tueri conabitur Georgius Ardant, Clericus Lemovix, in Actu Vesperiarum M. Alexii Garat, ejusdem S. Facultatis Paris, licentiati theologi, die Martis 26â mensis Aprilis, anno D. 1746, horis vespertinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativâ.

8. — Virgini Deiparæ. Quæstio theologica : *Quis est fons aquæ salientis in vitam æternam?...* Has Theses... Præside Claudio Bourachot, tueri conabitur Eduardus Ludovicus Gouliard, Clericus Audomarensis, in Actu Vesperiarum M. Josephi Francisci Parent, ejusdem S. Facultatis Paris. licentiati Theologi, die Jovis 28ª mensis aprilis, anno D. 1746, horis vespertinis. In scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativâ.

82. M. CHAYS

1711-1778

Né le 30 juillet 1711 à Bourg-Saint-Andéol, sur la paroisse Saint-Michel, Esprit Chays entra laïc au séminaire de Viviers le 30 octobre 1731. Admis à la Solitude aux vacances de 1742, il fut, en 1743, envoyé au séminaire de Tulle, et y fut chargé de plusieurs emplois accessoires. En 1745, on l'envoya au Puy, et il y demeura assez longtemps. Néanmoins, il était au séminaire de Viviers avant 1764, et faillit y périr victime de l'incendie qui consuma cette maison dans la nuit du 10 au 11 mai 1772. Après ce désastre, M. Chays suivit la Communauté au Bourg-Saint-Andéol, où le séminaire fut alors établi. M. Chays mourut ainsi sur la paroisse même où il avait pris naissance, le 31 octobre 1778, âgé de 67 ans et trois mois.

A. — Theologia speculativa; proœmium (pp. 40); terminé le 21 novembre 1760.

B. — Tractatus dogmaticus de Deo divinisque attributis (pp. 209), terminé le 12 février 1761.

C. — Tractatus dogmaticus de Deo Trino, seu De SS^mæ^ Trinitatis Mysterio (pp. 60), terminé le 4 mars 1761.

Une copie de ces trois traités, formant un volume in-4°, appartient au grand séminaire de Toulouse. A la fin des deux derniers, on lit cette note : « Finis... sub DD. Chays, sacræ Theologiæ professore, necnon Doctore » (*sic*).

83. M. FOREST

1731-1780?

Né à Orléans le 25 janvier 1731, entré au grand séminaire de cette ville le 14 novembre 1752, admis en 1755 à la Solitude, où il passa deux ans, Paul-Jean Forest fut envoyé au Puy en 1757, et chargé, sinon aussitôt, du moins bientôt après, de la fonction de procureur. Il quitta le Puy en 1768 pour se rendre à Bourges comme curé de la paroisse du séminaire. Il alla ensuite à Toulouse, puis à Tulle, et c'est vraisemblablement dans cette ville qu'il mourut vers 1780.

La bibliothèque du grand séminaire de Toulouse a de M. Forest plusieurs manuscrits dont les titres et les notes qui les accompagnent peuvent servir à fixer approximativement le *curriculum vitæ* de notre confrère.

A. — Conférences faites sur les Psaumes de David, au séminaire de Bourges, les années 1768-1769; in-12. Commencé le 10 novembre 1768.

B. — Entretiens des dimanches de l'année, donnés au Séminaire de Bourges en 1769, par M. Forest; in-12, tome Ier (manque le tome 2e); « broché, à Toulouse, par l'auteur desdits entretiens, directeur au séminaire du diocèse, en l'année 1769 ».

C. — Explications du Pontifical romain, pour les ordinations, faites à Bourges par Mr P.-J. Forest, prestre de Saint-Sulpice et curé de Notre-Dame du Séminaire; 1769,

in-12. « A Tulle, broché par l'auteur desdites explications dans sa chambre du séminaire, 1779.

D. — Conférences sur l'Écriture-Sainte, faites au séminaire de Tulle en 1778-1779; 4 cahiers en 1 vol. in-12.

E. — Usages et coutumes du diocèse de Toulouse, « que j'ai écrits en 1779 et 1780 »; in-12 de 217 pages.

84. M. TEYRAS

1713-1780?

Jean-Baptiste Teyras, né le 13 mai 1713, à Saint-Amand-Roche-Savine, au diocèse de Clermont, entra clerc au Séminaire de Saint-Sulpice le 11 octobre 1732. D'octobre 1744 à octobre 1752, il fut supérieur du Petit Séminaire de Saint-Sulpice. Il quitta ensuite la Compagnie, et devint chanoine de l'église cathédrale de Clermont et vicaire général du diocèse. Il fut aussi prieur de Sainte-Madeleine d'Issard. Il vivait encore en 1779.

1. — Revelanti opere consummanda. Quæstio theologica : *Qui putei aquarum viventium?* Cant., cap. 4, v. 15... Has Theses... Præside Joanne Petro Thevenet... Ecclesiæ S. Marcelli Canonico, tueri conabitur Joannes Baptista Teyras, Presbyter Claromontensis, die Veneris vigesima mensis Maii, anno D. 1740, à primâ ad meridiem. In scholis Doctoris subtilis. Pro Minore ordinaria.

2. — Novis ditanti homines trophæis. Quæstio theologica : *Qui dives in misericordia?...* Has Theses... tueri conabitur Joannes Baptista Teyras, Presbyter Claromontensis, S. F. Par. Baccalauræus Theologus, die Mercurii 31 mensis Augusti, anno D. 1740, à sextâ matutinâ ad sextam vespertinam. In Sorbona. Pro Sorbonica.

85. M. LEGRAND

1711-1780

Louis Legrand naquit, le 12 juin 1711, à Lusigny-sur-Ouche, arrondissement de Beaune, alors du diocèse d'Autun (1). Son père était attaché au service, et un de ses frères, nommé Emmanuel, suivit la même carrière. Louis fit ses premières études à Autun avec un succès remarquable, et y reçut la tonsure pendant le cours de ses humanités. Après qu'il les eut terminées, on l'envoya à Paris, au *Petit Séminaire de Saint-Sulpice,* où il entra le 19 octobre 1728, et où il suivit pendant cinq ans les cours ordinaires de Philosophie et de Théologie. Il annonça dès lors cette solidité d'esprit dont il donna depuis de si grandes preuves. Quoiqu'il eût peu de facilité à s'énoncer, soit en latin, soit en français, son excellente mémoire jointe à un jugement exquis fixèrent sur lui l'attention de ses condisciples et de ses maîtres; et pour cultiver ces heureuses dispositions, M. Cousturier, alors supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, l'envoya, aussitôt après son cours de théologie, professer la philosophie au Séminaire de Clermont (1773). Il remplit cet emploi pendant trois ans, après lesquels il fut rappelé à Paris pour se préparer à la *licence,* et rentra au Petit Séminaire de Saint-Sulpice, d'où il passa, deux ans après, au *Grand Séminaire,* le 17 octobre 1738. Il obtint dans cette nouvelle carrière le même succès que dans ses études précédentes, et fut généralement regardé comme le plus fort théologien de son cours. Toutefois, son peu de facilité d'élocution fut cause qu'il n'y obtint que la quinzième place (2).

(1) Cette notice est en grande partie l'œuvre de M. Gosselin. Le fonds en est tiré de celle qu'on lit à la tête de l'ouvrage posthume de M. Legrand, *De Existentia Dei* (in-8°, p. VIII-XVI), publié en 1812 par M. Jean Montaigne, directeur au Séminaire de Saint-Sulpice. Cette dernière a été reproduite en substance par M. Picot dans la *Biographie universelle* (art. *Legrand*). Nous ferons connaître plus bas quelques documents qui nous ont aidé à compléter ces deux *notices.*

(2) L'abbé de Condillac, qui était de la même *licence,* n'eut que la 84e.

Il n'avait pas attendu ce moment pour témoigner le désir d'entrer dans la Compagnie de Saint-Sulpice; et il le manifesta de nouveau pendant ses études de *licence*, à l'occasion des sollicitations que lui faisaient ses parents pour l'engager à demander un canonicat vacant dans l'église collégiale de Notre-Dame de Beaune. Pour mettre fin aux instances de sa famille, il supplia M. Cousturier, dans le cours du mois d'avril 1739, de vouloir bien l'admettre dans la Compagnie; ce qu'ayant obtenu, il fit aussitôt connaître cette résolution à ses parents, qui cessèrent de le presser sur l'article du canonicat. Ayant terminé sa *licence* en 1740, il fut envoyé à Cambrai pour y enseigner la théologie; puis, en 1743, il remplaça, à Orléans, M. Hamard, qui, cette année-là, fut envoyé supérieur à Autun (1). Mais la réputation qu'il avait laissée à Paris et la haute idée qu'on avait conçue de ses talents l'y firent rappeler en 1745 pour qu'il se préparât à prendre le bonnet de docteur. Il le reçut le 9 novembre 1746, et depuis cette époque, il ne quitta plus le Grand Séminaire, où il continua de cultiver l'étude de la théologie, et de se rendre utile au dedans et au dehors du Séminaire, soit par les savants ouvrages qu'il eut bientôt occasion de publier, soit par ses réponses aux nombreuses consultations que lui attira de tous côtés la réputation de ses lumières. Cette réputation si bien établie engagea, vers l'an 1750, les évêques de la province d'Auch à lui confier la revision du *Rituel* de cette province, publié en 1751 (2).

(1) Après la visite qu'il fit du Séminaire d'Orléans en 1744, M. Cousturier disait de lui : « M. Legrand est habile pour la scolastique; il peut le devenir pour la morale et le droit canonique. On peut le regarder comme un génie. » La suite du portrait n'est pas aussi flatteuse : « Il parle d'une manière languissante, ne se prépare pas assez : il n'est pas capable de gouverner, quoiqu'il le soit de donner de bons conseils » (*Notes* manuscrites de M. Gamon).

(2) *Rituel à l'usage de la province ecclésiastique d'Auch*; Paris, J.-B. Coignard et Ant. Boudet, 1751, in-4° de XIV-505 pages. L'année suivante, il fut adopté par l'évêque de Bazas : *Rituel de la province ecclésiastique d'Auch, à l'usage du diocèse de Bazas*; à Bordeaux, chez J.-B. Lacornée, imprimeur de Monseigneur l'évêque et

M. Legrand dut aussi à la grande réputation de science dont il jouissait d'être nommé, en 1767, *Directeur des études* au Grand Séminaire, après la mort de M. Louis de Montaigne. Dans l'exercice de cet emploi, ses relations journalières avec les aspirants aux grades de la Faculté de Théologie augmentèrent de jour en jour la haute idée qu'on avait de ses connaissances théologiques (1). Son heureuse mémoire, jointe à ses profondes études, lui suggérait promptement les explications les plus utiles à ceux qui le consultaient. Il éclaircissait en peu de mots leurs difficultés, et leur faisait connaître les principaux auteurs qu'ils devaient étudier pour approfondir les questions dont ils s'occupaient. Il recommandait en particulier à ceux qui désiraient étudier à fond les principales questions de la *Théologie positive* les *Dogmes théologiques* du P. Pétau; sur les questions de *Théologie scolastique,* les traités de Suarez; enfin, sur les difficulés relatives à l'*Histoire ecclésiastique,* les *Mémoires* de Tillemont et les *Dissertations* du P. Noël Alexandre.

Quoique la *Théologie dogmatique* eût été le principal objet de ses études, selon l'usage constamment observé dans les études sorbonniques, il n'était pas étranger à l'étude de la Théologie morale; et ses décisions en cette matière avaient

clergé de Bazas, 1752, in-4° de XII-595 pages. Les XII pages de liminaires renferment le *mandement* de Jean-Baptiste-Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur et la liste des *Cas réservés* à l'évêque de Bazas : le reste, c'est-à-dire le *Rituel* même, est de l'édition sortie des presses de J.-B. Coignard. Bien que dans son mandement daté du 2 juin 1752, l'évêque de Bazas donne ce Rituel comme « le fruit des soins et du travail de l'illustre et respectable archevêque » qui gouvernait alors l'église d'Auch, il est certain cependant que M. Legrand eut une grande part « dans la rédaction des solides instructions » de cet ouvrage *(Revue de Gascogne,* t. XXXII, p. 519). Ce fait est d'ailleurs attesté par M. Legrand lui-même dans une lettre qu'il écrivait le 25 février 1764 à M. Émery, alors professeur de dogme au Séminaire d'Orléans.

(1) Lettre de M. l'abbé Darré, chanoine d'Auch, à M. Gosselin, du 17 novembre 1854.

un caractère de sagesse et de précision remarquables. M. de Sausin, évêque de Blois, qui l'avait connu pendant plusieurs années et que ses fonctions de *Maître de conférences* au *Grand Séminaire* avaient mis dans le cas de recourir souvent à ses lumières, trouvait ordinairement ses décisions plus nettes et plus sûres que celles même de M. Richard, supérieur de la *Solitude,* qui passait alors pour le plus profond moraliste de la Compagnie.

Les études théologiques, qui étaient habituellement le principal objet des occupations de M. Legrand, ne remplissaient pas tellement son temps qu'il n'en réservât une bonne partie pour ses fonctions de Directeur, et même pour les soins de l'administration, auxquels il fut souvent appelé à prendre part. L'Assemblée de 1759 l'ayant nommé tout à la fois *assistant* et *consulteur,* ce dernier titre le mit souvent dans le cas de s'occuper des affaires du Séminaire et de la Compagnie; et son excellent jugement ne le fit pas moins remarquer dans ses avis en matière d'administration, même temporelle, que dans ceux qui avaient pour objet les plus hautes questions de la Théologie. On en trouve de nombreuses preuves dans le *Registre de l'Assemblée des Consulteurs,* dont il fut longtemps secrétaire. Il fut même chargé pendant quelque temps, vers l'an 1770, de l'*économie* du *Séminaire d'Issy,* qu'on jugea propre à distraire un peu son esprit, fatigué d'une trop constante application à des études sérieuses (1). Il s'acquitta des devoirs de cet emploi avec le même soin et le même zèle qu'il avait coutume d'apporter à des occupations plus relevées; ce qui donna lieu quelquefois, dans le Séminaire, à des plaisanteries agréables sur le contraste des fonctions doctorales et des soins domestiques, dans la personne de M. Legrand. Ce fut même le sujet d'une chanson qui égaya beaucoup la Communauté pendant les vacances, et dans laquelle M. Regnier, confrère de M. Legrand à Saint-Sulpice et en Sorbonne, représentait le docte économe suspendant ses graves et importantes études pour se

(1) Souvenirs de M de Beauregard.

livrer aux soins minutieux de l'économat, sans excepter même la surveillance de la basse-cour (1).

Ces innocentes plaisanteries ne diminuaient en rien l'estime qu'on avait partout pour les talents de M. Legrand, tant sous le rapport de l'administration que sous le rapport de la science théologique. M. Le Gallic en particulier, dans l'Assemblée générale de 1777, donna une preuve non équivoque de la haute idée qu'il avait de ce remarquable assemblage de qualités. Dans cette Assemblée, où il s'agissait de donner un successeur à M. Bourachot, M. Le Gallic réunit tous les suffrages, à l'exception du sien, qu'il donna à M. Legrand, comme à celui qu'il jugeait le plus propre à gouverner la Compagnie. La réputation de M. Legrand n'était pas moins grande en Sorbonne, où il était généralement regardé comme une des lumières de la Faculté de Théologie, dans un temps où elle renfermait un grand nombre de docteurs distingués par l'étendue de leurs connaissances. M. Riballier, entre autres, syndic de la Faculté, ne faisait rien d'important dans l'exercice de son emploi sans prendre l'avis de M. Legrand. C'est ce qu'il fit particulièrement en 1768, à l'occasion d'un *Recueil de thèses* qu'il fut chargé d'examiner, et dont nous parlerons bientôt plus en détail. Ce fut aussi de concert avec M. Legrand qu'il répondit, en 1772, à une consultation des curés de Cahors, à l'occasion d'un procès qu'ils avaient avec le Chapitre de cette ville (2).

(1) M. Regnier fit la chanson, mais il ne la chanta pas : ce ne fut jamais l'usage à Saint-Sulpice.

(2) Nous n'entrons pas dans le détail de cette affaire, qui offrirait aujourd'hui peu d'intérêt; elle est rapportée en abrégé par M. Picot dans l'article *Riballier* de la *Biographie universelle;* et un peu plus longuement dans la nouvelle édition des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII*e *siècle* (11 août 1772). La consultation de *MM. Riballier* et *Legrand* sur cette affaire se trouve à la bibliothèque de la Sorbonne, dans un recueil de pièces in-4°, sous la marque $\frac{\text{H F}}{\text{a u'.}}$ / 10. Voir les *Nouvelles ecclésiastiques,* numéros des 5 décembre 1771, p. 195, 196; — 29 octobre — 19 novembre 1772, p. 173-188. MM. Riballier et Legrand y sont fort malmenés, naturellement.

L'année suivante, une contestation s'étant élevée dans la Faculté de Théologie de Caen, sur une question relative aux matières de la grâce, M. Le Clerc de Beauberon, vice-doyen de cette Faculté, pria M. Riballier de vouloir bien proposer la question à plusieurs docteurs de Sorbonne, et lui faire connaître leur sentiment, qui serait d'un très grand poids auprès des docteurs de la Faculté de Caen. Après avoir conféré sur cette question avec M. Legrand et avec plusieurs autres savants docteurs de Sorbonne, M. Riballier fit connaître leur sentiment à M. Le Clerc de Beauberon, et pria M. Legrand de vouloir bien l'appuyer de son suffrage, en écrivant lui-même au vice-doyen de la Faculté de Caen. La réponse de M. Riballier et celle de M. Legrand furent publiées, quelques années après, par M. Le Clerc de Beauberon lui-même, dans son traité *De Homine lapso et reparato* (t. Ier, p. 457-459) (1).

Ce n'était pas seulement le syndic, mais le corps lui-même de la Faculté qui témoignait la plus haute estime pour les lumières de M. Legrand. On le vit tout particulièrement à l'occasion des *Censures* publiées, à cette époque, contre plusieurs ouvrages opposés à la religion et à la Doctrine catholique. M. Legrand était ordinairement un des principaux membres des Commissions nommées par la Faculté pour l'examen de ces ouvrages. Il fut même spécialement chargé de rédiger la *Censure* de l'*Histoire du Peuple de Dieu* composée par le P. Berruyer, et du *Bélisaire* de Marmontel. Nous exposerons un peu plus bas le plan de ces différentes *censures*, et les principaux points de doctrine qui en sont

(1) Nous ne parlons ici que des *réponses doctrinales* données par M. Legrand de concert avec un petit nombre de docteurs, et non de celles auxquelles il n'eut d'autre part que de joindre son suffrage à un grand nombre d'autres. Telle fut la *Réponse des Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris à la consultation des catholiques irlandais*, sur le serment exigé d'eux par le Gouvernement anglais en 1775. Cette réponse, rédigée en latin, fut imprimée à Paris, trois ans après, sous ce titre : *Responsio Doctorum Facultatis Theologiæ Parisiensis consultationi ad se ex Hiberniâ transmissæ;* Parisiis, apud Clousier, 1778, in-4° de 14 pages.

l'objet. Nous remarquerons seulement ici qu'elles sont généralement placées parmi les plus précieux documents sur la controverse religieuse d'une époque si malheureusement célèbre par le nombre et la violence des attaques livrées à la religion (1). Toutefois, quelque utiles que puissent être les *censures* dont il s'agit pour l'instruction des esprits solides, il est à remarquer que M. Legrand n'en espérait pas beaucoup de fruits par rapport au commun des lecteurs; il craignait même que la forme sèche et peu attrayante de ces *censures doctrinales*, au lieu de diminuer la réputation des ouvrages proscrits, ne servît à l'augmenter et n'excitât de plus en plus la curiosité d'un grand nombre de lecteurs. Ce sentiment était sans doute inspiré à M. Legrand par une excessive modestie, qui l'empêchait de reconnaître combien il était alors important de fournir aux défenseurs de la Religion des armes efficaces pour repousser les traits de ses ennemis.

Quoi qu'il en soit de cette observation, ce que nous devons surtout remarquer, c'est que la juste sévérité de M. Legrand contre des ouvrages si funestes à la Religion ne l'empêchait pas d'en accueillir les auteurs avec beaucoup d'égards et de

(1) « M. Legrand, dit l'abbé Baston, était à la tête des études de la Congrégation de Saint-Sulpice, et pour la science théologique, à la tête de la Faculté tout entière. La censure du *Peuple de Dieu* aurait seule suffi pour lui faire une grande réputation » (*Mémoires de l'abbé Baston ;* Paris, 1897, t. I, p. 178). Un peu plus haut, parlant de la suppression de la Compagnie de Jésus et des raisons qui l'avaient provoquée, le même auteur écrit : « La vérité est que les jésuites s'étaient créé un monde d'ennemis par leurs talents, leur crédit et leurs défauts.. Quand leur Berruyer eut donné au public ses élégantes et dangereuses rêveries sur l'Incarnation, et qu'ils apprirent que la Sorbonne se disposait à en faire une censure motivée, leur La Neuville n'eut-il pas l'impertinence » — le mot est bien fort — « de dire publiquement, et à qui voulut l'entendre, que les docteurs n'étaient pas en état d'exécuter un pareil ouvrage? Cet indécent propos hâta la besogne, et M. Legrand, sulpicien célèbre, montra, par un travail qui étonna même ceux qui l'avaient si imprudemment provoqué, que lui seul avait plus de cette justesse de dialectique et de cette précision dogmatique, nécessaires à ceux qui osent traiter les mystères de notre sainte religion, que les Hardouin et les Berruyer fondus ensemble » (Ibid., p. 130, 131).

politesse, lorsqu'ils s'adressaient à lui pour lui proposer leurs explications. C'est ce qui résulte du témoignage même de Marmontel dans plusieurs lettres où il parle de ses relations avec M. Legrand à l'occasion de l'examen du *Bélisaire* (1).

M. Legrand ne montra pas moins de modération à l'égard de Buffon, lorsqu'il fut question, en 1780, de censurer les *Epoques de la nature,* dont l'auteur renouvelait, sous une forme nouvelle, les erreurs enseignées par lui trente ans auparavant dans sa *Théorie de la terre,* et que la Faculté de Théologie avait été sur le point de censurer. La crainte de cette flétrissure engagea Buffon à donner en 1780, comme il avait déjà fait en 1751, des explications dont la Faculté crut pouvoir se contenter. M. Legrand, qui faisait partie de la Commission nommée par la Faculté pour l'examen de cette affaire, appuya volontiers l'avis modéré des autres députés et la résolution qui fut prise de publier, au lieu d'une *Censure,* la *Déclaration* donnée par l'auteur lui-même, le 18 mai 1780. Buffon y disait « qu'il avait espéré concilier son sentiment avec la Genèse; mais qu'il reconnaissait volontiers s'être trompé dans ce jugement, et qu'il abandonnait tout ce qui, dans son ouvrage, paraissait contraire au texte sacré » (2).

(1) M. Montaigne, dans sa notice sur M. Legrand (*Ubi suprà,* p. XV), cite à ce sujet des lettres de Marmontel que nous ne trouvons pas dans le recueil de ses *Œuvres.* — M. de Sausin, évêque de Blois, rapporte que pendant le cours des discussions qui eurent lieu sur les erreurs du *Bélisaire,* entre Marmontel et M. Legrand, celui-ci ayant réfuté sans peine les raisons alléguées par le philosophe à l'appui de ses principes erronés, Marmontel renonça enfin à la discussion, et dit depuis à quelques amis : « Il n'y a pas moyen de discuter avec M. Le- » grand; c'est *un sac à Théologie* dont on ne peut voir le fond. Il a » toujours des réponses prêtes contre son adversaire. »

(2) Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle;* 18 mai 1780; t. V, p. 125. — *Acta sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis occasione libri qui inscribitur :* Histoire naturelle, générale et particulière, contenant les époques de la nature; Parisiis, ex typis Clousier, 1780, in-4° de 19 pages. « Ces actes, quoique imprimés, sont fort rares, et il n'est pas facile de se les procurer », disait le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* (19 juin 1781, p. 96-100. Voir aussi 3 juillet 1781, p. 105-107).

M. Legrand survécut peu à cette affaire ; il paraît même que la fatigue occasionnée par ces discussions et la vivacité avec laquelle il avait exposé son sentiment dans une assemblée de la Commission, déterminèrent la maladie grave dont il fut bientôt attaqué. Ce qu'il y a de certain, c'est que, le 2 mai 1780, dans la nuit même qui suivit une des assemblées de la Commission tenue chez le Syndic de la Faculté, une inflammation du cerveau se manifesta avec des symptômes très inquiétants (1). Trois médecins appelés pour lui donner des soins parvinrent à le soulager, et au bout de quelque temps, on crut pouvoir le conduire à Issy, espérant que l'air de la campagne achèverait son rétablissement. Mais cette espérance dura peu ; vers le milieu du mois de juillet, la maladie se déclara de nouveau avec des symptômes beaucoup plus alarmants que la première fois ; et le 20 juillet, les progrès en furent si rapides, qu'on s'empressa de donner au malade le sacrement de l'Extrême-Onction ; il lui fut administré dans l'après-midi par le curé de la paroisse d'Issy. Dans la soirée du même jour, M. Legrand éprouva de violentes convulsions qui se terminèrent par un sommeil léthargique, à la suite duquel il expira, le 21 juillet, vers une heure du matin, à l'âge de 69 ans. Le lendemain, son corps fut porté à la paroisse, où M. le Curé, assisté de son clergé et des ecclésiastiques du Séminaire d'Issy, chanta la messe des morts. On le transporta ensuite processionnellement au Séminaire de Paris, et le convoi, en passant à Vaugirard, entra dans l'église, à la demande de M. le Curé, qui crut avoir droit d'exiger cette formalité avec les frais qu'elle entraîne. On ne fit aucune difficulté de se conformer sur ce point au désir du curé de Vaugirard ; cependant, M. Benoît assure que sa demande était contraire à l'usage du diocèse, et il cite à l'appui de cette assertion l'exemple du doyen de la Communauté de Saint-Sulpice, nommé Biscarel, qui, étant mort à Corbeil

(1) *Récit de la mort et des funérailles de M. Legrand*, par M. Benoît, maître de cérémonies au Grand Séminaire.

quelques années auparavant, fut transporté directement à Paris dans un corbillard, sans qu'on payât aucun droit, ni aux trois curés de Corbeil, ni à aucun autre pendant tout le trajet. Le convoi de M. Legrand étant arrivé au Séminaire de Paris, on déposa le corps dans la *salle des morts,* et l'on procéda le jour même à la cérémonie de l'inhumation, qui eut lieu dans la chapelle-basse du Grand Séminaire.

M. Legrand laissa parmi ses confrères et ses amis de précieux souvenirs sous le rapport des qualités morales, aussi bien que des connaissances théologiques. « Aussi modeste que savant, dit un de ses biographes (1), éloigné de toute ambition, toujours appliqué au travail, il n'avait d'autre désir que celui de se rendre utile à l'Église et à la jeunesse qu'il était chargé de diriger. Sous des dehors simples et communs, il cachait un sens exquis, des connaissances très étendues, une tête véritablement forte. Ses réponses sur les questions les plus délicates étaient sages et lumineuses, sa piété était solide et vraie, son caractère bon et conciliant, son commerce aussi sûr qu'agréable. » Un des traits les plus distinctifs de son caractère était un goût et une facilité extraordinaires pour les études sérieuses. Il disait un jour à l'abbé de Sausin, que lorsqu'il était sérieusement appliqué à un objet, rien n'était capable de détourner son attention, et qu'il composerait au milieu du Pont-Neuf avec autant de facilité que s'il était dans sa chambre. Cette forte application l'exposait par moments à des distractions plaisantes et tout à fait semblables à celles que nous avons racontées de M. Claude-Louis de Montaigne, son prédécesseur dans la charge de Directeur des études au Grand Séminaire.

1. — *Prælectiones theologicæ de Deo ac divinis attributis, ad usum Seminariorum, et examinis ad gradus theologicos prævii accommodatæ ; opus incœptum et Eminent. S. R. E. Card. de Fleury, Regni administro, dicatum, ab*

(1) *Biographie universelle,* art. *Legrand.* Voyez aussi la notice rédigée par M. Montaigne, *ubi suprà,* p. XVI.

Honorato Tournely, Sacræ Facultatis Parisiensis doctore, socio Sorbonico, etc.; *editio nova, auctior et emendatior;* Parisis, apud J.-B. Garnier, 1751, 2 vol. in-12 de xii-502, xii-659 pages. Réimprimé dans le tome VII (col. 9-598) du *Theologiæ Cursus completus* édité par M. Migne.

Cet ouvrage, nous l'avons vu, a pour auteur M. Simon-Pierre de La Fosse de Champdorat. L'édition de son ouvrage, donnée par M. Legrand, renferme des additions importantes, et qui ne comprennent pas moins de 400 pages. L'éditeur lui-même les indique en détail dans un avis placé au dos du frontispice du premier tome. Les principales ont pour objet les preuves de l'existence de Dieu, l'examen de quelques systèmes d'athéisme, la science de Dieu, et les divers systèmes des théologiens pour la concilier avec la liberté humaine. Toutes ces additions supposent dans leur auteur une érudition théologique très étendue, et une grande netteté d'idées sur ces matières difficiles.

2. — *Tractatus de Incarnatione Verbi divini, quo ex continuantur theologicæ prælectiones, quas usui Seminariorum et præviis ad gradus theologicos examinibus accommodare adorsus est Honoratus Tournely, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor;* Parisiis, apud J.-B. Garnier, 1750, 2 vol. in-12 de xiv-696 et xxiv-766 pages. — Comme les traités théologiques composés par MM. de Montaigne et de La Fosse, celui-ci parut sous le nom de Tournely, et il était effectivement un abrégé du traité que ce docteur avait publié sur la même matière, quoique l'auteur y suivît un plan différent. Il y traitait plusieurs questions omises par Tournely, et discutait surtout avec soin les principales prophéties de l'Ancien Testament qui établissent, contre les Juifs, la vérité du mystère de l'Incarnation. Cette partie de l'ouvrage avait été fournie à M. Legrand par M. Joubert, son confrère, qui joignait à une grande connaissance de la Théologie celle de la langue hébraïque.

Tractatus de Incarnatione Verbi divini; autore uno è Parisiensibus theologis; editio secunda, auctior; Parisiis, apud Jacobum-Gabrielem Clousier, typographum, viâ San-

Jacobæâ; 1774, 3 in-12 de VIII-640, 550 et 545 pages. M. Migne l'a reproduit dans le tome IX (col. 9-1148) du *Theologiæ Cursus completus*. Cette édition renferme de plus que la précédente l'exposé et la réfutation des erreurs des PP. Hardouin et Berruyer sur le mystère de l'Incarnation. M. Legrand ayant rédigé, quelques années auparavant, au nom de la Faculté de Théologie, la censure de la seconde partie de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, jugea important de résumer dans son traité cette *censure*, dont la longueur effrayait bien des lecteurs. Le résumé lui-même paraîtra peut-être également d'une longueur peu proportionnée au reste de l'ouvrage : il en forme la onzième et dernière dissertation. « Ce traité, purement théologique, est un des plus méthodiques et des plus complets sur le dogme capital de l'Incarnation », disaient les *Affiches, annonces et avis divers* du mercredi 13 avril 1774, p. 58. Voir également les *Mémoires de Trévoux*, numéro de mai 1774, p. 345 et suivantes. « Vir verè doctus et modestus, dit le P. Hurter en parlant de M. Legrand, elaboratum exaravit opus *De Incarnatione Verbi divini* (*Nomenclator literarius*, t. III, p. 48; et t. III, p. 54, 55, de la seconde édition).

3. — *Jugement doctrinal de la Faculté de Théologie de Paris sur un livre qui a pour titre :* Histoire du Peuple de Dieu depuis la naissance du Messie jusqu'à la fin de la Synagogue, tirée des seuls Livres Saints; ou le texte sacré des Livres du Nouveau Testament réduit en un corps d'histoire; Seconde partie; à La Haye, chez Neaulme et Cie (Paris), 1753; *et sur un autre livre qui a pour titre :* Histoire du Peuple de Dieu, troisième partie; ou Paraphrase littérale des Épîtres des Apôtres, d'après le Commentaire littéral du P. Hardouin, de la Compagnie de Jésus, imprimé à Amsterdam, à la suite de son Commentaire sur les Évangiles et les Actes, chez H. du Sauzet, 1741; par le P. Jean-Joseph Berruyer, de la Compagnie de Jésus; à Amsterdam chez Jean Neaulme (Paris), 1759; *enfin, sur plusieurs Défenses et Éclaircissemens composés et rendus publics, tant par ce même auteur que par quelques-uns de ses partisans,* soit à Avignon

(1755), soit à Nancy (1759), etc. *Première partie* (de la Censure) *qui regarde le tome VIII de la seconde partie* (de l'Histoire du Peuple de Dieu), *édition in-12, contenant des dissertations latines qui, selon l'auteur et ses défenseurs, établissent et développent avec exactitude des principes importans qui sont nécessaires à l'intelligence de tout l'ouvrage. A Paris, chez P.-Al. Le Prieur, Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Olivier,* 1762, in-4° de 316 pages, et 3 in-12 de xxiv-336, 386 et 322 pages. — Il y eut aussi une édition latine, dont le titre, traduction de celui-ci, est reproduit par la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* art. *Berruyer.*

Personne n'ignore l'éclat des discussions qu'occasionna, vers le milieu du dernier siècle, la publication de l'*Histoire du Peuple de Dieu,* composée par le P. Berruyer, jésuite, d'après les principes du P. Hardouin, son confrère (1). La première partie de cette histoire, publiée en 1728 et comprenant l'Histoire du Peuple de Dieu *depuis son origine jusqu'à la naissance du Messie,* fut mise à l'*Index* en 1734, et de nouveau en 1757. La seconde partie, qui parut en 1753, excita des plaintes beaucoup plus vives, à raison des erreurs qu'elle renfermait sur le mystère de l'Incarnation; aussi fut-elle condamnée par le Souverain Pontife Benoît XIV, dans son bref du 17 février 1758, comme renfermant des propositions respectivement fausses, téméraires, scandaleuses, favorisant l'hérésie, approchantes de l'hérésie, et contraires au sentiment unanime des SS. Pères et de l'Église dans l'interprétation des Saintes Écritures (2). Enfin, la troisième partie, publiée en 1758 et renouvelant les erreurs déjà condamnées dans la seconde, fut proscrite par un bref de Clément XIII, du 2 décembre de la même année (3). Le Souverain Pontife

(1) Cfr. Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle,* 3 décembre 1753; Paris, 1854, t. III, p. 248-251. Les *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 juin 1763, p. 101-104, donnent un « Extrait » de la *Censure.*

(2) *Bened.* XIV *Bullarium ;* Romæ, 1762, t. IV, p. 283, 284.

(3) *Bullarii Romani Continuatio ;* Romæ, 1835, t. I, p. 61, 62.

y déclare que cette troisième partie a comblé la mesure du scandale, *scandali mensuram implevit,* et il la condamne, en conséquence, avec les mêmes qualifications que Benoît XIV avait données à la seconde. En outre, contre ceux qui, possédant d'une façon quelconque cet ouvrage, ne le remettraient pas aux Inquisiteurs ou aux Ordinaires, il prononce la peine d'excommunication majeure s'ils sont séculiers; et s'ils sont ecclésiastiques ou réguliers, la peine de suspense à encourir par le seul fait; excommunication dont le Souverain Pontife se réservait l'absolution et à ses successeurs, sauf à l'article de la mort.

Ces différentes condamnations étaient sans doute suffisantes pour prémunir les fidèles contre le danger de l'*Histoire du Peuple de Dieu.* Mais comme elles ne signalaient en particulier aucune des erreurs dont l'ouvrage était rempli, la Faculté de Théologie de Paris crut important d'en faire un sérieux examen, et de publier une censure motivée des principales erreurs qu'on lui reprochait. Elle nomma, en conséquence, une Commission pour l'examen de l'ouvrage, et chargea M. Legrand de rédiger un projet de *censure.* Après dix-huit mois de travaux assidus, les députés remirent à la Faculté le projet de la première partie de la *censure* qui renfermait la condamnation de 93 propositions, avec les différentes qualifications dont chacune d'elles était susceptible.

Ces propositions se rapportaient à cinq chefs principaux, qui formaient autant de titres ou sections de la *Censure.* La 1re section renfermait les propositions relatives à J.-C. en tant qu'objet des Écritures; la 2e, à J.-C. en tant que Fils de Dieu; la 3e, celles qui regardent l'autorité de l'Écriture pour établir les dogmes de la foi; la 4e, celles qui regardent J.-C. fils de l'homme; la 5e, enfin, celles qui regardent J.-C. comme auteur d'un nouveau culte. La Faculté ayant approuvé ce projet de censure au mois de juin 1762, publia aussitôt cette première partie, dont elle adressa un exemplaire au Souverain Pontife Clément XIII, avec un exemplaire de la *Censure d'Émile,* qui parut au mois d'août suivant. Le Pape ayant pris connaissance des deux *Censures,*

adressa aux docteurs de Paris, le 26 octobre de l'année suivante, un bref dans lequel il accorde de grands éloges à la *Censure d'Émile,* et rend justice au zèle des docteurs pour la défense de la saine doctrine (1). Toutefois, il ne dissimule pas dans ce bref que la censure qu'ils ont publiée de l'ouvrage de Berruyer lui semble peu opportune, eu égard aux circonstances dans lesquelles on la publie, et de plus inutile, cet ouvrage étant suffisamment condamné par les brefs de Benoît XIV et de Clément XIII, et d'ailleurs oublié et abandonné de tous (2). Ce bref ayant été communiqué par le Nonce du Saint-Siège au docteur Gervaise, Syndic de la Faculté, le comte de Saint-Florentin, alors Garde des Sceaux (3), qui en fut instruit, prit des mesures pour empêcher que le bref ne fût notifié à la Faculté. Cependant, la Commission nommée pour la rédaction de la *Censure* continuait son travail, et la Faculté ne trouvant pas dans le bref du Pape une raison suffisante de laisser incomplète la *Censure* dont elle avait déjà publié la première partie, publia aussi la seconde au mois d'août 1763 (4).

(1) *Bullarii Romani Continuatio ;* Romæ, 1837, t. II, p. 419, 420. Nous avons sous les yeux un exemplaire de ce bref imprimé dans le temps par les soins d'un *appelant,* qui blâme hautement l'intérêt que le Souverain Pontife y témoigne implicitement pour la Société alors si violemment attaquée. Le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* se montre également opposé au *bref* par le même motif (*Nouvelles ecclésiastiques,* 23 janvier 1764, p. 16).

(2) Cœterum censura vestra voluissemus in alia tempora, quam quæ modo sunt, incidisset. Cum enim sapientia vestra ea sit omnium existimatio, nihil vos sine judicio et certo quodam consilio moliri, ægrè tulimus, suam quemque causam comminisci, quamobrem hanc censuram hoc potissimum tempore volueritis editam.

(3) Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, avait été pourvu, en 1723, de la charge de secrétaire d'État, en survivance et sur la démission de son père, Louis Phelypeaux, marquis de La Vrillière. Par suite de cette promotion, il fut autorisé par lettres patentes, en 1728, à signer toutes lettres patentes et expéditions dépendantes de sa charge. Il devint dans la suite Ministre d'État et Garde des Sceaux (Dict. de Moréri, art. *Phelypeaux,* n° 10 ; *Biographie universelle,* art. *Saint-Florentin*).

(4) *Determinatio... Pars secunda, spectans primos septem*

Cette seconde partie était divisée, comme la première, en cinq sections, dont la première avait pour objet les principaux mystères de la Religion chrétienne; la seconde, la différence de la vraie religion avant et après J.-C., et la nécessité de la foi en J.-C.; la troisième, le péché originel; la quatrième, les erreurs du P. Hardouin renouvelées par le P. Berruyer; la cinquième, enfin, divers passages de l'Écriture mal interprétés par ce dernier, et favorables à la morale relâchée. Sous ces différents titres, la seconde partie de la *Censure* renfermait la condamnation motivée de 230 propositions, ce qui portait le nombre total des propositions condamnées à 323. A la suite de chaque proposition, la *Censure* indique les notes théologiques qui lui sont applicables, et les motifs qui en justifient l'application. Quelques propositions sont qualifiées de la *note d'hérésie,* dont les Souverains Pontifes Benoît XIV et Clément XIII s'étaient abstenus dans leurs *brefs*. La sévérité de cette qualification fut hautement approuvée par les ennemis des Jésuites, mais elle parut excessive à un grand nombre de personnes éclairées, qui la trouvaient peu convenable, surtout à cette époque où la Compagnie de Jésus était de tous côtés en butte aux attaques les plus passionnées, et où elle succombait, en France, sous les coups redoublés des Parlements. La Faculté ne se dissimulait pas les réclamations que pouvait exciter la sévérité dont elle usait, dans ces conjonctures, envers le P. Berruyer; elle crut même nécessaire de se justifier, sur ce point, dans la *Préface* de la *Censure*. Mais il paraît, par le *bref* déjà cité, du 26 octobre 1763, que cette justification parut insuffisante au Pape Clément XIII; et on ne peut douter que le sentiment de ce Pontife n'ait été celui d'un grand nombre de personnes modérées. Nous savons en particulier que M. Émery, malgré sa grande estime pour M. Legrand, regrettait qu'il n'eût pas cédé aux observations qu'on lui fit, pendant la rédaction de la *Censure,* pour l'engager à supprimer la note

tomos (ed. in) *12 Secundæ Partis hujus historiæ, quinque tomos Tertiæ Partis ejusdem Historiæ, omnesque istius Historiæ defensiones,* etc. ; Parisiis, apud H. Leprieur, 1763, in-4° de 228 pages.

d'hérésie dans les qualifications qu'il donnait à plusieurs propositions de l'ouvrage condamné. M. Legrand était sans doute bien éloigné de la haine aveugle et passionnée qui animait, à cette époque, les ennemis des Jésuites; mais l'intérêt de la Religion, qu'il voyait par-dessus tout, lui persuadait probablement, comme autrefois à Bossuet, que dans un temps où le dogme est en péril et où l'erreur cherche à se répandre sous des formes dangereuses et insinuantes, ce serait *trahir la cause de la Religion* que de relâcher la sainte rigueur du langage théologique (1).

Quoi qu'il en soit, la grande part que M. Legrand avait eue à la *Censure* dont il s'agit l'exposa, quelque temps après, à un petit embarras dont il fut heureusement délivré par la douceur et par la politesse du P. Berthier (2).

M. de Montillet, archevêque d'Auch, les ayant tous deux invités à dîner, ils furent placés l'un à côté de l'autre. M. Legrand, un peu embarrassé de ce voisinage, n'osait adresser la parole au P. Berthier, et s'entretint, pendant la plus grande partie du repas, avec son autre voisin. Le P. Berthier, comprenant l'embarras de M. Legrand et désirant le mettre un peu plus à son aise, lui dit gaiement : « Monsieur, » je ne sais si je me trompe, mais il me semble que vous » vous défiez un peu de moi ». M. Legrand lui répond qu'il ne lui a pas encore adressé la parole parce qu'il n'a pas l'honneur de le connaître. « Et moi, reprend le P. Berthier, » je vous connais très bien de réputation ; j'ai lu votre *Cen-* » *sure du P. Berruyer*, et je vous dis que je partage, à cet » égard, les sentiments de la Faculté dont vous avez été l'or- » gane. Je puis même vous dire que, dans le temps où je tra- » vaillais aux *Mémoires de Trévoux*, je rédigeai une critique

(1) Bossuet, *Réponse à quatre lettres de Mgr l'archevêque de Cambrai*, nº XXIV; *Œuvres de Bossuet;* Versailles, Lebel, 1817, t. XXIX, p. 75, 76. Clément XIII lui-même, dans le bref cité, interprète de la même manière la conduite de la Sorbonne en cette circonstance. « Nos quidem, dit-il, Religionis zelo, quo flagrantem animum geritis, vestram in hac re tribuimus agendi rationem, eodemque referendam esse magnopere velimus omnes existiment. »

(2) Souvenirs de M. de Sausin, évêque de Blois.

» détaillée des erreurs du P. Berruyer, que je me proposais » d'insérer dans le journal, et j'aurais exécuté ce projet si je » n'en eusse été empêché par mes supérieurs » (1). Il est aisé de comprendre que ce langage si flatteur pour M. Legrand dut mettre fin à l'embarras qu'avait pu lui causer d'abord le voisinage du P. Berthier.

4. — *Determinatio sacræ Facultatis Parisiensis super libro cui titulus :* Émile, ou de l'Éducation ; — *Censure de la Faculté de Théologie de Paris contre un livre qui a pour titre :* Émile, ou de l'Éducation ; Paris, P.-Al. Le Prieur, imprimeur du roi, rue Saint-Jacques, à l'Olivier, 1763, in-4° de 214 pages ; in-12, pp. 352. Réimprimé en 1766 (in-4°) et en 1776 (in-8° de 244 pages), par Charles-Pierre Berton, à Paris ; reproduit par M. Migne dans le *Theologiæ Cursus completus* (tom. II, col. 1111-1248).

Parmi les attaques multipliées que la Philosophie livrait alors à la Religion, une des plus éclatantes et des plus funestes fut la publication de l'*Émile* de J.-J. Rousseau, en 1762. Jamais, peut-être, la religion n'avait été si ouvertement attaquée dans toutes ses parties ; jamais, surtout, l'art

(1) Le P. Berthier confirme lui-même ce qui est dit ici dans un article des *Mémoires* contenant une exposition claire et précise des systèmes des PP. Hardouin et Berruyer. « Nous pourrions, dit-il, pousser beaucoup plus loin l'examen de cette *Histoire du Peuple de Dieu,* et notre intention, en effet, étoit d'en donner une critique détaillée sur la fin de 1753. Nous en fîmes même la proposition, qui ne fut point ignorée de ceux qu'on croyoit devoir obvier, plus que personne, aux suites fâcheuses de ce Livre. Mais sur ces entrefaites, les Supérieurs des Jésuites publièrent un désaveu de l'ouvrage..... Ces démarches publiques arrêtèrent l'effet de nos intentions, parce qu'on jugea que ce qui étoit émané des personnes en place absorboit ce qui ne devoit être que littéraire. On se trompa pourtant ; et il falloit nous laisser l'exercice de ce ministère, très subalterne, à la vérité, mais toujours de quelque poids pour le maintien de la vérité et de la bonne réputation » (*Mémoires de Trévoux,* décembre 1761, p. 3028, 3029). Cet article, intitulé *Observations sur les systèmes des PP. Hardouin et Berruyer,* est attribué au P. Berthier par le P. Sommervogel, *Table méthodique des Mémoires de Trévoux ;* Paris, 1864, première partie, n. 1556.

du sophisme n'avait été employé d'une manière aussi propre à séduire une infinité de lecteurs. Aussi, à peine l'ouvrage eut-il paru qu'il fut dénoncé à la Sorbonne, condamné par un arrêt du Parlement, et proscrit par M. de Beaumont, archevêque de Paris, dans un *mandement* qui signalait aux fidèles les dangers de l'ouvrage et les graves erreurs dont il était rempli. Les députés ordinaires de la Faculté de Théologie s'étant assemblés, le 7 juin 1762, pour aviser aux moyens de secourir la religion si horriblement attaquée, furent d'avis de porter cette affaire à la prochaine Assemblée générale de la Faculté. Dans cette Assemblée, qui se tint le 1er juillet suivant, on résolut de travailler sans délai à une censure motivée de l'ouvrage, et M. Legrand fut chargé d'en rédiger le projet. Il le fit avec tant de zèle et d'activité, que son travail fut en état d'être soumis, vers le milieu du mois d'août suivant, à l'examen de la Faculté, qui l'approuva par une délibération du 20 août 1762, et en ordonna aussitôt la publication.

Dans cette censure, les erreurs de l'*Émile* sont rapportées à sept principaux chefs, dont le premier regarde Dieu et la religion naturelle; le second, la possibilité et la nécessité de la Révélation; le troisième, les caractères de la Révélation; le quatrième, les moyens de la connaître; le cinquième, les miracles et les prophéties; le sixième, la doctrine révélée; le septième, enfin, l'intolérantisme que professe la vraie religion. Sous ces différents titres sont placés cinquante-sept passages ou propositions, que la *censure* examine et qualifie en détail. Cet examen est terminé par quelques observations sur le système d'éducation proposé dans l'*Émile*, et sur les principes de cet ouvrage relativement à la souveraineté du peuple (1).

(1) Le système d'éducation proposé dans l'*Émile* a été bien apprécié par M. Fiévée dans une suite d'articles du *Journal des Débats*, en 1805, 4, 13 et 19 mai. Ces articles ont été reproduits dans le tome III du *Spectateur français au XIXe siècle* (p. 138-158). — Les principes de l'*Émile* sur la souveraineté du peuple ne sont, au fond, que ceux de Jurieu, si bien réfutés par Bossuet (Ve *Avertissement aux protestants*, n° 49, etc., t. XXI des *Œuvres*, édition de Lebel).

Cette *censure,* sans avoir le charme et les attraits de l'*Émile* sous le rapport du style, offre une discussion aussi solide que complète des faux principes et des sophismes les plus éblouissants de l'ouvrage condamné. On peut la considérer comme un précieux arsenal, où sont rassemblées toutes les armes nécessaires pour repousser les violentes attaques et les traits les plus envenimés de l'incrédulité moderne. Quelque solides que soient généralement les écrits théologiques de M. Legrand, on peut dire qu'il s'est surpassé dans celui-ci, et qu'il y a rendu un des services les plus signalés à la Religion. Aussi n'hésitait-il pas, dans la suite, à indiquer la *Censure de l'Émile* aux élèves du Séminaire qui le consultaient sur quelque sujet analogue à ceux qui sont traités dans cette *censure,* et Meunier de Querlon la qualifiait de « censure aussi bien faite que travaillée, c'est-à-dire savante, exacte, pensée, profonde et d'une netteté singulière » (1).

5. — *Observations sur quelques articles de la Censure de la Faculté de Théologie de Paris, contre le livre intitulé* ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION, *ou Lettres de* M. *** D. D. L. F. D. T. D. P. (Docteur de la Faculté de Théologie de Paris) à M. *** D. C., *à l'occasion de la feuille du 16 mai dernier des* N. N. E. E. (*Nouvelles ecclésiastiques*); Paris, 1763, in-4° de 16 pages pour les deux premières, de 32 pages pour la 3e et la 4e, de 44 pour la 5e et la 6e. Elles parurent aussi en 3 volumes in-12 de 42, 93 et 126 pages.

Les applaudissements donnés à la *Censure d'Émile,* soit au dedans, soit au dehors de la Faculté, n'empêchèrent pas le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* d'y trouver des vices essentiels, qu'il entreprit de signaler dans sa feuille du 16 mai 1763. Il s'élève surtout contre la doctrine de la Faculté sur la volonté générale que Dieu a de sauver tous les hommes, sur le sort des enfants morts sans baptême, sur les hérétiques et les schismatiques de bonne foi, sur le discernement des vrais et des faux miracles, et sur d'autres ques-

(1) *Affiches, annonces et avis divers,* 10 novembre 1762, p. 177, 178.

tions analogues à celles-ci. D'après l'avis de plusieurs personnes sages, M. Legrand crut devoir opposer quelques observations à la critique du gazetier, pour prévenir le scandale des faibles, et dissiper par de solides explications les nuages que pouvaient exciter dans un certain nombre d'esprits les sophismes de l'esprit de parti. Cette discussion fut le sujet de six lettres, publiées successivement par M. Legrand en 1763 (1), et recueillies d'abord sous le titre d'*Observations,* puis sous le titre de *Lettres intéressantes aux amis de la vérité* (2). L'auteur y discute avec beaucoup de netteté les divers points de controverse que nous venons d'indiquer; et il montre que la doctrine du gazetier, sur tous ces points, est pour le moins outrée, souvent condamnable, quelquefois même directement contraire à la foi, et toujours opposée à l'enseignement universel (3).

6. — *Determinatio sacræ Facultatis Parisiensis, in libellum cui titulus :* BÉLISAIRE — *Censure de la Faculté de Théologie de Paris contre le livre qui a pour titre :* BÉLISAIRE; Paris, chez la veuve Simon, 1767, in-4° de 123 pages,

(1) La première est datée de Paris, 1er juin 1763; la seconde est du 3 juin; la troisième, du 5 juin; la quatrième, du 7 juin; la date de la cinquième est en blanc; la sixième est du 11 juin 1763. Elles sont suivies d'une *Lettre de M. l'abbé ***, chanoine de l'église de ***, licencié de Sorbonne.* Elles occupent les pages 245-414 dans l'édition de la censure donnée en 1776, chez Charles-Pierre Berton, in-8°.

(2) Paris, 1763, in-4° et in-12. L'abbé Joannet en rendit compte dans le *Journal chrétien* de décembre 1763, p. 17-32.

(3) Le *Journal des Savants* (volume de juin 1764, p. 1138 de l'édition in-12) ayant dit que l'auteur des *Lettres intéressantes* « repousse avec avantage dans ces *Lettres* l'accusation de pélagianisme et de molinisme, dont le gazetier ecclésiastique, dans sa feuille du 16 mai 1763, avoit essayé de charger la *Censure* », le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* lui répliqua dans ses feuilles du 17 et du 24 décembre 1764. Un anonyme lui opposa des *Remarques sur les observations succinctes que le Gazetier ecclésiastique fait dans ses feuilles du 17 et du 24 décembre dernier, en réponse aux* Observations ou Lettres de M. *** D. D. L. F. D. T. D. P. au sujet de la Feuille du 16 mai 1763, *et sur les échantillons qu'il donne dans les mêmes feuilles pour justifier sa fidélité ;* in-4° de 18 pages. Ces remarques sont datées de « Paris, le 24 janvier 1765 ».

et in-12 de 192. Le texte français est reproduit, à la suite du *Bélisaire,* dans l'édition des *Œuvres complètes de Marmontel,* donnée à Paris en 1819, in-8°, t. VII, p. 163-285.

Depuis la publication de l'*Émile,* la guerre contre la religion et ses ministres se poursuivait avec ardeur, et les productions de l'incrédulité se multipliaient avec une effrayante rapidité. Parmi ces productions, le *Bélisaire* de Marmontel, publié en 1766, fut une de celles qui eurent le plus de vogue. L'auteur, il est vrai, ne se montrait pas aussi ouvertement impie que plusieurs de ses contemporains; mais sous une apparente modération, il renouvelait au fond les principes de l'indifférence religieuse, alors si répandus et qui conduisent naturellement au mépris de la religion. Aussi, à peine l'ouvrage fut-il publié, que la Faculté de Théologie s'occupa de prendre les moyens d'en prévenir, ou du moins d'en diminuer, autant qu'il était possible, la funeste influence. Le 2 mars 1767, M. Riballier, syndic de la Faculté, lui dénonça le *Bélisaire,* et une Commission de docteurs fut chargée de l'examiner. Marmontel, effrayé de cette mesure, essaya d'en arrêter l'exécution par des explications propres à satisfaire la Faculté, et il eut, pour cet effet, quelques conférences avec les docteurs nommés pour l'examen de son livre. Mais ses explications ayant paru insuffisantes, la Faculté jugea nécessaire de procéder à une *censure* motivée, et la rédaction en fut confiée à M. Legrand. Lorsqu'il eut terminé ce travail, il le présenta à la Faculté, qui l'adopta par une délibération du 26 juin 1767. Quinze propositions extraites du *Bélisaire* étaient condamnées dans cette censure, sous quatre chefs principaux, dont le premier regardait le salut des païens; le second traitait du sentiment naturel comparé à la lumière de la foi; le troisième, de la tolérance universelle par rapport à la religion et au salut; le quatrième, de la nature et de la certitude de la religion établie par J.-C. La *censure* des quinze propositions était suivie d'une déclaration doctrinale sur la *tolérance civile.* Ce dernier point avait été vivement discuté dans la Faculté, à l'occasion des inquiétudes que le Gouvernement lui-même avait témoignées, en apprenant que

les docteurs songeaient à traiter une matière si délicate. Ces discussions retardèrent quelque temps la publication de la *Censure,* qui ne parut, pour cette raison, qu'à la fin du mois de novembre 1767. Le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* expose plus au long la suite de cette affaire dans ses feuilles des mois de février, mars et avril 1768; et malgré son penchant habituel à critiquer malignement les actes de la Faculté, il reconnait que la *censure* du *Bélisaire* est une des meilleures qu'elle ait publiées dans ces derniers temps; il ajoute que « la rédaction de l'appendice (sur la *tolérance civile*) est très exacte; et que le parti le plus sage, en cette matière, est de s'en tenir aux maximes générales, qu'on y expose avec autant de méthode que de précision » (1).

7. — *Lettres d'un docteur de la Faculté de Théologie de Paris au censeur royal, auteur des notes ajoutées au Recueil de différentes thèses, soutenues dans plusieurs Universités et écoles catholiques ;* in-8°, 1769 et 1770; sans nom de ville.

Le *Recueil de thèses* qui donna lieu à ces lettres avait été publié en 1768 sous ce titre : « *Collectio thesium in diversis universitatibus ac scholis orbis catholici propugnatarum, à paucis abhinc annis, circà præcipua theologiæ ac juris canonici dogmata; Parisiis,* 1768, in-8° de 473 pages. L'éditeur de ce recueil, qui était probablement un théologien *appelant,* y avait réuni avec affectation plusieurs thèses soutenues dans les pays étrangers, et à Rome même, en faveur du système des *Augustiniens* sur l'efficacité de la grâce, système que les disciples de Jansénius et de Quesnel invoquaient avec confiance à l'appui de leurs erreurs. M. Riballier, docteur de Sorbonne et censeur royal, frappé de cette

(1) *Nouvelles ecclésiastiques,* année 1768, p. 49 et 71. — Voir aussi *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours,* par Bachaumont, 1er décembre 1767, t. III, p. 270, 271. — *Journal des Savants,* année 1768, mars (p. 202 de l'édition in-4°) et août (p. 581-583). — Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle,* 26 juin 1767; t. IV, p. 251-258.

tendance du *Recueil de thèses,* ne consentit à l'approuver qu'en y joignant quelques notes pour prévenir les fausses conséquences que des personnes peu instruites ou peu précautionnées pourraient en tirer en faveur du parti de l'appel. Ces notes, *Notæ regii censoris,* rédigées par M. Legrand, de concert avec M. Riballier (1), furent imprimées à la fin du volume, dont elles remplissent les quatre dernières pages (469-473).

Le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* annonça avec de grands éloges le *Recueil de thèses,* dans sa feuille du 27 décembre 1768, et le donna comme un très précieux monument de l'enseignement théologique du XVIIIe siècle, et comme très propre à justifier la doctrine *des appelants* sur la prédestination, la grâce efficace par elle-même, et quelques autres points d'une égale importance. M. Legrand, de concert avec M. Riballier, prit alors la plume pour la défense des *Notes* jointes au *Recueil de thèses;* et telle fut l'occasion de trois *lettres* qui parurent successivement en 1769 et 1770 (2). Ces *lettres* furent vivement attaquées par le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques,* principalement dans ses feuilles des 31 octobre et 7 novembre 1769, et dans celle du 25 avril 1770 (3). Il n'entre pas dans notre plan d'exposer en détail la

(1) La coopération de M. Legrand à la rédaction de ces notes est rapportée comme un fait certain, par M. Montaigne, dans sa notice sur M. Legrand, p. XII.

(2) La *Biographie universelle* (art. *Riballier*) attribue ces lettres à MM. Riballier et Legrand. Le témoignage positif de M. Montaigne (*ubi suprà,* p. XII) ne permet pas de douter que M. Legrand n'ait été le rédacteur des trois *Lettres*. La seconde (31 pages) est datée du 15 janvier 1770; la troisième (67 pages) porte la date du 12 septembre 1770. Une « cinquième édition », avec le nom de l'auteur, a été publiée à Avignon, chez Seguin aîné, en 1840, 2 vol. in-8°.

(3) Voir les feuilles des 27 décembre 1768, p. 206-208; — 31 octobre et 7 novembre 1769, p. 173-180; — 25 avril (p. 65-68) et 25 juillet 1770 (p. 118-120); — 10 avril à 1er mai 1771, p. 57-71, et 2 octobre 1771, p. 157-159; — 18 et 25 juin 1772, p. 97-104. D'après M. Picot (*Biographie universelle,* art. *Gourlin*), ces articles furent fournis par Gourlin, célèbre appelant, qui était l'oracle du parti, et présidait à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques.*

suite de cette controverse; nous dirons seulement que le *Nouvelliste* s'y applique principalement à confondre la doctrine des *appelants Français* avec le système des *Augustiniens* soutenu en Italie par le cardinal Noris et par les PP. Berti et Belelli, religieux augustins. Pour ôter ce subterfuge aux *appelants Français,* M. Legrand montre clairement la différence qui existe entre la doctrine de ces derniers et celle des Augustiniens. Ceux-ci établissent, comme un *principe nécessaire et fondamental,* la soumission due aux Décrets apostoliques qui proscrivent les erreurs de Jansénius et de Quesnel, et subordonnent, en conséquence, leurs opinions particulières à ce principe; tandis que les *appelants Français* rejettent ouvertement les Décrets apostoliques et les subordonnent à leur doctrine particulière, malgré tous les anathèmes de l'Église. Ce point, si important dans les controverses du dernier siècle sur les matières de la grâce, est solidement traité dans les trois lettres de M. Legrand, principalement dans la seconde et la troisième.

8. — *Tractatus de Ecclesiâ Christi, in usum alumnorum Sacræ Facultatis Parisiensis, auctore uno è Parisiensibus Theologis;* Parisiis, apud Carolum Petrum Berton, 1779, tomus primus (et unicus), in-8° de 684 pages.

Sous ce titre, M. Legrand se proposait de donner, sur la matière de l'Église, un ouvrage complet dont il expose le plan dans le préambule du tome Ier. Comme il en avait arrêté dans son esprit le plan et les principaux développements, il y travaillait avec une grande facilité, et l'ouvrage s'imprimait à mesure que l'auteur en avançait la rédaction. Mais la mort vint arrêter ce travail, dont il n'existe que le premier tome et environ 80 pages du second. Ce n'en est pas moins un précieux répertoire pour les professeurs de théologie, sur les points que l'auteur y a traités, principalement sur l'autorité infaillible de l'Église dans le jugement des controverses dogmatiques. Au commencement du second volume, l'auteur traitait des *notes de l'Église;* et à l'occasion de la note de *sainteté,* il donnait des notions étendues sur les miracles et sur les moyens de discerner les

vrais miracles d'avec les faux. Cette partie du second tome a été publiée séparément en 1820 (in-12 de 34 pages), et jointe à quelques éditions de la théologie de Bailly, sous le titre de *Appendix de miraculis* (1). M. Migne l'a aussi insérée dans le tome XXIII (col. 1099-1126) du *Scripturæ sacræ cursus completus,* ainsi que les articles *De naturâ, auctore, antiquitate Ecclesiæ,* dans le tome IV du *Cours complet de Théologie.*

9. — *De existentiâ Dei; Opus posthumum D. Legrand, quondam doctoris sacræ Facultatis Parisiensis;* Parisiis, 1812, in-8° de XVI-660 pages (2).

Cet ouvrage n'est que le commencement d'un grand traité de la religion, dont M. Legrand avait conçu le projet, et qui, dans son intention, devait servir de préambule à un cours complet de théologie, qu'il se proposait de rédiger plus tard. Le *Traité* même *de la religion* est demeuré imparfait, et l'auteur n'en a laissé que les premières *dissertations,* qui ont pour objet l'existence et les attributs de Dieu. Après une *dissertation préliminaire* sur l'athéisme en général, il expose la preuve de l'existence de Dieu, tirée de la nécessité de son être; ce qui lui donne lieu d'établir tous les attributs de Dieu, par la nature même et la nécessité de l'être divin. Cette partie de l'ouvrage de M. Legrand, la seule que l'on ait trouvée en état d'être publiée, est également remarquable par la profondeur de la doctrine, et par la clarté des raisonnements, dans une matière si relevée. Il est aisé de voir que l'auteur ne la destinait point au commun des lecteurs, mais aux philosophes et aux théologiens, accoutumés aux discussions philosophiques et aux abstractions de la métaphysique. On ne peut nier qu'elle ne soit d'un grand mérite, aux yeux de cette classe de lecteurs; et l'éditeur ne craint pas d'assurer que peu d'ouvrages ont traité cette matière avec autant de solidité, de profondeur et de clarté.

Quel que fût le mérite de ce travail, il resta inédit jus-

(1) *L'Ami de la Religion,* t. XXV, p. 368.

(2) Voyez la *préface* mise à la tête de cet ouvrage par M. Montaigne. — *L'Ami de la Religion,* t. IV, p. 209-214.

qu'en 1810. Mais à cette époque, un neveu de M. Legrand, plein de respect et de vénération pour la mémoire de son oncle, témoigna à M. Émery le désir de voir publier l'ouvrage, et se montra même disposé à faire en grande partie les frais de la publication. M. Émery saisit avec joie cette occasion de témoigner la haute estime dont il était lui même pénétré pour M. Legrand. Il pria donc M. Montaigne, alors directeur au Séminaire de Paris, de revoir avec soin le manuscrit pour le mettre en état d'être publié. Il l'engagea en même temps à rédiger une notice sur M. Legrand, pour servir de préface à l'ouvrage. M. Montaigne répondit d'autant plus volontiers à ce désir de M. Émery qu'il avait autrefois connu particulièrement M. Legrand, dont les sages conseils lui avaient été très utiles pendant le cours de ses études sorbonniques. La notice sur M. Legrand qu'il a mise à la tête de l'ouvrage est le résultat de ses propres souvenirs joints à ceux de quelques anciens membres de la Compagnie et aux traditions de famille qui lui furent communiquées par le neveu de M. Legrand. La mort de M. Émery, arrivée le 28 avril 1811, ne lui permit pas de voir le résultat de ses démarches pour la publication de l'ouvrage, qui ne put avoir lieu qu'en 1812.

10. — Note rédigée en 1763, à la demande du comte d'Arco, sur l'ordre et l'objet des études ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Sulpice. Publiée par l'abbé Méric, *Histoire de M. Émery et de l'église de France pendant la Révolution;* cinquième édition, Paris, 1895, t. I, p. 15-18. L'original est dans les *Matériaux pour la Vie de M. Émery*, t. XII (Manuscrits du Séminaire de Saint-Sulpice).

A. — *Examen de la* Dénonciation *de l'Abrégé de la théologie morale de M. Collet, adressée par cent onze chanoines, curés ou vicaires, à Mgr l'Évêque de Troyes, et datée du 20 septembre* 1764; manuscrit in-4° de 308 pages (1).

(1) Il en existe pareillement une copie à la Bibliothèque Mazarine, in-4° de 365 pages, d'après le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, par Auguste Molinier; Paris, 1886, t. II, p. 26, n° 1175 (*olim* 2313).

Voici quelle fut l'occasion de cet ouvrage :

M. Collet, prêtre de la Congrégation de Saint-Lazare, avait publié, pour l'usage des Séminaires, un abrégé de sa théologie morale, intitulé : *Institutiones theologicæ, ad usum seminariorum,* 4 volumes in-12. Cet ouvrage, bien accueilli du public, se répandit en particulier dans les Séminaires dirigés par les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice; mais le parti des *appelants* ne le jugea pas à beaucoup près aussi favorablement, et prétendit que l'auteur renouvelait, sur plusieurs points, la morale relâchée, si souvent reprochée aux Jésuites. Cette accusation fut le sujet d'une *Dénonciation de la théologie de Collet,* présentée à M. de Barral, évêque de Troyes, le 20 septembre 1764, au nom d'une centaine d'ecclésiastiques de son diocèse. La *Dénonciation* fut même imprimée l'année suivante et annoncée avec de grands éloges par le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques,* dans sa feuille du 22 mai 1766 (1). Le silence gardé pendant quelque temps sur cette dénonciation par M. Collet fit naître à M. Legrand l'idée de prendre la défense d'un ouvrage si injustement attaqué, et de réfuter des accusations qui ne tendaient pas seulement à discréditer l'ouvrage de Collet, mais encore à faire peser le soupçon de relâchement sur les prêtres de Saint-Sulpice, et même sur les évêques de France qui autorisaient dans leurs diocèses la nouvelle théologie. Tel est le sujet de l'ouvrage inédit de M. Legrand. Plusieurs habiles théologiens auxquels il le communiqua y trouvèrent une réfutation aussi solide que complète de la *Dénonciation.*

Nous ignorons les raisons qui empêchèrent M. Legrand de publier son travail. M. Montaigne suppose que la publication en fut arrêtée par la résolution que manifesta M. Collet de se

(1) *Dénonciation de la théologie de Me Pierre Collet, prêtre de la Congrégation de la Mission, faite à Monseigneur l'évesque de Troyes par un grand nombre d'ecclésiastiques de son diocèse, et présentée à ce prélat le 21 septembre 1764;* sans nom d'auteur, ni de lieu, ni d'imprimeur ; 1765, in-12 de 120 pages. On sourit en entendant parler des « *prodigieux relâchemens* » de Collet sur le vol, le serment, l'usure (!), l'homicide, etc. Il n'y a que les jansénistes pour donner de pareils divertissements.

défendre lui-même (1); nous ne voyons cependant pas qu'il ait exécuté ce projet; du moins, toutes nos recherches dans les bibliothèques publiques et particulières n'ont pu jusqu'ici nous faire connaître aucun ouvrage de M. Collet sur cette matière (2). Nous sommes portés à croire que la *Dénonciation* lui parut, aussi bien qu'à M. Legrand, trop visiblement exagérée pour qu'il fût nécessaire d'y opposer une réfutation.

B. — *Commentarius de sacris diœceseos atque provinciæ Parisiensis et Galliæ Seminariis, ad Episcopum Agriensem, cùm is tale quidpiam ab Archiepiscopo Parisiensi expeteret, anno 1758.*

Désirant introduire dans son diocèse, et probablement aussi dans quelques autres, la discipline et les règlements en usage dans les principaux Séminaires de France, l'évêque d'Agrie, ville épiscopale de Hongrie (3), s'adressa, en 1757, à M. de Beaumont, archevêque de Paris, pour le prier de lui faire connaître les règles suivies en France dans le gouvernement des Séminaires, la discipline qu'on y observait, les sciences qu'on y étudiait, et la méthode d'enseignement qu'on y suivait.

Pour procurer à ce prélat les renseignements qu'il désirait, M. de Beaumont s'adressa à M. Cousturier, en le priant de vouloir bien lui remettre, sur ce sujet, un mémoire qu'il pût

(1) Peut-être aussi parce que « de tous côtés surgirent des protestations en faveur du théologien catholique. On cite notamment : *Lettres sur la Dénonciation de la Théologie de M. Collet;* Bouillon, chez Martin Rougeane, 1765, 1 vol. in-18 de 155 pages. Ce lettres, qui sont au nombre de trois, sont annotées par un théologien très habile » (*Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission,* par un prêtre de la même Congrégation; Angoulême, imprimerie de J.-B. Baillarger, 1878, in-8°, p. 47).

(2) L'auteur cité dans la note précédente n'en mentionne aucun, non plus que M. B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine,* nouvelle édition, Paris, 1871, t. III, p. 129-135.

(3) *Agria,* que les Allemands nomment *Eger,* et les Hongrois *Erlaw,* est située dans le comté de Hévesch, à quinze lieues nord-est de Bude L'Évêque de cette ville est suffragant de la métropole de Strigonie Son évêque, en 1757, était François Barkotzi, qui la gouvernait depuis l'année 1745 (V. Dict. de Moréri, et le Dict. de la Géogr. Sacrée par Morénas, art. *Agria*).

présenter à l'Évêque d'Agrie. M. Cousturier chargea de ce soin M. Legrand.

Rédigé d'abord en français, ce mémoire fut ensuite traduit en latin par un professeur de l'Université, et remis à M. de Beaumont, qui le fit passer à l'Évêque d'Agrie. Nous n'avons point le texte français, mais seulement une copie de la traduction latine qui fut déposée, dans le temps, au secrétariat de l'Archevêché de Paris, où elle se trouvait encore à l'époque de la Révolution (1). Sous le régime de la *Terreur*, une infirmerie ayant été établie à l'Archevêché de Paris, les papiers du secrétariat furent laissés à la disposition des malades, et l'un d'entre eux s'empara du *mémoire latin* dont nous parlons. Il le donna ensuite à M. Émery, dans la prison de la Conciergerie, où ils étaient tous deux enfermés. M. Émery lui-même nous apprend ces détails dans une note qu'il a écrite de sa propre main à la tête de ce manuscrit.

Le préambule renferme quelques notions préliminaires sur le but de l'institution des séminaires, et sur les principaux moyens que les évêques de France ont coutume d'employer pour atteindre ce but. Ici, l'auteur du *mémoire* a soin de remarquer que la durée du séjour dans le séminaire n'est pas la même dans tous les diocèses de France, ni pour tous les élèves du séminaire, dans un même diocèse. Il expose les principales raisons de cette différence, savoir : 1° la longueur des études nécessaires à ceux qui aspirent aux grades dans les Facultés de Théologie; 2° la pension qu'on est obligé de demander aux élèves pour leur entretien au séminaire. Quelque modique que soit cette pension, la difficulté de l'obtenir empêche souvent les évêques de prolonger le temps du séminaire autant qu'il serait à souhaiter; 3° enfin, les besoins urgents des paroisses de campagne obligent souvent les évêques d'abréger le temps des études pour un certain nombre d'élèves, qu'on peut appliquer utilement à l'exercice du saint ministère sans leur avoir fait parcourir la longue carrière des études nécessaires à ceux qui aspirent aux grades. L'au-

(1) Elle est actuellement aux Archives de la Solitude.

teur ajoute que la brièveté du temps consacré aux études par un certain nombre est compensée par les moyens que les évêques ont coutume d'employer pour entretenir dans leur clergé l'habitude d'étudier, comme sont principalement les *Examens annuels des jeunes prêtres,* et les *Conférences ecclésiastiques* en usage dans plusieurs diocèses.

Parmi les moyens de soutenir et de perpétuer les grands séminaires destinés à recevoir les étudiants en théologie, l'auteur n'oublie pas les *petits séminaires,* destinés à l'éducation des jeunes humanistes qui aspirent à l'état ecclésiastique, et surtout les *séminaires de philosophes* où l'on prépare immédiatement les élèves à l'étude de la théologie. Dans plusieurs de ces séminaires, par exemple à Paris, à Toulouse, à Bourges, les élèves suivent les cours publics de philosophie de quelque université ou de quelque grand collège : ailleurs, les cours de philosophie se font au séminaire. Partout, cependant, les jeunes gens sont exercés à l'intérieur du séminaire sur l'objet de leurs études, au moyen de *conférences,* c'est-à-dire de répétitions quotidiennes, où ils peuvent être interrogés souvent, n'étant jamais plus de quinze ni moins de dix élèves dans chaque conférence.

Après ces notions préliminaires, l'auteur examine en détail les questions proposées par l'évêque d'Agrie, et chacune de ces questions est l'objet d'un chapitre particulier. Dans le premier, l'auteur parle des lois générales auxquelles sont soumis les élèves des séminaires de France. Ils sont généralement soumis à toutes les lois ecclésiastiques et civiles du royaume, et aux statuts des diocèses qu'ils habitent. De plus, les séminaires sont soumis, en tout ce qui concerne leur gouvernement spirituel, à la juridiction de l'évêque diocésain. Pour ce qui regarde l'administration temporelle, l'économe du séminaire rend compte tous les mois, au supérieur, de la recette et de la dépense, et le supérieur lui-même rend compte à l'évêque une fois chaque année.

Le second chapitre a pour objet les règlements observés dans les séminaires de France. Pour traiter cette matière avec ordre et avec tout le détail convenable, l'auteur expose

dans plusieurs sections différentes les règlements qui concernent les Supérieurs et les Directeurs des séminaires, le règlement journalier des élèves et celui qui est propre à certains jours. Il parle ensuite des Règles générales plus importantes à l'ordre du séminaire; enfin, du Règlement propre aux *séminaires de philosophie*.

Sur tous ces points, l'auteur du *mémoire* expose avec soin tout ce qui tient à la constitution et au bon ordre des séminaires de France. Il fait connaître les fonctions du supérieur, des professeurs et des autres directeurs; l'union qui doit régner entre eux pour le bien du séminaire; la manière dont ils doivent se comporter dans les assemblées, soit pour le gouvernement général de la maison, soit pour l'appel des élèves aux Saints-Ordres; enfin, la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des séminaristes, dans les rapports journaliers, dans les repas même et les récréations, que tous ensemble prennent en commun.

L'auteur expose encore plus en détail le Règlement des séminaires, soit pour les jours ordinaires, soit pour les jours de dimanches et de fêtes, soit pour les jours de congé et pour le temps des vacances : soit pour le temps des retraites annuelles et de celles qui précèdent les ordinations. Cette partie du *mémoire* offre un tableau complet de tous les règlements et usages des séminaires de France, et de tout ce qui peut contribuer à entretenir la régularité et la ferveur dans ces établissements si précieux à l'Église.

Dans les chapitres suivants, l'auteur du *mémoire* fait connaître l'objet des *études* en usage dans les séminaires de France, la durée plus ou moins longue des cours de philosophie, de Théologie et d'Écriture-Sainte, selon le temps plus ou moins long que les élèves passent au séminaire; l'ordre des classes et des conférences, soit dans les cours élémentaires de philosophie et de théologie, soit dans les cours plus étendus que suivent les aspirants aux grades des Facultés de Théologie; les études particulières d'un certain nombre d'élèves sur l'histoire ecclésiastique, le droit canonique et la langue hébraïque; enfin, les auteurs qu'on a cou-

tume d'expliquer aux élèves sur les divers objets de leurs études.

Sur ce dernier point, l'auteur a soin de remarquer que la pratique n'est pas la même dans tous les séminaires. Dans la plupart, on dicte des traités plus ou moins développés selon la durée des cours de théologie, et, pour suppléer à leur brièveté, on met entre les mains des élèves des ouvrages plus étendus. A Paris, où les études sont plus complètes, on suit dans les classes privées le *Traité de Dieu et des attributs divins,* publié à Paris en 1751 (1); le *Traité de l'Incarnation* publié en 1750; le *Traité de l'Église* et les autres *Traités dogmatiques de Tournely;* enfin, pour la *morale* et les *sacrements,* les ouvrages de Collet. Il ne s'agit ici que des auteurs suivis dans les *classes particulières* qui avaient lieu dans les séminaires, indépendamment des cours publics de Sorbonne, auxquels assistaient la plupart des élèves. Dans ces cours publics, l'usage de dicter les Traités s'était maintenu, et subsista jusqu'à l'époque de la Révolution.

Quant à la *méthode d'enseignement* suivie au Séminaire Saint-Sulpice de Paris, voici textuellement ce qu'en dit M. Legrand : « *Assignantur excusi typis tractatus qui in disputationibus adhibeantur; neque disputationis cujusque moderator ea priùs explicat, de quibus vel tirones ipsi postridiè interrogandi sunt. In suo quisque libro materiem disputandam recognoscit, et intelligere ipse, omni præviâ explanatione destitutus, conatur. Hâc ratione ingenia, et perspicaciora fiunt, et intendi consuescunt* » (P. 115, IV°).

Relativement à l'étude de la *morale* et du *Droit canon,* l'auteur du *mémoire* fait remarquer que les ouvrages communément suivis en France étant particulièrement adaptés à nos usages, ne seraient pas sans inconvénient enseignés dans les pays étrangers qui ont d'autres usages; d'où il conclut que dans les Séminaires de Hongrie, il serait plus convenable de mettre entre les mains des élèves quelques ouvrages adoptés sur ces matières dans les Universités d'Allemagne.

(1) Inutile de redire que l'auteur de cet ouvrage, réédité en 1751 par M. Legrand, est M. de La Fosse de Champdorat.

On voit assez par ces détails que l'auteur du *mémoire* ne se borne pas à exposer les usages particuliers des Séminaires de Saint-Sulpice, mais qu'il s'attache à faire connaître les usages communs à tous les Séminaires de France.

Sous ce rapport, son travail offre encore aujourd'hui un grand intérêt aux personnes qui désirent connaître quels étaient, au milieu du dernier siècle, l'organisation des séminaires en France, l'état général des études ecclésiastiques dans ce royaume, et les moyens qu'on y employait pour entretenir dans le clergé l'esprit et la science de son état.

Nous ignorons quel fut le résultat de ce *mémoire*, soit dans le diocèse d'Agrie, soit dans les autres diocèses de Hongrie; mais il y a tout lieu de croire que ce résultat se réduisit à peu de chose, vu la difficulté de réaliser un plan d'éducation ecclésiastique aussi complet, sans une longue suite d'efforts ou de travaux. Au reste, en supposant même que l'évêque d'Agrie ait exécuté, en partie, le plan d'éducation dont il s'agit, le résultat de ses efforts ne tarda pas à être détruit par les innovations de Joseph II, qui, dans la Hongrie comme dans le reste de ses États, ôta aux évêques, vers l'an 1780, la direction de leurs *séminaires*, et substitua aux *séminaires diocésains* des *séminaires généraux* dont les professeurs étaient désignés par la seule autorité du Prince.

86. M. PICQUET

1708-1781

François Picquet naquit à Bourg-en-Bresse, le 6 décembre 1708. Il était compatriote et ami de l'astronome Lalande, auquel on doit une longue et intéressante notice, insérée dans les *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères* (1). Tous ceux qui ont parlé du célèbre mis-

(1) Nouvelle édition; Mémoires des Indes et de la Chine; Paris, 1783, t. XXVI, p. 1-63 : *Mémoire sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada;* par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences. En lisant ce mémoire, on ne se douterait pas que l'auteur, dans la suite, affecta de jouer le rôle d'athée.

sionnaire ont puisé plus ou moins abondamment à cette source (1) : nous ferons comme eux, en nous bornant aux extraits essentiels à notre dessein.

M. Picquet fit ses premières études avec les applaudissements de tous ses supérieurs et de ses professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout à fait étrangères à ses études. Il aimoit, en effet, à s'essayer dans beaucoup de genres, et il y réussissoit; mais ses premiers amusements avoient annoncé ses premiers penchants, et l'état ecclésiastique étoit sa principale vocation. Dès l'âge de 17 ans, il commença dans sa patrie les fonctions de missionnaire avec succès, et à 20 ans, par une exception flatteuse, il reçut de l'évêque de Sinope, suffragant de l'archevêque de Lyon, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendoient du diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome; mais l'archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa théologie. Il fut ordonné prêtre le 10 avril 1734, et même, selon Lalande, qui lui donne ce titre, il fut reçu Docteur de Sorbonne. Ayant été admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice, il fut d'abord chargé de la direction des Nouveaux-Convertis; mais l'activité de son zèle lui fit chercher une carrière plus vaste, et il partit presque aussitôt pour le Canada, où il arriva le 6 juillet 1734, et où il est demeuré près de trente ans.

Après en avoir passé cinq à Montréal ou dans les paroisses environnantes, M. Picquet fut envoyé à la mission du lac des Deux-Montagnes, où affluaient de toute part les sauvages infidèles désireux de se faire instruire et de recevoir le baptême. « C'est surtout aux tribus iroquoises venues des cinq cantons que M. Picquet consacra les efforts du zèle apostolique dont son cœur était embrasé. On ne saurait dire tout le bien qu'il fit au lac des Deux-Montagnes durant les dix

(1) Quelques-uns sans prendre la peine d'en avertir le lecteur; par exemple, le baron Henrion : *Histoire générale de l'Église*, de Bérault-Bercastel; Livre XCII, an 1765; Paris, 1836, t. XI, p. 94-100.

années qu'il y fut missionnaire. Il électrisait les sauvages par sa parole de feu, par sa verve poétique, et l'on chante encore les cantiques qu'il a composés » (1). Alors aussi il écrivit en langue iroquoise un *Grand catéchisme* et un *Petit catéchisme*, que l'on possède encore.

En même temps qu'il rendait chrétiens ses pauvres sauvages, il en faisait aussi des amis de la France. Dès le commencement de la guerre entre les Anglais et les Français qui éclata en 1742, les Iroquois montrèrent leur attachement pour notre nation et pour son roi. Lalande rapporte le texte d'un discours qu'un guerrier sauvage adressa au roi de France, et que le gouverneur du Canada envoya à notre ministre de la Marine. « Si ce n'est pas mot à mot le discours du sauvage, ajoute Lalande, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissoit le mieux leur style et leurs dispositions » (2). Aussi, dans cette guerre de 1742 à 1748, les premiers coups portés aux Anglais le furent par les sauvages de M. Picquet. Lui-même, pendant sa durée, contribua deux fois à la conservation de la colonie. « Mais, dit son biographe, il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit; il veilloit sans cesse; on le voyoit coucher dans les bois et sur la neige, marcher à pied, en hiver, des journées entières, souvent dans l'eau; passer le premier les rivières, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ses guerriers; exposant sa vie comme un militaire, tandis que ses connoissances lui faisoient trouver des expédients dans les occasions qui paroissoient les plus désespérées.

» Ses négociations réussissoient aussi bien que les entreprises militaires qu'il dirigeoit : les chefs de la colonie lui en confièrent, dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes, et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvénients dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux sauvages et aux partis ennemis que les

(1) M. Cuoq, *Anotc Kekon*, ou *Mélanges*, 1893, in-4°, p. 172.
(2) *Mémoire* cité, p. 6-8.

Anglois envoyoient sur nous lui fit choisir un poste qui pût, à l'avenir, intercepter les passages des Anglois » (p. 12, 13). Il fonda donc à Souékatsi, près du lac Ontario, à trente lieues au-dessus de Montréal, une mission à laquelle il donna le nom de la Présentation, et qui est connue aussi sous ceux de « la Galette » et de « l'abbé Picquet ».

Son commencement date du 1er juin 1749, comme le prouve une inscription latine écrite et signée par M. Picquet au commencement du registre des Baptêmes et sépultures de cette mission (1). L'année suivante, il rendit compte au gouverneur du Canada de son voyage, de ses travaux, de ses

(1) Elle est citée en entier par l'abbé Gosselin : *Mémoires S. R. Canada;* tome XII, section I, 1894 ; I. *Le fondateur de la Présentation* (*Ogdensburg*) : *L'abbé Picquet* (1734-1760), par M. l'abbé Auguste Gosselin, LL. D. (Lu le 23 mai 1894) ; in-4°, p. 10, 11. Nous citerons seulement, d'après cet auteur, la note qui précède cette inscription, et qui est comme le titre du registre : « Registre où sont écrits les Baptêmes et les Sépultures de la mission de la Présentation, coté, paraphé et commencé à être mis en usage par moy prêtre soussigné, missionnaire des Sauvages, qui ay conçu le projet de ce nouvel établissement, l'ay mis au jour, formé et affermi autant qu'il a été en mon pouvoir, malgré les contradictions presque générales des principaux habitants de la colonie, surtout de certains interprètes des commissaires de Montréal, gouverneurs, et des autres officiers des trouppes, et des missionnaires de différentes missions, mais protégé par M. le comte de la Galissonnière, commandant général du Canada, et M. Bigot, Intendant, l'an mil sept cent quarante-neuf, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des sauvages. *François* PICQUET, prêtre ». — Dans ses différents actes, ajoute l'abbé Gosselin, M. Picquet se nomme « missionnaire de Saint-Sulpice, chargé du nouvel établissement de la Présentation » ; ou bien, « missionnaire des sauvages et des Français au nouvel établissement de la Présentation que nous avons formé » ; ou, « prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire des sauvages et des Français au nouvel établissement de la Présentation que nous avons formé et dont nous sommes chargés pour le Roy » ; ou encore, « prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire du Roy, qui avons établi cette mission, chargé pour le Roy de ce nouvel établissement, et supérieur de ladite mission, nommée la Présentation » ; ou enfin, « missionnaire du roy, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur de la mission de Soégatsi ». On voit que M. Picquet tenoit à sa qualité de *prêtre de Saint-Sulpice*.

espérances et de la situation de son établissement. Sa lettre ne remplit pas moins de six pages grand in-4° dans l'opuscule de l'abbé Gosselin (1). « Attentif au bien de l'Administration comme à celui de la Religion, dit Lalande, M. Picquet avertissoit les chefs de la colonie des abus dont il étoit témoin. Il fit, par exemple, un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étoient venus s'établir au Long-Saut et au Carillon pour faire la traite ou le commerce; qui trompoient les sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchoient de venir jusqu'à la Mission, où on les auroit détrompés » (p. 22).

« Les garnisons que l'on établissoit dans les missions contrarioient aussi beaucoup les projets de notre missionnaire ». Ce fut l'objet d'un autre mémoire, dont Lalande donne un extrait (p. 22-24).

Le succès qui avait couronné l'entreprise de M. Picquet lui faisait écrire le 8 février 1752 : « C'est un grand miracle que, malgré l'envie, les contradictions, l'opposition presque générale de tous les villages sauvages, j'aie formé en moins de trois ans une des plus florissantes missions du Canada. Je me trouve donc dans l'occasion de pouvoir étendre l'empire de Jésus-Christ et du roi, mes bons maîtres, jusqu'aux extrémités de ce nouveau monde, et de faire plus, avec quelques secours que vous me procurerez, que la France et l'Angleterre ne pourroient faire avec plusieurs millions et toutes leurs troupes » (2).

L'année précédente (1751), M. Picquet avait fait une excursion sur le lac Ontario. Il écrivit le récit de son voyage, qu'il intitula : « Journal qui peut servir de mémoire et de relation du voyage que j'ai fait sur le lac Ontario pour attirer au nouvel établissement de la Présentation les sauvages iroquois des Cinq-Nations ». C'est un document intéressant, qui nous permet, pour ainsi dire, d'accompagner le missionnaire autour de ce lac si convoité alors par l'Angleterre. La-

(1) *L'Abbé Picquet,* p. 11-17.

(2) Lettre du 2 février 1752, citée par M. Parkman, dans *Montcalm and Wolfe;* Boston, 1884, in-8°, t. II, p. 417.

lande (p. 29-40) et l'abbé Gosselin (p. 19-21) en donnent un abrégé succinct. Vers le 20 juillet, M. Picquet rentra à la mission de la Présentation, « et il fut reçu, dit Lalande, avec cette affection, cette tendresse, que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu ».

En juillet 1753, M. Picquet revint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie. Tandis qu'il étoit à Paris, en 1754, M. Rouillé, alors ministre de la Marine, lui fit faire divers mémoires, spécialement un mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposoit des moyens infaillibles de conserver à la France cette colonie. Il fit aussi des observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons, occasionnoient dans le Canada. Le Ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écriroit au général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvoient être que pernicieux dans une colonie encore foible, et trop éloignée des secours qui lui étoient nécessaires.

M. Picquet repartit à la fin d'avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux des neuf missionnaires qu'il avait emmenés de France avec lui, MM. Magon de Terlay et de La Garde : cette année-là même, les hostilités éclatèrent de nouveau, dans la vallée de l'Ohio, entre les Anglais et les Français. Tant qu'elles durèrent, c'est-à-dire jusqu'en 1760, M. Picquet ne fut occupé qu'à travailler en vue d'assurer le succès, tantôt assistant en personne, comme aumônier de ses sauvages, à plusieurs expéditions contre les Anglais; tantôt dirigeant les chefs eux-mêmes qui avaient recours à ses conseils. « Je voudrois, dit Lalande, pouvoir rapporter toutes les lettres des Ministres, des Gouverneurs généraux et particuliers, des Évêques, des Intendants et autres personnes en place, et l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur ses ressources, sur les expédients que lui suggéroient son zéle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettoit toujours en exécution.

Je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire; elle seroit curieuse et honorable à la France; on trouve une partie de ces lettres dans ses papiers : j'ai vu, entre autres, celles de M. de Montcalm, qui l'appelle *mon cher et très respectable patriarche des Cinq-Nations* » (p. 59).

Le courageux missionnaire de la Présentation tint bon jusqu'à la fin : le dernier acte signé par lui dans le registre de la mission est du 10 mai 1760. Il ne se décida à partir que de l'avis et du consentement du Général, de l'Évêque et de l'Intendant, et lorsqu'il vit que tout étoit désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais. Pour ne pas rencontrer en route les ennemis de sa patrie, il revint en France par le haut Canada, le pays des Illinois et la Louisiane. Il resta 22 mois à la Nouvelle-Orléans, occupé à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile allumée entre le Gouverneur et les habitants.

De retour en France, M. Picquet passa quelques années à Paris. Il se mit à la disposition de l'archevêque, qui l'employa au saint ministère dans plusieurs endroits de son diocèse. Il demeura assez longtemps au Mont-Valérien, où il fit reconstruire un clocher. L'Assemblée générale du Clergé de France, tenue en 1765, lui offrit une gratification de 1,200 livres : celle de 1770 en fit autant.

« En 1772, dit Lalande, il voulut se retirer en Bresse, où une famille nombreuse le désiroit, et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon, où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchisoit, il confessoit, et son zèle n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le Chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire. Les Dames de la Visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province.

» En 1777, il fit un voyage à Rome, où sa réputation l'avoit devancé, et où le Saint-Père le reçut comme un missionnaire qui devoit être cher à l'Église, et lui donna une gratification de 5,000 livres pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer : il revint en Bresse, et il y apporta des reliques

qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg.

» La réputation de l'abbaye de Cluny et l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny le portèrent vers cette habitation célèbre. Il acquit même dans les environs, en 1779, une maison et un terrain qu'il vouloit faire valoir; mais en 1781, étant revenu chez sa sœur, à Verjon, pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affoiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie. Son mal ayant empiré, il mourut le 15 juillet 1781.

» M. Picquet étoit d'une taille avantageuse et imposante; il avoit une physionomie ouverte et engageante; il étoit d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respiroit que la gaieté; il faisoit des conversions au son des instruments; il étoit théologien, orateur, poète; il chantoit et composoit des cantiques, soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréoit et intéressoit les sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie, même en mécanique, le faisoit quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savoit employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes, et à se les attacher; aussi, eut-il tout le succès qu'on pouvoit attendre de son industrie, de ses talents et de son zèle » (pag. 61-63).

« Une physionomie ouverte et engageante, voilà bien, en effet, ajoute l'abbé Gosselin, ce que l'on remarque dans le portrait de M. Picquet, suspendu dans une des salles de la maison des Messieurs de Saint-Sulpice, au lac des Deux-Montagnes. Mais ce qui frappe le plus, cependant, dans ces yeux vifs et pétillants, dans ces lèvres un peu dédaigneuses, dans tous ces traits, en général, c'est la détermination : M. Picquet étoit vraiment un homme décidé. Il tend la main vers un objet, sa mission de Souékatsi sans doute, et semble nous dire : « Voilà ce que j'ai réussi à faire, malgré les contradictions presque générales des habitants de cette colonie » (p. 27).

87. M. MATHEVET

1717-1781

Jean-Claude Mathevet, né dans le diocèse de Viviers le 20 mars 1717, entra laïc au séminaire de Viviers, et partit pour le Canada n'étant encore que diacre, le 9 mai 1740. « Il reçut l'ordre de prêtrise des mains de Mgr de Pont-Briant, évêque de Québec, et il était missionnaire au Lac dès la fin de 1746. Il y remplit les fonctions de missionnaire des Algonquins jusqu'en 1778. L'épuisement de sa santé obligea alors son supérieur à le rappeler à la Communauté de Montréal, où il acheva de consommer une vie remplie de bonnes œuvres, et que couronna une douce et sainte mort, le jour de la fête de Notre-Dame de la Portiuncule, 2 août 1781. Il était âgé de 64 ans.

» De tous les missionnaires du lac des Deux-Montagnes, c'est M. Mathevet qui a su le mieux la langue algonquine. Les cahiers qui nous restent de lui ne renferment pas moins de quatre-vingt-dix-neuf instructions parfaitement bien appropriées aux besoins de son auditoire, et pour le fond et pour la forme. Nous avons encore de lui un grand nombre de prières et de cantiques, et un catéchisme qui a été retouché dans ce siècle, et que l'on a fait réimprimer plusieurs fois. Mais les ouvrages les plus importants peut-être qu'a composés M. Mathevet sont un Abrégé de l'Histoire sainte et une Vie de Notre-Seigneur d'après les Évangiles. — Ce vénérable missionnaire, dont le nom est resté en bénédiction parmi les Indiens, ne s'est pas contenté d'écrire en algonquin, il nous a laissé aussi un grand nombre de Prières, de Cantiques et d'Instructions en iroquois. D'un zèle infatigable, à l'exemple de M. Picquet, il suit ses guerriers dans la pénible campagne de 1757, et lui aussi leur compose des Hymnes propres à enflammer leur courage. Il nous reste encore de ce missionnaire d'autres preuves de son zèle et de sa capacité, savoir, un Vocabulaire de la langue des *Loups*, langage qu'il aurait voulu apprendre afin d'instruire les pauvres infidèles

de cette nation, qui étaient venus s'établir au Lac. Il s'était également appliqué à l'étude de l'abénaquis, et nous avons encore de lui quelques pages en cette langue » (M. Cuoq, *Anoïc Kekon,* c'est-à-dire *Mélanges,* p. 172, 173).

88. M. SALVER

1723-1781

Né à Tulle, sur la paroisse St-Julien, le 4 février 1723, M. Julien Salver entra au séminaire de sa ville natale en 1740. Le 24 novembre 1743, il fut reçu au petit séminaire de St-Sulpice, et il en sortit le 2 septembre 1745. Fit-il alors sa *Solitude?* Ce qui est certain, c'est qu'il était économe au petit séminaire d'Angers le 23 mai 1746. Il en fut tiré très probablement en 1749 et envoyé au séminaire de Nantes, où il enseigna la théologie. Il possédait bien cette science et y prenait un grand intérêt, comme le prouve une lettre qu'il écrivait en 1768 à M. Joubert, et dans laquelle il parle de la *Censure* de l'Émile par M. Legrand, en homme à qui ces questions sont familières. Après la mort de M. Froment, supérieur de la Communauté de St-Clément, arrivée en février 1768, M. Salver fut choisi pour lui succéder, et il mourut dans cet emploi le 26 décembre 1781, âgé de 59 ans. Il fut inhumé auprès de ses confrères dans la chapelle basse du séminaire. Les religieuses de la Visitation le regrettèrent beaucoup : elles écrivaient dans leur lettre circulaire de 1783 : « M. Salver, qui à beaucoup d'excellentes qualités joignait la science, la charité et la plus grande bonté pour nous, était notre confesseur ordinaire depuis treize ans, et était, ainsi qu'il le disait lui-même, un des plus vénérables amis que nous pussions avoir. Il fut attaqué d'une très longue maladie, pendant laquelle nous ne passâmes aucun jour sans offrir au Seigneur nos prières pour obtenir, si c'eût été son bon plaisir, le rétablissement de sa santé; mais Dieu voulait récompenser ses travaux et terminer sa course mortelle ».

A. — *Tractatus de Gratiâ,* ab Antonio Le Bourdelès, cle-

rico Trecorensi, dictante Juliano Salver, theologiæ professore et doctore, perscriptus, in scholâ episcopali Seminarii Nannetensis, anno 1761; in-4°, pp. 394. *Catalogue* de la Bibliothèque de la ville de Nantes, par Émile Péhant; Nantes, 1859, t. I, n. 2196; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Paris, 1893, t. XXII, p. 10, n. 50. Les n[os] 48 et 49 qui le précèdent indiquent un autre *Tractatus de Gratiâ,* ab Ignatio Lesourd, Nannetensi, scriptus, ann. 1760, 1761, pp. 409 et 370, attribué, *probablement,* à M. Salver.

89. M. PARISIS

1724-1781 ?

Denis-Joseph Parisis naquit le 2 avril 1724 à Crapin, près Valenciennes, dans le diocèse de Cambrai. Il entra le 1[er] octobre 1743 à la Petite Communauté, d'où il passa au grand séminaire de S[t]-Sulpice le 29 octobre 1751. Après avoir terminé les exercices de *licence,* il s'attacha à la Compagnie et prit en 1760 le bonnet de docteur. Nous ignorons quels furent ses premiers emplois et à quelle époque il devint supérieur de la Communauté de Laon, laquelle, établie d'abord dans l'ancien collège de Lisieux (rue S[t]-Étienne-des-Grès) et placée définitivement sous la direction du séminaire de S[t]-Sulpice en 1738, fut transférée en 1764 dans l'ancien collège de Laon (rue de la Montagne-Sainte-Geneviève); mais il est certain qu'il la gouvernait avec beaucoup de prudence quand il fut obligé, à la suite d'accusations calomnieuses, de la quitter à la fin de l'année 1779.

On lui a souvent attribué la *Philosophie* dite *de Toul,* publiée avec l'approbation de Drouas de Roussey, évêque de cette ville. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques,* après avoir donné M. Parisis pour auteur de ce nouveau cours de philosophie, assura ensuite qu'il n'en étoit que le compilateur, et qu'il s'étoit borné à rassembler en un corps d'ouvrage des morceaux travaillés par divers conférenciers de

Paris. Barbier attribua d'abord (t. III, n° 20659) l'ouvrage à M. Parisis; mais de nouveaux renseignements lui firent corriger cette assertion dans les additions du même volume. Là, il suppose, comme une chose constante, que M. Parisis fut seulement éditeur de l'ouvrage, dont les véritables auteurs seraient MM. Camier et Gigot, professeurs de l'Université de Paris. Ce qui est certain, c'est que M. Parisis fut au moins un des plus zélés propagateurs de ce cours de philosophie.

1. — *Institutiones philosophicæ, ad usum seminarii Tullensis,* Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patris DD. Claudii Drouas, Episcopi et Comitis Tullensis, S. R. I. Principis, jussu et auctoritate editæ; Spinali, apud Claud. Anselm. Dumoulin, 1763, 5 vol. in-12; t. I, pp. XXXII-342 sans l'Index; t. II, p. 343-400, et p. 1-538; t. III, pp. 338 sans l'Index; t. IV, pp. 420 sans l'Index; t. V, pp. 475 sans l'Index. — Neocastri, ex typis Monnoyer, et Tulli Leucorum apud J. Carez, 1769, 5 vol. in-12. T. I, pp. XXXIV-402 sans l'Index et les errata; t. II, pp. 425 et 3 d'errata; t. III, p. 571 et 3 d'errata; t. IV, pp. 451; t. V, pp. 480. On lit dans la préface : « In lucem secundò veniunt, Lector Benevole, Institutiones... Nonnihil in Logicâ reperies immutatum, multòque auctiores esse Metaphysicam et Ethicam facilè animadvertes... Multa de judiciorum motivis dicta fuerant in Logicâ : plura in hâc secundâ editione... ». — On cite encore une édition de 1770 et une de 1771. — Tulli Leucorum, typis Josephi Carez, 1777, in-12; t. I, pp. 440; t. II, pp. 352; t. III, pp. 222; t. IV... D'après la lettre de l'abbé Simon de Doncourt citée plus bas, cette édition n'a que 4 volumes : elle ne contient pas la *Physique*.

« Ce cours de philosophie a fait beaucoup de bruit. Il fut adopté par plusieurs évêques pour être suivi dans leurs séminaires ou collèges... Les professeurs de celui de Chartres l'ayant adopté en 1777, Bellier du Chesnay, connu depuis par l'importante collection des *Mémoires sur l'histoire de France* en 67 vol. in-8°, le dénonça au corps municipal de Chartres, comme favorisant l'athéisme, le déisme, l'immoralité, etc. Le même cours fut ensuite déféré au Parlement » (Barbier, loc. cit.).

Le P. Bernard Lambert publia : « Observations sur un ouvrage imprimé qui a pour titre : *Institutiones philosophicæ, ad usum seminarii Tullensis;* (Paris), 1777, in-12, pp. 60. »

Mais l'adversaire le plus acharné de l'ouvrage et de M. Parisis, qu'il disait en être l'auteur, ce fut le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. On jugera de la longueur et de la fréquence de ses attaques par ces seules indications : — 8 mai 1771, p. 73-76; août 1771, p. 125-136; 27 août 1772, p. 137; 24 octobre 1773, p. 172; 23 octobre 1777, p. 169-172, analyse des *Observations* du P. Lambert; 20 février 1778, p. 30-32; 12 juin 1779, p. 94-96; 2 janvier 1786, p. 2. — L'abbé Simon de Doncourt, envoyant un exemplaire de ses *Cérémonies de la messe basse* à l'auteur du *Journal ecclésiastique,* lui écrivait : « L'auteur (des *Nouvelles ecclésiastiques*) en veut bien à la Philosophie de Toul. On en vient de donner une nouvelle édition en 4 volumes; et je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot qui sente l'esprit de parti » (*Journal ecclésiastique,* de l'abbé Dinouart, novembre 1777, p. 170).

2. — *Questions importantes sur la comédie de nos jours;* seconde édition, Valenciennes, J.-B. Henry, 1789, in-8°. — D'après Quérard, *France littéraire,* art. *Parisis.*

90. M. RAVEL

1711-1782

Jean-Baptiste Ravel, né le 23 juin 1711 à Annonay, sur la paroisse de Notre-Dame, dans le diocèse de Vienne, entra clerc au séminaire de Viviers en 1730. Sur la fin de sa vie, en 1779 ou 1780, il fut autorisé à se retirer dans sa famille. Il y mourut le 4 novembre 1782.

A. — *Tractatus dogmaticus de Sanctissimæ Trinitatis Mysterio;* in-4° de 39 pages conservé au grand séminaire de Toulouse. Copie à la fin de laquelle on lit cette note : « Isti tractatui... adhùc in seminario Vivariensi studens sub emeri-

tissimo illustrissimoque professore, necnon Doctore (*sic*), D. Ravel, finem imposui die 27 nov. anno Domini 1751.

B. — *Tractatus de Deo ac divinis attributis;* in-4° de 178 pages. Copie, terminée le 3 février 1752, réunie au traité précédent.

91. M. SARTELON

1709-1782 ?

Pierre Sartelon, né le 18 octobre 1709, entra clerc au séminaire de Tulle, sa ville natale. Il partit pour le Canada le 2 mai 1734, et y arriva le 28 août suivant. Il administra successivement la paroisse Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile, et celle de la Pointe-Claire dans l'île de Montréal; puis il se retira au séminaire de Villemarie, où il mourut en novembre (?) 1782 (?).

A. — *Poema de Sacerdotio et Officio pastorali octo capitibus seu tractatibus elaborandum; ac primùm de dignitate sacerdotali pluribus paragraphis distinctum;* in-4° (Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice; Cabinet des Manuscrits). Ce poème contient plus de 20,000 vers élégiaques.

92. M. FORMENTIN

1716-1782

Louis-Antoine Formentin, né le 18 avril 1716 à Abbeville, sur la paroisse St-Gilles, au diocèse d'Amiens, entra laïc au grand séminaire de Saint-Sulpice le 21 janvier 1737, et mourut directeur au séminaire d'Orléans le 26 novembre 1782. On voit son *ex-libris* sur deux manuscrits conservés à la Bibliothèque municipale d'Orléans : *Institutiones theologico-morales,* 3 vol. in-4°; *Tractatus theologiæ scolasticæ,* 4 in-4°. V. *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Départements, Orléans, tom. XII, p. 112, n. 208-210.

1. — Urbis Patronæ. Quæstio theologica : *Quæ est armatura fortium?* Cant. Cant. cap. 4, v. 4... Has theses... Præside S. M. N. Jacobo Robbe... tueri conabitur Antonius Formentin, Subdiaconus Ambianensis, die sabbati secundâ mensis Januarii, anno Domini 1740, à septimâ ad meridiem. In Sorbona. Pro Tentativa.

2. — Virgini Dei-paræ. Quæstio theologica : *Quodnam est donum Dei?* Joan. c. 4, v. 10... Has theses, Deo duce et auspice Dei-parâ, et Præside Antonio Formentin, S. Facultatis Parisiensis Doctore Theologo, tueri conabitur Joannes Carolus Daugeard, Clericus Petrocorensis, die Veneris decimâ mensis Aprilis, anno Domini 1744, horis matutinis. In Aulâ Illustrissimi ac Reverendissimi D. D. Archiepiscopi Parisiensis. Pro Aulica.

93. M. du MABARET

1697-1783

Joseph Masbaret, ou du Mabaret, comme on écrivit plus tard, naquit le 25 mars 1697, au lieu de Masbaret, maison de campagne située dans la commune d'Eybouleuf, à 5 kilomètres de St-Léonard, arrondissement de Limoges. Son père, Antoine Masbaret, était seigneur du lieu, et bourgeois de la ville de St-Léonard : sa mère se nommait Françoise Fargeaud. Leur fils fit ses études littéraires au collège de Limoges, alors tenu par les RR. PP. jésuites : il acheva sa rhétorique en 1713. Il entra alors au séminaire d'Orléans, d'où il alla en 1715 à la petite communauté des Robertins, à Paris; puis au petit séminaire de St-Sulpice en 1716, et enfin au grand séminaire en 1717 ou 1718 : il reçut le sous-diaconat au mois de juin de cette dernière année. Aux vacances de 1720, M. Leschassier l'envoya au séminaire d'Angers professer la philosophie, ainsi que cela se pratiquait pour les aspirants à la Compagnie trop jeunes encore pour être ordonnés prêtres. En 1723, et probablement au sortir de la *Solitude,* on le renvoya de nouveau à Angers, mais pour y enseigner la théologie. Il fut en même

temps chargé de la direction des études, et il déploya dans cette fonction tant de zèle et d'habileté, qu'il excita chez les séminaristes une nouvelle ardeur pour le travail. L'abbé Vitrac, qui nous fournit ce dernier détail, ajoute que « l'abbé du Mabaret, par la régularité exemplaire de ses mœurs et son amour pour l'étude, devint le modèle de ses confrères, et qu'il en faisait déjà les délices par sa douceur et l'aménité de son caractère » (*Feuille hebdomadaire de Limoges*, 16 avril 1783).

Dès lors aussi, il était en relation avec plusieurs des plus importants représentants de la science ecclésiastique : Charles du Plessis d'Argentré, évêque de Tulle, qui passait pour l'homme de France le plus savant de son temps en théologie scolastique; D. Remi Ceillier, bénédictin de Saint-Vannes, auteur de l'*Histoire générale des Écrivains sacrés et ecclésiastiques;* le P. Le Quien, de l'Ordre des Frères Prêcheurs; le P. Hardouin, jésuite, dont l'esprit paradoxal faisait trop souvent tort à une vaste et solide érudition; et le P. Longueval, aussi jésuite, à qui M. du Mabaret soumit quelques observations critiques sur la dissertation placée en tête de l'*Histoire de l'Église gallicane,* où il est traité de l'établissement du Christianisme dans les Gaules (D. Piolin, *Un professeur à l'Université d'Angers; Joseph Du Mabaret;* dans la *Revue de l'Anjou,* septembre 1868, p. 129-144; p. 3 du tirage à part).

« En 1733, l'abbé du Mabaret eut la douleur de perdre son frère Joseph, qui était avocat au Parlement. Les besoins d'une famille privée de son chef le rappelèrent à Saint-Léonard. Il sacrifia ses goûts pour la carrière qu'il avait embrassée; il quitta la Compagnie de St-Sulpice pour aller au secours d'un neveu encore enfant, à qui il fallait donner une bonne éducation. Il fut pourvu à Saint-Léonard de la cure de Saint-Michel, petite paroisse, où le ministère pastoral, très restreint, lui permettait de se livrer à ses goûts pour l'étude » (*Notice historique sur l'abbé du Mabaret,* par l'abbé Arbellot; Limoges, 1867, in-8°, p. 11). M. du Mabaret se démit de cette cure entre les années 1763 et 1777, et partagea entre

l'étude et la prière tout le temps qui lui restait encore à vivre. Selon le témoignage de l'un de ses neveux, « il travailloit constamment chaque jour depuis quatre heures du matin jusqu'à une heure, qui étoit l'heure du dîner; il se promenoit ensuite, et reprenoit le travail à deux heures jusqu'à six heures, moment du souper : il restoit en famille jusqu'à neuf heures ». Il mourut le 19 mars 1783, âgé de 86 ans. « On peut certainement, dit D. Piolin, attribuer à Joseph du Mabaret ce qu'il disait lui-même de François Babin, auteur des *Conférences d'Angers :* « Il ne possédait pas un génie vif, brillant, sublime; mais il avait beaucoup de savoir et un grand sens, qui ne souffrirent presque rien des infirmités de la vieillesse ». Il semblait avoir pris pour règle de vie cet axiome d'un Père de l'Église : *Vive, quasi quotidiè moriturus; stude, quasi semper victurus* » (D. Piolin, p. 16).

La *Notice* de M. Arbellot a été reproduite ou abrégée par M. Letourneau, *Histoire du séminaire d'Angers;* Angers, 1895, in-8°, p. 111-120.

1. — « Dessein général d'un ouvrage latin intitulé : *Veritatis triumphus, seu Tractatus de verà Religione,* que l'on doit donner incessamment au public ». Dans les *Mémoires de Trévoux,* janvier 1725, p. 115-125. L'ouvrage ne parut pas. Quant au manuscrit, il fut déposé en 1783 à la Bibliothèque du séminaire de Limoges; « mais la Révolution a passé par là comme par tant d'autres lieux, et aujourd'hui, nul ne sait ce qu'est devenu le livre de Joseph du Mabaret » (D. Piolin, p. 4). Le résumé qu'il envoya aux *Mémoires de Trévoux* ne porte pas son nom : il en est de même pour l'écrit suivant.

2. — *Lettre d'un savant d'A.....* (Angers) aux Auteurs des *Mémoires de Trévoux,* pour réclamer un passage important de Saint Cyprien, prêt à être enlevé par de célèbres éditeurs. Dans les *Mémoires de Trévoux,* octobre 1726, p. 1877-1904. Inséré dans les *Mémoires d'une Société célèbre,* t. I, p. 222 et suiv. A sa mort, arrivée en 1718, le savant Baluze laissait imparfaite une édition nouvelle des Œuvres de S. Cyprien :

D. Prudent Maran, bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fut chargé d'achever le travail. Il allait paraître, en 1726, lorsque M. du Mabaret fut informé qu'on avait retranché du livre *De Unitate Ecclesiæ* un passage toujours invoqué avec raison contre les sectaires de tous les temps : *Primatus Petro datur ut Ecclesia una monstretur... Qui Cathedram Petri, super quam fundata est Ecclesia, deserit, in Ecclesiâ se esse confidit ?*

Il rédigea aussitôt cette savante et vigoureuse dissertation. Avant de l'imprimer, les jésuites rédacteurs des *Mémoires* la communiquèrent au cardinal de Fleury, qui, après en avoir pris connaissance, la fit examiner. Sur le rapport qui lui en fut fait, le cardinal chargea le duc d'Antin de cette affaire. D. Maran reçut ordre de conférer à ce sujet avec l'abbé de Targny : on conclut que le passage serait rétabli, ce qui fut exécuté au moyen d'un carton. Baluze avait fait une assez longue note pour appuyer son opinion : D. Maran l'abrégea (*Arbellot*, p. 4). La lettre de M. du Mabaret obtint le succès qu'elle méritait ; les *Mémoires de Trévoux* en firent plusieurs fois mention, et toujours avec éloge (V. mars 1727, p. 520 ; — mars 1728, p. 520 ; — juin 1728, p. 1035 ; — décembre 1728, p. 2279 et 2291).

A. — *Lettre de M. du Mabaret,* professeur de *philosophie* à l'Université d'Angers, à M. *** (*nom effacé*) à l'occasion de la critique qu'il avait faite de ses cahiers sur la possibilité de l'état de nature pure ; manuscrit de 36 pages, daté du 6 janvier 1721.

B. — *Dissertations critiques, historiques, dogmatiques,* sur l'authenticité et sur le sens de ce passage de Saint Cyprien : *Primatus*, etc., avec des remarques sur la note originale de M. Baluze sur ce passage.

La note de Baluze dont nous avons parlé plus haut fut publiée par Camuzat dans le t. XII (p. 10-25) de la *Bibliothèque Françoise* (Amsterdam, 1728). « L'abbé du Mabaret apostilia cette note, et en fit une réfutation en latin sous ce titre : *Primigenia Baluzii nota in hæc Cypriani,* Primatus, etc., *censoria virgula castigata...* Il ajouta une seconde disserta-

tion pour expliquer ce que Saint Cyprien entend par la *primauté* de Saint Pierre, c'est-à-dire une primauté de puissance et d'autorité. Enfin, il composa une troisième dissertation pour développer ce que signifie, selon ce saint docteur, la *chaire* de Saint Pierre, c'est-à-dire le Saint-Siège apostolique. Tout était prêt pour l'impression. Le censeur royal avait reconnu la solidité de l'ouvrage. Mais distrait par d'autres soins, l'auteur oublia insensiblement le projet de faire imprimer son travail : il est resté manuscrit », et appartient aujourd'hui « à M. l'abbé Tandeau de Marsac » (*Arbellot,* p. 5-6).

C. — *Sedes romana erroris nescia,* ex Math. XVI, 18; petit in-folio, pp. 656; propriété de M. l'abbé Tandeau de Marsac, qui l'a acheté, au poids du papier, chez un bouquiniste de Limoges. L'auteur avait travaillé à cet ouvrage pendant cinq années, de 1723 à 1728. « Désireux de dédier cet ouvrage au Souverain Pontife, M. du Mabaret écrivit d'Angers une lettre à Benoît XIII pour lui demander la permission de faire paraître son ouvrage sous ses auspices. Cette lettre est datée du 23 mars 1729. Par une autre du 29 du même mois, le docte professeur priait le Nonce en France de faire parvenir au Pape sa première lettre, et engageait le prélat à lui donner son avis sur les ménagements qu'il avait cru devoir conserver pour ne pas choquer la délicatesse des magistrats français. Il est probable que le représentant du Saint-Siège n'approuva point ces ménagements, et l'ouvrage dormit en paix dans les cartons de son auteur » (D. *Piolin,* p. 8. — *Arbellot,* p. 6-8).

D. — *De necessaria cum Sede Petri communione libri tres*. M. l'abbé Arbellot en possède un exemplaire, tout chargé de ratures et de corrections, par lui découvert au milieu de vieux livres épars dans un grenier, et à lui donné par la famille Mabaret du Basty. L'ouvrage fut terminé vers l'an 1734. « Comme les précédents, il accuse chez l'auteur une vaste érudition, un esprit solide et studieux, une logique pressante, mais peu d'originalité et de force entraînante » (D. Piolin, p. 9).

E. — *De Presbyterii romani præstantia et dignitate.* Un manuscrit de cet ouvrage a été acheté par M. l'abbé Tandeau de Marsac. Il possède aussi les traités *De Deo, De Trinitate, De Sacramentis in genere, De Eucharistiâ,* composés par M. du Mabaret.

F. — *Sedes romana erroris nescia,* ex Luc. XXII : *Rogavi pro te,* etc. D'après l'abbé Vitrac, ce traité et les trois suivants furent déposés en 1783 à la Bibliothèque du Grand séminaire de Limoges : ils sont vraisemblablement perdus.

G. — *De genuina Sedis apostolicæ notione.*

H. — *La clef de toutes les questions sur la Pâque.*

I. — *Système ancien et nouveau sur la Prédestination et l'économie de la grâce expliqué à la manière des géomètres.*

Voir au tome III la suite de cet article.

94. M. DENANS

1717-1783

Jean-Baptiste Denans, né le 11 mars 1717 à Aups, près Draguignan, au diocèse de Fréjus, entra le 24 octobre 1733 au grand séminaire d'Avignon. Il alla ensuite au petit séminaire de St-Sulpice, à Paris; puis il passa au grand séminaire le 17 octobre 1742, étant déjà prêtre et attaché depuis deux ans à la Compagnie, qui lui fit recevoir le grade de docteur le 10 mars 1746. En cette même année, il enseignait au grand séminaire comme professeur ou comme maître de conférences. Sa première mission en province fut probablement à Toulouse, en l'année 1747, lorsque le séminaire de St-Charles eut été uni à celui de St-Sulpice. Il y était certainement au mois de mars 1749. On est également fondé à croire que M. Denans fut envoyé à Nantes en 1752, et qu'il succéda à M. Féris dans la chaire de dogmatique.

C'est là, sans doute, qu'il composa ses traités de théologie conservés au séminaire de St-Sulpice, parmi lesquels on estime surtout son Traité de l'*Église* et son Traité du *Mariage*

C'est de Nantes encore, le 25 juillet 1758, qu'il écrivait à M. JOUBERT, Directeur du grand séminaire de St-Sulpice : « Vous m'avez exhorté de remarquer dans la *Théologie de Poitiers* ce que je trouverais de défectueux : je le ferai désormais, le plus exactement qu'il me sera possible. Mais sans trop d'attention et de détail, j'y ai trouvé un vice bien déshonorant pour St-Sulpice, sous le nom de qui la dernière édition a été fastueusement annoncée. C'est que, dans toutes les additions que l'on a faites, on a copié servilement et bassement la petite Morale de Collet. Ce sont les mêmes choses, les mêmes tours, les mêmes termes. Que diront ceux qui s'en apercevront ? Et il est impossible que l'on ne s'en aperçoive pas. Je crois que Collet a fait allusion à ce vol dans la préface de la quatrième édition de son *Traité des Devoirs d'un Pasteur*. Il s'y plaint des plagiaires, et il dit qu'un auteur récent l'a exactement copié, et si servilement, qu'il n'a pas oublié les fautes. M. Segretier a eu grand tort de ne pas choisir un autre auteur. Je n'ai garde de faire tomber la faute sur ceux qui ont examiné son ouvrage. C'est surtout le défaut que je viens de marquer qui m'échauffe la bile ».

On conjecture aisément qu'un théologien de la trempe de M. Denans n'était pas facile à démonter dans une lutte théologique. Pendant qu'il était à Nantes, un jour que l'on soutenait thèse au séminaire, un P. Dominicain allégua dans son argumentation un passage qu'il donna comme étant de S. Thomas, et comme exprimant la pensée du saint docteur. Le texte était si clair et si contradictoire de la thèse, si ferme était l'assurance de celui qui le produisait, que le répondant et son professeur furent un peu déconcertés. Mais M. Denans était là : il demande au disciple de S. Thomas de quel ouvrage est tiré le texte objecté, entre dans la bibliothèque qui était à côté de la salle où se faisait l'exercice, en revient bientôt, et fait voir à l'argumentateur imprudent ou malavisé qu'il avait pris l'objection pour la réponse. Inutile d'ajouter qu'il se retira confus, et ne reparut plus aux thèses.

M. Denans fut rappelé de Nantes en 1762, et placé à la tête

du Petit Séminaire de S[t]-Sulpice, qu'il gouverna jusqu'aux vacances de 1769. Son évêque, M. de Bausset-Roquefort, instruit de son mérite, et ne trouvant personne dans son clergé qui pût gouverner son séminaire, supplia avec de grandes instances M. Bourachot de le lui accorder au moins pour quelque temps; mais l'impossibilité où il se vit de le remplacer au bout du terme fixé obligea le prélat à le retenir beaucoup plus longtemps qu'il ne l'avait cru d'abord. Bien plus, les besoins urgents du diocèse l'amenèrent à faire de M. Denans son vicaire général. Celui-ci, toujours attaché du fond du cœur à sa première vocation, n'accepta ces divers emplois qu'avec la permission du supérieur de S[t]-Sulpice, conservant toujours le désir et l'espoir de reprendre les emplois de la Compagnie, dès que les circonstances le lui permettraient : mais il fut prévenu par la mort, en l'année 1783.

1. — Amore languenti. Quæstio theologica : *Quæ est scientia veritatis?* 2 Tim. 3, v. 7... Has theses... Præside Francisco-Benedicto Roche, tueri conabitur Joannes-Baptista Denans, Diaconus Forojuliensis, die Mercurii quartâ mensis octobris, anno D. 1741, à septimâ ad meridiem. In Sorbona. Pro Tentativa. — Il soutint sa *Vespérie* le 9 mars 1746 : voir plus haut, l'article Bourachot, n. 5. Le lendemain, il présidait l'*Aulique* d'un de ses parents.

2. — Doctori Doctorum. Quæstio theologica : *Quis apprehendit sapientes in astutiâ eorum?* Isaiæ, 64, v. 11... Has theses... Præside S. M. N. Joanne-Baptistâ Denans, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore Theologo, tùm primùm Laureâ doctorali donato, tueri conabitur Josephus Denans, Acolythus Forojuliensis, die Jovis decimâ mensis Martii, anno Domini 1746, horis matutinis. In Aula Illustrissimi ac Reverendissimi D. D. Archiepiscopi Parisiensis. Pro Aulica.

A. — Tractatus de Ecclesiâ. Manuscrits du Séminaire Saint-Sulpice.

95. M. DE LA GARDE

1729-1784

Pierre-Paul-François de La Garde, né le 19 juillet 1729, à Séguret, au diocèse de Vaison, entra clerc au séminaire de S[t]-Charles d'Avignon, et partit pour le Canada le 13 mai 1754. « A son arrivée, il fut envoyé à la mission de la Présentation; puis de là il se rendit au lac des Deux-Montagnes, suivi d'un certain nombre de familles de Tsonnontouans et d'Agniers, qui désirèrent se fixer dans cette mission : il y passa deux ans, après lesquels il fut nommé, en 1762, à la cure de Lachine. A la mort de M. de Terlay, en 1777, on l'envoya une seconde fois au lac des Deux-Montagnes. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une note écrite de sa main. Il était encore dans cette mission en février 1784; mais se sentant bientôt hors d'état de remplir ses fonctions, alors très compliquées, il obtint la permission de retourner au séminaire de Montréal, où il s'éteignit doucement au milieu de ses confrères, dont quelques-uns étaient venus avec lui de France en 1754. Il était âgé de 55 ans quand il mourut, le 3 avril 1784. — M. de La Garde a laissé en dialecte tsonnontouan mêlé d'agnier un traité de la Pénitence et une douzaine d'Instructions sur le sacrement de l'Eucharistie. On a encore de lui quelques notes grammaticales sur la langue iroquoise et ses divers dialectes » (M. Cuoq, *Anotc Kekon,* ou *Mélanges,* 1893, in-4°, p. 174).

96. M. ROBERT

1726-1784

Jean-de-Dieu-François Robert, né au Dorat (Haute-Vienne), le 20 avril 1726, entra clerc au séminaire de Limoges en 1749. Il partit pour le Canada, après avoir été ordonné prêtre, le 13 mai 1753. « Bientôt après son arrivée, il fut envoyé au lac des Deux-Montagnes, et appliqué auprès des Indiens de langue

iroquoise. On a de lui, en cette langue, des sujets de méditation, et un examen de conscience français-iroquois très détaillé. Les supérieurs eurent bientôt besoin de M. Robert, à Montréal, pour diverses fonctions importantes, et il se vit obligé de quitter, en 1759, ses chères ouailles, auxquelles il était très attaché. Il mourut au séminaire, le 23 avril 1784 » (M. Cuoq, *Anotc Kekon*, ou *Mélanges*, p. 174).

97. M. JOUBERT

1713-1784

Barthélemi Joubert naquit le 7 juin 1713, au village de Valleyre, sur la paroisse d'Ambert, dans le diocèse de Clermont. Sa famille était plus riche des dons de la grâce que des biens de la fortune; cependant, à raison sans doute des rares dispositions qu'on remarquait déjà en lui, il fut appliqué à l'étude du latin, et put suivre son attrait pour l'état ecclésiastique. Il entra au grand séminaire de Clermont le 31 octobre 1734, étant dès lors clerc-tonsuré, et il en sortit diacre au bout de trois années d'études théologiques. Désireux d'être associé à la Compagnie de St-Sulpice, il se rendit à Paris au mois de septembre 1737, et après cinq autres années d'études philosophiques et théologiques, il fut successivement reçu maître ès arts, bachelier en théologie, licencié, et enfin docteur en 1746, à peu près en même temps que trois autres prêtres de St-Sulpice, MM. Denans, Charpit et Legrand.

Dès l'année 1741, M. Cousturier avait admis M. Joubert dans la Compagnie, et aussitôt que celui-ci fut en état de remplir quelque fonction dans le séminaire de St-Sulpice, on lui confia la chaire d'Écriture-Sainte. La grande connaissance qu'il avait de la langue hébraïque, jointe à ses autres qualités, fit que M. Joubert eut de très grands succès dans cet enseignement (1); longtemps après qu'il eut quitté cette

(1) M. de Sauzin, mort évêque de Blois, raconte qu'un jour, en commentant les paroles de l'Épître aux Hébreux, *Hebræi sunt, et ego;*

chaire, on parlait encore de ses savantes leçons, et plus encore de la grande piété qu'il faisait paraître en expliquant la parole de Dieu.

Aux fonctions de l'enseignement, M. Joubert, pendant plusieurs années, joignit encore celles de bibliothécaire, et il les remplit avec la perfection qu'il apportait à tout ce qu'il faisait. Mais un coup qu'il reçut à la tête par l'imprudence d'un séminariste lui affaiblit beaucoup la mémoire, et lui fit perdre la grande facilité qu'il avait eue jusqu'alors pour le travail. Il fut donc déchargé de l'enseignement, et vers 1758, chargé du soin de l'économat : il en remplit les importantes fonctions avec beaucoup d'intelligence et de zèle, en sorte que sa compétence en cette matière, jointe à l'heureuse disposition qu'il avait à obliger ses confrères, lui attirait de toutes parts des consultations et des demandes de service.

L'Assemblée générale de la Compagnie n'appréciait pas moins les rares qualités de M. Joubert pour l'administration : aussi le mit-elle, en 1765, au nombre des assistants : un peu plus tard, il fut nommé consulteur, titre qui lui fut continué jusqu'à sa mort. D'autre part, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, voulut qu'il fît partie du Conseil archiépiscopal, tant l'éminent prélat faisait cas de ses connaissances étendues en droit canonique, en casuistique et en liturgie. Il voulut même, en 1770, le nommer chanoine de sa métropole ; mais le modeste sulpicien refusa cet honneur, et préféra continuer au séminaire les humbles fonctions qu'il y exerçait. Il fut chargé, en 1773, de la *procure* du séminaire, et il s'acquitta de cet emploi, l'espace de onze ans, à la satisfaction de tous.

M. Joubert mourut à la Solitude d'Issy le 28 décembre 1784, âgé de 71 ans. Il y en avait plus de vingt qu'il n'était pas allé visiter sa famille, malgré les sollicitations de sa sœur, malgré les instances de ses neveux, qui, ne le connaissant pas encore, désiraient vivement ce voyage. En 1754, le roi lui avait donné le prieuré de Notre-Dame de Pontscorff,

Israelitæ sunt, et ego, M. Joubert insista tant et avec tant de force sur les mots, *et ego,* que depuis on le surnomma *le juif*.

au diocèse de Vannes. L'abbé Courtade rapporte que M. Émery ne parlait de M. Joubert qu'avec admiration. Il disait en particulier que sa mort avait été très édifiante. Ce bon prêtre regrettait de ne pas éprouver des sentiments de crainte à l'approche de la mort. « Les saints ont tremblé, disait-il avec douleur, et moi je suis tranquille » !

En 1775, M. de Beaumont ayant appris que les libraires associés pour la liturgie de Paris avaient publié, l'année précédente, une édition du Missel remplie de fautes, leur enjoignit de ne rien publier par la suite qui n'eût été revu par MM. Joubert et Simon de Doncourt.

Il chargea en même temps ces derniers de corriger les fautes qui se trouvaient dans le Bréviaire, d'y faire quelques légers changements, et de composer un nouvel office du Sacré-Cœur. On vit donc paraître, en 1777, une nouvelle édition du Missel donné en 1738 par M. de Vintimille; elle fut suivie d'une nouvelle édition du Bréviaire en 1778. Les deux éditeurs avaient vérifié avec soin toutes les parties du Missel et du Bréviaire, et avaient travaillé à y mettre plus de liaison et d'ensemble (*L'Ami de la Religion*, 17 janvier 1821, t. XXVI, p. 295). « Malheureusement, dit D. Guéranger, toutes les *améliorations* introduites par Joubert et Simon de Doncourt n'étaient pas dépourvues d'esprit de parti; autrement, on ne s'expliquerait pas la *faveur inouïe* qu'obtint le travail des deux *Sulpiciens* de la part des Jansénistes, qui jusqu'alors n'avaient jamais manqué une occasion de s'exprimer contre leur Compagnie dans les termes les plus grossiers et les plus méprisants. Ce fut donc *merveille* de voir successivement trois feuilles des *Nouvelles ecclésiastiques* consacrées, presque en entier, à *reproduire avec une faveur complète* le Mémoire dans lequel Joubert et Simon de Doncourt rendaient compte de leur opération au public » (D. Guéranger, *Institutions liturgiques;* Paris, 1841, t. II, p. 572-573).

Il n'entre aucunement dans notre dessein de faire l'apologie du travail liturgique entrepris par les deux éditeurs, à la prière de l'archevêque de Paris; mais il y a dans ce passage

du savant abbé de Solesmes plusieurs inexactitudes qu'il importe de relever.

D'abord, M. Simon de Doncourt — à qui paraît revenir la principale part dans cette œuvre de revision et qui « signa toutes les épreuves », — M. Simon de Doncourt et M. Joubert méritaient-ils le nom de *sulpiciens* au même titre? M. Joubert appartenait certainement à la Compagnie de St-Sulpice, puisque nous avons vu qu'il était un des douze *assistants;* M. Simon de Doncourt, lui, n'en faisait pas partie, mais seulement de la Communauté des prêtres de la paroisse, laquelle comprenait des prêtres auxiliaires qui partageaient le genre de vie et le ministère des prêtres de la Compagnie sans y être aggrégés. Il est vrai que les *Nouvelles ecclésiastiques* qualifient de *sulpiciens* les deux éditeurs; mais on sait que, dans leur langage, *sulpicien* a un sens très étendu, et signifie ordinairement tout adversaire du jansénisme, tout *moliniste* qui n'est pas *jésuite.* « Lorsqu'on parle des sulpiciens, lisons-nous dans la feuille du 29 octobre 1784 — la seconde des trois où les *sulpiciens* sont traités avec une « *faveur inouïe* », — « on n'entend pas seulement les ecclésiastiques de la Communauté de St-Sulpice, mais aussi ceux de St-Nicolas du Chardonnet, et en général les Communautés d'ecclésiastiques séculiers qui sont animés du même esprit, et qui s'appliquent à perpétuer dans le clergé du Royaume les erreurs doctrinales des ci-devant jésuites, leurs dévotions pharisaïques, et cet esprit de parti qui a réduit l'Église de France au triste état où nous la voyons, partagée en incrédules orgueilleux, et en ignorans superstitieux... Si l'on nomme plus souvent les Sulpiciens, c'est qu'étant les plus puissans (!), ils contribuent davantage aux maux de l'Église, qu'ils empêcheraient au contraire, du moins en grande partie, s'ils avaient le courage de s'élever au-dessus de leurs préjugés. »

Mais passons, et voyons si « le travail des deux sulpiciens » a obtenu « de la part des jansénistes la *faveur inouïe* » dont on nous parle. Ce n'est pas, en tout cas, dans leur feuille du 20 août 1784, à laquelle on nous renvoie, et où, pour la première fois, il est question des « altérations faites en plusieurs

endroits du bréviaire édité en 1778 ». Selon le rédacteur de la feuille, « le sulpicien qui a dirigé la nouvelle édition du bréviaire... est un critique *aussi ignorant que téméraire* », qui aurait dû au moins « prendre garde à être d'accord avec lui-même et à ne pas se contredire dans ses corrections »; c'est un critique qui n'a été guidé que par « des préjugés vagues et peu réfléchis, par une démangeaison aveugle de critiquer, en sorte qu'on seroit tenté de lui appliquer son propre vers : *Heu! lugenda, Deus, cœcaque* pravitas! » un critique, enfin, « qui n'a pas manqué de fourrer à tort et à travers » dans le nouveau bréviaire « le Molinisme dont il est imbu ». Qu'en tout cela il n'y ait rien de *grossier* ni de *méprisant* à l'adresse de la *Compagnie*, nous le voulons bien; il nous paraît plus difficile d'y voir l'expression d'une *faveur inouïe!*

Mais « les feuilles du 29 octobre et du 5 novembre 1784, consacrées presque en entier à reproduire... le Mémoire dans lequel MM. Joubert et Simon de Doncourt rendaient compte de leur opération au public », celles-là au moins ont-elles accompli l'incroyable « merveille » de lui accorder « *une faveur complète?* »

Le gazetier consacre d'abord deux colonnes à raconter ce que l'on pourrait appeler l'histoire extérieure de la nouvelle édition du Bréviaire et du Missel, d'après le Mémoire envoyé par « une personne qui paraît bien instruite de tout ce qui s'est passé à cet égard ». Il arrive ensuite aux « remarques critiques, sur lesquelles, dit-il, nous ne pouvons pas être de son avis ». Suivent dix colonnes dans lesquelles le journaliste cite une quinzaine de reproches adressés par les nouveaux éditeurs à l'œuvre de Viguier et de Mézenguy, oppose à chacun une sorte de réfutation, et conclut en ces termes : « Il est évident qu'on a cherché à faire disparaître les vérités (?) les plus opposées au Molinisme. Qu'on vienne nous dire, après cela, que MM. Joubert et Simon « n'ont été guidés dans leur travail par aucun esprit de parti; qu'ils ont mis les choses telles qu'ils les ont trouvées, sans s'inquiéter si elles favorisoient le (prétendu) Jansénisme ou le Molinisme »; ils

ne s'en sont que trop inquiétés; et il n'a pas tenu à eux que deux dogmes (?) capitaux ne fussent retranchés ». Ne citer d'un mémoire que ce qu'on en regarde comme faux ou douteux, en trouver les raisons « fort mauvaises », entreprendre de le réfuter avec un dédain peu dissimulé, est-ce le « *reproduire avec une faveur complète* »? Nous attendons la réponse.

1. — *De existentiâ Mysterii Incarnationis adversùs Judæos et Gentiles adstruendâ.* C'est la IIe dissertation (*Disputatio secunda*) du *Tractatus de Incarnatione Verbi divini* de M. Legrand; Parisiis, 1750, t. I, p. 126 et suiv. — Parisiis, 1774, t. I, p. 126 et suiv. Voir l'article Legrand, n. 2, p. 371.

2. — Doctori Doctorum. Quæstio theologica : *Quis apprehendit sapientes in astutiâ eorum?* Isaiæ, 64, v. 11... Has theses... Præside Bartholomæo Joubert, Presbytero Claromontensi, S. F. P. Doctore Theologo, tùm primùm Laureâ doctorali donato, tueri conabitur Joannes Hieronymus Loys de Saint-Marcel, subdiaconus Monspessulanus, die Mercurii nona mensis Martii, anno Domini 1746, horis matutinis. In Aulâ Illustrissimi ac Reverendissimi D. D. Archiepiscopi Parisiensis. Pro Aulica.

3. — Gratiæ et Veritati. Quæstio theologica : *Quæ possunt accedentes perfectos facere?* Hebr. X, 1... Has Theses... Præside S. M. N. Bartholomæo Joubert, S. Fac. Par. Doctore Theologo, tueri conabitur Petrus Antonius Ysarn de Villefort, presbyter Vabrensis, 19 junii 1762, à primâ ad sextam. In Sorbona. Pro Minore ordinaria.

A. — *Tractatus de Gratiâ,* 1 vol. Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice; Cabinet des Manuscrits.

B. — *Tractatus de virtute Religionis,* 1 vol. Ibidem.

C. — *Racines hébraïques,* 1 vol. in-4°, pp. 186. Ibidem. Sur la garde de ce volume, on a écrit ces mots : « Ce volume est tout entier de la main de feu M. Joubert ». Il se compose : 1° de 6 feuillets non paginés contenant : *Hebraicæ linguæ canones grammatici versibus latinis expressi;* 2° de 186 pages contenant (sans titre) 186 décades de racines hé-

braïques en vers français, sur le plan du Jardin des Racines grecques de Lancelot.

D. — *Le Calendrier Grégorien perpétuel;* in-8°, pp. 28. Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice.

E. — Le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal,* t. I, p. 49, n. 96, indique : *Notæ ex variis auctoribus excerptæ, quæ pluribus textùs hebraici locis obscurioribus ac difficilioribus lucem aliquam offerre videntur.* An. MDCCXL, ab XI. Kal. Maii ad IV kal. Aug., in-4°, pp. 240. Manuscrit provenant de la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice, d'après l'estampille de la page 1. Sur l'intérieur de la couverture, cette note collée : « Remettre à M. Joubert de la part de M. Dubois ». Le contenu de ce manuscrit, son origine, le nom de celui auquel il doit être remis et le nom de celui qui le fait remettre, tout me porte à croire que l'auteur de ces extraits est M. Barthélemi Joubert, prêtre de Saint-Sulpice, et non François Joubert, janséniste suspecté d'avoir été un des rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques.* Le *Dubois* de la note doit, en effet, être M. Jean Dubois, mort supérieur de Bourges, lequel, comme on le verra à son article, consultait M. Joubert pour ses études, et s'était, en 1765, « rendu hébraïsant ».

98. M. ERAT-OUDET

1736-1786

Louis-Jean-Baptiste Erat-Oudet naquit à Orléans, sur la paroisse St-Donatien, le 24 juillet 1736. Après quatre années passées au grand séminaire d'Orléans, où il était entré en 1752, à l'âge de seize ans, il demanda en 1756 à être aggrégé à la Compagnie. Il fut admis; mais comme il n'était encore que clerc, on le plaça au petit séminaire de Saint-Sulpice, et il y demeura au moins quatre ans, sous M. Bourachot, qui en était supérieur. Il fit sa solitude en 1761-1762, ou 1762-1763. Il ne paraît pas qu'il ait travaillé dans d'autre séminaire de province que celui de Viviers, où, en 1772, il était directeur

assez ancien pour que M. David, supérieur de cette maison, le fît son héritier et le chargeât d'une succession qui demandait un homme connu, et dont les sentiments fussent en parfaite harmonie avec ceux du vénérable testateur. « M. Erat-Oudet, dit l'auteur de la *Vie de M. Vernet,* était un saint prêtre aussi, plein de savoir et de mérite, mais dont l'unique étude semblait être de les dérober à tous les regards, sous le voile de l'humilité » (p. 12). Il fut le directeur de M. Vernet, lorsque celui-ci faisait son cours de théologie, au Bourg-St-Andéol. En 1783, M. Erat-Oudet fut transféré à la Solitude; et il y remplit les fonctions de directeur jusqu'à sa mort, arrivée le 2 juillet 1786.

La bibliothèque du grand séminaire de Toulouse possède trois volumes in-4° manuscrits, dont les deux derniers paraissent être des autographes de M. Erat-Oudet; peut-être les avait-il cédés à M. Vernet, qui fut plus tard envoyé au séminaire de Toulouse.

A. — *Tractatus dogmaticus de sanctissimo Incarnationis mysterio,* pp. 211. « Sub DD. Oudet, celeberrimo sacræ Theologiæ professore necnon doctore ».

B. — *Tractatus de Ecclesiâ,* pp. 219; terminé le 22 mars 1765. A la suite : *Quæstio theologica : Quænam est columna et firmamentum Veritatis,* pp. 3. — *Tractatus de Gratiâ,* pp. 178; terminé le 25 juin 1765. — *Tractatus de Religione,* pp. 57; terminé le 23 juillet 1765.

C. — *De Legibus,* pp. 76; terminé le 11 décembre 1764. — *Tractatus moralis De Præceptis Decalogi,* pp. 284; terminé le 29 mars 1765. — *Appendix ad Decalogum : De Præceptis Ecclesiæ,* pp. 27; terminé le 14 avril 1765. — *Tractatus de Restitutionibus,* pp. 146; terminé le 11 juin 1765. — *Tractatus de Contractibus,* pp. 80; 1765.

99. M. DENAVIT

1713-1787

Antoine Denavit naquit à Lyon, rue de la Vieille-Monnoye, non loin du séminaire Saint-Irénée, le 29 septembre 1713, et

fut baptisé le même jour dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Saturnin. Le 18 octobre 1732, il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice, et en sortit le 1er octobre 1736 pour être économe à la Communauté des Robertins. Il alla, le 22 avril 1739, remplir la même fonction à la Communauté de Lisieux. En 1741, il fut nommé supérieur des Robertins, et deux ans après, en 1743, supérieur de la maison de Lisieux. Il y eut pour élève l'abbé Louis-Gilles de La Hogue, connu par plusieurs ouvrages. Le 31 janvier 1760, celui-ci devait soutenir en Sorbonne sa *Tentative* sous la présidence de Corgne de Launay, docteur de la Maison et Société de Sorbonne. Mais le Parlement ayant su qu'elle contenoit quelque chose contre le jansénisme, fit défendre de la laisser soutenir. Malgré cette défense, l'abbé Corgne voulait aller de l'avant, disant qu'une défense verbale, même émanée d'un premier Président, n'étoit pas un Arrêt de la Cour. « Mais le jeune candidat eut peur, disent les *Nouvelles ecclésiastiques*, et un docteur du collège de Lisieux, où il demeure, lui conseilla de soutenir une autre thèse, déjà soutenue la veille, et s'offrit d'y présider : ce qui fut exécuté. Cette thèse, ajoutent les *Nouvelles ecclésiastiques*, n'étoit pas meilleure que l'autre; mais ces mots, *hœresis janseniana*, ne s'y trouvoient pas » (numéro du 26 mars 1760, p. 66). Ce « docteur de Lisieux » dont les *Nouvelles* défigurent le nom en l'appelant M. *Navilt* était M. Denavit.

En 1762, il alla prendre la direction du séminaire Saint-Irénée, à Lyon. Ce diocèse était alors gouverné par l'archevêque Montazet, dont on connaît les attaches jansénistes. Un jour, M. Denavit ne crut pouvoir en conscience complaire à ses désirs, et il fut rappelé à Paris au mois de septembre 1782. La place de supérieur des Robertins étant alors venue à vaquer, M. Denavit l'accepta sur l'offre de M. Émery. « En 1785, l'Assemblée du Clergé ayant invité la Sorbonne à nommer trois députés qui, de concert avec trois autres désignés par l'Assemblée elle-même, chercheraient les moyens de rendre les études florissantes, M. Denavit fut un des membres choisis par la Faculté » (*Notes historiques sur le sémi-*

naire Saint-Irénée; Lyon, 1891, in-8°, p. 299). Le séminaire de Lyon possède une série de lettres écrites par M. Denavit à une religieuse du monastère de Saint-Benoît de cette ville. Mgr de Vienne, évêque auxiliaire de Lyon, qui la dirigeait, « ayant eu à faire une absence prolongée dans le cours de l'année 1779, ce prélat dut apparemment confier à M. Denavit le soin de le représenter auprès d'une âme à laquelle un appui continu était nécessaire dans un moment difficile » (*Notes* citées, p. 225). A la page 291 du même ouvrage, on lit une lettre de M. Denavit à M. Bourachot, écrite de Lyon le 12 février 1772. Il mourut le 28 février 1787, âgé de 73 ans.

1. — Sinè labe Conceptæ. Quæstio theologica : *Quæ sunt signacula justitiæ?* Rom. 4, v. 2... Has theses... Præside Joanne Maria Rost, Augustiniano... tueri conabitur Antonius De Navit, Presbyter Lugdunæus... die sabbati septimâ mensis Maii, anno Domini 1740, à primâ ad sextam. In regiis sancti Augustini scholis. Pro Minore ordinaria.

2. — Sacræ Familiæ. Quæstio theologica : *Qui fuit Dei?* Luc. 3, v. 38... Has theses, Deo duce et auspice Deiparâ, tueri conabitur Antonius De Navit, Presbyter Lugdunæus, S. Facultatis Parisiensis Baccalaureus theologus, die Jovis vigesimâ octavâ mensis Julii, anno Domini 1740, à sextâ matutinâ ad sextam vespertinam. In Sorbona. Pro Sorbonica.

3. — Sacerdoti Victimæ. Quæstio theologica. *Quæ est columna et firmamentum veritatis?* Tim. 5, v. 15... Has theses... Præside Jacobo Guillelmo Le Chevallier, Collegii Lexovæi Primario, tueri conabitur Antonius De Navit, Presbyter Lugdunæus... die Martis trigesimâ mensis Maii, anno D. 1741, ab octavâ matutinâ ad sextam vespertinam. In Lexovæo. Pro Majore ordinaria.

100. M. FÉRIS

1719-1788

Pierre Féris, né le 27 avril 1719 à Callas, diocèse de Fréjus, entra le 20 octobre 1739 au séminaire St-Charles d'Avignon,

d'où il se rendit à Paris pour se consacrer aux fonctions de la Compagnie. Après sa Solitude, il travailla pendant un an au petit séminaire de S[t]-Sulpice (1743-1744), puis fut envoyé à Angers en 1744. Aux vacances de 1745, M. Cousturier le nomma professeur de scolastique à Nantes. C'est là que, pendant quarante-trois ans, ce digne prêtre exerça l'activité de son zèle, d'abord comme simple directeur, puis comme directeur *du* séminaire, et enfin comme supérieur. Il mourut à Nantes le 5 février 1788, à 7 heures et demie du matin, âgé de 69 ans. Son corps repose aujourd'hui dans le cimetière de la maison de campagne du séminaire de Nantes.

1. — *Manuale ordinandorum,* continens seriem Ordinationum, et ritum administrandi sacramenti Confirmationis et celebrandæ Missæ, tùm privatæ, tùm solemnis; Opusculum clericis omnibus ordinandis, et præcipuè novis sacerdotibus utile ac necessarium ; Lugduni, Typis Amati Delaroche, 1743, in-12, pp. 221 sans les liminaires. A la fin : *Appendix in favorem Diœcesis Lugdunensis,* pp. VIII. — Lugduni, Typis Amati Delaroche, sans date, in-12, pp. 240. A la suite : *Rubricæ generales juxtà Missale Lugdunense, pro commoditate sacerdotum Lugdunensium,* pp. LXXXVIII. Je doute un peu, je l'avoue, que M. Féris soit l'auteur de cette première édition. Il passa l'année 1743, en partie à la Solitude, en partie au petit séminaire de S[t]-Sulpice, à Paris : est-il vraisemblable que, pendant ce temps-là, il ait publié un ouvrage à Lyon, avec un appendice pour la commodité des prêtres lyonnais ?

Manuale Ordinandorum, continens seriem ordinationum, ritum administrandi sacramenti Confirmationis, et celebrandæ Missæ, tùm privatæ, tùm solemnis; continens insuper explicationem Cœremoniarum Missæ, pios affectus igneo quodam spiritùs ardore inter celebrandum à sacerdote raptìm eliciendos ; monitum sacerdoti pro Missæ celebratione, pios adhùc antè et post Missam actus, tandem præparationem antè et gratiarum actiones post Missam ; Opusculum clericis omnibus ordinandis, et præcipuè novis sacerdotibus utile ac necessarium ; Nannetis, typis N. Verger, 1746, in-12, pp. 369 et une d'*errata*. La Dédicace à M[gr] Mauclerc de La

Muzanchère, évêque de Nantes, est signée de l'imprimeur, N. Verger. La préface, *Typographus Lectori*, expose l'objet et la division de l'ouvrage : « Non ignoramus jam multoties Typis impressa fuisse ea omnia; sed hinc indè dispersa collegimus ».

Manuale Ordinandorum, complectens Ritum : 1° administrandæ Confirmationis, quam plures recipiunt eâ ipsâ die quâ primâ tonsurâ initiantur; 2° conferendi Ordines; 3° celebrandæ Missæ, tùm privatæ, tùm solemnis; 4° insuper, nonnulla de ipso Missæ sacrificio, et de requisitis ad dignam ejus oblationem; 5° Meditationes, pios affectus, Orationes et Litanias, sive antè, sive post Missam, pro singulis hebdomadæ diebus; Opusculum Clericis ad sacros Ordines non solùm promovendis, sed et promotis utilissimum; editio altera, auctior et locupletior; Nannetis, typis viduæ Josephi Vatar, 1767, in-12, pp. 554 et 2 feuillets de liminaires. La dédicace à Mauclerc de La Muzanchère, signée *Vatar*, est différente de la dédicace imprimée dans l'édition précédente. La préface *Typographus Ordinandis* n'est pas reproduite. — Editio tertia, multò auctior et locupletior; Nannetis... 1772, in-12, pp. 600 et 2 feuillets pour l'*Index*. Comme dans l'édition seconde, l'ouvrage est divisé en cinq parties.

Manuale Ordinandorum, complectens... 6° instar coronidis, agendorum Regulam, Methodum orationis mentalis, audiendæ Missæ, et Exercitium diurnum; Opusculum non ordinandis solùm, sed et ordinatis, præsertìm sacerdotibus, utilissimum; editio quarta, auctior et locupletior; ex typographiâ nostrâ, Brun, natu major, solus Regis ordinarius Typographus et Bibliopola Nannetensis, in vico vulgò dicto de Gorges, 1782, cum privilegio Regis, in-12, pp. 606 sans les liminaires (4 feuillets) et l'Index et le privilège (3 feuillets). — Avenione, apud Antonium Offray, 1789, in-12, pp. VIII-544. — Editio nova, multò auctior et locupletior; Lugduni, ex typis Theodori Pitrat, Bibliopolæ, 1817, in-12, pp. 420. — Editio sexta, Avenione, 1817, in-18. — Editio septima, auctior et locupletior; Parisiis, apud Mequignon Juniorem; Lugduni, apud Perisse, 1822, in-12, pp. VII-515, plus 94 pages hors pagination

après la page 412. — Editio septima, auctior et locupletior, Claromonti, typis et sumptibus Thibaud Landriot, 1825, in-12, pp. 443. — Editio octava, auctior et locupletior, Avenione, Offray, 1827, in-12, pp. 456. — Editio nona, à superioribus seminarii Sancti Sulpitii locupletata et accuratiùs emendata; Parisiis, apud Mequignon Juniorem, 1827, pp. VIII-607. Le titre de cette édition a été refait. Il est à croire qu'elle s'imprimait à Paris en même temps que la précédente s'imprimait à Avignon, toutes deux sous le titre de *editio octava*. Mais le libraire de Paris ayant eu connaissance de l'édition avignonnaise, a intitulé *editio nona* l'édition parisienne.

Manuale Ordinandorum, complectens... 6°... cœremonias de Consecratione Episcoporum; Opusculum... utilissimum; editio nova à superioribus Seminarii Sancti Sulpitii locupletata et accuratius emendata; Lugduni et Parisiis, apud Perisse fratres, 1834, in-18. — Ibid. 1839, in-18. — Ibid. 1856, in-18, pp. XL-803. On a ajouté au bas de chaque page les différences entre les rubriques parisiennes et les rubriques romaines. — Ibid. 1862, in-32, pp. VI-803.

Manuale Ordinandorum; Opusculum non ordinandis solùm, sed et ordinatis, præsertìm sacerdotibus utilissimum; editio decima, accuratiùs emendata; Parisiis, apud Mequignon Juniorem, 1835, in-18, pp. VIII-528. « La partie qui renferme les prières et autres pieux exercices destinés à nourrir l'âme du prêtre pendant la célébration des saints mystères a été revue par un directeur de séminaire, que sa piété et son habitude de ces matières rendoient également propre à les revoir. Celle qui traite de tout ce qui tient aux rubriques a été soigneusement corrigée par un ecclésiastique » (très probablement M. Caron) « dont la science exacte sur cette matière est connue dans tous les diocèses de France » (*L'Ami de la Religion*, t. LXXXIV, p. 762). — Ibid. 1843, in-18. — Editio duodecima, accuratiùs emendata, Parisiis, ap. Mequignon, 1851, in-18. — Editio decima tertia, accuratiùs emendata et aucta; Parisiis, Jouby, 1860, in-12, pp. VIII-540. — Editio decima octava, accuratiùs emendata et aucta; Parisiis, apud A. Roger et F. Chernoviz, 1894, in-18, pp. VIII-540.

2. — *Premier et second Catéchismes du diocèse de Nantes* pour les jeunes enfants et pour ceux qu'on prépare à la première communion; imprimés par ordre de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Augustin de Frétat de Sarra, évêque de Nantes, pour être seuls enseignés dans son diocèse, à l'exclusion de tous autres; nouvelle édition, augmentée et mise dans un meilleur ordre; Nantes, Despilly, 1781, in-18, pp. 222, 148-LII : les pages LII sont remplies par un *Catéchisme* pour les principales *fêtes et solennités de l'année*.

Catéchisme du diocèse de Nantes pour les enfants qu'on prépare à la première communion, par Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Pierre Mauclaire de la Muzanchère, pour être enseigné dans son diocèse; nouvelle édition, augmentée et mise dans un nouvel ordre, pour une plus grande commodité; sans lieu d'impression (Nantes), 1789, in-12, pp. 120. En 1755, il avait paru à Nantes, chez Joseph Vatar, une édition expurgée du *Catéchisme* de Nantes composé par le célèbre appelant Noé-Ménard (in-12, pp. XXIV-600) : peut-être M. Féris fut-il l'auteur de cette expurgation, suivie plus tard d'une substitution.

3. — On dit aussi qu'il a travaillé à l'édition du *Rituel* de Nantes, qui fut donnée de son temps.

A. — *Maximes et conseils.* — Manuscrits du Séminaire de St-Sulpice.

La Bibliothèque municipale de la ville de Nantes possède la copie de quelques traités théologiques dictés par M. Féris, savoir :

B. — *Tractatus de Theologiâ in universum, seu Theologiæ Prolegomena*, à Joanne Audrain, dictante S. M. N. Joanne Petro Feris, exscriptus, in scholâ seminarii Nannetensis, anno 1750, in-4°, pp. 183. *Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Nantes,* par Émile Péhant, t. I, n. 1893. *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France;* Paris, 1893, t. XXII, p. 9, n. 39.

C. — *Tractatus de Deo et Attributis divinis,* à Joanne Audrain... exscriptus... anno 1750, in-4°, pp. 352. Catalogue... Péhant, n. 1893; *Catalogue des Manuscrits,* n. 39.

D. — *Tractatus de Incarnatione Verbi divini,* à Joanne Audrain... exscriptus, in scholâ episcopali seminarii Nannetensis, anno 1749, in-4°, pp. 26-301-14. *Catalogue Péhant,* n. 2050; *Catalogue des Manuscrits,* p. 10, n. 46.

E. — *Tractatus de Religione et Ecclesiâ Christi, de Conciliis, tùm particularibus, tùm œcumenicis,* à S. M. N. Joanne Petro Feris, sacræ Theologiæ professore, datus, à me verò Joanne Audrain exscriptus, anno 1748, in-4°, pp. 346. *Catalogue* Péhant, n. 2219; *Catalogue des Manuscrits,* p. 10, n. 50.

F. — *Tractatus de Gratiâ,* à Petro-Joanne Feris datus, scriptusque à Joanne Bernardo; Nantes, ann. 1752, 310 feuillets. *Catalogue général des Manuscrits,* p. 10, n. 47.

G. — « *Explication des Évangiles pour la conférence du mardy,* faite par M. Pierre-Jean Féris, Supérieur du séminaire de Nantes, dont il a fait don à M. Begougne le 4 février 1788, veille de sa mort. Seulement le tome II, de l'année 1769 : Table à la fin; 203 feuillets. Manuscrit autographe ». *Catalogue général des Manuscrits...* p. 30, n. 178. M. Bégougne était un prêtre de Saint-Sulpice, alors directeur au grand séminaire de Bourges.

101. M. DE TERSAC

1739-1788

Jean-Joseph Faydit de Tersac naquit en 1739 dans le diocèse de Couserans. Il fit son séminaire à Toulouse, et prit les grades théologiques dans l'université de cette ville. Bientôt après, il alla à Paris, et entra, le 2 juin 1764, à la Communauté de la paroisse de St-Sulpice. M. Dulau d'Allemans, qui en était curé, le choisit pour vicaire au mois de mai 1769, et lui résigna sa cure au mois de mars 1777. M. de Tersac était-il dès lors aggrégé à la Compagnie? Nous l'ignorons; ce qui est certain, c'est que cette aggrégation eut lieu depuis, et qu'elle fut ratifiée dans l'Assemblée générale de 1782. Les détails qu'on nous a conservés sur l'administration de M. de Tersac

comme curé le montrent constamment appliqué à suivre les traces de ses prédécesseurs par sa douceur, son zèle et sa prudence. Peu de temps avant sa mort, il résigna sa cure en faveur de M. de Verclos, ancien directeur au séminaire de St-Sulpice, alors supérieur de la Communauté des prêtres de la paroisse. Mais M. de Tersac étant mort avant que l'acte authentique de sa résignation fût parvenu à Rome, M. de Juigné, archevêque de Paris, sollicité par M. de Marbeuf, évêque d'Autun, donna la cure de St-Sulpice à son vicaire général, l'abbé de Pancemont. M. de Tersac mourut au presbytère de St-Sulpice, le jeudi 14 août 1788, âgé de 49 ans, moins quelques jours.

1. — *Ordre d'administration établi pour le soulagement des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice;* Paris, chez Nicolas Crapart, libraire, place Saint-Michel, à l'entrée de la rue d'Enfer, vis-à-vis le corps de garde; à la porte du sanctuaire, sous le péristile du portail de l'église, et à la porte de la Communauté de Saint-Sulpice; 1777, in-12, pp. IV-36. La dédicace à l'archevêque de Paris est signée : *Faydit de Tersac, curé de Saint-Sulpice.* — Supplément à l'Ordre d'administration... Paris... 1778, in-12. pp. 48, et in-4°, pp. 20. — Ordre d'administration établi en 1777 pour le soulagement des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice; Compte des dépenses faites depuis le premier octobre 1778 jusques au premier octobre 1779, in-12, pp. 11. — Ordre d'administration... Compte des dépenses faites depuis le premier octobre 1779 jusques au premier octobre 1780, in-12, pp. 11. — Ordre d'administration... Compte des dépenses faites depuis le premier octobre 1781 jusques au premier octobre 1782, in-4°, pp. 4.

2. — M. de Tersac est surtout connu par sa lettre à Voltaire, malade à Paris, dans la maison du marquis de Villette, située sur le quai des Théatins — aujourd'hui quai de Voltaire — et faisant alors partie de la paroisse Saint-Sulpice. Cette lettre a été citée en totalité ou au moins en partie, et même diversement appréciée, par les nombreux biographes de Voltaire, et aussi par les auteurs suivants, que l'on pourra

consulter sur cette affaire : — *Mémoires secrets*... de Bachaumont, numéro d'avril 1778. — *Nouvelles ecclésiastiques* du 28 août 1778, p. 137-140. — Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique en France pendant le dix-huitième siècle ;* 3e édition, Paris, 1855, t. V, p. 85-87.

V. Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. de Tersac,* 8e successeur de M. Olier dans la cure de St-Sulpice. — *Règlements de la Communauté des prêtres de la paroisse,* p. 314. — L'*Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 291. — *Éloge funèbre de M. Faydit de Tersac, Curé de St-Sulpice,* par l'abbé de Vignères, docteur de Sorbonne; Paris, 1789, in-4°.

102. M. BERTIN

1717-1788

Claude-François Bertin, né le 10 février 1717 à Belleville en Beaujolais, dans le diocèse de Lyon, entra au grand séminaire de St-Irénée le 30 octobre 1734. Après avoir terminé ses études ecclésiastiques, il fut admis dans la Compagnie, envoyé à Angers en 1740, n'étant pas encore prêtre, puis en 1741 à Cambrai, où il séjourna au moins deux ans. En 1744, il reçut mission d'aller à Toulouse, aider M. de Calvet, qui, à cette époque, travaillait à unir au séminaire de St-Sulpice le séminaire de St-Charles. M. Aronio de Monti, supérieur de cette dernière maison, ayant été appelé à Paris en 1766 pour remplir les fonctions de consulteur, M. Bertin lui succéda; mais quatre ans après, en 1770, il redevint simple directeur sous le même M. de Monti, dont la présence à Toulouse avait été jugée nécessaire et était vivement désirée. A sa mort, arrivée le 18 octobre 1772, M. Bertin reprit la conduite du séminaire de St-Charles, et la conserva jusqu'en 1782. M. Émery le rappela alors à Paris, et le chargea de faire un cours de morale aux licenciés. Il le nomma directeur *du* séminaire de St-Sulpice en 1784, et en 1786 et 1787, il lui donna commission de faire la visite générale des séminaires dirigés par la Compagnie, M. Émery ne pouvant alors quitter la capitale,

à cause de la situation critique où elle se trouvait. Au mois d'octobre 1787, la Compagnie ayant accepté la conduite du séminaire de Reims, M. Bertin en fut nommé supérieur. Son administration fut bénie de Dieu, mais de courte durée : il mourut à Reims le 14 novembre 1788, âgé de 72 ans. On l'inhuma le lendemain dans le cimetière de la paroisse S[t]-Étienne, sur laquelle était situé le séminaire. A des connaissances théologiques très étendues, M. Bertin joignait une grande facilité pour la parole, et un ton de voix ferme et sonore qui ajoutait encore à l'effet de ses discours.

1. — *Réflexions sur la conduite que doit tenir un directeur de séminaire,* qui désire sincèrement se sanctifier dans son état, et contribuer de tout son possible au bien des séminaires où il se trouve; manuscrit original conservé au séminaire de S[t]-Sulpice (*Cabinet des Manuscrits,* n° 203), in-4° de 480 pages, sans une seule rature! Cet ouvrage très important suppose dans son auteur une longue expérience de la conduite des âmes, et surtout de la direction des ecclésiastiques. Tout ce qui concerne la conduite des séminaires et les devoirs des supérieurs et directeurs y est traité avec beaucoup d'ordre et de solidité, et avec un développement qu'on chercherait inutilement ailleurs. Aussi la plupart des séminaires de la Compagnie en possèdent-ils une copie, ou du moins un résumé très complet qui en renferme toute la substance. Il existe deux analyses principales de cet ouvrage : l'une a été rédigée par M. Parage, secrétaire de M. Émery; l'autre par M. Carrière, supérieur général de la Compagnie.

V. M. Gosselin, *Vie* (manuscrite) *de M. Émery,* t. IV, p. 893.

103. M. DUBOIS

1731-1788

Jean Dubois, né le 3 octobre 1731 à Queyroux, au diocèse de Limoges, entra clerc au séminaire de cette ville en 1753. Il était à Issy en 1755 et 1756, et à Bourges dès le 7 mai

de cette dernière année. Il professait le dogme en 1758, et était en même temps chargé de diriger les cérémonies. M. Dubois ne quitta jamais le grand séminaire de Bourges. Il en fut nommé supérieur en 1772, et le gouverna l'espace de seize ans. En 1787, il obtint l'union au grand séminaire de l'abbaye de Fontgombaud ; en 1779, il avait également obtenu que la paroisse du séminaire fût supprimée, et que le service en fût transféré dans l'église St-Jean. M. Dubois mourut à Bourges, au mois de février 1788.

Une lettre qu'il écrivait à M. Joubert en 1765 nous révèlera son ardeur pour l'étude et l'étendue de ses connaissances. « Permettez, lui disait-il, que je vous dise un mot des études sur lesquelles je vous ai consulté, il y a deux ou trois ans. Après avoir vu les *Lois civiles* de Domat, les *Institutes* de Justinien avec le commentaire, et la *Coutume du Berry,* je me suis mis à l'étude du Droit canonique, et j'y ai suivi la marche que vous m'aviez tracée. Je vais m'attacher aux matières bénéficiales : je veux les étudier à fond. Si vous me vouliez indiquer ce qu'il y a à voir là-dessus, je vous serais infiniment obligé. Après avoir étudié un peu le grec, je me suis rendu hébraïsant. J'ai commencé cette année. Les affixes me font un peu pester ; mais je suis abondamment pourvu de livres sur cette langue. Je ne sais si vous avez eu le temps d'examiner le petit *manuscrit sur les Psaumes* que je vous ai envoyé il y a quelque temps. Si vous l'avez fait, je vous prie de m'en marquer votre sentiment ».

104. M. DAVAUX BESSON DE LA GARDE
† 1790

« Jean-Pierre Davaux Besson de La Garde, du diocèse de Viviers, arriva à Montréal en 1750, et fut envoyé bientôt après au lac des Deux-Montagnes, pour y apprendre l'iroquois : en avril 1753, il en savait assez pour aller exercer le saint ministère auprès des Iroquois de la Présentation. Sur

la fin de l'année 1754, il quitta cette mission. Il est mort à l'âge de 64 ans, le 11 janvier 1790, à Sainte-Geneviève, dont il était le curé. M. Besson a laissé un commencement de petit vocabulaire iroquois » (M. Cuoq, *Anotc Kekon,* c'est-à dire, *Mélanges,* in-4°, 1893, p. 173).

105. M. DEVOYON

1709-1790

Joseph Devoyon naquit à Limoges le 6 octobre 1709, d'une famille ancienne, originaire de la Charente, et distinguée dans la magistrature. Le collège des jésuites de Limoges fut le théâtre de ses premiers succès. Après avoir passé quatre ans au séminaire de cette ville et reçu la prêtrise, au mois de mars 1734, il exprima le désir d'entrer dans notre Société. On lui répondit qu'il pouvait venir. Il vint en effet, et quand il fut en état de recevoir une mission, on l'envoya enseigner la théologie au séminaire d'Orléans. Les cours du séminaire y étaient publics : *Præclaræ urbes nonnullæ, qualis, quæ Parisiensi metropoli subjacet, Aurelia est, scholam theologicam seminarii publicam habent,* dit M. Legrand dans son mémoire manuscrit sur les séminaires. Or, en décembre 1743, croyant avoir à se plaindre, non de ses auditeurs présents, mais de ses auditeurs absents, M. Devoyon fit, de son chef, imprimer une lettre où il exposait les raisons qui obligeaient les clercs d'Orléans à suivre ses cours, et réfutait les raisons qu'on alléguait pour s'en dispenser. La chose, paraît-il, était de nature à froisser certaines susceptibilités, peut-être même certaines jalousies;... aux vacances de 1744, M. Devoyon fut envoyé au séminaire de St-Irénée, à Lyon, en qualité de directeur surnuméraire, destiné à suppléer les autres dans leurs fonctions. Lors de la visite que M. Cousturier fit de ce séminaire en 1749, M. Devoyon, qui s'y trouvait alors, reçut le septième rang sur dix, et fut chargé de visiter une fois par an les prieurés dépendants du séminaire. Peu de temps après, il quitta cette maison et la Compagnie de St-Sulpice pour

cause de santé, et étant rentré daus son diocèse, il devint plus tard chanoine de l'église cathédrale de Limoges.

« Vers la fin de juin 1767, M. Louis-Charles Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, le fit nommer supérieur des Missions de cette ville, maison qu'il fut question d'unir au séminaire de Limoges en 1786 ». — « Je sais, écrivait M. Sicelier à M. Émery au mois d'octobre 1786, qu'on a proposé à M. Devoyon, actuellement supérieur de cette maison, de demander à rentrer parmi nous, afin de commencer à effectuer cette union en sa personne ». Enfin, quatre ans après (1771), M. d'Argentré le choisit pour être un de ses vicaires généraux... « Ami de la jeunesse, c'était surtout aux jeunes écoliers qu'il prodiguait ses soins, ses conseils et ses bienfaits. Il avait toute leur confiance, comme ils possédaient toute son affection. Chacun d'eux trouvait en lui un sage directeur et un tendre père. Sa sensibilité pour les pauvres n'était pas cette sensibilité philosophique trop souvent stérile : c'était le résultat d'une charité toujours active et toujours bienfaisante.

» Humble et modeste dans son maintien, affable et caressant dans ses manières, ce vertueux ecclésiastique rendait sa conversation intéressante par la finesse de ses reparties. Sa piété tendre, affectueuse n'avait rien de repoussant, et s'alliait, sans s'altérer, à la gaîté de son caractère.

» Tous les instants que les fonctions du saint ministère lui laissaient de libres, il les consacrait à l'étude et à la composition...

» Les infirmités longues et habituelles de cet écrivain laborieux n'altérèrent jamais la sérénité de son âme et ne suspendirent pas d'un instant ses savants travaux. Il se préparait à mettre en œuvre les matériaux qu'il avait rassemblés pour composer la vie de MM. de Langheac et d'Urfé, évêques de Limoges, lorsqu'il mourut subitement le 13 avril 1790, universellement regretté. Sa mort répandit la consternation dans notre ville.

» Les écoliers du collège de Limoges montrèrent surtout la vivacité de leur légitime douleur, et signalèrent l'étendue de leur juste reconnaissance. Ils firent faire avec pompe un ser-

vice solennel pour leur bon père directeur, et engagèrent un de leurs maîtres, M. l'abbé Carqueix, professeur d'humanités, à faire l'éloge funèbre de leur ami, dont ils ne cessaient de parler avec attendrissement.

» Le jour de l'enterrement du chanoine Devoyon, il se passa une petite scène qu'un des témoins actifs, M. Audouin, ancien maire de Limoges, raconte ainsi dans ses *Souvenirs* :

« Il fallut transporter le corps de la Mission (hospice actuel) à la cathédrale, pour le placer dans le caveau des chanoines. Les écoliers, inspirés par les sentiments qui les avaient appelés à cette triste cérémonie, voulurent avoir l'honneur de le porter; la Compagnie des pénitents gris, à laquelle appartenait M. Devoyon, invoquant l'usage, éleva les mêmes prétentions. On se battit. J'étais, dit M. Audouin, élève de cinquième; je pris part au combat; tous les cierges des pénitents furent brisés sur nos jeunes épaules, tandis que mes condisciples des classes supérieures recevaient et rendaient de vigoureux coups de pied et de poing, et, sans notre adresse à lancer des pierres, nous aurions été battus. Les chanoines rétablirent la paix en portant eux-mêmes les dépouilles mortelles de leur ancien confrère » (*Biographie des hommes illustres du Limousin,* par Auguste Du Boys et l'abbé Arbellot; Limoges, 1854, in-8°, t. I (seul paru), p. 182-185; article de M. A. Du Boys).

1. — *La Vie de M. Santerre,* prestre du diocese d'Orléans; A Lyon, chez la veuve Delaroche et Fils, rue Merciere, à l'Occasion, 1747, in-12, pp. VIII-136. — Clermont-Ferrand, imprimerie de Thibaut-Landriot, 1843, in-18, pp. X-152. Ouvrage attribué à M. Devoyon par l'abbé De La Porte, Barbier, A. Du Boys, etc., sans contradiction de personne, au moins que je sache.

2. — *Traité de la perfection ecclésiastique,* divisé en trois parties, par un Directeur de séminaire; A Lyon, chez la veuve Delaroche et Fils, rue Merciere, à l'Occasion, 1747, 2 in-12; t. I, pp. XII-430; t. II, pp. IV-364 et VIII-136. — Examinons d'abord, et d'un peu près, cette première édition que d'éminents bibliographes paraissent, ou n'avoir pas eue entre

les mains, ou n'avoir pas considérée dans tous ses détails.

Le titre annonce que l'ouvrage est « divisé en trois parties ». La première, qui n'est pas autrement indiquée, occupe tout le premier volume; la seconde, annoncée à la page 1 du tome deuxième, s'étend jusqu'à la page 364. Au bas de cette page, et à droite, sont imprimés, en forme de *rappel,* les mots, *La Vie,* qui sont les premiers du titre placé au sommet de la page 1 : *La Vie de M. Santerre, prestre d'Orléans.* Mais cette page est précédée, d'abord d'un feuillet blanc, au recto duquel sont imprimés ces mots : *Traité de la perfection ecclésiastique; Troisième partie;* puis d'un *Avertissement* paginé III-VIII, absolument comme dans l'édition de *La Vie de M. Santerre,* imprimée en 1747, et décrite plus haut. En outre, le caractère typographique de *La Vie,* différent de celui du *Traité,* est tout à fait semblable à celui de *La Vie,* première édition : il en est de même du papier; ainsi des pages (VIII-136) et des lignes, qui concordent toutes et en tous points : bref, la *troisième partie* du *Traité* est formée par l'adjonction pure et simple de *La Vie de M. Santerre* imprimée et vendue séparément à Lyon par la veuve Delaroche, après y avoir été rattachée et en quelque façon soudée de la façon que nous venons de voir; ce qui prouve déjà suffisamment, ce semble, que leur réunion dans un même volume n'est pas le simple fait d'un relieur.

Cela posé, et M. Devoyon étant d'ailleurs, comme nous l'avons dit, l'auteur incontesté de *La Vie de M. Santerre,* il s'ensuit, direz-vous, que M. Devoyon est également l'auteur du *Traité.* — D'autres avant vous, paraît-il, avaient raisonné de même, et ils s'y croyaient sans doute autorisés par cette raison que M. Devoyon était bien « Directeur de séminaire », et directeur à Lyon, où s'imprimoit le *Traité,* non « à Orléans », comme M. A. Du Boys le dit par erreur. Mais un *Avis du libraire,* imprimé en tête de l'édition de 1759, contredit cette conclusion. « Plusieurs personnes, y est-il dit, ont attribué ce Traité à un ancien directeur de séminaire, qui n'en étoit pas l'auteur. C'est *uniquement* au Père Belon, de la Compagnie de Jésus, que le public en est redevable. Il le

mit au jour l'an 1747, sous le nom d'un Directeur de séminaire ». (Le libraire ajoute en note : « Le P. Belon a effectivement été Directeur d'un séminaire en Provence »). « Cette première édition étant épuisée depuis longtemps, un ecclésiastique a entrepris celle-ci. Il l'a augmentée de plusieurs chapitres, et de plusieurs Discours prononcés dans des conférences ecclésiastiques ».

Soit, dirons-nous à notre tour : mais le *libraire,* Lyonnais comme la veuve Delaroche et son fils, aurait bien dû nous expliquer : 1° comment le P. Belon est l'*unique* auteur d'un *Traité... divisé en trois parties,* quand il n'a composé que les deux premières; 2° comment, n'étant pas auteur de la troisième, non seulement il n'a rien fait pour prévenir l'erreur, mais il semble au contraire, sauf l'aveu formel et explicite, avoir tout ménagé pour amener la méprise, jusqu'à faire entrer ce titre, *Vie de M. Santerre,* dans la table des chapitres du *second* volume; jusqu'à écrire dans l'*Avertissement* ces propres paroles : « Après avoir donné aux ecclésiastiques des motifs et des règles de perfection, nous avons cru devoir leur en proposer un modèle en la personne de M. Santerre. On trouvera dans sa vie de grands exemples de toutes les vertus qui forment les bons prêtres » (p. x). Voilà un problème que je livre à la sagacité et à l'érudition des bibliographes.

Traité de la Perfection de l'État ecclésiastique, ou Considérations sur les devoirs du Clergé; A Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, Imprimeur-libraire, Grande rue Merciere, au Soleil d'Or, 1759, 2 vol. in-12, pp. xvi-549, 499, sans les tables et l'approbation signée *Leseigneur* et datée du 31 juillet 1755 : le privilège est du 22 novembre, même année. La dédicace « à Monseigneur Jean-Gilles de Coetlosquet, ancien évêque de Limoges et précepteur de Monseigneur le duc de Bourgogne », est signée « Devoyon, chanoine de l'église de Limoges ». L'*Avertissement* est, à très peu de chose près, celui de la première édition : on a même conservé l'alinéa qui promet la *Vie de M. Santerre,* bien qu'elle ne soit dans aucun des deux volumes. Les additions du nouvel éditeur sont : dans le

tome I, les chapitres V, VI, VII, XIV, XXIII; dans le tome II, les chapitres I, II, VIII; trois *Discours prononcés dans des Assemblées d'ecclésiastiques,* sur l'Orgueil, sur la Visite des malades, sur le Zèle de S. François de Sales (on lit dans une note, p. 396, que « ce Discours a été fait à Lyon, d'où l'on voit les Alpes »); et enfin quelques « prières et bons propos pour les prêtres et particulièrement pour les pasteurs ».

Traité... ou Considérations sur les devoirs du Clergé; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; A Saint-Malo, J. Valais, 1781, 2 in-12, pp. 445, 427. — A Saint-Malo, chez L. et L. H. Hovius, père et fils, imprimeurs-libraires, Place Cathédrale; A Rennes, chez Em. G. Blouet, libraire, rue Royale, aux Beaux-Arts, 1781, 2 in-12, pp. IX-466, 449, sans les tables. La permission d'imprimer, en date du 10 février 1781, est accordée à la condition que cette édition sera absolument conforme à celle qui a été donnée à Lyon en 1759. — A Saint-Malo... ibid. 1782... La même que la précédente. — Bruxelles, Le Charlier, 1793, 2 in-12 (*Journal de Feller,* juin 1793, p. 163-181). — Traité... du clergé, par le P. Belon, jésuite; Tournai, Casterman, 1834, 2 in-12. — Ibid. id. 1852, 2 in-12, pp. VII-304, 298. Plus complète que celle de 1747, cette édition l'est moins que celle de 1759. — Pérennès dit que le *Traité* a été réimprimé en 1855, 2 vol., par les frères Gaume, à Paris.

Devoirs du sacerdoce, ou Traité de la dignité, de la perfection, des obligations, charges, offices et ministère du prêtre catholique, d'après le P. Molina, le P. *Belon, Sevoy, Cossart* et *Augé, Pinamonti,* le B. *Léonard de Port-Maurice, Lhomond, Salvatori, Nardi, Abelly, Ducasse, Collet, Segneri,* le B. *Liguori,* etc., corrigés conformément à la doctrine des théologiens les plus exacts, par M. l'abbé Mathieu; Paris, 1837, 3 in-8°.

Die Vollkommenheit des geistlichen Standes. Oder Betrachtungen über die Pflichten des Clerus. Aus dem Französischen von N. Belon; Regensburg, Manz, 1854, 2 in-8°, pp. 725.

Trattato della perfezione dello stato ecclesiastico, ovvero

considerazioni sopra i doveri del Clero, trasportate del francese; In Bologna, Nell' Instituto delle Scienze, 1790, in-16, pp. xvi-447. Une édition antérieure porte : *da un direttore di Seminario.*

3. — *Dissertation sur l'apparition de Samuel.* C'est l'article LXXXIII des *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature,* par M. l'abbé D'Artigny, Paris, 1752, t. V, p. 338-364. On sait que M. Devoyon a composé cette Dissertation par l'abbé de La Porte (*La France littéraire;* Paris, 1769, p. 431). L'abbé D'Artigny n'en dit rien : généralement, il est dans ses habitudes d'accepter de toutes mains sans dire merci, quand il ne se fait pas voleur effronté, comme nous l'avons prouvé à l'article Le Clerc.

Voir au tome III la suite de cet article.

106. M. REGNIER

1718-1790

Claude-François Regnier naquit au mois de juin 1718, à Saint-Germain-des-Fossés, en Bourbonnais. Il était déjà tonsuré lorsqu'il entra, le 7 décembre 1734, à la *Communauté des Philosophes* du Séminaire de Saint-Sulpice, d'où il passa au *Petit Séminaire* en 1736. Il y parcourut avec un brillant succès la carrière de la *licence,* et obtint la *première* place de son cours. Ce fut vers la fin de sa *licence* qu'il témoigna le désir d'entrer dans la Compagnie, où il fut admis par M. Cousturier en 1742. Deux ans après, il prit le bonnet de docteur, le 15 septembre 1744.

Nous ignorons quels furent ses premiers emplois dans la Compagnie; mais nous le voyons successivement directeur au *Séminaire d'Angers,* de 1747 à 1757; supérieur du *Petit Séminaire de Saint-Sulpice* de 1757 à 1762, et en 1762, professeur de morale au *Séminaire de Lyon,* immédiatement avant M. Émery, qui le remplaça en 1764. Il acquit dans l'exercice de ce dernier emploi l'estime et la confiance générale du clergé, par l'intérêt et la solidité de son enseignement,

soit dans ses classes journalières, soit dans les *conférences de morale* que son titre de professeur l'obligeait à faire, chaque année, pendant la *retraite ecclésiastique,* en présence de l'archevêque, des curés et des principaux membres du clergé. Rappelé à Paris en 1764, il fut placé au *Grand Séminaire,* où il fut, pendant ses dernières années, professeur d'Écriture-Sainte. L'Assemblée générale de 1782 le mit au nombre des *assistants,* et celle de 1789 lui donna le titre de *consulteur*. Il mourut au *Grand Séminaire,* d'une hydropisie de poitrine, le 14 avril 1790, avec la réputation d'un homme également recommandable par l'étendue de ses lumières, par la vivacité de son esprit et par ses vertus sacerdotales (L'auteur des *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée* (4e fascicule, Lyon, 1891, p, 227-228) cite un beau trait de son détachement de la famille).

M. Regnier avait une grande connaissance de la *théologie,* soit *dogmatique,* soit *morale,* qu'il avait longtemps enseignée. On regrettait cependant que, dans ses consultations particulières, il parût quelquefois timide et indécis, se bornant à exposer les principes et à mettre les consultants à même de prendre leur parti. Il joignait à la science théologique des connaissances littéraires très étendues, et particulièrement une grande connaissance de la langue grecque. Il avait même fait une étude particulière des *Œuvres de Saint Jean Chrysostôme,* dont il citait quelquefois de longs fragments, dans leur langue originale. Cette étude, jointe à la mémoire prodigieuse dont il était doué, avait sans doute contribué à lui donner la grande facilité qu'il avait pour la prédication. Plusieurs de ses contemporains nous apprennent que son heureuse mémoire lui permettait, non seulement de prêcher sans avoir écrit, mais encore de conserver si bien dans son esprit le texte de ses discours, qu'il les reproduisait plusieurs années après, sans autres changements que ceux qu'il croyait nécessaires pour les perfectionner (1). Mais cette heureuse

(1) « Le docteur Regnier n'avait encore rien imprimé quand je l'ai connu, écrit l'abbé Baston; mais depuis, il a donné au public un *Traité de la Religion* et un *Traité de l'Église,* où la science et

mémoire l'ayant abandonné vers la fin de sa vie, il fut obligé de renoncer entièrement à la prédication. La vivacité naturelle de son esprit, jointe à ses connaissances littéraires, lui donnait aussi une grande facilité pour la poésie. Ce qu'il y avait peut-être en lui de plus remarquable, c'est que les grands talents dont il était doué étaient relevés par des manières pleines de simplicité, et constamment éloignées de toute prétention,

Sa petite taille était quelquefois pour les séminaristes un sujet de plaisanterie; il en plaisantait lui-même avec eux, et se mêlait à leurs jeux, comme l'un d'entre eux, sans rien perdre de la considération et du respect qu'ils avaient pour lui. Pendant les dernières années de sa vie, il faisait de fréquents voyages à Issy, où il trouvait un grand plaisir à s'occuper de jardinage, et à cultiver des fleurs dans un petit coin de terre qu'on lui avait abandonné.

M. Regnier était considéré par la Sorbonne comme un de ses théologiens les plus distingués. Sur son rapport, elle décida, en 1778, de censurer une dissertation publiée à Mayence en 1773 sous le titre de *Nouvel essai sur les prophéties d'Emmanuel*. L'auteur, nommé Jean-Laurent Isenhiehl, y

l'érudition sont répandues à pleines mains. Il était très petit, mais d'une vivacité qui faisait oublier ce qui lui manquait du côté de la taille, et il prêchait en grand homme. Ses sermons étaient écrits non sur le papier, mais dans sa mémoire; mais écrits littéralement, mot à mot. D'imagination, il prenait une plume, du papier, pensait, écrivait des lignes, remplissait des pages qu'il numérotait, formait un cahier, et le sermon était écrit; alors, il l'apprenait pour le dire. Voulait-il le redire une seconde, une troisième fois, il reprenait son cahier imaginaire, relisait, raturait et apprenait. Chose étonnante! quand il y retournait, après six mois, un an, il ne se souvenait de rien qu'il n'eût son cahier intellectuel sous les yeux de l'âme; il le lisait, remarquant le premier texte, les corrections, les ratures et les interlignes; bref, il en usait comme les prédicateurs usent de leurs manuscrits, quand ils veulent redonner un discours qu'ils ont composé et su autrefois. J'ai cru que cette particularité, unique peut-être dans son espèce, valait la peine d'être rapportée » (*Mémoires de l'abbé Baston,* chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original, publiés par M. l'abbé Julien Loth et M. Ch. Verger; Paris, 1897, t. I, p. 179-180).

enseignait que par l'Emmanuel dont il est parlé au chapitre VII d'Isaïe, il ne faut entendre le Messie, ni dans le sens littéral ni dans le sens mystique, et que S. Mathieu n'a cité le texte d'Isaïe que comme une simple note historique ou par forme d'allusion (V. Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle;* troisième édition; Paris, 1855, t. V, p. 95, 96). D'après le P. Hurter, M. Regnier aurait encore, en 1780, sur l'ordre de la Faculté de Théologie, rédigé la censure de la trop célèbre *Histoire philosophique* de l'abbé Raynal : « Censuris quoque confodit, theologicâ Facultate mandante, famosam Rainalii Historiam » (*Nomenclator literarius,* t. III, p. 296).

1. — Virgini Deiparæ. Quæstio theologica : *Quænam est doctrina secundum fidelem sermonem?* Ad Tit. I, v. 9... Has theses... Præside... Francisco Duroure... tueri conabitur Claudius Franciscus Regnier, Acolythus Claromontensis, die sabbati 2ª mensis Januarii, anno Domini 1740, à primâ ad sextam. In regiis sancti Augustini scholis. Pro Tentativâ.

2. — Doctores Docenti. Quæstio Theologica : *Quis fons sapientiæ?* Eccl. cap. 1, v. 5... Has theses... tueri conabitur Claudius Franciscus Regnier, presbyter Claromontensis, S. Facultatis Parisiensis Licentiatus Theologus, die lunæ 14 mensis septembris, anno Domini 1744, horis vespertinis. In Thesaurario. Pro Actu Vesperiarum.

3. — Doctores Docenti. Quæstio theologica : *Quæ est doctrix disciplinæ Dei?* Sap. 8, v. 4... Has theses... præside Claudio Francisco Regnier, S. F. P. Doctore Theologo, tùm primùm Laureâ doctorali donato, tueri conabitur Joannes Baptista Barnier, Clericus Lugdunæus, die Martis 15 mens. septembris, ann. D. 1744, horis matutinis. In Aulâ Illust. ac Rever. D. D. Archiepiscopi Parisiensis. Pro Aulicâ.

4. — *Certitude des principes de la Religion,* contre les nouveaux efforts des Incrédules; *Première partie;* par M. Regnier, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris; Paris, chez Nyon, Berton et Crapart; Lyon, chez les frères Perisse, 1778, t. I et II; in-12, pp. XLIV-387, 482. — *Seconde partie...* Paris... 1782, t. III, IV, V, VI, in-12, pp. XX-432,

674, 492, VIII-676. Réimprimé sous ce titre : *Œuvres complètes* (sic) *de C.-F. Regnier,* Docteur de la Faculté de Théologie de Paris et Directeur du séminaire de Saint-Sulpice, publiées par M. l'abbé Migne; Paris-Montrouge, 1857, gr. in-8°, coll. 1204.

« Peut-être, dit M. Gosselin, pourrait-on désirer un peu plus d'ordre et de méthode dans le plan général de cet ouvrage, et un peu moins de diffusion dans quelques développements; mais on y trouve une apologie complète de la Religion, un examen approfondi des vérités fondamentales en cette matière, et une solide réfutation des principales objections de la philosophie moderne. En un mot, on peut le considérer comme l'un des plus solides et des plus complets qui aient été publiés sur ce sujet en notre langue. Aussi, l'abbé Riballier, censeur royal, approuva-t-il cet ouvrage dans les termes les plus honorables; et le savant évêque de Boulogne, M. de Pressy, ne fit pas difficulté de souscrire à cet éloge ». « L'ouvrage de M. Regnier sur la Certitude des preuves de la Religion, dit-il, est digne des grands éloges que lui a donnés le Censeur Royal qui l'a approuvé, et mérite que nous en recommandions la lecture à nos diocésains, surtout à notre clergé » (*Instruction pastorale de Monseigneur l'Évêque de Boulogne,* sur l'Accord de la Foi et de la Raison dans les Mystères considérés en général, pour les justifier et les venger des calomnies de Bayle, de J.-J. Rousseau et d'autres philosophes impies; Boulogne et Paris, 1786, in-4°, p. 31).

Dans son *Rapport fait le 9 septembre 1786* à l'Assemblée générale du Clergé *en faveur de plusieurs gens de lettres,* M. Dulau, archevêque d'Arles, disait : « M. Regnier, Directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, appartient à un Corps intéressant et très cher à l'épiscopat. Bien des personnes regardent son Traité sur la Certitude des preuves du Christianisme comme le plus complet qui ait paru sur cette matière » (*Œuvres de Monseigneur Jean-Marie Du Lau,* archevêque d'Arles, recueillies et publiées par M. Jacques Constant; Arles, 1816, t. I, p. 433).

Les journaux et revues de l'époque ne lui furent pas moins favorables. A propos des deux premiers volumes, les *Affiches, annonces et avis divers* disaient : « M. Regnier établit ses preuves avec beaucoup de méthode et de clarté, discute les objections de ses adversaires, s'appuie de ses propres raisonnements, et de ceux qui ont défendu la vérité avant lui, surtout de Bossuet, qui, de tous les hommes, a eu le mieux le talent et le ton pour combattre l'erreur » (Numéro du mercredi 17 mars 1779). Et rendant compte des quatre derniers volumes, le même journal concluait ainsi : « La méthode de M. l'abbé Regnier est claire : ses preuves sont sensibles, et son style sans affectation convient aux matières importantes qu'il traite. Il cite beaucoup; mais ses autorités sont bien choisies, et forment un très bon corps de doctrine » (Numéro du mercredi 27 mars 1782).

De son côté, Feller écrivait : « Cet ouvrage justifie parfaitement le jugement très avantageux que le censeur, M. Riballier, en a porté » (*Journal historique et littéraire*, 1er octobre 1783, p. 180, 181). « Quoique M. l'abbé Bergier ait donné un ouvrage sous le même titre, où il n'a rien laissé à désirer touchant cette précieuse et consolante *certitude*, on lira encore avec intérêt et avec fruit celui de M. Regnier... Tous les principes de notre foi y sont mis dans le plus grand jour; toutes les preuves de la Religion y sont exposées avec autant de force que de clarté; tous les sophismes et les plus spécieuses difficultés des incrédules y sont résolus d'une manière satisfaisante, quelquefois d'une manière neuve et ingénieuse » (Ibid. 15 février 1785, p. 237-241).

Le *Journal des Savants* en donna une longue analyse (Novembre 1785, p. 721-731 de l'édition in-4°). L'abbé Besson, auteur de l'article, disait en finissant : « Rédacteur de cet extrait, je m'estime heureux de pouvoir, en rendant hommage à la vérité, montrer une partie de ma reconnaissance envers un de mes anciens maîtres. Ma jeunesse a trouvé dans *Saint-Sulpice* des pères tendres, des amis généreux, des instituteurs sages » (p. 730).

Enfin, même de nos jours, le P. Hurter, jésuite, n'a pas

craint de qualifier l'ouvrage de M. Regnier de *præclarum accuratumque opus* (*Nomenclator literarius*, t. III, p. 296).

5. — *Tractatus de Ecclesiâ Christi*, ab authore operis cui titulus : *Certitude des principes de la Religion contre les nouveaux efforts des Incrédules;* Parisiis, apud Eug. Onfroy, Bibliopolam, Viâ S. Victoris, sub signo Solis Orientis; 1789, 2 in-8°, pp. XVI-735, XVI-720. Reproduit par M. Migne dans le *Theologiæ Cursus completus*, t. IV, col. 51-1140. — *In eo*, dit le P. Hurter déjà cité, *plura benè, nitidè solidèque tractantur*. L'approbation du censeur royal, De Turmenyes, est aussi des plus élogieuses. « Illum (tractatum) commendant apta et sapiens methodus, veritatum compages, delectus probationum, expoliti sermonis nitor et elegantia ». Selon M. Gosselin, on peut regarder cet ouvrage « comme l'un des plus solides qu'on ait publiés, dans ces derniers temps, sur la matière de l'Église. Il serait cependant, ajoute-t-il, plus généralement utile, s'il n'était écrit d'un style trop recherché, et propre à rebuter les lecteurs peu familiarisés avec les finesses de la langue latine ». Déjà, l'abbé Barruel avait également dit de M. Regnier : « Peut-être faut-il, pour le suivre couramment, savoir son latin un peu mieux qu'on ne l'entend communément » (*Journal ecclésiastique, ou Bibliothèque raisonnée des sciences ecclésiastiques*, numéro de janvier 1790, p. 72). C'est là, croyons-nous, un *défaut* assez rare chez cette sorte d'écrivains; ce qui a fait dire à un homme d'esprit :

> *Aux* Théologiens *Dieu donne leur pâture*,
> Mais *sa bonté* s'arrête... à la littérature.

L'auteur du *Pape et de ses droits* termine le compte rendu qu'il fait de l'ouvrage par ces paroles : « Nous ne craindrions pas de terminer notre analyse par de grands éloges, si la réputation de son auteur ne l'avoit déjà fait connaître comme un de nos théologiens les plus savants et les plus exacts, comme supérieur à toutes nos louanges. *Heureux les Séminaires de Saint-Sulpice, où nos jeunes ecclésiastiques peuvent se former sous de pareils maîtres! Plus heureux ces maîtres, de savoir réunir aux leçons de la saine doctrine,*

de la catholicité la plus pure, celle de l'exemple d'une régularité, d'une piété, qui consolent au moins l'Église, en lui montrant une société d'hommes contre lesquels l'esprit du siècle n'a point prévalu, et qu'il est plus aisé de calomnier que d'imiter! » (*Journal ecclésiastique* cité, février 1790, p. 173, 174). L'article est signé A. B., initiales d'*Augustin Barruel,* qui depuis janvier 1788 dirigeait le journal fondé en 1760 par l'abbé Dinouart. Or, on sait que Barruel, auteur de tant d'ouvrages écrits pour la défense de la Religion, était entré dans la Compagnie de Jésus le 15 octobre 1756; qu'après sa suppression, il resta *jésuite* de cœur et de sentiments; qu'il y rentra dès qu'elle eut été rétablie par Pie VII, et enfin qu'il y mourut le 5 octobre 1820, âgé de 79 ans.

107. M. BENOIST

1724-1790

Jacques Benoist, né le 5 juin 1724, à Beaugency, sur la paroisse Saint-Firmin, au diocèse d'Orléans, entra clerc au séminaire d'Orléans le 14 novembre 1744, et mourut au grand séminaire de Saint-Sulpice, où il était maître des Cérémonies, le 18 juin 1790. Il excella, paraît-il, dans son emploi. Après sa mort, M. Émery faisant son éloge à la lecture spirituelle, disait de lui : « Personne n'a jamais mieux fait les cérémonies, ni n'a veillé avec plus de soin à ce que chacun dans la maison les fît parfaitement. Moi-même, je n'étais point à l'abri de sa critique, et en cela il faisait son devoir; car, en ce qui concerne le culte divin, il n'y a rien de petit, rien qui soit à négliger » (*Vie de M. Émery,* t. II, p. 357).

A. — *Récit de la mort et des funérailles de M. Legrand.* Manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice.

B. — M. Benoist avait aussi composé quelques petits traités de cérémonies pour chaque fonction : ils étaient clairs et courts.

C. — Il fut également chargé de la Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice : ce qui donne lieu à son excellent

successeur d'aujourd'hui de poser cette question : « Ne serait-ce pas à M. Benoist qu'il faut attribuer l'ancien Catalogue de la Bibliothèque du séminaire Saint-Sulpice, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque Mazarine » ?

108. M. RICHARD

1723-1790

Jean-Simon Richard, né le 26 décembre 1723 à Saint-Germain, canton de Villeneuve-de-Berg, dans le diocèse de Viviers, entra le 31 octobre 1743 au grand séminaire de cette dernière ville. Après y avoir terminé le cours ordinaire de théologie, il fut reçu à la Solitude en 1746, mais il eut quelque peine à l'être dans la Compagnie. Un certain embarras qu'il éprouvait à s'énoncer le faisait juger peu propre à l'enseignement : par ailleurs, il paraissait avoir peu d'aptitude pour nos autres emplois. Cependant, comme il avait un esprit solide, un jugement droit et une grande piété, on crut pouvoir l'admettre à l'essai, et on l'envoya en 1750 au grand séminaire de Clermont. Il y enseigna la morale pendant deux ans, avec assez peu de succès, paraît-il ; ce qui engagea les supérieurs à le mettre à Nantes, à la Communauté de St-Clément, où il pourrait être employé dans quelques-unes des fonctions du ministère extérieur, dont cette Communauté était chargée. M. Richard fut, en effet, appliqué à faire le catéchisme dans la paroisse, et la manière dont il s'en acquitta surprit ceux qui avaient auguré de lui moins favorablement. M. Denans, entre autres, alors directeur du séminaire de Nantes et très versé dans la science théologique, fut singulièrement frappé de la capacité de son jeune confrère. Sur son témoignage et celui de M. Féris, supérieur du même séminaire, M. Cousturier rappela M. Richard à Paris vers l'an 1775, et le chargea de faire à la *Solitude* la classe de morale que l'âge et les infirmités de M. Garcin ne lui permettaient plus de continuer. M. Richard justifia pleinement les espérances qu'on avait conçues de lui, et à la mort de

M. Garcin, arrivée en 1761, il fut chargé de la conduite de la Solitude, sans toutefois quitter l'enseignement de la morale. Peu de temps après son élévation à la dignité de supérieur, M. Richard fut honoré de la visite du Dauphin, lequel venait quelquefois à Issy, en pèlerinage à la chapelle de Lorette. Le professeur de morale des *solitaires* eut alors un assez long entretien avec le prince, qui fut singulièrement frappé de la solidité de son esprit et de ses connaissances étendues sur la théologie morale.

Est-ce à cette visite et à M. Richard, ou bien à quelque autre, que se rapporte cette anecdote si spirituellement contée par l'abbé Baston? « La chapelle sulpicienne de Lorette, dit-il, avait aussi sa célébrité. Les évêques y venaient souvent dire ou entendre la messe, s'assujettissant comme les autres à l'usage assez singulier d'ôter la perruque pour célébrer (1). On y voyait, en dévotion, les personnages les plus distingués : le Dauphin et la Dauphine, père et mère de Louis XVI, y venaient souvent s'humilier en la présence du Roi des Rois, et faire auprès de lui, pour leur postérité, des instances auxquelles il a fermé l'oreille, ou qu'il a exaucées bien autrement que ne l'espéraient ceux dont le cœur tendre et chrétien, la bouche pure, les articulaient. Il arriva un jour à ces deux excellents et magnanimes époux une petite aventure qu'on ne sera pas fâché de lire ici, quoique étrangère à mon sujet.

» On ne les attendait point : ils entrent dans la cour avec leur voiture, sans cortège, comme deux bourgeois de cette cité que leurs ancêtres appelaient leur *bonne ville*, et que leur fils aussi nomma de la sorte pendant quelque temps. Ils demandent les supérieurs : supérieurs et séminaristes étaient à courir les champs. Restait pourtant à la maison un vieux sulpicien, simple et ingénu, qui, de sa vie, n'avait parlé à un

(1) « En conséquence de cette dévotion extraordinaire, dit aussi Hurtaut, Messieurs de Saint-Sulpice ne permettent à personne de dire la messe avec la perruque, au principal autel de cette chapelle » (*Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*; Paris, 1779, t. III, p. 375).

grand seigneur. — Qu'on le prie de descendre, dit le Dauphin. — Il descend, très embarrassé de sa personne, saluant à quarante pas et fort gauchement, balbutiant, quand il fut près, un compliment sur l'honneur....., la bonté du prince et de la princesse...., de Monsieur, de Madame..... Il était dans un ravissement qui lui ôtait la parole. De peur qu'elle ne revînt, le Dauphin le prend par la main en lui disant : *Allons promener, Monsieur l'abbé !* Voilà le bon prêtre entre le Dauphin et la Dauphine, déjà tout accoutumé. Les augustes époux ne tardèrent pas à s'apercevoir que l'extérieur plus qu'uni de l'antique directeur couvrait beaucoup de mérite. On le met sur la dévotion, la morale, la religion : c'est l'onction, la justice éternelle, la foi des confesseurs et des martyrs, qui s'expriment par sa bouche. Les deux auditeurs sont enchantés. La promenade se prolongea au delà d'une heure. « Messieurs, dit alors la Dauphine, si j'avais cru que vous me fissiez marcher si longtemps, j'aurais mis des souliers plats ». Ce mot, qui semblait indiquer que la princesse était fatiguée, termina la conversation. Mais avant de remonter en voiture, il faut aller adorer Dieu à la bonne Notre-Dame de Lorette. « J'aurai l'honneur de vous y conduire », dit le sulpicien; et le voilà qui marche devant.

» Cependant, un cas des plus embarrassants lui tourmente la tête. Vous devinez bien que c'est la présentation de l'eau bénite, en entrant dans la chapelle. Pour le prince, il en prendra tout seul, à merveille. Et puis c'est un homme, on peut du doigt toucher le sien. Mais la princesse, lui présenter le bénitier est chose impossible : il tient à la muraille. Une rose lui paraît propre à tout accommoder. Il en voit une, la reine d'un charmant petit bosquet qui environne la sainte chapelle. Sa main la coupe et la trempe furtivement dans l'eau bénite. Quand la princesse est à la porte, le bon ecclésiastique lui présente cet aspersoir nouveau. Il avait compté que la pieuse dame comprendrait sur-le-champ le but de cette ingénieuse cérémonie, et qu'elle poserait son doigt sur la rose, pour le porter ensuite à son front : les gens de Cour ont l'esprit si délié! La Dauphine comprit seulement qu'on

lui présentait une belle rose. Elle la prend, soulève un peu son fichu, met dessous la fleur et l'eau bénite, jette un cri, lorsqu'elle sent l'eau bénite qui la mouillait comme de l'eau naturelle, et retire précipitamment la fleur de l'endroit où elle l'avait cachée. Le pauvre sulpicien, qui n'avait pas eu le courage d'empêcher ce malheur risible quand il vit la main de la princesse prête à le causer, retrouve la parole pour dire qu'il n'aurait pas eu la hardiesse d'offrir un bouquet à Madame; que, ne sachant comment lui donner de l'eau bénite, il avait cru qu'une rose..... On l'entend, on sourit, on le rassure, on s'impute toute la faute..... et je crois vraiment, dit en terminant l'abbé Baston, que le brave homme se persuada qu'elle était reportée à sa source » (1). A notre humble avis, ce « brave homme », quel que soit d'ailleurs son nom, n'était point sot, et nous pensons que ce n'est pas faire une trop forte injure à M. Richard de supposer qu'il a été le héros de cette petite aventure.

Quoi qu'il en soit, son rare mérite et sa profonde science lui acquirent avec le temps la réputation du plus habile moraliste de la Compagnie, et engagèrent M. Émery, en 1787, à le faire venir au séminaire de Paris pour donner aux licenciés des conférences de morale, qui suppléassent à l'insuffisance des études sorboniques sur ce point. M. Richard ne se rendit pas moins utile au séminaire par sa piété exemplaire et sa conduite pleine de simplicité et d'affabilité. Dieu l'exerça pendant les dernières années de sa vie par de douloureuses infirmités provenant d'un mal de jambes, infirmités qui s'aggravèrent beaucoup dans sa vieillesse. Cette longue épreuve ne servit qu'à augmenter ses mérites, et à faire de plus en plus éclater sa grande vertu et surtout son admirable patience. L'accroissement de son mal l'obligea enfin à suspendre ses conférences quelque temps avant sa mort, laquelle arriva le 10 octobre 1790. L'Assemblée générale de 1766 l'avait élu assistant, et celle de 1787 l'avait nommé consulteur.

(1) *Mémoires de l'abbé Baston*, chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par M. l'abbé Julien Loth et M. Ch. Verger; Paris, 1897, t. I, p. 43-45.

Il était aussi prieur de St-Nazaire, M. Garcin lui ayant résigné ce bénéfice en 1760.

Il nous reste de M. Richard un grand nombre de manuscrits, la plupart relatifs à la Théologie morale, laquelle avait été pendant la plus grande partie de sa vie le principal objet de ses études. On estime surtout ses Traités de la *Justice* et des *Contrats*. « La rédaction de ses ouvrages, dit M. Gosselin, est souvent prolixe et diffuse ; et cette prolixité, au jugement de ceux qui l'ont connu, contraste singulièrement avec la précision et la netteté qu'on admirait dans son enseignement. Comme on lui demandait un jour la raison de cette différence, il répondit qu'il avait besoin de rédiger ses cahiers avec de grands développements pour se rappeler, au bout d'un certain temps, la liaison des idées qu'une rédaction trop concise l'exposerait à oublier (!). Malgré ce défaut, les cahiers de M. Richard sur la Théologie morale sont un précieux répertoire sur les plus importantes questions de cette science. M. de La Brunie, entre autres, en a beaucoup profité pour la rédaction de ses ouvrages sur cette matière ».

A. — *De Ecclesiâ Christi,* accedit dissertatio de Synagogâ, 4 vol. in-fol. — Manuscrits du séminaire St-Sulpice, n. 40.

B. — *Traité du Mariage* (incomplet), 1 vol., pp. 634. — Ibid. n. 271.

C. — *Instructions pour aider un jeune directeur dans le ministère de la confession et de la direction,* 1 vol. — Ibid. n. 203[3].

Les manuscrits suivants sont aux archives de la Solitude :

D. — *Traité des Actes humains,* in-4°.

E. — *Traité des Lois,* 4 in-4°.

F. — *Traité de la Simonie et de l'Office divin,* in-4°.

G. — *Traité du Droit et de la Justice,* in-folio.

H. — *Justice et Contrats,* 2 in-4°.

I. — *Questions sur la Justice et les Contrats,* in-fol.

J. — *Contrats en général,* 3 in-fol.

K. — *Traité de l'Usure,* 3 in-fol.

L. — *De la Restitution,* 3 in-fol.

M. — *Des Tributs,* in-fol.

N. — *Des Censures et des Irrégularités,* in-4°.

O. — *Des Bénéfices,* 4 in-4°.

P. — *Conférences sur le Droit canon et la Discipline ecclésiastique faites à Paris en 1786,* 2 in-4°.

109. M. MONTGOLFIER

1712-1791

Étienne Montgolfier naquit à Annonay le 24 décembre 1712, et fit ses études ecclésiastiques au séminaire de St-Sulpice de Viviers. En 1741, il entra à la Solitude, s'offrant dès lors à M. Cousturier pour être, quand on le jugerait à propos, envoyé au Canada. Reçu dans la Compagnie en 1742, il alla cette même année au séminaire de Clermont. Nous ne savons pas quelles fonctions il y remplit, ni dans quelles autres maisons il travailla avant de partir pour Villemarie. Ce départ eut lieu en l'année 1751. Parmi les manuscrits que possèdent les PP. Jésuites de la rue Sainte-Hélène, à Lyon, nous en avons vu un intitulé : *Abrégé d'un journal historique au sujet de la ville d'Annonay en Vivarais :* On y lit sous la date de 1751 : « Cette année, M. Montgolfier, prêtre de la Communauté de St-Sulpice, né à Annonay, est allé au Canada, où il était destiné pour être supérieur de la mission et du séminaire que ces Messieurs ont dans ces contrées. C'est un homme d'un caractère apostolique, ainsi qu'on en peut bien juger par la ferveur de quelques lettres qu'il a adressées à ses parents, qui sont les plus édifiantes et marquent le zèle le plus enflammé ».

M. Montgolfier succéda, en effet, à M. Normant du Faradon, mort en 1759, dans la charge de supérieur du séminaire de Montréal et des sœurs de l'Hôpital général instituées par Madame d'Youville. Le siège épiscopal de Québec étant devenu vacant en 1760 par la mort de M. de Pontbriant, le Chapitre de Québec élut M. Montgolfier pour le remplacer.

« Mais M. Murray, gouverneur général du Canada, n'y voulut jamais consentir : il craignait que la dignité épiscopale venant s'ajouter à la grande autorité dont M. Montgolfier jouissait déjà dans le pays, ne le rendît plus puissant et plus influent que lui. C'est que, en effet, à une capacité reconnue, à une sagesse et une prudence rares, à une affabilité et une générosité qui lui gagnaient tous les cœurs, M. Montgolfier joignait les qualités extérieures les plus propres à commander le respect par la dignité de ses manières et tout l'ensemble de sa personne, étant même regardé comme l'un des plus beaux hommes de son temps » (FAILLON, *Vie de Madame d'Youville*, p. 173, *et alibi passim*).

Ses facultés s'affaiblissant chaque jour dans les dernières années de sa vie, il se démit de sa charge. Peu après, il tomba dans un état voisin de l'enfance, et mourut le 27 août 1791, âgé de 78 ans et huit mois, estimé de tout le monde, et surtout du roi d'Angleterre. « Parmi toutes les vertus qui brillaient en lui, écrivait M. Brassier, son successeur, à M. Émery, sa plus favorite était la charité pour les pauvres. Il aurait désiré posséder tous les biens pour les répandre à pleines mains dans le sein de l'indigent » (*Vie de Madame d'Youville*, p. 376).

1. — *La Vie de la Vénérable sœur Marguerite Bourgeois*, dite du Saint-Sacrement, Institutrice, Fondatrice et première Supérieure des Filles séculières de la Congrégation Notre-Dame, établie à Ville-Marie, dans l'isle de Montréal, en Canada, tirée de Mémoires certains, et la plupart originaux; A Ville-Marie, chez Wm. Gray, rue St-Paul, 1818, in-12, pp. 272. — Villemarie, 1819, in-8°. — « On sera peut-être étonné, dit l'éditeur dans un *Avis*, de ne pas voir dans cet ouvrage le nom de son auteur. On ne l'a fait que par respect pour les désirs de l'obscurité, que sa modestie lui avait inspirés; mais il n'en est pas moins connu de plusieurs, et l'on sait qu'il possédait tout ce qu'il faut pour écrire cette vie avec exactitude. Chargé pendant de longues années de gouverner la Congrégation, il en connoissait la tradition et les écrits. Plein de piété, doué d'une sincérité parfaite et d'un grand esprit

de sagesse, il est digne de la confiance des lecteurs. Son nom seul est presque une autorité dans la province ». — L'*éditeur* de cet ouvrage, lequel est aussi auteur de la *Conclusion* qu'on lit à la fin, est M. Roux, supérieur du séminaire de Montréal. Le manuscrit original, daté de 1780, est conservé au séminaire de St-Sulpice (*Cabinet des Manuscrits,* n. 567). C'est un in-4° de 290 et 202 pages. — Voir sur cet écrit, *Vie de la sœur Bourgeoys* (par M. Faillon), t. I, p. LXI, LXII; t. II, p. 452-454, 471-473.

2. — *Constitutions des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame;* Montréal-Canada, 1889, in-18, pp. 196. L'approbation de Mgr Fabre est du 21 novembre 1889.

Quelques années auparavant, les mêmes religieuses avaient fait imprimer leur *Coutumier,* que M. Montgolfier avait approuvé comme grand vicaire en 1780 : *Coutumier des Sœurs de la Congrégation de Villemarie;* Montréal, 31 mai 1875, in-18, pp. 322. Il fut approuvé par Mgr Briand le 13 août 1767.

3. — Mandement de M. le vicaire général du diocèse de Québec pour faire chanter le *Te Deum* dans toutes les paroisses du gouvernement de Montréal, à l'occasion du couronnement et du mariage de Sa Majesté Britannique le Roy George 3me, et pour ordonner des prières pour Sa Majesté et pour toute la famille royale; Donné à Montréal le 1er février 1762. Imprimé dans : « Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec, suivie de 41 lettres et de Notes historiques sur le Chapitre de la cathédrale » (par Langevin); Montréal, 1874, in-8°, p. 242, 243.

4. — Mandement du même à l'occasion de la naissance d'un fils du roi George (sans date; 1763). Ibid., p. 247, 248.

5. — Mandement de M. le vicaire général du diocèse de Québec ordonnant un *Te Deum* pour la paix. « Donné à Montréal, le 29 juillet 1763. »

A. — *Mémoire* (présenté au Ministre en 1755) *sur la mission du lac des Deux-Montagnes* (Archives du séminaire de Montréal). V. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, t. II, p. 337.

B. — *Vie de la sœur Marie Barbier,* seconde supérieure

de la Congrégation. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, t. II, p. 451, 452.

C. — *Vie de la sœur Jeanne Le Ber*. Cette sœur n'appartenait pas à la Congrégation de la sœur Bourgeoys, mais elle s'y était retirée pour y vivre en recluse. V. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys*, t. I, p. LXV; t. II, p. 450, 451. Voir l'article Faillon, n. 11.

D. — *Recueil de Règles et Constitutions à l'usage des Filles séculières, administratrices de l'hôpital général de Montréal;* autographe in-4° relié en deux tomes (Archives des Sœurs grises de Villemarie). V. Faillon, *Vie de Madame d'Youville*, p. 353.

110. M. DULAU d'ALLEMANS

1710-1791

Jean Dulau d'Allemans de La Coste naquit le 29 octobre 1710, au château de La Côte, sur la paroisse de Biras, située dans le canton actuel de Brantôme, au diocèse de Périgueux. Il entra au grand séminaire d'Angers le 26 octobre 1730, et au séminaire de Saint-Sulpice, le 19 octobre 1733, afin de suivre les cours de Sorbonne en vue de recevoir les grades. Admis dans la Compagnie en 1737, n'étant encore que diacre, il fut d'abord employé dans la Communauté des Philosophes; puis, en 1742, envoyé au séminaire d'Orléans en qualité de directeur; enfin, rappelé à Paris, trois ans après, pour être vicaire de M. Languet, qui lui résigna sa cure au mois de novembre 1748. Il la gouverna l'espace de trente ans et lui fit beaucoup de bien, ainsi qu'on peut le voir dans les ouvrages de l'abbé Simon de Doncourt : *Calendrier spirituel et historique à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice pour l'année 1777*, in-12, et : *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice;* pièces justificatives. M. Dulau se démit de sa cure le 18 mars 1777 en faveur de M. de Tersac, auparavant son vicaire. Il mourut en 1791 dans son pays natal, où il s'était retiré aux approches de la Révolution.

C'est une tradition dans sa famille que, depuis son entrée dans la Compagnie, il avait refusé plusieurs évêchés, entre autres celui de Digne, lorsque celui-ci devint vacant en 1747 par la mort de son frère Jean-Louis Dulau. Jean-Marie Dulau, archevêque d'Arles, l'illustre victime du massacre des Carmes en 1792, était leur neveu. — V. *Mémoires* de M. Gosselin *sur M. Dulau d'Allemans,* dans ses *Mémoires* (manuscrits) *sur les curés de Saint-Sulpice, successeurs de M. Olier.*

1. — Puteo aquarum viventium. Quæstio theologica : *Qui fontes aquæ salientis in vitam æternam?* Joann. 4... Has theses... Præside Jacobo Le Tort, Augustiniano, tueri conabitur Joannes Dulau de La Coste, Baccalauræus theologus, die Lunæ vigesimâ septimâ mensis junii, anno Domini 1740, à septimâ ad meridiem. In Regiis S. Augustini scholis. Pro Minore ordinaria. — Note à la main : « Thèse bien couchée. Extrêmement laconique. Il succéda au fameux M. Languet, Curé de Saint-Sulpice ».

2. — Notas facienti vias vitæ. Quæstio theologica : *Quæ via ducit ad vitam?* Math. 7, v. 14... Has theses... tueri conabitur Joannes Dulau de La Coste, presbyter Petrocorensis... die Veneris secundâ mensis septembris, anno Domini 1740, à sexta matutinâ ad sextam vespertinam. In Sorbona. Pro Sorbonica. — Note à la main : « Grand sujet. Thèse très bien couchée. Style laconique ».

3. — Sponsæ Christi. Quæstio theologica : *Quis redigit omnem intellectum in obsequium?* 2 Cor. 10, v. 5... Has theses... Præside Francisco Benedicto Roche, tueri conabitur Joannes Dulau de La Coste, presbyter Petrocorensis, die Lunæ quartâ mensis septembris, anno Domini 1741, ab octavâ matutinâ ad sextam vespertinam. In Regiis Sancti Augustini scholis. Pro Majore ordinaria.

4. — Mémoire à consulter pour le sieur Dulau d'Allemans, Curé de Saint-Sulpice (contre le sieur Noguier, son vicaire, qui prétendait avoir droit à la même cure); Paris, imprimerie de Knapen, 1765, in-4°. — *Bibliothèque Nationale,* Fm, n. 10871 (2).

111. M. CORBIN

1727-1792

Joseph Corbin naquit à Angers le 24 novembre 1727, et entra en 1747 au séminaire de cette ville. Après y avoir achevé ses études ecclésiastiques et reçu les saints Ordres, il s'attacha à la Compagnie de St-Sulpice, et fut envoyé au séminaire de Bourges. Il en sortit en 1761 pour aller à Toulouse, au séminaire de St-Charles. L'archevêque, Loménie de Brienne, utilisa son talent pour la liturgie en l'appliquant à « perfectionner le nouveau bréviaire » qu'il projetait de donner à son diocèse. Il se proposait même de faire composer par M. Corbin « un cérémonial, des Heures, etc. », et de « faire durer longtemps le travail », afin de le « retenir à Toulouse », comme nous l'apprenons par une lettre de M. Corbin à M. Joubert du 31 janvier 1770. Elle était écrite, non du séminaire St-Charles, dans lequel M. Corbin avait passé « huit ans », mais du séminaire diocésain, que les prêtres de St-Sulpice dirigeaient, et où l'on avait espéré que M. Corbin rétablirait sa santé usée par le travail. Il n'en fut rien, et en 1774, on dut l'envoyer respirer l'air natal au séminaire d'Angers. Il y travailla encore l'espace de trois ans (1774-1777); mais au bout de ce temps-là, sa santé l'obligea à quitter la Compagnie, et il devint chanoine de la collégiale de St-Martin d'Angers. En 1791, il refusa de prêter serment à la Constitution civile du Clergé, émigra à Bruxelles, et il y mourut l'année suivante (1792), âgé de 65 ans.

Le bréviaire de Toulouse fut publié vers la fin de l'année 1770 : *Breviarium Tolosanum,* DD... De Lomenie de Brienne... auctoritate editum; Tolosæ, 1770, 4 in-12. Quelque temps après, parut un opuscule intitulé : *Examen du Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, sur le nouveau bréviaire;* sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sans date, in-12 de 24 pages. L'auteur de cet écrit croyait flairer dans le Mandement quelque odeur de jansénisme. Naturellement, cela déplut au gazetier janséniste, adversaire-né de tout ce

qui attaquait ses chères doctrines. Les *Nouvelles ecclésiastiques* prirent donc la défense du Mandement et du « nouveau bréviaire, que les gens d'épée, disent-elles, achètent à l'envi ». Et comme, en 1770, les jésuites avaient été expulsés de Toulouse et de tout le royaume, il s'ensuivait rigoureusement que les sulpiciens de Toulouse pouvaient seuls être les auteurs d'un « libelle » aussi « méprisable » que l'était l'*Examen*. « Cependant — ainsi concluait l'article envoyé de Toulouse aux *Nouvelles*, — il seroit fort à désirer que les prélats pacifiques du Languedoc et de la Gascogne y fissent attention, pour apprendre à connoître les sulpiciens de Toulouse, qui sont en possession d'élever la plupart des jeunes ecclésiastiques de ces provinces méridionales. Celui qui a tenu la plume montre si peu de jugement, qu'on seroit tenté de croire que c'est un cerveau timbré; et les Molinistes de Sorbonne n'auront certainement que du mépris pour un pareil champion. Mais le fanatisme qui règne parmi les sulpiciens de Toulouse donne un juste sujet de craindre que ce champion n'ait chez eux beaucoup de partisans » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 16 avril 1772, p. 62). A quoi l'auteur de l'*Examen du Mandement* répondit : « L'auteur... croit que le fanatisme règne dans les séminaires sulpiciens : il craint que le censeur du Mandement n'y ait beaucoup de partisans. Il se trompe en n'y mettant que quelques sulpiciens; il peut compter tous les bons catholiques au nombre des censeurs du Mandement » (*Réponse à la Gazette ecclésiastique, article de Toulouse, du 16 avril 1772*, p. 16). L'auteur de cette *Réponse*, comme de l'*Examen*, est l'abbé Bertrand de La Tour : voir son article, n. 15, au tome III de cet ouvrage.

112. M. GUICHART de KERSIDENT

1729-1793

Vincent-Fleuri Guichart de Kersident, né le 13 avril 1729, au bourg de Bannalec, diocèse de Quimper, partit pour le Canada le 13 mai 1754, et « fut envoyé aussitôt au Lac, où il

resta, principalement occupé à la mission algonquine, jusqu'en 1767. Dix ans après, aux fonctions de missionnaire des Algonquins, il ajouta celles de missionnaire des Iroquois, dont il avait aussi appris la langue. En 1784, il demeura seul, n'ayant pour l'aider qu'un ancien religieux allemand, qui abandonna bientôt la mission et se retira dans les États-Unis. On conserve, au Lac, le portrait de M. Guichart à côté de ceux de M. Picquet et de M. de Terlay. — Il nous reste de M. Guichart des Examens de conscience en iroquois et en algonquin, quelques Instructions dans ces deux langues, des livres de chant, en partie notés, pour l'usage des chantres de la mission. — Décédé à Montréal, le 16 octobre 1793, à l'âge de 64 ans » (M. Cuoq, *Anotc Kekon,* c'est-à-dire *Mélanges,* 1893, in-4°, p. 174, 175).

113. M. TASSIN DE VILLEMIN

1758-1795

Robert-Louis-de-Gonzague Tassin de Villemin naquit à Orléans le 12 février 1758. Ses parents étaient de riches commerçants. Il fut élevé au sein de sa famille, avec deux de ses frères, par un ancien jésuite, le P. Champion de Pontalier (1). Le précepteur ne négligea rien pour inspirer à ses élèves les sentiments de la piété, et le jeune Robert répondit si bien aux soins de son maître, qu'après avoir terminé ses humanités, il témoigna le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. A cette fin, ses parents l'envoyèrent au séminaire de Saint-Sulpice. Il entra au mois d'octobre 1772 à la Communauté des Philosophes, et il y passa deux ans. Après avoir terminé son cours de philosophie, il retourna dans sa famille

(1) François Champion de Pontalier, frère de Champion de Nilon, naquit à Rennes le 21 octobre 1731, entra dans la Compagnie de Jésus le 18 septembre 1750, professa la grammaire à Amiens et la rhétorique à Tours, et mourut à Rennes le 30 décembre 1812. Voir la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus ;* Bruxelles, 1891, t. II, p. 1058, 1059.

pour y passer le temps des vacances. Cette épreuve fut pour lui funeste. La compagnie de quelques jeunes gens de vie peu réglée et la lecture de quelques ouvrages de Rousseau l'entraînèrent dans un tel relâchement, qu'il donna à sa chrétienne famille les plus vives inquiétudes, et que, pour le soustraire aux dangers du monde, son frère crut devoir le faire enfermer pour un temps à Saint-Lazare (1). Le séjour de cette maison lui fut salutaire : il y reprit peu à peu ses premiers sentiments. Après dix-huit mois de réclusion, il rentra dans sa famille. Quoique bien différente de ce qu'elle était précédemment, sa conduite annonçait encore beaucoup de faiblesse et d'inconstance ; mais les sages avis de son ancien précepteur le ramenèrent enfin à la pratique constante des devoirs de la piété et lui firent prendre la résolution de suivre sa première vocation.

Dans ce but, il entra au séminaire d'Orléans vers l'an 1779, et pendant les quatre ans qu'il y passa, il fut constamment un sujet d'édification pour ses condisciples. Quand il eut terminé ses études ecclésiastiques et reçu les Ordres sacrés, son vif attrait pour la vie retirée et pour la perfection lui inspira le désir d'entrer dans la Compagnie de Saint-Sulpice. Son admission souffrit plus d'une difficulté. On appréhendait que sa vertu n'eût pas encore la solidité nécessaire pour soutenir une vie de retraite et de dévouement. Toutefois, quelques directeurs anciens qui le connaissaient plus par-

(1) Outre les ecclésiastiques et les laïques qui désiraient faire les exercices spirituels, la maison de Saint-Lazare, principal établissement des Prêtres de la Mission, recevait aussi des jeunes gens dérangés que leurs parents y faisaient enfermer ; ce qui s'exécutait sur un ordre du roi ou des magistrats. Les soins charitables que ces jeunes gens trouvaient là produisaient souvent les plus heureux fruits. Je possède en manuscrit un *Mémoire instructif touchant la manière de conduire les jeunes gens qui sont enfermés, de l'ordre du Roy ou des Magistrats, dans la maison de Saint-Lazare à Paris*, in-folio de 23 pages. On y trouve les *Règlements* tracés pour les *Préfet, Directeur, Procureur* des pensionnaires, et pour les *Frères* qui en ont soin ; ainsi que les *Avis et Règlement que MM. les Pensionnaires doivent observer*, et l'*Ordre pour l'employ de la journée*. Tout cela est bien chrétien, et bien propre à faire de bons chrétiens.

ticulièrement furent singulièrement frappés des marques extraordinaires de ferveur qu'ils remarquaient en lui, et leurs instances déterminèrent enfin M. Émery à le recevoir dans la Compagnie, vers l'an 1783. La suite fit voir qu'on avait bien jugé. Envoyé d'abord à Toulouse, puis appelé à Paris vers l'an 1786, il y remplit avec autant de zèle que de succès les fonctions ordinaires des directeurs. Il exerça surtout la plus heureuse influence au grand séminaire de Saint-Sulpice, ayant un don particulier pour gagner les cœurs et pour inspirer à tous le désir de la perfection. Il suffisait de le voir pour se sentir excité à l'amour du bien et à la pratique des plus hautes vertus.

Cependant, M. Tassin aspirait à embrasser l'état religieux. Il fit même entre les mains de M. Montaigne, son directeur, les trois vœux de religion, en attendant qu'il pût les prononcer solennellement dans quelque ordre approuvé. En 1790, des religieux de la Trappe, obligés de quitter la France pour aller s'établir en Suisse, passèrent par Paris et firent quelque séjour au séminaire de Saint-Sulpice. Les rapports que M. Tassin eut alors avec eux et la nouvelle qu'il apprit bientôt de leur établissement à Notre-Dame de la Val-Sainte, près de Fribourg, lui firent concevoir un vif désir d'aller les rejoindre. Au jugement de son directeur, la faiblesse de sa santé était un sérieux obstacle à l'exécution de son projet. Cependant, lorsque le séminaire et la Compagnie de Saint-Sulpice eurent été dispersés par la Révolution, M. Tassin se rendit au monastère de la Val-Sainte, vers le milieu de l'année 1793 (1).

(1) Comme M. Émery, comme tous ses confrères de Saint-Sulpice, M. Tassin *refusa* de prêter serment à la Constitution civile du Clergé. L'abbé Delarc (*L'Église de Paris pendant la Révolution française*, Paris, 1897, t. I, p. 372) relève une inexactitude de la *Vie de M. Émery* où il est dit (t. I, p. 253) qu' « on ne demanda pas le serment à M. Émery ni à ses confrères ». Mais l'*Histoire du serment* citée à tort par M. Gosselin dit, au contraire, « qu'on a exigé le serment dans les séminaires de Paris, et notamment dans celui de Saint-Sulpice ». D'ailleurs, la loi et l'affiche de la municipalité de Paris indiquant le jour de la prestation du serment étaient formelles en ce qui concernait « les supérieurs, directeurs et professeurs de séminaires », et elles n'admet-

Il n'y édifia pas moins par sa ferveur qu'il ne l'avait fait au séminaire de Saint-Sulpice. Aussi, à peine eut-il achevé son année de noviciat et prononcé ses vœux solennels qu'il fut chargé de la direction des Frères convers, et bientôt après nommé prieur du monastère. Mais il ne put supporter longtemps les austérités de ce nouveau genre de vie, et mourut en odeur de sainteté le 24 avril 1795.

Peu de temps après sa mort, M. LASAUSSE, qui l'avait particulièrement connu au séminaire de Saint-Sulpice, publia sur les Trappistes de la Val-Sainte le volume cité plus bas. Il se compose de pièces la plupart relatives à la vie et à la mort édifiantes de M. Tassin. — Un religieux de la Val-Sainte, confrère de M. Tassin, rédigea depuis une notice plus étendue sur sa vie et ses vertus. On en conserve une copie au séminaire de Saint-Sulpice (*Cabinet des Manuscrits*, n° 563). A la suite, on a ajouté onze lettres écrites par M. Tassin à une de ses parentes, pendant qu'il était au séminaire de Saint-Sulpice, en 1789. Enfin, ce même recueil contient une vie de M. Tassin, composée par M. DUBREUL, mort supérieur du séminaire de Baltimore en 1878. Voir son article au tome II de cet ouvrage.

taient aucune exception. — Voici, d'après l'abbé Delarc (*loc. cit.*), les noms des directeurs de Saint-Sulpice de Paris qui « tous refusèrent le serment : SÉMINAIRE SAINT-SULPICE : *Émery*, général de la Congrégation et ancien supérieur du séminaire, Annecy; *Nagot*, second supérieur, Tours; *Moyron* (sic), directeur, Lyon; *Crennier*, id. Viviers; *Bechet*, id. Rheims; *de Montuis*, id. Boulogne-sur-Mer; *Tensorer*, id. Tréguier; *Montagne*, id. Cahors; *Tassin*, id. Orléans; *Nangier*, id. Le Puy; *Isnard*, id. Amiens. PETIT SÉMINAIRE : *Douville*, supérieur, Paris; *La Sausse*, directeur, Lyon; *de Cussac*, supérieur des Philosophes; Galais, supérieur de la Communauté dite des Robertins, Angers ». — Dans cette liste, les noms de lieux désignent les diocèses d'origine. Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans l'orthographe des noms de personnes. Ainsi, au lieu de *Moyron*, *Crennier*, de *Montuis*, *Nangier*, il faut lire *Moyrou*, *Crénier*, *de Montevis* ou mieux de *Monteuvis*, *Nogier*. De même, tome III, p. 17, l'abbé Delarc imprime *Sevadoux*, *Biquard*, pour *Levadoux*, *Ciquard*. Toutes ces erreurs sont reproduites dans la *Table analytique*.

1. — *Sermon sur l'amour de Dieu,* prêché par M. Tassin au séminaire de Saint-Sulpice dans une retraite, environ un an avant qu'il se retirât à la Val-Sainte (ce Discours fit la plus vive sensation : il fut pour plusieurs l'époque d'une conversion parfaite). — Il remplit les pages 91-118 de l'ouvrage suivant composé par M. Lasausse : — *Les Nouveaux Trappistes,* ou Recueil de pièces intéressantes au sujet des Trappistes de la Val-Sainte, et des établissemens de Trappistes qui viennent de se former en Angleterre, en Piémont, etc.; on trouve dans ce Recueil le récit de la mort édifiante de M. Tassin, Directeur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, qui s'étoit retiré à la Val-Sainte; son Discours sur l'Amour de Dieu, et une Amende honorable au Sacré-Cœur, à l'occasion des abominations commises de toutes parts en France; Paris, chez Péchard et chez Leclerc, 1797, in-8°, pp. 128. — *L'Amende honorable* est de M. Jean Montaigne : voir son article, n. 1, tome II de cet ouvrage.

114. M. LE GALLIC

1716-1796

Pierre Le Gallic naquit à Querrien, dans le diocèse de Quimper, le 8 décembre 1716. Après ses premières études, il entra, le 8 octobre 1739, à la Communauté des Robertins, où il devint maître de conférences et se distingua de bonne heure par la justesse et la vivacité de son esprit. Il passa ensuite au grand séminaire de Saint-Sulpice, et y parcourut avec la même distinction les exercices de la *licence,* pendant les années 1748, 1749, 1750. Il y obtint la première place, et même fut le seul placé dans la première classe, comme ayant une supériorité marquée sur tous ses concurrents. Malgré ce brillant succès, il ne prit pas le grade de docteur, et c'est à tort qu'on lui en donne le titre dans l'inscription de son portrait : son nom ne se trouve point dans les listes imprimées des Docteurs, et lui-même ne s'est jamais qualifié que *licencié* dans ses actes authentiques.

Plusieurs évêques songeaient à se l'attacher comme grand vicaire, lorsque, à la surprise de M. Cousturier lui-même, il sollicita son admission dans la Compagnie. Après une année passée à la Solitude, il fut, à la rentrée de 1750, envoyé au séminaire de Clermont pour y professer la théologie morale. Les succès qu'il obtint le firent nommer directeur *du* séminaire en 1753, et enfin supérieur au mois de février 1754.

Les grands talents et la rare prudence que M. Le Gallic déploya, pendant seize ans, dans le gouvernement du séminaire de Clermont, engagèrent en 1770 l'Assemblée générale de la Compagnie à le nommer tout à la fois assistant et consulteur. En même temps, M. Bourachot lui confia l'emploi de directeur du grand séminaire : il l'eut aussi pour successeur au mois de septembre 1777. M. Le Gallic notifia son élection à la Compagnie par une lettre circulaire datée du 27 de ce même mois. Malgré ses efforts pour réformer le séminaire, il ne put y réussir, et dans l'Assemblée de 1782, il donna spontanément sa démission. M. Émery fut élu à sa place, et M. Le Gallic fit connaître ces deux faits par une lettre circulaire assez courte, datée d'Issy, le 10 septembre 1782. Elle est rapportée dans la *Vie de M. Émery,* t. I, p. 149-151. M. Le Gallic fut alors nommé premier Assistant, et se retira à la Solitude, où il édifia beaucoup par sa régularité et sa piété. Durant la Révolution, il ne quitta pas Paris, mais il fut deux fois arrêté et deux fois relâché. Il mourut le 16 octobre 1796.

Voici l'inscription placée au bas de son portrait : *Petrus Legallic, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor theologus, Seminarii S*[ti] *Sulpitii superior; vir ingenti sagacitate pollens, in rebus gerendis solers, in æstimandis ingeniis hominum expertissimus; magnanimitate, religione, fide eximius; renitentibus valdè suis, ultrò deposuit an.* 1782, *ut liberiùs, in solitudine, annos æternos recogitaret coràm Domino. Sæviente impiâ subversione gallicâ procellâ, extrà Seminarii septa, Parisiis obiit, mensis octobris die* 16ª *an*° 1796, *et ætatis suæ* 80.

Cfr. *Vie de M. Émery,* t. I, p. 95-101; 148-152; 288, 292, 303, 340 *bis,* 341 *bis,* 375. — Gosselin, *Mémoires* (manuscrits)

sur M. Le Gallic, huitième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice.

115. M. GAZANIOL

1723-1796

Guillaume-Joseph Gazaniol naquit, le 2 janvier 1723, dans la petite ville de Graulhet (Tarn), appartenant à l'ancien diocèse de Castres. « Après deux ans passés à la Solitude, il fut envoyé, en 1750, au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, pour être directeur dans la maison des Philosophes. En 1759, il passa en théologie, pour prendre le soin des cérémonies, qu'il garda jusqu'en 1778, époque à laquelle il fut chargé de l'économat, et il le conserva jusqu'à sa nomination à la place de supérieur en 1784. De plus, tout en gardant les cérémonies, il remplit les fonctions de directeur du séminaire, de 1765 à 1770 » (*Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée*, p. 242, note). Il professa aussi la morale par *intérim* en 1775 et 1776.

La Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice (*Manuscrits*, n° 330) possède en copie ses *Tractatus de Decalogo, de Matrimonio et Pœnitentiâ* (in-4°, pp. 292, 42). On conserve aussi (Archives de la Solitude) 113 lettres de M. Gazaniol adressées à MM. Joubert et Crenier; directeurs au séminaire de Saint-Sulpice. L'auteur des *Notes historiques sur le séminaire Saint-Irénée* en cite plusieurs fragments (p. 275, 322-326, 391, 392). Il donne aussi (p. 350, 351) le petit discours de M. Gazaniol à la municipalité lyonnaise, lorsque, le 29 mai 1790, à la tête de ses confrères et de ses séminaristes, il prêta serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi.

Lorsqu'il lui fallut quitter Lyon, à la fin du mois d'août 1792, il se rendit dans la petite ville de Saint-Maurice en Valais (Suisse). Après quatorze mois de séjour, il se retira à Irège. Au mois de mai 1793, M. Gazaniol, qui avait été élu assistant le 27 août 1787, fut nommé par M. Émery *vice-supérieur*

pour les membres de la Compagnie qui avaient quitté la France, et même, éventuellement, pour la Compagnie tout entière. Dans les dernières années de sa vie, M. Gazaniol se retira à Sion (Valais), et c'est là qu'il mourut, le 19 décembre 1796, âgé de 74 ans. Les chanoines de Sion le firent inhumer dans la cathédrale, près de l'autel.

116. M. MERMET

1724-1800

Pierre-Joseph Mermet, né le 21 novembre 1724 à Désertin, sur la paroisse de Choux, canton des Bouchoux (Jura), au diocèse de Saint-Claude, étudia la théologie à Lyon, dans le séminaire Saint-Irénée. Revenu ensuite dans cette maison comme professeur, il « dicta des cahiers dont la valeur a laissé une trace dans la tradition ». Il occupa la chaire de morale en 1786, fut expulsé en 1791, se retira dans sa famille d'abord, puis en Suisse, rentra en France vers la fin de 1797, après le 18 fructidor, et retourna à Lyon. On avait essayé d'y rétablir un séminaire. M. Mermet fut prié « de vouloir bien donner ses soins aux séminaristes avides d'apprendre. Mais la persécution ayant repris son cours avec ardeur, voici le moyen qu'on imagina pour tromper la vigilance des ennemis de la religion. M. Mermet avait son domicile rue Mercière. Là, il donnait des leçons de théologie aux trois plus forts sujets, et ceux-ci allaient répéter l'enseignement du maître à différents groupes de séminaristes réunis tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. On n'étudiait qu'un traité à la fois. Les élèves venaient, aux époques marquées, subir l'examen canonique devant M. Mermet, et sur son attestation, on les faisait ordonner ». Il mourut dans l'exercice de ce ministère, le 3 décembre de l'année 1800. — *Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée ;* Lyon, 1891, in-8°, p. 306, 387, 388, 397, 398.

117. M. CANCLAUX

1734-1800 ?

André-Antoine-Joseph Canclaux, ou de Canclaux, né le 16 février 1734 dans la ville, ou au moins dans le diocèse de Perpignan, entra clerc au grand séminaire de Saint-Sulpice le 29 septembre 1754, après avoir passé un an ou deux dans la Communauté des Philosophes. Il fut reçu docteur de Sorbonne le 5 novembre 1763, mais il avait été associé à la Compagnie dès 1758, en même temps que M. Émery. Aux vacances de 1763, il passa chez les *Philosophes,* sans doute afin d'y aider le supérieur. En 1771, il fut envoyé au séminaire de Saint-Charles, à Toulouse, d'où il revint directeur à Paris. Il sortit de la Compagnie en 1773, et accepta un canonicat à Lavaur, dont il devint aussi grand vicaire. « M. de Canclaux, dit M. de Sauzin, était très versé dans la littérature grecque, et il fit une traduction du *De Sacerdotio* de S. Jean Chrysostôme qui fut imprimée à Toulouse », sans doute pendant que M. de Canclaux y était directeur. Nous ignorons l'époque de sa mort.

118. M. SEGRETIER

1708-1800 ?

Louis-Joseph Segretier naquit à Beaugency-sur-Loire, dans le diocèse d'Orléans, le 3 novembre 1708. Il avait reçu les Ordres-mineurs quand il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice, le 13 octobre 1729. Il y passa trois ans, après lesquels il alla professer la philosophie au petit séminaire de Nantes. Là, il se résolut entièrement à entrer dans la Compagnie, et après avoir fait sa Solitude, il fut envoyé au séminaire d'Angers en 1735 ou 1736. En 1741, il alla au séminaire de Lyon, et il y fut successivement professeur de dogme (1741-1748), professeur de morale (1748-1756), directeur (1756-1758), et enfin supérieur de la Communauté des Philo-

sophes (1758-1764). Envoyé à Clermont en 1764, il remplit d'abord quelque emploi à Saint-Ferréol, puis en mars 1766, il devint supérieur du petit séminaire. C'est lui qui dressa le plan et dirigea les travaux du bâtiment dans lequel fut transféré le grand séminaire de Clermont, et qui sert aujourd'hui de caserne. Outre l'architecture, M. Segretier connaissait parfaitement l'astronomie et la géographie, et à l'âge de 80 ans, il en faisait encore des conférences, à la grande satisfaction des élèves de philosophie. Il gouverna le petit séminaire jusqu'à sa dispersion, refusa de prêter le serment schismatique, se retira dans sa famille, et mourut pendant la Révolution. — C'est lui qui a donné l'édition de la Théologie de Poitiers publiée en 1758. Voir plus haut l'article Denans, et au tome suivant l'article Vieusse, n. 2.

APPENDICE

SULPICIENS DOCTEURS DE SORBONNE

1. *Année 1645, 21 février*. — M. Desgardies de Parlages soutint sa Sorbonique le 3 octobre 1642, sa Mineure ordinaire le 25 juin 1643, sa Majeure ordinaire le 7 novembre de la même année, fut reçu licencié treizième sur cinquante-deux concurrents, le 4 février 1644, et Docteur le 21 février 1645. Voir sa notice, p. 43 de ce volume.

2. *Année 1645, 4 mai*. — Le 10 octobre 1642, M. Raguier de Poussé soutenait sa Sorbonique, le 8 juillet 1643 sa Mineure ordinaire, le 15 octobre 1643 sa Majeure ordinaire, éatit reçu trente-troisième sur cinquante-deux licenciés le 4 février 1644, et Docteur le 4 mai 1645. V. p. 59.

3. *Année 1654, 27 août*. — Reçu le huitième de sa Licence sur soixante et un en 1654, après avoir soutenu sa Majeure ordinaire le 4 décembre 1652 et sa Sorbonique le 17 octobre 1653, Jean Bourdon prit le bonnet de Docteur le 27 août 1654, Il naquit au Havre, en Normandie, en l'année 1720, et étudia la philosophie et la théologie à Paris. Il était prêtre et bachelier en théologie quand, le 20 novembre 1653, il se présenta à M. Olier. Celui-ci le pria de venir confesser les ecclésiastiques du séminaire, bien que M. Bourdon n'y fît pas sa demeure. Cinq ans après la mort de M. Olier, François de Lafayette, évêque de Limoges, ayant demandé à M. de Bretonvilliers quelques prêtres de la Compagnie pour diriger son séminaire, le supérieur de Saint-Sulpice, qui ne pouvait disposer alors d'aucun sujet capable d'une œuvre si importante, lui désigna M. Jean Bourdon. Ce dernier accepta, partit pour Limoges en 1662, et y organisa le nouveau séminaire sur le modèle de celui de Saint-Sulpice, dont il adopta

les règlements. En 1666, M. de Bretonviillers consentit à l'union des deux séminaires, et en même temps agrégea M. Bourdon à la Compagnie. M. Bourdon rendit de grands services au séminaire et au diocèse de Limoges pendant les nombreuses années qu'il vécut encore. Il mourut le 29 août 1702, âgé de 82 ans. « Sa vie cachée, dit Grandet, ne l'a pas rendu moins utile à l'Église que la vie éclatante de son frère. » (Grandet, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle ;* deuxième série ; Angers et Paris, 1897, in-8°, p. 418. Voir toute cette notice sur MM. Jean et Michel Bourdon, pag. 409-428). Celui-ci, nommé Michel, fut le premier supérieur de la maison des Missionnaires établie à Limoges, et vicaire général du diocèse. « Ce fut lui, dit encore Grandet, et M. Tronson affirme la même chose dans sa correspondance, ce fut M. Michel Bourdon qui composa le *Pastoral de Limoges,* lequel peut passer pour un chef-d'œuvre... Il composa aussi le Rituel, le Catéchisme et le Propre des saints du diocèse de Limoges, et dans tous ses ouvrages, il est aisé de remarquer que l'auteur était plein de l'esprit apostolique ». (Ibid., pag. 418). Ajoutons que, parmi ses manuscrits, le grand séminaire de Limoges possède un *Mémoire pour la bonne conduite d'un diocèse,* par M. Michel Bourdon, in-4° de 180 feuillets.

4. *Année 1654, 4 novembre.* — Date du Doctorat de Laurent Chénart, qui, après avoir soutenu sa Sorbonique le 12 novembre 1652, sa Mineure ordinaire le 10 février 1653, sa Majeure ordinaire le 27 septembre même année, fut reçu le 27e sur 61 de la Licence de 1654. Voir son article au tome III de cet ouvrage.

5. *Année 1654, 10 décembre.* — Barthélemi Gautier, dit Dubois, était d'une très honorable famille de robe de la ville d'Orléans, où il naquit en 1622. Le 26 août 1647, il est admis, simple clerc, au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre le 24 septembre 1650, il soutient sa Sorbonique le 8 novembre 1652, sa Mineure ordinaire le 20 février 1653, sa Majeure ordinaire le 24 novembre 1653, est reçu 35e sur 61 dans la Licence de 1654, et prend le bonnet de Docteur la même

année, le 10 décembre. Il fut pendant quarante ans à la tête de la Solitude. Ce noviciat de la Compagnie de Saint-Sulpice avait eu auparavant pour supérieurs des hommes éminents, M. Raguier de Poussé et M. Louis Tronson; mais ils n'y étaient pas restés assez longtemps pour donner à cette maison sa forme définitive. L'honneur en revient à M. Dubois. Il fut élu assistant de la Compagnie en 1659, et fit plusieurs fois partie de l'Assemblée des Consulteurs, lorsque la Solitude eut été transférée d'Avron à Issy. Étant tombé malade, M. Dubois fut transporté à l'infirmerie du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et c'est là qu'il mourut, le jour de l'Assomption de l'an 1698.

6. *Année 1657 ?* — Jean-Pierre Couderc, mort le 21 février 1686. Voir p. 83 de ce volume.

7. *Année 1658, 24 octobre.* — Étienne Leblanc soutient sa Tentative le 7 février 1652, sa Mineure ordinaire le 12 juin 1656, sa Sorbonique le 26 septembre 1656, sa Majeure ordinaire le 4 juillet 1657, est reçu 30e sur 66 licenciés en 1658, et enfin Docteur le 24 octobre 1658. Voir p. 45 de ce volume.

8. *Année 1659, 9 janvier.* — Jour où la Faculté de Théologie reçut Docteur Pierre de Bausset. Il avait été admis à soutenir sa Tentative le 21 janvier 1654, sa Majeure ordinaire le 28 juin 1656, sa Mineure ordinaire le 3 octobre 1657, sa Sorbonique le 13 novembre 1657, et avait obtenu le 38e rang sur 66 parmi les licenciés de 1658. Né à Marseille, d'une famille qui a donné à l'Église plusieurs prélats distingués par la piété et par la science, Pierre de Bausset entra au séminaire de Saint-Sulpice le 21 septembre 1648. Philippe, son frère, qui, en 1664, obtint la prévôté du Chapitre cathédral de Marseille, entra en même temps que lui. L'un et l'autre n'étaient encore que clercs, et ils eurent le précieux avantage de se préparer à leurs ordinations sous la conduite de M. Olier et de M. de Poussé. Pendant leur séminaire, ils suivirent les cours de Sorbonne, et après les épreuves ordinaires de la Licence, Pierre, au moins, prit le bonnet de docteur. Peut-être se proposait-il de s'associer à l'œuvre de Saint-Sulpice, et voulait-il par ces

fortes études se mettre en état de rendre plus de services. Toujours est-il qu'il s'offrit à M. Olier pour être admis dans la Compagnie, et il s'acquitta si bien des premiers emplois qui lui furent confiés au séminaire de Saint-Sulpice, qu'en 1659, il fut choisi pour être un des douze Assistants.

Nous ne connaissons pas d'une manière certaine les causes qui conduisirent M. Pierre de Bausset à Marseille en 1660 ou 1661; tout porte à croire que ce fut le mauvais état de sa santé. Il est du moins certain qu'il comptait parmi les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, et qu'il y avait encore sa chambre et ses livres, lorsque, le 5 novembre 1661, il mourut dans sa ville natale. M. Baudrand dit, en effet, dans ses *Mémoires* sur M. Olier, que M. de Bausset laissa à la bibliothèque de Saint-Sulpice les livres qu'il avait dans sa chambre. Il est vrai que les registres de la paroisse La Major, ou Cathédrale de Marseille, dans l'acte d'inhumation de M. Pierre de Bausset, sous la date du 6 novembre 1661, lui donnent le titre de *vicaire,* prêtre et docteur en Sorbonne; mais il est probable que le mot *vicaire* veut dire simplement que M. Bausset était attaché momentanément à cette église, où il disait la messe, et peut-être remplissait transitoirement quelques fonctions du saint ministère.

9. *Année 1659, 18 septembre.* — Jacques Le Breton fut le trente-sixième de la licence de l'année 1652. Voir sa notice p. 87 de ce volume.

10. *Année 1662, 12 octobre.* — Raymond Gaye de Boisredon, Limousin, entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, le 1er décembre 1656, étant simple clerc, après avoir soutenu sa Tentative le 18 novembre précédent. Il put ainsi pendant quelques mois profiter des leçons de M. Olier. Après qu'il eut été reçu docteur, M. de Bretonvilliers l'associa à M. Bourdon pour la direction du séminaire de Limoges. Pendant plus de vingt ans qu'il y passa comme professeur et directeur, il se fit également estimer de ses supérieurs et de ses confrères par la solidité de son esprit et par l'aménité de son caractère. Il accompagna souvent dans ses visites pastorales l'évêque de Limoges, qui put toujours louer sa

prudence et son zèle. M. Gaye ne se fit pas moins estimer à Tulle, où on l'envoya en 1684, pour établir le séminaire. Ses heureuses qualités inspirèrent à Fénelon le désir de l'attirer à Cambrai pour le mettre à la tête de son séminaire. M. Tronson lui-même désirait fort l'exécution de ce projet; mais l'établissement de Tulle n'était point encore assez consolidé pour permettre à M. Gaye de l'abandonner. Plus tard, l'affaire du Quiétisme obligea Fénelon lui-même à suspendre ses instances, de peur d'attirer à la Compagnie la disgrâce dont il était frappé. M. Gaye mourut à Tulle le 15 novembre 1697, laissant un grand vide dans le diocèse, où il exerçait à la fois les fonctions de vicaire général et de supérieur du séminaire, à la satisfaction de l'évêque et du clergé. V. M. Gosselin, *Notice des principaux personnages contemporains de Fénelon, dont il est fait mention dans sa correspondance*, dans *Correspondance de Fénelon;* Paris, 1829, t. XI, p. 319, 320.

11. *Année 1662, 19 décembre.* — Claude Bottu de La Barmondière fut quarantième dans la Licence de l'année où il fut reçu docteur, et mourut le 18 septembre 1694. Voir p. 103 de ce volume.

12. *Année 1666, 12 août.* — Henri Baudrand, dont nous avons parlé longuement pag. 113-123 de ce volume, avait été le seizième de sa Licence en 1666.

13. *Année 1667, 28 janvier.* — Le trente-deuxième de sa Licence en 1666, Julien de Tanoarn naquit en 1635, à Morlaix, alors du diocèse de Saint-Pol de Léon en Bretagne. Voir son article, p. 168.

14. *Année 1667, 10 mai.* — Charles de Léotaud, né à Arles, mourut à Arles le 8 décembre 1703. Il était entré, étant clerc, au séminaire de Saint-Sulpice en 1658. Voir la lettre de M. Leschassier à M. de Belmont, tome II, p. 304 de sa correspondance.

15. *Année 1667, 6 septembre.* — Le troisième sulpicien reçu docteur de Sorbonne en cette année 1667 fut M. Jacques Dufour. Il était né à Rouen environ l'an 1635, et était entré au séminaire de Saint-Sulpice le 14 novembre 1658, n'étant que

tonsuré. Après sa licence, en 1666, il fut envoyé à Viviers enseigner la Théologie. Aux vacances de l'année suivante, il se rendit à Paris pour prendre le bonnet de docteur (6 septembre 1667). Il retourna ensuite à Viviers, et fut nommé supérieur du séminaire dans les premiers mois de l'année 1687. Il y travailla avec beaucoup de zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 15 février 1704. Il était dans la 69e année de son âge.

16. — *Année 1668, 29 mai.* — Nous avons suffisamment parlé ailleurs (pag. 242) de M. François Leschassier, 4e supérieur de Saint-Sulpice, septième de la Licence de 1668. Il avait soutenu sa Tentative le 16 juin 1663.

17. *Année 1668, 30 juillet.* — Laurent du Bouexic, ou Bouexie, était né à Quimper, en Bretagne. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice le 20 mai 1658, et fut admis dans la Compagnie dès l'année 1664. Peut-être fut-il, aussitôt après, envoyé au séminaire de Clermont. Il y était encore dans les dernières années qu'y passa M. de Lantages. Enveloppé dans la disgrâce de son supérieur, il quitta cette maison aux vacances de 1675, et M. de Bretonvilliers l'envoya comme premier directeur à Autun, quoique le séminaire de cette ville ne fût pas encore uni à celui de Saint-Sulpice. D'Autun, il se rendit à Limoges en mars ou avril 1677, et n'y passa qu'un an. C'était un homme fort capable, mais il avait trop d'activité pour se plaire aux fonctions peu déterminées qu'on lui assignait, car son emploi était d'aider ses confrères et de les remplacer au besoin. Il retourna donc en Bretagne en 1678, et y accepta aussitôt les fonctions de vicaire général. La date de sa mort nous est inconnue.

18. *Année 1670, 30 août.* — Antoine Dargnies, né en 1634 dans le diocèse d'Amiens, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 5 mars 1668. Après y avoir été ordonné prêtre, il entra à la Communauté de la paroisse. Il y était encore en 1682, mais sans être attaché à la Compagnie, dans laquelle il ne fut admis qu'en 1684. L'abbé Simon de Doncourt suppose qu'il fut supérieur de la Communauté de la paroisse avant M. Leschassier; mais nous ne croyons pas, dit M. Gos-

selin, qu'il l'ait été avant l'année 1684, l'usage étant alors de choisir le supérieur de cette Communauté parmi les membres de la Compagnie. Il est tout à fait invraisemblable, ajoute-t-il, qu'on ait dérogé à cet usage sous M. Tronson, particulièrement à une époque où la Communauté de la paroisse avait besoin d'être renouvelée dans son premier esprit. Au reste, il est certain que M. Dargnies, après avoir passé quelque temps au séminaire postérieurement à l'année 1682, retourna plus tard à la Communauté de la paroisse, et qu'il en fut supérieur durant quelques années; mais ses infirmités l'obligèrent à quitter cet emploi, plusieurs années également, avant sa mort. Il mourut subitement, le 27 août 1709, à l'âge de 75 ans, et fut inhumé au séminaire. Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur les Curés de Saint-Sulpice successeurs de M. Olier;* Appendice, sur les supérieurs de la Communauté de la paroisse, n° VII.

19. *Année 1670 ?* — Jean Cavelier de La Salle. Voir p. 211.

20. *Année 1672, 13 décembre,* — C'est le jour où fut reçu docteur de Sorbonne M. François Rigoley, mort supérieur du séminaire de Lyon le 11 février 1721. Voir p. 212.

21. *Année 1673, 4 septembre.* — Charles Guénon, du diocèse de Constance, était diacre lorsque, le 17 octobre 1671, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Il est probable qu'il y enseigna d'abord pendant quelque temps. Il fut ensuite désigné pour prendre part à la fondation du séminaire de Bourges en 1679. En 1685, il retourna au séminaire de Saint-Sulpice, et continua à diriger et enseigner les séminaristes jusqu'à sa mort, arrivée le 11 août 1717. Il avait alors 88 ans, ce qui place sa naissance en 1629.

22. — *Année 1678, 10 octobre.* — François Leboiteux, né à Paris, entré clerc au séminaire de Saint-Sulpice en 1668, mort directeur au même séminaire le 21 février 1725, âgé de 78 ans. Il avait obtenu le 17e rang parmi les Licenciés de 1678.

23. *Année 1678, 3 décembre.* — Barthélemi de Maguelonne naquit en 1649 à Limoux, alors du diocèse de Nar-

bonne. Il se destina de bonne heure à la Compagnie, et fut admis à la Solitude d'Avron le 6 octobre 1667. Un an après, le 19 octobre 1668, ayant reçu la tonsure, il entra au séminaire de Saint-Sulpice pour suivre les exercices de la licence en Sorbonne. Il fut reçu docteur le 3 décembre 1678. Le 7 octobre de l'année suivante, le séminaire de Limoges ayant besoin d'un professeur, M. Tronson, qui savait l'évêque fort difficile sur ce point, proposa M. de Maguelonne ou M. Pourroy. Le prélat agréa M. de Maguelonne, qui y fit beaucoup de bien. Cependant, l'évêque de Tulle, Humbert Ancelin, l'ayant demandé pour supérieur de son séminaire, M. Leschassier ne put le refuser. M. de Maguelonne arriva donc à Tulle dans les premiers jours de janvier 1701 et fut parfaitement accueilli au dedans et au dehors du séminaire. Mais Mgr Ancelin s'étant démis de son siège et sa démission ayant été acceptée en mars 1702, son successeur, M. Beaupoil de Saint-Aulaire, se laissa prévenir à la fois contre le syndic du séminaire, qui était étranger à la Compagnie, et contre M. de Maguelonne lui-même. M. Leschassier dut le retirer de Tulle, et aux vacances de 1703, M. de Maguelonne retourna comme simple directeur au séminaire de Limoges. Il y mourut le 30 mars 1706, à 8 heures du soir, âgé de 56 ans.

24. *Année 1679, 22 juillet.* — Antoine Du Ferrier, neveu de Jean Du Ferrier. Après avoir rempli nous ne savons quels emplois, il sortit de la Compagnie, nous ne savons à quelle époque.

25. *Année 1680, 12 mars.* — Melchior Pourroy se sépara aussi de la Compagnie avant de mourir. Originaire du diocèse de Die, il entra acolythe au séminaire de Saint-Sulpice le 26 octobre 1668, et il y passa douze ans, durant lesquels il fit sa licence et reçut les Ordres sacrés. Il fut reçu licencié en 1678 et obtint le 29e rang. Quelques jours après son doctorat (12 mars 1680), on l'envoya au séminaire de Viviers faire la classe de M. Dufour, appelé en Normandie pour affaires de famille. M. Pourroy ne passa que quelques mois à Viviers. Il y retourna cependant en 1697, mais seulement pour aider en passant ses anciens confrères. Il paraît qu'il ne

se fixa pas dans la Compagnie. Il vivait encore en 1723.

26. *Année 1680, 19 novembre.* — Honoré AZÉGAT, mort dans sa famille, à Arles, en novembre 1722. Voir p. 213.

27. *Année 1681, 22 février.* — Pierre de LANOYS devint curé de Fontenay-aux-Roses le 17 avril 1696, et mourut le 12 janvier 1714.

28. *Année 1682.* — Rigobert MARLOT, 16e de la licence de 1682. Voir p. 209.

29. *Année 1685, 2 août.* — Maurice ROCHETTE, né dans le diocèse de Clermont, entré en 1674 au séminaire de Saint-Sulpice; sorti de la Compagnie après y avoir rempli quelques fonctions; abbé nommé de Meymac, mort à Clermont, chanoine de la cathédrale, en 1729.

30. *Année 1685, 27 septembre.* — Pierre SABATIER, mort évêque d'Amiens, le 20 janvier 1733. Il avait été le 23e de sa licence en 1684. Voir notre tome III.

31. *Année 1685 ou 1686.* — Marc-Joseph PAYET, né dans le diocèse de Posnanie, en Pologne, entra laïc au séminaire de Saint-Sulpice en 1678, et mourut âgé de trente ans seulement, le 26 novembre de l'année 1687. En 1685, n'étant encore que diacre, il avait été envoyé à Clermont, où il remplit utilement plusieurs emplois d'importance secondaire, et ensuite fut chargé du temporel après son ordination à la prêtrise.

32. *Année 1686, 26 août.* — Pierre DE L'ÉPINAY, du diocèse de Rouen, était prêtre et docteur de Navarre depuis le 26 août 1686, lorsque, le 25 octobre 1688, il entra au séminaire de Saint-Sulpice pour s'attacher à la Compagnie. Après son noviciat, en mai 1690, il fut envoyé au séminaire de Viviers pour y enseigner la scolastique. Il devint supérieur de cette maison en 1713, et y mourut le 17 mars 1723, âgé de 77 ans. Il fut inhumé le lendemain à la cathédrale, dans la chapelle de Notre-Dame des Anges.

33. *Année 1690, 22 août.* — Jean-Bernard OURSEL, né à Paris vers l'an 1660, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 17 octobre 1682. Il fut admis dans la Compagnie en 1688, et remplit successivement diverses fonctions au petit et au

grand séminaires de Saint-Sulpice à Paris, au séminaire de Saint-Irénée à Lyon, au grand séminaire d'Autun, et enfin à la Communauté de la paroisse Saint-Sulpice de Paris. Mais vers 1708, « la singularité de ses idées, dit M. Gosselin, jointe à quelque défaut de caractère, diminuèrent son attachement à la Compagnie et sa docilité à suivre les avis de ses supérieurs. Leur douceur et leurs ménagements ne purent triompher de son obstination, et il y mit le comble en 1714 dans l'Assemblée de la Faculté tenue le 5 mars » (Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. Leschassier*). Il s'agissait de l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. « Entre tous les docteurs qui ne furent pas d'avis qu'on acceptât cette bulle purement et simplement, dit Grandet, il y en eut un, nommé M. Oursel, demeurant à la Communauté de la paroisse de Saint-Sulpice, qui ne parla pas assez affirmativement pour la réception de cette bulle; il semblait même incliner du côté de ceux qui en voulaient différer l'enregistrement, sous prétexte qu'il était plus respectueux de demander des explications au Pape que d'en donner. M. de La Chétardie, Curé de Saint-Sulpice, ayant su qu'il s'était expliqué sur cette matière d'une manière à faire douter de la sincérité de sa soumission au Saint-Siège, le pria de se retirer le jour même de sa Communauté, montrant par là combien la tendresse de sa conscience sur le respect dû au Saint-Siège était grande » (GRANDET, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle;* deuxième série; Angers et Paris, 1897, in-8°, p. 429, 430). A sa sortie de Saint-Sulpice, M. Oursel fut recueilli et accueilli par le cardinal de Noailles, qui, bientôt après, le nomma grand pénitencier de l'église de Paris. M. Oursel conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée sous l'épiscopat de M. de Vintimille, le 10 janvier 1730 : il était âgé de 64 ans. Il légua par testament « sa bibliothèque, qui étoit très curieuse, au séminaire de Saint-Louis », appelé aussi *Petit-Séminaire,* et institué par le cardinal de Noailles (Hurtaut, *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs;* Paris, 1779, in-8°, t. IV, p. 613). Aussitôt après la mort de ce cardinal, son protecteur, il était revenu à des sentiments ortho-

doxes et avait entièrement rompu avec le parti janséniste : c'est ce que les *Nouvelles ecclésiastiques* du 12 septembre 1733 (p. 147) appellent « sa chute », mais qu'on peut, et qu'on doit avec bien plus de raison appeler son relèvement. — Cfr. FAILLON, *Vie de M. Olier*, 4e édition, t. III, p. 110.

34. *Année 1692, 2 avril.* — Charles-Maurice LE PELETIER, cinquième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, mort en 1731. Nous en avons parlé, tome I, p. 252.

35. *Année 1692, 18 octobre.* — Pierre-Jean BALSA, né dans le diocèse de Rodez, mort à Clermont le 19 juin 1700. Voir p. 155.

36. *Année 1700, 25 mai.* — Jacques PELETIER, du diocèse de Besançon, entré en 1687, sortit plus tard de la Compagnie.

37. *Année 1700, 24 juillet.* — Claude-Denis DERVIEU, né à Lyon en avril 1674, entra laïc au séminaire de Saint-Sulpice le 30 mai 1692, fut admis dans la Compagnie le 7 juillet 1697, et dès lors employé dans l'une des maisons de Paris. Le 1er septembre 1704, il alla enseigner la morale au séminaire d'Angers, qu'il quitta aux vacances de 1709. Il fut probablement alors envoyé à Limoges, où il était en 1712. Il enseigna ensuite à Paris, puis on l'envoya au séminaire d'Orléans pour en être le supérieur vers le milieu du mois d'avril 1723, et il exerça cette charge jusqu'aux vacances de 1730. Il retourna alors à Paris, et mourut directeur au séminaire de Saint-Sulpice le 15 septembre 1737, âgé de 63 ans et six mois. Quand il assistait aux Assemblées de la Faculté, il opinait et parlait toujours dans le sens opposé à celui des jansénistes, ce qui, naturellement, déplaisait au rédacteur de leur gazette. V. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1733, p. 159.

38. *Année 1703, 15 janvier.* — Jean-Baptiste LANGUET DE GERGY, *doctor et socius sorbonicus,* neuvième de la Licence de 1702, curé de la paroisse Saint-Sulpice, mort le 11 octobre 1750. Voir p. 285 de ce volume.

39. *Année 1703, 23 avril.* — Dominique de GUILHEM, né à Avignon, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 6 novembre 1691. Il passa quelques mois au séminaire de Viviers, où il

dut arriver en 1705. Il devint supérieur du séminaire d'Avignon en 1720, et dès le 17 août de cette même année, il commença le nouveau bâtiment dont le plan fut dressé par Franque, architecte d'Avignon, et dont l'ouvrage fut conduit par Larbertin. Pendant la peste qui désola la ville d'Avignon en 1721, M. de Guilhem se dévoua au service des pestiférés, et il mourut victime de sa charité, le 8 février 1721, âgé de 49 ans.

40. *Année 1704, 29 février.* — Jean Renaud, né à Lyon, y fut aussi directeur au séminaire de Saint-Irénée. Il en partit le 27 juin 1732 pour aller à Autun, dont il gouverna le séminaire l'espace de dix ou onze ans. Il fut ensuite, en 1743 ou 1744, envoyé à Nantes pour être supérieur de la Communauté de Saint-Clément. Il y mourut le 8 octobre 1746, âgé de 73 ans. Le grand séminaire de Lyon conserve quatre lettres adressées en 1733 et 1734 à M. Laurent-Josse Le Clerc par M. Renaud, quand celui-ci était supérieur à Autun.

41. *Année 1706, 4 janvier.* — Pierre Boscher de la Vigne, né vers 1672, à Vitry, au diocèse de Saint-Malo, entra clerc au séminaire de Saint-Sulpice le 18 décembre 1692, et suivit les cours de la Licence, tout en se rendant utile au petit séminaire. Il était docteur de Sorbonne quand on l'envoya provisoirement à Autun pour y enseigner la scolastique (janvier 1707). Il y demeura jusqu'aux vacances de 1710, qu'il fut accordé à M. Rigoley, supérieur du séminaire Saint-Irénée, à Lyon. Il retourna à Autun en juillet 1716, mais il revint à Lyon en 1719, alla à Nantes en 1720, et enfin retourna au petit séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il mourut âgé de 52 ans, le 18 juillet 1726.

42. *Année 1707, 11 mars.* — François Bidet de Brion naquit à Angers le 14 janvier 1672. Son éducation fut d'abord confiée à François Bidet, curé de Sainte-Gemme-sur-Loire, près d'Angers, qui était son oncle et son parrain. Ayant manifesté le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, il fut placé par ses parents au séminaire d'Angers, d'où il fut envoyé, en 1693, au petit séminaire de Saint-Sulpice. Il ne s'y distingua pas moins par ses talents que par sa piété, et parcourut surtout avec un

succès remarquable la carrière des études Sorboniques, à la suite desquelles il prit, en 1707, le bonnet de Docteur. Admis depuis dans les Assemblées de la Faculté, il y fut constamment un des plus zélés pour le maintien de la saine doctrine contre le parti opposé à la Constitution *Unigenitus*. Dans une discussion sur cette matière, un des docteurs opposants ayant, un jour, affecté de désigner ceux de Saint-Sulpice sous le nom d'*École Sulpicienne, Schola Sulpitiana,* M. de Brion réclama fortement contre cette qualification, qui supposait dans les docteurs de Saint-Sulpice des opinions singulières, tandis qu'ils n'avaient jamais eu de sentiments particuliers et avaient toujours fait profession de suivre uniquement l'enseignement de l'Église. Pendant le cours de ses études en Sorbonne, M. de Brion avait été reçu dans la Compagnie par M. Leschassier. M. Le Peletier, qui l'avait de bonne heure connu à Angers, et qui avait conçu pour lui une haute estime, lui procura, vers l'an 1706, le prieuré de Brion, près d'Angers, qui valait environ 1,000 livres de revenus. C'est ce qui donna lieu, à M. Bidet, d'ajouter à son nom de famille celui de Brion, selon l'usage du temps. Il fut, pendant plusieurs années, supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice, où il mourut le 14 mai 1728, âgé de 56 ans (M. Gosselin, *Mémoires* (manuscrits) *sur M. Leschassier*).

La Bibliothèque nationale (Ld^4, n. 939) possède une brochure anonyme qui a pour titre : *Lettre à M. Bidet, docteur de Sorbonne et prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, sur ce qui s'est passé à l'Assemblée de la Faculté du 5 mars 1717 sur l'Appel des quatre évêques* (sans lieu), 1717, in-8° de 12 pages. En voici le commencement, qui montre bien à quel parti appartenait l'auteur, et l'estime qu'il ne pouvait refuser à M. Bidet : « Il vous échappe de temps en temps, Monsieur, dans les avis que vous donnez dans nos Assemblées, des traits qui servent bien à lever le voile sur les principes de la Théologie Sulpicienne, et vous déguisez si peu ces principes lorsque vous parlez, qu'il n'est pas difficile de voir ce que pense le corps dont vous exprimez les sentiments ; car l'on vous regarde dans ces Assemblées comme le

député, ou si vous voulez, comme l'interprète de l'école du vénérable M. Olier, puisqu'il n'y a jamais que vous de cette école qui paraissiez en Faculté et qui y portiez votre suffrage... Je rends justice à votre mérite, Monsieur; vous en avez certainement, et personne, dans notre Faculté, ne doute de votre habileté, car vous parlez avec facilité et avec quelque sorte d'élégance » (P. 1, 2).

43. *Année 1707, 12 mars.* — François Chartier, né dans le diocèse de Blois, entra au petit séminaire de Saint-Sulpice en 1695, et professa le dogme à Orléans. Il mourut chanoine de l'église cathédrale de Blois.

44. *Année 1707, 20 octobre.* — Entré docteur à Saint-Sulpice, le 22 avril 1718, Joseph Benoît mourut au séminaire de Saint-Sulpice le 3 juillet 1719, et fut enterré dans la chapelle du séminaire.

45. *Année 1708, 28 novembre.* — François Pouart, acolythe du diocèse de Paris, admis le 14 juillet 1700, était, en 1711, chargé des clercs de Saint-Sulpice. Il mourut le 5 avril 1748, âgé de 71 ans.

46. — *Année 1710, 15 avril.* — Gervais Guillon, du diocèse de Limoges, entra, le 29 janvier 1701, au petit séminaire de Saint-Sulpice, et y passa neuf ans et sept mois. Il suivit avec succès les exercices de la licence, et prit le bonnet de docteur le 15 avril 1710. Aux vacances de cette même année, M. Leschassier l'envoya au séminaire de Limoges, et M. Guillon y enseigna le dogme l'espace d'environ dix ans. Lorsque le séminaire fut visité en 1721, M. Guillon y était encore, mais malade, et à la veille de quitter Saint-Sulpice, dont il se sépara bientôt après. Le catalogue des Docteurs fait supposer qu'il avait cessé de vivre en 1748.

47. *Année 1710?* — Martial Chaumeys, supérieur du séminaire du Puy, mort en 1747. Voir p. 283.

48. *Année 1712, 16 janvier.* — Henri Guargny, mort directeur au séminaire de Saint-Sulpice, le 8 février 1752, âgé de 72 ans.

49. *Année 1715, 12 avril.* — Jean-Louis-Mathieu-Joseph Chirat naquit à Lyon, entra clerc au petit séminaire de Saint-

Sulpice le 18 octobre 1704, et y suivit avec succès les cours de la licence. Son application à l'étude ne l'empêchait pas d'être pour toute la Communauté un sujet d'édification. Il était diacre lorsque, le 18 octobre 1710, il passa au grand séminaire, probablement à Issy, pour faire sa *Solitude :* il rentra ensuite au petit séminaire pour y achever sa licence et prendre le bonnet de docteur. Aux vacances de 1714, il devint supérieur du petit séminaire en remplacement de M. Bidet de Brion. Il n'occupa cette place que jusqu'au 22 mai 1715. Alors, il alla au séminaire de Limoges, « étant prêtre et docteur », dit le Catalogue des entrées. Sa santé l'obligea de quitter Limoges aux vacances de 1718. Il se rendit ensuite à Avignon, d'où il sortit, encore pour cause d'infirmités, le 17 janvier 1719, et partit pour Lyon, où il mourut en avril 1719, probablement dans sa famille.

50. *Année 1715 ?* — Nicolas Girardeau aura son article dans le tome III de cet ouvrage.

51. *Année 1718, 22 décembre.* — Claude Fyot de Vaugimois, Supérieur du séminaire Saint-Irénée de Lyon. Voir p. 312.

52. — *Année 1719, 25 novembre.* — Simon Guichard, né à Dijon le 7 juillet 1687. Voir p. 284.

53. *Année 1720, 23 mars.* — Gilbert De Montmorin, mort évêque de Langres. V. tome III.

54. *Année 1720, 11 mai.* — Charles-Simon Lefèvre, né à Paris le 29 juin 1694, entra clerc au petit séminaire de Saint-Sulpice le 20 octobre 1710, et fut reçu docteur dix ans plus tard, après avoir obtenu les meilleures notes. Il passa environ neuf ans au séminaire de Viviers, depuis 1721 jusqu'en 1730 ; retourna au petit séminaire de Saint-Sulpice, dont M. de Mathflon était supérieur ; alla à Bourges en 1731, mais n'y resta qu'un an ; revint, en novembre 1733, au petit séminaire de Saint-Sulpice, d'où, en 1739, il fut envoyé comme supérieur à la Communauté du collège de Lisieux. Il mourut dans l'exercice de cette dernière fonction, le 5 mars 1742, âgé de 48 ans 8 mois et 4 jours.

55. *Année 1720, 14 mai.* — Pierre-Paul-François-Tous-

saint De Georges de Cabanis. Voir p. 308 de ce volume.

56. *Année 1720, 4 juin.* — Yrieix De Beaupoil, né le 30 novembre 1686, à Cornille, arrondissement et diocèse de Périgueux, entra clerc au séminaire de Saint-Sulpice le 19 décembre 1705. Aux vacances de 1710, on l'envoya au séminaire d'Autun, d'où il retourna à Paris pour se préparer au doctorat. Il devint supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice le 22 mai 1715, et gouverna cette maison jusqu'au 20 octobre 1721. C'est alors probablement qu'il fut envoyé au séminaire de Nantes, dont il devint supérieur en 1724 au plus tard. L'évêque, M. Christophe-Louis Turpin de Crissé de Sanzay, lui accorda son estime et sa confiance, le nomma son grand vicaire et se conduisit souvent par ses avis. M. de Beaupoil en profita pour ruiner l'influence des jansénistes qui, dans leur gazette, attaquèrent violemment « ce sulpicion qui est ici (à Nantes) l'âme, pour ainsi dire, du schisme et de la persécution » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 16 avril 1740, p. 62); qui asservissait à ses « sentimens et volontés » tout le « diocèse placé sous sa domination »; en sorte que les curés « qu'il plaisait à ce despotique supérieur de regarder comme suspects de sentimens contraires à la Bulle *Unigenitus,* ne pouvaient avoir de vicaires » (*Nouvelles ecclésiastiques,* 2 mars 1737, p. 33). Pauvre diocèse ! M. de Beaupoil lui rendit sa *liberté* en le quittant l'an 1752, pour se retirer au séminaire de Saint-Sulpice, où il mourut le 19 janvier 1766, âgé de 79 ans 1 mois et 19 jours, laissant, au rapport de Mgr Brumauld de Beauregard, devenu plus tard évêque d'Orléans, une grande réputation de piété, de zèle et de capacité. Le même prélat nous a aussi conservé un charmant souvenir touchant la délicate générosité de M. de Beaupoil. Il aidait volontiers de ses revenus, qui étaient considérables, les séminaristes qu'il savait dans le besoin; mais il leur épargnait autant que possible la honte de recevoir l'aumône de la main à la main. Pour cela, il leur prêtait des livres dans lesquels il plaçait quelques louis en guise de signet, et disait aux séminaristes en leur prêtant ces livres : « Vous mettrez du papier à la place des louis » ! En

1747, il avait été nommé abbé de St-Georges-sur-Loire, au diocèse d'Angers.

57. *Année 1720, 8 juin.* — Jean Cousturier, Supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Voir ce tome I, p. 350.

58. *Année 1722, 29 avril.* — Gilbert Vassadel naquit le 12 janvier 1692, à Clermont, paroisse Saint-Bonnet, sur laquelle était situé le séminaire. Il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice, n'étant que clerc, le 29 novembre 1711. Il était au séminaire d'Angers le 11 août 1723, et encore en 1726. Rentré au petit séminaire de Saint-Sulpice pendant les vacances de cette dernière année, il alla, le 15 octobre 1727, directeur au séminaire de Clermont. Il est probable qu'il accepta ensuite quelque emploi dans son pays. Nous avons vu deux thèses dont il a été le président. — 1. Omnium nutrici Providentiæ. Quæstio theologica : *Quis excidit columnas septem?* Prov. 9, v. 1... Has theses... Præside Gilberto Vassadel... tueri conabitur Felix Josephus Hubertus de Wavrans, Presbyter Cameracensis, die Jovis 14 mensis Julii, anno D. 1740, à 7â ad meridiem. In Regiis sancti Augustini Scholis. Pro Minore ordinariâ. — 2. Sponsæ Christi. Quæstio theologica : *Quis est Alpha et Omega?* Apoc. 1, v. 8... Has theses... Præside Gilberto Vassadel... tueri conabitur Gaspardus de La Richardie de Besse, presbyter Claromontensis, die Jovis 12 mensis Januarii, anno D. 1741, ab octavâ matutinâ ad sextam vespertinam. In Scholis Doctoris subtilis. Pro Majore ordinaria.

59. *Année 1724, 2 avril.* — Jean de Jussieu.

60. *Année 1724, 16 août.* — Ignace-François de Vannoye, né à Arras, entré prêtre au petit séminaire de Saint-Sulpice en 1714. Nous ne savons de lui que ce que nous en lisons dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 20 novembre 1731, p. 222 : — « M. Vannoye, docteur sulpicien, ci-devant professeur en théologie au séminaire de Cambrai, et depuis curé de Saint-Nicaise de cette ville, enseignoit dans ses *cahiers* « qu'il n'y a que des théologiens subtilisans, *theologi subtilisantes*, qui puissent concilier l'obligation de rapporter toutes ses actions à Dieu par un motif surnaturel de charité

avec les Décrets Apostoliques contre Baïus et le P. Quesnel. Il avoit attaqué nommément l'École de Louvain comme portant jusques-là la *subtilité*, et comme peu soumise dans le fond aux Constitutions des Papes, puisqu'elle persévéroit à enseigner son ancienne doctrine sur le rapport des actions à Dieu par amour. Un docteur de Louvain fit à ce sujet contre le sulpicien un écrit latin que l'on voit ici (à Arras). Il prouve très bien par l'Écriture et la Tradition l'obligation de rapporter nos actions à Dieu par amour; mais lorsqu'il vient aux Bulles contre Baïus et le P. Quesnel, il *subtilise* effectivement de telle sorte, qu'il donne en vain la torture à ces Bulles pour les accorder avec la Tradition; ce ne sont que détours, fausses interprétations, imputations calomnieuses, qui font voir à tout homme sensé qu'il défend une cause désespérée, et que le docteur sulpicien avait raison ». Les *Nouvelles ecclésiastiques* sont rarement aussi sincères. Reste à savoir si le docteur de Louvain a *prouvé* autre chose que l'obligation de rapporter *quelquefois* ses actions à Dieu par amour.

61. *Année 1724, 20 septembre.* — Jean LE TULLIER DE LENEVEN, originaire de Saint-Pol de Léon, entra clerc à la petite Communauté en 1708. Il y passa cinq ou six ans, pendant lesquels il se prépara à prendre les grades en Sorbonne. En 1714, il entra au petit séminaire, sinon comme directeur, du moins comme chargé de la conférence. Il en sortit licencié de Sorbonne en 1717. Peut-être alla-t-il, cette année même, à Autun, où il était encore en 1721. Il fut envoyé à Cambrai en 1721, puis à Nantes en 1722 ou 1723. Il y était certainement en août 1724, et encore en 1735. Le 27 avril 1738, il fut nommé curé de Vallet, au diocèse de Nantes, résigna en 1747, et devint chapelain à Notre-Dame de Paris, où il fut inhumé après sa mort, arrivée le 15 décembre 1760. Il était âgé de 69 ans.

62. *Année 1725?* — Pierre PEGET DE LA GRENOTIÈRE, né le 25 mars 1686 à Laval, entra clerc au petit séminaire de Saint-Sulpice le 18 octobre 1706, et y passa huit ans, durant lesquels il suivit les cours de Sorbonne et obtint le grade de

licencié. On l'envoya professer à Autun le 12 octobre 1714, à Angers en 1720, à Nantes vers 1725, année où il fut probablement reçu docteur. Il mourut à Nantes le 17 décembre 1740, âgé de 54 ans et 9 mois.

63. *Année 1725 (?)* — « Claude-Louis PICART, né à Compiègne le 22 mars 1693, entra en 1712 à la petite Communauté de Saint-Sulpice, où il reçut son éducation. Il soutint ses actes en Sorbonne, et y prit le bonnet de *docteur*. Envoyé au Puy pour enseigner la théologie morale, il s'acquit dans cet emploi la réputation d'un habile casuiste. Les infirmités de M. Chaumeys, son prédécesseur dans la supériorité du séminaire, l'obligèrent de prendre le gouvernement de la maison, sans cesser les fonctions de l'enseignement ; et la confiance universelle des prêtres du diocèse, qu'il sut mériter, lui imposa bientôt un nouveau surcroit de travail, par une correspondance journalière et très active... M. de Pompignan, évêque du Puy, honoroit M. Picart de son affection et de son estime. Il aimoit à converser avec lui, et prenoit volontiers ses conseils dans les affaires les plus difficiles... Il mourut vers la fin de l'année 1768, laissant la réputation d'un saint prêtre et d'un supérieur accompli » (*Vie de M. de Lantages*, par M. Faillon ; Paris, 1830, in-8°, p. 481-483).

64. *Année 1726, 23 novembre.* — André GONTIER, mort supérieur au petit séminaire de Clermont le 5 mars 1766. Nous en avons parlé p. 336.

65. *Année 1727, 11 octobre.* — Le sulpicien reçu docteur ce jour-là avait été le douzième de sa licence : c'est M. Claude-Louis DE MONTAIGNE, dont on peut voir la notice p. 338.

66. *Année 1727, 14 octobre.* — Né à Eu, dans le diocèse de Rouen, le 1er octobre 1694, entré à la petite Communauté en 1715, docteur de Sorbonne le 14 octobre 1727, François LEJEUNE était un très habile canoniste. Il professa d'abord la scolastique à Avignon, et y demeura douze ou treize ans. Rappelé à Paris aux vacances de 1740 à cause de sa santé, il professa vraisemblablement dans le séminaire de Saint-Sul-

pice. En 1743, il fut envoyé comme supérieur au séminaire d'Orléans. Il eut l'estime et la confiance de l'évêque qui gouvernait ce diocèse; mais dans les luttes qu'il eut à soutenir contre les jansénistes, il fut accablé par le pouvoir civil, condamné par sentence du bailliage à être *admonesté*, et obligé de quitter Orléans. Après son retour, en 1757, les jansénistes, qui ne lui pardonnaient pas « les maux » qu'il avait faits et sans doute faisait encore dans le diocèse d'Orléans, continuèrent à le persécuter et à déblatérer contre lui dans leur feuille (V. les *Nouvelles ecclésiastiques* du 4 novembre 1758, p. 177). Le supérieur de Saint-Sulpice prit enfin, en 1759, le parti de transférer M. Lejeune au séminaire d'Autun : c'est là qu'il mourut le 4 octobre 1775, dans la 82e année de son âge.

67. *Année 1728, 5 mai.* — Simon-Pierre de La Fosse de Champdorat, mort à Paris le 19 novembre 1745, âgé de 45 ans. De la communauté des Philosophes où il était entré le 15 septembre 1718, il avait passé au séminaire de Saint-Sulpice le 4 octobre 1720. Voir p. 278 de ce volume.

68. *Année 1728, 13 juillet.* — Georges de Mathflon, né à Celle en Berry, le 6 octobre 1687, était prêtre lorsque, le 31 janvier 1715, il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice. Il y demeura jusqu'en 1719, et suivit la carrière de la licence. En 1721, il était à Angers; aux vacances de 1723, il fut envoyé à Viviers en qualité de directeur *du* séminaire et de professeur de théologie. Rappelé à Paris aux vacances de 1726 pour achever sa *licence*, il y resta jusqu'à son doctorat, 13 juillet 1728. Dès lors, il fut irrévocablement fixé à Paris · d'abord comme directeur du petit séminaire de Saint-Sulpice, du mois de septembre 1728 au mois de février 1732 ; ensuite comme directeur *du* grand séminaire de Saint-Sulpice. L'Assemblée générale de 1731 le nomma tout à la fois Assistant et Consulteur. Il mourut le 30 mai 1759, âgé de 72 ans et six mois. M. Émery, qui avait vu de près les choses de ce temps-là, regarda la perte de M. de Mathflon comme une des plus grandes que pût alors faire la Compagnie, et comme une des circonstances qui influèrent

davantage sur la triste situation du séminaire de Saint-Sulpice à cette époque. M. de Mathflon ne défendait pas les droits de la vérité avec moins d'ardeur et de courage que ceux de la discipline. En 1758, la Cour ayant imposé silence à la Sorbonne sur les questions de jansénisme et défendu d'admettre des thèses où il serait parlé de Baïanisme, de Jansénisme, de Quesnellisme, M. de Mathflon fut, avec MM. Legrand, Joubert et Garat, tous trois de Saint-Sulpice et docteurs de Sorbonne, un de ceux qui s'opposèrent le plus fortement à ce qu'on tînt compte de la prohibition, disant que, « quand il s'agissoit de la Bulle *Unigenitus*, on ne devoit point obéir à la loi du silence ». Aussi, ces quatre docteurs reçurent-ils « défense de se trouver aux Assemblées de Sorbonne jusqu'à nouvel ordre » (*Nouvelles ecclésiastiques*, 15 et 29 mai 1758, p. 81, 82, 83, 89). — M. de Mathflon était sujet aux distractions. C'est lui qui, un jour, à la prière du soir, recommandant aux prières de la Communauté la *grand'mère* d'un séminariste, ajouta ces paroles dont on devine le succès : « *Elle était grecque* » !

69. *Année 1728, 15 juillet.* — Joseph-Antoine Richard de Blanc ou *Brantès,* clerc du diocèse d'Avignon, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 5 octobre 1719. Il fut envoyé comme directeur au séminaire d'Avignon. Sa santé l'ayant obligé à se retirer de la Compagnie, il devint chanoine et grand Pénitencier de la Métropole, et mourut le 26 décembre 1772, âgé de 73 ans et demi.

70. *Année 1730, 25 avril.* — Antoine-Joseph Pitiot, Directeur à Saint-Clément de Nantes.

71. *Année 1730, 6 mai.* — La famille Aronio de Monti était originaire d'Espagne. Jean-Baptiste-Joseph, un de ses membres, naquit à Lille en Flandre, alors du diocèse de Tournai, le 16 février 1699, et entra le 27 octobre 1719 au grand séminaire de Saint-Sulpice. Il fut associé à la Compagnie en 1731, après avoir refusé un canonicat à Lille. Au commencement de 1732, il fut envoyé à Clermont, où il passa six ou sept ans. En 1738 ou 1739, il quitta Clermont, probablement pour vivre au séminaire de Saint-Sulpice, dont il fut

bibliothécaire de 1741 à 1744. En 1746 ou 1747, il est envoyé comme directeur à Toulouse, où il reste jusqu'en 1755. Rappelé alors à Paris pour être directeur *du* séminaire, il succède, en 1759, à M. de Calvet, supérieur du séminaire de Saint-Charles, à Toulouse; revient en 1766 à Paris, où il est premier consulteur; enfin, après la mort de M. Cousturier, en 1770, retourne à Toulouse, et y meurt le 18 octobre 1772.

En 1746, il présida trois thèses de licence. — 1. Doctori Doctorum. Quæstio theologica : *Quis apprehendit sapientes in astutiâ eorum?* Isaiæ 64, v. 11... Has theses... Præside Joanne-Baptistâ Josepho Aronio de Monti... tueri conabitur Joannes Hieronymus Loys de Saint-Marcel, subdiaconus Monspessulanus, in Actu Vesperiarum M. Bartholomæi Joubert, Presbyteri Claromontensis, ejusdem Sacræ Facultatis Licentiati theologi, die Martis octavâ mensis Martii, anno D. 1746, horis vespertinis. In Scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativa. — 2. Doctori Doctorum. Quæstio theologica : *Quid attingit à fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter?* Sap. cap. 8, v. 1... Has theses... Præside Joanne-Baptistâ Josepho Aronio de Monti... tueri conabitur Stephanus Gregorius Le Maistre, clericus Rothomagensis, in Actu vesperiarum M. Claudii Nicolai Francisci Mery, Presbyteri Rothomagæi, ejusdem S. Facult. Paris. Licentiati theologi... die veneris 27ª mensis Maii, anno D. 1746, horis vespertinis. In Scholis Doctoris subtilis. Pro Expectativa. — 3. Regiæ Societatis Patronæ. Quæstio theologica : *Quæ renovant spiritum mentis nostræ?* Ephes. 4, v. 23... Has theses... Præside Joanne-Baptistâ Josepho Aronio de Monti... tueri conabitur Joannes Franciscus Fromentin, Diaconus Atrebas, ejusdem S. Facultatis Parisiensis è Regia Societate Baccalauræus Theologus, die Martis 14 mensis Junii, anno D. 1746, à 7ª ad meridiem. In Regia Navarra. Pro Minore ordinaria.

72. *Année 1730, 23 mai.* — Claude Denise, mort au séminaire d'Orléans le 21 avril 1760. Voir p. 327.

73. *Année 1731, 31 octobre.* — Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux en 1744, mort le

15 novembre 1769. Voir notre tome III. Il assista à la consécration de l'église Saint-Sulpice de Paris le 30 juin 1745. V. Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, t. III, p. 412.

74. *Année 1732, 5 novembre.* — Claude Bourachot, Supérieur du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice. Voir p. 354 de ce volume.

75. *Année 1734 ?* — François Picquet, missionnaire en Amérique. Voir page 394.

76. *Année 1736, 9 juin.* — Né à Limoges, sur la paroisse Saint-Pierre, le 21 septembre 1706, François Garat entra en 1725 au petit séminaire de Saint-Sulpice, où il suivit les exercices de Licence; fit sa solitude en 1734, et en 1736 fut envoyé à Bourges, où pendant environ vingt ans, il gouverna la paroisse qui était unie au séminaire. En 1756, on l'envoya remplacer M. de Cabanis, supérieur du séminaire d'Avignon. M. Garat y arriva le 10 avril 1756, et y mourut le 24 décembre 1771, âgé de 65 ans et 3 mois.

77. *Année 1736, 26 septembre.* — Joseph-Alexandre Goret de Villepepin sortit de la Compagnie, devint doyen du Chapitre cathédral de Saint-Malo le 10 février 1738, et mourut le 11 novembre 1788.

78. *Année 1736, 15 novembre.* — Claude Savary, né à Châteauroux le 24 décembre 1703, entra le 1er décembre 1721 au Séminaire des Philosophes, à Paris, et le 6 octobre 1723, passa au grand séminaire de Saint-Sulpice pour y étudier la théologie. Il n'y demeura que trois ans, après lesquels il alla au petit séminaire (30 août 1726). L'année suivante, il fit sa Solitude à Issy. Durant les huit ou neuf années qui suivirent, M. Savary fut sans doute employé à Paris à faire des conférences sur la Philosophie ou sur la Théologie, tout en suivant les cours de la Sorbonne et se préparant à la Licence. Il reçut le bonnet de docteur le 15 novembre 1736. Toutefois, M. Cousturier n'attendit pas cette époque pour l'envoyer en province. M. Savary était à Angers au mois de septembre 1733, mais il n'y passa qu'un an ou deux et fut alors rappelé à Paris. Après avoir été reçu docteur, il fut envoyé au Puy,

où il professa durant plusieurs années. En 1755-1756, il était au séminaire de Saint-Charles, à Toulouse. Aux vacances de 1756, il est envoyé à Limoges pour y remplir les fonctions de Directeur *du* séminaire. Au bout de trois ans, il fut établi supérieur du séminaire d'Orléans, à la place de M. Lejeune (1759). En annonçant le changement de ce dernier, les *Nouvelles ecclésiastiques* disaient : « Il a été remplacé par le Sr Savary, qu'on dit moins brouillon et moins pétulant, mais qui s'est assez mal annoncé en ne rendant point de visite à MM. Dudin, Odigier et Sarrebourses (trois arcs-boutants du Jansénisme à Orléans), les plus anciens chanoines de la cathédrale » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 25 juin 1760, p. 120). M. Savary n'avait fait qu'observer le précepte de St Jean : *Nec Ave ei dixeritis*. Il gouverna le séminaire d'Orléans l'espace de dix ans et quelques mois. Il est probable qu'il quitta Orléans aux vacances de 1769, et il mourut en 1770.

79. *Année 1738, 24 juillet.* — Jean-Baptiste-Pierre Bordier naquit à Rouen le 23 juin 1711, et le 15 juillet 1730, entra clerc au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il suivit dans cette maison le cours de la licence jusqu'au doctorat. Il est probable qu'il fut envoyé au séminaire de Limoges dès les vacances de 1738 ou 1739 : il y était directeur *du* en 1744. A la mort de M. Finet, qui arriva le 17 février 1756, M. Cousturier nomma M. Bordier supérieur du séminaire de Limoges. Mais n'ayant pu réussir à corriger certains abus qui s'y étaient glissés, il s'éloigna de Limoges au mois de mai 1758, et se retira à Rouen, où, peu de temps après, il devint chanoine et Archidiacre du Grand-Caux. Il mourut le 29 janvier 1787.

80. *Année 1740, 28 novembre.* — Bertrand De La Tour, mort doyen du Chapitre de Montauban le 19 janvier 1780. Voir tome III de cet ouvrage.

81. *Année 1741, 15 juin.* — Jean-Baptiste Dumolin, né à Bordeaux, paroisse Saint-Michel, le 20 février 1708, était encore laïc lorsqu'il fut admis au séminaire de Saint-Sulpice, le 20 février 1731. Après avoir, pendant sept ou huit ans,

suivi les cours de Sorbonne, il fut admis dans la Compagnie, et passa au petit séminaire de Saint-Sulpice le 10 octobre 1739, pour y remplir les fonctions de Directeur, en attendant qu'il eût terminé sa licence. Il quitta cette maison en octobre 1742 pour aller à Angers. Là, au bout d'environ deux ans, il fut chargé de la direction du séminaire de Philosophie, qu'on appelait le Petit Séminaire. « Selon toutes les probabilités, il devint directeur du séminaire de Théologie d'Angers pendant les dernières années de M. Percheron, auquel il succéda, comme supérieur, en 1760. M. Dumolin gouverna cette maison l'espace de quinze ans. Il mourut au collège de Beaupréau, dont il faisait la visite, au mois de novembre 1776. Il fut inhumé au collège même, et son corps y fut retrouvé vers 1820, lorsqu'on exécuta les travaux de restauration de la chapelle » (*Histoire du séminaire d'Angers, depuis son union avec Saint-Sulpice en 1695 jusqu'à nos jours*, par G. Letourneau; Angers et Paris, 1895, in-8°, p. 162). — On conserve à la Solitude plusieurs lettres écrites par M. Dumolin à M. Joubert, Docteur de Sorbonne. V. nos *Mélanges de biographie et d'histoire*; Bordeaux, 1885, in-8°, p. 553.

82. *Année 1742, 31 mars.* — Claude-Jean-Marie Dupont d'Oville Deschailly, ou d'Eschailly. Voir p. 304.

83. *Année 1742, 23 avril.* — Jean-Baptiste Teyras, né le 13 mai 1713, à Saint-Amand-Roche-Savine, au diocèse de Clermont. Voir p. 360 de ce volume.

84. *Année 1742, 4 mai.* — Jean Dulau d'Allemans de La Coste. Voir p. 458.

85. *Année 1742, 25 juin.* — Antoine Denavit. Voir p. 424.

86. *Année 1744, 10 avril.* — Louis-Antoine Formentin, du diocèse d'Amiens. Voir p. 407.

87. *Année 1744, 17 avril.* — François Le Breton. Voir p. 336.

88. *Année 1744, 15 septembre.* — Claude-François Regnier. Voir p. 442.

89. *Année 1746, 9 mars.* — Barthélemi Joubert, mort le 28 décembre 1784. Voir p. 417 de ce volume.

90. *Année 1746, 10 mars.* — Jean-Baptiste Denans. Voir p. 413.

91. *Année 1746, 15 septembre.* — Le dernier supérieur du séminaire de Viviers avant la Révolution, Pierre Charpit, naquit à Strasbourg, sur la paroisse Saint-Louis, le 8 mars 1720, entra au petit séminaire de Saint-Sulpice le 17 mai 1738, en sortit au mois d'octobre 1741, et fut envoyé à la Communauté des Philosophes pour y faire des conférences. Le 20 avril 1742, il fut admis dans la Compagnie. Vers 1744, il entra en *licence* et reçut le bonnet de docteur le 15 septembre 1746. En cette même année, il fut, selon toute probabilité, envoyé au séminaire d'Avignon, où, pendant un assez long temps, il enseigna la théologie scolastique. Il fut ensuite placé à la tête de la Communauté des Philosophes d'Avignon : il y était en 1761. Quelques années après, probablement en 1765 et certainement avant 1769, il fut transféré à Viviers en qualité de directeur *du* séminaire, pour y aider le supérieur âgé et infirme auquel il succéda en 1777. Sous son administration fut construit le nouveau séminaire. M. Charpit y était installé depuis peu de temps avec ses élèves, quand éclata la Révolution. Le 18 octobre 1791, les directeurs du séminaire reçurent l'ordre de quitter l'établissement. « M. Charpit sortit les larmes aux yeux, et se retira au Château, dans la maison de M. Raymond Champanhet, hebdomadier de la cathédrale de Viviers » (*Vie de M. Vernet,* p. 32). Quelques mois après, une mort inopinée l'enleva, le 10 janvier 1792, dans la 72e année de son âge. Il avait été élu Assistant de la Compagnie en 1770, et en 1777 avait pris part à l'élection de M. Le Gallic; mais il s'était démis de son Assistance en l'année 1790.

92. *Année 1746, 9 novembre.* — Le 4e sulpicien de la *promotion* au doctorat de l'année 1746, et le plus célèbre des *docteurs* de Saint-Sulpice, est M. Louis Legrand, mort à Issy le 20 juillet 1780, dont nous avons très longuement parlé p. 361 et suiv. de ce volume.

93. *Année 1750.* — Louis Jollivet, mort au Canada. Voir p. 353.

94. *Année 1752, 14 janvier.* — Claude-Antoine Berthelot d'Ozenay, né le 5 mars 1725 à Mâcon, paroisse Saint-Pierre, entré clerc à la Communauté de Lisieux en 1740, puis admis au grand séminaire de Saint-Sulpice le 17 mars 1744. C'est tout ce que nous en savons.

95. *Année 1752, 25 avril.* — Christophe Lalane naquit à Audignon (Landes) le 1er septembre (1703? — l'auteur de la *Vie de M. Daguerre* imprime *1793!*). Il quitta la Compagnie de Saint-Sulpice comme Gilbert de Montmorin pour le suivre, lorsque celui-ci devint évêque. A Aire, il fut supérieur du grand séminaire, vicaire général, grand archidiacre de Chalosse, et obtint aussi un canonicat dans la cathédrale. Il suivit également Gilbert de Montmorin à Langres comme grand vicaire. « Il paraît qu'après la mort de cet évêque, M. de Beaumont, archevêque de Paris, voulut se servir de ses lumières et de son expérience et le nomma aussi vicaire général » (*Vie de M. Daguerre,* fondateur du séminaire de Larressore, avec l'histoire du diocèse de Bayonne, depuis le commencement du dernier siècle jusqu'à la Révolution française; par l'abbé C. Duvoisin, Chanoine titulaire de la Cathédrale de Bayonne, ancien Directeur du séminaire de Larressore; Bayonne, 1861, in-8°, p. 499). Comme Gilbert de Montmorin, et pour les mêmes raisons, Christophe Lalane n'a pas été ménagé par les *Nouvelles ecclésiastiques.* Voir le numéro du 6 décembre 1735, p. 192. — Nous n'avons vu que son *Aulique.* — « Doctori Doctorum. Quæstio theologica : *Quis effudit sapientiam super omnia opera sua et super omnem carnem?* Eccli. 1, v. 10... Has theses... Præside S. M. N. Arnaldo de Lalane, Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore Theologo, tùm primùm Laureâ doctorali donato, necnon insignis Ecclesiæ cathedralis Adurensis Canonico, tueri conabitur Christophorus de Lalane, Clericus Adurensis, die Martis decimâ mensis Maii, anno Domini 1746, horis matutinis. In Aulâ Illustrissimi ac Reverendissimi D. D. Archiepiscopi Parisiensis. Pro Aulica ».

96. *Année 1754, 18 mars.* — François Desribes-Chevaillon, né le 9 mars 1728, à Tourzel, paroisse de Notre-

Dame de Ronzières, au diocèse de Clermont, entra laïc à la Communauté du séminaire de Saint-Sulpice en 1744, et mourut directeur au grand séminaire de Saint-Sulpice.

97. *Année 1756, 2 juin.* — Jean-Baptiste-Antoine DE LA COSTE, né à Cahors le 10 janvier 1729, entra laïc à la Communauté de Lisieux en 1745, et quitta la Compagnie en 1777. Il était supérieur de la petite Communauté de Saint-Sulpice ou des Robertins, quand l'abbé Baston y entra. C'était, dit ce dernier, un « homme en qui l'amabilité et les talents se disputaient à qui le feraient considérer davantage, et si également, qu'on disait tour à tour : *c'est elle*, et : *ce sont eux* ». (*Mémoires de l'abbé Baston*, t. I, p. 59).

98. *Année 1760, 14 février.* — Denis-Joseph PARISIS. Voir p. 404.

99. *Année 1762, 22 juin.* — Adrien DEUZIÈRES, né le 23 mai 1733, à Toulouse, fit ses études théologiques au grand séminaire de cette ville, où il entra, étant déjà clerc, en 1749. Peut-être travailla-t-il d'abord au séminaire de Saint-Charles avant d'être employé comme second directeur au petit séminaire de Paris. Ce qui est certain, c'est qu'il entra dans cette maison en 1758 et qu'il y passa quatre ans, fut associé en 1760, fait docteur en 1762, alla directeur au séminaire Saint-Charles de Toulouse le 23 juillet de la même année, puis en 1769 au séminaire d'Avignon, et enfin retourna à Toulouse en 1770 ou 1772, au plus tard. La date de sa mort nous est inconnue.

100. *Année 1762, 30 octobre.* — François-René LE FLO, né à Quimper le 18 août 1733, était fils d'un armateur qui ne négligea rien pour lui procurer une éducation proportionnée à sa fortune. Il entra clerc au petit séminaire de Saint-Sulpice en 1754. Après avoir été aggrégé à la Compagnie, il fut d'abord directeur du petit séminaire à Paris, puis envoyé à Toulouse pour y enseigner la théologie. De là, il fut appelé au Puy en 1769, afin d'y professer le cours de morale. En 1782, il devint supérieur et vit les derniers jours du séminaire. Il en sortit à la fin du mois de mars 1791, ayant comme tous ses confrères refusé de prêter serment à la

Constitution civile du Clergé, quitta la ville du Puy quelques mois après, se rendit d'abord dans sa famille, et passa ensuite en Espagne, où l'évêque d'Orense lui offrit un asile, et le nomma supérieur de la Communauté des Prêtres français auxquels il donnait généreusement l'hospitalité. M. Le Flo mourut à Orense en 1798, âgé de 65 ans. V. *Vie de M. de Lantages,* par M. Faillon, p. 492-497.

101. *Année 1762, 5 novembre.* — André-Antoine-Joseph de Canclaux. Voir p. 470.

102. *Année 1764, 31 mars.* — Jean-Baptiste-François Le Bas de La Londe, né le 16 juillet 1733, au diocèse et peut-être dans la ville de Bayeux, était diacre quand, le 5 janvier 1757, il entra au grand séminaire de Saint-Sulpice. Il appartenait sans doute déjà à la Compagnie, lorsqu'il reçut le bonnet de docteur. Il fut supérieur de la Communauté des Philosophes, à Paris, sous M. Cousturier et sous M. Bourachot, et c'est en quittant cette charge qu'il alla professer la morale au séminaire d'Autun, en 1772. Lorsque M. Lejeune, supérieur de cette maison, mourut en 1775, M. Le Bas fut choisi pour le remplacer. Il mourut aussi à Autun le 21 janvier 1790, après avoir légué ses livres au séminaire.

103. *Année 1764, 7 avril.* — Joseph-Marie-Luc de Ponte d'Albaret, évêque de Sarlat. Voir notre tome III.

104. *Année 1764, 26 mai.* — Pierre-Fidèle Marion, mort au séminaire de Toulouse le 12 décembre 1805. V. le volume suivant.

105. *Année 1764, 21 août.* — Ignace-François Joannis de Verclos naquit le 19 février 1733, dans le diocèse d'Avignon, d'une ancienne famille originaire de Florence, et dont une des principales branches était venue s'établir à Avignon vers l'an 1420 (1). Son père, Pierre Joannis, marquis de Verclos,

(1) Cette notice est empruntée intégralement à M. Gosselin : *Mémoires* (manuscrits) *sur les Curés de Saint-Sulpice ;* Appendice sur les Supérieurs de la Communauté de la paroisse. Les principaux traits en sont tirés des ouvrages suivants : *Annales philosophiques,* t. IV, p 265. — *L'Ami de la Religion,* t. XXXIV, p. 292. — Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire général de France,* art. *Joannis.*

devint en 1711 *premier consul* d'Avignon, et en 1712 *viguier* pour le Pape (1). Il avait épousé, en premières noces, noble demoiselle Forbin de Sainte-Croix, et l'ayant perdue vers l'an 1718, il épousa en secondes noces Marie-Madeleine de Causans, dont il eut plusieurs enfants, entre autres celui dont nous parlons ici. Appelé de bonne heure à l'état ecclésiastique, il entra en 1748 à la Communauté des Philosophes du séminaire de Saint-Sulpice, d'où il passa au grand séminaire en 1750. Après avoir terminé sa licence en 1762, il entra dans la Compagnie, et prit, deux ans après, le bonnet de docteur. Un de ses premiers emplois fut celui de supérieur de la Communauté des Philosophes de Lyon en 1766, mais il ne le garda que trois ans, et fut rappelé à Paris, où il devint directeur *du* grand séminaire. Il conserva ce titre jusqu'à sa nomination comme supérieur de la Communauté des Prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, ce qui eut lieu vers le mois d'août de l'année 1784.

A un grand fonds d'instruction, il joignait une vertu peu commune et surtout une rare modestie, qui se manifestait également dans ses relations habituelles et dans tout son extérieur. Il avait une grande facilité pour parler en public, et le faisait avec autant d'onction que de solidité, sans avoir besoin d'une longue préparation. La considération dont il jouissait dans la Compagnie le fit mettre, en 1777, au nombre des Assistants, et l'Assemblée générale de 1782 lui donna le titre de premier consulteur. Devenu supérieur de la Communauté des Prêtres de la paroisse, il continua d'entretenir avec le séminaire les relations les plus étroites; en sorte que l'Assemblée de 1787 ne pouvant, à raison de son séjour à la Communauté de la paroisse, lui conserver le titre de premier consulteur, lui donna cependant celui de premier substitué.

Le succès avec lequel M. de Verclos remplissait sa fonction de supérieur fit naître à M. Émery la pensée d'engager M. de Tersac à lui résigner la cure de Saint-Sulpice en 1788. M. de

(1) Les consuls d'Avignon étaient chargés de la police de la ville. On appelait *viguier*, en Languedoc et en Provence, le premier juge d'une ville, qu'on nommait ailleurs *vicomte* ou *châtelain*.

Tersac la lui résigna, en effet, par un acte authentique, mais qui ne put avoir de suite, à cause de la mort du titulaire, qui arriva avant que l'acte de résignation fût parvenu à Rome. Ce contretemps, joint à d'autres circonstances qu'on peut voir dans la *Vie de M. Émery*, donna lieu à M. de Marbœuf, alors ministre de la feuille, de faire nommer M. de Verclos à l'évêché de Mariana, en Corse (17 décembre 1788). Il reçut, en effet, la consécration épiscopale, au mois d'avril 1789, des mains de M. de Machault, évêque d'Amiens, dans la chapelle du château d'Arnouville, qui appartenait à la famille de ce prélat. Peu après cette cérémonie, M. de Verclos se rendit dans son diocèse; mais il ne fit, pour ainsi dire, que s'y montrer, ayant été obligé de s'en éloigner en 1791, par suite du refus qu'il fit de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé.

Il n'avait rien négligé pour préserver son diocèse du schisme déplorable dont cette Constitution fut le principe. Pendant qu'on s'occupait de la nouvelle organisation de l'Église de France, il s'était rendu à Paris pour convenir avec le Gouvernement de quelques mesures propres à conserver l'unité dans son diocèse. Il offrait, dans cette vue, de donner des pouvoirs à quelques ecclésiastiques agréables au Gouvernement, et qui administreraient ainsi le diocèse au nom de l'évêque légitime. Mais il ne tarda pas à se convaincre que l'exécution de ce projet était incompatible avec les vues schismatiques de l'Assemblée Nationale. Aussi eut-il, bientôt après, la douleur de voir son siège occupé par un de ses grands vicaires, Ignace-François Guasco, qui devint évêque constitutionnel de l'île de Corse, sous le titre d'évêque de Bastia (1). Les circonstances ne lui permettant alors ni de résider dans son diocèse, ni de rentrer en France, il émigra en Italie et se fixa à Pérouse, dans l'État de l'Église, où il se rendit également recommandable par ses vertus épiscopales et par une tendre charité envers les pauvres. Conformément

(1) Quelques auteurs ont confondu Ignace-François Guasco, évêque constitutionnel de la Corse, avec François-Mathieu Guasco, évêque de Savone avant la Révolution.

à l'esprit de sa première vocation, il s'employait avec zèle à renouveler l'esprit du clergé, particulièrement par les retraites ecclésiastiques qu'il donnait fréquemment dans plusieurs villes voisines de celle où il résidait. Il mourut à Pérouse le 1er mai 1801. M. Bourret, prêtre de Saint-Sulpice, fit célébrer pour lui, à Londres, dans une chapelle catholique dont il avait la direction, un service solennel, auquel assistèrent tous les évêques français qui résidaient alors dans la capitale de l'Angleterre (1).

La famille de M. de Verclos, qui subsiste encore à Avignon et à Tarascon, conserve précieusement le souvenir de ses vertus, particulièrement de l'esprit de modestie et de simplicité qu'il savait allier avec la dignité épiscopale. On a gravé en son honneur l'inscription suivante sur une pierre tumulaire, dans le chœur de l'église cathédrale de Bastia, qui était, avant la Révolution, la résidence ordinaire de l'évêque de Mariana.

D. O. M.
Ignatio Francisco De Joannis de Verclos
Episcopo Marianensi et Acciensi
Acerrimo orthodoxæ fidei defensori
Apostolicis virtutibus maxime prædito
Pauperum Patri magnanimo
Qui diris in Ecclesiæ tempestatibus
Ob Gallicam revolutionem emigrare coactus
Perusiæ cum summa totius populi veneratione
Obiit Calendis Maii 1801.

106. *Année 1765, 15 mai.* — Gilles-Jean Tensorer De Kérésou, né dans le diocèse de Tréguier, était tonsuré lorsqu'il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice, le 8 novembre 1754. L'année même où il prit le bonnet de docteur (1765), il s'offrit aux Missions-Étrangères pour se consacrer aux missions de la Chine. Il y fut effectivement envoyé; mais après un séjour assez court à Macao, il fut obligé, nous ne savons pourquoi, de revenir en France. Il fut admis dans la Compa-

(1) *Annales philos.*, t. IV. p. 265.

gnie en 1770, et devint successivement Supérieur du petit séminaire, Supérieur de la petite Communauté, enfin Directeur au grand séminaire, où il fut en même temps chargé de faire aux licenciés les conférences de morale faites précédemment par M. Richard. Contraint, en 1792, de quitter le séminaire, il émigra en Allemagne, et séjourna assez longtemps à Munster, où il mourut en 1799.

107. *Année 1765, 30 juillet.* — Pierre Brisse, Directeur au séminaire de Saint-Sulpice; massacré à Saint-Firmin, le 3 septembre 1792, à l'âge de 59 ans.

108. *Année 1770, 10 mars.* — Étienne Thonier Du Bouchat naquit en avril 1741, à Félines (Haute-Loire), autrefois du diocèse de Clermont, aujourd'hui de celui du Puy, ainsi que le canton de La Chaise-Dieu dont cette paroisse fait partie. Il était clerc et âgé de vingt ans le jour où il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice à Paris, 20 octobre 1761. Aux vacances de l'année où il fut reçu docteur (1770), on l'envoya à Autun pour y remplir les fonctions de supérieur et d'économe au petit séminaire. C'est sous son gouvernement que cette maison obtint le couvent de Saint-Antoine. Ce local, dont les cours et les jardins sont fort vastes et fort beaux, avec le bâtiment auquel on en a adjoint un autre dans les premières années de ce siècle, forme aujourd'hui le grand séminaire d'Autun. Mis en possession de ce bel immeuble, M. du Bouchat s'empressa de faire approprier la maison et l'enclos aux usages de ses nouveaux hôtes. On fit aux bâtiments des réparations pour une somme de 75,000 livres, dont une partie fut payée par la vente de l'ancien local (1).

(1) Le *Petit séminaire* d'Autun — où l'on enseignait la philosophie et les sciences mathématiques et naturelles — fut établi en 1691, près de l'église paroissiale de Saint-Quentin, dans la maison d'un chanoine de la cathédrale. En 1710, il fut transféré dans une aile du grand séminaire *extrà muros ;* puis, en 1758, dans la maison des Jacobines qu'on venait de supprimer. Enfin, en 1782, un décret de Mgr de Marbeuf, évêque d'Autun, lui attribua une partie des bâtiments, les enclos et les jardins de l'hôpital Saint-Antoine, tenu par des religieuses de Sainte-Marthe, mais alors en nombre si restreint qu'elles ne pouvaient plus s'appeler une communauté. Cfr. *Recherches historiques sur la*

Mais M. du Bouchat ne vit pas la fin des travaux qu'il avait entrepris avec tant de zèle. Il fut tué le 13 mars 1782 par la chute d'une grosse branche d'arbre qu'il faisait abattre dans l'enclos de Saint-Antoine. Le 15 du même mois, il fut inhumé dans le caveau du grand séminaire, maison qui, après le concordat, est devenue le petit séminaire jusqu'au jour des *expulsions* (2). M. Le Bas de La Londe, Supérieur du grand séminaire, présida les obsèques.

109. *Année 1772, 3 mars.* — André-Georges Brumauld de Beauregard, mort le 27 juillet 1794. Voir tome III de cet ouvrage.

110. *Année 1774, 4 août.* — Robert-Gaspard Monteuvis naquit le 28 juillet 1728 à Desvres, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Boulogne, dans le diocèse qui portait ce dernier nom avant le concordat de 1801. Il entra, étant déjà clerc, à la Communauté des Philosophes le 18 octobre 1744,

persécution religieuse dans le département de Saône-et-Loire pendant la Révolution, par l'abbé Paul Muguet; *Arrondissement d'Autun ;* Chalon-sur-Saône, 1897, t. II, p. 477. *Notice sur le Petit séminaire d'Autun,* par M. Harold de Fontenay, dans les *Mémoires de la Société Éduenne,* t. XIII, p. 378-389. *Le Petit séminaire d'Autun ;* publié par la Réunion fraternelle des Anciens Élèves (par l'abbé P.-L.-N. Clément, ancien professeur dans cette maison); Autun, Imprimerie et librairie Dejussieu, 1898, in-8°, p. 12-34.

(2) Les bâtiments occupés par le grand séminaire jusqu'en 1791 sont dus à Gabriel de Roquette, évêque d'Autun. La première pierre fut posée le 18 octobre 1669, et les travaux furent terminés en 1679. Les sulpiciens prirent possession de l'établissement le 13 septembre 1680. En 1813, il fut accordé à l'évêque d'Autun pour y établir son petit séminaire. Un décret du Président de la République, daté du 12 avril 1884, prononça sa « désaffectation », et fut exécuté le 22 septembre suivant. Ce magnifique immeuble, « relevé de ses ruines, agrandi et embelli par le diocèse d'Autun, est aujourd'hui transformé en école de cavalerie ». P. Muguet, *Recherches,* p. 470-476. *Le Grand séminaire d'Autun hors les murs,* par Harold de Fontenay, *Mémoires de la Société Éduenne,* t. XIII, p. 340-377. — H. Pignot; *Un évêque réformateur sous Louis XIV :* Gabriel de Roquette, évêque d'Autun ; sa vie, son temps et le *Tartuffe* de Molière, d'après des documents inédits; Paris et Autun, 1876, in-8°, t. I, p. 264-282. — Clément, *Le Petit séminaire d'Autun,* p. 5-12; 39-53; 122-135.

et au petit séminaire de Saint-Sulpice le 19 octobre 1746. On est fondé à croire qu'il eut quelque emploi dans la Compagnie dès l'année 1751, car, en 1790, il est dit qu'il comptait 39 ans de service. En novembre 1754, il arrivait au séminaire de Limoges. D'abord professeur de dogme, il prit le cours de morale en 1761. Douze ans après, en 1773, M. Bourachot le rappela à Paris pour le mettre à la tête du petit séminaire. On jugea alors convenable de lui faire prendre le bonnet de docteur, et quoiqu'il fût sorti de licence depuis environ vingt ans, M. Monteuvis subit avec succès cette nouvelle épreuve le 4 août 1774. Il ne gouverna le petit séminaire que durant l'espace d'un an. Il passa probablement ensuite au grand séminaire, et il y était encore au moment de la Révolution. Contraint de s'en retirer, M. Monteuvis prit logement en ville. Mais étant rentré au séminaire, il fut arrêté, le 15 juillet 1793, avec MM. Émery, Le Gallic, Crenier, Béchet et Montaigne (V. *Vie de M. Émery,* t. I, p. 340 *bis*-342). Il fut néanmoins relâché quelques jours après, et continua à vivre caché dans Paris. Il mourut entre les bras de M. Duclaux, le 18 mars 1799.

111. *Année 1776, 21 mars.* — Un mois auparavant, le 19 février 1776, Pierre-Nicolas Psalmon avait été reçu licencié et avait obtenu la dix-septième place. Il était né à Rouen le 29 juin 1749, et le 8 octobre 1768, il était entré à la Communauté de Laon. Devenu supérieur de cette même Communauté après le départ de M. Parisis, en décembre 1779, il mérita et obtint constamment, dans l'exercice de cet emploi, l'estime et la confiance de ses élèves par ses talents, sa piété et ses manières pleines de douceur et d'affabilité. Il était encore à la tête de sa Communauté, lorsque, le lendemain de l'Assomption, 16 août 1792, il fut arrêté à Vaugirard, avec MM. Hourrier et Rousseau, directeurs de la même Communauté. Tous trois furent conduits aux Carmes, où ils furent massacrés le 2 septembre suivant. C'est à eux que pensait l'abbé Legris-Duval lorsque, parlant des élèves de Saint-Sulpice violemment « ravis à leurs écoles paisibles » et cruellement immolés par la fureur révolutionnaire, il ajoutait :

« A leur tête combattirent leurs maîtres vertueux, ces prêtres de Saint-Sulpice que l'on pouvoit appeler les pères du Clergé français, comme ils en sont encore les guides et les modèles. O sainte Société ! que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je vous oublie ! O nos pères, ô nos maîtres, si profonds dans la science des saints, si grands dans votre simplicité ! L'Église confioit à vos soins l'espérance du sanctuaire : longtemps vous les avez conduits dans les routes de la doctrine et de la vertu; il ne manquoit à votre gloire que de les guider au martyre ». (*Discours prononcé en 1814 dans l'église des Carmes, rue de Vaugirard, à un service solennel pour les victimes du 2 septembre 1792,* première partie; *Sermons de M. l'abbé Legris-Duval, prédicateur ordinaire du roi,* précédés d'une notice sur sa vie; Paris, 1820, t. II, p. 21. — V. *Vie de M. Émery,* t. I, p. 296-299. Guillon, *Les Martyrs de la foi pendant la Révolution française;* Paris, 1821, t. IV, p. 384, art. *Psalmon.*

112. *Année 1778, 6 juin.* — Antoine Du Pouget Duclaux, Supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Voir le tome II de cet ouvrage.

113. *Année 1780, 24 avril.* — Jacques-Étienne-Philippe Hourrier, licencié le 7 février précédent, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792. Né au diocèse d'Amiens le 16 juillet 1751, il était entré en 1772 à la Communauté de Laon, dont il devint ensuite un des directeurs.

114. *Année 1780, 22 juin.* — Jean-Louis-Marie Cache, né dans le diocèse de Saint-Omer le 25 août 1751, entra le 3 janvier 1772 à la Communauté de Laon. Aux vacances qui suivirent sa promotion au doctorat, il fut envoyé à Lyon pour occuper la chaire de morale laissée vacante par le départ de M. Roux, nommé supérieur du séminaire d'Avignon. Les travaux excessifs auxquels M. Cache se livrait, ses veilles continuelles et prolongées eurent bientôt altéré considérablement sa santé. Il quitta Lyon au mois de février 1784 pour se rendre à Paris. En 1786, il fut envoyé au séminaire d'Orléans, où il passa près de trois ans, et y fut conférencier en 1786-1787. Il ne put y rétablir sa santé, et succomba enfin le

samedi 2 avril 1788, à l'âge de 37 ans, laissant, quoique jeune, la réputation d'un des sorbonistes les plus distingués de son temps. « Nos anciens de Paris, dit M. Gosselin, parlaient de lui comme d'un prodige, et le regardaient comme le plus savant de la Compagnie et de la Sorbonne. Ce qui est certain, c'est qu'il soutint en Sorbonne la thèse appelée *Majeure,* la plus forte et la plus savante qui eût été soutenue avant lui. Elle fut excessivement longue, renfermant une multitude de questions sur l'Histoire ecclésiastique, et en particulier toutes les difficultés relatives à la Chronologie : aussi fit-elle un bruit étonnant dans tout Paris. On remarque, ajoute M. Gosselin, qu'il n'était point systématique, comme le sont la plupart des savants » (*Notes* conservées à la Solitude). Peut-être M. Cache se souvenait-il de l'incident qui lui arriva lorsqu'il soutint sa *Mineure* en Sorbonne. Le voici tel qu'il a été raconté par Mgr de Sauzin, évêque de Blois : « Dans sa *Mineure,* qui avait pour objet les *Sacrements,* M. Cache voulut expliquer la Transsubstantiation par le système des monades que M. de Pressy avait exposé fort au long dans une Instruction pastorale. Mais l'explication ne plut pas aux examinateurs, et M. Cache n'évita la censure qu'en apportant à ce système des modifications qui sauvèrent sa thèse ».

Aux argumentations qui avaient lieu en Sorbonne, M. Cache était la terreur des candidats. Il racontait lui-même à un confrère, qu'une année, celui-là même qui tenait le premier rang parmi les aspirants au grade de licencié changea jusqu'à cinq fois le jour de son épreuve, espérant éviter celui qu'on avait surnommé le *sacqueur*, parce qu'il mettait toujours son homme au sac. Qu'on nous permette encore cette citation empruntée au récit d'un témoin oculaire : — « Il allait aux thèses de Sorbonne, et les répondants le craignaient tellement qu'ils se regardaient comme perdus, lorsqu'ils étaient argumentés par lui : ce qui faisait que la plupart s'arrangeaient de telle façon qu'ils évitaient de tomber entre ses mains. M. Cache, qui voyait leurs manœuvres, se plaisait à les déjouer, en se plaçant sur les rangs. Les assistants atten-

daient que son tour fût venu avec plus d'intérêt qu'ils n'écoutaient les répondants. Dès qu'il parlait, il se faisait un si grand silence, qu'on eût dit que c'était pour lui seul que la séance était ouverte. Mais ce qu'il y avait de remarquable, c'est que souvent il s'attachait à des points auxquels personne ne pensait. Un jour, par exemple, il vit ces mots sur la thèse d'un candidat contre lequel il allait argumenter : *Montanistæ,* ORTI TERTIO *seculo.* Sans aller plus loin, il prit son homme sur-le-champ, et lui dit : *Illi non sunt* ORTI TERTIO *seculo, qui jàm florebant* SECUNDO *seculo; atqui Montanistæ jàm florebant* SECUNDO *seculo; ergò Montanistæ non sunt* ORTI TERTIO *seculo.* Prob. Min. *Illi florebant* SECUNDO *seculo contrà quos habita sunt concilia* SECUNDO *seculo; atqui contrà Montanistas habita sunt concilia* SECUNDO *seculo; ergò Montanistæ jàm florebant* SECUNDO *seculo.* Le répondant, qui ne s'attendait pas à être arrêté sur ce point, ne sut que répondre à l'objection. Cependant, comme en Sorbonne on disait toujours quelque chose, il répondit, quoiqu'il n'eût pas de réponse » (*Matériaux pour la vie de M. Émery,* t. III, p. 3513 : Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice; Manuscrits). Une fois de plus, le *sacqueur* avait mis son homme au sac.

115. *Année 1784, 2 octobre.* — Jean MONTAIGNE, licencié le 23 février de la même année, mort le 14 mars 1821. Voir tome II de cet ouvrage.

116. *Année 1784, 3 mars.* — Claude ANIMÉ, mort curé de Saint-Martin-en-Haut, le 22 janvier 1829. Voir tome II de cet ouvrage.

117. *Année 1786, 10 avril.* — Antoine-Gilbert NOGIER, licencié le 27 février de la même année; né au Puy le 29 novembre 1759, entré en 1777 à la Communauté de Laon, mort en pays étranger durant la Révolution. Il vivait encore en juin 1795.

118. *Année 1786, 20 mai.* — Henri-Théodore BÉCHET, mort à Paris le 12 octobre 1802. Voir tome II.

119. *Année 1786, 26 mai.* — Pierre-Apollonie de PICAMILH, né à Pau, dans le diocèse de Lescar, le 9 février 1738, entra en 1753 à la petite Communauté de Saint-Sulpice, d'où

il passa au grand séminaire le 4 octobre 1760 : il était alors diacre. Après avoir terminé sa licence et fait sa solitude (1763-1765), il enseigna pendant dix ans la théologie au séminaire de Nantes (1765-1775). Aux vacances de 1775, il fut transféré à Angers, d'où il alla au séminaire d'Autun en 1781, et y passa quatre ans. Rappelé à Paris en 1785, il devint directeur *du* séminaire de Saint-Sulpice. C'est l'année suivante seulement, le 26 mai, qu'il prit le bonnet de docteur. Trois ans après, en 1789, il remplaça M. Bertin, mort supérieur du séminaire de Reims. Pendant la Révolution, M. de Picamilh se retira d'abord à Namur, puis en 1802 à la Walsau, et le 21 avril 1805, il reprit, au séminaire de Saint-Sulpice, ses anciennes fonctions de premier directeur. Il mourut le 28 février 1806, âgé de 68 ans.

120. *Année 1786*. — Guillaume Dubois, de Saint-Flour, licencié en 1776, mort à Aigueperse, le 12 novembre 1819.

121. *Année 1789*. — Marie-Nicolas Fournier, nommé évêque de Montpellier en 1806, clôt dignement la liste de nos docteurs de Sorbonne : il avait été *premier* de sa licence en 1786.

SUPPLEMENT A LA LISTE PRÉCEDENTE

I. — *Dates et places de licence des Sulpiciens Docteurs de Sorbonne.*

Depuis que la feuille précédente est imprimée, j'ai reçu de M. Levesque, bibliothécaire du Séminaire Saint-Sulpice, la liste complète des *licences* de nos Docteurs. Elle n'est pas sans intérêt. Je la donne donc ici en suivant le même ordre que plus haut; mais auparavant, j'emprunterai aux *Mémoires de l'abbé Baston* quelques lignes sur ce qu'on appelait *places de licence* et sur la manière dont elles étaient distribuées.

« On nommait *places de licence* l'ordre dans lequel les bacheliers qui l'avaient *courue* étaient arrangés et appelés au moment que le chancelier de l'Université, commis à cet effet par le Pape et par la coutume, les renvoyait ou *licenciait* les écoles avec la bénédiction apostolique et toutes les prérogatives attachées à leur grade par les évêques de Rome et les rois de France. La sacrée Faculté publiait une liste où chaque nom paraissait précédé du numéro que la personne avait eu dans l'appel; et quoique rien n'indiquât sur cette feuille que chacun avait été placé suivant son mérite réel ou présumé, il était su dans tout Paris, dans tout le royaume, et même dans les pays étrangers, que ce catalogue des licenciés était un jugement de comparaison. Mais, chose étonnante pour ne rien dire de plus, le premier en mérite n'était pourtant que le cinquième sur le tableau.

» La première place était donnée au plus noble de cette troupe d'égaux. Il se nommait le *nobilissime de la licence*.

» La seconde et la troisième places de la liste étaient pour les deux *prieurs de Sorbonne*. Ce priorat était toujours rempli par un bachelier en licence qui changeait tous les ans; et quoique la maison fût pleine de docteurs et de professeurs, il était le chef de cette Société. C'était à lui qu'on portait, le soir, les clefs de la maison...

» La quatrième place était pour le *nobilissime de Navarre*, collège où était une Société de théologiens semblable à celle de Sorbonne, mais moins connue hors de Paris... Venait enfin l'homme en qui on avait cru reconnaître plus de mérite que dans les autres, et on lui adjugeait le cinquième numéro, qu'en dépit des titres, de l'orgueil et de l'imprimé, on nommait partout la *première place de licence*... Cette méthode pour la distribution des places de licence subsista jusqu'au cours qui commença le 1er janvier 1768 » (Tom. I, p. 100-102, 106).

1. Desgardies de Parlages fut reçu licencié le 4 février 1644, 13e sur 52 concurrents.

2. Raguier de Poussé, licencié le même jour, 33e sur 52.

3. Jean Bourdon, 8e sur 61 dans la licence de 1654.

4. Laurent Chénart appartient à la même licence avec le 27e rang.

5. Gautier Dubois, même licence, 35e sur 61.

6. Jean-Pierre Couderc est qualifié du titre de docteur par M. Faillon; cependant, son nom ne figure ni sur le catalogue des licenciés, ni sur celui des docteurs de Sorbonne. Il était vraisemblablement docteur de l'Université de Toulouse.

7. Étienne Leblanc, 30e sur 66 licenciés en 1658.

8. Pierre de Bausset, même licence, 38e.

9. Jacques Le Breton, 36e de la licence de 1652. Firent aussi partie de cette licence, où ils obtinrent les premières places : *L'abbé de Rancé, Bossuet, Chamillard.*

10. Raymond Gaye soutint sa Mineure ordinaire le 28 février 1661, et fut le 37e sur 63 dans la licence de 1662.

11. Claude Le Bottu de la Barmondière soutint sa Tentative le 28 novembre 1657, et sa Mineure ordinaire le 11 mai 1660. Il fut licencié en 1662, 40e sur 63.

12. Henri Baudrand soutint sa Tentative le 27 janvier 1662, et fut 16e dans la licence de 1666, sur 82 concurrents.

13. Julien de Tanoarn soutint sa Tentative le 3 février 1661, et fut 3e sur 82 en 1666.

14. Charles de Léotaud soutint sa Tentative le 1er mars 1661, et fut licencié en 1666, 46e sur 82.

15. Jacques Dufour soutint sa Tentative le 4 mars 1662, et fut licencié aussi en 1666, 47e sur 82.

16. François Leschassier soutint sa Tentative le 16 juin 1663, et fut le 7e licencié sur 78 en 1668.

17. Laurent de Bouexic soutint sa Tentative le 15 juin 1663, et fut le 28e sur 78 de la même licence en 1668.

18. Antoine Dargnies appartint aussi à la même licence et obtint la 31e place. Il est qualifié *Cardinalititius* sur le catalogue de licence. Ce ne fut donc qu'après cette licence, dont les places furent données sans doute en février, qu'il entra à Saint-Sulpice (5 mars).

19. Jean-Baptiste Cavelier. On ne lit ce nom ni sur les listes de licence ni sur celles de doctorat pour cette année 1670. Mais on trouve un Jean-Baptiste Cavelier licencié le 11 février 1676, 37e sur 93, et docteur le 3 juin 1677.

20. François Rigoley, licencié en 1672, 35e sur 98.

21. Charles Guénon, 38e de la même licence.

22. François Leboiteux. Les places de licence de cette année 1678 furent données le 15 février. M. Leboiteux obtint la 17e place.

23. Barthélemi de Maguelonne, licencié en 1678, 15 février, 29e sur 69.

24. Antoine Du Ferrier, licencié en 1676, 11 février, 77e sur 93.

25. Melchior Pourroy, licencié en 1678, 15 février, obtint le 23e — et non le 29e — rang sur 69 concurrents.

26. Honoré Azégat soutint sa Majeure ordinaire le 12 août 1679, et fut 37e sur 88 dans la licence de 1680, 26 février.

27. Pierre de Lanoys soutint sa Majeure ordinaire le 2 décembre 1678, et fut le 40e de la licence de 1680.

28. Rigobert Marlot, licencié le 10 février 1682, avec le 16e rang sur 100, avait soutenu sa Majeure ordinaire le 18 septembre 1681.

29. Maurice Rochette, licencié en 1684, 8 février, 57 sur 107.

30. Pierre de Sabatier, 23e sur 107 dans la licence de 1684.

31. Marc-Joseph (Marcus *Antonius* d'après le catalogue)

Payet fut licencié en 1686 — et non en 1685 — le 19 février, et fut 63e sur 91.

32. Pierre de Lépinay appartenait à la même licence, où il obtint le 16e rang.

33. Bernard Oursel fut inscrit 23e sur 105, le 7 février 1690.

34. Maurice Le Peletier, licence du 19 février 1692, 116e sur 119.

35. Pierre-Jean Balsa, même licence, 43e sur 119.

36. Jacques Peletier, licencié le 22 février 1694, 68e sur 104.

37. Claude-Denis Dervieu, licencié le 15 février 1700, 25e sur 104.

38. Jean-Baptiste Languet de Gergy, même licence, 9e rang.

39. Dominique de Guilhem, licencié le 27 février 1702, 52e sur 108.

40. Jean Renaud, licencié de 1702, 99e sur 108.

41. Boscher de la Vigne, même licence, 28e.

42. Bidet de Brion, même licence, 18e. Saint-Sulpice compta donc cinq de ses membres parmi les licenciés de 1702.

43. François Chartier, licencié le 16 février 1706, 31e sur 99.

44. Joseph Benoît ne figure ni comme licencié ni comme docteur sur les listes de 1707 ; mais on trouve un Joseph Benoît licencié en 1718, 84e, et docteur le 22 août de la même année.

45. François Pouart, licencié le 20 février 1708, 95e sur 123.

46. Gervais Guillon, licencié le 3 mars 1710, 55e sur 92.

47. Martial Chaumeys est donné comme docteur par M. Faillon ; mais on ne trouve pas son nom sur les listes de la Sorbonne : ne serait-il pas docteur de l'Université d'Angers ?

48. Henri Guargny, licencié le 20 février 1708, 81e sur 123.

49 Jean-Louis Chirat, licencié le 12 février 1714, 80e sur 131.

50. Nicolas Girardeau, licencié le 24 février 1716, 22e sur 118; docteur le 2 septembre 1716.

51. Fyot de Vaugimois, licencié le 24 février 1716, 94e sur 118; docteur le 22 septembre 1718.

52. Simon Guichard, licencié de 1718, 28 février, 83e sur 121.

53. Gilbert de Montmorin, 84e et dernier de la licence de 1720.

54. Charles-Simon Lefèvre, 62e de cette même licence.

55. De Georges de Cabanis en fut le 71e.

56. Yrieix (*Aredius*) de Beaupoil, licencié le 24 février 1716, 93 sur 118.

57. Jean Cousturier, même licence, 61e sur 118. — De la sorte, en 1716 comme en 1702, Saint-Sulpice compta parmi ses membres *cinq* nouveaux licenciés.

58. Gilbert Vassadel, licencié en 1722, 29e sur 99.

59. Jean de Jussieu, licencié en 1724, 23e sur 95; d'après la liste imprimée, fut reçu docteur le 7 avril 1724.

60. Ignace-François de Vannoye, licencié aussi en 1724, 73e sur 95.

61. Jean Le Tullier, licencié en 1718, 86e sur 121.

62. Pierre Peget de la Grenotière, licencié en 1714, 102e sur 131.

63. Claude-Louis Picart, licencié en 1726, 66e sur 92. Son doctorat ne peut donc dater de 1725 : d'ailleurs, son nom n'est pas sur les listes imprimées.

64. André Gontier, licencié de 1726, 5e sur 92; ce qui, d'après les usages, représentait ordinairement la *première* place.

65. Claude-Louis de Montaigne, licencié en 1722, 12e sur 99.

66. François Lejeune, licencié de 1726, 8e sur 92.

67. De La Fosse de Champdorat, 7e sur 91 dans la licence de 1718.

68. Georges de Mathflon ne fut pas rappelé à Paris pour *achever sa licence en 1726*, ainsi que nous l'avons dit dans sa notice; il était licencié depuis le 28 février 1718, 110e sur 121.

69. Richard de Brantès, licencié en 1728, 56e sur 91.

70. Antoine-Joseph Pitiot, licencié en 1730, 48e sur 93.

71. Aronio de Monti, licencié en 1730, 17e sur 93. Une lettre *signée* par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, datée de Paris le 4 juillet 1767, et adressée à un destinataire inconnu, nous apprend en quelle estime ce prélat tenait M. de Monti, alors au Séminaire de Saint-Sulpice. — « Il m'a paru, Monsieur, que l'avis de M. l'abbé du Pinet est que l'ouvrage dont vous me parlez pourroit être diminué et qu'il est susceptible de quelques changemens : ce qui m'a fait désirer qu'il en conférât avec Mrs de St-Sulpice; mais mon intention n'est pas qu'ils examinent de nouveau tout l'ouvrage. Dès qu'il aura dressé le projet d'approbation que vous désirez, il pourra me l'envoyer et je finirai volontiers cette affaire. Ce que vous me marquez de M. de Monty seroit bien capable de m'inspirer toute la confiance nécessaire, si je ne l'avois pas déjà. J'ignorais qu'il eût examiné l'ouvrage dont il s'agit. Vous connaissez la parfaite considération avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» † Chr., Archevêque de Paris ».

72. Claude Denise, licencié en 1730, 51e sur 93.

73. D'Audibert de Lussan, même année, 41e sur 93.

74. Claude Bourachot, 19e sur 92, licencié de 1726.

75. François Picquet, donné par nous comme docteur sur la foi de Lalande, ne figure pas sur les listes. On trouve seulement un Jacques Picquet, licencié en 1730.

76. François Garat, licencié en 1726, 20e sur 92.

77. Goret de Villepepin, licencié en 1736, 41e sur 120.

78. Claude Savary, licencié en 1732, 55e sur 97.

79. Jean-Baptiste Bordier, licencié en 1738, 24e sur 119.

80. Bertrand de La Tour, *Tolosanus*, licencié en 1740, 8e sur 120.

81. Jean-Baptiste Dumolin, licencié en 1740, 56e sur 120.

82. Claude-Jean-Marie Deschailly, licencié en 1742, 50e sur 137.

83. Jean-Baptiste Teyras, même licence, 87e sur 137.

84. Jean Dulau, même licence, 20e sur 137.

85. Antoine Denavit, même licence, 41e sur 137.

86. Louis-Antoine Formentin, 106e sur 132, licence de 1774.

87. François Le Breton (*Franciscus à Paulâ Le Breton,* Rupellensis), 7e sur 132, même année.

88. Claude-François Régnier, 5e (en réalité 1er, d'après les usages), même année.

89. Barthélemi Joubert, 12e sur 109, licence de 1746.

90. Jean-Baptiste Denans, 5e (c'est-à-dire 1er), même année.

91. Pierre Charpit, 50e, même année. Il soutint sa Mineure ordinaire le 18 mai 1745 : — « *Quæstio theologica :* Quis fons irrigans torrentem spinarum ? Joel, cap. 11, v. 18... Has Theses Deo duce, auspice Deiparâ et Præside S. M. N. Joanne Olivier, sacræ Facultatis Paris. Doct. Theol., tueri conabitur Petrus Charpit, Presbyter argentoratensis, necnon Sancti Hilarii Prior commendatarius, die Martis decimâ octavâ mensis Maii, anno Dom. 1745, à septimâ ad meridiem. In regiis Sancti Augustini scolis. Pro Minore ordinariâ ».

92. Louis Legrand, licencié en 1740, 19e sur 120.

93. Louis Jollivet fut licencié en 1752, 37e sur 109 ; il ne fut donc pas reçu docteur en 1750. Le fut-il jamais ? On ne voit pas son nom sur les listes imprimées du doctorat, mais bien celui de son frère Joseph, licencié en 1752 et reçu docteur le 28 mars de la même année.

94. Berthelot d'Ozenay, licencié en 1750, 19e sur 96.

95. Christophe Lalanne, licencié en 1752, 17e sur 109.

96. Desribes-Chevaillon, licencié en 1754, 34e sur 100.

97. Jean-Baptiste de La Coste, 48e de la même licence.

98. Denis-Joseph Parisis, 13e de la même licence, 1754.

99. Adrien Deuzières, 9e sur 92 en 1762. — On a de lui à la Bibliothèque du Séminaire Saint-Sulpice (*Cabinet des Manuscrits*), 9 tomes reliés en 8 volumes in-folio, contenant des Mélanges sur diverses questions de Philosophie, de Théologie, d'Écriture-Sainte, de Mathématiques, et sur divers sujets de spiritualité.

100. François-René Leflo, licencié en 1762, 69e sur 92. — Il y a de lui dans les *Matériaux pour la Vie de M. Émery,*

t. X bis, p. 499-501, une lettre datée de Sainte-Marine, le 27 mars 1796, et adressée à M. Roque, prêtre français de la Congrégation de Saint-Sulpice, à Orense (Espagne).

101. De Canclaux de la Bastide, 36e sur 92 de la licence de 1762.

102. Lebas de la Londe, licencié en 1764, 36e sur 74.

103. De Ponte d'Albaret, licencié la même année, avec le 26e rang.

104. Pierre-Fidèle Marion, 9e de la licence de 1764.

105. De Joannis de Verclos, licencié en 1762, 40e sur 92.

106. Tensorer de Kérésou ne fut pas licencié une année *paire*, comme c'était l'usage, mais en l'année 1765. Aussi, à la suite de la liste de 1764, on a mis cette remarque : « Die 2 maii 1765. M. Ægidio Joann. Tensorer, P. Trecorensi, data fuit extrà ordinem missio à Scholis, ut suscepto consilio Evangelii lumen apud Indos propagandi jamjam liberè vacaret ».

107. Pierre Brisse, *presbyter Bellovacensis, Soc. Cholet.* licencié en 1764, le 29e.

108. Thonier du Bouchat, licencié en 1770, 47e sur 71.

109. Brumauld de Beauregard, licencié en 1772, sans assignation de rang. A la suite des noms numérotés se trouvent quelquefois des noms qui ne sont précédés d'aucun chiffre : c'étaient ceux des nobles qui ne voulaient pas paraître en mauvaise place.

110. Robert-Gaspard de Monteuvis, licencié en 1774, 83e sur 100. Aussitôt après avoir été reçu docteur, il présida l'Aulique de Jean-Julien de Périgord de Villechenon, le 4 août 1774.

111. Pierre-Nicolas Psalmon, licencié en 1776, 17e sur 89.

112. Du Pouget Duclaux, 10e de sa licence sur 82 en 1778.

113. Jacques-Étienne Hourrier, 11e de sa licence sur 70 en 1780. D'après un ancien élève de la Communauté de Laon, M. Hourrier était un saint prêtre. C'est lui qui faisait les conférences sur la Morale à ceux qui sortaient du *quinquennium*. Lorsqu'il eut été conduit aux Carmes, un de ses parents, qui était membre de la Convention, alla le trouver

et le sollicita avec instance de faire le serment, lui offrant la liberté à cette condition : M. Hourrier refusa et mourut martyr. Depuis longtemps, il avait le pressentiment qu'il mourrait pour la foi. « Je m'appelle Étienne, disait-il souvent ; je crois que j'aurai le sort de mon saint patron ».

114. Jean-Louis-Marie Cache, 10e de la licence de 1780.

115. Jean Montaigne, 8e sur 87 en 1784.

116. Claude Animé, 50e de sa licence en 1784.

117. Antoine-Gilbert Nogier, 40e sur 64 en 1786.

118. Théodore Béchet, 25e sur 100 en 1754.

119. Pierre-Apollon de Picamilh, 18e sur 74 en 1764.

120. Marie-Nicolas Fournier, 1er sur 64 en 1786.

II. — *Sulpiciens simples licenciés de Sorbonne.*

Cette seconde liste peut être considérée avec raison comme un complément de la liste de nos Docteurs de Sorbonne, et a le même droit à figurer dans cet ouvrage ; car, sous le rapport de la science et des épreuves préparatoires, il n'y avait pas, paraît-il, au moins à une certaine époque, de différence entre un *licencié* et un *docteur* de Sorbonne. « Aussitôt que les licenciés étaient *bénis,* dit l'abbé Baston, ils pouvaient prendre le bonnet de docteur pour en décorer leur tête, ce qui, la première fois, se faisait avec beaucoup de cérémonie ; il n'y avait aucune épreuve à subir, plus d'acte probatoire ; il n'en coûtait qu'une fort grosse somme d'argent. De là, les licenciés qui retournaient dans la province pour s'y fixer se dispensaient-ils sagement de cette onéreuse formalité, qui n'ajoutait rien au mérite ni à ses preuves. On ne les appelait pas moins *docteurs de Sorbonne ;* et je me suis laissé dire que, dans une cause de testament, le Parlement avait jugé qu'un *licencié de Paris* pouvait être intitulé *docteur,* parce que ces deux personnages n'étaient différenciés que par une somme de cinq ou six cents livres et une cérémonie » (Tome I, p. 109).

1. François Delagoutte, licencié en 1660, 35e sur 62.

2. René de Galinée, 26e sur 79 en 1668.

3. Étienne de Champflour, 72e sur 88 en 1674.

4. Antoine Brenier, 50e sur 107 en 1684.

5. François de Poudenx, 27e sur 109 en 1688.

6. Laurent-Josse Le Clerc, 23e sur 104 en 1704. Le premier sur la liste de cette *licence* est Charles-François d'Hallencourt de Drosmenil, sacré évêque d'Autun le 22 mars 1711, et transféré à Verdun le 8 janvier 1721. Le second est Pierre de Tencin, prieur de Sorbonne, nommé à l'archevêché d'Embrun le 6 mai 1724, et à celui de Lyon au mois de septembre 1740.

7. Jean Lagedamon, licencié en 1716, 60e sur 118.

8. Le Gallic, 5e (c'est-à-dire réellement 1er) sur 96 en 1750.

9. Guillaume Dubois, du diocèse de Saint-Flour, 32e sur 82 en 1778.

Si maintenant on jette un coup d'œil d'ensemble sur *l'excellence* relative des places de *licence* obtenues en Sorbonne par les membres de la Compagnie, on verra que : — 1 occupe le 1er rang : M. Fournier ; — 1 le 3e : M. De Tanoarn ; — 4 occupent le 5e (qui, en réalité, était le 1er) : MM. Gontier, Régnier, Denans, Le Gallic ; — 3 le 7e : MM. Leschassier, De La Fosse, François Le Breton ; — 4 le 8e : MM. Bourdon, De La Tour, Lejeune, Jean Montaigne ; — 2 le 9e : MM. Languet de Gergy, Deuzières ; — 2 le 10e : MM. Duclaux et Cache ; c'est une totalité de 17 inscrits dans la première dizaine des listes officielles : — 18 ont place dans la deuxième dizaine (de 11 à 20) ; — 20 dans la 3e (de 21 à 30) ; — 19 dans la 4e (de 31 à 40) ; — 14 dans la 5e (de 41 à 50). Ce qui, en résumé, donne 88 sulpiciens placés parmi les *cinquante premiers* sur les tableaux de licence ; c'est-à-dire près des *deux tiers* de nos licenciés de Sorbonne. On a vu d'ailleurs que le nombre des *reçus* à chaque *licence* dépassait souvent le chiffre de 80 et même le chiffre de 100.

ADDITIONS

AUX ARTICLES CONTENUS DANS CE TOME PREMIER

1. M. Olier. — P. 1. On savait depuis longtemps que M. Olier était né à Paris, rue du Roi-de-Sicile, mais on ignorait dans quelle maison précisément. Le mérite de le découvrir était réservé à M. Levesque, bibliothécaire du Séminaire de Saint-Sulpice. Il nous écrivait, le 20 septembre 1899, 291e anniversaire de la naissance du fondateur de la Compagnie : — « Je viens de trouver l'emplacement exact de la maison où est né M. Olier. Comme la rue du Roi-de-Sicile était en partie de la censive du Temple, j'ai cherché dans les censiers et les plans du Temple, et j'ai trouvé l'indication exacte. C'est entre la rue des Écoules et la rue Vieille-du-Temple, la troisième maison à main droite en partant de la rue des Écoules : actuellement, elle porte le n° 38. — J'ai vu aussi dans les registres de la paroisse Saint-Paul que son père était marguillier en 1613 ».

P. 3. En disant, d'après la *Gazette,* que le service où fut prononcée l'oraison funèbre de M. Olier eut lieu le 1er juillet 1657, nous n'avons pas entendu nier qu'il y ait eu un premier service célébré le 9 avril précédent. C'eût été, sans raison aucune, contredire l'abbé Simon de Doncourt, qui dit textuellement : « Le 9 du même mois (d'avril), on lui fit à la paroisse un service solennel, auquel tout le clergé de la Communauté et du Séminaire, et les paroissiens en foule assistèrent; chacun, cependant, comme le dit un historien du temps, craignant de lui faire insulte de prier pour lui et croyant devoir plutôt l'invoquer » (*Remarques historiques sur l'église et la paroisse Saint-Sulpice,* p. 52).

P. 23, ligne 23 : au lieu de *Gennardi,* lisez *Genuardi;* et *Acireale,* au lieu de *Acircale.*

P. 24. *Pietas Seminarii*, auctore Olier, S. Sulpitii; simple commentaire, par Mgr Lamothe-Tenet, Prélat de la maison de Sa Sainteté, Recteur de l'Institut catholique de Toulouse; œuvre posthume; Montpellier, Imprimerie de la Manufacture de la Charité, 1899, in-8°, pp. 194.

P. 40, I. — Ladveu et Dénombrement... Retrancher cet alinéa, qui n'indique pas un manuscrit de M. Olier, mais seulement un acte notarié, passé le 17 octobre 1634, à son domicile, rue du Roi-de-Sicile.

2. M. Blanlo. — P. 43. Un manuscrit de M. Tronson, sorte de recueil pour des sermons, conservé à la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice, renferme 11 pages dont l'écriture n'est pas celle de M. Tronson, et qui sont intitulées : *De Scte Magdeleine ; La promptitude de sa conversion.* Le travail est divisé en 6 parties, dont voici les titres : 1. Sa première station chez Simon le Pharisien ; 2. station de Ste Magdeleine aux pieds de Jésus au château de Béthanie ; 3. station de Ste Magdeleine au pied de la Croix ; 4. station de Ste Magdeleine au Sépulcre ; 5. station de Ste Magdeleine aux pieds du Sauveur ressuscité ; 6. la dernière station de Ste Magdeleine est dans le désert, station de 30 ans. Sur la 12e page, qui est en blanc, on lit ces mots : *De la Magdeleine, par Mr Blanlo.*

4. M. Le Blanc. — P. 47, ligne 12. D'après le Registre mortuaire de la paroisse Saint-Sulpice qui est à la Bibliothèque Nationale, M. Le Blanc mourut le 22 octobre 1670 et fut inhumé le 24 dans la chapelle basse du Séminaire. Ce doit être la vérité; car ce Registre est la copie d'un autre fait au jour le jour, et qui a été détruit dans l'incendie de l'Hôtel de Ville.

Ibid., p. 47. *Les caractères de la charité d'après S. Paul.* Bien qu'une note ajoutée à ce manuscrit attribue cet ouvrage à M. Leblanc, il est cependant certain que c'est l'œuvre de M. Blanlo, copiée pour l'usage de M. Grandet, comme l'a constaté M. Levesque, bibliothécaire du Séminaire Saint-Sulpice.

6. M. de Bretonvilliers. — P. 55, ligne 27 : au lieu de M...,

lisez *Macé*. René Macé, du diocèse de Nantes, avait été admis au Séminaire de Saint-Sulpice le 8 janvier 1649.

13. M. Planat. — P. 82, ligne 17 : au lieu de *obietes,* lisez *abietes*.

17. M. de La Barmondière. — P. 105. **A**. *Règlement général des pauvres ecclésiastiques estudiants qui vivent en commun,* joignant le Séminaire de St-Sulpice à Paris, à l'honneur de la vie pauvre, méprisée et laborieuse que Jésus a menée, surtout pendant les trente années de sa vie cachée, pour se disposer aux fonctions de son divin sacerdoce, sous la protection de la Très Sainte-Vierge, de S. Joseph, des saints Apôtres et des hommes apostoliques; in-folio, pp. 6. Manuscrit original, avec la signature autographe de M. de La Barmondière, qui avait établi cette Communauté. *Bibliothèque du Séminaire Saint-Sulpice,* Cabinet des Manuscrits.

19. M. Maillard. — P. 108, dernière ligne : *ajoutez :* Une quatrième copie est aussi conservée dans la Bibliothèque de l'École Sainte-Geneviève, à Paris.

22. M. Baudrand. — P. 115. Le Registre mortuaire de la paroisse Saint-Sulpice (1604-1714) qui est à la Bibliothèque Nationale (Fonds Français, n. 32594) contient, entre les pages 480 et 481, une petite note ainsi conçue : « Henri Baudran, ancien curé de Saint-Sulpice, avait été reçu docteur de Sorbonne le 12 aoust 1666. Il était tombé en apoplexie : depuis quelques années, il en était resté paralysé d'un bras. Il était allé au village de Foncerive, paroisse de Beaulne dans le comté de Baumont en Gatinois. Il se fit mettre dans du marc de vendange pour sa paralysie. Les fumées de ce marc lui montèrent tellement à la tête qu'il mourut aussitôt qu'il en fut retiré. Il avait dit la messe le matin, avant que de se faire mettre dans la cuve, dans la chapelle de la maison où il était. Il fut enterré dans l'église de Saint-Martin de Beaune ».

Aussitôt après avoir été installé curé, M. Baudrand pria Santeuil de composer des hymnes en l'honneur de Saint Sulpice, patron de la paroisse. Elles furent imprimées pour la première fois dans la première édition des *Hymni sacri et novi, autore Santolio Victorino;* Parisiis, apud Dionysium

Thierry, Viâ Jacobæâ, sub signo urbis Lutetiæ, 1689, cum privilegio Regis, in-24. Elles sont aux pages 375-382. A la suite, p. 382, on lit ces mots : « Hos hymnos, procurante Sancti Sulpitii Vigilantissimo Pastore D. D. Baudrand, necnon Sacræ Facultatis Parisiensis Doctore theologo, feci ». Dans l'édition des *Hymni* donnée en 1698, ces hymnes sont placées à leur rang, au 17 janvier; mais elles ne sont pas suivies de l'indication finale qui en marquait l'occasion.

P. 117, ligne 8. L'incendie dont il est ici parlé eut lieu au xviie siècle, et non au xviiie, probablement en 1671 : telle est, en effet, la date d'une brochure qui parut à cette occasion : *Élégie sur l'embrasement de la Sorbonne;* Paris, Pierre le Petit, 1671, in-4°. La pièce est curieuse, surtout à cause de la vignette qui est en tête, et qui représente la Sorbonne.

23. M. Tronson. — P. 123. C'est le 5 et non le 1er mars 1632 que M. Tronson reçut la tonsure.

P. 128, n. **4**. Le manuscrit autographe du *Forma Cleri* est à la Bibliothèque du Séminaire Saint-Sulpice : c'est un in-folio de 376 pages.

P. 130. La même Bibliothèque possède également en manuscrit la 1re partie du *Forma Cleri* avec les modifications de M. Desribes, in-4° de 174 pages.

P. 142. On m'a fait observer que, très probablement, c'est par une erreur de *référence* que M. Aubry ou son éditeur accuse de quiétisme l'examen particulier sur l'*Amour de Bienveillance.* Attaquer ce point-là, c'eût été, dit-on, faire la partie trop belle à la réfutation. — La conjecture est charitable : j'avoue n'y avoir nullement songé. Rien dans l'imprimé ne m'a suggéré l'idée qu'il pouvait y avoir là une faute d'impression; et d'autre part, je fais toujours à des adversaires l'honneur de croire qu'ils ont conscience de ce qu'ils disent et surtout de ce qu'ils impriment.

Le reproche, paraît-il, s'adresserait à l'examen *De la conformité à la volonté de Dieu,* et plus particulièrement à cette phrase : « N'avons-nous point *désiré avec inquiétude* les biens spirituels, jusqu'à être mécontents, chagrins et abattus, lorsque Dieu a permis que nous en fussions privés »? — Si,

par ces paroles, M. Tronson blâme comme moins parfait le *désir inquiet* des biens spirituels, il ne blâme certainement pas le *désir* tranquille et résigné au bon plaisir de Dieu de ces mêmes biens. Or, *désirer* une chose, désirer la grâce, ce n'est, certes, pas y être indifférent : ce n'est pas être, par rapport à elle, dans cet état d'âme si bien rendu par le *Pater* des Quiétistes qu'on lit dans les *Dialogues sur le Quiétisme* attribués à La Bruyère : « Donnez-nous notre pain de tous les jours, qui est votre grâce, ou ne nous la donnez pas; je ne souhaite de l'avoir ni d'en être privée » (*Dialogue V;* Œuvres de La Bruyère, édit. G. Servois; Paris, 1865, t. II, p. 627).

D'ailleurs, outre que l'œuvre entière de M. Tronson proteste contre le sens quiétiste donné à ce passage, l'auteur des *Examens particuliers* ne fait ici qu'exprimer la pensée si bien développée par S. François de Sales au chapitre VII du livre IX de son *Traité de l'Amour de Dieu : De l'indifférence que nous devons practiquer en ce qui regarde notre advancement ès vertus.* « Dieu, dit-il, nous a ordonné de faire tout ce que nous pourrons pour acquerir les sainctes vertus : n'oublions donc rien pour bien reussir dans cette saincte entreprise ». C'est ce que dit constamment M. Tronson, c'est l'objet même de son livre. « Mais, continue S. François de Sales, après que nous aurons *planté* et *arrosé*, sçachons que c'est à Dieu de *donner l'accroissement* aux arbres de nos bonnes inclinations et habitudes. C'est pourquoi il faut attendre le fruict de nos désirs et travaux de sa divine Providence. Que si nous ne sentons pas le progrès et avancement de nos esprits en la vie devote, tel que nous voudrions, ne nous troublons point, demeurons en *paix;* que tousjours la *tranquillité* regne dans nos cœurs ». Cette « paix », cette « tranquillité », cette quiétude serait-elle aussi quiétiste ?

Conclusion : Pas plus que l'Examen sur l'Amour de bienveillance, l'Examen sur la Conformité à la volonté de Dieu n'est entaché de quiétisme; et lorsqu'il intente cette accusation contre M. Tronson, l'abbé Aubry n'est pas plus heureux

dans les références qu'il pense, dit-on, sans les exprimer, que dans celles qu'il exprime sans les penser.

P. 148. On a aussi une *lettre* de M. Tronson au P. Bourdaloue, jésuite, éditée dans *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*, par le P. H. Cherot, S. J.; Paris, Retaux, 1899, in-8°, pp. 212. La lettre est datée d'Issy, le 7 octobre 1680.

P. 155. En dehors des lettres copiées dans les recueils in-folios, il existe encore à la Solitude 15 lettres autographes de M. Tronson, adressées pour la plupart à M. Bourbon vers 1670 et 1671; 3 ou 4 seulement sont adressées à diverses personnes. De plus, on trouve, toujours à la Solitude, la réponse de M. Tronson sur 18 lettres à lui envoyées par M. Leschassier touchant les événements journaliers du Séminaire Saint-Sulpice.

P. 155. **P.** *Les Étrennes,* in-24 de 22 petites feuilles; manuscrit autographe de M. Tronson, aux archives de la Solitude. Composition du même genre que les *Étrennes* données dans nos séminaires au commencement de chaque année.

24. M. Balsa. — P. 155. D'après un catalogue, il entra, étant déjà acolythe, au (grand) *Séminaire* Saint-Sulpice le 15 octobre 1680, et en sortit le 18 avril 1683. Dans un autre catalogue, il est dit : « Après avoir fini son séminaire, il a été à la Petite Communauté, au Petit Séminaire, à Issy, et ayant pris le bonnet de docteur, il est allé au Séminaire de Clermont le 2 novembre 1692, où il est mort le *19* juin 1700 ».

25. M. Lascaris d'Urfé. — P. 156. Il fut admis au séminaire le 1er avril 1660.

29. M. Bourbon. — P. 166, **C.** *Récit de la mort de M. Tronson;* gr. in-8°, pp. 15. Archives de la Solitude.

30. M. Le Tellier. — P. 167, **A.** *Dispositions générales et particulières pour entendre la sainte messe;* 1684, in-8° de 52 pages.

32. M. de La Chetardye. — P. 107, **D.** Dans la correspondance du Card. de Noailles déposée à la Bibliothèque Nationale, on trouve (Fonds Français, n. 23483) une très belle et très ferme lettre de M. de La Chetardye au prélat qui avait

approuvé les *Réflexions morales* de Quesnel, afin de le déterminer à les condamner solennellement. En voici le texte :

« La confiance dont vous m'honorez, Monseigneur, et mon sincere attachement pour vos interets, me donnent la hardiesse d'écrire cette lettre à vostre Eminence. Je vous diré, Monseigneur, que rempli des tristes idées que me cause l'affaire qu'on vous a suscitée et dont je vois les suites fascheuses, et priant tel que je suis pour vous, Monseigneur, il m'est venu tout d'un coup dans l'esprit de vous mander que vous feriez bien de condamner solennellement Quesnel; que ce seroit un acte héroïque de vertu pour vous; que peut estre vostre salut estoit-il attaché à cette humiliation dont je vois la grandeur, et que je ne vous avois pas jusques ici conseillée; que cette condamnation édifiroit toute l'Église; qu'elle couvriroit de confusion ceux qui ont voulu faire soupçonner vostre foy, et leur aprendroit à eux mesmes à s'humilier et à se soumetre; que vous leur devez ce bon exemple, que rien ne seroit plus glorieux pour vous; que vous apaiseriez entièrement le schisme qui va s'eslever; que le Pape et le Roy en seroient plus touchez que personne, et reprendroient un cœur nouveau pour vous; que vous devriez fouler aux pieds toute consideration humaine, et n'écouter la dessus aucun autre conseiller que vostre conscience, nullement le maintien d'une autorité mal entendue en cette occasion; que vous devez montrer plus de vertu que de fermeté, s'agissant bien moins icy de soutenir les droits de l'épiscopat que ceux de vostre propre gloire; songez-y, Monseigneur, de peur que vous ne repondiez pas aux desseins de Dieu sur vous, ce qui est toujours suivi d'une diminution de graces et d'une soustraction de secours; enfin qu'une semblable victoire sur vous mesme vous attireroit des benedictions infinies, que vous metriez Dieu de vostre costé, et qu'il prendroit vostre defense en main; excusez, Monseigneur, la liberté de celuy qui croiroit se rendre responsable à Dieu, s'il ne vous exposoit ce qui luy est venu dans l'esprit.

J., curé de S[t]-Sulpice.

Ce vendredi 26 juin 1711. »

« C'est ainsi, ajoute M. Albert Le Roy après avoir cité quelques extraits de cette lettre, c'est ainsi qu'un curé sulpicien, confesseur et client de Madame de Maintenon, faisait la *leçon* à un cardinal » (*Le Gallicanisme au XVIII*[e] *siècle; La France et Rome de 1700 à 1715; Histoire diplomatique de la Bulle* Unigenitus *jusqu'à la mort de Louis XIV, d'après des documents inédits,* par Albert Le Roy; Paris, Perrin, 1892, in-8°, p. 347). Tous ceux qui n'éprouvent pas pour le jansénisme les mêmes sentiments que M. Le Roy y verront, au contraire, la preuve que M. de La Chetardye savait pratiquer à l'égard de son supérieur la correction fraternelle selon les principes de la saine théologie, sous forme de prière et non de remontrance, et sans se départir de la modestie et de l'humilité qui conviennent à un inférieur.

Le cardinal lui-même paraît en avoir jugé ainsi; car il semble qu'il reçut fort bien le conseil, et que même il pria le curé de Saint-Sulpice de dresser un projet de lettre que le prélat publierait après l'avoir signée et faite sienne. M. de La Chetardye écrivait, en effet, à un évêque ces paroles que nous lisons dans une lettre, sans date, contenues dans le même recueil : « Son Éminence verra ma ponctualité à *exécuter ses ordres.* Je ne doute pas qu'il n'agisse comme il le dit. Nous en verrons bientôt les effets ». Ces lignes sont le post-scriptum d'un billet ainsi conçu : « Quoique fort pressé, Monseigneur, je ne puis m'empêcher de vous remercier de l'honneur de vostre lettre, et de vous dire que je ne perds pas un moment pour servir M[r] le C. de N., et que j'espère en peu voir cette affaire terminée, à sa satisfaction, sans délai ».

A qui ce billet était-il adressé? Très probablement à M. de Bissy, évêque de Meaux, dont le secrétaire fit la copie qu'on remit au cardinal, lequel la déposa dans ses cartons, avec ce titre écrit de sa main : *Projet de lettre dressé par M*[r] *le Curé de Saint-Sulpice, que M. de Meaux et lui vouloient m'engager d'escrire pour finir mes affaires, et que je rejettai.* M. de Bissy, en effet, de concert vraisemblablement avec d'autres qui furent mêlés à cette affaire, retoucha le *projet* de lettre et le modifia tellement, que, surtout quand

on le rapproche de la lettre citée plus haut, on a de la peine à y reconnaître la main de M. de La Chetardye : c'est pourquoi nous nous bornons à l'enregistrer.

M. Levesque, bibliothécaire du Séminaire Saint-Sulpice, a acquis du libraire Charavay, à Paris, l'autographe d'une lettre écrite par M. de La Chetardye environ trois semaines avant sa mort, et adressée à un évêque, vraisemblablement l'archevêque de Paris. — « Monseigneur; Quoique un peu malade, je prends des forces pour me donner l'honneur de vous écrire en faveur de la Dame dont le placet est icy joint. Je puis vous assurer, Monseigneur, qu'elle est digne de votre protection, et le Roy fera une grande œuvre de charité en lui ordonnant quelque gratification. M. l'abbé de Gergis (*sic* : très probablement M. Languet de Gergy, qui succéda à M. de La Chetardye), porteur de la présente, tout plein de zèle, aura l'honneur d'en expliquer les raisons à Votre Grandeur, et de vous assurer du profond respect avec lequel je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. J... Curé de S[t]-Sulpice. — De Paris, ce 26 mai 1714. »

36. M. Rigoley. — P. 213, **A**. Cette *Journée chrestienne* paraît avoir été écrite par un copiste de profession. M. Rigoley en est-il l'auteur? M. Gosselin ne le dit pas dans la note qu'il a placée au commencement de ce manuscrit. La seule chose qui semble certaine, selon lui, c'est que M. Rigoley a écrit les quatre Méditations qui précèdent et celle qui suit la copie de cet ouvrage, en tête duquel on lit ces mots : *Ex libris Biblioth. Lauret., ex dono D. Tronson.*

42. M. Leschassier. — P. 245, **5**. L'*Instruction sur le véritable esprit de la Compagnie* fut imprimée en 1823, et envoyée à tous les Directeurs par M. Duclaux (Lettre datée du 23 juin 1823).

P. 246, **C**. Les Archives de la Solitude possèdent encore séparément 18 lettres autographes de M. Leschassier à M. Tronson, retiré à Issy, sur les événements journaliers du Séminaire de Saint-Sulpice.

Dans un carton de la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice (*Cabinet des Manuscrits*), on trouve 11 petits cahiers

in-24 de 8 feuillets chacun, réunis ensemble avec ce titre écrit de la main de M. Gosselin : *Entretiens sur divers sujets;* et au-dessous : « Je soupçonne que ces Entretiens sont de M. Leschassier. On y voit quelques fragments et quelques corrections de sa main ». Voici la composition de ce recueil : — 7 cahiers sur l'Oraison dominicale ; sortes d'homélies sur les sept demandes du *Pater* en latin, avec certains passages en français. En tête de chaque homélie écrite par un copiste, on voit écrit de la main de M. Leschassier : « 1° *Desiderium* cordis christiani ; 2° ..... suivent des *Méditations* (4) sur l'Humilité, sur la Vaine gloire (1), sur le Désir du Paradis, la Contrition, la Confession, la Satisfaction ».

Lettres de MM. Leschassier, Le Peletier et Pinet aux Dames religieuses du Petit couvent de Sainte-Claire, à Limoges, écrites pendant les années 1718-1726. Copie. Une note, écrite au verso du titre, porte ce qui suit : « Les originaux des six lettres suivantes que j'ai eus entre les mains, et qui sont exactement reproduits, existent chez les Dames religieuses du Petit couvent de Sainte-Claire, à Limoges. A. Thézard, 20 sept. 1836 ».

45. M. DE PLANQUE. — P. 250, **B**. *Lettres de... à un de ses amis,* sur l'obligation imposée aux ecclésiastiques promus aux ordres sacrés ou bénéficiers de porter l'habit long, prouvée par des actes authentiques de tous les évêques de France surtout, avec une réfutation des prétextes dont quelques personnes d'église se servent pour se dispenser de ce devoir, in-8°, pp. 100 ; autographe de M. de Planque. Séminaire Saint-Sulpice, Cabinet des Manuscrits.

47. M. LE VACHON DE BELMONT. — P. 253. D'après le Catalogue de Saint-Sulpice, il mourut le *22*, et non le 27 mai 1732.

P. 255. On trouve l'*Éloge funèbre de la sœur Jeanne Le Ber,* par M. de Belmont, supérieur du Séminaire de Montréal, pp. 14, à la suite de la *Vie de la sœur Jeanne Le Ber,* par M. Montgolfier, in-8°, pp. 84. *Manuscrits de la Bibliothèque du Séminaire Saint-Sulpice.*

P. 256. Mémoire adressé à M. Tronson en 1687 : le Sé-

minaire de Saint-Sulpice en a une copie dans le tome I des *Documents sur l'Église du Canada* : « Copie d'un mémoire dressé par un missionnaire de Saint-Sulpice établi à Montréal ; in-8° de 20 pages ».

49. M. Le Clerc. — P. 268, ligne 7 : au lieu de *obtrectratores*, lisez *obtrectatores*.

57. M. Languet de Gergy. — P. 290 : à la suite du premier alinéa, ajouter le suivant : — On lira sans doute encore avec intérêt cet extrait du *Mercure* de juillet 1723 (p. 178, 179) : « La fête de S. Jean-Baptiste, patron de M. le Curé de Saint-Sulpice, fut célébrée dans sa Communauté d'une manière qui mérite l'attention du public. On tira dès le matin quantité de boëtes devant le presbytère, et le soir un grand nombre de fusées annoncèrent un feu d'artifice qui fut tiré au même lieu. Mais le plus singulier de la fête fut un soupé que M. le curé donna à près de trois cens ouvriers qui travaillent au nouveau bâtiment de cette paroisse. Le bouquet qu'ils lui avaient donné la veille fut l'occasion de ce régal, qu'il ne put leur faire que le premier de juillet, jour de l'octave, à cause des fêtes et des jours d'abstinence et de jeûne qui suivirent la fête de S. Jean-Baptiste.

» On dressa dans les allées du jardin de la Communauté de longues tables, où l'on plaça les ouvriers quatre à quatre. On servit par chaque bande une pièce de rôti, deux entrées, avec une salade et une bouteille de vin à chacun. Il y avoit au milieu du jardin une table ronde de quatorze couverts pour les inspecteurs et autres officiers qui conduisent les travaux : elle fut abondamment servie, et avec de très bon vin. M. le Curé fut présent à tout le repas : il y dit le *Benedicite* et les *Grâces*. Plusieurs personnes de distinction furent présentes à ce régal, attirées par la singularité du spectacle. Toutes les fenêtres des maisons voisines, qui donnent sur ce jardin, étoient remplies de monde, et il y en avoit jusques sur les toits ».

78. M. Cousturier. — P. 353. Une lettre à M. Chevalier, Directeur au Séminaire de Viviers, 3 juillet 1763. Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice.

79. M. Jollivet. — P. 353. Outre l'oraison funèbre de M. de Pontbriand, M. Jollivet prononça aussi celle de M. Briand, son successeur sur le siège de Québec.

81. M. Bourachot. — P. 354. M. Courtade raconte qu'il avait entendu dire au cardinal de Bausset, qui avait été au séminaire sous M. Bourachot, que celui-ci était plein d'esprit. Il en citait plusieurs traits, entre autres celui-ci : — un jeune ecclésiastique de Limoges, venu au Séminaire de Saint-Sulpice, parlait de Saint Martial, qu'il disait avoir été disciple de Notre-Seigneur et apôtre de Limoges (On sait que le premier point est controversé — et même rejeté par les critiques). « Oh ! reprit alors M. Bourachot, il est bien certain et admis par tout le monde que Saint Martial est apôtre *des gentils*... des *gentils limousins!* » (*Matériaux pour la Vie de M. Émery*, t. 10 *bis*).

Deux lettres à M. Juge de Saint-Martin, Directeur au Séminaire de Viviers, 2 septembre et 3 août 1771.

85. M. Legrand. — P. 363. Coopéra-t-il à la rédaction du *Bréviaire* d'Auch comme il l'avait fait pour le *Rituel* de cette province ecclésiastique ? Consulté là-dessus par M. Gosselin, M. Darré, chanoine de l'église métropolitaine d'Auch, répondit, le 17 novembre 1854, qu'il n'avait trouvé pour l'affirmative aucun témoignage certain, écrit ou oral. Cependant, ajoute-t-il, « la tradition locale paraît être que M. le docteur Legrand aurait en effet composé notre bréviaire. C'est le seul nom qui ait été cité pour cette rédaction. Il est probable qu'au défaut de M. l'abbé Robinet, qui fut écarté pour n'avoir pas eu *assez de déférence*, comme l'apprend une lettre de l'archevêque d'Auch à l'imprimeur Coignard, en date du 4 novembre 1749, M. Legrand aura été prié de se charger de ce travail. M. de Belloc, vicaire général, m'a dit que telle était l'opinion à Saint-Sulpice de son temps. Il m'a confirmé l'anecdote qui vous a été rapportée, savoir : que M. Legrand, étant consulté pour savoir quel était le meilleur des nouveaux bréviaires de France, répondait naïvement que le meilleur était celui d'Auch, tout en avouant ou supposant connu de ceux qui lui demandaient son avis,

que c'était lui-même qui y avait travaillé. Un de mes oncles, qui est mort chanoine de notre métropole et qui était plus âgé que M. de Belloc, m'a raconté à moi-même cette même anecdote ».

P. 365, note 2. Une copie authentique de cette consultation, écrite par M. Legrand lui-même, est au Séminaire de Saint-Sulpice. Elle est intitulée : *Consultation sur un exposé imprimé de quatre curés de la ville de Cahors,* in-8°, pp. 4. Elle fut « délibérée à Paris le 14 avril 1772 », et elle est signée : « *Riballier,* Syndic de la Faculté de Théologie; *Legrand,* docteur de la Faculté de Théologie ».

89. M. Parisis. — P. 406. Sur la Philosophie de Toul, v. *La Philosophie cartésienne dans le Clergé de France, aux débuts du XIX*[e] *siècle;* art. signé : *A. Mignon, Ancien professeur de théologie*, dans la *Revue du Clergé français,* 15 septembre 1899, p. 138.

91. M. Sartelon. — P. 407. Il mourut le 4 novembre 1782. Par son testament, il légua à son neveu les vers latins qu'il avait composés.

94. M. Denans. — P. 415, dernière ligne. — **A**. *Tractatus de Ecclesiâ,* in-4°, pp. 305. Outre cet exemplaire, qui contient des corrections et paraît être l'original, le Séminaire de Saint-Sulpice possède une copie, petit in-folio de 326 pages.

97. M. Joubert. — P. 422. — **B**. Le vrai titre est : *Tractatus de Veritate Religionis.* Le nom de Thyerri, docteur de Sorbonne, qui se lit, avec celui de M. Joubert, au sommet de la première page, porte à présumer que M. Joubert n'a fait que transcrire ce traité. Il en est de même du *Tractatus de Gratiâ,* au dos duquel on lit ces mots : *Conscriptus à D. Joubert.*

Lettre de M. Joubert au Secrétaire (M. Nagé) *de M. de Beaumont, archevêque de Paris* (M. Joubert avait été chargé de diriger la nouvelle édition du Bréviaire). — « On imprime, Monsieur, comme vous sçavez, le Bréviaire in-8°, et le compositeur en est aux prières de Laudes pour les féries. Dans ces prières, on ne parle point du Souverain Pontife. On s'est apperçu de cette faute à Toulouse même, où on n'a pas pris

entièrement le Bréviaire de Paris, et on ajoute : *Oremus pro Summo Pontifice N.; R. Pascat hæreditatem Domini in innocentiâ cordis sui.* Psal. 77. Il seroit à souhaiter qu'on fit cette addition pour marquer l'union au S. Siège : il ne pourroit y avoir que les Jansénistes qui en fussent fâchés; encore n'oseroient-ils pas, je pense, le faire paroître. Cette addition se mettroit avant le *w. Oremus pro Pastore nostro N.*, qui regarde Mgr. Mandez-moi, je vous prie, incessamment, si je puis la faire. J'arrête le compositeur jusqu'à votre réponse.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre tres humble et tres obéissant serviteur. — JOUBERT.

Ce 6 oct. 1776. »

Le secrétaire répondit sur la lettre même, dans le haut de la page, à droite : « Les intentions de Mgr sont que le Bréviaire qu'on imprime soit comme celui de 45. Au surplus, M. Godescard consultera si *Oremus pro Summo Pontifice*, etc., a été retranché des Bréviaires de Paris ». — Il ajoute au bas de la page : « On ne trouve point dans le Bréviaire de 45 *Oremus pro Summo*, etc. Étoit-il dans le Bréviaire de 35, ou dans celui de M. de Noailles ? M. l'Archevêque désire que M. Joubert fasse des recherches en conséquence, et lui en envoye le résultat avant que de prendre un party ».

Sur une note ajoutée à la lettre, M. Joubert a écrit : — « J'ai consulté non seulement les éditions précédentes du Bréviaire donné par Mgr de Vintimille, à commencer par la première de 1736, mais encore les Bréviaires imprimés par les ordres de Mgrs Pierre de Gondy en 1584, Henri de Gondy en 1607, Jean-François de Gondy en 1636 et 1653; Jean-François-Paul de Gondy en 1658, François de Harlai en 1680; Louis-Antoine de Noailles en 1698, 1701, etc. Aucun de ces Bréviaires ne contient de verset pour le Souverain Pontife dans les prières de Laudes des féries. Aussi avois-je demandé à M. l'abbé Godescard de *me faire sçavoir si je pouvois faire cette addition;* c'est ainsi que je l'appellois » (Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice; *Manuscrits*).

Il existe encore au Séminaire de Saint-Sulpice une vingtaine de lettres adressées à M. Joubert par M. de Beaumont,

archevêque de Paris, sur différentes questions d'administration, de liturgie, de livres à approuver, et sur lesquelles le prélat demande au sulpicien son avis. Ici, c'est une prose que le curé de Saint-Lambert a composée et veut faire chanter dans son église le jour de son patron; là, un office de Saint Cyr et de Sainte Julitte pour lequel on sollicite l'approbation de l'archevêque. Ailleurs, M. Joubert est chargé de revoir un nouvel office de Saint Augustin, et M. Joubert s'applique à en faire disparaître toute trace de jansénisme. « L'avant-dernière strophe de l'hymne de Matines renferme, dit-il, l'erreur de la grâce nécessitante : *ut natura tremens insuperabili cedat subdita gratiæ*. Il faudroit corriger comme on a fait dans le Bréviaire de Cluny et dans d'autres, et mettre : *ut natura humilis cedat amabili, ultrò subdita gratiæ* ». Ainsi encore, dans l'office de la conversion de Saint Augustin au 5 mai, « les trois hymnes paroissent approcher des nouvelles erreurs sur la grâce, qu'on paroît aussi avoir voulu insinuer dans quelques antiennes. Il faudroit changer ces hymnes : on pourroit prendre celles de la fête même de Saint Augustin ». Une autre fois, prié d'examiner des litanies du Sacré-Cœur de Jésus, M. Joubert pense qu'on devrait retrancher certaines invocations qui l'ont été, en effet, par la Sacrée Congrégation des Rites, dans les Litanies accordées d'abord aux églises de Marseille et d'Autun, puis concédées à toute l'Église. Telles sont les invocations : *Cor Jesu pascens inter lilia, Refugium Peccatorum, Puteus aquarum viventium, Fons aquæ in vitam æternam salientis,* qui, dit Saint Jean, chap. IV, signifient la grâce; *Hostia vivens, sancta, Deo placens,* que Saint Paul, Rom. XII, dit du corps de chaque fidèle. Mais la Congrégation a conservé l'ancienne oraison, que néanmoins M. Joubert proposait de changer parce que, entre autres choses, les mots *in nomine* y sont pris deux fois dans des sens différents. Les réflexions de M. Joubert parurent « très judicieuses » à l'archevêque de Paris, et il le pria « de faire d'autres litanies et une autre oraison, en retranchant de celles qui » lui avaient été « envoyées » ce qu'il ne croirait

« pas à propos d'y mettre, et en ajoutant ou changeant » ce qu'il croirait « devoir ajouter ou changer », afin que le prélat pût les approuver pour toutes les églises de son diocèse.

On a encore, au Séminaire de Saint-Sulpice, d'autres lettres d'évêques à M. Joubert : — une de Louis-Marie de Suarès d'Aulan, évêque d'Acqs, 10 août 1756 : il a dessein de répandre dans son clergé « une centaine, ou plus, d'exemplaires des *Entretiens ecclésiastiques,* en 5 volumes, de M. de La Font, directeur du Séminaire d'Uzès », et il voudroit savoir « s'il n'y a rien dans ce livre qui ne soit bien orthodoxe ». — Une de Claude-Marc-Antoine d'Apchon, évêque de Dijon, 14 septembre 1762, recommandant à M. Joubert son neveu, qui entre à la Petite Communauté. — Une de Henri de Fleury, archevêque de Tours, 23 novembre 1763. — Enfin, une de Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges, évêque de Lavaur, 11 juin 1764. Il demande quel est, sur le probabilisme, le vrai sentiment du P. Perrin, jésuite, afin de savoir si son texte est fidèlement rapporté dans le *Recueil des Assertions* envoyé au prélat par le Parlement.

Au *Novum Testamentum græcum cum lectionibus variantibus... studio J. Millii, edit. secunda,* Ludolph. Kusterus, Lipsiæ, J.-Fr. Gleditschii, 1723, in-folio, M. Joubert a ajouté, en tête et à la fin du volume, 8 pages (in-folio à 2 colonnes) de variantes, précédées d'une page in-folio en latin, expliquant la nature de son travail, et signée : *Parisiis,* 15 junii 1744, *Joubert.* — Cùm rarissimum Joannis Jauberti opus (*Variæ lectiones textus Græci Evangelii S. Matthæi, ex plurimis impressis ac mss. codicibus collectæ, et cum versionibus partìm antiquissimis, partìm præstantissimis, necnon Patrum veteris Ecclesiæ Græcorum Latinorumque Commentariis collatæ*) quod, licèt summo studio quæsitum, Millio videre non contigit, ut patet ex Prolegom. n. 1405, nec similiter legisse videtur Kusterus, utpote qui nec illius meminit in Præfat. Millio præfixâ, nec ullam ex eo variam lectionem laudat; cùm, inquam, opus illud pro suâ humanitate et propenso in rem litterariam studio commodasset mihi vir peritissimus mihique amicissimus H. S. M. Geofroy; operæ

pretium facturum esse putavi, si factâ diligenti illius cum Millio collatione, quæ in hoc deessent ex altero supplerem; quod et præstiti, partìm in ipso libro, ubi per chartæ spatium licuit, partìm hîc in limine. Codices porrò et authores ex quibus varias lectiones collegit Jaubertus sunt sequentes. (M. Joubert en fait l'énumération).

Dissertation sur les 70 semaines de Daniel, in-8° de 76 pages. *Bibliothèque du Séminaire Saint-Sulpice.*

Réflexions d'un théologien sur les refus publics des sacrements aux réfractaires notoires à la Constitution *Unigenitus*, in-8° de 25 pages. *Ibid.*

Exposition abrégée du système de Malebranche, in-8° de 30 pages. *Ibid.*

Table des Épactes et notes sur le Calendrier, in-8° de 100 pages. *Ibid.*

En tête d'un manuscrit intitulé : *Opuscula philologico-critica* (in-8° d'environ 200 pages) par Jean-Auguste Stark (né en octobre 1741 à Swerm, dans le duché de Mecklembourg), on trouve trois pages de l'*écriture* de M. Joubert, qui en est probablement l'auteur. Elles ont pour titre : *Mémoire au sujet du Sr Jean-Auguste Stark.* On y raconte brièvement sa vie et comment il fut amené à quitter la religion protestante. Il fit son abjuration le 8 février de « *cette* année 1766 », dans l'église de Saint-Sulpice. On prie ensuite M. l'abbé de Bausset et les autres personnes qui s'intéressent à lui de lui obtenir une place à la Bibliothèque du Roi.

Remarques critiques sur 28 sermons ou panégyriques anonymes; 13 pages. Faites probablement sur la demande de l'Archevêque de Paris, dont l'auteur sollicitait l'approbation. M. Joubert trouve ces Discours en général assez médiocres et répréhensibles en bien des points.

100. M. Féris. — P. 426. *Manuale ordinandorum*... liber non ordinandis solùm, sed et ordinatis, præsertìm sacerdotibus, utilissimus; Ratisbonæ, F. Pustet, 1862, in-12.

106. M. de Tensorer. — P. 504. « Il était le calendrier du séminaire, disait M. Émery; personne n'en connaissait les usages aussi bien que lui, et il nous serait extrêmement

utile dans ces circonstances » (M. Émery rétablissait alors le Séminaire de Saint-Sulpice). Paroles rapportées par l'abbé Courtade, et citées dans le tome 10 *bis* des *Matériaux pour la Vie de M. Émery*. — Le même recueil contient aussi une lettre de M. de Tensorer à M. Émery.

107. M. Benoît. — P. 450. Après nouvel examen du catalogue de l'ancienne Bibliothèque de Saint-Sulpice, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Mazarine, M. Levesque pense qu'il a été commencé par M. Baudrand; puis, à partir au moins de 1687, continué par MM. Boucher et Joubert, et enfin par M. Benoît, qui y a fait de nombreuses additions.

Il existe de celui-ci, à la Bibliothèque de Saint-Sulpice, à Paris, plusieurs manuscrits intéressants : — un cahier de 157 pages sur les offices célébrés à la paroisse; — un autre sur l'ordre ancien des offices; — un Coutumier de la sacristie, pp. 290; — Journal des cérémonies extraordinaires à la paroisse (réceptions du roi, des princes, sacres d'évêques, etc., 2 volumes sans titre d'environ 600 pages chacun. A la description détaillée des cérémonies à observer, M. Benoît mêle des remarques historiques fort intéressantes, entre autres la liste des évêques sacrés dans la chapelle de Lorette, à Issy, à partir de 1748. Je reproduis cette liste pour la satisfaction des curieux, en y ajoutant une courte notice biographique.

Au mois de septembre 1748, sacre de M. l'évêque de Viviers. Joseph Rolin de Morel de Mons, né à Aix en 1715, succéda à son oncle François Renaud de Villeneuve, dont il était vicaire général. D'après le P. Armand Jean, il fut sacré le 6 octobre (*sic*) par son oncle *dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice*. Il mourut le 19 septembre 1783, après avoir donné sa démission en 1778.

En 1774, le 15 mai, sacre de M. l'évêque d'Avranches. Pierre-Augustin Godard de Belbœuf, dernier évêque d'Avranches, né à Rouen le 8 mai 1730, refusa de donner sa démission en 1801. Il mourut à Hampton, près de Londres, le 26 septembre 1808, âgé de 79 ans.

En la même année 1774, le 24 juillet, sacre du dernier

évêque du Puy, Marie-Joseph de Galard de Terraube, né le 20 mai 1736 dans le diocèse de Lectoure, mort à Ratisbonne le 8 octobre 1804, âgé de 65 ans.

Le 25 juin 1775, on sacra évêque de Saint-Brieuc Hugues-François de Regnault-Bellescise, né en 1732 au château de Belcize, diocèse de Lyon, mort âgé de 64 ans, à Paris, le 20 septembre 1796.

Le 6 (le révérend P. Jean dit le 18) février 1776, sacre de l'évêque de Luçon, Marie-Charles-Isidore de Mercy, né au château de Maubec, diocèse de Vienne, le 3 février 1736. Il donna sa démission en 1801, fut nommé archevêque de Bourges le 9 avril 1802, et mourut dans sa ville archiépiscopale le 22 février 1811, âgé de 75 ans.

Laurent-Michel Eon de Cély, dernier évêque d'Apt, fut sacré le 10 janvier 1779. Né au diocèse de Bayeux en septembre 1735. Il se démit en 1801, fixa sa résidence à Marseille, et y mourut le 16 décembre 1815, âgé de 80 ans.

En 1779, 28 février, sacre de l'évêque de Meath (*Midensis*), en Irlande, Patrice-Joseph Plunket, élu le 10 décembre 1778, mort en 1827.

Le 23 janvier de l'année suivante 1780, on sacra Jean-Gabriel d'Agay, né à Besançon le 26 mars 1731, nommé en 1779 coadjuteur de Perpignan avec future succession, mort à Perpignan, âgé de 57 ans, le 28 août 1788. Le P. Jean (p. 274) dit qu'il fut sacré le *3* janvier, sans doute pour 23.

François de Gain de Montaignac, né au château de Montaignac, en Limousin, le 6 janvier 1744, fut sacré évêque de Tarbes le 20 octobre 1782, et mourut à Lisbonne, en Portugal, en 1806, âgé de 62 ans.

Le 11 janvier 1783, sacre de M. Gorgoski, suffragant de Cujunce en Pologne.

En 1784, le 11 janvier, eut lieu le sacre de l'évêque de Nantes, Charles-Eutrope de la Laurancie, né au château de Villeneuve-la-Comtesse, diocèse de Saintes, le 30 avril 1740, mort en France, à l'âge de 76 ans, le 13 mai 1816.

Le 18 juillet 1784, la chapelle de Notre-Dame de Lorette vit sacrer Louis-François de Bausset, dernier évêque d'Alais,

né à Pondichéry, dont son père était gouverneur, ami de M. Émery, auteur des Histoires de Fénelon et de Bossuet, mort à Paris le 21 juin 1824, âgé de 76 ans. Il est enterré dans la chapelle des Carmes, rue de Vaugirard.

Même jour 18 juillet 1784, sacre de l'évêque de Senez, Joseph-Victor de Castellane-Adhémar, né à Marseille le 10 février 1748, mort à Rome le 7 novembre 1788, âgé de 41 ans.

Le 13 mai 1787, on sacra pour l'évêché de Dijon, René des Montiers de Mérinville, né à Aubis, près Noizic (Limoges), en juillet 1742, nommé en 1802 évêque de Chambéry, démissionnaire en 1805, mort au château de Versailles le 12 novembre 1829, âgé de 88 ans.

Le même jour, 13 mai 1787, sacre de l'évêque de Pamiers. Charles-César-Louis d'Agoult de Bonneval naquit à Grenoble en 1749, et mourut à Paris, le 21 juillet 1824, âgé de 75 ans.

En 1788, le 5 octobre, M. de Boisgelin de Cucé, archevêque d'Aix, sacra dans l'église de Lorette deux évêques : le coadjuteur de Troyes et l'évêque de Valence.

Louis-Mathias de Barral, neveu de Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, devint son coadjuteur en 1788 et son successeur en 1790. Il était né à Grenoble le 20 avril 1746, devint évêque de Meaux en 1802 et archevêque de Tours en 1805. Ses complaisances envers l'Empereur Napoléon firent qu'il fut obligé de donner sa démission en 1815. Il mourut à Paris le 6 juin 1816.

Gabriel-Melchior de Messey, né en 1748 au château de Bielle, dans le diocèse de Langres, comte de Lyon en 1786, abbé de Saint-Romain de Blaye en 1779, avait été aussi vicaire général de son consécrateur, M. de Boisgelin. Il mourut à Vienne, en Autriche, le 17 mars 1806, âgé de 58 ans.

Le 3 janvier 1790, sacre de MM. : — D'Aviau Dubois-de-Sanzay, archevêque de Vienne, mort archevêque de Bordeaux en 1826; — Jean-René Asseline, dernier évêque de Boulogne, né à Paris en 1742, mort à Ailesbury, près Hartwel, en Angleterre, le 10 avril 1813, âgé de 71 ans; — Jean-Charles

de Coucy, né le 23 septembre 1746 au château d'Escordal, près de Réthel, nommé évêque de La Rochelle en 1789, mort à Reims le 9 mars 1824. L'ancien archevêque de Vienne, Jean-Georges Lefranc de Pompignan, devait être le prélat consécrateur; mais il ne put faire la cérémonie, et il fut suppléé par le Nonce Dugnani. C'est ce jour-là, très probablement, que M. Benoît consigna en tête de son manuscrit cette remarque dont il ne sentit jamais mieux la justesse : « Il n'est pas à souhaiter pour la satisfaction du Maître des Cérémonies d'avoir un sacre dans cette chapelle, très dévote sans doute, mais trop étroite pour cette cérémonie ».

La chapelle de Saint-Sauveur, au Séminaire d'Issy, était bien plus « étroite » encore; cependant, c'est là que, le 4 janvier 1789, fut sacré Talleyrand, le trop célèbre évêque d'Autun.

On trouve encore écrits de la main de M. Benoist : — « Table des plans de discours pour tous les Dimanches de l'année »; 12 p. in-8°. — Recueil et plan de catéchisme de morale suivant les Évangiles et Festes depuis le jour de la Toussaint jusqu'au dimanche de l'Assomption de l'année suivante, avec des sujets propres pour préparer les enfans à la Communion et à la Confirmation »; 7 cahiers in-8°, chacun de 16 pages. « Je ne sais, ajoute M. Levesque, dans quelle mesure ce travail est l'œuvre personnelle de M. Benoist ».

108. M. Richard. — P. 455. Tout récemment, M. Levesque a découvert parmi les manuscrits du Séminaire de Saint-Sulpice une lettre où nous voyons que l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, et ceux auxquels il commettait le soin d'examiner les livres avant de leur donner son approbation, avaient souvent recours aux lumières de M. Richard. Cette lettre, qui est de M. Richard lui-même, fut adressée à M. Jean-Jacques Baillard du Pinet, né en 1723 dans le diocèse de Lyon, entré en 1741 au Séminaire de Saint-Sulpice, qui possède plusieurs de ses papiers, devenu ensuite chanoine du Puy et plus tard de Notre-Dame de Paris, très lié d'amitié avec Christophe de Beaumont. L'ouvrage dont parle M. Richard a pour titre : *Explication lit-*

térale sur le Catéchisme du diocèse de Paris (par l'abbé M. A. Villiers); Paris, 1768, in-12. Voici la lettre de M. Richard :

« Monsieur; je vous envoie les remarques que j'ai faites sur les Explications littérales du Catéchisme de Paris. Cet examen demandoit plus de lumières que je n'en ai; depuis long tems je me suis appliqué principalement à la morale et à ce qui y a rapport, et cela ne suffit pas pour juger de l'exactitude que requiert un catéchisme. Mais enfin, il a fallu obéir à un prélat qui le mérite par tant de titres. Pour ce qui regarde les offices propres de l'abbaïe de St-Victor, je crois qu'on doit retrancher l'avant-dernière strophe de l'hymne des Matines de l'office de la fête de St Augustin. Le terme *insuperabili* dont on se sert pour exprimer la manière dont la grâce se soumet la volonté, quoique tiré de ce St docteur, n'est pas juste, et il n'auroit pas parlé ainsi s'il eût vécu de notre tems. — J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» Richard, *prêtre*. — Issy, 10 avril 1767 ».

109. M. Montgolfier. — P. 458, **C**. *Vie de la sœur Jeanne Le Ber*, in-8°, pp. 84. *Bibliothèque du Séminaire Saint-Sulpice; Manuscrits.*

Ibid. Lettres (dix) à M. Émery et une à M. Le Gallic, dans les *Matériaux pour la Vie de M. Émery*. Ibid.

115. M. Gazaniol. — P. 116. *Tractatus de Matrimonio, de Decalogo et Pœnitentiâ,* à D. Gazaniol, professore academico in Seminario Lugdunensi; 1775-1776, 1 vol. in-8°. Écrit sous la dictée du professeur par M. Molin, diacre. *Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice;* Manuscrits. — Lettre (une) à M. Babad, 1799. Dans les *Matériaux pour la Vie de M. Émery*.

M. Hourdé (1688-1760). — Joseph Hourdé, né dans le diocèse de Soissons en 1688, était membre de la Communauté des Prêtres de la paroisse en 1717. Le 7 novembre 1722, il allait à Issy, sans doute pour y faire sa *Solitude*. En juillet

1723, il partit pour Montréal, où il devint curé de la paroisse Saint-Laurent, et de la Rivière des Prairies. Il mourut le 10 mai 1760.

M. Hourdé était un « grand prédicateur ». Il prononça l'oraison funèbre de Mgr de Lauberivière, évêque de Québec. Il écrivit aussi un Mémoire sur la nécessité d'établir à Montréal un grand séminaire ; celui de Québec étant le seul qui existât alors en Canada.

1. M. Olier. — N° 13, p. 21. Au tome IX de l'*Année sainte des religieuses de la Visitation Sainte-Marie* (Annecy, 1867-1871), p. xvii-xxxv du *Supplément*, on a publié 23 « Lettres inédites de M. Olier » à la Mère Marie-Constance de Bressand.

P. 53 et 54, nous avons donné la bibliographie des *Offices propres* du Séminaire de Saint-Sulpice édités en 1709, après avoir été adaptés au rite parisien. Or, les Hymnes de ces offices furent, paraît-il, composées par l'orthodoxe docteur Robinet, lequel, sous l'épiscopat de Froulay de Tessé, évêque du Mans, composa le *Breviarium Cenomanense*. On lit, en effet, dans une liste d'Hymnographes insérée parmi les *Notes* du P. Prévost, chanoine de Sainte-Geneviève, à Paris : « Robinet, ecclésiastique de Saint-Sulpice, chanoine de Rouen : Hymnes pour les festes de l'Intérieur de Jésus, de l'Intérieur de la Sainte-Vierge, pour la feste des Saints Prêtres, pour celle de la Présentation, à l'usage du Séminaire de Saint-Sulpice ; pour S. Maurice. Ces hymnes de S. Maurice sont dans le nouveau bréviaire d'Angers » (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Manuscrits, n. 2527, fol. 20).

DIALOGUS

DE LAUDIBUS

RURIS SULPITIANI

APUD ISSIACUM.

CUM ad Issiacum Pagum venissent duo Clerici San-Rochiani, unà cum Sociis animum recreaturi, Domum Sulpitianam simul ambo demirantur, Hortorum stupent amœnitatem, de iis quæ obversantur antè oculos confabulantur, & * *illis quorum auspiciis ea voluptas contigerat grates rependunt amplissimas.*

ARISTÆUS.

Nam quæ suspensos rapiunt spectacula sensus!
Quæ Domus attonitos penetralibus excipit amplis!
Quis locus ille sacer, Vitæ melioris imago!
Omnia divinos afflant Pietatis odores :
Nimirum hìc sedem posuit venerabile Numen,
Et numerosa cohors Virtutum his præsidet oris.

THEOPHILUS.

Ne dubites ; videas Virtutum ex ordine turbam!
Cælesti micat antè alias spectabilis ore
Relligio, Pietasque soror : dein omnia longùm
Explorans, dubiosque regens Prudentia gressus,
Fulgenti tùm sese infert circumdata nimbo,
Et placido sequitur veneranda Scientia passu :

* M. Couturier, Supérieur du Séminaire de S. Sulpice, & M. Cheret, Curé de S. Roch.

Hîc exultat ovans oculis miranda benignis
Integritas morum, quam non de tramite recto
Impia sacrilegi flexit contagio luxûs.
Hîc qualem gens prima tulit Constantia vitæ,
Nudaque Simplicitas mendacis nescia fuci
Emicat, & gravitate simul conditur amandâ.
Hìc Amor in miseros teneris affectibus ardet,
Adversisque citò rebus succurrere gestit.
Insuper immixtæ dextrâ lævâque feruntur
(Quas stimulat communis honos eademque cupido)
Innumeræ Dotes, Virtutumque agmina cingunt.
E cœlo lapsos credas humana moventes
Corpora Cælicolas, hominum sub imagine cerni;
Præter eà Christo surgit numerosa Juventus,
Magna velut segetis fœcundæ semina, lætas
Productura, juvante Deo, cum fœnore messes.

ARISTÆUS.

Quis tantum regit eximio moderamine Clerum?

THEOPHILUS.

Par oneri imposito sanctâ ditione gubernat,
Voce monet, docet exemplo, pietate tuetur,
Consiliisque regit, Vir quo non dignior alter :
Cujus & auspiciis, & blando Numine floret
Hæc Domus, & veluti rediviva repullulat arbor,
Luxuriansque comis, ramos diffundit in orbem,
Quorum umbrâ volucres tutò requiescere possunt;
Ad laudem appellare sat est, Culturius olli
Est nomen, satis est vel solo nomine clarus.
Scilicet hic novit pretiosi temporis horas
Partiri recreando comes, blandèque morando
Francigenæ Columen gentis, Regnique Ministrum;
Nam FLORUM juvat emersum civilibus undis,

Respirare simul per publica commoda fas est,
His habitando locis placidæ indulgere quieti;
Tunc voti compos optatâ pace potitur,
Tantarum recreans ingenti pondere rerum
Oppressam mentem, reparans in corpore vires,
Virtutemque suam renovans Virtutis in ulnis.

ARISTÆUS.

Fortunata nimis concesso, & jure superba
Exultes, tanto tibi plaudens Hospite, Tellus!
Sedibus indè tuis quis honos, quæ gloria surgit?
Sed placet ire procul, juvat ordine cuncta tueri.
Quis se oculis rerum pulcherrimus explicat ordo?

THEOPHILUS.

Prata virere putes melius, solesque nitere
Dulcius hîc, cernis toto simul æthere largos
Depluere in terram diffusi Nectaris imbres.
Purpureis lucent halantes floribus horti.
Gramina diverso rident distincta colore,
Et tepidum volucres concentibus æthera mulcent:
Hîc tenui pinus resonat commota susurro,
Et vaga frondosis immurmurat aura viretis.
Hîc scatebris salit, & bullantibus incita venis
Leniter exesos interstrepit unda lapillos,
Jucundoque fluens per conchas murmure manat.

ARISTÆUS.

Quam festiva mihi pertentant gaudia mentem?
Sed quidnam latebras inter, tacitosque recessus
Eminùs aspicitur, directo hùc tramite tendunt
Jam socii, præeuntque Duces, iter ergo sequamur?
Lauretana Domus legitur sacrata Mariæ.

THEOPHILUS.

Utile nimirum callent adjungere dulci
Qui nobis præsunt, his tentant artibus uti,
Ut ratione novâ instillent virtutis amorem,
Et facilem exhibeant sublatâ fronte severâ.

ARISTÆUS.

Frondosæ arrident tranquilla silentia sylvæ,
Mitius hîc lumen sublustri fulget in umbrâ;
Hîc Pietati addunt stimulos ars & locus ipse,
Sanctaque formido, & secretus corripit horror
Intrantes, pavidisque sacros inspirat amores,
Et replet attonitam præsenti Numine mentem.
Ergo Christiparam conjunctâ voce precemur.

THEOPHILUS.

Salve, diva Parens, spes ô fidissima rebus;
Ni tibi pulsus amor, nostri ni cura recessit,
Digneris blandam nobis te ostendere Matrem :
Auxiliumque ferens juvenilibus annue cœptis;
Auspice te in nostros redeat Pax aurea fines;
Unanimes stabilis societ Concordia fratres;
Divinos fundat secura per oppida fructus
Tuta Fides, fugiat malè partis sedibus Error,
Commotisque fremat Stix indignata sub undis.

ARISTÆUS.

Vos ô felices, vos terque quaterque beati,
Queis haurire licet Pietatem in fonte perenni !

THEOPHILUS.

O bona pax & blanda quies, & casta voluptas,
Sancti deliciæ, sinceraque gaudia Ruris !
Hic utinam liceat traducere tempora vitæ
Tempora quæ nunquam mordax turbaret amaror !

ARISTÆUS.

Sit pretiosa mihi, & memori testata lapillo
Ista dies quà non fulsit mihi gratior ulla !
Vivat iò per quem veniunt hæc gaudia nobis !

THEOPHILUS.

O tu qui positâ gravioris mole negotî
Dignaris sine felle jocos concedere, Pastor, *
Vive diù nobis, annos virtutibus æqua !
Utque Aquilæ, renovent viresque animusque juventam.
Et quos dulcis amor natos tibi vindicat ultrò,
Ut Pater alarum semper tueare sub umbrâ !

ARISTÆUS.

Tu quoque perpetuo remanebis mente repostus,
Æternas memori referemus pectore grates,
Culturi, per quem fluxit tam læta voluptas.
Vive diu ! summa est votorum ut vivere possis ;
Et si quid fas est adjungere, teque fruamur !
Nos, quæso, foveas propenso pectore blandus,
Et tibi devinctos tenero amplectaris amore !

Franciscus-Maria Coger, *Clericus San-Rochianus,*
& Magister in Artibus.

* M. le Curé de S. Roch, qui étoit avec nous.

I. — TABLE ALPHABÉTIQUE

des

ÉCRIVAINS CONTENUS DANS CE VOLUME

Alexandre (Jean-Pierre), 327.
Azégat (Honoré), 213.
Bailly (Guillaume), 109.
Balsa (Jean-Pierre), 155, 528.
Barmondière (de La), 103, 525.
Baudoin (Jean), 111.
Baudrand (Henri), 113, 525.
Baüyn (Jacques), 105.
Belmont (Le Vachon de), 253, 532.
Benoist (Jacques), 449, 540.
Bertin (Claude-François), 433.
Blanc (Étienne Le), 45, 524.
Blanlo (Jean), 41, 524.
Bourachot (Claude), 354, 534.
Bourbon (Guillaume), 164, 528.
Brenier (Antoine), 207.
Breton (Jacques Le), 87.
Bretonvilliers (Le Ragois de), 50, 524.
Cabanis (de Georges de), 308.
Canclaux (André-Antoine), 470.
Cavelier de La Salle, 211.
Chalopin des Essarts, 277.
Chaumeys (Martial), 283.
Chays (Esprit), 358.
Chetardye (de La), 170, 528.
Cluseau (Jean-Baptiste), 256.
Colombière (de La), 218.
Corbin (Joseph), 460.
Couderc (Jean-Pierre), 83.
Cousturier (Jean), 350, 533.
Dargent (Joseph), 283.
Davaux Besson de La Garde, 435.
Delagoutte (François), 164.
Denans (Jean-Baptiste), 413, 535.
Denavit (Antoine), 424.
Denise (Claude), 327.
Dépéret (Élie), 311.
Des Essarts (Chalopin), 277.
Desribes (Claude), 130.
Deuzières (Adrien), 500, 519.
Devoyon (Joseph), 436.
Dolier (Jean-Antoine), 47.
Dollier de Casson, 157.
Dubois (Jean), 434.
Dulau d'Allemans (Jean), 458.
Dupont d'Oville Deschailly, 304.
Erat-Oudet (Louis), 423.
Féris (Pierre), 426, 539.
Flacourt (Lorieul de), 130.
Forest (Paul-Jean), 359.
Formentin (Louis-Antoine), 407.
Fyot de Vaugimois, 312.
Galinée (de Brehant de), 57.
Garcin (Noël), 332.
Gay (Robert), 241.
Gazaniol (Guillaume-Joseph), 468, 544.
Gontier (André), 336.
Gourriou (Yves), 134.
Grandet (Joseph), 223.
Guen (Hamon), 331.
Guichard (Simon), 284.
Guichart de Kersident, 461.
Guisain (Jacques), 63.
Guyton (François), 219.
Heudon (Jean), 70.
Hourdé (Joseph), 544.
Jollivet (Louis), 353, 534.
Joubert (Barthélemi), 417, 535.
La Chetardye (Trotti de), 170.
La Colombière (de), 218.

La Fosse de Champdorat, 278.
La Garde (Pierre-Paul de), 416.
Lagedamon (Jean), 305.
Lalanne (Christophe de), 499.
La Maraudière (Ruffin de), 276.
Languet de Gergy, 285, 533.
Lantages (Charles-Louis de), 91.
La Salle (Cavelier de), 211.
Lascaris d'Urfé, 156, 528.
Le Blanc (Étienne), 45.
Le Breton (François), 336.
Le Breton (Jacques), 87.
Le Clerc (Laurent-Josse), 257, 533.
Le Gallic (Pierre), 466.
Legrand (Louis), 361, 534.
Le Peletier (Charles-Maurice), 252.
Leschassier (François), 242, 531.
Letellier (Henri), 166, 528.
Le Vachet (Jean-Antoine), 61.
Le Vachon de Belmont, 253.
Liger (Claude), 349.
Lorieul de Flacourt, 130.
Maillard (Balthazar), 108, 525.
Mallet (Jean), 282.
Maraudière (Ruffin de La), 276.
Marlot (Rigobert), 209.
Masbaret (Joseph), 408.
Mathevet (Jean-Claude), 402.
Mermet (Pierre-Joseph), 469.
Montaigne (Claude-Louis de), 338.
Montgolfier (Étienne), 455, 544.
Normant du Faradon, 326.
Olier (Jean-Jacques), 1, 523, 545.
Pagès (Clément), 350.
Parisis (Denis-Joseph), 404, 535.
Parlages (des Gardies de), 43.
Pascher (Marc-Antoine), 302.
Peletier (Charles-Maurice Le), 252.
Picquet (François), 394.
Planat (Jacques), 72, 525.
Planque (Charles-Guillaume), 248, 532.
Poudenx (François de), 248.
Poussé (Raguier de), 59.
Quéré de Tréguron, 305.
Queylus (Gabriel de), 56.
Ravel (Jean-Baptiste), 406.
Regnier (Claude-François), 442.
Rémy (Pierre), 247.
Reverchon (Joseph-Mathieu), 349.
Richard (Jean-Simon), 450, 543.
Rigoley (François), 212, 531.
Robert (Jean-de-Dieu), 416.
Ruffin de La Maraudière, 276.
Salver (Julien), 403.
Sartelon (Pierre), 407, 535.
Segretier (Louis-Joseph), 470.
Tanoarn (Julien de), 168.
Tassin de Villemin, 462.
Terlay (Magon de), 353.
Tersac (Faydit de), 431.
Teyras (Jean-Baptiste), 360.
Tréguron (Quéré de), 305.
Tronson (Louis), 123, 526.
Trouvé (Claude), 160.
Urfé (Lascaris d'), 156.
Vachet (Jean-Antoine Le), 61.
Vaugimois (Fyot de), 312.
Visse (Jean), 335.

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

des

SULPICIENS DOCTEURS DE SORBONNE

Albaret (de Ponte d'), 501, 520.
Animé (Claude), 510, 521.
Audibert de Lussan, 494, 518.
Azégat (Honoré), 481, 515.
Balsa (Pierre-Jean), 483, 516.
Barmondière (de La), 477, 514.
Baudrand (Henri), 477, 514.
Bausset (Pierre de), 475, 514.
Beaupoil (Yriex de), 488, 517.
Beauregard (Brumauld de), 506, 520.
Béchet (Henri-Théodore), 510, 521.
Benoît (Joseph), 486, 516.
Berthelot d'Ozenay, 499, 519.
Bidet de Brion (François), 484, 516.
Blanc (Étienne Le), 475, 514.
Bordier (Jean-Baptiste), 496, 518.
Boscher de La Vigne, 484, 516.
Bottu de La Barmondière, 477, 514.
Bouchat (Thonier du), 505, 520.
Bouexic (Laurent de), 478, 515.
Bourachot (Claude), 495, 518.
Bourdon (Jean), 473, 514.
Brantès (Richard de), 493, 518.
Breton (François Le), 497, 519.
Breton (Jacques Le), 476, 514.
Brisse (Pierre), 505, 520.
Brumauld de Beauregard, 506, 520.
Cabanis (de), 488, 517.
Cache (Jean-Louis-Marie), 598, 521.
Canclaux (de), 501, 520.
Cavelier de La Salle, 479, 515.
Charpit (Pierre), 498, 519.
Chartier (François), 486, 516.
Chaumeys (Martial), 486, 516.
Chénart (Laurent), 474, 514.
Chevaillon (Desribes), 499, 519.
Chirat (Jean-Louis), 486, 516.
Couderc (Jean-Pierre), 475, 514.
Cousturier (Jean), 489, 517.
Dargnies (Antoine), 478, 515.
Denans (Jean-Baptiste), 498, 519.
Denavit (Antoine), 497, 519.
Denise (Claude), 494, 518.
Dervieu (Claude-Denis), 483, 516.
Deschailly (Dupont d'Oville), 497, 518.
Desribes-Chevaillon, 499, 519.
Deuzières (Adrien), 500, 519.
Dubois (Gauthier), 474, 514.
Dubois (Guillaume), 511, 522.
Duclaux (du Pouget), 508, 520.
Du Ferrier (Antoine), 480, 515.
Dufour (Jacques), 477, 515.
Dulau d'Allemans, 497, 519.
Dumolin (Jean-Baptiste), 496, 518.
Dupont d'Oville Deschailly, 497, 518.
Ferrier (Antoine du), 480, 515.
Formentin (Louis-Antoine), 497, 519.
Fournier (Marie-Nicolas), 511, 521.
Fyot de Vaugimois (Claude), 487, 517.
Garat (François), 495, 518.
Gardies de Parlages (Jean de), 473, 514.
Gaultier-Dubois (Barthélemi), 474, 514.
Gaye de Boisredon (Raymond), 476, 514.
Girardeau (Nicolas), 487, 517.

Gontier (André), 491, 517.
Goret de Villepepin, 495, 518.
Grenotière (Peget de La), 490, 517.
Guargny (Henri), 486, 516.
Guénon (Charles), 479, 515.
Guichard (Simon), 487, 517.
Guilhem (Dominique de), 483, 516.
Guillon (Gervais), 486, 516.
Hourrier (Jacques-Étienne), 508, 520.
Jollivet (Louis), 498, 519.
Joubert (Barthélemi), 497, 519.
Jussieu (Jean de), 489, 517.
Kérésou (Tensorer de), 504, 520.
La Coste (Jean-Baptiste de), 500, 519.
La Fosse de Champdorat, 492, 517.
Lalanne (Christophe), 499, 519.
Languet de Gergy, 483, 516.
Lanoys (Pierre de), 481, 515.
La Tour (Bertrand de), 496, 518.
La Vigne (Boscher de), 484, 516.
Le Bas de La Londe, 501, 520.
Le Blanc (Étienne), 475, 514.
Leboiteux (François), 479, 515.
Le Breton (François), 497, 519.
Le Breton (Jacques), 476, 514.
Lefèvre (Charles-Simon), 487, 517.
Leflo (François-René), 500, 519.
Legrand (Louis), 498, 519.
Lejeune (François), 491, 517.
Léotaud (Charles de), 477, 514.
Le Peletier (Charles-Maurice), 483, 516.
Lépinay (Pierre de), 481, 516.
Leschassier (François), 478, 515.
Le Tullier (Jean), 490, 517.
Lussan (Audibert de), 494, 518.
Maguelonne (Barthél. de), 479, 515.
Marion (Pierre-Fidèle), 501, 520.
Marlot (Rigobert), 481, 515.
Mathflon (Georges de), 492, 517.
Montaigne (Claude-Louis), 491, 517.
Montaigne (Jean), 510, 521.
Monteuvis (Robert-Gaspard de), 506, 520.
Monti (Aronio de), 493, 518.
Montmorin (Gilbert de), 487, 517.
Nogier (Antoine-Gilbert), 510, 521.
Oursel (Jean-Bernard), 481, 516.
Parisis (Denis-Joseph), 500, 519.
Parlages (des Gardies de), 473, 514.
Payet (Marc-Joseph), 481, 515.
Peget de la Grenotière, 490, 517.
Peletier (Jacques), 483, 516.
Peletier (Charles-Maurice Le), 483, 516.
Picamilh (Pierre-Apollonie de), 510, 521.
Picart (Claude-Louis), 491, 517.
Picquet (François), 495, 518.
Pitiot (Antoine-Joseph), 493, 518.
Pouart (François), 486, 516.
Pourroy (Melchior), 480, 515.
Poussé (Antoine Raguier de), 473, 514.
Psalmon (Pierre-Nicolas), 507, 520.
Raguier de Poussé (Antoine), 473, 514.
Regnier (Claude-François), 497, 519.
Renaud (Jean), 484, 516.
Richard de Blanc, 493, 518.
Rigoley (François), 479, 515.
Rochette (Maurice), 481, 515.
Sabatier (Pierre de), 481, 515.
Savary (Claude), 495, 518.
Tanoarn (Julien de), 477, 514.
Tensorer de Kérésou, 504, 520, 539.
Teyras (Jean-Baptiste), 497, 518.
Thonier du Bouchat, 505, 520.
Tullier de Leneven (Le), 490, 517.
Vannoye (Ignace-François de), 489, 517.
Vassadel (Gilbert), 489, 517.
Vaugimois (Fyot de), 487, 517.
Verclos (de Joannis de), 501, 520.
Villepepin (Goret de), 495, 518.

III. — TABLE

des

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

PRÉFACE

1. — M. Olier, 1.
2. — M. Blanlo, 41.
3. — M. de Parlages, 43.
4. — M. Le Blanc, 45.
5. — M. Dolier, 47.
6. — M. de Bretonvilliers, 50.
7. — M. de Queylus, 56.
8. — M. de Galinée, 57.
9. — M. de Poussé, 59.
10. — M. Le Vacher, 61.
11. — M. Guisain, 63.
12. — M. Heudon, 70.
13. — M. Planat, 72.
14. — M. Couderc, 83.
15. — M. Le Breton (Jacques), 87.
16. — M. de Lantages, 91.
17. — M. de La Barmondière, 103
18. — M. Baüyn, 105.
19. — M. Maillard, 108.
20. — M. Bailly, 109.
21. — M. Baudoin, 111.
22. — M. Baudrand, 113.
23. — M. Tronson, 123.
24. — M. Balsa, 155.
25. — M. Lascaris d'Urfé, 156.
26. — M. Dollier de Casson, 157.
27. — M. Trouvé, 160.
28. — M. Delagoutte, 164.
29. — M. Bourbon, 164.
30. — M. Le Tellier, 166.
31. — M. de Tanoarn, 168.
32. — M. de La Chetardye, 170.
33. — M. Brenier, 207.
34. — M. Marlot, 209.
35. — M. Cavelier de La Salle, 211.
36. — M. Rigoley, 212.
37. — M. Azégat, 213.
38. — M. de La Colombière, 218.
39. — M. Guyton, 219.
40. — M. Grandet (Joseph), 223.
41. — M. Gay, 241.
42. — M. Leschassier, 242.
43. — M. Rémy, 247.
44. — M. de Poudenx, 248.
45. — M. de Planque, 248.
46. — M. Le Peletier, 252.
47. — M. de Belmont, 253.
48. — M. Cluseau, 256.
49. — M. Le Clerc, 257.
50. — M. de La Maraudière, 276.
51. — M. Chalopin des Essarts, 277.
52. — M. de La Fosse, 278.
53. — M. Mallet, 282.
54. — M. Dargent, 283.
55. — M. Chaumeys, 283.
56. — M. Guichard (Simon), 284.
57. — M. Languet de Gergy, 285.
58. — M. Pascher, 302.
59. — M. Dupont d'Oville, 304.
60. — M. de Tréguron, 305.
61. — M. Lagedamon, 305.
62. — M. de Cabanis, 308.
63. — M. Dépéret, 311.
64. — M. de Vaugimois, 312.
65. — M. Normant du Faradon, 326.
66. — M. Alexandre, 327.
67. — M. Denise, 327.
68. — M. Guen, 331.
69. — M. Garcin, 332.
79. — M. Reverchon (J.-Mat.), 335.

71. — M. Visse, 335.
72. — M. Le Breton (François), 336.
73. — M. Gontier, 336.
74. — M. de Montaigne (Claude-Louis), 338.
75. — M. Liger, 349.
76. — M. Reverchon (J.-B^te), 349.
77. — M. Pagès, 350.
78. — M. Cousturier, 350.
79. — M. Jollivet, 353.
80. — M. de Terlay, 353.
81. — M. Bourachot, 354.
82. — M. Chays, 358.
83. — M. Forest, 359.
84. — M. Teyras, 360.
85. — M. Legrand, 361.
86. — M. Picquet, 394.
87. — M. Mathevet, 402.
88. — M. Salver, 403.
89. — M. Parisis, 404.
90. — M. Ravel, 406.
91. — M. Sartelon, 407.
92. — M. Formentin, 407.
93. — M. du Mabaret, 408.
94. — M. Denans, 413.
95. — M. de La Garde, 416.
96. — M. Robert, 416.
97. — M. Joubert, 417.
98. — M. Erat-Oudet, 423.
99. — M. Denavit, 424.
100. — M. Féris, 426.
101. — M. de Tersac, 431.
102. — M. Bertin, 433.
103. — M. Dubois, 433.
104. — M. Davaux Besson de La Garde, 435.
105. — M. Devoyon, 436.
106. — M. Regnier, 442.
107. — M. Benoist, 449.
108. — M. Richard, 450.
109. — M. Montgolfier, 455.
110. — M. Dulau d'Allemans, 458.
111. — M. Corbin, 460.
112. — M. Guichart de Kersident, 461.
113. — M. Tassin de Villemin, 462.
114. — M. Le Gallic, 466.
115. — M. Gazaniol, 468.
116. — M. Mermet, 469.
117. — M. de Canclaux, 470.
118. — M. Segrestier, 470.

APPENDICE

Sulpiciens docteurs de Sorbonne, 473.
Supplément à la liste précédente, 513.
Additions et corrections, 523
Rus sulpitianum, 546.
I. — Table alphabétique des Écrivains, 551.
II. — Table alphabétique des Docteurs, 553.
III. — Table des matières, 555.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



